JOURNAL ASIATIQUE,

OU

RECUEIL DE MEMOIRES, D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS

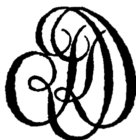
A l'Histoire, à la Philosophie, aux Sciences, à la Littérature et aux Langues des Peuples Orientaux;

Rédigé par MM. Chézy, — Coquebert de Montbret, — Degérando, — Fauriel, — Garcin de Tassy, — Grangeret de Lagrange, — Hase, — Klaproth, — Raoul-Rochette, — Abel-Rémusat, — Saint-Martin, — Silvestre de Sacy, et autres Académiciens et Professeurs français et étrangers;

ET PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TOME X.





PARIS,

A LA LIBRAIRIE ORIENTALE DE DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

IMP.-LIB. ET MEMB. DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS,

Et Lib. de la Société Royale Asiat. de la Grande-Bretagne et d'Irlande; sur le Continent

Rue Richelieu, No 47 *bis*, et rue Saint-Louis, No 46, au Marais.

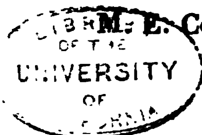
1827.

IMPRIMERIE DE DONDEY-DUPRÉ.

(Janvier 1827.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Extrait des prolégomènes historiques d'Ibn-Khaldoun, liv. V, chap. 24, traduit de l'arabe, par M. E. Coquebert de Montbret fils.



DE L'ART DE L'ARCHITECTURE.

Cet art est le premier et le plus important de tous pour le genre humain en société; c'est lui qui enseigne aux hommes ce qu'ils ont à faire pour la construction des maisons et des édifices qui leur servent de demeures.

On conçoit que l'homme étant une fois doué de la faculté de réfléchir sur sa position (en ce monde), il ne peut se dispenser de songer aux moyens de se préserver des incommodités de la chaleur et du froid, en élevant des maisons munies de murailles et de toits qui le protègent.

Toutes les peuplades, à la vérité, ne possèdent pas au même degré les facultés intellectuelles qui sont l'attribut particulier de la race humaine; mais celles qui habitent les régions tempérées des deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième climats, savent s'y prendre bien pour la construction de leurs demeures, nonobstant quelques différences entr'elles à cet égard.

Quant aux habitans des premier et septième cli-

mats, dont la température s'écarte d'un juste milieu (par un excès de chaleur d'un côté, et par un trop grand froid de l'autre), ils ne songent pas à élever des maisons, attendu que le cercle de leurs idées est trop borné pour qu'ils soient capables d'entreprendre rien de ce qui tient à l'industrie. Il suit de là qu'ils résident dans des antres et des cavernes, comme aussi qu'ils ne se nourrissent que d'alimens sans apprêt ni cuisson.

D'un autre côté, les hommes des climats tempérés qui demeurent dans des maisons, se multiplient, et leurs habitations suivent la même progression, dans un espace quelconque, de manière à former des aggrégations dont les habitans ne se connaissent pas mutuellement.

Comme ils redoutent réciproquement les incursions nocturnes les uns des autres, il est nécessaire que chacune de ces réunions cherche à s'en garantir, en s'entourant d'une enceinte de muraille qui la protège. Cette masse de maisons agglomérées donne naissance à une ville qui les réunit toutes, et dans laquelle sont des hommes revêtus de l'autorité, pour empêcher les habitans de se nuire réciproquement. Ensuite ces chefs sentent le besoin de se défendre contre leurs ennemis extérieurs, et ils élèvent à cet effet des retranchemens et des citadelles pour leur propre sûreté, et pour celle des individus soumis à leur pouvoir. Nous voulons parler ici des rois et des autres personnages qui ont une autorité analogue, tels que les émirs et les princes des tribus.

Entre les diverses villes, chacune présente des différences sous le rapport de sa construction, et a une physionomie particulière, suivant ce qui est le plus adapté au goût des habitans, au climat sous lequel ils vivent, et à leur degré de richesse ou de pauvreté.

Il s'en trouve où l'on a construit des palais et de vastes édifices renfermant un grand nombre de corps-de-logis et d'appartemens destinés à loger les enfans de chaque propriétaire, ses serviteurs, ses femmes et tous ses gens. Les murs de ces édifices sont construits en pierres cimentées avec de la chaux, et on les badigeonne dans toute leur hauteur. On met beaucoup d'attention à ces divers travaux, et on s'attache aussi à orner magnifiquement, et avec soin, ces demeures. On y joint des caves, des celliers, pour conserver les comestibles; des écuries, pour recevoir les chevaux du propriétaire et de ses cliens, si c'est un chef militaire, ou s'il a une nombreuse suite logée chez lui, comme les émirs et autres personnes de ce rang.

Il y a aussi d'autres villes dont les habitans n'élèvent que de petits édifices et des maisons peu étendues, pour s'y loger eux et leurs familles seulement, sans porter leurs vues plus loin, à cause de l'impossibilité où ils se trouvent d'en faire davantage; de telle sorte qu'ils se contentent de l'abri dont l'homme a absolument besoin.

Entre ces deux extrêmes, on remarque bien des degrés intermédiaires.

On voit combien l'art de l'architecture est nécessaire aux rois et aux hommes revêtus de l'autorité,

lorsqu'ils entreprennent de fonder des villes et d'élever de grands édifices. En effet, ils doivent naturellement chercher à asseoir ces constructions sur des fondations bien solides, et à en élever les masses d'une manière bien entendue, de telle façon qu'elles atteignent le but d'utilité qu'on en attend.

C'est l'art dont nous parlons qui a fait connaître les mesures à prendre pour arriver à ce but.

Les habitans des climats tempérés, tels que le quatrième, et ceux qui en sont le plus immédiatement rapprochés, sont ceux qu'on voit surtout se livrer à ces grandes entreprises de constructions, car les peuples qui résident dans les autres climats plus éloignés n'élèvent point de bâtimens durables. Ils n'ont que des abris façonnés avec des roseaux et de la boue, ou bien ils résident dans des antres et des cavernes.

Tous ceux qui se livrent à l'architecture ne se ressemblent pas, car il y a parmi eux des gens habiles et des hommes incapables. Il y a aussi bien des genres différens de construction.

On peut d'abord citer celle qui a lieu en pierres de taille ou en briques, qui sont cimentées ensemble avec de la terre et de la chaux, de telle façon qu'elles forment comme un seul corps.

Il existe pareillement une manière d'élever des murs en employant uniquement de la terre. On se sert pour cela de deux aìs de bois, dont la longueur et la largeur varient suivant les usages locaux; mais leurs dimensions moyennes sont de quatre coudées sur deux. On place ces deux aìs sur les fondations, en

observant de les espacer entr'eux, suivant la largeur que l'architecte a jugé à propos de donner à ces mêmes fondations. On joint ces deux ais avec des traverses et des montans de bois, qu'on serre avec de grosses et de petites cordes. Les deux extrémités de l'espace qui se trouve entr'eux sont bouchées avec deux autres pièces de bois plus petites. Ensuite on met dans cette espèce de moule de la terre mêlée de chaux, et on la frappe avec des pilons faits exprès pour cela, jusqu'à ce qu'elle soit bien comprimée, et que les particules en soient bien mêlées avec celles de la chaux. Puis on met encore de la terre une seconde et une troisième fois, et on répète la même opération jusqu'à ce que tout l'espace renfermé entre les deux ais soit plein, et que la chaux et la terre soient bien incorporées ensemble. Ensuite on replace ailleurs ces deux ais, et on continue de battre la terre de la même manière, en observant que l'on élève ainsi le bâtiment par lits ou assises, jusqu'à ce qu'il soit entièrement achevé. Les murs en sont alors aussi solides que s'ils étaient d'une seule pièce.

Ce genre de construction s'appelle *pisé* (*tabyya*), et on donne à celui qui en fait son occupation le nom de *piseur* (*taououdb*).

Il faut aussi compter parmi les diverses sortes de travaux qui se rapportent à l'architecture, la manière dont on recouvre les murs avec de la chaux, après que cette dernière a été délayée dans l'eau et y a fermenté durant une ou deux semaines, de manière à lui ôter un excès d'ardeur qui empêcherait qu'elle ne pût bien prendre corps. Lorsqu'on voit qu'elle est au point

convenable, on l'applique sur les murs, en frottant de manière à lisser ces derniers, jusqu'à ce que cet enduit soit bien consolidé.

Un autre travail encore auquel se livrent les architectes, c'est celui de construire des toits en terrasses, en plaçant en travers, sur les murs d'une maison, des pièces de bois de charpente, que l'on recouvre d'ais bien unis ensemble ou un peu plus grossièrement. On répand ensuite sur ces derniers de la terre et de la chaux, que l'on comprime avec des pilons, jusqu'à ce que ces deux substances se pénètrent mutuellement, de manière à former un tout bien affermi, que l'on recouvre ensuite de chaux, de la même manière que pour le crépissage des murs.

On doit en outre envisager comme tenant à l'art de bâtir, la manière dont on pratique sur les murs des ornemens en relief, avec du plâtre gâché dans l'eau, et ensuite appliqué avec soin. On lui donne, lorsqu'il conserve encore un reste d'humidité, la forme que l'on désire, et on le modèle avec des instrumens de fer, jusqu'à ce qu'il présente un coup d'œil agréable.

Il y a plusieurs autres manières d'orner les murs, avec des morceaux de marbre, des briques ou carreaux d'argile cuite, et des coquilles de différentes couleurs, en combinant des objets, soit semblables, soit dissemblables. Ces diverses espèces d'ornemens sont incrustées dans la chaux, selon une symétrie adoptée par les peuples chez qui ces ornemens sont usités, de sorte qu'un mur a, de cette manière, l'aspect d'un jardin d'agrément entrecoupé de carreaux variés.

Une autre branche de l'architecture, c'est celle qui

est relative à la construction des puits et des citernes, pour la conservation de l'eau. On prépare pour cela, dans les maisons, des réservoirs construits avec de grandes pierres creusées profondément et bien polies, au milieu desquelles on pratique des trous, pour laisser le passage libre à l'eau courante, laquelle arrive de l'extérieur par des canaux souterrains qui la conduisent vers les maisons.

Il existe encore d'autres genres de construction, sur lesquels ce n'est pas ici le lieu de s'étendre.

Il faut observer que les arts nécessaires pour l'accomplissement de ces divers travaux sont plus ou moins perfectionnés parmi les divers peuples, suivant leur degré de culture intellectuelle, et qu'à mesure qu'une ville se civilise, les arts y prennent plus d'extension.

D'ordinaire les souverains s'en occupent plus ou moins, à proportion de l'attention qu'ils font à tout ce qui se rapporte à la bâtisse; car il est à remarquer que dans les grandes villes, où la population est comme entassée, les hommes se disputent même la jouissance de l'air, et ont des démêlés en justice pour le degré d'élévation des murs et pour les jouissances extérieures des bâtisses, à cause du dommage qui peut en résulter pour les (autres) constructions (à proximité). Chacun empêche son voisin de faire à cet égard autre chose que ce qui est strictement juste.

Une autre cause de démêlés est dans la direction des eaux courantes et des canaux souterrains, servant de décharge à celles qui surabondent.

Il arrive donc souvent que des particuliers s'appellent les uns les autres en justice, pour des différends relatifs à un mur (mitoyen), à son degré d'élévation, ou à un canal (d'eau), à cause du dommage qu'ils en éprouvent par suite du voisinage.

On voit aussi par fois un homme intenter un procès à son voisin, parce que le mur de ce dernier est faible ou menace ruine. Alors il est nécessaire que celui-ci soit condamné à le détruire, afin que l'autre propriétaire n'en éprouve point de dommage.

Il peut arriver encore qu'il devienne nécessaire de partager une maison ou un emplacement (de terrain) entre deux (possesseurs) associés, de façon que (par suite des discussions qui peuvent survenir entr'eux) la maison n'en soit pas endommagée et n'en souffre pas, et qu'il n'en résulte pas d'autres inconvéniens.

Il n'y a que ceux qui ont des connaissances en architecture qui puissent constater le véritable état des choses (dans ces sortes de contestations), parce que ce sont les seuls qui connaissent bien ce qui se rapporte aux constructions.

Ce sont eux qui, avec des aplombs et des niveaux de bois, règlent le degré de talus des murs, en assurent la position verticale, établissent le partage des habitations, selon leur position et le parti que l'on peut en tirer, font écouler les eaux dans des conduits souterrains bien dirigés, de façon qu'elles ne nuisent pas aux maisons et aux murailles, à côté desquelles se dirige leur cours, et exécutent encore bien d'autres choses analogues.

Ils possèdent sur ces divers points une théorie et une pratique qu'eux seuls peuvent avoir.

Tous les architectes n'ont cependant pas le même degré d'habileté. Cela dépend beaucoup du point de splendeur et de puissance où sont parvenues les diverses nations auxquelles ils appartiennent ; car nous avons déjà remarqué que le perfectionnement des arts dépend des progrès de la civilisation plus avancée des habitans des villes, et que le nombre de ceux que l'on cultive est d'autant plus grand qu'il y a plus de personnes qui les recherchent.

On observe en effet que les peuples nomades, chez lesquels la civilisation ne fait que de commencer, sont obligés d'avoir recours à d'autres pays, pour trouver des personnes versées dans l'architecture.

C'est ce qu'on a vu du tems du khalife Oualid, fils d'Abdalmelek, lorsqu'il voulut élever une mosquée à Médine, une autre à Jérusalem et une autre à Damas, où cette dernière porte encore son nom.

Il fut obligé d'envoyer à Constantinople demander à l'empereur grec des ouvriers habiles dans la bâtisse, et ce souverain lui adressa effectivement des gens en état de remplir ses vues.

Un architecte est obligé, pour son art, de se servir des mathématiques. Elles lui sont nécessaires pour qu'il puisse donner aux murs les dimensions convenables, et diriger les eaux par le moyen des niveaux, ainsi que pour bien d'autres travaux analogues. Une bonne théorie lui est indispensable pour cela. Il en a besoin aussi pour ce qui concerne le transport et l'élé-

vation des matériaux, car lorsque les édifices remarquables sont construits avec de grandes pierres, les ouvriers n'ont pas assez de force pour élever de telles masses jusqu'à l'endroit de la muraille où elles doivent être placées.

On trouve moyen d'accroître la force corporelle des hommes, en l'appliquant, par le moyen de la méchanique, à des instrumens de suspension capables de recevoir ces fardeaux, et avec le secours desquels on parvient à les élever. On appelle ces sortes d'instrumens *al-mîkhal* (ou peut-être *al-mihiâl*), et c'est avec leur aide qu'on atteint ce but sans fatigue. Mais pour en diriger l'emploi il faut bien connaître les principes des mathématiques, tels qu'ils sont cultivés parmi les hommes.

C'est par la juste application de cette science que les anciens sont parvenus à élever ces grands édifices, dont on voit encore de nos jours les restes, et que l'on attribue au tems du paganisme. Le vulgaire s'imagine que les hommes de l'antiquité étaient d'une stature proportionnée à ces vastes constructions, mais il n'en est pas ainsi, et ce n'a été qu'à l'aide des forces bien dirigées de la méchanique que ces anciens peuples ont pu exécuter de tels travaux, ainsi que nous l'avons déjà dit ailleurs, et que le lecteur peut le concevoir.

Au surplus, Dieu produit ce qu'il veut.

* فصــل فى صناعة البنــا *

هذه اول صنايع العمران الحضرى واقدمها وهــى معرفة العمل فى اتخاذ البيوت والمنازل للكن والماوى وذلك ان الانسان بما جبل عليه من الفكر فى عواقب احواله لا بد له ان يفكر فى موانع اذاية الحر والبرد عنه باتخاذ البيوت ذوات الحيطان والسقف الحايلة دون من جهاته والبشر مختلفون فى هذه الجبلة الفكرية التى هى معنى الانسانية فالمعتدلون فيها ولو عــلى التفاوت يتخذون ذلك باعتدال كاهل الاقليم الثانى وما بعده الى الاقليم السادس واما اهل الاول والســابع فيبعدون عن اتخاذ ذلك لانحرافهم وقصور افكارهم عن كيفية العمل فى الصنايع الانسانية فيأوون الى الغيران والكهوف كما يتناولون الأغذية من غير علاج ولا طبخ ثم المعتدلون المتخذون البيوت للماوى قد يتكاثرون فتكثر بيوتهم فى البسيط الواحد بحيث يتناكرون ولا يتعارفون فيخشى من طروق بعضهم بعضا بياتاً فيحتاجون الى حفظ مجتمعهم بادارة سياج الاسوار التى تحوطهم ويصير جميعها مدينة ومصرا واحدا يحوطهم فيه الحكام بدفاع

بعضهم عن بعض وقد يحتاجون الى الاعتصام من العدو
فيتخذون المعاقل والحصون لهم ولمن تحت ايديهم وهولآ
مثل الملوك ومن فى معناهم من الامرا وكبرا القبايل ثم
يختلف احوال البنا فى المدن كل مدينة على ما يتعارفونه
ويصطلحون عليه ويناسب مزاج هوايهم واختلاف احوالهم
فى الغنا والفقر وكذا حال اهل المدينة الواحدة فمنهم من
يتخذ القصور والمصانع العظيمة الساحة المشتملة على
عدة الدور والبيوت والغرف لكثيرة ولده وحشمه وعياله
وتابعه ويؤسس جدرانها بالحجارة يلحم بنيها بالكلس
ويعالى عليها بالاصبغة والجص ويبالغ فى كل ذلك
بالتنجيد والتنميق اظهارًا للبسطة فى العنايه بشان الماوى
ويهيى مع ذلك الاسراب والمطامير لاختزان اقواته
والاسطبلات لربط مقرباته ان كان من اهل الجنود كثرة
التابع والغاشية كالامرا ومن فى معناهم ومنهم من يبنى
الدويرة والبويت لنفسه وسكنه وولده لا يبتغى ما وراء
ذلك لقصور حاله عنه واقتصاره على الكنّ الطبيعي للبشر
وبين ذلك مراتب غير منحصرة وقد يحتاج الى هذه
الصناعة ايضا عند تاسيس الملوك واهل الدول المدن
العظيمة والهياكل المرتفعة ويبالغون فى اتقان الاوضاع
وعلو الاجرام مع الاحكام لتبلغ الصناعة مبالغها وهذه الصناعة

هى التى تحصل الدواعى لذلك كله واكثر ما يكون فى الاقاليم المعتدلة من الرابع وما حوله اذ الاقاليم المنحرفة لا بناء فيها وانما يتخذون البيوت حظاير من القصب والطين او ياوون الى الكهوف والغيران واهل هذه الصناعة القايمون عليها متفاوتون فمنهم البصير الماهر ومنهم القاصر ثم هى تتنوع انواعا كثيرة فمنها البنا بالحجارة المنجدة او بالآجر يقام بها الجدران ملصقا بعضها الى بعض بالطين والكلس الذى يعقد معها فتلتحم كانها جسم واحد ومنها البنا بالتراب خاصة تقام منه الحيطان بان يتخذ له لوحان من الخشب مقدران طولاً وعرضًا باختلاف العادات فى التقدير واوسطه اربعة اذرع فى ذارعين فينصبان على اساس وقد بوعد ما بينهما على ما يراه صاحب البنا فى عرض الاساس ويوصل بنيهما باذرعات من الخشب يربط عليها بالحبال والجدل وتسد الجهتان الباقيتان من ذلك الفضا بينهما بلوحين اخرين صغيرين ثم يوضع فيه التراب مختلطا بالكلس ويلط بالمراكز المعدة لذلك حتى ينعم ركزه وتختلط اجزاوه بالكلس ثم يزاد التراب ثانيا وثالثا الى ان يمتلى ذلك الفضا بين اللوحين وقد تداخلت اجزاء الكلس والتراب وصارت جسمًا واحدًا ثم يعاد نصب اللوحين على الصورة الاول ويركز كذلك الى ان

يتم وينتظم الالواح كلها سطرًا من فوق سطر الى ان ينتظم الحايط كله ملتحما كانه قطعة واحدة ويسمى الطابية وصانعه الطوّاب ومن صنايع البنا ايضا ان تجلل الحيطـــان بالكلس بعد ان يحل بالماء ويخمر اسبوعًا او اسبوعين على قدر ما يعتدل مزاجه عن افراط النارية المفسدة للالحام فاذا تم له ما يرضاه من ذلك علاه من فوق الحايـــط ودلكه الى ان يلتحم ومن صنايـع البنا عمل السقف بان تمد الخشب المحكمة النجارة اوالسادجة على حايطي البيت ومن فوقها الالواح كذلك موصولة بالدساتـــر ويصب عليها التراب والكلس ويبلط بالمراكز حتى تتداخل اجزاؤها وتلتحم ويعالا عليه الكلس كما عولى على الحايط ومن صناعة البنا ما يرجع الى التنميق والتزيين كما تصنع من فوق الحيطان الاشكال المجسمة من الجص يعقد بالماء ثم يرفع مجددا وفيه بقية البلل فيشكل على التناسب تخريما بمثاقب الحديد الى ان يبقى له رونق ورواء وربما عولي على الحيطان ايضا بقطع الرخام او الآجر او الخزف او الصدف او السبج يفصل اجزاء متجانسة او مختلفة ويوضع في الكلس على نسب واوضاع مقدرة عندهم يبدو به الحايط للعيان كانه قطع الرياض المنمنمة الى غير ذلك من بنا الجباب والصهاريج لسيح الماء بعد ان تعد

في البيوت قصاع (1) الرخام القور (2) المحكمة الخرط بالفوهات في وسطها لنبع الماء الجاري الى الصهريج يجلب اليها من خارج في القنوات المفضية به الى البيوت وامثال ذلك من انواع البنا وتختلف الصنايع في جميع ذلك باختلاف الحذق والبصر ويعظم عمران المدينة ويتسع فيكثرون وربما يرجع الحكام الى نظر هولاء فيما هم ابصر به من احوال البنا وذلك ان الناس في المدن الكثيرة الازدحام والعمران يتشاحون حتى في الفضا والهوا للاعلى والاسفل وفي الانتفاع بظاهر البنا مما يتوقع معه حصول الضرر في الحيطان فيمنع جاره من ذلك الا ما كان له فيه حق ويختلفون ايضا في استحقاق الطرق والمنافذ للمياه الجارية والفضلات المسربة في القنوات وربما يدعي بعضهم على بعض في حايط او علوه او قناية لتضايق الجوار او يدعي بعض على جاره اعتلال حايطه وخشية سقوطه ويحتاج الى الحكم عليه بهدمه ودفع ضرره عن جاره عند من يراه او يحتاج الى قسمة دار او عرصة بين شريكين بحيث لا يقع معهما فساد في الدار ولا اهمال لمنفعتها وامثال ذلك ويخفى جميع ذلك الا على

(1) Le manuscrit de M. de Sacy porte فصام.

(2) Le même manuscrit porte الغور.

اهل البصر بالبنا العارفين باحوال المستدلين عليهـــا بالمعاقد والقمط ومراكز الخشب وميل الحيطان واعتدالها وقسم المساكن على نسبة اوضاعها ومنافعها وتسريب المياه فى القنوات مجلوبة و مدفوعة بحيث لا تضرها مرت عليه من البيوت والحيطان وغير ذلك فلهم بهذا كله البصر والخبرة التى ليست لغيرهم وهم مع ذلك يختلفون بالجودة والقصور فى الاجيال باعتبار الدول وقوتها فانا قدمنا ان الصنايع وكمالها انما هو بكمال الحضارة وكثرتها بكثرة الطالب لها فلذلك عندما تكون الدولة بدوية فى اول امرها تفتقر فى امر البنا الى غير قطرها كما وقع للوليد بن عبد الملك حين اجمع بنآ مسجد المدينة والقدس ومسجده بالشام فبعث الى ملك الروم بالقسطنطينة فى الفعلة المهرة فى البنا فبعث اليه منهم بمن كمّل له غرضه من تلك المساجد وقد يصرف صاحب هذه الصناعة اشياء من الهندسة مثل تسوية الحيطان بالوزن واجرا المياه باخذ الارتفاع وامثال ذلك فيحتاج الى البصر بشى من مسايله وكذلك فى جرا الاثقال بالهندام فان الاجرام العظيمة اذا شيدت بالحجارة الكبيرة تعجز قدر الفعلة عن رفعها الى مكانها من الحايط فيتحيل لذلك بمضاعفة قوة الحبل بادخاله فى المعالق من اثقاب

مقدرة على نسب هندسية تصير الثقيل عند معاناة الرفع
خفيفا وتسمى الة لذلك بالمينحال (1) فيتم المراد من
ذلك بغير كلفة وهذا انما يتم باصول هندسية معروفة
متداولة بين البشر وبمثلها كان بنا الهياكل الماثلة لهذا
العهد التي يحسب الناس انها من بنا الجاهلية وان
ابدانهم كانت على نسبتها في عظم الجثمان وليس
كذلك وانما يتم لهم ذلك بالحيل الهندسية كما ذكرناه
فتفهم ذلك والله يخلق ما يشاء *

Nota. On souhaiterait que les savans qui sont à portée de consulter d'autres manuscrits d'Ibn-Khaldoun, voulussent collationer sur leurs exemplaires ce chapitre, et les autres morceaux qui pourront être insérés dans le *Journal Asiatique*, et indiquer les variantes au Président de la Société. On attacherait surtout de l'intérêt à connaître celles des manuscrits de Vienne, de Rome, de Pétersbourg et de Leyde : on prend la liberté d'appeler sur cet objet l'attention de M. de Hammer, de M. l'abbé Lanci, de M. Fræhn et de M. Hamaker.

Mémoire sur les premières relations diplomatiques entre la France et la Porte.

Dans l'Histoire générale et raisonnée de la diplomatie française de M. de Flassan, il n'est question d'aucune mission française à Constantinople avant

---

(1) M. de Sacy pense qu'il faut lire محيال *instrument de mécanique*, علم الحيل *la science de la mécanique.*

l'an 1535 où, d'après cet écrivain, le premier traité de commerce aurait été conclu entre la France et la Porte, par M. Laforest. Le résumé de ce traité n'est point tiré des archives de la secrétairerie d'état; il est extrait d'un manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, intitulé *Traités faits avec les Turcs*.

Il est à supposer que, dans les archives du royaume, il n'existe aucune pièce diplomatique de ce tems, car M. de Flassan, qui avait l'occasion de les consulter, en aurait tiré sans doute les éclaircissemens nécessaires pour donner la véritable date de ce traité, et surtout pour vérifier l'existence supposée d'un traité d'alliance, « traité, est-il dit dans la note » de l'histoire générale, dont on n'a point la minute » ou l'instrument original, et qui n'est connu que par » ses effets (1) ».

C'est par les archives vénitiennes et par les historiens ottomans, qui s'accordent parfaitement avec les rapports des ambassadeurs vénitiens, que je vais suppléer au silence, sinon des archives françaises, du moins de M. de Flassan, et que je vais montrer,

Premièrement : Que le traité dont M. de Flassan a donné le précis, et qui offre au reste tous les caractères de l'authenticité, porte cependant une fausse date; qu'il n'a jamais pu être conclu en 1535, à Constantinople, avec le grand-visir Ibrahim, qui se

(1) *Histoire générale et raisonnée de la Diplomatie française*, première édition, p. 363. Il n'y a rien de changé dans la seconde édition, que j'ai consultée, mais que je n'ai pas sous la main.

trouvait alors en Perse, et que sa véritable date est février 1536;

En second lieu: Que le traité d'alliance qu'on suppose avoir été conclu en 1537, et qui n'est connu, dit-on, que par ses effets, n'est d'après toutes les probabilités que le traité de 1536;

Troisièmement : Qu'avant la mission de Laforest, il y en a eu trois autres de François Ier à Souleïman I, (et non pas II, car le prince de ce nom, fils de *Bayazid* ou Bajazeth, n'a jamais été reconnu pour sultan par les Turcs), et deux autres encore entre la mission de *Laforest* et celle de *Rincon* (en 1540), de sorte qu'à dater de l'an 1525 jusqu'en 1540, il y a eu au moins six missions de François Ier à Souleïman au lieu des deux seulement dont l'Histoire de la diplomatie française fait mention.

Avant d'entrer en matière, je dois parler d'une source de l'histoire vénitienne de ces tems, source du plus grand prix, et dont l'existence même a échappé à la connaissance de M. le comte Daru. C'est le grand ouvrage de *Marino Sanudo* (1), en cinquante-

(1) Il y a eu trois *Marino Sanudo*, historiens vénitiens; le premier est l'auteur du *Liber secretorum fidelium crucis*, publié par Bongars dans le second volume des *Gesta Dei per Francos, Hanoviæ* 1611, in fol.

Le second était fils de Léonard et de Lucrece Venier, et est auteur d'une Chronique des Doges, qui va jusqu'au doge Barbarigo, élevé à cette dignité en 1496; cet ouvrage a été publié par Muratori, et inséré dans le XXIIe tome des *Script. rer. italicarum.*

Le troisième, également fils de Léonard, mais né de Barbarella Memmo, est l'auteur des Commentaires de l'histoire de son tems,

huit gros volumes *in-folio*, dans lequel se trouvent les extraits de tous les rapports des ambassadeurs vénitiens, les protocoles des conseils des dix et *deipregadi*, les instructions données aux ambassadeurs, les rapports des consuls, les traités publics et secrets, depuis l'an 1496 jusqu'en 1533. Cet ouvrage, d'une importance majeure, a passé des archives de Venise dans celles de Vienne, où il se trouve actuellement. Ce n'est que par rapport à l'histoire ottomane que j'ai parcouru pendant trois années consécutives, les cinquante-huit volumes de ce précieux recueil, lequel renferme sans doute des matériaux tout aussi neufs, pour l'histoire contemporaine des autres états, qu'il en renferme pour l'histoire de la Turquie. J'y ai rencontré, entre autres choses, plusieurs traités, dont l'existence même a été ignorée par les historiens contemporains, et dont il ne se trouve pas de traces dans

---

qui commencent précisément à la même année 1496, où l'histoire des doges se termine, et va jusqu'à l'an 1533. « Questa opera voluminosa (pour me servir des propres termes de mon digne ami, M. le conseiller Rebrio, bibliothécaire de Saint-Marc, qui m'a donné cette notice), Questa opera voluminosa, circonscritta al breve periodo di » 38 anni, abbraccia le cose tutte, che succedevano à Venezia gior- » nalmente, non escluse le più minuziore, oltre le importante gover- » native e le carte pubbliche, e con le discussioni che succedeano nel » senato e nel gran consiglio. L'autografo si conservo sino all' anno » 1797 negli archivi, dai quali passò nella biblioteca à merito del con- » sigliere Morelli, che cerco salvarlo, onde non passasse in mani » privati, siccome erasi tentato, e nell' anno 1805, 4 giugno, in ub- » bidienza al governativo decreto, 16 maggio dell' anno istesso, passò » in cotesti archivi Cesarei (di Vienna) dove fu attualmente ritrovato. » Niente però esiste à stampa di queste autore. »

le guide diplomatique de Martens. Enfin, je suis persuadé que non-seulement l'écrivain futur d'une histoire vénitienne, mais quiconque s'occupe de recherches historiques sur le demi-siècle que cet ouvrage embrasse, ne le consultera pas avec moins de fruit que je ne l'ai consulté pour l'histoire ottomane.

La première mission de François Ier à Souleïman, eut lieu en 1525, immédiatement après la bataille de Pavie. En passant par la Bosnie l'envoyé fut assassiné avec douze hommes qui l'accompagnaient, comme on va le voir par les plaintes que le second envoyé adressa à la Porte, contre le gouverneur de Bosnie, quand il fut arrivé à Constantinople vers la fin de la même année. Voici les propres termes du précis du rapport officiel fait par Pierro Bragadin, ambassadeur vénitien à Constantinople, le 6 décembre 1525, et qui se lit dans le onzième volume du recueil de Marino Sanudo.

« Zonse di lè uno ambasador del rè di Franza, ve-
» nuto senza presenti, qual avuto audienza dal signor;
» intende ha ditto che veniva uno altro ambasador
» del detto rè, il qual dal sangiac di Bessina erra sta
» morto, e toltoli il presente che portava, e amazzato
» con 12 uomini, di cui erra il bastardo di Cypro (1).
» aveva à donar al signore uno carbon (*escarboucle*
» *ou rubis*) di gran valuta, una cintura zorilada e due

(1) J'ignore qui peut avoir été le bâtard de Chypre qui se trouvait parmi les douze personnes assassinées : peut-être les histoires contemporaines de France donnent-elles là-dessus quelques lumières.

» candelluri d'oro, che portava ducati X mile, e un
» paio di cavalli di 2000 duc. »

Avant de rapporter le passage de la correspondance vénitienne, qui regarde l'audience donnée à l'envoyé qui portait cette plainte, nous observerons que les historiens ottomans gardent un profond silence sur cet assassinat du premier envoyé de François Ier, mais que dans le rapport officiel des deux ambassadeurs de Ferdinand Ier à la Porte, en 1533, il y a deux passages extrêmement remarquables, dont l'un non-seulement confirme la vérité de la mission, que nous disons avoir eu lieu immédiatement après la bataille de Pavie, mais donne même des détails sur son objet, et l'autre jette quelque lumière sur le sort de ce précieux rubis, dont le premier ambassadeur était porteur, et qui lui avait été pris avec les autres présens dont il était chargé. Dans la relation générale des deux ambassadeurs, qui étaient *Jérôme de Zara*, frère de *Niclas Jurissich*, le brave défenseur de *Guns* et *Cornelius Scepper*, natif, à ce qu'il dit dans une conversation avec le grand-visir, d'un province limitrophe de la France, il y a une très-longue et très-intéressante conversation avec le grand-visir *Ibrahim*, le même qui a porté les armes de Souleïman jusque devant les murs de Vienne. En faisant le récit des causes qui avaient amené la campagne de *Mohacz*, Ibrahim dit :

« *Post hæc tempora accidit, quod rex Franciæ*
» *captus fuit. Tunc mater regis ad ipsius Cæsaris*
» *Turcarum majestatem scripsit hoc modo : Filius*

» *meus rex Franciæ captus est à Carolo rege His-*
» *paniæ, speravique ipse liberaliter ipsum dimitteret,*
» *quod non fecit, sed injuste cum eo egit. Confugi-*
» *mus ad te magnum Cæsarem, ut tu liberalitatem*
» *tuam ostendas, et filium meum redimas. Tunc*
» *magnus Cæsar commotus et iratus Carolo Cæsari.*
» *cogitavit omni modo ipsi inferre bellum.* »

Le second passage, qui regarde le rubis, est le suivant, proféré également dans la suite de la conversation par Ibrahim Pacha : « *Etiam, inquit, iste rubinus,*
» *et ostendit quendam rubinum magnum, fuit in*
» *dextra Regis Francorum, quando fuit captus, et*
» *ego illum emi.* »

Il est plus que probable que ce rubis est le même dont le premier ambassadeur avait été dépouillé; et, à en juger par l'impunité du beg de Bosnie, qui fut cité à Constantinople sur les plaintes du second ambassadeur, il n'est point invraisemblable que le grand-visir ait partagé avec le gouverneur le butin de l'assassinat, ou que le gouverneur ait acheté avec ce rubis son impunité.

Par ce que le grand-visir a dit aux ambassadeurs de Ferdinand, relativement à la première ambassade, il paraît qu'elle avait été envoyée par la reine-mère, et non par le roi, ce qui d'ailleurs est très-probable, parce que François I[er], prisonnier, aurait difficilement pu envoyer, à l'insu de Charles V, une ambassade en Turquie avec d'aussi riches présens.

L'autre passage des rapports vénitiens qui regarde la mission de l'envoyé français, chargé de porter des

plaintes de l'assassinat du premier, se trouve dans le rapport de l'ambassadeur *Pierro Bragadin*, du 2 février 1326, dans le XLI volume du recueil de Marino Sanudo :

« L'ambasador di Franza e sta expedito ; li hanno » donato aspri X^m, et una veste d'oro, e fatto li il » scritto con bolla d'oro, inconsueto, in uno sacho » di Carmesin, cosa inaudita à farsi. El Sangiaco di » Bossina che doveva venir di qui, per caussa dipen- » dente del ditto ambasador, è zonto, e hà fatto bona » scusa ».

Voici donc le premier ambassadeur de François Ier, qui soit venu jusqu'à Constantinople, distingué d'une manière si éclatante dans la forme de ses expéditions, que l'ambassadeur de Venise en réfère à son gouvernement comme d'une chose inusitée et inouie; le don de dix mille aspres, c'est-à-dire, de deux cents ducats, d'après le cours d'alors (1), devait peut-être servir aussi à faire agréer les excuses du Sandjak de Bosnie.

Voyons maintenant les passages des historiens otto-

---

(1) Menavino ; Hier. Lasky, *historia arcana legationis nomine regis ad Solymanum Turc. imper. suscepta*, *a.* 1557, dans Bel. *Apparatus ad hist. Hung.* 1735, p. 159, et Steph. Katona, *Histor. crit. regum. Hung.* vol. XX, p. 260. Ibrahim y est représenté calculant les dépenses de chaque mois, à 28 *yuk*, c'est-à-dire 2,800,000 aspres, ce qui fait, ajoute-t-il, 56,000 ducats. C'est faute d'avoir devant les yeux, le changement continuel du cours de l'argent, que les auteurs des écrits qui traitent de la Turquie, donnent tant de fausses évaluations de monnaie, parce qu'ils les calculent sur le pied d'une époque postérieure ou antérieure à celle dont il s'agit.

mans, qui parlent de la première ambassade française arrivée jusqu'à Constantinople.

Solakzadé, après avoir parlé tout au commencement du chapitre qui traite de la bataille de *Mohacz*, des guerres de Ferdinand I[er], de Charles V et de François I[er], continue en ces termes : « Enfin, le roi de France » ayant été battu (par Ferdinand), avec l'aide du roi » d'Espagne, et ayant perdu quelques châteaux, il se » mit à fuir, et fut enfermé (par Charles) dans un » de ses châteaux forts. Pour se venger de son en- » nemi, il (François) ne trouva point d'autre remède, » que d'avoir recours au Padichah de l'islamisme. Il » envoya à la Porte fortunée un ambassadeur, et le » contenu de sa très-humble lettre portait : « *Si le roi* » *d'Hongrie essuyait quelque échec de la part du* » *grand empereur, nous nous opposerions au roi* » *d'Espagne, et nous prendrions notre revanche.* » *Nous prions et souhaitons que le grand empereur* » *du monde nous fasse la grâce de repousser cet or-* » *gueilleux, et nous serons dorénavant le serviteur* » *obligé par les grâces du grand empereur, maître* » *du siècle.* » Le grand Padichah, ému de miséricor- » de, résolut de faire la guerre à ce roi rempli de » mauvaises dispositions, comme on va voir (1). »

---

(1) اخرالامر اسپانیه قرالی معاونتی ایله فرانسه قرالی منهزم اولوب نیجه قلعه لری آلنوب خرار ایدرک بر حصار استواری وارایدی ناچار کلوب انی تحصن ایلدی و خصمندن انتقام

La troisième ambassade de François I[er] à Souleïman, égalcment attestée par les archives vénitiennes et les historiens ottomans, est celle du capitaine Rincon, le même qui, envoyé pour la seconde fois en 1540, fut enfin assassiné avec son compagnon Frégoso, sur le Pô, lorsqu'il devait retourner pour la troisième fois vers Souleïman. Comme l'ambassadeur de Venise, *Pierro Zen*, a mis par écrit une conversation qu'il a eue avec Rincon relativement à la réception de celui-ci à Belgrade, nous renvoyons ce récit à la fin de nos recherches sur cette troisième ambassade, et nous commençons par les extraits des historiens ottomans, qui comme de raison, attachent un haut prix aux honneurs extraordinaires avec lesquels cet ambassadeur

---

الهغره پادشاه اسلام استانه سنه التجادن غیری بر چـاره
بولمیوب سدۀ سعادته ایلچی کوندروب عبودیت نامه سنده
تحریر اولنان بوکه انکروس قرالی پادشاه با اقبال طرفندن
بر کوشهال کورمك اولورسه بیز اسپانیه قرالنه مقابل اولوب
انتقامیز آلوردق رجا و تمنامز اولدرکه اول مغرورڭ دفعنه
سلطان جهاندن عنایت اوله بعر الیوم بز دخی صاحب
قران زمان اولان پادشاه سامی مکان حضرتلرینـڭ بندۀ
احسانی اوله لم دیو تضرع ونیاز ایتهکین سلطان کریم انشان
دخی ترقم ایدوب منوال آتیة البیان اوزرۀ اول بدمکانـڭ
اوزرینه سفر ایتهکی مقرر قیلدی *

fut reçu au camp de Souleïman qui marchait alors au siége de Guns en 1532. Nous ne craignons pas qu'on nous reproche de multiplier sans nécessité ces témoignages, vu l'importance de quelques-unes de nos sources et du cérémonial qui fut observé, ainsi qu'elles l'attestent, dans cette occasion.

Voici d'abord ce qu'en dit le même Solakzadé au chapitre qui a pour titre : *Expédition du sultan en Allemagne*, عزم سلطان بالامان en 1532.

« C'est là (à Belgrade), qu'arriva un ambassadeur » de la part de François, *Padichah* de la France, et » comme il persistait dans son ancien dévouement » pour la sublime Porte, on redoubla d'égards pour » lui (1). »

Aali, un des historiens les plus estimables par son impartialité, racontant la campagne de Guns, dit de même :

« Le 18 *du mois de zilkadé* (21 juin), arrivèrent » des ambassadeurs du roi de France, François, qui » était maître de grands biens et de braves cham» pions, et possédait un vaste pays ; il avait un pou» voir considérable sur mer. Ils furent témoins de » cette grandeur et de cette magnificence, de tant

---

(1) اول محلده فرانسه پادشاهی اولان فرانجسقودن دخی ایلچی کلوب قدیمی آستانه علیایه صداقت واخلاص اوزره اولمغین اضعاف ومضاعف رعایتلر قیلندی *

» de gloire et de puissance, et après qu'ils eurent reçu » leur réponse, on entra à Belgrade (1). »

Mustafa Djelalzadé, nommé *le grand Nichandji* (secrétaire d'état pour le chiffre du sultan), pour le distinguer de deux autres *Nichandji* qui ont écrit une histoire ottomane, dont l'un est appelé *le petit* et l'autre *le moyen*, dit, dans le chapitre où il traite de la même guerre d'Allemagne :

« En attendant, arriva l'ambassadeur du susdit » *Padichah* de France, au camp impérial, et il fut » reçu suivant les formes usitées, de S. A. le Pacha » (le grand-visir Ibrahim) rempli de bonnes qua- » lités et distingué par d'excellentes actions. Après » qu'on eut pris connaissance de l'objet de sa mis- » sion, un divan impérial fut ordonné (2). »

---

(1) ماه مزبورك (ذی القعده) اون سكزنجی كونی فرانسه قرالی فرانجسقو نام صاحب ملك ومال ومالك ابطال رجال بحر جانبندن يد طولاسی و بر طرفندن مملكت عظماسی اولان قرالك دخی ايلچيلری كلدی آنلر دخی بو عظمت وزيب وزينت كوروب و بو شوكت و مكنت و قدرتی مشاهده ايدوب جوابلرين آلوب چكلدكدن صكره بلغراده كلندی *

On ne voit pas bien, par ce passage, ce que c'est que *cette magnificence et cette puissance* dont veut parler l'historien ; mais l'obscurité de ce passage sera éclaircie par les extraits suivans.

(2) بو اثناده مسفور فرانجه پادشاهنك ايلچسی كلوب

Après la description des solennités extraordinaires et de la pompe du camp, le texte de *Djelalzadé* continue ainsi :

« Les ambassadeurs étaient assis hors la tente du » divan.

» S. A. le Pacha commandant (le grand-visir) » parla à l'ambassadeur de France en ami, et aux au- » tres (à ceux de Ferdinand) en lion (1). »

Et puis, après la description de l'entrée du sultan, il ajoute :

« Le roi de France étant sincèrement attaché à la » sublime Porte, généreuse comme la mer; et l'autre

---

اوردوی همایونه ملحق اولوب رسم معهود اوزره حضرت
پاشای محمود الخصال و مقبول الفعال ایله ملاقات ایدوب
خبرلری معلوم اولدقد نصکره دیوان همایون اولماق امر
اولنوب *

Il ajoute ensuite que les Beglerbegs de Romélie et d'Anatolie n'ayant pas encore eu l'avantage de baiser la main du sultan dans cette campagne, furent admis à cet honneur dans cette occasion, et que l'autre ambassadeur (il s'agit des comtes *Lamberg* et *Nogarola*, envoyés de la part de Ferdinand pour arrêter, s'il était possible, la marche rapide de Souleïman), reçut aussi l'ordre de paraître devant le trône. La description de la magnificence du Divan remplit deux grandes pages de mon exemplaire *in-folio*.

(1) ایلچیلره طشره دیوان خانه‌ده اوتوروب حضرت
پاشای امور فرما فرانچه ایلچیسیله دوستانه اول بریسیله
شیرانه کلمات ایدوب *

» roi (Ferdinand) n'y cherchant point son refuge, le » traitement qu'éprouvèrent leurs envoyés respectifs » fut aussi différent. L'ambassadeur de France fut » l'objet des regards et des discours grâcieux de l'em- » pereur, qui s'abaissa au point de traiter son maître » de frère, de *chah*, dans les lettres impériales, avec » lesquelles l'ambassadeur fut congédié. L'autre am- » bassadeur reçut aussi la permission de partir, mais » son départ fut de rechef différé (1) (c'est-à-dire » que les ambassadeurs de Ferdinand furent gardés » prisonniers). »

La description fleurie de l'historien Ottoman, que j'ai omise dans ces extraits, est d'autant moins à regretter qu'un autre témoignage beaucoup moins sus-

---

(1) مسفور فرانجه قرالنك عتبهٔ دریا نوال جانبنه اخلاصی
صداقت اوزره اولوب اول بیرینك التجاسی غیری واقع
اولمغین فرانجه ایلچیسی بخطاب عنایت شمول شاهانه
ایله مشمول ومنظور اولوب منزلهٔ خلّت ودربهٔ اخونده تنزیل
اولوب نامهٔ میمون نامیده خطاب مستطاب شاهانه دن
بهره وارقلنوب حسن اجازت همایون ایله کندوبه ارسال
اولندی اول برسینه دجی اجازت بیور لمشیدی لکن کبرو
تاخیر اولندی *

Il y a un article tout aussi long dans *Solakzadé*, sur cette audience solennelle donnée à Belgrade; je le passe sous silence, d'abord parce que *Solakzadé* se trouve aussi à la Bibliothèque du Roi à Paris, et ensuite parce qu'il ne dit rien autre chose que *Djelalzadé*.

pect, parce que l'écrivain n'a consigné que des faits, sans les amplifier par des fleurs de rhétorique, atteste la même chose, mais avec beaucoup plus de simplicité. Je veux parler d'une des sources les plus rares et les plus précieuses de l'histoire du règne de Souleïman : c'est le Journal de ses campagnes, dans lequel, jour par jour et marche par marche, les noms des stations se trouvent consignés avec les principaux évènemens (1). Il contient en outre tous les *fath-namé*, qui répondent aux *litteræ laureatæ* des Romains, écrits après les principales victoires à différens souverains, et aux gouverneurs ottomans; enfin toutes les lettres échangées par les différentes ambassades turques et persannes, entre le sultan et le schah, à l'occasion de la guerre civile qui avait éclaté entre le premier et son fils.

Voici ce que le journal de la cinquième campagne de Souleïman, en 938 et 939 de l'hég. (1532 de J.-C.), contient sous la date du 5 et du 6 juillet, à Belgrade.

Vendredi, le 2 zilhidjé (5 juillet).

« On tint un divan, avec le même cérémonial avec » lequel fut reçu, lors de la campagne de Mohacz, » le roi Zapolya, qui baisa la main de l'empereur : tout

(1) Le superbe exemplaire que j'en possède est du plus grand *in-folio* (18 pouces de longueur sur 12 de largeur). Il contient 278 feuilles : il en manque une trentaine, parce que l'ouvrage complet en avait, comme on le voit, par la pagination des deux derniers feuillets, 309 ; il est de la plus belle écriture. On peut juger par ce volume que la masse des matériaux qu'il contient égale leur importance.

» fut arrangé de la même manière. L'ambassadeur de » France baisa la main, et les ambassadeurs envoyés » par Ferdinand (MM. de Nogarola et de Lamberg) » eurent aussi les baise-mains du congé; on fit cependant plus de musique (qu'à la réception de Zapolya). » Toutes les pièces de campagne furent portées à la » tente du divan, et déchargées en réjouissance. »

Samedi, le 3 *zilhidjé* (6 *juillet*).

« Divan pour l'audience de congé de l'ambassadeur » de France, dans le même ordre que celui d'hier. » Cet ambassadeur baisa la main et s'en alla (1). »

---

(1) ٢ ذی الحجة یوم الجمعه

دیوان ایلدیلر سابقا بچ سفرندە مهاج ارایندە قرال یانوش ال اوپدکدە نیچە ترتیب اولنمش ایسە اول اسلوب اوزرە ترتیب اولنور فرانچە ایلچیسی کلوب ال اوپوب وفردندوشدن کلان ایلچلرە اجازت ویریلوب انلر دخی ال اوپدی اولکی ترتیبدن زیادە طبل خانە چالنوب و نە قدر ضرب زنلر وارسە دیوان خانە یە کتوریلوب اتیلوب شنلك اولدی

٣ ذی الحجة یوم السبت

فرانچە ایلچیسنە اجازت و بریلدیکی اجلدن دیوان اولوب دونکی ترتیب اوزرە ترتیب اولنوب ایلچی مذکور کلوب ال اوپدی کلدی *

Pour ce qui regarde le cérémonial avec lequel Zapolya fut reçu

L'ambassadeur de France (Rincon) (1) fut donc reçu avec des honneurs royaux, et dans les lettres de créance le roi François fut traité, par le sultan, de frère et de *padichah*. C'est de ces lettres, et de celles auxquelles elles servirent de réponse, que parla le grand visir Ibrahim, dans la conférence ci-dessus citée, qu'il eut avec les ambassadeurs de Ferdinand, lesquels, l'année suivante (1533), conclurent la paix avec la Porte, non pas au nom de Ferdinand, mais au nom de Charles V, dont ils avaient aussi apporté des lettres. Le grand visir se formalisant au nom du sultan, de ce que non seulement Charles V prenait dans ces lettres le titre de roi de Jérusalem, mais encore avait mis le nom de Ferdinand avant celui de Souleïman, leur dit ces paroles :

« Rex autem Franciæ, inquit, longe majore modestia » usus est, et vere regali, eo quod in litteris suis *novi-* » *ter*(l'année précédente) scriptis, dum essent in Hun- » garia, ad dominum suum magnum Cæsarem, sub illis » subsignet solum *Franciscus rex Franciæ*. Unde ma- » gnus Cæsar, ut ulli honorem faciat, ne nobilitate et » generositate ab eo vinceretur, nomen suum non po-

---

comme roi de Hongrie, on peut le voir dans les historiens de Hongrie, dans Istuanfi, *lib. X* ; dans Zermeghy *apud* Schwandtner *scriptores minores*, et après eux dans le plus récent, *Fessler*, t. VII, p. 425.

(1) Istuanfi, *lib. XI*, nomme aussi *Rincon* en passant, à l'occasion de la campagne de *Guns* ; mais il se trompe en croyant que ce ne fut que dix ans plus tard (1542), qu'il excita Souleïman à porter ses armes en Hongrie.

» suit in litteris suis, sed simpliciter ad eum scripsit » tanquam ad intimum fratrem. Præterea jussimus » Barbarossam, ut non solum non molestet subditos » regis Franciæ, sed ipsi regi Franciæ tam sit obediens » quam est magno Cæsari, viaque qua ipse jusserit » exequatur. »

De retour à Constantinople, Rincon eut une conversation avec l'ambassadeur de Venise, lequel joignit à son rapport un précis de cette conversation, qui se trouve dans le LVIe volume du *Recueil* de Marino Sanudo. Je le transcris ici tel qu'il se trouve dans le manuscrit, sans rien changer au langage ni à l'orthographe, à quelques mots près qu'il m'a été impossible de déchiffrer, car la main de l'auteur est une des plus mauvaises mains d'Italie que j'aie jamais vues.

Summario della relatione del capitano Rinconi stato oratore del Rè Xmo al Sgr. Turco fatta familiaremente.

Che havendo il Turcho havuto notitia ch' era à Ragusi arrivato, mandato ebbe carri con molti cavalli, e che nel camino vicino al campo fù incontrato dalli senza chi, e che giunto in campo trovo che soprà tutti i padiglioni et tende erano stati posti; poi andarono un l' uno per segno di honorarlo, et poi per la medesima causa furono sbarrati 4m (4000) archebusi, che tanta l'archibuseria della guardia del Turcho, et tutte le artillerie grosse e minute che dice essere grandissimi, e che el tirare durò per bon pezo; che la matina seguente essendo condutto al padiglione del Turco, lo trova sedente in maestà, circondato dà più

di sosanta Turchi di grande extraction, che erano tutti Viziri Bacha, e poi che esso havuto indosso una veste da Turco che se erra messo guel giurno, essendo cosi costume che chi và la prima volta alla presenza di quel signore, et in capo havea la baretta el suscritto alla Christiana, e per che paresse difforme il vestito cosi, o pur forze per altu mosse, nel appresentarsi; reso il Turcho el.......................... ... le debite ceremonie; gli fù dato un interpetro al quale expose la commission sua; lo interpetro la reze ad Abraimbassa et Abraim al Turco; et che la risposta, gli fu resa per il medesimo ordine, cioè in Turcho, tradotta al Abraim, et Abraim allo interpetro, et lo interpose lui, et cosi negotiò quel giurno, quanto ebbe dà negotiar. Dà poi se ne andò per el campo turchesco, quale riferisse che piglia nello allogiamento delle miglie XXX di paese, per la moltitudine della gente, e ch' el ordine loro e bellissimo nel allogiare, e che ivi non si faceva damno ne disonesta alcuna, talchè li vivandieri poi fino alle donne portarono per intro con quella sigurezza e andavano.... le coze sue, che si andassino in questa città di Venezia, e che nel caminare, nel quale oservano bon ordine, non facile danno pur di una spiga di grano, et trovi che il vivero era più largo et più abondante d' ogni cosa che non è quì in Venezia, e che quelli che erano diputati alla justizia, la mantenevano di sorte, che non si potea desiderar meglio, concludendo che, nelli costumi e nelli boni portamenti, a lui pare che li christiani siano li Turchi, e li Turchi li christiani.

Riferisse anche che trà loro non si senti otrepito ne rumore al mondo, e che trà loro è tanta grande la obedienza, che maggior non si potrebbe dir; della cavaleria, dice, hanno assai, et il....... delli homini da....... tanto circa lo rumore quanto allo aspetto, e che suo..................... e che della cavaleria non sia meno di 500^m^ (500,000) cavalli, e che il Turco si trova avere da 8000 cameli, di quali disegna valersi in fronto della cavaleria di......sapendo per esperienza, che dà cavalli non usi a vederli si spaventano mirabilmente del aspetto loro e che si sollicitava il caminar per esser il Turcho......credere che Cesare non fosse provisto, e che il più che si fermarebbe in Buda sarebbe un giurno, per andare di lungo a Vienna alle quale trovandola....... che lasciarebbe un asedio discreto, che quella gente non potesse esser, e che forse anderebbe alla volta di Austria con intenzione di andare a trovare in persona di Cesare col quale designava, secondo si era lasciato intendere, voler far una bona guerra, purchè sua maestà uscisse alla campagna; ma altramente volea far al peggio che el sapesse et potesse, e che finalmente tanto era grosso l' esercito, che non potea si non tener non solo per difficile ma per impossibile, che Cesare restasse........alla campagna; ben dice, parerli impossibile che un tanto esercito si possa incaminare in quelli paesi; questo e tutto quello che ho parlato (*ajoute l'ambassadeur*) col oratore di Franza; ho ritirato la sustanza; si scorse alcuni altri particolarità la quale non facendo à proposito non ecrivo: il

qual capitano ricurre soprà sodetto una sera quì col oratore di S. M. col quale venuto à parlamento delle cose turchesche, gli hà trà altre cose riportato questo annotato di sopra.

Aux 50,000 chevaux près, qui doivent être réduits tout au plus à la moitié, ce rapport n'a rien d'exagéré; il s'accorde parfaitement, même pour ce qui regarde la bonne discipline de l'armée de Souleïman, avec ce qu'en disent Paul Jove et les autres historiens du tems. Le Journal des campagnes de Souleïman marque à différentes reprises, les exécutions des soldats, qui avaient volé, gâté des moissons ou fourragé sans permission. Les troupes réglées de l'armée de Souleïman étaient mieux exercées, mieux disciplinées et mieux approvisionnées que les armées de Ferdinand, composées d'Espagnols, d'Allemands, d'Italiens et de Hongrois mal disciplinés, et quelquefois aussi mutins que l'étaient, même sous Souleïman, les janissaires; aussi Souleïman a-t-il conquis la plus belle partie de la Hongrie, et poussé ses courses jusqu'aux portes de Vienne.

Nous arrivons à l'an 1535, dans lequel, d'après la date erronée du manuscrit de l'Arsenal, le premier traité d'amitié aurait été conclu entre François Ier et Souleïman, par l'ambassadeur Laforest et le grand visir Ibrahim. Le Journal de la sixième campagne de Souleïman contient deux preuves du contraire, l'une négative, l'autre positive. Ce Journal raconte tous les évènemens de la marche et de la campagne, jour par jour, depuis la sortie du sultan de Constantinople,

jusqu'à sa rentrée, c'est-à-dire pendant l'espace de deux ans et demi, depuis le 11 zilhidjé 940 (11 juillet 1533), jusqu'au samedi 14 redjeb 942 (8 janvier 1536), jour où le sultan et le grand visir rentrèrent ensemble à Constantinople. Pendant tous le mois de février 1535, où ce traité, suivant M. de Flassan, aurait été conclu à Constantinople avec Ibrahim, celui-ci et le sultan se trouvaient dans leurs quartiers d'hiver à Bagdad. Ceci est la preuve négative, voici maintenant la preuve positive. Le mercredi, 23 de zilhidjé de l'an 941, c'est-à-dire le 26 mai 1535, il est dit au défilé d'Imanchah (en Azerbeïdjan) (1) :

« Des courriers arrivèrent de la part du *beglerbeg* » de Roumili, qui amenèrent l'ambassadeur du roi » de France. » Or l'ambassadeur de France, ou l'un de ses secrétaires, n'étant arrivé au camp du sultan et du grand visir qu'au 26 mai 1535, le traité en question n'a pu être conclu avec ce dernier en février.

Le traité dont parle le manuscrit de l'Arsenal, conclu avec Ibrahim, n'a donc pu être conclu avec ce dernier qu'au mois de février 1536. Ce fut même le dernier acte historique de ce grand homme d'état, Grec de naissance, qui porta les armes victorieuses de Souleïman jusque devant les murs de Vienne. Il fut assassiné comme César, dont il connaissait les

---

(1) روم ایلی بکلر بکسی طرفندن اولاقلر کلوب فرانجه ایلچیسی کتوردی *

Commentaires, et auquel il aimait tant être comparé, le 15 mars de la même année.

Ayant prouvé que la véritable date de ce traité d'amitié est celle de l'an 1536, et non pas 1535, je vais montrer le peu de vraisemblance qu'il y ait eu un nouveau traité d'alliance conclu l'année suivante, *traité qui n'est connu que par ses effets*, dit M. de Flassan. D'abord il n'y en a pas de traces dans les historiens ottomans, lesquels racontent avec tant de fidélité les premières liaisons entre François Ier et Souleïman, commencées dès l'an 1525, puis cimentées par tant de distinctions pendant la campagne de 1532; mais voyons quels sont les effets dont les historiens ont cru pouvoir déduire l'existence de ce traité; ce sont l'armement de la flotte turque et son débarquement dans la Pouille. Nous avons vu, par les extraits précédens, que Souleïman, dès l'an 1526, avait fait entrer dans les raisons de la guerre d'Hongrie, la demande de secours de François Ier, avec lequel il n'était pas même lié alors par un traité. Il y a plus, l'an 1534, c'est-à-dire deux ans après la mission de Rincon, et deux ans avant celle de Laforest, Barberousse sortit avec quatre-vingts galères de Constantinople, et ravagea les côtes de Sicile et de Naples jusqu'à Fondi. Les mêmes raisons politiques qui avaient engagé Souleïman à faire une descente sur les côtes de Naples, en 1534, suffisaient pour l'y déterminer aussi en 1537, sans qu'il soit nécessaire de supposer l'existence d'un autre traité, que le traité connu d'amitié; on ne saurait donc considérer le ravage des côtes sujettes à la

domination dė Charles V, avec lequel Souleïman était en état de guerre, comme l'effet nécessaire du prétendu traité d'alliance. Dans les archives turques de Venise il existe un Mémoire rédigé dans la seconde moitié du siècle passé, sur toutes les missions turques qui aient jamais été à Venise, avec leur liste, portant ce titre : *Catalogo delle persone spedite à Venezia per parte del gran signore o di qualche commandante ottomano*. A l'an 1536, à la date du 15 janvier, il y est question de la mission de l'interprète de la Porte, Younisbeg. « *Per sollecitare a far lega col Rè di Fran-*
» *cia contro lo imperatore.* » Cette mission coïncide tout-à-fait avec la négociation du traité d'amitié conclu à Constantinople, au mois de février de la même année. Si l'on doit juger de l'existence ou non existence des traités d'alliance par des effets, on doit inférer de cette ambassade de Younisbeg, que Souleïman, excitant la république à se liguer contre l'empereur, avec François Ier, le prétendu traité d'alliance devait déjà alors avoir été conclu, ou avoir été sur le point d'être conclu. Toutefois, pour produire cet effet, il suffisait de la politique naturelle de Souleïman, ou bien du traité d'amitié, lequel se concluait à Constantinople en même tems. Il est enfin très-naturel que les historiens qui avaient des notions vagues sur l'existence d'un traité, sans en connaître précisément ni la date, ni la teneur, aient transformé le traité d'amitié, en un traité d'alliance, et en aient transporté la date de l'an 1536, où il a été conclu, à l'an 1537, où le ravage des côtes d'Italie eut lieu. La

date de 1537 est trop tardive d'une année, comme celle du manuscrit de l'Arsenal devance d'une année la véritable date, qui est 1536. Si en 1537 un traité quelconque avait été conclu entre la France et la Porte, il y aurait dû avoir alors un ambassadeur français à Constantinople, et les annales turques en auraient fait mention, tandis qu'elles n'en disent mot.

De tout ceci, je crois pouvoir conclure qu'il n'y a pas eu de traité d'alliance signé en 1537, et que le traité en question, donné par les historiens comme un traité d'alliance, n'est autre que le traité d'amitié conclu l'année précédente à Constantinople. Selon l'auteur du *Précis des relations de la cour ottomane avec les puissances étrangères*, dans le *Tableau général de l'empire ottoman*, par M. d'Ohsson, l'alliance projetée en 1537 n'aurait eu effectivement lieu qu'en 1542 (1), et aurait été négociée par le capitaine Paulin, qui s'embarqua ensuite sur la flotte de Souleïman, pour faire, conjointement avec Barberousse, une descente en Sicile et le siége de Nice. M. de Flassan n'en dit rien, non plus que les historiens ottomans, et l'existence de ce traité d'alliance, qui devait avoir été conclu en 1542, paraît tout aussi imaginaire que celle du traité qui aurait dû être conclu en 1537. C'est probablement encore par les effets qu'on en a voulu déduire l'existence; mais Paulin n'était pas le premier ambassadeur embarqué sur la flotte ottomane. L'historien vénitien *Paruta* nous apprend que, dès

(1) *Tableau de l'empire ottoman*, édit. in-8o vol. VII, p. 471.

l'an 1539, il y en avait eu un embarqué sur les galères turques, qui se rendaient au siége de Castelnuovo (1). Un nommé *Cantelmi* accompagnait cet ambassadeur, qui était probablement M. de Laforest qui retournait. Ce même *Cantelmi*, émigré napolitain (2), revenu de sa première mission, fut envoyé une seconde fois à Constantinople, et passa par Venise pour recevoir les commissions du sénat, qui ne lui en donna aucune (3).

Pour prouver donc le troisième point de ce Mémoire, c'est-à-dire qu'à dater de l'an 1525 jusqu'en 1540, il y a eu au moins six missions de François I[er] à Souleïman I[er], au lieu de deux seulement, dont M. de Flassan fait mention, je n'ai qu'à résumer l'ordre des ambassades et missions mentionnées, dont l'existence est attestée par les historiens ottomans et vénitiens, par les archives de Venise et d'Autriche :

1° L'ambassadeur envoyé par la reine-mère, et assassiné avec toute sa suite en Bosnie, en 1525 ;

2° L'ambassadeur envoyé pour déterminer le sultan à la guerre de Mohacz, en 1526;

3° Le capitaine Rincon, reçu avec des honneurs extraordinaires au camp de Belgrade, en 1532 ;

---

(1) Essendo à ciò sollecitati dal Cantelmi, huomo mandato dal Rè di Francia à Costantinopoli, et dall' ambasciatore francese, che si ritrovava sopra queste galee. Paruta, *historia Venetiana*. lib. X. Venetia, 1605, p. 713.

(2) Essere questo huomo (Cantelmi) Napolitano fuoruscito. Paruta, lib. X, p. 718.

(3) Et il Cantelmi si diparti senza alcuna commissione. Paruta, lib. X, p. 719.

4° L'ambassade du chevalier Laforest, qui a conclu le traité d'amitié, en 1536;

5° et 6° Les deux missions de Cantelmi, en 1539 et en 1540.

Il est possible qu'il y en ait eu une septième, en supposant que l'ambassadeur dont *Paruta* fait mention soit un autre que M. de *Laforest*.

Les historiens ottomans attestent le fait de l'embarquement de l'ambassadeur *Paulin* sur la flotte ottomane, tout aussi bien que les écrivains chrétiens de ce tems; seulement les premiers ne savent rien du long discours que l'historien anglais *Knolles* met dans la bouche du grand visir Souleïman-Pacha, à l'occasion de l'audience de Paulin (1). Le même historien, assez véridique, à ses longs discours près, nous apprend que les présens que l'ambassadeur Paulin porta au sultan, consistaient en un service de table du poids de six cents livres (2), et cinq cents robes et habits destinés à être distribués parmi les pachas.

Il m'a paru inutile, pour l'objet de ce Mémoire, de recueillir ici tous les passages des historiens ottomans qui ont rapport à l'ambassade de Paulin, ambassade dont l'existence n'est point à établir, comme était à établir celle des ambassades antérieures.

---

(1) The sharp oration of Solyman the Eunuc Bassa to Polinus the French Embassador. Knolles, *History the turkish*, I, p. 491.

(2) A cuptoord of plate curiously wroughts in weight 600 pounds, and five hundred rich garments of all sorts of silk and scarlet to be bestowed upon the bassals and other great courtier. Knolles, I, p. 490.

Miroir des pays ou relation des Voyages de Sidi Aly fils d'Housaïn, nommé ordinairement Katibi Roumi, amiral de Soliman II, traduite sur la version allemande de M. de Diez, par M. MORIS.

(Suite.)

XIV. *Récit de ce qui s'est passé dans l'Yrak persan.*

Enfin nous entrâmes dans le pays d'*Yrak* عراق, pour venir à *Bistam* بسطام, sur le penchant de la montagne *Damawend* دماوند, c'est-à-dire dans le *Mazanderan* مازندران, où nous allâmes visiter les tombeaux de l'imam Aftakh, du scheikh Bayazid-Bistami et du scheikh Abou'l-Hasan-Khourkani. Le jour suivant, nous étant remis en route, nous arrivâmes à *Dakhan* داخان (1). La nuit de notre arrivée, un de nos compagnons, nommé Ramazan-Boulouk-Baschi, homme religieux et consciencieux, eut un songe où il vit le scheikh Bayazid-Bistami, accompagné de quarante derwiches, qui disait : « Prions, afin que Mirza » Sidi-Aly (2), avec ses compagnons, retourne dans » sa patrie en bonne santé. » Ils firent en effet la prière, et Ramazan-Boulouk, dans son rêve, imita leur

(1) *Dakhan* est nommée aussi *Damaghan*, comme on le voit par la suite de la relation. Voyez ce que j'ai dit au sujet de ce lieu dans ma traduction du livre de Kabous, p. 623, note 1.

(2) On doit remarquer que l'auteur qui n'a porté jusqu'à présent, que le titre de *mir*, est appelé ici *mirza*, ce qui signifie *prince* ou *seigneur*.

exemple. Il le vit aussi écrire des passeports et les cacheter ; ces passeports contenaient l'ordre de ne point nous inquiéter sur la route. Le lendemain matin je fus prévenu de cette vision, et nous remerciâmes Dieu d'une pareille grâce.

En effet, ces douces paroles donnèrent une nouvelle vie à nos cœurs défaillans. A *Damaghan* دمغان, nous nous rendîmes auprès du tombeau de l'imam Zadeh-Djafar. Nous allâmes ensuite à *Semnan* سمنان, et nous y visitâmes le tombeau du scheikh Ala-eddewlet-Samani.

Nous éprouvâmes en ce lieu beaucoup de désagrémens, parce qu'on voulait nous engager dans des controverses religieuses. Mais je dis à mes compagnons :

« Conduisez-vous suivant le dire : Cache ton or,
» ton départ et ta foi.

» Celui qui a du jugement

» Ne fera jamais connaître sa foi, ni sa marche, ni
» son trésor. »

Ils suivirent mes conseils, et nous partîmes le lendemain. Sur la route je fis encore plusieurs recommandations à mes compagnons, et je les consolai, chacun d'après son caractère et son esprit : « Si vous
» vous rappelez l'expression de Menla-Roumi (1) :

(1) Ce Menla ou Molla Roumi est plus connu sous le nom de Djelal-eddin ; on a de lui un grand ouvrage ascétique, écrit en vers persans. Il vécut à Kouniah sous Ala-eddin, prince Seldjoukide, et mourut en 1273, environ vingt ans avant l'établissement de la monarchie ottomane. Son fils devint également célèbre sous les premiers sultans turcs.

« L'homme pieux ne devient pas pur s'il n'a pas » vidé la coupe.

» Il faut beaucoup de voyages pour mûrir ce qui » est encore acide ;

» Vous verrez que personne n'a plus voyagé que » vous. Puisqu'il en est ainsi vous devez être mûrs. » Il n'est donc pas convenable que des personnes d'un » esprit aussi élevé s'arrêtent aux discours d'hommes » abjects et obscurs ? » Ils prirent aussi en bonne part ce que je leur disais, et suivirent mon conseil.

Nous arrivâmes ainsi à *Rey-Scheheriar* (1), où nous allâmes visiter les tombeaux de imam Abd-oul-Azim et Seyi-Schehriban, épouse de l'imam Housaïn ; que Dieu leur soit favorable. Nous y eûmes des entrevues avec Mohammed-Khodabendé Mirza, fils du schah, et avec le chef des troupes Souwendek-Agha. Le schah avait envoyé auparavant Ismaïl, mirza de Kazwin, dans le Khorasan, c'est-à-dire à *Heri* هري (Herat) ; mais il fut obligé de le rappeler à *Kazwin* قزوين ; car Ismaïl mirza (fils du schah) s'était conduit dans le Khorasan de telle façon que le schah à Kazwin avait fait exécuter un sultan plein de capacité, et que par son ordre le khan Mohammed, à *Herat* هراة, c'est-à-dire à *Heri*, avait aussi fait mourir plusieurs hommes de mérite, appartenant à Ismaïl mirza.

Le schah désirant revoir Mohammed-Khodaben-

---

(1) *Rey Scheheriar* est proprement la ville royale de Rey dans le Khorasan ; on l'appelle simplement *Rey*, et on y ajoute l'épithète *Scheheriar* pour le distinguer d'une autre *Rey*, qui est dans l'Irak persan.

deh, lui avait envoyé le chef des troupes Souwendek-Agha, dont nous avons déjà parlé, et en même tems il rappela Ismaïl-mirza à la cour. Pendant que tout ceci se passait, j'eus une entrevue avec Mohammed-Khodabendeh ; il me parla des bonnes intentions du schah envers le sublime empereur (Soliman I[er]); ce qui calma un peu nos esprits agités. Le lendemain nous continuâmes notre voyage, et dans l'espace d'un demi-mois, c'est à-dire vers la fin du mois de safar, nous arrivâmes devant la capitale de l'Yrak, c'est-à-dire à la ville de Kazwin. Après avoir été annoncés au schah, aucun de nous n'obtint la permission d'entrer dans la ville, mais il nous envoya dans une campagne (un village), connu sous le nom de *Sebzéghiran* سبزه‌كران. L'administrateur du khan, c'est-à-dire son grand visir Masoum-Begh, nous y mit sous la garde du divan begh (juge criminel), nommé Mahmoud-Begh. L'ischik agha (1) vint écrire nos noms, et prendre note, combien nous étions; il enregistra jusqu'aux chevaux qui nous appartenaient, et recommanda à ses gens : « Tenez-vous sur vos gardes pendant la nuit; » nous verrons ce qui arrivera! » Le schah destitua l'administrateur de Meschehed, Gheuktché-Khalfa, et le visir Mir-Mounschi, étant très en colère de ce qu'ils ne lui avaient pas annoncé plus tôt notre arrivée.

En ces circonstances, le chef des Kiptchaks, Aly-begh, qui avait été notre compagnon de voyage, m'envoya le fourier Pir-Aly, pour me dire : « On ne

(1) C'est une espèce de Chambellan. Voy. plus haut, t. IX. p. 194, n. 2.

» conçoit rien aux procédés du schah. Si vous avez » quelqu'argent comptant sur vous, donnez-le moi en » dépôt. Si Dieu vous accorde la délivrance, il vous » sera restitué ; et s'il vous arrive malheur, il vaut » mieux que ce soit moi qui l'ait que vos ennemis. » Je répondis : « Des hommes qui ont tant voyagé ne » portent point de richesses avec eux, et s'ils avaient » craint la mort, ils ne seraient pas venus jusqu'ici. » Dans les paroles éternelles du sublime koran, il est » dit : *Lorsque le terme de leur vie sera atteint, ils » ne pourront ni le retarder d'une heure, ni l'avancer.* » *Nous avons cru en lui, et lui avons été fidèles* (1). » De même, dans cette circonstance, Dieu ne lais- » sera pas succomber celui qui ne doit pas mourir. » Je fis faire cette réponse à Aly-Begh, et m'adressai ensuite à Dieu. Il s'en suivit que le schah vit dans la bourse les ordres supérieurs et les lettres que les empereurs nous avaient données. En outre, les princesses augustes qui nous avaient accompagnés dans notre voyage, c'est-à-dire l'épouse du schah et l'épouse de Bahram-Mirza, interposèrent pour nous leur témoignage. « Ces gens souffrent à tort, disaient-elles ; » nous avons appris à les connaître tous, pendant la » route. » Moi-même je composai une pièce de vers que j'envoyai au schah :

« Si le schah (le roi) des héros s'était élancé sur le Duldul (2) fougueux un jour de bataille,

---

(1) Koran, sur. 7, v. 35.

(2) *Duldul* était le nom d'un cheval de Mahomet ; quelques-uns prétendent que c'était un mulet. Voy. le liv. de Kabous, p. 565, n. 1.

» Ni les Roustems, ni les Isfendiars n'auraient pu résister au Zou'lfikar (1).

» Qui est-ce qui empêche de dire que Dieu le protège?

» Personne n'est généreux qu'Aly; il n'y a pas d'autre épée que le Zou'lfikar.

» Chaque fois que le schah du pays lance son coursier contre les ennemis,

» Tous les chefs superbes sont vaincus, en voyant les coups de son cimeterre.

» Pour décrire ses qualités, il faudrait le nommer la gloire des créatures.

» Personne n'est généreux qu'Aly; il n'y a pas d'autre épée que le Zou'lfikar.

» Il a juré de détruire les mécréans dans les combats.

» En brandissant son glaive redoutable, il a soudain plongé la terre dans des flots de sang.

» L'ange Gabriel a donné aussi en sa faveur le meilleur témoignage.

» Personne n'est généreux qu'Aly; il n'y a pas d'autre épée que le Zou'lfikar.

» Dieu lui a fait présent de la robe précieuse de la valeur.

» Lorsque son sabre dégoutte de sang, le jour qui éclaire le combat en est lui-même étonné.

---

(1) *Zou'lfikar* est le nom de l'épée de Mahomet dont Aly hérita. Katibi, composant son ode dans le dessein de flatter le schah de Perse, fait semblant de croire que ce souverain, qui appartenait à la secte d'Aly, était aussi en possession de son épée. C'est également par le désir de se rendre agréable au roi de Perse, que le poète mentionne Aly et son glaive dans le refrain de chaque stance.

» Tous les anges ont fait des vœux pour lui.

» Personne n'est généreux qu'Aly; il n'y a pas d'autre épée que le Zou'lfikar.

» Des tigres farouches ont dépouillé leur audace, et se sont enfuis devant le lion de Dieu (1).

» Les héros ont demandé grâce devant son épée sanglante.

» Celui qui ceint le sabre pour marcher contre lui, court à une mort inévitable.

» Personne n'est généreux qu'Aly; il n'y a pas d'autre épée que le Zou'lfikar.

» Tout homme qui marche au combat contre le schah de l'Yrak, doit pousser des cris lamentables.

» Lorsqu'il brandit son épée tranchante, les rochers et les pierres même ne peuvent la rassasier.

» Les peuples lui obéissent, et abaissent leur tête jusqu'à la terre.

» Personne n'est généreux qu'Aly; il n'y a pas d'autre épée que le Zou'lfikar.

» Il s'est fait une renommée, et il a acquis à sa porte auguste un nom glorieux dans le monde.

» Il a attaché son épée au ciel; tous les nobles et tous les peuples se sont réjouis (2).

---

(1) Aly fut nommé par Mahomet le *Lion de Dieu*. C'est sans doute à cause de ce surnom que les Persans ont pris pour emblême, la figure d'un lion avec un soleil au-dessus de son dos; on voit souvent ce lion sur leurs monnaies. Le vers de Katibi renferme donc une allusion en l'honneur du schah, protecteur de la secte d'Aly.

(2) Voyez le livre de Kabous, p. 265, note 1.

» Il est devenu le bien aimé de Mourtéza (Aly)!
Voilà ce que Katibi dira toujours :
» Personne n'est généreux qu'Aly ; il n'y a pas d'autre épée que le Zou'lfikar. »

(*La fin à un prochain Numéro.*)

Sur les noms de la Chine.

Le nom de Chine que nous donnons au plus vaste pays de l'Asie orientale, n'y est pas d'un usage général; nous le tenons des Malais, qui appellent cet empire چين *Tchina.* Les pilotes et une partie des matelots qui conduisirent les premiers navires portugais en Chine, étant d'origine malaise, il était tout naturel que les Portugais adoptassent le nom que leurs guides donnaient à la Chine. Les Malais avaient connu les Chinois dès la dernière moitié du troisième siècle avant notre ère, quand *Tshin shi hoang ti* soumit la partie méridionale de la Chine avec le Tonquin, et poussa ses conquêtes jusqu'en Cochinchine. Les peuples des îles Malaises ayant des relations directes avec ces pays, connurent donc dès cette époque les Chinois, qui portaient alors le nom de *Thsin*: les Malais n'ayant pas la lettre *ts* aspirée, prononcèrent ce mot *Tchina*, en y ajoutant un *a*. Il est également constant que les premières relations des Chinois avec l'Inde datent du tems de la dynastie Thsin. Ce nom fut changé par les Hindous en चीन, *Tchîna*, pour la même raison que chez les Malais, car l'alphabet *dé-*

vanagari et ses dérivés n'ont également pas la consonne *ts* aspirée, et en cas de besoin, elle est remplacée par le च *tch*. Dans les livres bouddhistes, la Chine porte aussi le nom de *Tchina;* on l'a même adopté dans les traductions chinoises qui ont été faites de ces livres, et les Chinois ont affecté les deux caractères *Tchi na*(1) à la transcription de cette dénomination étrangère à leur pays. C'est aussi de l'Inde que les Arabes reçurent le mot جين *djin*, comme ils devaient l'écrire n'ayant pas le چ *tch* persan; cependant ils s'aperçurent bientôt, que cette lettre n'était pas tout-à-fait propre pour exprimer le nom de *Thsin*, ils la remplacèrent pour un ص et écrivirent صين *sin*. C'est de cette orthographe que quelques savans allemands, peu au fait de la matière, ont conclu qu'il fallait plutôt appeler la Chine *Sina*, oubliant que dans leur langue maternelle la lettre *S* représentait le *Z* des idiomes dérivés du latin, et qu'elle est beaucoup trop douce pour exprimer le son du *ths* chinois, qui est un *Z* allemand aspiré.

Le nom samscrit de महाचीन, *Maha Tchina*, abrégé dans les dialectes de l'*Hindoustan* en *Matchin* (ماچين), et adopté sous cette dernière forme par les Persans, n'est pas fort ancien; il ne paraît dater que du milieu du XII[e] siècle, époque à laquelle les empereurs de la dynastie de *Soung* furent forcés de se retirer dans la partie méridionale de leur empire, et de

(1) Voyez le dictionnaire chinois, imprimé à Paris en 1813, *tchi* (n°. 3,718) et *ná* (n°. 3,356).

céder les provinces du nord aux *Kin* ou *Djourdjeh*, ancêtres des Mandchoux de nos jours. La partie septentrionale de la Chine garda alors, chez les peuples étrangers, l'ancien nom de *Tchina* ou *Tchin*; tandis qu'auparavant elle avait aussi été appelée *Kathaï*, du nom des *Khitan*, peuple mongols-tongouse, qui y dominaient.

Malgré la configuration informe que Ptolémée donne à la partie sud-est de l'Asie, on reconnaît aisément sur ses cartes la presqu'île au-delà du Gange, le golfe de Tonquin et la côte méridionale de la Chine. Il appelle les habitans de la dernière et ceux du Tonquin Σιναι, *Sinae*, parce qu'ils se trouvaient alors sous la domination chinoise. Leur capitale *Thinæ* (ἡ μητρόπολις Θῖναι) est très-vraisemblablement Canton de nos jours, ou du moins une ville qui existait dans son voisinage, car Canton a changé plusieurs fois de place, comme on le voit par l'histoire de la Chine. Ptolémée a prolongé la côte méridionale de la Chine au sud, tandis qu'elle se dirige de l'ouest à l'est; telle est la cause pour laquelle sa carte est toute bouleversée; il suffit de la retourner pour reconnaître la position de Canton dans *Thinæ*, et le *Bocca Tigris* ou l'*estuaire* du Tigre dans le *golfe des Sinæ* (τῶν Σινῶν κόλπος). On y voit même le *Ta kiang* ou *Si kiang*, sur la rive septentrionale duquel *Canton*, ou la capitale des *Sinæ*, est située. Les notions que Ptolémée avait sur ce pays étaient vraisemblablement plus anciennes que son siècle; ou, ce qui est également probable, le nom de *Thsin* donné à la Chine était déjà général dans

l'Inde, au-delà du Gange et chez les habitans des îles de la Sonde. Cosmas Indicopleustès, chrétien de l'église latine, qui parcourut l'Inde dans la première moitié du VI[e] siècle, nous a laissé une cosmographie chrétienne très curieuse; il y nomme la Chine Τζινίτζα, *Tsinitsa*, la compare avec l'Inde, la Perse et les états romains, et assure qu'on ne naviguait pas au-delà de ce pays; toutefois, dans un autre endroit de son livre, il dit que *Tsinitsa* était entourée de la mer du côté de l'est.

Quoique les anciens, les navigateurs arabes, et les premiers Portugais qui allaient dans l'Inde, eussent adopté le nom samskrit et malais de *Tchîna* pour la Chine méridionale, la partie septentrionale de ce pays ne portant pas le même nom chez les peuples voisins, fut aussi appelée différemment dans l'occident. Sous la dynastie de Han, c'est-à-dire dans les deux siècles avant et après notre ère, les Chinois avaient conquis toute l'Asie centrale, jusqu'aux bords de l'Oxus et du Jaxartes. Ils y avaient établi des colonies militaires, et leurs négocians parcouraient ces contrées pour y échanger leurs marchandises contre d'autres produits venus de la Perse et de l'empire romain. Ils apportaient principalement de la soie et des tissus de cette matière, qui trouvaient un excellent débouché en Perse et en Europe. D'après les auteurs grecs, le mot σὴρ désigne le *ver à soie*, et les habitans de la *Serica*, pays duquel venait la soie. Ce fait démontre que le nom de *Seres* leur venait de la marchandise précieuse que les peuples de l'Occident allaient chercher chez eux. En

Arménien, l'insecte qui produit la soie s'appelle *shê-ram*, nom qui ressemble assez au σὴρ des Grecs. Il est naturel de croire que ces deux mots avaient été empruntés à des peuples plus orientaux. C'est ce que les langues mongole et mandchoue nous donnent la facilité de démontrer. Il en résultera que le nom de la soie, chez les anciens, est véritablement originaire de la partie orientale de l'Asie. La soie s'appelle *sirkek* chez les Mongols, et *sirghé* chez les Mandchoux: ces deux nations habitaient au nord et au nord-est de la Chine. Est-il présumable qu'elles eussent reçu ces dénominations des peuples de l'Occident? D'un autre côté, le mot chinois *see* ou *szu*, qui désigne la soie, montre non seulement de la ressemblance avec *sirkek* et *sirghé*, mais principalement avec le σὴρ des Grecs. Cette analogie frappera d'autant plus, quand on saura que dans la langue mandarine le *r* ne se prononce pas, tandis que cette finale se trouvait vraisemblablement dans les anciens dialectes de la Chine. Mais le mot coréen *sîr*, qui désigne la soie, est tout-à-fait identique avec le σὴρ des Grecs, qui se prononçait aussi *sîr* (1). La soie a donc donné son nom au peuple qui la fabriquait et l'envoyait dans l'Occident. Ainsi les *Seres* sont évidemment les Chinois, dont l'empire était autrefois séparé par l'Oxus de celui de la Perse, quoi qu'en puissent

(1) Il serait curieux de rechercher à quelle époque le mot *silk* a été introduit dans la langue anglaise. Il paraît être le même que le Russe *chelk*, que je crois dérivé du Mongol *sirkek*, fait qui est d'autant plus probable que la Russie est restée pendant long-tems sous le joug des Mongols.

dire des géographes, qui ne savent qu'employer le compas pour chercher l'emplacement des nations.

Les premières colonies chinoises qui vinrent du nord-ouest peupler les pays situés le long du Houang-ho, se trouvaient entourées de peuples presque sauvages, et beaucoup moins civilisés qu'elles ne l'étaient. Elles donnèrent alors à l'état qu'elles venaient de fonder, le nom de *Tchoung koue*, c'est-à-dire *royaume* ou *empire du milieu*. Quelques écrivains chinois assurent que la dénomination de *Tchoung koue* ou royaume du milieu, datait du tems de *Tchhing wang*, second empereur de la dynastie de Tcheou, qui régnait à la fin du XIIe siècle avant notre ère. A cette époque, la Chine était divisée en plusieurs principautés, qui prenaient toutes le titre de royaumes. *Tcheou koung*, oncle de l'empereur, donna au pays de *Lo yang*, dans le Ho nan, où était la résidence du monarque chinois, le nom de *Tchoung koue*, parce qu'il se trouvait au milieu des autres royaumes, qui formaient alors la Chine. Depuis ce tems, ajoutent les mêmes auteurs, la portion de l'empire ou sa totalité, possédée par les empereurs, a toujours porté ce titre.

Cette dénomination s'est conservée jusqu'à présent, et les nations voisines de la Chine l'ont traduite dans leur langues respectives. Les Mandchoux disent *Doulimba-ï Gouroun;* les Mongols, *Doumda-ün oulous;* les Tonquinois, *Djoúa kwok;* les Japonais, *Tsiou kokou*, et les Birmans *Alai praï daï;* tous ces noms signifient *royaume du milieu*.

On pourrait cependant expliquer d'une manière

différente cette épithète donnée à la Chine : *Tchoung*, en chinois, signifie aussi *le parfait milieu moral, qui ne dévie en rien de la rectitude*. Dans cette acception de ce mot, *Tchoung koue* serait le *royaume parfaitement bien gouverné*. Je n'ai pas besoin de réfuter ici l'idée absurde de ceux qui prétendent que les Chinois croient que leur pays est situé au milieu du monde, et que c'est pour cette raison qu'ils l'appellent *Tchoung koue*. Un matelot ou un *couli* de Canton peut, à la vérité, donner une pareille explication, mais c'est à l'intelligence de celui qui le questionne, de l'adopter ou de la rejeter.

Un autre nom par lequel les Chinois désignent souvent leur pays, est celui de *Szu hai* ou des *quatre mers*. On pourrait l'appeler poétique, car il suppose quatre grands amas d'eau environnant la Chine, tandis qu'elle n'est baignée par la mer qu'à l'est et au sud. Des notions vagues de la mer Caspienne, du lac Baikal, et même de l'Océan glacial, peuvent avoir donné lieu à cette dénomination dans l'antiquité.

Le mot *Thian hia*, ce qui est *sous le ciel*, le monde, en mandchou *Abkaï fedjezghi*, et en mongol *Tegriïn dozihn*, est ordinairement appliqué à la Chine, par amplification, comme le mot *orbis* le fut par les Romains à leur empire. Les Japonais prononcent *Ten ka* pour *Thian hia*, et donnent ce nom à leur propre pays.

Une autre dénomination de la Chine est *Chin tan*, c'est-à-dire *aurore orientale*. Elle se trouve dans les livres bouddhistes, et elle est principalement en usage

chez les Japonais, qui la traduisent par *Morou kossi*. D'autres noms chinois de la Chine sont *Tchoung houa* ou la *fleur du milieu*; *Thian tchhao*, l'empire céleste; *Tchoung yuan*, le vaste plateau du milieu.

Les Mahométans de la Chine appliquent à ce pays le nom de *Toung thou* ou *terre orientale*, et donnent celui de *Tchoung koue* à l'Arabie, patrie du fondateur de leur religion.

Communément les Chinois appellent leur empire d'après le nom de la dynastie régnante. C'est ainsi que, dans les tems les plus reculés, ils lui donnaient les noms de *Thang*, de *Yu* et de *Hia*. Les hauts faits des empereurs de la dynastie des *Han* mirent ce dernier nom en usage, et depuis ce tems les Chinois portent celui de *Han jin* (hommes de Han); il est encore aujourd'hui très-commun : les Japonais le prononcent *Kan*. La dynastie des *Thang* s'étant encore plus illustrée par des conquêtes que celle des *Han*, le nom *Thang jin* (homme de Thang), fut pendant plusieurs siècles en usage pour désigner les Chinois; il l'est encore au Japon, mais on l'y traduit par *kara*, qui, comme *Thang* en chinois, signifie glorieux (*gloriabundus*), et il s'écrit avec le même caractère.

Actuellement la Chine étant gouvernée par la dynastie mandchoue, qui a adopté le titre de *Thsing* ou de *Thaï thsing*, les Chinois s'appellent *Thsing jin*, (hommes de Thsing), comme ils portaient le nom de *Ming jin*, sous celle des Ming.

Les Mongols appellent les Chinois *Kitat* et *Nangghiat*. Les Mandchoux leur donnent le nom de *Nikan*;

les Tonquinois et les habitans de la Cochinchine, les appellent par mépris *Ngo*, et leur royaume *Noo oek ngo*. Les Tubetains donnent à la Chine le nom de *Ioulbou*, et à ses habitans celui de *Djanag* ou *Ghianag*, qui signifie *Dja* ou *Ghia blancs*, en opposition avec les *Dja gar* ou *Ghia gar*, c'est-à-dire les *Dja* ou *Ghia noirs*, qui sont les Hindous.

KLAPROTH.

Note du rédacteur sur le précédent Mémoire.

Plusieurs points de l'intéressante notice que l'on vient de lire seront, dans le prochain numéro, l'objet de quelques remarques et de diverses observations, presque toutes supplémentaires. Nous aurions préféré les insérer dans ce numéro, à la suite du mémoire de M. Klaproth, mais la composition était trop avancée lorsque ce morceau nous est parvenu. L'auteur de ces observations est le rédacteur du Journal Asiatique, qui a déjà publié, en 1819, une dissertation dans laquelle il a donné de fort grands détails sur le même sujet. Cette dissertation, relative aux colonies chinoises établies à une époque très-ancienne dans l'Arménie et la Géorgie, se trouve dans le second volume de ses *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, Paris 1819, pages 15-55.

J. S. M.

NOUVELLES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 9 janvier 1827.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société :

MM. Le colonel TOD.
Le docteur BOEKEL.
Le docteur MUNCH.
PONS-DEJEAN, répétiteur des élèves en langues orientales au collége de Louis-le-Grand.
RADIGUEL.
PUSICH, ancien interprète du Roi dans le Levant.
DURSCH (Georges Martin), docteur de philosophie à Tubingue.

M. l'abbé Beuzelin adresse un exemplaire d'un ouvrage qu'il vient de publier, sous le titre de : *Nouvelle méthode pour étudier l'hébreu des saintes Ecritures*.

M. Fræhn écrit de Saint-Pétersbourg, en envoyant au nom de la famille de feu M. le comte de Romanzoff, un exemplaire de l'édition de l'*Histoire généalogique des Tatars d'Aboulghazi*, imprimée à Cazan.

M. le Président rend compte de la visite que le bureau de la Société a faite à S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans, à l'occasion de la nouvelle année, et des paroles pleines de bonté que S. A. R. a bien voulu lui adresser.

M. Dondey-Dupré lit un extrait d'un drame indien, d'après M. Wilson.

M. Brosset lit un morceau tiré du Sse-ki de Sse-ma thsian.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. Garcin de Tassy : *Prospectus du Mémorial scientifique et industriel*, recueil mensuel rédigé en arabe, brochure in-8°. — Par le même : *Doctrine et devoirs de la religion musulmane*, tirés textuellement du Koran, suivis de l'*Eucologe musulman;* 1 vol. in-18. — Par M. L. J. Schmidt : *Réfutation de l'ouvrage de M. Klaproth*, intitulé : *Recherches sur l'histoire des peuples de l'Asie centrale*, in-8°, en allemand. — Par M. Fræhn : *Sur les médailles kufiques du musée Sprewitz, de Moscou, Pétersbourg*, 1825, in-4°. — Par M. Toulouzan : *L'Ami du bien*, n° 7, br. in-8°.— Par M. de Chezy : *Yadjnadattabada*, in-4°.— Par M. L. V. Letellier : *Choix de Fables*, traduites en turc par un effendi de Constantinople, et publiées avec une version française par Letellier, in-8°, 1826. — Par M. le baron de Sacy : *De metris carminum arabicorum*, etc. — Par le même : *Chrestomathie arabe*, nouv. éd. tome II, in-8°, 1826. — Par M. le Colonel Fitz-Clarence : *Journal of a route a cross India through Egypt to England*, etc., in-4°. — Par Mr. C. J. C. Reuvens : *Verhandeling over drie groote*, etc., avec un cahier de planches. — Par Mr. Joseph Hammer : *Les mille et une nuits*, en allemand. — Par M. G. de Humboldt : *Uber den auten den namen Bhagavad Gita bekaante Episode den Mahabharata*.

❋ التذكرة الشهرية فى العلوم البشرية والصنايع الهدنية ❋

MÉMORIAL SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIEL,

RECUEIL MENSUEL RÉDIGÉ EN ARABE,

Et Publié par M. Garcin de Tassy, *des Sociétés Asiatiques de Paris, de Londres et de Calcutta*, et M. Babinet, *de la Société Asiatique de Paris, ancien élève de l'École Polytechnique.*

EXTRAIT DU PROSPECTUS ARABE (1).

Tandis que, dans les derniers siècles, les peuples Européens voyaient s'agrandir chaque jour la sphère de leurs connaissances, et croître la masse de tous ces instrumens de bonheur et de puissance que donne le savoir, les Musulmans languissaient dans le sommeil funeste de l'insouciance. Mais enfin ils semblent se réveiller aujourd'hui à la voix de quelques chefs généreux, et viennent redemander à l'Europe ces sciences, ces arts, cette civilisation que l'Europe reçut d'eux autrefois.

En effet quand le trône d'Haroun-errachid, entouré de savans et de poètes, brillait de tout son éclat, quand Mamoun et tant d'autres Khalifes illustres faisaient fleurir sous le beau ciel de l'Orient, à côté des arts de la guerre qui protégent les peuples, les arts non moins précieux de la paix qui les éclairent, les consolent et les fortifient, l'Europe, cette Europe aujourd'hui si éclatante de gloire, était enveloppée de ténèbres bien plus épaisses, bien plus difficiles à dissiper que les nuages dont l'horizon de l'Orient s'est couvert depuis.

Les relations que nos aïeux avaient alors avec les Musulmans, leur permirent de puiser chez eux ces belles sciences, ces arts admirables. C'est dans leurs livres qu'ils étudièrent d'abord la chimie, les mathématiques, l'astronomie ; c'est dans leurs traductions qu'ils commencèrent à lire Aristote, Hippocrate, Euclide, Ptolémée. Ils firent venir de l'Orient des hommes habiles dans tous les genres. A cette époque des médecins arabes traitaient nos souverains, des architectes Musulmans construisaient ces beaux édifices religieux qui excitent encore notre admiration. A notre tour nous nous élevâmes peu à peu à l'apogée des connaissances humaines, tandis que les Musulmans jadis nos maîtres abandonnèrent insensiblement les études qui avaient illustré leurs ancêtres, sans s'apercevoir que cette négligence les entraînait dans la décadence de tous les genres de gloire. Mais le moment est venu sans doute où les nations musulmanes vont se mettre au niveau de la civilisation Européenne, comme jadis nous nous mîmes au niveau de celle de l'Orient. Déjà le signal est donné, l'organisation militaire des

(1) On peut se procurer des exemplaires du texte chez M. Garcin de Tassy, rue Saint-André-des-Arcs, N° 55, à Paris.

Européens est adoptée dans une partie des contrées musulmanes ; plusieurs de nos inventions utiles y sont accueillies ; on y voit des écoles à l'instar de celles de l'Europe ; des imprimeries s'y élèvent et mettent au jour des ouvrages remarquables sur des sciences dont l'étude avait été depuis long-tems négligée chez les peuples de Mahomet. Le pacha d'Égypte a envoyé en France de jeunes musulmans pour étudier au foyer de nos connaissances des sciences inconnues en Orient. De leur côté des Persans et des Indiens accourent en Angleterre pour y recevoir une éducation morale et scientifique. Ces jeunes gens retourneront dans leur pays, pleins d'idées saines et élevées ; ils communiqueront à leurs compatriotes les connaissances qu'ils auront acquises, réformeront les préjugés et propageront les bienfaits de la civilisation. Toutefois dans beaucoup de contrées, cet essor, qui promet de si nobles résultats, n'est pas encore donné.

Seconder en certains pays, les hautes vues d'un gouvernement généreux, les provoquer dans d'autres, populariser partout les connaissances utiles, voilà le but que nous nous proposons en publiant un recueil mensuel sur les sciences et les arts, destiné aux peuples musulmans. Ce journal, intitulé *Mémorial scientifique et industriel*, paraîtra chaque mois, à dater de juillet 1827, par cahiers de trois feuilles d'impression. Chaque numéro sera orné d'une gravure représentant les objets scientifiques décrits dans les dissertations qu'il contiendra.

Cette publication sera imprimée à Paris, et rédigée en arabe d'après les meilleurs ouvrages et journaux Européens. Nous y traiterons des Mathématiques (où se trouve comprise l'Astronomie), de la Géographie, de la Physique, de la Chimie, des Sciences naturelles, de la Géologie (où se trouve comprise la Minéralogie) ; de la Médecine, de la Chirurgie et de l'Anatomie ; de l'Agriculture, et de tous les arts utiles de la paix. Nous donnerons en outre les nouvelles qui pourront intéresser les savans de l'Orient.

Le désir de propager les connaissances utiles a seul dirigé nos vues ; aussi avons-nous tout lieu d'espérer que les souverains musulmans se feront un plaisir de favoriser la circulation de nos cahiers mensuels dans les pays soumis à leur empire, qu'ils protégeront notre entreprise, qu'ils l'encourageront même. Nous espérons encore que les amis des sciences et des lettres orientales, à quelque nation, à quelque religion qu'ils appartiennent, souscriront à notre journal, qui s'enrichira de nos relations avec des contrées jusqu'ici peu explorées.

Nous avons invité les savans orientaux à nous envoyer des observations sur les vents régnants dans leurs contrées à chaque saison de l'année, sur la pluie, sur les tremblemens de terre, sur les animaux, les végétaux, les minéraux ; en un mot sur tout ce qui a rapport aux sciences naturelles. Lorsque ces communications nous paraîtront de nature à intéresser les lecteurs du journal, elles y seront insérées.

N. B. Le prix de l'abonnement est de 50 francs, par an. On souscrit chez M. Garcin de Tassy, à Paris, rue Saint-André-des-Arcs, N° 55 ; et à Marseille, rue Dauphine, N° 49.

JOURNAL ASIATIQUE.

Observations sur l'emploi des mercenaires mahométans dans les armées chrétiennes, par M. le Colonel G. Fitz-Clarence.

Aujourd'hui que les possessions de plusieurs souverains d'Europe avoisinent les pays musulmans, ou qu'ils étendent leur autorité dans l'Orient sur plusieurs millions d'hommes, et qu'ils comptent parmi leurs soldats des sujets attachés non seulement au mahométisme, mais même à d'autres religions, il n'est pas sans intérêt de suivre dès l'origine les différentes époques où les sectateurs du Coran ont, même sans motif religieux, combattu pour ces princes à la fois étrangers et contempteurs de leur prophète et de leur foi.

Le Coran recommande sans cesse et d'une manière non équivoque, aux sectateurs de Mahomet, d'étendre par le glaive la foi de leur prophète (1); il loue ce

(1) جهاد. Ce mot indique une guerre sacrée contre ceux qui ne sont pas orthodoxes, soit pour les convertir, soit pour les subjuguer

prosélytisme comme l'action la plus belle et la plus honorable, et il promet pour récompense la couronne du martyre à ceux qui succomberont dans cette cause sacrée (1).

Cependant nous voyons par l'histoire, que ce dogme guerrier ne les a pas empêchés de diriger contre d'autres objets leur valeur militaire, et de l'employer à défendre des principes bien différens de ceux que le législateur avait en vue.

Non seulement ils ont combattu en bataille rangée les uns contre les autres, souverain contre souverain, attachés aux mêmes croyances; souvent même des motifs suggérés par le voisinage, l'espoir du gain, la soif du pillage, ou la crainte de manquer d'emploi ou de provisions, les ont fait enrôler dans les rangs et sous les drapeaux des sectateurs du Christ, de Boudda et de Brahma.

Ces sortes d'exemples, qui se sont déjà présentés tant de fois, ont fait dire aux commentateurs du Coran, qu'il y a obligation légale de résister à leurs frères, s'ils combattent du côté des infidèles.

Le premier devoir d'un musulman est d'épargner ses frères, et le soldat qui, quoiqu'armé contr'eux,

---

et les rendre tributaires ; car quoique cette guerre ait pour motif leur condition d'infidèles, elle n'a pas toujours leur conversion pour résultat.

(1) Pendant les Croisades, les papes animaient les soldats chrétiens par des espérances et des promesses semblables.

en tue un sciemment, est condamné à perdre la vie; s'il l'a tué sans le savoir, il est obligé de se racheter de l'homicide qu'il a commis, à moins qu'il soit impossible de différer le combat, et qu'on ait pris tous les soins nécessaires pour éviter la honte de la défaite.

La vie pillarde et les habitudes des anciens Arabes, ainsi que des Târtares leurs premiers modèles, s'accordaient particulièrement avec les goûts d'un peuple soldat, et les premiers, venus du midi, et les seconds du nord, se sont, dès les premiers tems, attachés comme mercenaires au service des empires puissans dont ils étaient voisins.

Les armées des nations voisines de l'Arabie virent leurs rangs remplis de ses fils intrépides, soit à l'époque de la race des Kaïanides, soit du tems des Hébreux, des Grecs, des Romains, ou des différentes dynasties de la Perse, depuis la conquête d'Alexandre, jusqu'à l'époque où cette contrée tomba sous le joug des successeurs de Mahomet.

Durant les cent années qui suivirent la mort de Mahomet, leur esprit martial fut exalté et enflammé par l'enthousiasme de la religion, et leurs armées victorieuses obtinrent des succès qui (si l'on en considère la rapidité) étaient jusqu'alors sans exemple.

A la voix de leurs imams, ils employèrent, pendant plusieurs siècles, cette ardeur belliqueuse à défendre l'immense étendue de leurs frontières, au-delà du *Djihoun*, contre les Turcs, et dans les défilés du mont Taurus contre les Romains, qui presque chaque an-

née (1) avaient à souffrir des campagnes (2) d'été de leur éternel ennemi (3).

Cette guerre continuelle contre les Romains surtout, fut soutenue autant dans un but politique, pour entretenir parmi les soldats cette ardeur guerrière, que par des motifs religieux; quoique cependant l'occasion favorable pour accomplir les vœux d'une armée fanatique remplissait ce double but.

Les faibles monarques de l'empire de Byzance, qui firent venir même de *Thule* (4) des soldats mercenaires, auraient bien voulu payer les services des hommes attachés à cette secte belliqueuse; mais les sentimens religieux étaient encore trop récens dans leurs cœurs pour qu'ils les abjurassent si promptement, et d'ailleurs de continuelles hostilités entretenaient l'aversion (5) qu'ils avaient pour eux.

(1) Les docteurs de la loi recommandent de faire la guerre, au moins une fois par an, aux infidèles, excepté lorsqu'il y a de puissans motifs pour s'en dispenser.

(2) صايفة Ces campagnes d'été contre les Romains revenaient si constamment chaque année, qu'on employa un terme particulier pour désigner ces incursions qui s'étendaient à travers les défilés du mont Taurus, et مدربة dérivé de درب (*défilé étroit*) devint synonyme d'*aggression ennemie* sur le territoire des successeurs de Constantin.

(3) L'empereur Léon, qui jette beaucoup de jour sur la manière de combattre des nations qui étaient voisines de l'empire, au dixième siècle, qualifie ainsi les Sarrasins.

(4) Ville-Hardoin nous apprend que la résistance la plus opiniâtre qu'éprouvèrent les croisés français, en 1202, leur fut opposée par un corps de Saxons qui avaient quitté l'Angleterre à l'époque de sa conquête par les Normands.

(5) Il y avait une ligne de signaux qui s'étendait depuis Tarse jus-

Les succès maritimes des Mahométans, depuis l'occupation de l'île de Chypre par Moawiah (1), les mirent successivement en possession des principales îles de la Méditerranée, leur permirent de ravager les côtes de l'Italie et de la France, et même quelquefois de s'établir pour toujours sur le continent de l'Europe, tandis que leurs brigandages s'étendaient au loin dans l'intérieur, qu'un détachement franchissait le mont Saint-Bernard, et brûlait Saint-Maurice dans le Valais, et que la Sicile tombait entre leurs mains, de 827 à 851.

Leur caractère militaire était universellement connu, et pouvait inspirer à quelque peuple, réduit au désespoir sur le continent, la pensée d'implorer leur secours, et cette occasion se présenta dans la lutte des Napolitains contre les ducs de Bénevent (2).

Leur conduite digne d'éloges les fit employer quelques années après au service de ces ducs, leurs premiers ennemis (3), qui en cantonnèrent un corps nombreux dans le voisinage de Bari, dont ils s'emparèrent (4) bientôt après.

---

qu'à l'Hellespont; on a dû employer, pour cet objet, une immense quantité de combustibles, si l'on allumait ces signaux à chaque moment d'alarme.

(1) En l'an de 36 de l'hégire (656 et 657 de J.-C.).

(2) Andrea, no avendo altro ripiego per salvarsi, mandò in Sicilia a far venire una grossa flotta di Saraceni. An 837 de J.-C. *Muratori*.

(3) Cioè chiamo in ajuto suo alquante brigate de' Saraceni postati nella Calabria. An 842 de J.-C. *Muratori*.

(4) Ils s'emparèrent de cette place par trahison. — Ebbe ordine da

Le rival de cette famille de ducs, dans le midi, le duc de Salerne, forma le projet de repousser son ennemi avec les mêmes armes, et il fit venir des musulmans de l'Espagne, pour les opposer à ceux d'Afrique, et les établit à Tarente (1).

Ces soldats étaient la lie de leur nation, et ils exerçaient constamment d'atroces (2) brigandages, tandis que ces ducs n'osaient ni les uns, ni les autres, mettre un frein à des troupes qui étaient leur unique soutien.

Ils furent toujours ardemment attachés à leur croyance religieuse, et ne manquèrent jamais d'insulter et de détruire les objets de la vénération des chrétiens (3).

Lorsqu'ils eurent en main la puissance, ils se rendirent presqu'indépendans, et s'emparèrent d'un grand nombre de places fortes sur les côtes de la mer Adriatique et dans la Calabre, savoir : de Bari, de

---

lui Pandone governatore di Bari di dar quartiere a quegl' Infideli fuori della città dalla parte del mare, ma i Saraceni, *gente la più furba del mondo,* andarono tanti spiando le fortificazioni della città che trovarono modo una notte di arrampicarsi e di entrarvi dentro senza resistenza d'alcuno. An 842 de J.-C. *Muratori.* Gianone ajoute : così Bari da' Longobardi passo sotto la signoria de' Saraceni, ed i Greci ve discacciarono poi i Saraceni, e per lungo tempo la dominarono.

(1) En parlant des ducs de Salerne, Gianone s'écrie : e perchè niente mancasse ad accellerar la ruina d'amendue, con peggior consiglio chiamò anche in suo ajuto da Spagna i Saraceni.

(2) Gran parte di quel paese restava disabitato. An 863 de J.-C. *Muratori.*

(3) Presa per forza dalla cattedrale di Salerno gran copia d'oro, se ne servi per impegnare alla difesa de' suoi stati il comandante saraceno de Tarento, chiamato Apolfar. An 842 de J.-C. *Muratori.*

Cumes, d'Acripoli, du cap de Matera, de Vénosa, de Canosa, etc., et ravagèrent tout le pays, depuis le fort redoutable situé sur les bords du Garigliano, jusqu'aux murs de Rome.

Les revers que les Sarrasins firent éprouver aux Lombards, furent une des principales causes qui engagèrent Louis II à faire son expédition en Italie (1). Après une guerre de plusieurs années, et qui présentait souvent une issue douteuse, ce prince réprima leurs excès, et, avec l'aide de l'empereur grec, réduisit en son pouvoir Bari, leur place la plus importante, après un siége et un blocus de cinq ans.

Ce fut dans le siècle suivant, lorsque la maison de Saxe devint prépondérante en Italie, que les empereurs grecs, Basile et Constantin, reçurent pour la première fois sous leurs drapeaux des mahométans de l'Afrique, de la Sicile et de l'Asie (2).

Ils combattirent successivement l'empereur d'Allemagne, Othon Ier et son successeur, et à la victoire de Bazentillo (qui rendit pour quelques années le sud de l'Italie aux empereurs de Constantinople) la valeur des Allemands succomba sous l'effort des Sarrasins (3).

(1) Louis était, dit Muratori, risoluto di sterminare dal ducato Beneventano la pessima generazione de' Saraceni, che tanti affanni recava a quelle contrade.

(2) A nullo avendo servito le loro esortazioni e preghiere si rivolsero per ajuto a' Mori de Sicilia e d'Affrica promettando loro buon soldo e regali. An 932 de J.-C. *Muratori.*

(3) Cependant Muratori dit que les Sarrasins ressaisirent la victoire, et restèrent maîtres du champ de bataille; ma mentre i Cristiani sbandati son dietro a raccogliere le spoglie del campo, eccoti a mio

De même que les Normands s'élevèrent sur les débris de la puissance des Français, des Allemands, des Grecs et des Sarrasins, ces derniers, par leur valeur accoutumée, jouèrent encore un rôle brillant, quoique secondaire, dans l'armée de Robert Guiscard, et l'aidèrent à conquérir la Calabre (1), province qui avait failli de tomber au pouvoir de leurs compatriotes.

Durant les cent cinquante années qui suivirent cette époque, les mahométans, comme soldats mercenaires, ne marquent pas assez dans l'histoire d'Italie pour fixer l'attention; mais il est nécessaire d'examiner quelle fut pendant ce tems leur conduite à une distance plus éloignée, et dans une contrée de l'occident dont les côtes sont également baignées par la Méditerranée.

Les immenses possessions gouvernées par les khalifes Ommiades, depuis le cap de Racca, jusqu'aux pieds des monts Himalaya, ne restèrent pas long-tems unies ensemble.

Après le partage du khalifat entre les Abbassides, en Asie; les Aglabites, en Afrique, et le dernier rejeton des Ommiades réfugié en Espagne; cette contrée, à l'époque où s'éteignit cette famille, en 1038, fut divisée en plusieurs royaumes.

Les Visigoths dégénérés se voyant vaincus et repoussés jusqu'à leurs montagnes, recouvrèrent bientôt

---

credere comparir di nuovo raccolti e schierati i Saraceni che senza trovare resistenza, misero a fil di spada quanti de' Cristiani vennero loro alle mani, e restarono padroni del medesimo campo.

(1) An 1060 de J.-C.

leur première valeur, et ne désespérèrent jamais de reconquérir pour toujours l'affranchissement de leur pays.

Bientôt descendant des montagnes des Asturies et de la Biscaye, ils ressaisirent par degrés leur territoire, et en chassèrent les premiers conquérans (1) qui l'avaient envahi. Le changement continuel de limites, et de mutuelles incursions, formèrent le long des frontières un corps de soldats mahométans, qui, tour à tour, devinrent la terreur de leurs amis et de leurs ennemis.

Ces soldats ont été tellement méconnus, et si souvent confondus avec une autre espèce de troupes musulmanes, que des observations préliminaires sur les derniers peuvent seules présenter les premiers dans leur vrai jour, et dissiper les doutes qui, jusqu'à présent, les ont tenus dans l'oubli.

La race qui opposa aux premières armées arabes la résistance la plus prononcée, soit en Europe, en Asie ou en Afrique, fut celle des intrépides Berbères (2), qui s'étaient établis dans le désert situé dans la partie nord-ouest du dernier de ces continens, et dont le nom existe encore dans la moderne Barbarie (3).

---

(1) Pero luego su antigo valor y esfueron que el regalo y delicias tenian sepultados, con el trabajo y fatiga se restauro. *Moncada*.

(2) بربر

(3) بربريه Masoudi les considère comme originaires de Syrie, de Palestine et d'Égypte; il montre qu'ils s'étendirent à l'ouest immédiatement après le tems d'Alexandre-le-Grand, pour *piller et conquérir*.

Pendant un assez long espace de tems, après leur défaite et leur conversion, ils se montrèrent souvent rebelles et insubordonnés, et inquiétèrent également toutes les dynasties qui gouvernèrent l'occident de l'Afrique.

Les Arabes, ainsi que tous les conquérans, depuis Alexandre jusqu'aux vainqueurs européens du dernier siècle et du siècle actuel, apprirent bientôt à employer, comme instrumens de conquête, les habitans des pays qu'ils avaient déjà soumis.

L'usage d'admettre des sujets infidèles dans les troupes musulmanes a constamment régné ; les commentateurs du Coran le considèrent comme licite, quoiqu'on puisse le supprimer sans encourir de reproche (1).

Des esclaves noirs ou Abyssins, et des Coptes (2), furent employés de bonne heure par les Musulmans pour remplir les rangs éclaircis par des guerres opiniâtres entre les Arabes d'origine ; et les Berbères, si renommés par leur valeur, furent aussi bientôt appelés à fournir leur contingent.

Ces peuples, sous le nom de Mogrébins (3) ou Occidentaux (dérivé de *Mogrib* (4), Occident), à cause de

---

(1) مباح

(2) Dans une guerre contre une nation nègre d'Afrique, en l'an 124 de l'hég. 741 et 742 de J.-C., il est fait mention de la *cavalerie égyptienne*. Roderic de Tolède, *de rebus Hispaniæ*.

(3) مغاربة

(4) مغرب

leur position relativement à Damas ou à l'Égypte, figurèrent de bonne heure autour du palais des khalifes (1).

Un corps nombreux de ces sauvages intrépides traversa le détroit de Gibraltar, sous la conduite de Tarik et de Mousa (2), et leur nom devint célèbre pendant les siècles suivans, dans les annales de tous les peuples, depuis l'Ebre jusqu'au Nil, depuis le Nil jusqu'au Tigre, et au-delà des bords lointains du *Djihoun* (3).

Depuis, ils ont servi sous les différens gouvernemens qui se sont succédés dans l'Orient, tantôt comme soldats des Fatémites, tantôt comme compagnons d'armes des Othomans, en l'an 840 de l'hég. (4). Le pacha de Jaffa (surnommé *le Boucher*) en avait à son service un corps nombreux, parce qu'ils étaient les plus dociles, et les plus prompts instrumens de cette cruauté qui arrêta ses *delis* et ses autres troupes (5).

---

(1) دارالخلافات et دار السعادت ou در. Le mot *der* s'emploie toujours pour désigner le palais des princes mahométans, des descendans de Timour dans l'Inde, et des Othomans à Constantinople. Les Français ont traduit ce mot par *porte*; il a passé en anglais; mais dans cette dernière langue, le mot *door* (porte) rappelle l'expression originale *der*. Il y avait à Haleb un palais appelé دار الزكاة et un jardin بستان الدر (Il ne faut pas confondre le mot persan در *der*, une porte, et دار *dâr*, qui est arabe et signifie *demeure*. *Obs. du Réd.*)

(2) Mousa passa le détroit avec 18,000 hommes.

(3) Un d'eux tua, en l'an 32 de l'hég. 932 de J.-C., le khalife Moctader dans une sédition.

(4) Voyez Hadji Khalfa.

(5) Voyez les voyages de Brown.

Ali bey en trouva au même endroit une forte garnison, en 1809.

Les Maures, conquérans appelés ainsi en Espagne, pour avoir traversé et conquis l'ancienne Mauritanie, suivirent dans ce pays le même système; et les principales forces de leurs souverains se composaient de Berbères, qui étaient le pendant des Suisses et des Allemands en Europe, durant le XIV[e] et le XV[e] siècles (1). A mesure que les chrétiens gagnaient du terrain, ce fut sur ces étrangers que les rois de Cordoue et de Grenade, de Séville et de Tolède, jetèrent les yeux. Ils les appelèrent à leur secours, quoiqu'ils comptassent déjà dans leurs troupes un grand nombre de Goths (2), leurs sujets (3) chrétiens.

Après le partage du khalifat d'Occident, ils furent distingués par les noms de leurs quatre principales (4) tribus, et ils servirent en qualité de troupes auxiliaires sous leurs propres cheikhs, et ayant pour commandant un parent du monarque africain (5).

---

(1) En Espagne, les Berbères se servirent, par occasion, de massues appelées أمراس (cordes), elles étaient faites avec les racines noueuses du grand palmier nommé قدق. Les branches de cet arbre ont fourni le nom du *Djerid* جريد

(2) Cardonne remarque que les Mosarabes formaient la moitié des armées mahométanes.

(3) Casiri, dans son catalogue des manuscrits arabes de l'Escurial, dit que leurs troupes étaient espagnoles et berbères أندلس وبربرى

(4) المرينية والتجانية والعجيسية والعرب الغربية

(5) Sous le règne d'Abd-errahman, qui mourut en l'an 951 de J.-C., il y avait dans ses armées de la cavalerie turque venue de l'Asie centrale.

Ce sont ces troupes dont Mariana fait mention, en 1232, dans le passage suivant : *Algunos de los Moros llamados vulgarmente* Almogares *fueron presos in esta cabalgada.* Almogares *se llamaban los soldatos viejos y que estaban puestos en los Castillos de guarnicion*, c'est-à-dire : « Quelques Maures, vulgairement » appelés *Almogares*, furent pris dans cette chevau- » chée. On appelait *Almogares* les vieux soldats qui » étaient en garnison dans les forteresses. »

C'était à cette époque l'élite des armées maures, et c'est à eux qu'étaient confiées les places fortes.

Le mot *Almogares* vient évidemment de *Mogrebi*, en y joignant l'article, comme c'est l'usage constant dans les mots d'origine arabe (1), et en adoucissant en un *g* la prononciation désespérante de la lettre arabe غ (*ghaïn*), comme nous le voyons encore dans la province au sud-ouest du Portugal, du mot *Almogreb* (Occident), l'on forme *Algarve*.

Cette longue digression qui a mis hors de doute l'origine et le caractère des troupes dont parle Mariana, nous permet maintenant de citer ces peuples moins dignes d'attention, mais plus généralement connus, sans courir le risque de les confondre.

La description de la guerre si énergiquement retracée dans la chronique du Cid, se composait de ravages et d'incursions réciproques, où les Espagnols aussi bien que les Musulmans, brûlaient les moissons,

---

(1) Alkali, Aldée, Alcove et le livre de la foi mahométane, l'Alcoran.

enlevaient les troupeaux (1), et condamnaient à l'esclavage les prisonniers de leur ennemi.

Les frontières exposées à ces continuelles irruptions, étaient le rendez-vous de tous les bandits des deux nations, toujours prêts à se réunir pour se révolter ou pour faire une incursion.

Le *Cid* (2) lui-même, dans sa querelle avec le roi don *Alfonse*, rassembla une armée formidable composée de Maures et de chrétiens, et entra dans le territoire du roi don *Alfonse*, brûlant et saccageant tout ce qu'il trouva sur son passage (3).

Les Maures devinrent à la longue d'excellens soldats (4), et se rendirent célèbres, non seulement en Espagne, mais même en Sicile, en Italie, dans l'Asie mineure et en Grèce, où ils étendirent leur renommée

(1) Cette guerre sur la frontière, et la nécessité de se tenir sans cesse sur ses gardes pour repousser une attaque imprévue, fit donner à tous les lieux élevés le nom de *atalaya*, et aux tours où se tenaient les sentinelles, celui de *atalayadon*. Les Espagnols ont, dans leur langue, le verbe *atalayar*, (faire sentinelle sur un lieu élevé); ces mots sont dérivés du verbe arabe طلع *voir d'une hauteur*. Delà طلايه et طلاعه *un piquet* ou *poste avancé*. On rencontre souvent, dans les historiens arabes les mots طلاعه المسلمين *les piquets* ou *les postes avancés des Mahométans*.

(2) القايد signifie soit un commandant de dix hommes قايد العشر soit un chef d'une armée قايد الجيش

(3) Voyez la Chronique du Cid.

(4) Les troupes mahométanes étaient, dans l'origine, placées sur des lieux d'observation appelés رباط de ربا (une personne qui observe, qui fait sentinelle). Il y avait un peu plus de ces postes que de corps-de-gardes. Les petites tours rondes élevées dans le nord de

et leurs exploits, à la fin du XIII[e] siècle et au commencement du XIV[e].

Ceux-ci s'appelaient *Almogavares* et au singulier *Almogavar* (1). Leur nom ne diffère que d'une lettre de ceux dont nous venons de parler, mais leur origine et leur occupation étaient tout-à-fait différentes. Cette dernière (leur occupation) est exprimée en entier dans la racine de leur nom غار (gar), qui en arabe signifie *pillage*, غارة (garet), *excursion pour le pillage* sur un territoire ennemi; d'où les Persans ont formé le mot غارتيدن (gartiden), *piller*. Ajoutez au substantif مغاور (mougawer) (celui qui pille), l'article *al*, vous complèterez l'étymologie, et vous aurez un mot du plus pur arabe.

Ces peuples, comme les *Pindaries* de l'Inde, reçurent leur nom du genre de vie qui faisait leur principale occupation (2).

---

la Perse, pour surveiller les Tartares, portent encore ce même nom. De là l'usage fréquent de *rabia* (par corruption pour *rebat*) comme terminaison des noms de ville d'Espagne. Ainsi *Calatrava* كلعة رباط château fort sur la frontière; *Fuenterabia* (Fontarabie), la fontaine du corps-de-garde de la frontière.

Il est remarquable que les noms de deux ordres militaires et religieux d'Espagne sont dérivés de la langue de leur ennemi. Calatrava et Alcantara, ou du pont القنطرة

(1) Monçada, *espedicion de los Catalanes y Aragoneses.*

(2) Miedes (*Historia del rey D. Jayme el conquestador*), suivant la citation de M. South, cherche leur origine comme Ducange dans le mot *poussière*, hommes sortant de la poussière ou foulant leurs ennemis dans la poussière. Il est vrai qu'en arabe غبر et غبرت ainsi que غبار signifient *poussière*, mais Miedes aurait approché davan-

Ce sont les seuls qui furent, en qualité de troupes mercenaires, au service du roi d'Espagne et des nobles, dans le XI[e] siècle et les suivans. Ce sont aussi les premiers mahométans que je puisse découvrir dans les armées chrétiennes.

Une ancienne chronique espagnole, décrivant une incursion des Espagnols à la fin du XII[e] siècle, nous apprend que *Alvar Fanez* prit avec lui une compagnie nombreuse de *Desperados mores* et d'autres *Almogavares mores*. Cette remarque nous porterait à croire que cet emploi *honorable* était, dans quelques occasions, rempli par des Espagnols, avant que ce mot ne fût devenu synonyme de soldat armé à la légère (1).

Une anecdote nous apprend (2) que dans le siècle suivant, au siége de Grenade, trois chevaliers et deux *Almogavares* se distinguèrent d'une manière brillante. L'historien ajoute : « *Los Almogavares eran peones,* » *labradores y hombres del campo,* » c'est-à-dire : « *Les Almogavares étaient des pionniers, des culti-* » *vateurs et des hommes de la campagne,* » ce qui suppose que cette expression était devenue générale pour désigner tous les sujets maures appartenant aux classes inférieures.

---

tage du but qu'il se proposait, si, lorsqu'il conclut que *Almogauria* (excursion de pillage) est dérivé du nom de ce peuple, il eût décomposé ce mot et considéré ses élémens comme le principe de son étymologie.

(1) Al mismo tempo los almugavares sueltos i desenbaracados, con sus dardos y espadas se arrojaron sobre los que cargados de hierro se revolcavan en el lodo i ciento con sus cavallos. *Monçada.*

(2) *Las antiguidas de las cividas de España*, 1775.

Bientôt ils entrèrent dans les armées des princes chrétiens, qui pensèrent probablement, selon le vieux proverbe, que *contre son ennemi on peut faire flèches de tout bois*. Ces princes devaient se trouver heureux de les (1) recevoir dans leurs troupes, n'ayant que des feudataires peu dévoués, et la fidélité incertaine de leurs nobles, à opposer aux forces permanentes des mahométans, dont la garde (2) royale se composait de plusieurs milliers d'hommes (3).

Les Espagnols semblent avoir emprunté ce nom des étrangers, comme les modernes ont tiré celui de hussards de la Hongrie, et ils l'employaient pour désigner un corps de naturels chrétiens, quoique je sois d'avis que, jusqu'au quatorzième siècle, ils comptaient parmi eux un grand nombre de Maures. Ceux-ci, familiarisés avec le pays, qu'ils avaient appris à connaître dans leurs expéditions sur la frontière, fournissaient aux Espagnols, pour leurs corps ou compagnies, des recrues de guides à pied et à cheval, prises parmi les Maures, et qui pouvaient être comparées à la classe appelée *Hircarah* dans l'Inde (4).

Il était sans doute absolument nécessaire d'avoir servi dans la cavalerie des *Almogavares* pour pré-

(1) Quand l'Ecosse et l'Angleterre se réunirent, à l'époque où Jacques Ier monta sur le trône de cette dernière contrée, les troupes des deux frontières (*the borderers*) furent supprimées, et l'on en forma un régiment destiné à servir les Provinces Unies.

(2) شرطة

(3) Abd-errahman avait pour sa garde un corps de 12,000 hommes.

(4) هركارة

tendre à ces places. Ce serait une chose curieuse, que de constater s'il est vrai que les *ricos hombres* aient servi par occasion au milieu d'eux.

Les premiers d'entre eux étaient appelés *Adalides*, et les autres *Almocadems*; ces deux noms sont tous deux d'origine arabe. Ils font voir que l'expression de *guides* (1), employée dans le *Partida*, est d'une exactitude rigoureuse, puisque ces deux mots ont dans la langue originale une signification équivalente.

Ces soldats étaient, dans l'armée, de la plus haute importance, et ils y jouaient un rôle qui les chargeait d'une très-grande responsabilité.

Ils devaient connaître et indiquer les endroits où l'on pouvait trouver des vivres, du bois, de l'avoine et du fourrage, et où l'on devait placer des sentinelles avancées, et enfin diriger par leurs avis et leur connaissance des lieux, chaque incursion sur le territoire ennemi.

Ils étaient nommés par le roi seul, après avoir subi un examen devant un conseil composé des *Adalides* ou des *Almocadems* les plus habiles. Ceux-ci devaient les présenter comme doués de toutes les qualités requises, et parfaitement versés dans la connaissance, absolument nécessaire, des localités du pays, et donner des témoignages honorables sur leur courage, leur bon naturel, leur prudence et leur fidélité.

Pour les pénétrer de l'importance des fonctions qu'ils allaient remplir, des formalités particulières signalaient leur nomination solennelle, et le nouvel

---

(1) *Un guide* الدليل et الدلال *et un chef* المقدم

Adalid recevait un habillement, une épée, un cheval et deux sortes d'armures. Un *rico hombre* lui attachait l'épée ; ensuite on l'élevait sur un bouclier. Alors il tirait son épée, et la faisait tourner d'un mouvement circulaire, exprimant par là sa ferme résolution de défier les ennemis de la foi. Les mêmes cérémonies avaient lieu pour l'élection des *Almocadems*.

L'*Adalid* était alors considéré comme peu inférieur, si toutefois il l'était, à un chevalier (les cérémonies observées à sa nomination ne différant point de celles qui avaient signalé l'élévation de ce dernier); et il avait comme lui le privilége de porter des armoiries et une bannière (1). Les chevaliers et les *ricos hombres* recherchaient ardemment ces fonctions, à cause de l'honneur qui les accompagnait ; mais elles les exposaient au plus grand péril, car s'ils étaient une fois pris, l'état les rachetait et ensuite leur faisait subir une mort cruelle (2).

La peine qu'on se donnait pour les ressaisir était telle, quoiqu'ils fussent souvent en Barbarie, que chaque homme du district donnait une récompense à celui qui les avait pris, afin qu'ils fussent exterminés.

Ces lois rigoureuses étaient nécessaires, parce que (vu la confiance qu'on était forcé de leur accorder) leur trahison ou leur désertion pouvait perdre l'armée. Ainsi l'excuse tirée de ce qu'ils avaient été pris n'était pas recevable, parce que, comme la femme de César, ils ne devaient pas même être soupçonnés.

---

(1) *Partida*. Je cite d'après M. Southey.

(2) *Milagros de N. Señora de Montserrat*. Barcelona, 1574, cité par M. Southey.

Cette même classe d'hommes, ou, si l'on veut, ce système de chevalerie, existe universellement dans l'Inde. Je ne saurais mieux éclaircir ce sujet, ou chercher un parallèle plus juste, qu'en rapportant ce que j'ai noté dans mon journal, il y a huit ans, lorsque je revins en Europe à travers l'Inde, en parlant des quartiers généraux des gouverneurs en chef.

« Le major O'brien est chargé de ce qu'on appelle dans ce pays *the intelligence departement*, et il est convaincu que l'ennemi ne nous attaquera pas, à moins qu'il n'ait reçu les renforts puissans qu'il attend du sud. Ce *departement*, et la manière particulière dont on obtient des renseignemens dans ce pays, en présence de l'ennemi, ainsi que le frêle appui sur lequel il repose, me causèrent une extrême surprise.

» Le major O'brien a cent vingt *Hircarah*, qui sont des hommes d'une basse condition, mais très-entreprenans. Ils reçoivent chacun cinq roupies par mois; quand ils rendent quelque service signalé, on leur accorde des gratifications. C'est d'eux, et d'eux seuls, qu'on obtient des renseignemens positifs, sur la situation, la force et les mouvemens de l'ennemi; et après avoir mûrement examiné leurs différens rapports, on fait marcher les troupes, suivant l'idée qu'on se forme du résultat.

» Ces pauvres gens courent les plus grands dangers; mais ils reçoivent de fortes récompenses s'ils réussissent à porter des lettres à un poste d'un accès difficile, ou s'ils rapportent d'utiles renseignemens.

» Comme je témoignais des craintes sur la possibilité de les voir passer à l'ennemi et nous trahir, pour

peu que leur faible salaire y fût intéressé, on m'assura qu'on pouvait leur accorder une confiance sans bornes. Cela est si vrai, que le général ne place point la nuit de piquets avancés au dehors du camp, il se contente d'une ligne de sentinelles distribuées à cent pas à la ronde.

» Les premières nouvelles que nous aurons de l'ennemi, nous les devrons à ces éclaireurs intrépides, qui se portent dans les bois et sur les routes, et ne manquent jamais d'apercevoir les moindres mouvemens de l'ennemi.

» Ils voyagent toujours deux ensemble, et sont souvent obligés d'avoir recours aux stratagèmes les plus extraordinaires, pour échapper à l'ennemi et sauver leurs dépêches (1). »

On ne doit pas s'étonner que les Espagnols aient emprunté ce système aux Maures ; ils ont emprunté aux Arabes un grand nombre d'usages, surtout pour ce qui regarde l'art militaire.

Les Goths et les Espagnols, à l'époque de la conquête, étaient accoutumés aux armes des Romains, à leur plastron complet (2), à leur bouclier (3) suspendu, aux casques (4) d'airain, aux lances (5) à larges

(1) *Journ. of a route across India, through Egypt to England*, p. 75.

(2) اسباغ الدروع

(3) تعليق الترسة

(4) مغفر

(5) اتخاذ عرض الاسنة

lames, aux selles arabes avec leurs arçons (1) incommodes, et ils portaient aussi sur leurs drapeaux des marques (2) distinctives. Néanmoins, pour lutter contre un ennemi que sa légèreté rendait presque invincible, ils se virent obligés de changer leurs selles (3) arabes, et de diminuer leurs plastrons (4).

Ils ne prirent aucune part aux exercices continuels des autres classes militaires en Europe, parce qu'il était inutile chez eux d'accoutumer le chevalier et l'homme d'armes à porter une pesante armure.

Cet usage dura jusqu'après la décadence des Maures, et les guerres qu'ils eurent à soutenir contre les Français. Cela faisait que les chevaliers espagnols avaient de la peine à lutter contre les chevaliers qui étaient leurs contemporains.

L'agilité et la vitesse avaient été dans l'origine leur principal objet, et pour y parvenir ils s'étaient accoutumés au *Djerid* (5) *bazi* (jeu de Djérid) des Persans, qu'ils connaissaient aussi bien que le *Juego de cannas*, espèce de joute que des voyageurs persans ont naguère exécutée devant nous en Europe, et qui consiste à lancer un léger javelot (6).

---

(1) قرابيس السروج

(2) [illegible]

(3) السروج العربية

(4) الجواشن المختصرة

(5) جريد بازى

(6) Cet usage est très-ancien dans l'Orient. Je crois que cet exercice est le même que le كوبازى (jeu militaire) dont parle *Mirkhond*.

Ces armes légères et cet équipage des Espagnols furent en usage jusqu'au commencement du XVI[e] siècle, où ils eurent à lutter en Italie contre la cavalerie des Français, qui les traitèrent avec mépris, et plaisantèrent sur la prétendue infériorité de leur système militaire et de leur cavalerie, qui n'étaient propres qu'à faire la guerre aux Maures.

Ce fut peut-être là un des motifs qui engagèrent Gonzalve de Cordoue à former cette infanterie renommée, qui mit l'Espagne au premier rang des nations guerrières de l'Europe, pendant près d'un siècle et demi, jusqu'à la fatale bataille de Rocroi, en 1643.

Cette infanterie se servit d'abord du tambour, inventé par les Arabes. Les autres peuples d'Europe apprirent l'usage des cymbales pour la cavalerie; ils l'empruntèrent des Allemands, qui eux-mêmes le devaient aux Othomans.

Je ne puis m'empêcher (quoique ce soit m'écarter de l'ordre chronologique qui convient à mon sujet) de suivre ces soldats durant le XIII[e] siècle et le commencement du XIV[e], quand ils passèrent d'Espagne en Sicile, pour prendre part aux guerres de la maison d'Aragon contre les Français.

Durant ces campagnes, ils se distinguèrent d'une manière éclatante, et les Français les estimèrent autant que les *Almogavares* irréguliers et armés à la légère, comme ils avaient fait les guerriers espagnols appelés *hombres de armas*.

Dans les guerres de Sicile, à la fin du XIII[e] siècle, un d'entr'eux ayant été fait prisonnier, les Français le prirent pour un monstre, et au lieu de le faire

mourir, ils l'envoyèrent au prince de la Morée, leur commandant, comme un objet de curiosité. Cet Almogavare indigné de quelques réflexions que l'on avait faites sur son extérieur, offrit, si on voulait lui rendre ses armes, et que quelque chevalier voulût se hasarder à le combattre, armé de toutes pièces et à cheval, d'entrer en lice avec lui, à condition qu'on lui rendrait sa liberté, s'il était vainqueur, ou, qu'autrement, on le mettrait à mort.

Ce défi fut accepté par un jeune Français, qui se présenta de lui-même, et ils se rendirent au champ de bataille. Le chevalier, la lance en arrêt, fond sur son ennemi; celui-ci esquive le choc, et, en même tems, lance son javelot d'une main sûre, et l'enfonce jusqu'à l'extrémité dans le poitrail du cheval; le cheval tombe, et en un clin d'œil l'*Almogavare* s'était élancé sur son ennemi, le couteau à la main; il avait déjà coupé les cordons de son casque, et allait lui trancher la tête, si le prince ne fût intervenu. Le prince alors fit habiller cet *Almogavare* et l'envoya à Messine. Quand le roi d'Aragon apprit cette nouvelle, il conçut pour eux une telle estime, qu'il fit habiller dix Français et les envoya au prince, ajoutant que pour chaque *Almogavare* qu'il mettrait en liberté, il donnerait dix Français en échange.

Lorsque cette guerre fut terminée, les *Almogavares* passèrent au service de l'empereur grec Andronic, avec la célèbre compagnie des Catalans et des mercenaires aragonais; la première était formée de ces corps d'aventuriers qui, au XIV[e] siècle, devinrent si nombreux dans le sud de l'Europe.

Le grand Othman venait de recueillir les débris du sultanat de Konieh (1), et avait déjà jeté les fondemens de cette puissance imposante, qui devait, cent cinquante ans après, éteindre le reste de l'empire des Césars, et menacer de la servitude tout l'orient de l'Europe.

Les *Almogavares* étaient maîtres de leur personne, et ils servaient en qualité de volontaires. Quelques-uns se répandirent en Italie, et prirent part aux guerres qui eurent lieu au commencement du XIV[e] siècle; d'autres, après s'être réunis aux compagnies de St.-George, dans l'Asie mineure, ne voulurent point rendre les forts qu'ils possédaient dans la Calabre, jusqu'à ce qu'ils eussent reçu leur paie arriérée (2).

Monçada rapporte que quatre mille *Almogavares*, tous soldats d'infanterie, accompagnèrent Roger de Flor sur une première flotte, et qu'ils furent ensuite rejoints par deux mille Maures.

L'arrivée opportune de ce corps ranima les espérances de l'empereur, qui les reçut avec les témoignages de la joie (3) la plus vive, quoique leur con-

(1) Ou Iconium. Cet état comprenait les provinces de l'Anatolie, situées au nord-ouest du mont Taurus, et il s'étendait jusqu'à l'Hellespont. Ces provinces furent conquises par les Mahométans, du tems de Melik-schah.

(2) Aviendo cobrado ya del rey Carlos el dinero que le devea, i restituido los Castillos de Calabria que estavan en su poder.—Je pense qu'il y a ici une erreur. Les Catalans étaient au service de Frédéric, et comme il fit réparer toutes les places qu'il obtint en Calabre par un traité, il est probable que ce sont-là les places dont il s'agit.

(3) Fuete tan agradable al emperador como si veniva del cielo. *Monçada.*

duite désordonnée et la jalousie des alliés génois et des cavaliers tartares qu'il avait à son service, remplit les rues de Constantinople de confusion et de carnage.

Ils trouvèrent au service de l'empereur un corps nombreux de *Turcopoles*, qui, au rapport de Monçada, avaient quitté le sultan *Azam* (1) et s'étaient faits chrétiens (2). Le nom de *Melich* (3) que portait leur chef rend cependant cette dernière assertion très-douteuse. C'est ce même chef qui fut un des complices des perfides meurtriers de Roger de Flor (4).

La question de l'origine des *Almogavares* se trouve discutée dans les historiens byzantins, mais la différence d'opinion entre eux est fort grande (5). Ceci établit jusqu'à un certain point que leur origine était distincte de celle des Catalans et des Aragonais; mais l'idée qu'ils considèrent comme la plus concluante, c'est qu'ils étaient des descendans des Avares (6), ou des barbares du Nord qui conquirent l'Espagne.

Quoique l'histoire ne parle nullement de leur réli-

---

(1) *Hassan?* c'était probablement un de ces chefs subalternes qui possédaient des fiefs dépendans du sultan de *Konieh*, et qui se rendirent ensuite indépendans, et furent soumis par Othman.

(2) Muchas conpanias de Turcoples que dexeron a sultan Azam, i se bautizaron. Monçadà ajoute ensuite : Los Turcoples con Meleco su capitan era cristianos, pero mas en el nombre que en los hechos.

(3) ملك

(4) Entraron en la pieca donde se comia George Alano, Meleon Turcoplo, con muchos de los suyos, i Gregorio el primero cerrò con Roger, i despues de muchas heridas con ayuda de los suyos le cortò la cabeça. *Monçada.*

(5) Entre otros que nos dexo confusas *Monçada.*

(6) Ils les appellent Αμογαβαροι.

gion, quelques-uns d'entr'eux devaient être encore mahométans; et c'est une chose digne de remarque que, dans les différens qui s'élevèrent entr'eux, après leurs débats avec l'empire grec, les Turcs, les Turcopoles et les Almogavares, eurent toujours une aversion commune pour les Catalans et les Aragonais. En traversant l'Hellespont, ils partagèrent l'honneur de retarder, comme l'avaient fait les croisés, deux siècles auparavant, la ruine de la maison des Césars; mais ils se portèrent à de tels excès, que les Grecs trouvèrent qu'ils étaient pires que les ennemis qu'ils venaient leur aider à combattre (1).

Ils se brouillèrent avec l'empereur, après qu'il eut fait massacrer leur chef par la plus indigne trahison, et ils ne songèrent plus qu'à la vengeance. D'abord ils entraînèrent dans leur parti trois mille Turcopoles attachés au service de l'empereur, et invoquèrent le secours des Mahométans, qui, par suite d'un traité, leur envoyèrent quinze cents hommes de cavalerie et deux mille d'infanterie (2), sous les ordres d'un chef appelé *Xemélich* (3); enfin ce furent eux qui montrèrent aux Mahométans le chemin de l'Europe (4).

Ils accompagnèrent l'étendard de Saint-Georges à travers la Macédoine et la Thrace, et entrèrent au ser-

---

(1) Que hizieron mas danno en las ciudades de Asia que los Turcos enimigos del nombre Cristiano.

(2) *Anales de la Corona de Aragon.* Monçada réduit ce nombre à 800 chevaux et à 2,000 hommes de pied.

(3) Schah Melik?

(4) Monçada les justifie fort mal sur ce point.

vice du duc d'Athènes, descendant des croisés français de 1202, qui possédèrent pendant plusieurs années Constantinople, et divisèrent la Grèce en de vastes fiefs. Ils prirent part à cette guerre qui rendit pendant quelque tems le duc d'Athènes, le plus puissant prince de la Morée, et se couvrirent d'honneur en l'anéantissant ensuite, lui et son armée, lorsqu'il leur fit des difficultés au sujet du salaire qu'ils attendaient.

A sa mort, cette principauté tomba entre leurs mains. Ils s'y établirent en qualité de conquérans, et la gouvernèrent pendant quelques années, sous le nom des gouverneurs aragonais de la Sicile.

Les Turcs et les Turcopoles qui les avaient accompagnés, se souciant peu de s'établir dans les terres qu'on leur offrait, essayèrent de s'ouvrir un chemin vers l'Asie, en s'en retournant à travers la Thrace, et saccagèrent tout le pays par où ils passèrent.

Ce dessein était extravagant, si l'on considère qu'ils étaient obligés de traverser tout le territoire de l'empereur irrité contr'eux, et de trouver des vaisseaux pour traverser les détroits où voguaient les galères triomphantes des Génois, leurs anciens ennemis; aussi éprouvèrent-ils des obstacles insurmontables.

Les Turcopoles désespérant de réussir dans leur projet, offrirent leurs services au prince de *Servie*, qui les admit dans ses troupes, à des conditions qui les forçaient de rester en paix et de vivre tranquilles (1).

(1) En vida sossegada i quieta, bien diferente de la quella hasla alli tuvieron. *Monçada.*

Les Turcs, au nombre de treize cents hommes de cavalerie et de huit cents d'infanterie, sous la conduite de *Catel* (1) leur chef, entrèrent en négociation avec l'empereur grec, dans le but d'obtenir le droit de traverser son territoire, et pour avoir les vaisseaux nécessaires pour passer l'Hellespont. Ce prince agréa leur demande, mais suivant la politique qui avait causé le meurtre de Roger de Flor, l'on chercha une occasion favorable pour les anéantir.

Ils défirent alors une armée envoyée contre eux, et s'emparèrent d'une partie de la Thrace qu'ils ravagèrent pendant près de trois ans; et quoiqu'ils ne fussent que deux mille, ils bravèrent long-tems tout l'empire grec. Mais à la fin ils furent surpris chargés de butin, et furent défaits et taillés en pièces. Ceux qui s'étaient sauvés du carnage eurent bientôt après le même sort. Il reste à ajouter qu'un corps d'*Almogavares*, probablement tout composé de chrétiens, exista en Espagne, au service du roi d'Aragon, jusqu'après la moitié du XIVe siècle.

Les preuves les plus intéressantes et les plus curieuses de l'emploi des mercenaires mahométans en Italie, sous la maison de Souabe, dans le XIIIe siècle, seront le sujet d'une autre dissertation, si ces observations jetées à la hâte reçoivent un accueil favorable de mes honorables confrères de la Société Asiatique de Paris.

G. Fitz Clarence.

---

(1) Khaled?

Miroir des pays ou relation des Voyages de Sidi Aly fils d'Housaïn, nommé ordinairement Katibi Roumi, amiral de Soliman II, traduite sur la version allemande de M. de Diez, par M. Moris.

(Suite.)

XV. *Le schah prend pitié de la situation de Katibi-Roumi.*

Aussitôt que le schah eut vu l'ode qu'on vient de lire, il ordonna à son administrateur Massoum-Begh, de m'inviter pour le jour suivant, et de préparer un repas. « Après demain, dit-il, je l'appellerai moi-» même à un banquet. Donne-lui aussi l'agréable nou-» velle que je le laisserai partir par la route qu'il » choisira lui-même. »

En effet, Massoum-Begh m'invita le jour suivant; et pendant un repas magnifique qu'il avait préparé, il me donna la nouvelle de mon congé, en me disant : « Notre ambassadeur est sur le point de se rendre à » la sublime Porte (à la cour de Constantinople); s'il » est possible de voyager sur la route de l'*Azerbaïdjan* » اذربايجان, c'est-à-dire sur la route de *Tebriz* تبريز » et de *Van* وان, on partira sûrement bientôt. » Je répliquai : « Nous sommes en hiver, et il nous serait » impossible de supporter les fatigues de cette route; » permettez-nous plutôt de prendre le chemin de » *Bagdad* بغداد. » Il répondit : « On en fera l'observa-» tion au schah. » Le jour suivant le schah m'invita

chez lui, et j'apportai à cette entrevue nos chétifs présens. Il me fit servir; et pendant cette réunion, plusieurs entretiens et des concours poétiques eurent lieu. Le schah étant mieux informé de ce qui nous concernait, dit alors à ses courtisans : « Leur caractère se manifeste sur leur figure; on y voit l'expression de la piété. » Sa pensée était : Ces personnes n'ont aucune apparence de fourberie ou d'imposture. Ce sont des pélerins opprimés et des guerriers. Gheuktché-Khalfa, administrateur d'Ibrahim-Mirza, et Mir-Mundschi, qui avaient été destitués, furent rétablis dans leurs emplois. Je reçus en présent un cheval, deux habits d'honneur, une charge de soieries et quelques autres objets. Quant aux deux Serdars (chefs militaires, et compagnons de l'auteur), on leur donna deux habits d'honneur à chacun, et cinq autres de nous en reçurent chacun un. Le schah témoigna la plus grande sincérité et le plus vif attachement, ainsi qu'une obéissance absolue envers le sérénissime empereur. Un autre jour le schah ordonna qu'il me fût donné un repas dans l'appartement du grand chambellan. Il y avait envoyé ses principaux officiers, lesquels, pour me faire connaître la puissance de leur maître, étalèrent devant moi de grandes pièces d'étoffe, dont chacune était de la valeur de cinq à six cents tomans; des tissus de soie brodés et peints, des tapis brochés, et un nombre infini de tapis de pied; des monumens curieux (objets d'art), des tentes peintes ou unies et des draperies. Je dis au *iouzbaschi* (commandant de cent hommes), Hasan-Begh, qui

avait à la cour la dignité de *compagnon du schah* (1), que le sérénissime empereur (Soliman Ier)(2), non seulement possédait un trésor semblable, mais encore un palais entier rempli d'armes de guerre, faites d'argent et d'or massifs. A ces mots il se tut, et n'eut plus la force de proférer une seule parole.

L'envoyé Tabout-Agha avait pris les devans sur la route de Tebriz, et je ne pus partir qu'un mois après. Pendant ce tems, je fus encore invité plusieurs fois, et on fit de longues conversations.

Le schah (3) en me parlant, dit un jour : « On a » envoyé du pays de Roum (la Turquie) trois cents » janissaires au secours du khan Birak. » Je répondis : « Ces trois cents hommes ne sont pas allés au secours » du khan Birak ; on les a envoyés sur la route de » *Haschterkhan* (Astracan) هشترخان (4), parce que » Baba scheikh, descendant du Khodjah Ahmed-Yesaouy (que sa tombe soit sanctifiée !), est devenu » martyr dans le pays des Tcherkesses جرکس ; et » comme le chemin est fort long, ces janissaires sont » partis pour servir d'escorte au défunt scheikh Abd-

(1) L'emploi indiqué ici est expliqué dans le livre de Kabous, pag. 743-749.

(2) Les mots *le sérénissime empereur*, terme par lequel l'auteur désigne toujours Soliman I, manquent dans mon manuscrit, mais l'ensemble du discours prouve qu'ils doivent être rétablis dans le texte.

(3) Le schah de Perse s'appelait alors Thamasp ; ses deux fils Ismaïl et Mohammed Khodabendeh lui succédèrent l'un après l'autre.

(4) Le nom de cette ville est écrit d'une manière fautive, ce doit être *Hadjy terkhan* حاجی ترخان ou *Haschderkhan* هشدرخان N. du R.

» allatif. Si on avait voulu envoyer un secours mili- » taire, on aurait mis en campagne plusieurs milliers » d'hommes. »

Le schah crut cela (1). Un jour, dans une réunion, un de ses docteurs et de ses commensaux, Mirad Berahim Séfewy, m'avait demandé, quelle était la raison pour laquelle les docteurs du pays de Roum regardaient les Persans comme des mécréans. Je répondis : « D'a- » près ce que j'ai entendu, c'est à cause des malédic- » tions prononcées contre les disciples de Mahomet (2). » Or, dans les livres de droit canon, les malédictions » dont on accable les docteurs de la loi, sont regardées » comme preuve d'hérésie. » Il dit : « C'est ainsi suivant » l'opinion de l'imam Azem (Hanéfy) ; mais d'après le » jugement de l'imam Schafey, cela n'appartient qu'aux » petits péchés (3). » Je répliquai : « D'après l'opi- » nion de Schafey, ce qui appartient aux petits péchés » est traité trop légèrement. Outre cela, on a oui- » dire que nos adversaires tiennent des propos fort » injurieux contre Aïéscha (que Dieu lui soit favora- » ble !) (4). Alors le déshonneur est retombé sur l'en-

---

(1) Voy. ci-dev., t. IX, p. 206, un récit plus exact de ces évènemens.

(2) Sous le nom de *disciples de Mahomet*, sont compris tous ceux qui empêchèrent Aly et les siens, de recueillir l'héritage du prophète, et principalement Abou-bekr, Omar et Othman qui furent les premiers successeurs de Mahomet.

(3) Les *petits péchés* sont les péchés véniels.

(4) Aïéscha, épouse de Mahomet, fut accusée dans un voyage d'être descendue de son chameau, et de s'être arrêtée, pendant quelque tems, auprès d'un homme de la compagnie ; Aly était regardé comme l'inventeur de cette accusation. Mahomet, dans le Coran, maudit ceux

» voyé de Dieu (Mahomet) lui-même, au point qu'il » a été obligé de prononcer des malédictions telles, » que les gens (qui avaient tenu de pareils discours) » sont réputés apostats. Il est permis de les mettre à » mort; les biens qu'ils ont acquis pendant leur apos- » tasie, sont considérés comme biens de guerre (1). » Leurs épouses et leurs enfans doivent être esclaves, » et s'ils ne veulent pas changer leurs opinions, ils » doivent être emprisonnés; on peut insulter impu- » nément leurs femmes et leurs filles. » Il ne convint pas de la nécessité de pareilles rigueurs, et déclara : « Sans doute, celui qui accuserait Aïescha (que Dieu » lui soit favorable!) d'actions peu honnêtes, doit » être considéré comme mécréant, et non seulement » nous le maudissons, mais nous prétendons aussi qu'il » révoque en doute la véracité du Coran. Car c'est pour » imposer silence à de pareils calomniateurs, que le » Dieu très-haut et glorieux, dans plusieurs passages » des paroles éternelles et du sublime Coran, s'est » porté garant de la vertu et des mœurs irréprocha- » bles d'Aïescha. Mais cependant nous n'avons pas un » amour bien vif pour l'épouse du prophète, parce » qu'elle fut l'ennemie d'Aly. »

Comme il avouait cela, je dis : « Comment pouvez- » vous vous justifier, quand vous injuriez les docteurs

---

qui médisaient de sa femme, sans toutefois nommer Aly, qui lui était cher; mais Aïescha ne put pardonner ces calomnies à Aly, pendant le reste de sa vie.

(1) Les *biens de guerre* sont ceux qui peuvent être dévastés ou enlevés par le premier venu.

» de la loi, tandis que dans la tradition révérée il est » dit : *Les docteurs de mon peuple sont comme les » prophètes des enfans d'Israel* (1). » Il répliqua : « Parmi les docteurs dont il est parlé, ne faut-il pas » aussi comprendre les nôtres ? » Je répondis en plaisantant (2) : « Tous les docteurs qui appartiennent » au peuple musulman y sont compris. » J'ajoutai : « Ne savons-nous pas que c'est par rapport aux doc» teurs qu'il a été dit : *La chair des docteurs est em» poisonnée ; celui qui en ressent l'odeur devient ma» lade, et celui qui en mange meurt* (3). Puisqu'il en est » ainsi, il est certain que ceux qui les blâment seront » malheureux dans ce monde et dans l'éternité. » Il ne put rien répondre à cela, et se contenta de dire en général : « De semblables discours sont des accusa» tions. » Sur ces mots je pensai, voilà un autre chapitre ! Et je changeai de conversation. Un jour le schah me demanda : « Quelle ville du monde as-tu » trouvé la plus agréable, parmi toutes celles que tu » as visitées ? » Je répondis :

« J'ai en effet parcouru et visité toutes les villes de » cet univers,

(1) Aïescha est ici comptée parmi les docteurs, parce qu'elle a fourni quelques faits aux traditions concernant Mahomet et qui ont été recueillies par plusieurs personnes.

(2) Il le dit en plaisantant, car les Osmanlis étant Hanéfites ne reconnaissent pas les docteurs persans, à cause de leur qualité de Schiites.

(3) Le sens de ce proverbe est qu'il ne faut ni opprimer ni condamner à mort les interprètes de la loi.

» Mais je n'ai rien vu de semblable à *Stamboul* et à » *Kalata* قلاتا (1). »

Le schah fut de cet avis, et m'ayant demandé combien de *tomans* de traitement on payait aux *beghlerbeghs* et aux préfets de l'empereur de Roum, je répondis : « Les *beghlerbeghs* et les gouverneurs de l'empire de Roum ont leur traitement fixe, ainsi que les troupes. Les appointemens des gouverneurs des autres empereurs, sont réglés suivant le nombre des guerriers qu'ils ont sous leurs ordres. Lors donc que les *beghlerbeghs* et les préfets de notre empereur sont considérés de cette manière, et lorsque les traitemens des guerriers sous leurs ordres, sont additionnés et joints à ceux des préfets, la somme se monte non seulement à mille, mais à plusieurs millions de *tomans*. Par exemple, la solde des guerriers qui sont sous les ordres des *beghlerbeghs* de Romélie, de Natolie, d'Égypte, de Bude, de Diarbekir, de Bagdad, de l'Yemen et d'Alger, surpasse la solde de tous les soldats des autres empereurs. Avec les autres préfets et *beghlerbeghs*, il en est de même.

» Les empereurs des autres pays sont obligés d'user d'indulgence envers les khans et les sultans, parce que les troupes appartiennent à ces derniers (2). Mais

---

(1) *Kalata*, ordinairement *Ghalata*, est un faubourg de Constantinople.

(2) Les khans et les sultans, en Perse, étaient alors moins de simples sujets que des vassaux du Schah ; ce ne fut que sous le schah Abbas le Grand, que l'on imita en plusieurs points l'organisation de l'empire Ottoman.

dans le pays de Roum, les soldats ne dépendent que du sérénissime empereur; ainsi ses *beghlerbeghs* et ses préfets ne sont comptés que comme ses autres serviteurs, et jamais il ne peut arriver qu'ils s'écartent le moins du monde des ordres de la cour. »

Dans cette réunion, un certain employé du schah représenta qu'Ibrahim mirza m'avait enlevé des livres à Meschehed. Le schah ordonna aussitôt de les faire chercher; mais j'agis suivant le proverbe :

La discorde dort, Dieu maudit celui qui la réveille.

Je répondis donc : « Ne pensons plus à ce qui est » passé; » et je tournai la conversation sur un autre objet.

Enfin je composai une ode érotique pour le schah, afin d'obtenir la permission de partir. Le schah fut charmé de ce poème, et me donna mon congé. Il écrivit une lettre à Sa Majesté le sérénissime empereur, pour lui exprimer la plus complète sincérité, et lui témoigner beaucoup d'affection. Il nous donna Nazar-Begh, frère de l'*iouzbaschi* Hak-Begh, avec quelques hommes pour nous accompagner (1), et nous fit de nouveau présent de robes d'honneur. A Kazwin nous allâmes en pélerinage au tombeau de l'imam scheikh Zadé-Housain; et dans les premiers jours du mois béni de rebi 1er, nous commençâmes notre route pour nous rendre à Bagdad-la-bien-gardée. Étant auprès de *Sultaniéh* سلطانيه, devant la ville nommée *Ebher* ابهر,

(1) L'*Iouzbaschi* Hak begh est probablement le même qui, au commencement de cette section, a été nommé Hasan Begh.

nous allâmes aussi visiter le tombeau de Pir-Hasan, fils d'Akhi-Ewran.

Nous montâmes ensuite le *Kerkan* قرقان, et fîmes un pélerinage au tombeau du scheikh Mohammed-Yesouï. Nous nous rendîmes ensuite à la ville de *Derghezin* درگزین; puis à la ville de *Hamadan* همدان, où nous allâmes visiter les tombeaux d'Ain-el-Kouzat-Hamadani et de Pir-Abou'lala-Mouhadjir-Mekky, porte-enseigne de l'envoyé de Dieu: que le salut soit avec eux!

De là nous arrivâmes à *Koutbeh-Saad-abad* قطبه سعداباد, et nous eûmes une entrevue avec un des gouverneurs de la frontière, le Begh-oghlou Hasan-Begh, lequel nous témoigna toutes sortes de politesses, et nous donna des festins.

Ensuite nous vînmes à la montagne *Elwend* الوند, et à la montagne *Bisoutoun* بی ستون, qui est sur le flanc des hautes chaînes du *Nehawend* نهاوند, sur les frontières du *Louristan* لورستان, où nous allâmes voir le tombeau de l'imam Kasem. De là nous entrâmes à *Weis-el-Karn Ghendin* ویس القرن کندن, et nous visitâmes le monument de Weis-el-Karn; que Dieu lui soit favorable! Bientôt après, en suivant la route de *Kasr-Schirin* قصر شیرین, nous traversâmes la province de *Kourdistan* کوردستان, jusqu'à la forteresse de *Zendjir* زنجیر. Ce jour là nous aperçûmes dans l'air un oiseau de paradis. On s'en réjouit comme d'un fortuné présage (1). Pleins d'allégresse, nous le

(1) Celui qui voit un oiseau de paradis, en Asie, le considère comme un signe favorable; la description de cet oiseau se trouve dans Clusius et dans d'autres écrivains.

considérions; les uns parlaient des prospérités que son apparition annonce, les autres célébraient les qualités qui le distinguent. Le scheikh Sadi (que Dieu lui soit favorable!) a dit :

« L'oiseau de paradis est le plus noble de tous les » oiseaux ;

» Car comme il ne se nourrit que d'os, il n'offense » aucun être vivant. »

D'après cette sentence, on dit qu'il ne se nourrit que d'os, et qu'il ne cherche que des ossemens blanchis. D'autres racontent que l'oiseau de paradis au moment de prendre sa nourriture, enlève des os et les emporte jusqu'au ciel. Ensuite il les laisse tomber à terre pour les mettre en pièces, et après avoir mesuré sur son corps tous ces petits fragmens, il les mange. C'est donc une locution fort commune en Perse, que lorsqu'un des officiers de l'état prend plus qu'il ne peut garder, on dit de lui qu'il aurait dû manger avec mesure comme l'oiseau de paradis (1).

Ce même jour nous nous séparâmes de Nazar-Begh, qui retourna en Perse. Le jour suivant, de bonne heure, étant partis de la forteresse de *Zendjir*, nous nous embarquâmes sur le grand fleuve nommé *Dokouz óloum* طقوز الوم (2), et nous arrivâmes à *Schehirban*

(1) Ceci a rapport aux employés infidèles qui commettent tant d'avanies, qu'enfin ils se perdent. On dit aussi des grues, qu'elles ne mangent pas d'os avant de les avoir mesurés à la partie inférieure de leur corps, pour savoir s'ils pourront en sortir.

(2) A en juger d'après le nom de cette rivière, qui veut dire *neuf morts*, elle doit être dangereuse à traverser.

شهربان. En sortant des limites de cette ville, nous atteignîmes enfin Bagdad-la-bien gardée, où nous trouvâmes Khizr-Pacha, qui nous combla de politesses. Immédiatement après nous partîmes pour le pays de Roum.

XVI. *Fin du voyage.*

Dans les premiers jours du mois de djoumady-el-awel nous passâmes en bateau le *Didjel* دجل, c'est-à-dire le *Tigre de Bagdad* شط بغداد, et nous fîmes un second pélerinage vers les saints tombeaux que nous avions déjà visités. Nous continuâmes ensuite notre route, et nous nous rendîmes de *Kasr-Samkeh* قصر سمكه, et de *Harbi* حربي, à *Ietekirend* يتكيرند. De là nous passâmes par *Mousoul* موصل, puis nous prîmes la route d'*Eski-Mousoul* (l'ancien Mousoul) اسكي موصل, de *Djerzeh* جرزه (1) et de *Nisibin* نصيبين. Enfin nous arrivâmes par la route de *Mardin* ماردين, à *Amid* امد (Diarbekir), ou nous eûmes une entrevue avec Iskander-Pascha, et nous en reçûmes toutes sortes d'honnêtetés. Nous fûmes plusieurs fois dans sa société; lorsqu'il entendit la relation de nos aventures, il en fut étonné et dit : « Les malheurs que vous avez » éprouvés ne sont pas arrivés à Temim-Dari; les cu- » riosités et choses rares que vous avez vues, Belkia et » Djihan-schah ne les ont pas même aperçues en son- » ge (2). » Il s'informa des souverains et des troupes

(1) Il y a ici une faute, il faut جزيرة *Djezireh* : il s'agit de *Djezireh ibn Omar*, ou *l'Ile du fils d'Omar*, ville de Mésopotamie sur le Tigre, au nord de Mousoul. N. du R.

(2) Ces personnages sont des héros de romans orientaux.

des pays que nous avions parcourus. Je lui dis : « Dans » les paroles éternelles et dans le sublime Coran, il est » écrit : *Les Grecs ont été vaincus dans le pays voisin,* » *mais, après leur défaite, ils triompheront à leur tour,* » *dans dix ans d'ici. C'est la volonté de Dieu avant* » *et après. Et en ce jour les vrais croyans se réjoui-* » *ront avec le secours de Dieu. Il assiste ceux qu'il* » *veut ; il est tout puissant et miséricordieux* (1). Puis- » qu'il en est ainsi, il n'y a pas de pays sur la terre » que l'on puisse comparer avec le pays de Roum, ni » un empereur qui puisse être semblable à l'empereur » protecteur des royaumes.

» En comparaison de l'empereur de Roum, les au- » tres rois sont comme des personnes qui auraient été » élues rois parmi les nains.

» Il n'y a pas non plus, dans le monde, de troupes » qui puissent égaler celles du pays de Roum.

» Dans l'Occident et dans l'Orient les guerriers du » pays de Roum sont célèbres ;

» Partout où ils tournent leurs pas, la victoire les » accompagne toujours.

» Puisse le Dieu plein de gloire, faire fleurir le » pays de Roum jusqu'à la résurrection ; puisse-t-il » prolonger la vie et augmenter encore la fortune de » notre empereur, favoriser toujours ses armées triom- » phantes, et faire que ses ennemis, vaincus et gémis-

---

(1) Coran, sur. 30, v. 1-5. Ce que Mahomet dit des Grecs (*Roumi*) et des Perses de son tems, Katibi semble le citer comme une prédiction applicable aux Osmanlis et aux Persans de son époque, d'autant plus que le sultan de Constantinople était souvent appelé empereur de Roum.

» sans, restent dans le mépris. Ainsi soit-il pour la » gloire du seigneur des envoyés (Mahomet)! » Le pacha applaudit à ces paroles, en ajoutant : « Moi » aussi j'ai parcouru les diverses contrées du monde, » mais ce que tu m'as raconté surpasse mille fois mes » connaissances. ». Pendant cette conversation, j'appris qu'à la Porte on avait reçu la nouvelle que j'étais mort, et qu'ensuite de ce bruit la place d'amiral d'Égypte avait été donnée à Rous-Sandjak-Begh Kourd-Zadeh. « Pourvu que l'empereur se porte » bien ! répliquai-je, ce qui concerne mon emploi » sera facile à arranger (1). » Toutefois pour consoler mon cœur oppressé, je dis :

« Celui qui est homme, désirerait-il encore de vivre dans ce monde trompeur ?

» Ne tombe pas comme une proie facile dans ses lacets, ô mon cœur ! Ne te laisse pas séduire par ce perfide !

» Tu sais que la flèche du destin atteint toujours son but.

» Ne tends pas l'arc de la douleur contre toi-même, pendant le cours de ta vie.

» Tu vois que le tems n'a point cédé à tes désirs ; cède donc au tems.

» Pourquoi veux-tu toujours soupirer et gémir comme la flûte perçante?

---

(1) Le sens est que l'empereur, s'il vivait, pouvait facilement donner à l'auteur un autre emploi.

» Le monde s'est fait pour règle de jouer du luth sur tes épaules.

» Si le tems ne danse pas d'après ta mélodie, n'en sois pas chagrin, observe seulement la mesure de la course des heures.

» Tu vois que le tems n'a point cédé à tes désirs ; cède donc au tems.

» Ne courbe pas la tête devant le sort, et ne te change pas par ambition.

» Comme dit le proverbe, chacun sa part.

» Mais quand la fortune te favorise, garde-toi de l'éviter.

» Reçois mes conseils, écoute mes paroles.

» Tu vois que le tems n'a point cédé à tes désirs ; cède donc au tems.

» Supposons que le monde t'appartient, qu'en voudrais-tu faire ?

» Il est raisonnable, celui qui ne se consume pas en efforts inutiles.

» Ne crois pas que le sort tournera toujours suivant tes désirs.

» Ne néglige pas le conseil que je te donne.

» Tu vois que le tems n'a point cédé à tes désirs ; cède donc au tems.

» Ce que le roseau du destin a tracé sur le tableau doit t'arriver tel qu'il est écrit.

» Ne te réjouis pas des honneurs, et ne te chagrine pas lorsque tu les perds.

» O Katibi ! quelles sont les misères que tu as souffertes dans ce monde!

» Tu vois que le tems n'a point cédé à tes désirs ; cède donc au tems. »

Je me confiais ainsi à la grâce infinie de Dieu ; mais le désir de voir la ville de commerce Hormouz et le pays de Guzarate réunis à l'empire de Roum, ne me sortait pas de l'esprit. A la fin, je fus obligé de m'adresser à moi-même l'exhortation suivante, en me rappelant ces paroles de Lamouy (1).

« Ces désirs ne sortiront point de ta tête,

» Jusqu'à ce que ton crâne soit rempli de poussière.

» Ce vertige n'aura pas de borne,

» Jusqu'à ce que ton être soit tout-à-fait rendu à la terre. »

Sur cela je continuai ma route vers le pays de Roum, dans l'espoir de me prosterner devant la sublime Porte. A *Arghana* أرغنى, je visitai la tombe de Dsou'lkefl (2), et de là je me rendis par la route de *Kharpout* خرپوت, à *Malathia* ملاطيه, où je fis un pélerinage au lieu où sont enterrés les disciples de Seid-Ghazi. Nous entrâmes enfin dans le pays de Roum, c'est-à-dire dans la ville de *Siwas* سيواس. Nous y eûmes une entrevue avec Aly pacha, qui nous témoigna beaucoup de bienveillance. Dans ce même lieu,

---

(1) Lamouy, écrivain distingué sous Soliman I, mourut en l'an 1551 ; il a publié beaucoup d'ouvrages qui tous ont un certain mérite.

(2) *Dsou'lkefl* était un faux prophète arabe qui, dit-on, avait été exterminé avec sa tribu, les Beni Asad, par Job. Voyez plus haut, § II, t. VIII, p. 159.

après avoir visité le tombeau d'Abd-oulwaheb Ghazi, nous rencontrâmes Aly-Baba et reçûmes sa bénédiction. Prenant ensuite la route d'Islamboul, nous passâmes par *Kara-hisar* قره حصار, qui est une dépendance de Siwas, par *Bahramschah* بهرامشاه, par *Bouzak* بوزاق, et par *Hadji-pektasch* حاجى پكتاش, où nous visitâmes les tombeaux de sultan Hadji-Pektasch et de sultan Baloum.

Ensuite nous vînmes à *Kirschehr* قرشهر, et nous allâmes prier au tombeau de sultan Akhi-Ewran et de Aschouk pacha. De là, nous avançant sur la route d'*Aïasch* اياش, par *Warsak* وارصق, et en traversant le pont de *Tchaschghiz* چاشكيز, nous passâmes le fleuve *Kizil-Irmak* (1) قزل ارمق. Nous nous rendîmes ensuite dans la ville d'*Anghouri* انكورى (Angora), où nous visitâmes la tombe de Hadji-Baïram sultan, et celles de ses enfans, ainsi que la demeure de Khizr : que le salut de Dieu soit avec eux! Nous eûmes aussi une entrevue avec Djenani pacha, et il nous témoigna une bienveillance peu commune. Nous dirigeant ensuite par la route de *Begh-Bazari* بك بازارى, nous allâmes par *Boli* بولى à *Modourin* مودورين, et de là à *Koïnuk* كوينك, où nous nous empressâmes de visiter le tombeau du scheikh Ak-Schems-eddin. Puis nous entrâmes à *Tarakli-Ienghidjeh* طرقلى ينكيجه et à *Ghiweh* كيوه.

Ayant passé bientôt après le pont du fleuve *Saka-*

---

(1) Le *Kizil Irmak* est l'Halys des anciens, mentionné par Hérodote et par Strabon.

ria صاقريه, et l'*Aghadj - Denghiz* اغاج دكز, nous atteignîmes, sur la route de *Sabandja* صبانجى, Nicomédie ازنكيد, où nous visitâmes la tombe de Beni-Khodja. De là nous arrivâmes à *Ghenghiwizeh* ككيويزه; continuant notre chemin, nous passâmes le détroit de *Skoudari* اوسكدار, et nous eûmes enfin le bonheur d'atteindre, sains et saufs, la ville impériale d'*Istamboul* استنبول la bien-gardée. Dieu soit loué, qui nous a délivrés de tant de périls, et nous a conduits dans cette terre de félicité! Bref, quatre années étant révolues, nous vîmes le terme de nos peines, de nos fatigues et de nos souffrances. L'an 964 (1556), au commencement du mois révéré de redjeb, nous fûmes réunis à nos amis, à nos frères et à nos parens. Dieu soit loué, que Dieu soit glorifié, pour tous les bienfaits et les grâces dont il nous a comblés! Cependant le sérénissime empereur étant à Andrinople avec la cour, nous nous remîmes en route le surlendemain de notre arrivée, et ce fut à Andrinople qu'il nous fut permis de nous prosterner devant le trône impérial. Louanges soient rendues à la divinité de nous avoir accordé ce bonheur!

En un mot, nous éprouvâmes les grâces et les bienfaits du sérénissime empereur. Les grands, parmi les visirs, nous témoignèrent également beaucoup de bienveillance et surtout le grand visir Roustem-Pacha, que Dieu accomplisse ses désirs, nous combla de ses faveurs; et d'après le proverbe : *Les hommes sont esclaves des bienfaits;* honteux de sa générosité, nous lui fûmes dévoués de cœur et d'ame.

On m'accorda une solde journalière de quatre-vingts *aktché*, et la place de *moutefferika* auprès de la sublime Porte; on paya une augmentation de huit *aktchés* (par jour) à chacun des kiayas qui m'avaient accompagné, et ils eurent également une place de *moutefferika* en Égypte; un *bolukbaschi* eut une augmentation de huit *aktché*, et mes autres compagnons une de six; l'un d'eux fut nommé *tchaousch* en Égypte, et les autres furent incorporés dans la milice des *ghónghoullou* (volontaires). Enfin on nous compta aussi les appointemens arriérés des quatre dernières années, et on envoya en Égypte l'ordre de nous tenir compte du *ghersten* (gratification pour le fourrage) et de nos indemnités.

Dans les derniers jours du mois béni de redjeb, le sérénissime empereur, partit avec bonheur, avec grandeur et avec majesté, pour la résidence de Constantinople قسطنطينيه. Le jour où l'on arriva à la station de *Tchenaldjeh* چنالجه, on me conféra la place de *defterdar* (chef de finances) sur les fiefs du Diarbekr, que Dieu en soit loué et remercié! Par la protection propice du sérénissime empereur, nous fûmes tous placés à notre satisfaction. Que le Seigneur des mondes augmente chaque jour la vie et l'élévation, la renommée et les succès de notre illustre monarque! Que ses ennemis soient toujours vaincus, et qu'ils gémissent dans l'abjection! Qu'il en soit ainsi, ô le meilleur des aides (Dieu), en l'honneur du seigneur des premiers et derniers (Mahomet)!

O Dieu! tu nous a tous réjouis dans ce monde,

Accorde-nous aussi la béatitude éternelle, par miséricorde!

Cette histoire sera utile aux hommes qui pensent, en leur faisant voir que l'homme ne doit pas se livrer à des passions désordonnées, ni à de vastes désirs. Agissant suivant le proverbe : *La modération est un trésor qui ne se dissipe pas*, il doit calmer son ardeur. S'il arrive pourtant que, d'après les desseins de la providence, et par les ordres invariables de la divinité, vous vous trouviez en pays étrangers, et que vous soyez éloigné de votre patrie et de votre lieu de naissance, il faut, pendant que vous êtes sur la mer des souffrances, soupirant et embarrassé, assis dans le désert des misères, gémissant et pleurant dans les abîmes de l'affliction, il faut suivre la sentence : *L'amour de la patrie fait partie de la foi*. Vous devez donc sans cesse regretter la terre maternelle, accourir vers le pays où le ciel vous a fait naître, être reconnaissant, et montrer le plus grand empressement de vous prosterner devant la sublime Porte. Avec de pareilles résolutions vous ne resterez certainement pas dans une contrée étrangère, mais Dieu accomplira vos désirs, et en peu de tems beaucoup de vos vœux seront exaucés; vous obtiendrez de l'honneur dans ce monde et dans l'autre, et parmi les hommes vous serez agréable et loué, de manière que les portes des volontés vous seront infailliblement ouvertes.

FINI AVEC L'AIDE DE DIEU, DU ROI SUBLIME.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Asiatick researches or transactions of the Society instituted in Bengal, etc., t. XV, Serampore, 1825, 4°.

1er ARTICLE.

Le quinzième volume des *Recherches asiatiques*, impatiemment attendu depuis long-tems, contient plusieurs mémoires intéressans sur les antiquités de l'Inde, parmi lesquels se distingue le travail du savant Wilson, sur l'histoire du Kachmir. L'extrait que M. Klaproth a donné de cette importante dissertation, d'abord dans le Journal Asiatique, et depuis dans ses *Mémoires relatifs à l'Asie*, a déjà mis les lecteurs de ce Journal en état de juger de l'importance de cette publication. Nous nous croyons donc dispensés d'y revenir, au moins en ce moment, d'autant plus qu'une traduction complète du mémoire de Wilson doit, comme nous l'espérons, paraître prochainement. Notre examen portera donc exclusivement sur les autres dissertations moins connues de ce volume, qui peuvent offrir des renseignemens intéressans sur l'Inde.

La première est un long et savant mémoire géographique, statistique et historique sur l'Orissa propre ou le Kattak, par M. A. Stirling. Ce travail, duquel on peut dire que tous les détails en sont neufs, parce qu'ils sont puisés à des sources non encore consultées, est divisé en trois sections : la première, comprenant la partie géographique et statistique, donne une des-

cription générale du Kattak, son étendue dans les tems anciens et modernes, et des détails sur le sol, les productions, la population, le revenu et le gouvernement. Nous commencerons notre analyse par cette section; la seconde comprend la chronologie et l'histoire, et la troisième le culte et l'architecture religieuse.

L'Orissa propre ou le Kattak s'appelle dans les Pourânas *Outkaladesha*, dont les langues modernes ont fait *Outkal khand*. Ce pays, sous cette dénomination, s'étendait au nord jusqu'à Tamlouk et Midnapore, et au sud jusqu'au *Rasikoulia* ou *Rasikoïla nadî*, qui se jette dans la mer à Gandjam. A l'est il était borné par l'Océan et la rivière d'Hougly, et à l'ouest par Sônpour, Boûnay et autres dépendances de Sombhelpour et de Gondwana. Le *Or desha* ou *Oressa*, ancienne patrie de la tribu *Or* ou *Odra*, avait anciennement une moins grande étendue. Mais par suite des migrations et de la conquête, la race *Odra* ou *Ourya* fit prévaloir son nom et sa langue sur une plus vaste étendue de territoire, et finit par occuper, outre l'Orissa propre, une portion du Bengale et du Télingana. Mais ce n'est pas de ces vastes domaines que s'occupe le mémoire que nous allons faire connaître; il ne traite que du district appelé par les modernes Kattak, auquel l'auteur donne, avec beaucoup de justesse, ce nous semble, la dénomination d'Orissa propre, parce qu'il comprend les pays anciennement habités par la nation *Odra* ou *Ourya*, et que même il a conservé jusqu'à ce jour la dénomination d'*Or desha* ou *Oressa*.

Les Pourânas et Oupapourânas se plaisent à célébrer l'*Outkala khanda*, dont le nom signifie, suivant M. Stirling, *la contrée célèbre*, et non, comme le prétend une autorité respectable, *le pays célèbre de Kala*. C'est le séjour favori des *Dévatas*, et plus de la moitié de la population se compose de brahmanes. Un ouvrage nommé le *Kapila sanhitá*, dans lequel *Bharadvádja mouni* expose à ses élèves l'origine, l'histoire et les mérites de tous les lieux sacrés remarquables (*khetr*, altération du samscrit *kchetra*) de l'Orissa, commence ainsi : « De toutes les régions de la terre le *Bhárata* » *khanda* (l'Inde) est la plus célèbre, et dans le *Bhá-* » *rata khanda*, l'*Outkala* est la première contrée, etc. » Nous pouvons ajouter à ces détails qu'on possède dans l'Inde un ouvrage entièrement consacré à l'histoire, fabuleuse plutôt que réelle, de la province d'*Orissa*, et faisant partie du *Scanda pourâna* ; quelle que soit l'importance des renseignemens qu'elle contient, l'existence de cet ouvrage prouve au moins dans quelle estime a toujours été chez les Indous le pays d'Orissa (1). Il la doit au grand nombre de lieux sacrés qu'on y a de tout tems rencontrés, et entr'autres à la célèbre pagode de *Djagrenath*, dont on aura occasion de parler plus bas. Tout d'ailleurs y porte les traces du brahmanisme, les noms de lieux sont exclusivement samscrits, et la division en castes s'y trouve exactement conforme aux lois rigoureuses établies par les Brah-

(1) Il se trouve à la bibliothèque du roi, sous le titre de *Outkala-khanda*, section du *Scandapourâna* (Hamilt. Catal. N° IV, p. 30).

manes. La caste des artisans est composée en partie de Soudra ; on les appelle *Tchattîs pâthak*, les trente-six *pâthak*, c'est-à-dire *ceux qui apprennent* les arts utiles aux besoins de la société. Ils descendent ou des Soudras véritables, ou d'individus de castes mêlées, nommés *Sankaravarna ;* ils se subdivisent suivant leurs occupations en diverses classes, qui toutes portent des noms samscrits ; il est même intéressant de comparer ces noms avec les dénominations originales ; on y voit quelles altérations singulières subissent les mots, lorsqu'ils ont une longue existence dans les langues parlées ; en voici quelques-unes :

OURYA.	SAMSCRIT.	FRANÇAIS.
Lohar,	*Lohakâra,*	Forgeron.
Tanti,	*Tantravâya,*	Tisserand.
Koûmhar,	*Koumbhakâra,*	Potier.
Sonâr,	*Souvarnakâra,*	Orfèvre.
Tiour,	*Tîvara,*	Pêcheur.
Tchamar,	*Tcharmakâra,*	Tanneur.

Les laboureurs se nomment *Tchasa*, en samscrit *Krichikâra,* et c'est à eux seuls que s'applique la dénomination de *Or* ou *Odra :* d'où on les appelle *Or tchasa*. Ce renseignement curieux nous apprend quelle importance ces peuples attachent à l'agriculture, et de quels honneurs ils cherchent à l'entourer, puisque ceux qui s'y adonnent ont seuls le droit de porter le nom national d'*Ourya*. Quant à la caste des *Kchatriyas*, elle est complètement éteinte dans le Kattak, comme dans beaucoup d'autres lieux de l'Inde ; les *Khetrei* passent pour les descendans des purs *Soudras*.

Les Brahmanes d'*Oudra* ou d'*Outkala* sont une des dix familles originales des Brahmanes *Shakadvipa*, nommés d'après les pays qu'ils habitent, Gaura, Sârasvati, Kânyacoubdja, Meithila, Autkala, Teilinga, Kârnata, Mâhârâchtra et Drâvira. Leurs devoirs se résument sous ces trois mots : *yadjnya*, le sacrifice ; *adhyâyana*, la lecture des védas ; *dâna*, l'aumône ; et leurs moyens d'existence sont d'officier aux sacrifices, d'apprendre aux autres les védas, et de recevoir l'aumône. Lorsque ces moyens ne leur suffisent pas, ils peuvent accepter un repas ou la charité d'un individu *soudra*, même couper du bois dans les montagnes et le vendre ; si ces ressources viennent à leur manquer, ils peuvent, après un jeûne de trois jours, voler un peu de riz à un Brahmane ou à tout autre, afin que le roi apprenant par là leur misère, leur assigne quelque revenu. Enfin il leur est permis de se livrer aux occupations des *kchatriya* et des *veishya* ; mais aussitôt qu'ils ont acquis une somme suffisante, ils doivent retourner à leur premier genre de vie. Les Brahmanes qui accomplissent les devoirs mentionnés plus haut, qui sont, comme on peut le remarquer, ceux que leur imposent les lois de Manou, sont de tous les plus respectés. Les Brahmanes inférieurs sont appelés *Devâlaka* (attachés aux temples), et *Grâmayâdjaka* (qui accomplissent les sacrifices dans les villages). Il y a une autre classe appelée dans l'Orissa *Mastân* ou *Mahâsthâna brâhmana*, qui forme une partie très-considérable de la population agricole. Ces Brahmanes cultivent de leurs propres mains de grands jardins

plantés d'arum, d'areca, de bétel, etc., et ils affectent de mépriser la classe des *Bed Bráhmana*, ou Brahmanes attachés à l'étude des védas, et qui, comme on l'a vu plus haut, se contentent de vivre d'aumônes.

Le peuple que constituent ces diverses classes, a déjà été flétri par Aboulfazel, du nom de lâche et d'efféminé : la figure des hommes est mince et délicate, et à peine peut-on les distinguer des femmes au vêtement qu'ils portent. Ils sont également ignorans et stupides : l'auteur même appelle l'Orissa la Béotie de l'Asie. M. Stirling finit cependant par leur rendre cette justice que, de tous les peuples soumis à la Compagnie, les *Ouryas* sont les plus doux, les plus paisibles, et les plus faciles à gouverner (*the most easly managed*).

Telle est la population de la plaine. Celle des montagnes en est, comme on doit s'y attendre, extrêmement différente ; elle est aussi inhospitalière et indisciplinée que la première est douce et soumise. Les montagnes sont en outre habitées par trois autres races fort remarquables, connues sous le nom de *Cole*, *Kand* et *Sour*. Elles sont complètement distinctes, au moins les deux premières, des Hindous de la plaine, par la langue, les traits, les manières et le culte, et il ne serait pas impossible qu'elles descendissent des aborigènes, antérieurement à l'établissement des Brahmanes venus du Nord. On doit reconnaître toutefois qu'aucune tradition ou croyance nationale ne confirme cette hypothèse. Les détails que M. Stirling donne sur ces peuples, jusqu'ici inconnus, sont si in-

téressans, qu'on nous pardonnera de les transcrire presqu'en entier. Les *Coles* sont divisés en trente tribus; leur patrie primitive passe pour être le *Kolantdes*, pays montueux entre Moherbandj, Sinhbhoum, Djynt, Bonyé, Keondjher et Dalbhoum. C'est une race d'une force et d'une hardiesse remarquables; ils sont très-laids, et, ce qui est digne d'attention, leur teint est noir. Ils sont ignorans et sauvages; mais leurs maisons, bâties entièrement de bois, sont d'une propreté et d'une commodité qu'on ne s'attend pas à trouver chez un peuple aussi rude. Ils ne reconnaissent aucune des divinités indiennes, et à peine paraissent-ils posséder un système religieux quelconque; seulement ils ont une vénération particulière pour quatre objets, l'arbre nommé *sahadjna* (*hyperanthena morunga*), le riz non émondé, l'huile extraite de la graine de moutarde, et le chien. Dans tous leurs contrats ils se servent de la feuille de l'arbre nommé plus haut, et ils se frottent l'un l'autre d'huile de moutarde, cérémonie destinée à donner plus de solennité à l'acte. Ils ont en outre une méthode fort curieuse de conclure un marché et de terminer un débat, qui ne manquera pas de rappeler aux antiquaires la *stipulatio* des Romains et son étymologie : les parties brisent un brin de paille (*stipula*) lorsqu'elles terminent un différend.

Les *Kands*, sur lesquels M. Stirling donne très-peu de détails, se trouvent au sud du Mahânadi. Les *Sours* sont répandus principalement dans les bois d'Atgerh et de Daldjora, qui couvrent le pied des

collines, au nord du Mahânadi. Ils sont en général doux et inoffensifs, mais si complètement dénués de tout sentiment moral, qu'ils se font aussi peu de scrupule de donner la mort à un homme, qu'à une bête féroce. Ils se distinguent des autres races du pays par leur courte stature, leur extérieur faible, et leur teint d'un noir de jai. Leur langage ressemble peu à celui des *Ouryas*. Ils passent pour adorer une forme grossière de Devi et de Mahâdeva, ou plutôt c'est ainsi que les Hindous interprètent le culte qu'ils rendent à quelques objets naturels, comme des troncs d'arbres, des masses de pierres, des fentes dans les rochers, où leur imagination cherche à trouver quelque ressemblance avec les organes générateurs de l'homme et de la femme.

Après ces détails sur les diverses populations qui se partagent le district de Kattak, M. Stirling revient à celle qui fait le sujet spécial de son *Mémoire*, les *Odras* ou *Ouryas*. Les objets qui lui restent à examiner sont le langage, les institutions et le revenu. Nous suivrons l'auteur dans l'examen des deux premiers ; quant aux revenus, l'étendue et la nouveauté avec laquelle est traitée cette matière, ne peut manquer d'intéresser au plus haut degré l'économiste. Mais la nature de notre *Journal* comporte peu les détails de ce genre, quelqu'intéressans qu'ils soient d'ailleurs.

La langue des *Odras* est un *bâchâ* ou dialecte assez pur du samscrit, ayant quelque ressemblance avec le bengali, mais fort différent, au moins en apparence, du télinga. La plupart des titres dont les naturels ai-

ment à se parer, sont purement samscrits. Plus des trois quarts des noms et des racines des verbes peuvent être facilement rattachés à la langue sacrée des Brahmanes, et les règles de la grammaire sont évidemment basées sur celles du *vyâkarana*. Leur alphabet est le *hindi* ou *nagri*, légèrement modifié. Vers le Bengale, la langue *ourya* se parle sans aucun mélange étranger, au moins jusqu'aux districts de Hildjelli et Tamlouk; plus on approche du Bengale, plus les deux idiomes se mêlent. Au sud, c'est aux environs de Gandjam qu'on rencontre les premières traces du télinga; la prononciation commence à changer : le peuple s'appelle *Oudiah* et *Wodia*, au lieu d'*Ourya* et *Odra*; *Gerh* devient *Gadda*, *Djagannâth*, *Djagannâda*, etc.

Le seul ouvrage original en *ourya*, qui mérite d'être cité, est le poème épique nommé *Kandji kaveri pothi*, dont le sujet est la conquête de *Condjevaram*, l'événement le plus important dans l'histoire moderne du pays. On trouve communément dans l'Orissa des traductions des ouvrages les plus estimés de la littérature indienne, tant religieux que scientifiques; mais en outre chaque temple important possède ses légendes locales en *ourya*, appelée *sthán pourán* (*sthâna pourâna*, le pourâna du lieu).

Le second objet sur lequel nous avons promis des détails, d'après M. Stirling, est le gouvernement. En examinant attentivement les anciennes institutions de l'Orissa, relativement aux tenances des terres, on ne peut s'empêcher d'être frappé des traits nombreux de ressemblance qu'elles offrent avec celles de la féoda-

lité, à certains degrés de leur développement. Il ne serait pas impossible que des recherches exactes fissent découvrir des rapports semblables avec la plupart des petits gouvernemens de l'Inde. M. Stirling pense que le sujet serait, sous plus d'un rapport, digne d'un examen sérieux; et il s'autorise de l'opinion de sir John Malcolm, qui, dans son précieux ouvrage sur le Malwa, émet cette assertion, que le système d'organisation des Radjpouts diffère très-peu du gouvernement féodal. Le capitaine Macmurdo a fait la même remarque à l'égard du Coutch.

C'est une opinion généralement répandue parmi les naturels les plus instruits de Kattak, qu'il existait anciennement un puissant empire, qui s'étendait sur presque toute l'Inde, et qui était gouverné par un souverain résidant à *Hastinapoura*. Ce vaste pays était partagé entre un grand nombre de chefs militaires ou *Râdjas*, tous de la caste dès *Kchatriya*, et qui relevaient de l'empereur souverain. Les plus puissans chefs de cette aristocratie guerrière étaient les premiers officiers de l'empereur : le *gadjapati* ou commandant des éléphans; le *ashvapati*, commandant de la cavalerie; le *tchatrapati*, le porteur du parasol et de l'étendard royal, et le *narapati*, le commandant de l'infanterie. Dans le principe, ils tenaient leurs vastes possessions du roi d'Hastinapour; mais peu à peu ils finirent par se rendre indépendans, et formèrent des principautés séparées. Cette opinion nationale sur l'ancien gouvernement de l'Inde, dont M. Stirling aura occasion de parler, en traitant de l'histoire des *Odras*, paraîtra

peut-être, à quelques personnes, appuyée sur trop peu de preuves. Mais quelqu'importance qu'on y attache, l'auteur ne balance pas d'affirmer que les institutions hindoues de l'Orissa offrent des traces nombreuses de l'existence de cette curieuse organisation. La contrée montagneuse qui s'étend depuis Bishenpour jusqu'au Godavery, et les plaines de l'Orissa propre sur le bord de la mer, ont été depuis un tems immémorial, divisées entre un nombre très-considérable de petits chefs militaires. Ils ont toujours été propriétaires de fait des terres qu'ils possédaïent, sous l'unique condition de suivre à la guerre, et de servir à sa cour leur râdja supérieur, le *Gadjapati*. Cet état de choses, ainsi que le fait remarquer l'auteur, est exactement conforme à un passage bien connu du digeste des lois hindoues, traduit par M. Colebrooke : « Par » la conquête, la terre devint la propriété de *Para*» *shourâma*, celle de *Kashyapa*, par une donation, et » remise par lui à la garde des *kchatriyas*, elle devint » leur propriété, successivement possédée par de » puissans conquérans, et non par des sujets cultivant » le sol. »

Les chefs féodaux de l'Orissa, car l'on peut à juste titre appliquer ce nom aux propriétaires guerriers de la terre, sont connus sous différentes dénominations dans l'histoire, dans les actes publics et dans le langage ordinaire. De là est résultée une grande confusion d'idées. On les appelle *Khetrie*, altération de *Kchatriyas*, de la caste à laquelle ils ont la prétention d'appartenir; *Khandaits*, nom *ourya* dérivé de *khan*-

da, l'épée nationale des *Odras*, et signifiant *ceux qui portent le khanda; Bhoûnia*, *Bhoûyian*, *Bhoûmi*, altérations du mot samscrit *bhoû* et *bhoûmi*, signifiant *terre*, et employés comme synonymes de *Bhoûpati*, maître de la terre (1); *Poligar*, mot télinga dérivé de *pollam*, un fief; *Sawant*, en persan *Sirdar*, seigneur et maître; *Sevakan arni dar*, vassaux tenant des terres héréditairement, sous la charge du service militaire; enfin, et plus communément, *Zemindar*. Sous la domination des râdjas nationaux, ils étaient postés autour de leur chef supérieur, dont ils garantissaient le territoire des incursions fréquentes des *Kands* et des *Coles*, peuples sauvages dont il a déjà été parlé. Le lieu de leur résidence, qui était en même tems celui où ils exerçaient leur juridiction, se nommait toujours *château*. Au-dessous d'eux se trouvaient leurs premiers officiers, qui tenaient d'eux diverses portions de terre, au même titre que les *khetris* la tenaient du *Gadjapati*. Enfin au dernier degré de l'échelle, était la milice du pays, en persan *paik*, à laquelle étaient assignées diverses portions de terre, et qui à la fois guerrière et agricole, devait à la voix de ses chefs, quitter la culture et les suivre au combat. Outre cette obligation du service militaire, les khetris étaient tenus de faire hommage à leur chef supérieur, et de lui rendre certains devoirs, dont la charge pesait sur la terre plutôt que sur la personne, et qu'on dési-

(1) Dans l'Ayin Acberi, le mot *Boumi* est toujours employé comme synonyme de *Zemindar*, qui en est la traduction persanne.

gnait d'une manière fort claire par le mot samscrit *seva, service*. C'est ainsi que l'un portait l'épée royale, l'autre l'étendard, un autre le parasol, etc. Les mêmes devoirs étaient remplis à Vidjayanagara, à la cour du prince *Narapati*, souverain du Dekan. Le colonel Mackensie, dans un mémoire sur l'histoire de ces princes, publié dans l'*Annual register*, a donné sur cet usage des détails intéressans.

La suite de cette partie du *Mémoire* de M. Stirling donne des renseignemens sur l'état de ces divers chefs hindous, depuis la conquête musulmane, et sur le sens qu'on doit attacher aux divers titres qu'on leur donne encore aujourd'hui. Beaucoup de ces notions ne peuvent avoir d'intérêt que pour les Anglais employés à la compagnie des Indes. Nous croyons donc pouvoir les supprimer dans notre analyse, pour nous occuper exclusivement de la seconde partie de ce *Mémoire*, sur l'histoire et la chronologie d'Orissa.

E. Burnouf.

(La suite à un prochain Numéro.)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 5 février 1827.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la société.

M. Fleischer (Liberecht),

M. Picquefordt.

M. le Président exprime, au nom du Conseil, le regret de

la Société sur la perte qu'elle a faite dans la personne de M. le comte Lanjuinais.

M. Silvestre de Sacy lit un rapport sur une demande faite par M. Freytag, qui désire obtenir, de la Société, un secours pour l'impression du texte arabe du *Hamasa*, avec le commentaire de Tébrizi. Les conclusions de ce rapport, constatant l'utilité de cet ouvrage, sont adoptées. La commission des fonds sera chargée d'examiner les moyens qui pourraient être à la disposition de la Société pour concourir à la publication de l'ouvrage de M. Freytag.

M. Eyriès communique, de la part de M. Coquebert de Montbret, une peinture chinoise, contenant la vue perspective d'une route de la province de *Hou-kouang*, entre *Tchang-cha* et *Heng-tcheou*.

M. Amédée Jaubert lit une notice sur un manuscrit du *Bakhtiar Nameh*, écrit en Ouïgour, et appartenant à la bibliothèque d'Oxford.

M. E. Coquebert de Montbret, communique un fragment de sa traduction des Prolégomènes d'Ibn Khaldoun.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. le comte d'Hauterive, au nom de S. E. le Ministre des affaires étrangères, la suite des *Classiques latins*, édition publiée par M. Lemaire, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40 et 41e livraisons. — Par le même, *Asiatic Journal*, nos 132 et 133. — Par la Société asiatique de Calcutta, *asiatick researches*, tome xv. — Par la même Société, *The Quarterly Oriental Magazin*, nos v, vi, vii.

Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du Roi vient d'acquérir la précieuse collection de manuscrits palis et singalais, rassemblés à Ceylan par feu M. Tolfrey, un des traducteurs du nouveau testament en pali. Elle se compose de vingt-huit ouvrages palis et singalais, dont quelques-uns sont très-volumineux. Parmi les manuscrits palis on distingue, 1° un vocabulaire, rédigé sur le plan de l'*Amaracocha*, et intitulé *abhidhânappadîpika*, ou, *illustration des mots*, ouvrage très important pour la con-

naissance du pali ; 2° un recueil des lois et usages des bouddhistes, appellé *paddhati sangaha*, ou *abrégé du rituel* ; 3° une collection variée de *soutras* ou axiômes fondamentaux de la philosophie bouddhique. Ces livres sont tous accompagnés d'un commentaire fort ample en singalais. Parmi les livres écrits dans cette dernière langue, on remarque plusieurs traités grammaticaux, un court vocabulaire sanskrit et singalais, des poèmes en divers dialectes de Ceylan, etc. Cette nouvelle acquisition, que l'on doit au zèle éclairé de M. le Conservateur des manuscrits orientaux, est d'autant plus précieuse, que la Bibliothèque Royale ne possédait encore aucun ouvrage singalais, et qu'en outre elle offre aux personnes, qui se sont occupées du pali, les moyens de continuer leurs études avec plus de succès, et en même tems plus de facilité.

LETTRE AU RÉDACTEUR.

Monsieur,

En publiant, dans le dernier cahier du *Journal asiatique*, les observations faites par M. Guys, vice-consul de France à Lattaquié, sur un Mémoire de M. Dupont, relatif aux *Nosaïrites*, ou, comme écrivent ces messieurs, *Nessérié*, vous avez jugé convenable d'y ajouter quelques notes. Vous dites, dans une de ces notes, que M. Dupont est, à ce que vous croyez, le seul qui ait jamais parlé d'un personnage nommé *Heumdan-el-Gheussaibi*, comme du fondateur de la secte des *Nessérié*, et qu'il ne donne, à son sujet, aucun détail qui puisse nous indiquer à quelle époque il existait. Je pense qu'il vous sera agréable, ainsi qu'aux lecteurs du *Journal asiatique*, d'apprendre que ce personnage n'est assurément autre que *Hamdan*, *fils d'Alaschath* حمدان بن الاشعث, surnommé *le Karmate*, sur lequel j'ai donné, d'après *Ebn-alathir*, *Nowaïri* et *Makrizi*, des renseignemens curieux dans la deuxième édition de ma

Chrestomathie arabe, tome II, pages, 89, 97 et 98. Il est vrai qu'Abou'lfaradj ne le nomme pas autrement dans sa *Chronique syriaque*, que *fils d'Othman*. Mais le père de Hamdan pouvait se nommer *Othman*, et être plus connu sous le surnom d'*Alaschath*, qui est un sobriquet, et signifie à-peu-près, *le mal peigné*. Quant au surnom de *Gheussaïbi*, il m'est tout-à-fait inconnu. Dans la *Chronique arabe* du même Abou'lfaradj, le chef des Karmates se nomme lui-même *Alfaradj fils d'Othman*, et c'est aussi ce qu'on lit ailleurs dans Nowaïri, qui, comme Abou'lfaradj, rapporte, d'après Ebn-alathir, le commencement d'un livre écrit par cet imposteur. Dans ce même passage, il dit qu'il est né dans un lieu appelé *Nasrana*. Cependant, suivant le schérif Abou-Hasan Mohammed, surnommé *Akhou-Mohsin* اخو محسن, dont Nowaïri a copié les paroles. Hamdan, était d'un lieu nommé الدور *Abdaur*, sur la rivière de *Hedd* هد, lieu qui dépendait *du bourg de Mahrousa* من رستاق مهروسا, appartenant au *Tassoudj* ou canton de *Forat - Badakli* من طسوج فرات بادقلى Il est possible que Hamdan, réfugié en Syrie, après s'être échappé de sa prison, ait déguisé son véritable nom et celui du lieu de sa naissance. Quoi qu'il en soit, le *Heumdan* de M. Dupont et le *Hamdan* d'Ebn-alathir, et du schérif Akhou-Mohsin, sont incontestablement un seul et même personnage.

Si mes occupations me le permettent, j'aurai l'honneur de vous adresser la traduction d'un document curieux sur la croyance et les dogmes des Nosaïrites. En attendant, je vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance de ma considération très-distinguée.

31 décembre 1826,

Le baron SILVESTRE DE SACY.

JOURNAL ASIATIQUE.

Sur la littérature du Tibet, extrait du n° VII du Quarterly Oriental Magazine, Calcutta 1826.

Le n° VII du *Quarterly Oriental Magazine* de Calcutta contient un article sur la langue et la littérature du Tibet, l'ère de Bouddha et les progrès du bouddhisme en Asie. Ce journal avait déjà, dans son numéro de mars, donné quelques renseignemens sur ce sujet curieux; mais ce n'est que la répétition de ce que nous ont appris les savans d'Europe M. A. Rémusat et M. Klaproth. L'article dont nous allons donner le résumé est rédigé d'après les documens rapportés du Népâl, par M. Hodgson, et envoyés du Tibet par M. de Koros.

La littérature du Bhoutan, du Tibet et de l'Himalaya est entièrement religieuse; elle contient l'exposition des rites, de la morale et des traditions du Bouddhisme; à ce titre elle est étrangère et fut apportée de l'Inde au Tibet, avec la religion dont elle est l'interprète. Dans son état primitif elle dut s'exprimer dans une langue étrangère, le samscrit, ou plus probablement le prâcrit, qui paraît avoir été la langue sacrée des Bouddhistes, comme le samscrit était

celle des Brahmanes, et à l'aide duquel s'est répandu leur culte à Ceylan, à Siam, à la Chine et au Tibet (1).

Les caractères des livres imprimés sur des blocs de bois (car tel est le procédé usité dans tout le Bhoutan), sont les mêmes que ceux qu'ont donnés Géorgi et la petite édition de l'*Alphabetum tibetanum*. La forme des consonnes n'offre aucune ressemblance, si ce n'est dans quelques cas, avec les lettres dévanaga-

---

(1) Ceci n'est pas exact. Ce n'est pas le prâcrit qui est passé avec le Bouddhisme à Ceylan et dans la presqu'île au-delà du Gange; des recherches modernes ont prouvé que le pali était la langue sacrée de ces pays. Or, quelque nombreux que soient les traits de ressemblance qui rapprochent le pali du prâcrit, ce sont deux dialectes différens l'un de l'autre, et qu'il n'est pas permis de confondre. Il est bien vrai que si on prend le mot *prâcrit* dans son sens générique, et en tant que désignant tout dialecte dérivé du samscrit, le pali peut être appelé *un prâcrit;* mais il est remarquable que dans les grammairiens indiens qui ont traité des dialectes du samscrit sous le nom de *prâcrit*, le nom de *pali* ne soit pas prononcé. Quant au Tibet, on n'a pu jusqu'ici démontrer que le pali y ait été transporté; mais le samscrit y est certainement passé avec le Bouddhisme, et il est surprenant que l'auteur de l'article ait ici énoncé un doute sur ce point, puisque nous le verrons plus bas parler d'originaux samscrits existans anciennement au Tibet, et de signes ajoutés à l'alphabet tibétain pour servir à la transcription des mots indiens. L'existence de quelques-unes de ces lettres, qui ne se trouvent ni dans le pali ni dans le prâcrit, semble contredire celle d'un dialecte de cette espèce au Tibet. Ajoutons que M. Abel Rémusat a donné à la critique le moyen de prouver, de la manière la plus convaincante, que c'est le samscrit qui est passé au Tibet, en faisant connaître le vocabulaire pentaglotte bouddhique, dont la première ligne est du pur samscrit. C'est un des faits que les auteurs de l'*Essai sur le Pali* se sont le plus attachés à prouver (*Essai*, p. 143). (E.-B.)

ries (1). Mais l'ordre dans lequel elles sont rangées, est identique dans les deux alphabets. Les voyelles sont unies aux consonnes suivant le même procédé. La langue tibétaine n'emploïe que les cinq voyelles brèves *a*, *i*, *ou*, *e*, *o*; mais quand il s'agit d'écrire les mots samscrits, on forme les longues *á*, *í*, *oú*, les diphthongues *æ* et *ao*, et les voyelles particulières à cet alphabet, appelées *ri*, *rí*, *lri*, *lrí*, suivant des pro-

---

(1) Cette assertion est presque positivement contredite un peu plus bas; l'auteur compare au tibétain, non plus le dévanagari actuel, mais celui qu'on trouve dans les inscriptions samscrites du premier au dixième ou douzième siècle de notre ère. C'est là en effet qu'il faut prendre les matériaux d'une telle comparaison, en y joignant de plus l'alphabet Bengali, qui, dans quelques-unes de ses formes, se rapproche plus du dévanagari ancien que du dévanagari actuel. Alors on trouve, avec les auteurs de l'*Essai sur le Pali*, que tout le système des voyelles et les consonnes *k*, *kh*, *g*, *tch*, *tchh*, *t*, *th*, *d*, *n*, *p*, *m*, *r*, *l*, *v*, *s*, sont les mêmes en tibétain qu'en dévanagari, ce qui est bien suffisant pour démontrer l'identité des deux alphabets; il suit de là que le tibétain est plus rapproché du dévanagari ancien que de celui de nos jours. Selon nous, les monumens impartialement consultés mènent à ces résultats: 1° que le dévanagari actuel n'est autre que le caractère des inscriptions de Gâya et d'autres lieux, qu'on place du premier au dixième ou douzième siècle de J.-C.; 2° que le tibétain n'est au fond autre que ce dévanagari pour le plus grand nombre de ses lettres; 3° qu'on peut croire que du dévanagari primitif est sorti, d'une part, le tibétain, de l'autre le samscrit actuel. Je ne pense pas qu'on puisse prétendre, contre tous les témoignages historiques, que c'est du tibétain qu'est dérivé l'ancien dévanagari; la richesse de celui-ci comparée à la pauvreté du premier, suffit pour donner l'antériorité à l'alphabet indien. Car je crois (et je pourrais citer plus d'un fait en faveur de cette opinion), que quand une langue ou un alphabet sont transportés d'un peuple chez un autre, ils perdent presque toujours quelque chose dans le passage. (E.-B.)

cédés assez semblables à ceux de l'alphabet dévanagari. Chaque série de consonnes est composée seulement de quatre lettres au lieu de cinq; l'aspirée des douces *ga*, *dja*, etc., ne s'y trouve pas. On les représente, dans les mots samscrits, par la consonne simple sous laquelle on place le *h*. De plus, l'alphabet tibétain possède une classe de lettres, modification de l'ordre des palatales, *zha*, *zhha*, *dzha*, *wa*. Quant aux autres particularités de cette écriture, il faut se reporter au numéro quatre de l'*Oriental Magazin*, où elles ont été exposées (1).

Outre cet alphabet, nommé *dou-djan*, commun aux livres imprimés et aux manuscrits, il en est un autre, nommé *dou-min*, essentiellement cursif, et que l'on doit, sur l'autorité de MM. A. Rémusat et Hodgson, regarder comme identique au premier, avec cette différence que les formes en sont moins roides et moins carrées.

En examinant l'alphabet tibétain, on remarquera facilement que quelques particularités qui le distinguent, se trouvent dans d'autres alphabets de l'Orient. La forme de la lettre *h* est presque identique à celle du bengali; le *ya* et le *ra*, joints à une consonne, offrent la même ressemblance; la quatrième série *ta*, *tha*, etc., a quelque rapport avec celle de l'alphabet pali; le *tcha* tibétain se trouve dans quelques inscriptions samscrites à Gâya (Asiat. Res., tom. 1), et à

(1) On doit surtout consulter l'important chapitre des *Recherches sur les Langues tartares*, relatif au tibétain. (E.-B.)

Radjou-Lotchan (Asiat. Res., tom. XV). Les lettres *b*, *n* et *m* y sont représentées également comme en tibétain.

Une coïncidence non moins remarquable existe entre l'ordre des lettres dans l'alphabet tibétain, et l'arrangement des sons de la langue parlée des Chinois, tel qu'il est donné par Marshman dans sa grammaire chinoise. Cet auteur, en remarquant cette identité, semble disposé à attribuer aux Chinois l'invention de l'ordre qu'on remarque dans l'alphabet dévanagari, parce que les sons de leur langue parlée sont si inhérens à cette langue elle-même qu'elle n'a pu exister sans eux, et qu'en les supposant empruntés à l'alphabet indien, il faudrait dire que les Chinois n'ont commencé à avoir une langue parlée qu'après la découverte et l'importation de l'ordre alphabétique des Indiens. Mais les Chinois ont dû avoir une langue avant d'en analyser et d'en classer les sons; et ils peuvent fort bien en avoir emprunté la classification aux Hindous, sans leur être pour cela redevables de leur langue. Cette explication semble beaucoup plus naturelle que celle du Dr Marshman, qui regarde le classement des sons chinois comme l'ébauche d'un système dont le dévanagari est le perfectionnement. Quant à l'époque où les Chinois peuvent avoir connu l'alphabet indien, c'est peut-être celle où les missionnaires bouddhistes répandirent leur culte dans l'Asie orientale.

Il pourrait même se faire que l'alphabet dont se servaient les Bouddhistes, et qu'ils portèrent au Ti-

bet, fût primitivement plus ancien que le dévanagari, puisqu'il est moins complet (1). Si cette hypothèse se vérifiait, elle servirait à déterminer l'époque à laquelle non-seulement la classification des lettres, mais encore le système grammatical des Hindous a pris naissance. Avant toutefois d'arriver à cette conclusion, il faudrait déterminer l'époque de l'invention des signes supplémentaires employés par l'alphabet tibétain, pour transcrire les mots samscrits; car s'il arrivait qu'ils fussent de la même époque que les autres lettres, il faudrait bien admettre que le système dévanagari possédait déjà, au moment de la formation de l'alphabet tibétain, l'ensemble des lettres que nous lui connaissons.

On trouve dans le Bhoutan un nombre fort considérable d'ouvrages, la plupart religieux. La liste de ceux qu'a présentés M. Hodgson, à la Société asiatique de Calcutta, donnera une idée du caractère de ces compositions. On remarquera que, dans cette liste,

---

(1) Il me semble impossible d'admettre que l'alphabet porté au Tibet par les Bouddhistes soit plus ancien que le dévanagari parce qu'il est moins complet. Ce fait, comme je l'ai indiqué dans une note précédente, conduit à une conclusion toute contraire. L'alphabet pali, à Ceylan, à Siam, chez les Barmans, ne possède ni les voyelles *æ au ri rî lri lrî*, ni les sifflantes *ch* et *sh*; dira-t-on par cela même qu'il est antérieur au dévanagari? Il faudrait prétendre en même tems (car ces deux choses se touchent) que le pali est plus ancien que le samscrit, ce qui est tout-à-fait inadmissible. On serait en effet conduit à dire que le participe passé pali *kata*, signifiant *fait*, est antérieur, parcequ'il n'a pas le *ri* au samscrit *krita*, *creatus*, où l'on trouve le *r*, radical essentiel à ce mot dans toutes les langues qui le possèdent. (E.-B.)

on a indiqué le titre de l'ouvrage, le nom de l'auteur, le nom du lieu où il a été composé, et le sujet dont il traite.

1. *Sou-ma-tchik*, par *Thoula Lama*, fait à *Khanum* dans le Bhoutan, sujet, jurisprudence.

2. *Tchuma-Dam*, pár *Aga-tchu-Lama*, à *Tidja Nowa*, contenant le *Segoun pote* des Hindous.

3. *Tchu-roug*, par *Thiyaa Lama*, à *Gedja Katha*, contenant le *Gean pote* des Hindous ou Moyen d'arriver à la sagesse.

4. *Tchourou-ge-tchu-puh*, par *Ye-puh regnehmuh Lama*, à *Purgneh-ah-tchu*, livre dont la lecture guérit toutes les maladies.

5. *Tou-tchou-rukh*, par *Sou-ker Lama*, à *Djahla-de-houk*, ouvrage que lisent les moines mendians pour avoir des aumônes abondantes.

6. *Manne pote*, par *Tchou-fil Lama*, à *Goumewun*, de l'usage et des vertus du *munne*, ou cylindre de prières.

7. *Tchou-dum*, par *Geve-tchoup Lama*, à *Yepur-kas*, sur la Médecine.

8. *Na-pa-tche pote*, par *Aberuh Lama*, à *Dja-tulam*, sur les vents, la pluie et l'air.

9. *Ki-tchuk*, par *Ki-lou-ah Lama*, à *Botchi*, sur la démonologie.

10. *Tou-i-takh-la*, par *Re-he-tchundah Lama*, à *Kou-bukh*, de la guerre.

11. *Dou-tukh-asi*, par *Badjetchik Lama*, à *Gnama*; ouvrage que doivent lire les parens d'un mort, pour ne pas être hantés par son ombre.

12. *Serou-a-tukh*, par *Djeka-tchik Lama*, à *Yi-purke*; ouvrage qu'on doit lire en voyage, pour en revenir sain et sauf.

13. *Salatumah*, par *Yisuhskur Lama*, à *Se-bhala*; ouvrage qu'on doit lire avant de s'asseoir sur un *Puntchaet* (?), pour en obtenir une heureuse issue.

14. *Kerikh*, par *Amadutukh Lama*, à *Asi*; à lire pour augmenter son bien-être en ce monde.

15. *Moumbeh*, par *Djitukh Lama*, à *Bere-ga-kukh*; à lire en cueillant des fleurs pour en faire une offrande religieuse.

16. *Duh-moudjah*, par *Mounta-ke-turs Lama*, à *Mounka*; à lire avant de poser les fondemens d'une maison.

17. *Thaka-pah*, par *Ariluh Lama*, à *Baberekeh*; à lire le soir d'une bataille.

18. *Tchukusoumuh*, par *Djegamatukh Lama*, à *Matchalekoh*; à lire pendant qu'on donne à manger aux poissons sacrés dans les temples, ce qui est un acte d'une grande sainteté.

19. *Kousuh*, par *Nematchaluh Lama*, à *Yeparemesuh*; à lire au moment de se baigner.

20. *Lahassake pote*, par *Domah Lama*, à *Lassa*; à lire avant de manger, pendant que le diner est servi.

21. *Tchunda-pouh*, par *Gnahah Lama*, à *Djubunasuh*; à lire avant de faire un achat.

22. *Stachuh*, par *Ourdjunh Lama*, à *Djadoun*; prière qu'il faut répéter pendant qu'on satisfait aux besoins naturels, pour éloigner les mauvais génies.

23. *Batchah*, par *Djahadegh Lama*, à *Mohurah*; prière pour les voyageurs égarés dans les forêts.

24. *Kadjur*, par *Olatchuyah Lama*, à *Karah*; prière que prononcent les parens du défunt pour sauver son ame du purgatoire.

25. *Yi-durum*, par *Matchul Lama*, à *Sadurl*, pour faciliter les entrevues, et en rendre l'issue heureuse.

26. *Di-lakh*, par *Tchophullah Lama*, à *Ourasikh*; moyens d'interpréter le croassement des corbeaux et autres oiseaux de mauvais augure.

27. *Karatchuk*, par *Kalchuk Lama* (le sujet n'est pas indiqué).

28. *Tchuluh*, par *Gidou Lama*, à *Bidukh*; prière que l'on prononce en buvant, pour que la boisson ne cause aucun mal.

29. *Kegou*, par *Toupathvo Lama*, à *Kaliadjeh*; prière pour obtenir une longue vie.

30. *Tchabeh*, par *Akabeh Lama*, à *Arikalaguh*; livre contre l'inclémence des saisons.

31. *Kaghatoukh*, par *Sogua Lama*, à *Bolekatchur*; livre pour les hommes à cheval en voyage.

32. *Loutchou*, par *Nowala Lama*, à *Tchudjou rukahbuh*; pour le perfectionnement de l'éloquence et la connaissance des langues.

33. *Ghekutenah*, par *Soudjanah Lama*, à *Leakuhah*; pour les archers, afin qu'ils réussissent dans leur art.

34. *Boud pote*, ou Histoire du temple de *Kosatchit*, dans le Népâl, avec d'autres sujets relatifs au bouddhisme du Népâl.

35. *Siri pote*, par *Bistakoh Lama*, à *Tumatukh*;

forme générale de prières pour les riches et les pauvres, les gens en santé et les malades, les hommes et les femmes.

Tels sont les ouvrages qu'on doit aux recherches de M. Hodgson; M. de Koros a donné en outre des renseignemens précieux, sur ce qu'on peut appeler la littérature classique du Tibet.

Elle est comprise dans deux compilations fort étendues, nommées le *Kah-gyur* et le *Stan-gyur*, c'est-à-dire, *Traduction des commandemens* et *Traduction des instructions*. Ce sont en effet des traductions faites sur des originaux samscrits. Comme compilation, ces deux recueils sont d'une date moderne; ils ont été formés par *Mivang*, qui gouvernait à Lassa de 1728 à 1746, et qui les composa de tout ce qui avait survécu des ouvrages de l'antiquité.

Le *Kah-gyur* manuscrit occupe ordinairement 108 gros volumes; imprimé, il n'en comprend que 98, avec un volume supplémentaire, contenant des mélanges divers (1). Le *Stan-gyur* est encore plus étendu, puisqu'il ne forme pas moins de 224 volumes. Une édition fort estimée du *Kah-gyur* a été récemment publiée à *Derghe*, capitale du *Kham-yul*, à environ quarante jours de marche, à l'est de Lassa.

Ces ouvrages, sur lesquels on doit à M. de Koros

(1) L'édition que l'empereur Kian loung a fait faire de ce grand ouvrage est fort belle. Son prix, à Péking, est de mille onces d'argent, environ 7,500 francs. Les Mongols des environs de Kiaktha l'ont fait venir, il y a quelques années, de Péking, et y ont payé ce prix en chameaux et autres bestiaux. (Kl.)

des renseignemens nouveaux, ont déjà été décrits, mais très-superficiellement, en Europe. Georgi, dans son *Alphabetum tibetanum* (p. 305), après avoir dit que le *Kah-gyur* se composait de 108 volumes, ajoute qu'il avait été rapporté de l'Inde par des religieux envoyés du *Tibet*, vers 290 de notre ère, sous le règne de *Tri-srong-teu tzhen*. Suivant M. de Koros, au contraire, ce prince n'a régné qu'au neuvième siècle ; de plus, le *Kah-gyur* n'a pas été trouvé dans l'Inde sous sa forme actuelle, puisque c'est une compilation moderne faite au Tibet même, seulement au commencement du dix-huitième siècle. Cependant il y a une observation à faire sur cette dernière date, c'est que dans une lettre de Felice di Montecchio, citée par M. A. Rémusat, dans ses *Recherches sur les langues tartares*, il est question d'un abrégé du *Kah-gyur* nommé *Lahorim*, dont le père Désidéri, à Lassa, en 1717, fit une traduction latine. Si un pareil abrégé existait en 1717, il faut que M. de Koros ait été mal informé sur la date de la composition originale qu'il place de 1729 à 1746.

Voici, au reste, la liste des matières contenues dans ces deux ouvrages, telle que l'a extraite M. de Koros, des index qui les accompagnent. Le *Kah-gyur* est divisé comme il suit.

Le *Doul-ra* est une collection de traductions et de récits historiques relatifs au Magadha et aux progrès du bouddhisme dans l'*Aryadesha* (l'Inde des Brahmanes) et les contrées voisines, comprenant 13 volumes.

Le *Sher-tchin* est une collection de traités sur la morale et la métaphysique, en 12 volumes.

Le *Do-de* comprend les ouvrages sur la philosophie naturelle, la théologie et l'astronomie, en 30 volumes.

Le *Gyut-de* est une collection d'ouvrages sur la médecine, l'astrologie, les enchantemens, les prières, les hymnes, en 21 volumes.

Mélanges, comprenant principalement des légendes et morceaux historiques, en 22 volumes.

L'ouvrage complet forme 98 volumes.

L'index du *Stan-gyur* spécifie les divisions suivantes :

La classe *Gyut* comprend plus de 2,600 traités sur la philosophie naturelle, l'astronomie, les cérémonies religieuses, les prières, les hymnes, les charmes, etc., en 86 volumes.

La classe *do* comprend les ouvrages moraux et théologiques, en 94 volumes.

La métaphysique et la morale occupent 21 vol., la grammaire et la rhétorique 2, l'alchymie et la pharmacie 1, les grammaires et les vocabulaires 13, en tout 217 volumes (1).

Tous ces livres sont des traductious d'ouvrages indiens, d'où il résulte que le *Stan-gyur* n'est nullement un commentaire de *Kah-gyur*.

SUR L'ÈRE DE BOUDDHA.

Il existe, sur l'époque où naquit Bouddha, autant

(1) J'ai copié exactement ces nombres, dont le total forme 217 et non 222, comme le porte le texte, pour je ne sais quelle raison. (E.-B.)

d'incertitude au Tibet que dans l'Inde et en Europe. M. de Koros nous apprend que les opinions des divers savans sur cette question importante, ont été rassemblées au seizième siècle par *Padma Karpo*, Lama célèbre du Bhoutan, qui a écrit sur ce sujet une courte dissertation qu'on trouve encore aujourd'hui.

Les diverses dates sont au nombre de 12, auxquelles l'auteur tibétain a ajouté une treizième. Les quatre premières étaient suivies par les écrivains du septième siècle; mais la dixième est aujourd'hui la seule qui ait cours à Lassa; la liste suivante donne le nombre d'années écoulées depuis Shakya jusqu'en 1825, avec la date de son apparition avant J.-C.

1.	4245 ans	....	2420 avant J.-C.
2.	3971	....	2146.
3.	3958	....	2133.
4.	3962	....	2137.
5.	3123	....	1298.
6.	2575	....	750.
7.	2476	....	651.
8.	2369	....	544.
9.	2703	....	878.
10.	2660	....	835.
11.	2390	....	565.
12.	2707	....	882.
13.	2883	....	1058.

Ces dates, comme on va le voir, ne correspondent pas toutes avec celles que l'on doit à d'autres auteurs orientaux; on remarquera toutefois que la date de *Padma-Karpo* se rapproche de celle des chinois, qui, peut-être, se rapporte à un plus ancien Boud-

dha, celui qui, dans la traduction tibétaine de l'Amarakocha, est, suivant M. de Koros, appelé *Bouddha gan tang Khas-pa, Bouddha*, un ancien et sage personnage. Voici au reste le relevé des diverses dates données à Bouddha par différens auteurs.

Aboulfazel	avant J.-C....	1336.
Kalhana (histoire du Kachmir)		1332.
Bentley (dans un de ses mémoires).........		1081.
Id. (dans un autre)..................		1004.
Couplet (d'après les historiens chinois).....		1026.
Bailly..............................		1031.
De Guignes (d'après les historiens chinois)...		1027.
W. Jones............................		1027.
Matouanlin..........................		1027.
Beizawi.............................		1022.
A. Rémusat (d'après l'encyclopédie japonaise).		1029.
	Mort en...............	950.
Georgi..............................		959.
Jaehrig		991.
Klaproth (seconde date à la Chine).........		688.
Au Pegu.............................		638.
A Ceylan............................		543.
Chez les Birmans.....................		543.
Chez les Siamois.....................		544.
Le Radj gourou d'Asam................		520.

On doit cette dernière date à Dhermadhar Brahmatchari, *Radjgourou* d'Asam, et très-versé dans la littérature bouddhique. Suivant lui, le *nirvâna* ou annihilation de *Shakya* eut lieu la dix-huitième année d'*Adjâtasatrou*, et 196 ans avant *Tchandragoupta* ou *Sandrocottus* contemporain d'Alexandre.

On remarquera dans cette liste deux séries de dates très-distinctes, la première constatant l'existence d'un Bouddha entre le douzième et le dixième siècle avant notre ère; la deuxième, celle d'un second Bouddha, peut-être une nouvelle incarnation de ce législateur dans des tems plus modernes. Tel est, en effet, l'unique moyen de concilier ces différences, c'est de dire qu'elles se rapportent à deux ou plusieurs individus. En effet on sait que, suivant les singalais, il a déjà existé quatre Bouddhas. Suivant l'*Hematchandrakotha*, le Bouddha de l'âge actuel est le septième.

(La fin de l'article auquel nous avons emprunté ces détails est consacrée à l'histoire de la propagation du bouddhisme dans les diverses contrées où il domine. Les travaux de M. A. Rémusat, Klaproth, Craufurd, etc., sont résumés avec soin; mais comme cette partie de l'article n'offre rien qui ne soit connu des lecteurs européens, nous nous contenterons d'en extraire deux passages qui renferment quelques renseignemens nouveaux.)

L'Ile de Ceylan au sud, et le Kachmir au nord, paraissent avoir été les deux routes par lesquelles le bouddhisme s'est répandu de l'Inde dans l'Asie orientale. Dans le *Paradjika-atta-katha*, célèbre ouvrage bouddhique, en pali, composé à Ceylan, dix siècles dit-on, après la mort de Bouddha, c'est-à-dire au cinquième siècle de notre ère (1), il est dit que quatre

(1) Pour obtenir cette date, il faut admettre que Bouddha a paru au cinquième siècle avant notre ère; mais si on le reporte, avec M. Rémusat, au commencement du onzième, l'ouvrage bouddhique dont il

grandes missions ou *sangâyana* eurent lieu depuis cet évènement.

La première, six mois après, arriva à *Râdjagriha*, dans le Béhar, ville maintenant en ruines; la seconde, cent ans plus tard, à *Visala* ou Oudjein; la troisième, deux cent dix-huit ans après Bouddha, à Patna ou *Patalipoutra*, et deux cent trente-six ans plus tard, une mission beaucoup plus nombreuse que les précédentes, porta le bouddhisme au Kachmir et à Ceylan. Les dates précédentes peuvent bien ne pas être de la dernière exactitude; mais toujours est-il certain qu'elles s'accordent avec d'autres récits. Ainsi, suivant M. Joinville, le bouddhisme arriva à Ceylan, deux cent cinquante ans avant Jésus-Christ (1), et les habitans de Laos disent l'avoir reçu des singalais dans le troisième ou quatrième siècle avant notre ère.

Quant à la chronologie tibétaine telle qu'elle est donnée par Géorgi d'après le père Pennabilla, M. de Koros prétend qu'elle est fautive de sept siècles. Un annaliste tibétain, l'auteur du *Gyel-raps salve melong* qui écrivait il y a environ cinq cents ans, prétend, sur le témoignage d'un livre chinois nommé *Zhoû-hoû-hou*, que, quinze cent onze ans après Bouddha, *Namri-srong-tran*, roi du Tibet, était contemporain de l'empereur de la Chine *Thang*; et que *Srong-tran*

---

est parlé ici, sera du premier siècle de notre ère, au lieu d'être du cinquième. (E.-B.)

(1) Il faut probablement lire 350, car les habitans de Laos ne peuvent avoir reçu le Bouddhisme de Ceylan avant qu'il n'y fût arrivé. Voyez au reste, sur l'introduction du culte de Bouddha à Ceylan, l'*Essai sur le Pali*, p. 54 sqq. (E.-B.)

Gambo, fils du roi du Tibet était contemporain de *Tai tsong* fils de *Thang*. C'est *Srong-tran Gambo* qui introduisit le bouddhisme au Tibet. Il était marié à deux princesses de la Chine et du Nepâl, qui avaient été toutes deux élevées dans le culte de Bouddha; son ministre *Sem-bo-ta*, c'est-à-dire l'excellent tibétain, avait également la même croyance, et son influence jointe à celle des femmes du roi, attira au Tibet un grand nombre de prédicateurs bouddhistes des contrées voisines. En supposant que la date de Bouddha soit, comme on le pense à la Chine, l'an 1027 avant J.-C., *Namri-srong-tran* se trouvait régner vers 539 de notre ère (1). Son fils qui lui succéda à l'âge de treize ans vécut, dit-on, très-long-tems. Il peut donc avoir protégé le bouddhisme à la fin du sixième ou au commencement du septième siècle de notre ère. Or, ces dates s'accordent avec celles des empereurs chinois cités plus haut. *Thang*, suivant Duhalde, fonda la dynastie qui porte son nom, vers la fin du sixième siècle, et il eut pour successeur *Tai-tsong*, qui commença à régner suivant M. A. Rémusat en 626, Deguignes, en 649, et Morrison en 631. Cette concordance ne laisse aucun doute sur l'incxactitude de la chronologie de Géorgi, et fixe le septième

(1) Il faut qu'il y ait dans ces nombres une faute d'impression; en effet 1511 ans depuis Bouddha, qui parut 1027 avant J.-C., donnent pour le règne du prince tibetain 484 après J.-C., et non 539. Il est probable que l'erreur est dans le nombre 1511, qu'il faut lire 1566, si on veut avoir la date de 539. (E.-B.)

siècle comme l'époque où le bouddhisme se répandit pour la première fois dans le Tibet.

Extrait de l'*Oriental Magazine*, par E. BURNOUF.

Notice et extrait de la Version turque du Bakhtiar-naméh, *d'après le manuscrit en caractères ouïgours que possède la bibliothèque bodléïenne d'Oxford ; par* M. Amédée Jaubert.

Les personnes qui font des divers systèmes d'écriture usités chez les nations orientales, l'objet spécial de leurs études, savent qu'il existe dans la bibliothèque bodleïenne d'Oxford, un très-beau manuscrit dont Hyde, dans son *Histoire des anciennes Religions de la Perse*, et après lui, le savant éditeur de la nouvelle édition du dictionnaire de *Meninsky*, ont publié la première page, et qui jusqu'à ce jour n'a point été déchiffré en entier.

On avait d'abord ignoré la nature même des caractères de l'écriture de ce manuscrit, et sir William Jones, faute, sans doute, de les avoir examinés avec assez d'attention, les avait pris pour du *mauvais coufique*. Ce n'est véritablement que depuis la publication du premier volume des *Recherches sur les Langues tartares* de M. Abel-Rémusat, dont la continuation est si vivement désirée par tous les amateurs de la littérature asiatique, qu'on sait, à n'en pouvoir douter, 1° que ces caractères sont les mêmes que ceux du *mir'adj*; 2° que le manuscrit est en turk oriental, et

3° qu'il contient la traduction d'un roman persan très-connu sous le nom de *Bakhtiar-naméh*.

Si, d'une part, la difficulté qu'on éprouvait à lire cet ouvrage laissait peu d'espoir d'en connaître le contenu, d'un autre côté il faut convenir que lorsque M. Abel-Rémusat a eu soulevé le voile qui en dérobait le sujet au monde savant, cette curiosité n'a pas dû s'accroître beaucoup. Quoi de plus indifférent, en effet, que la traduction d'un livre frivole dont le cadre ressemble à celui de presque tous les romans orientaux? car dans le *Bakhtiar-naméh*, comme dans les *Quarante Vizirs* et dans plusieurs recueils de contes semblables, il s'agit d'un jeune prince faussement accusé d'inceste, qui ne parvient à sauver ses jours, qu'à la faveur des moralités répandues dans les diverses histoires qu'il est admis à raconter devant son père, roi du Turkestan.

Toutefois, indépendamment de l'intérêt que peuvent présenter l'écriture et la phraséologie de l'ouvrage aux personnes qui s'occupent de l'histoire des langues, il est assez curieux, pour l'histoire des mœurs, de voir comment un traducteur tartare s'y est pris pour mettre à la portée de ses lecteurs, des récits embellis dans l'original par des descriptions et des images familières sans doute à une nation instruite et policée comme le sont les Persans, mais étrangères à des pasteurs.

Le choix de l'ouvrage, en lui-même, fait assez d'honneur au discernement de ce traducteur; car, ainsi que l'a déjà observé M. Lescalier (dans la pré-

face de sa version française, faite d'après le texte persan) tous les événemens du *Bakhtiar-naméh* sont bien amenés, bien conduits, probables et sans aucune espèce de féerie ni de merveilleux (1).

Au premier abord on remarque, dans la version turque qui nous occupe, une grande sobriété d'ornemens, une excessive naïveté de style, et l'intention évidente, de la part du traducteur, de supprimer tout ce qui ne lui paraissait pas suffisamment vraisemblable et tout ce qui pouvait, à bon droit, être taxé d'emphase et d'exagération. Tel est, en général, le caractère de cette version.

Avant de l'examiner, nous devons nous hâter de dire que la communication qui nous en est faite, est due à l'obligeance de feu M. Morris, ancien secrétaire de la Société asiatique de Calcutta, et à celle du rev. John David Macbride, professeur d'arabe à l'université d'Oxford, qui ont bien voulu faire calquer pour nous l'ouvrage entier. A en juger d'après ce calque, le manuscrit est d'une très-belle exécution. Il se compose de 294 pages, in-folio, d'une écriture assez lisible. Les titres des divers contes (qui malheureusement ne sont pas tous complets) et les noms des principaux personnages sont en encre rouge; les lettres *hha*, *aïn* et *he*, qui manquent à l'alphabet Ouïgour, sont suppléées par les caractères arabes correspondans, et

(1) Cette remarque n'est cependant point applicable à l'histoire racontée par le troisième visir, d'après le manuscrit d'Oxford.

la date, qui n'est pas la chose la moins curieuse du manuscrit, est écrite très-lisiblement.

Cette date prouve que la transcription de ce livre eut lieu dans les premiers jours du mois de Zou'lhidjeh, l'an 838 de l'hégire (1), année du Lièvre, c'est-à-dire moins de six ans avant les deux manuscrits du même genre, dont il a été rendu compte dans le sixième volume (2) du *Journal Asiatique*.

Comment se fait-il, qu'à une époque presqu'identique, des calligraphes qui savaient certainement le persan, et peut-être l'arabe, aient cru devoir employer, pour écrire un ouvrage turk, des caractères étrangers? Comment se fait-il que ces caractères se trouvent être d'une exécution si parfaite, tandis que les bibliothèques de l'Europe les plus riches en manuscrits orientaux, ne possèdent en ouïgour rien qui dénote une première ébauche et des essais nécessairement plus grossiers? On sait bien, d'après les témoignages de Plan-Carpin, d'Abou'lfaradj, d'Abdoul-Rizak, de Kafour-Khan et d'Ibn-Arabchah (3), que dans le treizième siècle, les Mongols adoptèrent *l'écriture des Ouïgours;* mais à quelle époque, comment et par qui cette écriture fut-elle transmise aux Ouïgours eux-mêmes et aux Mandchoux? Telles sont les questions qui, malgré la vive lumière dont elles ont été éclairées par les travaux de plusieurs savans, et

(1) Correspondant à l'an 1434 de J.-C. La transcription du *Tezkeret-ul-evlia* est datée de l'année 840, et celle du *Kaoudat-kou* de 843.

(2) Pages 39 et 78.

(3) *Journal Asiatique*, tom. 5, pag. 205 et suiv.

notamment par ceux de M. Klaproth, restent encore à résoudre. Au surplus, ici comme dans les sciences naturelles, la marche la plus sûre pour parvenir à la connaissance de la vérité, consiste à constater les faits.

C'est ce qui nous a porté à entreprendre la lecture du manuscrit d'Oxford et à en extraire le conte suivant. Dépourvue de toutes les grâces du style, surchargée de répétitions, rude et grossière comme l'original, notre version, à peu près littérale, ne peut avoir d'autre mérite que celui qui résulte de l'exactitude et de la fidélité. Puissent ces qualités, essentielles sans doute, mais peu brillantes, nous concilier l'indulgence de nos lecteurs!

HISTOIRE DU CINQUIÈME JOUR (1).

L'un des visirs étant venu, dit : « O roi! ordonne qu'on mette à mort cet esclave (2), car tout le peuple, indigné de son crime, murmure, et nous sommes nous-mêmes affligés de cette rumeur. » Alors le roi ordonna qu'on fît venir Bakhtiar, et lui dit : « Esclave, pourquoi as-tu commis cet attentat? Certes, aujourd'hui, je ne t'épargnerai pas. » Bakhtiar répondit : « O roi! je suis innocent, et j'attends de la miséricorde divine que tu me délivreras de mes chaînes, de même que l'innocente épouse du roi Dadîn fut délivrée des siennes. » Le roi dit : « Qu'avint-il

---

(1) Voyez ci-après pages 157 et suiv. le *fac simile* des pages 214 et 215 du manuscrit d'Oxford, et la transcription du conte en caractères arabes.

(2) Bakhtiar.

donc à cette femme? — Il y avait dans le Tataristan, reprit Bakhtiar, un roi nommé Dadïn qui avait une belle femme et deux vizirs. L'un de ces vizirs se nommait *Kurdar* et l'autre *Kerdan*. Kurdar était père d'une fille d'une beauté si parfaite, qu'on ne voyait au monde rien de pareil, et tellement pieuse que, non contente de réciter le *Coran* toute la journée, elle passait les nuits en prières. Frappé de cet excès de dévotion, le roi Dadïn, sans l'avoir vue, devint amoureux de cette fille et la demanda en mariage à son père qui lui promit qu'il la consulterait. Il le fit en effet, mais celle-ci lui répondit : « Passant ma vie en prières, je ne saurais consentir à devenir grande dame (1), et mon ambition se borne à servir Dieu. » Le vizir rapporta ces paroles au roi, qui, dans l'excès de sa colère, le mit à mort. Ensuite il fit amener sa fille au palais (2), et lui dit : « Je veux t'élever au rang de dame. Durant le jour, tu prieras Dieu ici; durant la nuit, tu me serviras. Dans ces circonstances, arriva un courrier porteur de lettres importantes. Le roi prescrivit à cette fille de prier pour lui; il confia le soin de sa ville au vizir *Kerdan*, et étant monté lui-même à cheval avec une troupe d'élite, il partit.

Un jour, le vizir étant occupé à réciter ses prières, ses regards se fixèrent sur cette fille. Ebloui de l'éclat de sa beauté, il en devint subitement épris, et

(1) خاتون

(2) Litt. à sa maison.

s'étant approché d'elle, il lui dit : « O fille! je suis amoureux de toi; si tu crains Dieu, prends pitié de mes peines et récompense mon amour. »

La jeune personne répondit : « Le roi, dans sa confiance, t'a laissé dans sa maison, et tu veux me porter à le trahir! Prends garde, prends garde de commettre cette mauvaise action; ne te laisse pas surprendre aux embûches de Satan pour une femme, et ne pense pas que toutes les personnes de mon sexe soient de même nature. Je te pardonne ta faute; garde-toi de courir à ta perte. »

Le vizir ayant entendu ces paroles, comprit qu'il ne pourrait pas venir à bout de ses desseins. Il conçut donc du regret de sa démarche et se dit en lui-même : « Si le roi vient à savoir cette aventure, il me fera mourir : imaginons donc une ruse qui entraîne au contraire la perte de cette fille. »

Or, le vizir, père de la jeune personne, avait amené de son pays natal un esclave qui avait été élevé avec elle, et dans la compagnie duquel elle était habituée à vivre (1). Lorsque le roi eut terminé son expédition militaire, et qu'il fut de retour (dans sa capitale), il fit venir le vizir et lui demanda des nouvelles de tout ce qui s'était passé durant son absence, et particulièrement de ce qui concernait la jeune personne. Le vizir lui dit : « O roi! j'ai quelque chose à dire, et néanmoins je n'ose pas. — Parle, répondit le roi; je sais que tu es un bon et fidèle ministre et

---

(1) Litt. sans lequel elle ne pouvait vivre.

que tu ne saurais trahir la vérité. » Alors le vizir répondit : « Quelqu'un m'avait assuré qu'un esclave, amené de son pays par le père de cette fille, avait eu de coupables relations avec elle. D'abord, je considérai comme calomnieuse cette imputation : qu'est cela? me disais-je ; le roi aime cette jeune personne au point qu'avec elle les peines de ce monde lui semblent légères. D'ailleurs, si la faute avait eu lieu, il pourrait en exister des témoins : la chose ne se peut pas.

» Un jour cependant, un (autre) individu vint me trouver et m'engager à venir voir ce que faisait la favorite du roi. J'allai, j'écoutai, et je reconnus la voix de cette fille ainsi que celle de l'esclave. Elle lui disait : « En me déshonorant ainsi que tu l'as fait, tu m'as exposée à périr comme mon père dont j'ai (involontairement) causé la mort. Il faut que je sois ton partage. » L'esclave répondit : « Mais quelle est ton intention relativement au roi? — Il faut le tuer, repartit la fille, au moyen de quelque ruse : si nous sommes bien d'accord, nous viendrons à bout de notre dessein. Prends tes mesures en conséquence à l'égard du roi. Tues-le, puisqu'il a fait périr mon père injustement et que je dois en tirer vengeance. »

» Lorsque j'eus entendu ces paroles, continua le vizir, je sentis tout mon corps trembler. La réalité du fait me fut démontrée aussi bien qu'à la personne qui m'avait averti. Maintenant, c'est à vous, ô roi, de savoir ce qu'il convient de faire. »

« Il y a dans ce monde beaucoup d'ingrats..... »

Le roi fut fort irrité en écoutant ce récit. Il fit

couper la tête à l'esclave. Ayant fait venir la jeune fille, il lui demanda quels discours elle avait tenus, et lui adressa de sanglans reproches sur ce qu'après avoir été comblée d'honneurs, elle avait osé concevoir un aussi coupable projet. Elle répondit : « O roi, daigne ajouter une entière foi à mes paroles, et si tu crains Dieu, ne me fais pas périr d'après les rapports de mes plus cruels ennemis. » Cependant, loin de croire à la sincérité de ses discours, le roi ordonna que sa favorite fût mise à mort.

Heureusement ce prince avait auprès de lui un serviteur fidèle qui lui représenta que le meurtre d'une femme est une action honteuse ; qu'il suffisait d'avoir fait périr son complice ; qu'il convenait seulement d'exiler cette malheureuse dans un désert éloigné de toute habitation ; qu'elle y mourrait infailliblement, et que du moins, en évitant de se souiller de son sang, il ferait une action agréable à Dieu. Le roi ordonna donc à une vieille femme de faire monter cette fille sur un chameau, de la conduire dans un lieu totalement désert et de l'y abandonner ; ce qui fut sur-le-champ exécuté.

L'infortunée fut donc laissée dans le désert sans autre secours que la miséricorde divine.

Ce désert était situé sur la frontière des états du roi de Perse, dont l'un des chameliers avait perdu un chameau. Il le cherchait vainement çà et là, lorsque tout à coup il aperçut une belle personne occupée à prier Dieu. Craignant de l'interrompre, le chamelier attendit qu'elle eût terminé sa prière, et alors il

s'approcha d'elle, la salua et lui demanda qui elle était. — Je suis, dit-elle, une pauvre et faible servante de Dieu. — Qui t'a amenée ici? reprit le chamelier. » Elle répondit, C'est Dieu. Alors le chamelier se dit en lui-même : Cette jeune personne est certainement favorisée des grâces du Très-Haut. Il lui dit : « Je suis au service du roi de Perse; si tu veux, je t'épouserai, et j'aurai pour toi les plus grands égards. — Cela ne peut me convenir, répondit-elle; mais pour l'amour de Dieu, mène-moi vers quelqu'endroit habité où l'on puisse trouver de l'eau, et je me ressouviendrai de toi dans mes prières. » Le chamelier condescendant à son désir, fit monter la jeune fille sur un chameau, la conduisit à un village, recommanda au chef de ce village d'en prendre soin jusqu'à son retour, et s'étant remis à la recherche du chameau qu'il avait perdu, il le retrouva promptement, bonheur qu'il attribua à l'efficacité des prières de cette fille. Il en rendit grâces à Dieu, et retourna auprès du roi de Perse à qui il fit connaître la beauté, la piété et toutes les perfections dont elle était ornée.

« Une telle personne, dit le roi, me convient tout à fait pour femme. » Aussitôt, il monta à cheval avec un grand nombre de domestiques, se rendit au village en question. En apercevant la jeune personne, il fut ravi d'admiration et lui dit : « Fille, je suis le roi de Perse; sois mon épouse, j'aurai pour toi les plus grands soins. — O roi, répondit-elle, puisse la faveur divine accroître ta prospérité! Tu possèdes un grand nombre de femmes, mais je n'ai pas besoin d'époux,

car l'amour de Dieu me paraît préférable à l'univers entier. » Et elle continua ses prières.

Alors le roi donna ordre qu'on dressât ses tentes dans cet endroit, qu'on y pratiquât des ruisseaux d'eau courante, et il y resta quelques jours. Au bout de ce tems, ému par les douces paroles et la piété de cette fille, mais pressé par ses affaires, il la fit monter dans une litière, la conduisit à sa capitale, lui assigna pour logement son propre kiosk, et ayant ordonné les préparatifs d'une noce brillante, il l'épousa. Il lui fit donner ensuite de grandes richesses, de beaux habits, beaucoup de domestiques et un magnifique sérail.

Une nuit, cette jeune personne ayant raconté ses aventures au roi de Perse, ce prince rassembla, dès le lendemain, une nombreuse armée, partit, et fit prisonniers le roi Dadïn, le vizir Kerdan ainsi que le serviteur fidèle auquel la jeune personne avait dû le salut de ses jours. Celle-ci fit venir auprès d'elle le roi Dadïn, et lui dit : « Bien que je fusse innocente et sincère, tu m'as reléguée dans un désert où je devais trouver la mort ; mais Dieu a pris pitié de moi, et t'a amené ici chargé de fers. » Puis s'adressant au vizir Kerdan : « Pourquoi, lui dit-elle, t'es-tu laissé prendre au lacet que tu avais préparé pour moi ? » Le vizir répondit : « O fille, tu n'étais point coupable, et tout ce que j'ai avancé était mensonger ; c'est pour cela que Dieu m'a puni. — Qu'il soit loué, reprit la jeune personne, puisqu'il a permis que je conservasse la vie, et que le peuple reconnût mon innocence ! Au

reste, je souhaite que les auteurs de la mort de mon père reçoivent le juste châtiment de leur crime.» En effet, le roi de Perse ordonna que le vizir fût conduit au même désert où la jeune fille avait été reléguée. Il y périt de faim et de soif. Le roi Dadïn eut la tête tranchée en punition du meurtre qu'il avait commis, et les domaines de ce prince furent donnés au serviteur fidèle dont les salutaires avis avaient contribué au salut de l'innocence et au triomphe de la vertu (1).

Transcription, du conte précédent, en caractères arabes.

---

* بشنجی کونـک حکایتی (2) *

وزیـر کلیپ ایتدی یا ملیک بیورغل کیم بوقولـنی
اولدرسونلر کیم بارچه خلق بیزنی قباحت قیلوپ یامان
سوزلر ایتورلر دخی بیز اول سوزلرنی ایشیدوپ المایـز
دیدی ارسه ملیک بیوردی کیم بختیارنی کلتورسونلـر
ملیک ایتدی یا قول نه اوچون موندق (بونده) خطـا
ایشی قیلدک من سنی بوکون اولدرورمـن دیدی ارسه
بختیار ایتدی یا ملیک من یاسوق سز دورورمن دخـی

---

(1) Ces deux dernières lignes manquent dans le texte ouïgour.
(2) Page 214 du manuscrit d'Oxford.

تنكري تعالى دن امود طوترمن كيم ياسوقم يوق سببى
دن منى خلاص قيلقه نتق كيم دادين (1) مليك
نيك خاتوني ياسوقى يوق اوچون كرفتارلقدن خلاص
بولدى ديدى ارسه مليك ايتدى انيك ايشى نيچه
ايوردى حكايت بختيار ايتدى يا مليك تاتارستان ايلى
ده بر مليك واراردى دادين ادليق دخى بر باغسون (2)
كوركلب خاتونى واراردى دخى ايكى وزيرى واراردى
بربنك ادى كوردار اردى بربنك ادى كردان دخى
اول كوردار وزيرنيك بر كوركلب قيزى واراردى نتق
كيم عالمده انيك مثلى يوق اردى دخى اول قيز نتق
قرص سهرى اردى كيم هركون ده جوزه (3) طوطوب
قرآنى اوقيور اردى دخى هركيجه مينك ادقنجا (4)
ناماز قيلور اردى (5) دادين مليك اول قيزبنك عبادتنى
ايشيدوب انى كورمكسن عاشق بولمش اردى دخى
آتاسيغه استدى ارسه اتاسى ايتدى قيزيله سوزلشين
طاپ كليپ قيز بغه بوسوزى ايتدى ارسه قيزى ايتدى
من خاتونلق كيشيغه طاپهزمن كيم عزمى نامازليق

(1) P. 215.
(2) Mot dont le sens est inconnu.
(3) *Id.*
(4) *Id.*
(5) Page 216.

برله کیچورجی من دخی تنکری تعالی نینک قوللوقنلی
قیلور بلهلی من دیدی ارسه اول وزیرکلیپ اول قیزی
نینک سوزی نی ملیک غه ایتدی ارسه ملیک نینک
اچیلنکی کلیب وزیرینینک باشیغه برچومتق اوروپ
وزیرینی اولدردی دخی اول قیزینی لوز اوی غه
کلتوروپ ایتدی یا قیز من سنی خاتونلار من کوندوز
موندہ تنکری (1) تعالی غه قوللوق قیلغل دخی کیچه
لرسه منکا خدمت قیلغل دیدی بوحالده بعضی کلدی
کیم یاوز جواب ایتدی طاپ اول زمان ملیک بو قیز غه
ایتدی منکا دعا بیله یاد قیلغل دیپ شهرنی کردان
وزیرغه طاپشوردی دخی اوزی چیکر برله اتلد قیمپ
واردی بر کون کردان وزیر اوزی چیقوپ ناماز قیلقان
طاپ تمام ناماز قیلوردی کوزی اول قیزیغه دوشدی دخی
انیک کورکلنک جمالیغه عاشق بولوپ صبری قلمدی
دخی یاوقروپ اول قیزیغه لیتدی کیم یا قیز من سنکا
عاشق دورور من تنکری دن قورقوپ منکا رحم قیلغل کیم
من هلاک بولاقی من دیوپ ارسه (2) قیز ازتق باپردی
کیم ملیک سکا اعتماد قیلوپ اوده قویغوپ واردی سبن

(1) Page 217.
(2) P. 218.

بزغه خیانت صقنورسن زنهار کیم زنهار کیم سن بو باطل
یوک نی قلهه غل دخی اوزوک نی شیطا ندن خلاص
قیلقل دخی هیچ خاتونغه کونکل بغلهه غل کیم بارچه
خاتونلر بر بولغه دخی من سنکا یاسوقنک نی کجوردم
زنهار کیم اوزونکنی اولومغه صلهقی سن دیدی ارسه کردان
وزیر بو سوزنی ایشیدوپ کوردی کیم بو مرادی حاصل
بولهازطاپ سوزبندن پیشهان بولدی دخی کونکلنده
ایتدی کیم اکر ملیک بو سوزینی ایشیتسه منی هلاک
قیلقر دخی من بو بر حیله قیلسن کیم ملیک بو قیز نی
هلاک قیلسون دیدی دخی بو قیز نیک اتاسی (1) اوبدن
برله کلکن بر بوروجی سی واراردی دخی بو قیز بوروجی
قاطنده اولوغهش اردی اول سببدن بو قیزاندن یا شمز
اردی قچان کیم ملیک ایشنبی بیتوب زنکشدن بنوب
کلدی ارسه وزیر اوطور ویروپ پارچه حال احوال ینی
ایتدی ملیک اول قیزینک حالنی صوردی ارسه وزیر
ایتدی سوزم واردورور ولکن قورقر من کیم ایتکه من
ملیک ایتدی کیم قورقهن ایتغیل کیم من بلورمن کیم سن
منیک یا خشی صاقچیلیق وزیر دورورسن دخی یالغان

(1) Page 219.

سوزلمزسن طاپ اول زمان وزیر ایتدی بو قیز نیـک
اتاسی یـری دن کلکن بوروجی بیله یامان ایشـی
واردورور اوّل منکا بر کشی (1) ایتدی من اینانهدم ایتدم
بونه سوز بولغای ملیک بو قیزیبی سوردخی کیم بودنیانی
انیک بیله تنک کورمزینه ایتور وارسه شهادت دورور
طاپ انیک سوزیکا اینا نهدم ینه بر کون بر یسی کلیپ
منکا ایتدی کیم کلیک کورکل کیم اول قیز نه ایتدور من
واروپ تنکلدم ارسه قیز نیک اوازنی ینه اول بوروجی نیك
اوازنی ایشیتدم کیم قیزایتدور اردی کیم سن منی رشوة
قیلدک منی هلاکه طاپوردک دخی منینک اتـام
منیک اوچون اولدی دخی من سکا نصیب بولـدم
دیدی ارسه بوروجی ایتدی ایهدی ملیک بیله نه حال
قیلورسن قیز ایتدی انی من بلورمن ولکن سن
دخی بارو (2) بر حیله قیلغل کیم (3) ملپک نی اولدر
ورسن بیز اکربر بریمزنیک بولغه ایزدخی من سکا اخر
بوبور ایکن سن ملیک نیک ایشی غه قیلغل دخی ملیکنی
هلاک قیلغل کیم ملیک منیک اتامنی ناحق اولدردی

---

(1) Page 220.
(2) Pour باری
(3) Page 221.

Tome X. 11

سن انی اولدر کنک منیک اتام عد عوادتـــی بولعـــه
دیدی ارسه من بو سوزنی ایشیتوب بارچه وجودم تـتـــره
باشادی بو سوزبن من بلورمن دخی اول منـکا ایتـکن
کشی بلور ایمدی بو ایشبنک یاوقنی سن بلورسن دخی
کوپ کشینـک ایلکندن نیا بیکی سز (1) دیدی ارسه
ملیک قاطق اجیک لندی دخی اول بوروجی نیـک
بوینني اوردوردی دخی اول قیزنی کلتوردی صوردی کیم
بو بوروجی بیله نه سوزلشور اردک (2) دخی من سنی
موفدق عزیز طوطر اردم سن موفدق یامان ایشلر قلورسن
قیز ایتدی یا ملیک سن منیک ایشینده یا خشی اعتقـاد
قلغل دخی تکری تعالی دن قورقغل دخی یامان دشمـن
لرینـک سوزی بیله منی هلاک قـلیه غل دیدی ارسه
ملیـک ایتدی من سنیک سوزکه اینانم من طـاپـ اول
زمان بو بوردی کیم اول قیـزینی اولدرسونلر طـــاپ
ملیکـک بر نجیب نوکاری وارادی یاوقنوپ (3) ایتدی
یا ملیک خـانونلری اولدرمـک شوم طورور بـورجیـــنی
اولدردنـک بو قیزنی اولدرمه غل بویورغل کیم .بو قیزنی

---

(1) Mots à peu près illisibles.

(2) Page 222.

(3) Pour یاقلشوپ

برچول یرکا اباداَنلقدن ایراق (1) الدنک قلیوپ کلمونلر
بو قیز نتق آتلکی دخی قانی سزک بورونکز کا بولغلی
دخی تکری تعالی سزدن خوشنود بولغه دیدی ارسه ملیک
بیر قوجه قاری غه بویوردی کیم بو قیزنی حامس دوه کا
مندروپ الیوپ وارغل دخی بیرچول یرکا الد تکل کیم
اللوپ یا قیش یول اول دمده اباداَنلق بولغه اندق قالیوپ
کلکل دیدی درحال اول قوجه قاری انی دوه کا مندروپ
الدیوپ بر چول یرده تکری تعالی غه تاپشوروپ قوبور
کیتدی دخی اول چول یر یرس ملیکنک نکاح سوحنادی
اردی دخی یرس ملیکنک دوه جیسی بر دوه یستوق
ایدوپ (2) اول دوه نی دیلر اول چول کا کلمیش اردی
باقیوب یورواردی ناکاه کوردی کیم بر کوزکلپ قیز ناماز
قلورواردی اول دوه جی حیران قالیوپ صبر قلدی کیم
اول قیز نامازدن فارغ بولدی ارسه دوه جی اول قیز غه
سلام قلدی دخی ایتدی سن نه خاتون دورورسن قیز
ایتدی من تکری تعالی نیک بر عاجز ضعیف بنده سی
دورورمن دوه جی ایتدی سنی موندا کیم کلتوردی قیز
ایتدی منی تکری تعالی کلتوردی دوه جی کونکل ده

(1) Page 223.
(2) Page 224.

ایتدی کیم بو خاتون تکری تعالی نیک عزیز بنده لرندن
دورور دخی ایتدی ای خاتون سن منیک خاتونم بولورمو
سن کیم من پرس ملیک نیک سروجی دورور من دخی (1)
سنی یا خشی صاقلر من قیز ایتدی منکا ارشق کرکمز
ولاکن تکری تعالی نیک فرض ایچون منی بر اباد انلق
یرکا یاترورکل کیم صو بولا دخی من تکری تعالی غه
قوللق قیلوپ سنی دعا بیله یاد قیلقی من دیدی دوه
جی انی دوه کا مندروپ بر کند کا یاتردی دخی کندک
اولوغنه طاپشردی کیم مونی یاخشی اقرلیوپ عزیز قیلا غل
من ینه کلکنچه دیدی دخی اوزی واردی هم اول زمان
یوق بولغن دوه سینی طاپدی دخی دوه جی کونکلدە
ایتدی کیم بو خاتون رضاتندن اردی کیم دعالربنی
طوتدی طاپ حق تعالی غه شکر قیلوپ سردن قالدی
دخی پرس ملیکنک قاتنه واروپ (2) بو قیزنیک
عبادتنی فرصلقنی طاعتنی کورکونی اسرتدی ارسه پرس
ملیکی ایتدی موندق خاتون منکا یاخشی دورور طاپ
کوپ نوکارلر بیله اتلندی اول کند کا واردی دخی اول
قیزنی کوردی ارسه حیران قالدی دخی ایهدی ای قیز

(1) Page 225.
(2) P. 226.

من پرس ملیکی دورور من سن منکا خاتونم بولغل من
سنی یاخشی صقلاین دیدی ارسه قیز دیدی یا ملیک
حق تعالی سنیک دولتک نی ارترسون دخی سنیک
خاتونلرک کوپ دورور دخی منکا ارشقه حاجت ارماز
من تکری تعالی نیک قوللقن بارچه عالمدن یا خشی
رق کوررمن طاپ طاعت غه مشغول بولدی اول زمان
ملیک بوبوردی کیم انده (1) اقار لر چادرلر طاپدرلر
دخی برنیچه کون اونده اولطوردی ابجرت اول ملیک اول
قیز نیک یا خشی سوزلرندن یا خشی قولقدن حضورلق
بولدی دخی ملیک کا ایش واردی اول زمان ملیک
قیزینی محفه غه مندروپ الیوپ اوز شهریغه واردی دخی
اوزنیک خاص کوشکنده طاپشروپ اولوق دوی دوکن
قیلوپ قیزنی الدی دخی کوپ مال کوپ دستهال لر
کوپ خدمت کارلر کوپ قوجه سرایلر اول قیز غه ویردی
بو قیز بر کیچه اوز نیک یاشیدن کیچکنی پرس ملیک کا
حکایت قلدی ارسه اول ملیک دون ارته سی کون کوپ
چبیک یاپاردی واروپ دادین ملیکنی دخی کردان
وزیرینی الیوپ کلدیلر دخی اولدرکلی (2) قومغن فجیبی

---

(1) Page 227.
(2) Page 228.

بارچه سن طوطوپ کلتوردیلر ارسه اول قیزنی کوردانک
یاننده دادین ملیکک بیله سوزلشوب ایشدی ندادیمن
ملیکک سینی منی یا سوقسیز یالغانسز اول چولده قالدر
دوکه کیتم من طلاکه بونلهای من طاپ حق تعالی من
یا سوقسز لقوم صبر قلقانمی وارکتن دن (1) اول چولدسن
خلاص قلدی دخی سنی موندق گرفتار قلدی بیله گردان
وزیرکا ایتدی نه اوچون منکا بوکدن (2) باغلدینک دخی
لورانیک موبونکا قلدک گردان وزیر ایتدی یا قیزسین
یا سوقسز دورورسن دخی من هرنه کیم ایتدیم بارچه یا
لغان ایتدیم طاپ ایتدی ارسه الکون (3) ایتدیلر کیم
انینک اوچون حق تعالی سنی موندق گرفتار (4) قلدی
دورورلر اول زمان اول قیز قوبوپ حق تعالی غه عبادت
قلدی دخی ایتدی کیم شکر کیم اولهدیم کیم خلق
منیک ازیقلقنی بلدیلر دخی هرکیم منیک اتامنی یا سوقسز
اولدردی ارسه لدر جزا سی نی دوغا دیدی ارسه اول زمان
پوس ملیکک جوبوردی کیم گردان ادلیق وزیرنی هم اول

(1) Mot dont le sens est douteux.

(2) Pour بوکم

(3) Mot dont le sens est inconnu.

(4) Page 229.

چول غه کیم اول قیزینی قالمش اردیلر انده الدا نیـــوپ
قالدیلر کیم اجلقدن صوسزلقدن اولدی دخی دادیـــن
ملیکنک باشنه برچومق اوردیلر کیم هم اول طاپ اولدی
قیزینک اناسیی اولدرکن ده دخی اول نجیب کیم قیز
غه یــا حشیلــق قیلوپ اولدرکلی قومه مش اردی انی
سویورغاب دادین...... (*le reste manque.*)

Nouveauté de la littérature ottomane.

Les productions les plus mesquines ont de l'intérêt dans la littérature d'un peuple, lorsqu'elles servent à peindre le caractère, les mœurs, les principes de religion et de gouvernement de ce peuple, ou lorsqu'elles sortent de la plume d'un homme marquant, soit par son nom, soit par la place qu'il occupe. Sous ce rapport, l'histoire du dernier massacre de Chio, histoire écrite par le pacha actuel de l'île, *Wahid-pacha*, est assurément un des ouvrages les plus intéressans dont on puisse rendre compte, pour caractériser le ton et le style des gouverneurs turcs lorsqu'ils écrivent l'histoire, non pas des siècles passés, mais de nos tems, où les Turcs ont trouvé tant de défenseurs dans les cabinets de l'Europe.

Cet ouvrage consistant dans une cinquantaine de feuilles en petit *in*-8°, porte le titre d'*Histoire de*

l'Evènement de l'île de Chio (1), et est dédié au sultan régnant *Mahmoud*. Au lieu de faire des réflexions, que cette relation doit faire naître en foule dans l'ame de chaque lecteur sensé et sensible, nous nous bornerons à en faire connaître l'esprit par quelques extraits, en y joignant le texte turc, pour répondre d'avance aux défenseurs du croissant, qui seraient peut-être disposés à élever des doutes sur l'authenticité d'une traduction à laquelle ne serait pas joint le texte même, comme pièce justificative. Cet échantillon pourra servir de *genznamé* (2), c'est-à-dire de talisman, aux amateurs de l'histoire moderne de la Turquie, talisman à l'aide duquel ils pourront y chercher d'autres trésors enfouis.

Commencement de l'ouvrage.

• بيان ظهور فتنهٔ روم •

مملکت محروسة الممالك عثمانيەده ساکن وقاطن
اولان اهل ذمّت رعايادن ملّت روم دعواى شياطين انس
والقاى رهايين ملاعين جنس ايله کويا احياى آيين
حضرت عيسى ايتمک سوداسنه دوشوب شويله كه زعم
فاسدلرنجه عنان تصرّف بلاد روم ويونان دست نصارايه

---

(1) تاريخ وقعهٔ جزيرهٔ ساقز

(2) کنزنامه ou کنجنامه Voyez les *Voyages* d'Ouseley, de Morier et de Ker Porter sur les bas-reliefs de Hamadan.

کیره جك زمان دخول وکهنه تقویم استخراج واستدراجلری
مقتضا سنجه سربست سربست کزوب توزه جك
وقتلری حلول ایتمش اولدع زهی تصوّر باطل زهی خیال
محال بو سودای خام وبو خیلای و خیمة الانجام ایله اول
طایفهٔ لیام وادیٔ عصیان و طغیانده قیام ایدوب خدا
نکرده ابتدای لمرده دار السلطنة العلیه جهانبانی دام
محروسة الی انقراض الزمان فی وقایة الصمدانی اطرافنی
بر کیجه بغتةً قرق اللی یردن طوتشدروب بعده طرف
طرف اولدقلری محللرده اهل اسلامی اتلاف وازهاقه
زنّاربند اتفاق اولدقلری بعنایة الله تعالی بر تقریب
احساس وتحقیق اولندقده بو آتش فتنه وفساد وشراره بار
امصار و بلاد اولمزدن مقدم بدرقهٔ تدبیر اصابت پذیر
ایله بطریق روم وسایر اسلامبولده بولنان صنادید قوم
مرسومك جزاء سوء صنیعلری اجراسنه مبادرت واول
اثناده قلاص اسکله سی وحوالیسنده بولنان مسلمانلرك
مال وجانلرینه بغدان ویوده سی میتحال بد فعال اطالهٔ
دست خسارت وخیانت ایلهکدن ناشی روم ایلی وافلاق
وبغدان رعایالرندن بر حرکت وقوعه کلها مسبیچون اول
طرفلردن صد دقت وبعض ترتیبات تنظیمنه همت بیورلد
وغنه متعاقبا

Commencemens des troubles grecs.

« La nation grecque, qui fait partie des sujets » *Rayas* qui habitent les vastes états ottomans, se » laissa entraîner par la séduction de diables en forme » humaine, et par l'instigation de ses prêtres mau- » dits, au désir de ressusciter la loi du seigneur Jé- » sus. Les Grecs s'imaginèrent que les tems étaient » arrivés où, selon leur mauvaise supposition, les » rênes du gouvernement de la Grèce passeraient » dans les mains des chrétiens, et où, d'après ce » qu'ils avaient tiré d'anciennes histoires, ils se pro- » mèneraient libres.

» *Demi distique.* O rêve absurde! ô songe impossible!

» Avec ce désir tout cru et cette fantaisie indi- » geste, cette maudite engeance se leva dans le vallon » de la révolte et de la rébellion; ils conçurent le » projet (que Dieu nous en garde!) d'incendier la » résidence du sublime gouvernement (que Dieu la » tienne en sa garde jusqu'à la fin des tems!) en qua- » rante à cinquante endroits, et de ruiner partout les » Musulmans. Ils étaient tombés d'accord là-dessus, » lorsqu'on en fut instruit par une occasion, grâces » au Tout-Puissant, avant que cet incendie eût » éclaté; avant que cette étincelle eût embrasé les » pays. Suivant la direction d'une politique énergique, » on procéda à la punition des chefs de ce peuple » qui se trouvèrent, soit en Grèce, soit à Constanti- » nople. En attendant, le prince de Moldavie, Mi- » chel, aux mauvaises actions, étendit la main de la

» ruine et de la trahison sur les biens et les personnes
» des Musulmans, qui se trouvèrent à Galas et aux
» environs. Du côté du gouvernement, on prit des
» mesures pour que les *rayas* de la Romélie, de la
» Moldavie et de la Valachie ne pussent remuer. »

Suivent les *Traductions des manifestes grecs*, *la Lettre écrite aux habitans de Chio*, *le Débarquement à Chio*, *le Secours arrivé de Tcheschmé*, *l'Assaut donné par les infidèles à la forteresse et au port*, enfin *l'Arrivée du consul français auprès du gouverneur Pacha*. Ce sont les titres d'autant de chapitres, dont le dernier remplit quatre feuilles. Celui-ci étant trop long pour le donner aujourd'hui en entier, et ne voulant pas l'abréger, je passe à celui qui le suit immédiatement, et qui est caractéristique sous les rapports du tems et des hommes, puisque le gouverneur Pacha, c'est-à-dire l'auteur lui-même, se vante d'avoir obtenu des secours miraculeux et une sorte d'avertissement céleste de procéder au massacre qui, comme on doit le présumer, n'est présenté que sous les couleurs brillantes d'une victoire due à la protection du ciel.

عيان شدن امداد روحانى از عنايت يزدانى

Manifestation du secours spirituel de la part de la grâce divine.

على السحر مجلس معناده جلوه كر اولديغى اوزره شير
بيشه پيكار صفدر تير جنك وكينه كذار قايد خيل مجاهد
علمدار رسول الله حضرت خالد رضى الله تعالى عنه ايله

برابرجه باز اشهب اوج كرامت شهباز بلند پرواز برج
سماحت مقبول دركاه صمدانی سلطان سید عبد القادر
کیلانی قدس سره حضرتلری بالذات جزیره ساقزده
خضر بابا تربه شریفلری طرفنی تشریف ومحافظ پاشایی
یمن ملاقات ومکالماتلریله تسلیه وتلطیف بیوروب
حتی لوای فلک فرسای والله یؤید بنصره من یشاء مهکن
عیدن شقه کشا اولنق فیتنه تورغ علمک قبله جانبنده
قلان طابیه کنارنه رکزایله پاشا دیو اشارت واخطار وکل
موخیز ظفر مساعده نسیم عنبر شمیم لطف الهی ایله کلبن
فیض نامتناهی دن سرزده اولمسنه توجهات علیه لرین
ایما واشعار بیورمش اولمالریله بو اشارت و بشارتی یکدکره
نقل و حکایت بله هرکس اظهار سرور وفرحت واستبشار
فوز وفتح ونصرت ایتهکده ایکن

ظهور کشتیهای دونمای همایون نصرت مقرون

« Le faucon de l'empyrée de la sainteté, l'épervier » au vol sublime de la constellation des grâces, le » favori de la cour de l'Eternel, lequel va de pair » avec le porte-enseigne du Prophète, le saint Khaled (auquel Dieu soit propice); le saint Abdou'l-» kadir Ghilani (1), qui est le lion de la forêt des

(1) Fondateur d'un ordre de derviches. Voy. *Mouradjea d'Ohsson*, t. IV, p. 622.

» combats, le conducteur des escadrons des combat-
» tans de la guerre sacrée, daigna descendre en per-
» sonne, lorsque l'aurore éclaira la réunion des inspirés
» (des derviches) assemblés près du tombeau du père
» Khizr, qui repose à Chio. Il consola le Pacha
» gouverneur par son entrevue et par ses paroles, et
» daigna lui dire ces mots : *Pacha, plante tes queues*
» *et ton drapeau sur le bastion du côté de la Kibla;*
» et lui donna cette direction mystérieuse en vertu de
» la sentence qui dit : *Par Dieu! il favorise de sa*
» *victoire qui il veût.* C'est de cette manière qu'il dai-
» gna insinuer ses hautes inspirations, pour garantir
» que le rosier de la grâce divine donnerait la rose
» fraîchement éclose de la victoire, par l'effet du
» souffle ambré d'un vent heureux. Cette bonne nou-
» velle parcourut les rangs, et on se réjouissait déjà
» de la victoire prochaine, lorsque *la flotte impé-*
» *riale accompagnée de la victoire vint à paraître* ».
C'est le titre du chapitre suivant.

On a ici deux échantillons du style du Pacha gouverneur de Chio; dans le premier on trouve un raisonnement politique; dans le second un amphigouri mystique; l'un vaut l'autre, et le reste de l'ouvrage.

Es. Siddik.

Sur un Drame indien, par M. H. H. Wilson; *extrait du* Calcutta annual Register, *et traduit par* M. Dondey-Dupré fils, *membre de la Société Asiatique.*

Quand la traduction de *Sacontala* par sir William Jones parut pour la première fois, il était naturel qu'elle excitât la curiosité générale; on regardait l'existence d'un drame national chez les Hindous à une époque assez reculée, comme la preuve d'une civilisation ancienne et avancée; on espérait y puiser les plus précieux renseignemens sur les mœurs de cette nation et sur les événemens de son histoire. Ce premier essai était d'un genre trop mythologique pour que les esprits, encore peu familiarisés avec le système cosmogonique auquel se rattachait cet ouvrage, fussent à même de bien sentir tout l'intérêt qu'il présentait; cependant beaucoup de naturel, un goût sûr et correct, des sentimens tendres et pathétiques, frappèrent plus encore que les défauts, et obtinrent l'admiration des esprits cultivés et des critiques (1). Cette admiration ne se démentit pas avec le tems (2), et M. Mill lui-même, qui n'est jamais bien disposé à reconnaître le mérite de la littérature des Hindous,

(1) Voy. les Observations de Robertson sur le Drame, appendice à sa Dissertation sur l'Inde ancienne.

(2) M. Fr. Schlégel en fait un grand éloge dans sa cinquième leçon sur l'*Histoire de la Littérature*.

regarde ce drame comme le plus agréable de tous les essais de cette littérature, qui soient encore connus des Européens, et reconnaît qu'il renferme de beaux passages. (*Histoire de l'Inde*, 365 — 367.)

Bien que puissamment recommandé par des écrivains d'un goût et d'un jugement éprouvés, le drame de *Sacontala* passe pour n'être pas généralement connu même de la classe qui lit. Un écrivain spirituel de nos jours, homme de beaucoup de talent, l'auteur des *Esquisses de Saint-George's Fields*, tout en recommandant l'ouvrage, insiste sur la nécessité d'une telle recommandation, parce qu'il suppose que la plupart des lecteurs sont effrayés par le seul nom de sir W. Jones, comme si l'on ne pouvait attendre d'un savant aussi profond qu'une production trop au-dessus de la capacité ordinaire. Il peut bien y avoir en cela quelque chose de vrai; mais le plus grand obstacle consiste dans la construction toute mythologique de cet ouvrage, et dans la forme peu attrayante d'une traduction littérale et en prose.

M. Mill pense que, si l'on a traduit d'abord *Sacontala*, c'est qu'on l'a regardé comme le meilleur modèle du drame indien; il paraît avoir raison dans un sens; c'est qu'on y remarque une grande beauté de style qu'on ne retrouve que dans très-peu d'autres pièces de ce théâtre. Néanmoins, comme il est de toute impossibilité, pour un traducteur, de reproduire le charme des expressions, ce n'est certainement pas ce motif qui lui a fait choisir précisément cet ouvrage de préférence à tout autre. Il y a une autre raison plus

naturelle, c'est que ce drame est bien plus généralement connu des littérateurs indiens, et qu'il fut le premier, et peut-être le seul, que sir W. Jones ait eu l'occasion de traduire. Il nous dit, il est vrai, « que » les tragédies, les comédies, les farces et les pièces » en musique du théâtre indien rempliraient autant » de volumes que telle littérature de l'Europe an- » cienne ou moderne ». (Préface de *Sacontala.*) Mais, ce que Jones a avancé dans cette circonstance comme dans plusieurs autres, il ne l'a su que par des informations qu'il a reconnues depuis pour être fausses; et il est excusable, eu égard au point où en étaient alors les études sanskrites; car, quoi qu'on ait dit sur ce sujet dans des tems plus reculés, on serait peut-être aujourd'hui embarrassé de rassembler, dans toute l'étendue de l'Inde, plus de cinquante pièces en sanskrit. De ce qu'il en aurait existé autrefois une plus grande quantité, ce ne serait pas un motif pour douter de ce que nous avançons maintenant, et on comprendra plus facilement cette réduction dans le nombre, si l'on considère que, dans la petite quantité de pièces qui restent encore, il y en a tout au plus deux qui continuent d'être étudiées par les *Pandits*, savoir: le *Malati Madhava* et *Sacontala*, et qu'ils connaissent à peine les autres, même de nom; d'où il suit qu'il n'y avait guère de choix à faire pour une traduction en anglais.

D'un autre côté, *Sacontala* n'était pas non plus un modèle susceptible d'être beaucoup apprécié par des critiques européens. J'ai déjà fait observer que sa

forme est beaucoup trop mythologique; or, c'est un défaut qu'on ne trouve pas dans le *Malati Madhava*, quoiqu'on y ait admis des personnages magiques et surnaturels. D'ailleurs, parmi les autres pièces qui nous restent, il y en a plusieurs qui sont tout-à-fait exemptes d'un tel mélange; il n'y est question que des affaires ordinaires de la vie humaine, et les personnages y paraissent comme de simples mortels. De pareils sujets qui ont l'avantage d'offrir des êtres et des événemens en harmonie avec ceux que l'on rencontre partout, où l'on reconnaît la manière de penser et de vivre la plus nouvelle et la plus conforme à la nature, auraient certainement excité, par leur publication, un intérêt général, et, s'ils étaient sortis de la plume de sir W. Jones, ils n'auraient pas manqué d'être accueillis avec empressement et d'obtenir l'estime générale. Nous avons déjà dit pourquoi on n'avait pas été aussi heureux dans le choix; on ne pouvait alors se procurer ces ouvrages.

De plus, comme sir W. Jones avait l'intention de donner, en quelque sorte, le *fac simile* de l'original, on peut mettre en question si, malgré son élégance, sa traduction n'est pas trop littérale pour être lue par le commun des lecteurs anglais. Il n'y a ni métaphores élevées, ni noblesse de pensées dans la classe des ouvrages sanskrits à laquelle appartient *Sacontala;* on y rencontre au contraire beaucoup de choses tout-à-fait hors de nature, surprenantes et peu faites pour être bien comprises par des imaginations européennes, et si on les reproduit dans toute la simplicité de l'ori-

ginal, les beautés du plan produiront toujours plus d'étonnement qu'elles ne donneront de plaisir. On doit aussi considérer qu'une grande partie des charmes de toute poésie consiste dans sa prosodie. Il y a des idées qui, étant heureusement encadrées dans des vers mélodieux, reçoivent de cette alliance un mérite qu'elles n'auraient point eu sans elle, et qui, même, n'auraient pas été jugées dignes de remarque, si on les eût rendues dans une prose simple et sans prétention. Ce que nous disons n'est point une conjecture ; beaucoup de poèmes des Bardes du Nord ont été refaits dans des romans en prose, toutes les idées ont été conservées, la mesure seule n'existe plus ; eh bien ! il est impossible d'en lire une demi-page. S'il en est quelquefois ainsi d'une composition originale, à plus forte raison cela est-il à craindre pour une traduction dans laquelle il est indispensable de faire passer des idées, qui ne sont pas le fruit de nos propres observations, ni de l'éducation que nous avons reçue. Le docteur Johnson assure que, pour bien juger du mérite d'une traduction, (il parle de poésies), il convient d'essayer l'effet qu'elle produirait, si c'était un poème anglais ; et, partant de ce principe, il regarde la traduction d'Homère par Pope, comme le plus grand ouvrage du genre qui ait jamais été produit. L'expérience a vérifié son opinion ; Homère n'aurait pas existé que la traduction de Pope n'en serait pas moins lue, tandis que celle de Cowper est seulement consultée ; quant à la version en prose de l'Iliade, par Macpherson, bien qu'elle soit d'un style *ossianique*, fort peu de personnes

en ont entendu parler et beaucoup moins encore l'ont lue. Il n'est pas hors de vraisemblance que si W. Jones avait donné une traduction libre de *Sacontala*, embellie de tous les charmes de l'expression qu'il était si bien en état de lui donner, pour se rapprocher de l'original, sa traduction aurait plu davantage et par suite aurait obtenu un succès beaucoup plus populaire.

Il résulte de ces observations que le drame indien mérite l'attention des savans de l'Europe, quoique l'essai publié ne puisse guère les mettre en état de faire bien apprécier l'original, et l'on doit en conclure que, pour faire mieux recevoir du public, de nouveaux essais, il convient de les présenter sous une forme plus attachante.

Pour montrer jusqu'à quel point le moyen que nous recommandons est praticable, nous offrons ici quelques fragmens du drame intitulé le *Mritchacatica* ou *le Chariot-Joujou*.

MRITCHACATICA. — LE CHARIOT D'ENFAN (1), COMÉDIE.

Le *Mritchacatica* est attribué, dans l'introduction, à Soudraka, roi de Oudjaïn, qui, suivant la chrono-

(1) Littéralement *chariot d'argile*; par allusion au jouet fait avec cette matière pour l'enfant de Tcharoudatta, et qui aide, d'une manière indirecte, au dénoûment de la pièce.

logie des Hindous, régnait environ deux siècles avant l'ère vulgaire : comme ce personnage offre beaucoup d'identité avec un autre nommé Vicramaditya, le major Wilford le place dans le deuxième siècle après l'ère vulgaire, et il n'y a pas de raison pour supposer son existence plus récente. Le style de l'original indique d'ailleurs une haute antiquité ; aussi pouvons-nous, en toute assurance, calculer que ce drame a été composé il y a au moins seize siècles.

L'intrigue repose entièrement sur des affaires domestiques ; elle traite des amours de Vasantaséna et de Tcharoudatta d'Oudjaïn. Ce dernier est un bramine d'une naissance et d'un rang distingués, mais qui se trouve réduit à une extrême indigence ; voici comme il déplore sa triste position et la bienfaisance toujours de plus en plus faible, d'un ami auquel il s'est adressé dans son malheur :

Hélas ! ce qui empoisonne la pauvreté,
C'est de voir nos amis sourds à nos prières ;
Nos chagrins deviennent des angoisses déchirantes.
Si l'homme pauvre dit la vérité, on le méprise ; la faible lueur
Des plus douces vertus s'efface : le soupçon
S'attache à lui, (on le croit) l'auteur de tous les crimes
Que d'autres ont commis. Nul ne cherche
A se rapprocher de lui, à échanger (avec lui)
Le salut amical ou les politesses d'usage.
S'il trouve une place dans les demeures du riche,
Au jour des solennités, les convives plus fortunés (que lui)
L'observent avec un étonnement mêlé de dédain, et
Si par aventure il rencontre sur son chemin
Des gens riches ou dans les honneurs, il va rampant à l'écart,
Honteux des lambeaux qui le couvrent, jusqu'à ce qu'on soit passé,

Et se réjouit si on ne l'a pas aperçu. Crois-moi,
La pauvreté est un crime, et s'en rendre coupable
C'est ajouter un sixième péché à ceux que nous détestons le plus.
En vérité, je gémis de mon indigence, surtout à cause de toi,
(ô mon ame,)
Dont la demeure chérie est ce corps chancelant,
Et souvent je me demande, avec tristesse, quel asile
Pourra te recevoir quand celui-ci aura cessé d'être?

Tcharoudatta invite son compagnon, qui est aussi son confident, d'aller achever de prendre sa part des cérémonies religieuses. Maïtréya lui répond :

Moi! non; et que sert tout cela? Vous avez toujours honoré les Dieux; et qu'ont-ils fait pour vous?

Tcharoudatta le reprend ainsi :

Cessez ce langage profane. — C'est notre devoir, et les Dieux,
N'en doutez pas, daignent accueillir ce qui leur est offert
Avec des intentions humbles, des pensées
Et des paroles respectueuses et une pieuse abnégation de soi-même.

Tcharoudatta se dispose à accompagner Vasantaséna jusqu'à sa demeure; comme il est nuit, il ordonne qu'on allume une torche: mais on manque d'huile, et Maïtréya l'en avertit :

MAÏTRÉYA.

A vous parler vrai, seigneur, vos torches sont comme ces beautés mercenaires qui ne brillent pas sous le toit du pauvre.

TCHAROUDATTA.

N'importe! Nous n'aurons pas besoin de torche;
Pâle comme les joues de la jeune vierge qui languit d'amour,

La lune se lève — avec tout son cortège d'étoiles,
Et la route royale est éclairée par ses célestes flambeaux.

Ce qui suit est une imitation assez heureuse de la nature.

VASANTASÉNA, *s'adressant à un valet.*

Où avez-vous quitté Tcharoudatta?

LE VALET.

Sur ce chemin; je pense qu'il se dirigeait vers sa demeure.

VASANTASÉNA, *à l'une de ses femmes.*

Hâtons-nous, hâtons-nous, jeune fille. Montons sur cette terrasse, nous pourrons encore l'apercevoir dans le lointain.

Tcharoudatta, comme presque tous les amans, est fou de musique: en retournant au logis, il parle ainsi avec Maïtréya, son confident, d'un concert où ils ont assisté.

TCHAROUDATTA.

Rebhila chante de la manière la plus accomplie.
Quoique le *vina* (le luth) harmonieux ne tire pas son origine de l'Océan,
Il est bien assurément une pierre précieuse du ciel.
Comme un tendre ami, il charme le cœur solitaire
Et prête un nouveau lustre aux réunions des hommes;
Il endort les peines que ressentent les amans éloignés,
Et donne une force nouvelle au feu de la passion.

MAÏTRÉYA.

Fort bien! Quant à moi, je ne puis m'empêcher de rire de deux choses, d'une femme qui lit le *sanscrit*, et d'un homme qui chante une chanson. — La femme nasille et renfle comme une jeune vache à laquelle on passe pour la première fois une corde dans les

naseaux ; et l'homme soupire et grogne comme un vieux Pandit qui a récité ses prières des morts jusqu'à ce que les fleurs de son chapelet se soient séchées comme son gosier : tout cela me semble excessivement ridicule.

TCHAROUDATTA.

Quoi ! mon bon ami ! vous n'avez pas été enchanté, cette nuit,
De la brillante exécution de Rebhila ?
Les sons se détachaient si doucement, et d'une manière si distincte,
Il y régnait une mélodie si gracieuse, si enchanteresse,
Enfin, ses expressions étaient si brûlantes, si passionnées,
Que souvent je me suis écrié : Ces suaves accords
Trahissent la voix de quelque femme cachée à mes yeux.
Ces accens délicieux retentissent encore à mon oreille :
Tout en marchant, il me semble que j'entends
Les notes rapides mariées à une voix sonore,
Et les doux sons du *vina,* tantôt mollement cadencés,
Tantôt s'élevant pleins de force, tantôt expirant tout-à-coup,
Puis se jouant quelque tems avec une ritournelle légère,
Mais revenant toujours à leur thême si bien choisi.

Une boîte de bijoux, confiée aux soins de Tcharoudatta, par Vasantaséna, vient de lui être volée. A cette nouvelle, l'épouse de Tcharoudatta insiste pour que cet écrin soit remplacé par un collier de prix, dernier débris de leur opulence, qu'elle reçut le jour de son mariage, et qui, dans cette contrée, est considéré comme étant la propriété exclusive de la femme.

Elle l'envoie à son époux par Maïtréya. Tout ce passage offre une peinture curieuse et intéressante des mœurs particulières du pays : mais il serait trop long pour trouver place ici ; il suffira d'en tirer des extraits. Maïtréya entre, tenant le collier.

MAÏTRÉYA.

C'est moi, seigneur. Voici ce que je vous apporte.

TCHAROUDATTA.

Qu'est cela?

MAÏTRÉYA.

Une douce preuve de la bonté d'une femme digne de son époux.

TCHAROUDATTA.

Je devrais cela à l'amitié de l'épouse du Brame !...
Je n'en veux point. — Moi! me voir descendu assez bas,
Quand j'ai perdu mes richesses, pour être forcé
De recourir à la fortune d'une femme! Il est donc vrai
Que notre véritable caractère se dénature
Avec l'opulence! — L'homme pauvre est abandonné de tous;
La femme riche déploie une énergie toute virile.
Non, je ne suis point pauvre! Une épouse dont l'amour
Survit à ma fortune; — une amie tendre qui partage
Mes chagrins et ma joie, tant de vertus
Au-dessus de tant d'indigence, — ces biens-là ne m'ont pas quitté !
Maïtréya, vole vers Vasantaséna;
Dis-lui que l'écrin fut gardé avec négligence,
Qu'il est perdu, — et qu'à sa place,
Je la fais supplier d'accepter ces bijoux.

MAÏTRÉYA.

Je n'en ferai rien.—Quoi! nous irions abandonner ces précieux joyaux, la quintessence des quatre océans, pour une chose soustraite par des voleurs, que nous n'avons ni mangée, ni bue, et qui ne nous a pas valu une obole!

TCHAROUDATTA.

Il le faut..... Confié à mes soins
Et à ma probité, — cet écrin était un dépôt:

La bonne foi, vertu qu'on ne peut trop estimer,
Veut qu'on restitue un objet d'une grande valeur.
Sur mon ame, je vous en supplie,
Ne laissez pas, sans vous en acquitter, la tâche que je vous confie.
Allons, allons, Maitréya, réveillez en vous un sentiment généreux,
Et n'agissez pas ici comme un méprisable avare.

MAÏTRÉYA.

Comment un malheureux peut-il être avare? Il n'a rien dont il puisse se défaire.

TCHAROUDATTA.

Je ne suis pas pauvre, je le répète; mais je garde
Des trésors que je prise par-dessus tout ce que je perds.—
Va donc, remplis ton message; cependant
Je vais saluer le point du jour selon les rits accoutumés.

Servilacca, auteur du vol commis chez Tcharoudatta, a voulu, par là, se procurer les moyens d'acheter la mise en liberté de l'esclave Madanica, l'une des suivantes de Vasantaséna. — Il apporte l'écrin à son amante qui le reconnaît aussitôt pour celui laissé par sa maîtresse à Tcharoudatta : elle témoigne tant d'agitation à l'aspect du coffre, que Servilacca en conçoit de la jalousie.

MADANICA, *à Servilacca.*

Éloignez-vous, je ne veux plus vous voir.

.... Non, restez; n'y a-t-il pas eu de crime commis dans le palais de Tcharoudatta? Hélas! hélas! quelqu'un a-t-il été assassiné?

SERVILACCA.

Je ne touche jamais quiconque tremble ou sommeille.
J'ai tout laissé sain et sauf dans ce séjour.

MADANICA.

Est-il vrai ?

SERVILACCA.

Je vous l'assure.

MADANICA.

Le ciel en soit béni !

SERVILACCA.

Vous paraissez prendre un étrange intérêt à toute cette affaire ?
C'est mon amour pour vous qui m'a poussé à ce forfait,
Moi, rejeton d'une race pure et vertueuse !
Excité par la passion, je vous ai offert
Une vie honorable et un cœur fidèle.
En vain l'arbre majestueux, dans toute la force de la jeunesse,
Produit des fruits excellens ; ils sont la proie des oiseaux parasites.
Richesse, courage, tout ce que nous valons est consumé
Par les flammes dévorantes d'une passion insurmontable.
Ah ! cent fois insensé l'homme qui se fie
A sa maîtresse ou à la fortune, toutes deux perfides,
Traîtresses comme des serpens! Et c'est toujours un des jeux chéris des femmes
De rejeter à leurs pieds le cœur fidèle et passionné qui les aime !
Ah ! ne les aimez jamais.... jeunes gens.... si vous êtes prudens !
Suivez bien les conseils que vous donnent les sages,
Qui vous disent que les femmes ne sont pas dignes de votre confiance !
Car elles peuvent pleurer ou rire à leur gré ; elles manquent de foi
Aux hommes, mais elles sont trop confiantes pour leur rien confier
Elles-mêmes. — Ah ! gardez-vous-en bien !
Fuyez les charmes de la coquette dont le souffle fatal
Semble couvrir de fleurs les liens des sens ; les vagues de l'Océan
Sont moins inconstantes, les teintes de l'arc-en-ciel
Moins changeantes que l'affection d'une femme.
Être riche, c'est son unique but ; qu'un homme soit dépouillé
De tous ses biens, comme une valise
Elle le rejette loin d'elle. — Son amour est comme l'éclair,

Il passe. — Que dis-je ? Elle peut affecter de s'attacher
A un homme, alors même qu'un autre occupe son cœur.
Enfin, tandis que, dans un tendre embrassement, elle vous presse
Contre son sein, son ame est toute entière à votre rival !
Mais pourquoi demander ce qui n'est pas dans la nature ?
Le lotus ne fleurit pas sur la cime des monts ;
La mule n'enfante point le cheval,
La graine de l'orge ne produit pas de riz ;
Aucune vertu n'habite dans le cœur d'une femme.

Maïtréya porte, un peu malgré lui, à Vasantaséna, le collier qu'il doit offrir à la place de l'écrin qu'on a dérobé. En arrivant chez elle, on le comble d'égards, on lui fait traverser les différentes cours de sa magnifique demeure ; et, tout en la visitant, il fait une description curieuse des habitations des Hindous aux jours de leur prospérité. Le caractère de Maïtréya présente un mélange d'adresse et de simplicité, et dans presque toutes ses observations perce un sentiment singulier d'ironie, dont le passage suivant pourra donner une idée. Maïtréya, accompagné d'un domestique de la suite de Vasantaséna, entre dans la huitième cour du palais.

MAÏTRÉYA.

Dites-moi, je vous prie, quel est ce personnage revêtu d'un tissu d'argent ? Ses riches ornemens jettent un vif éclat ; il roule autour de nous comme si ses membres n'étaient plus liés entre eux.

LE DOMESTIQUE.

Vous voyez, monsieur, le frère de ma maîtresse.

MAÏTRÉYA.

Ouais ! par quelles pieuses austérités, dans sa précédente vie, a-t-il pu devenir le frère de Vasantaséna ? Je n'en sais trop rien, car, après

tout, malgré son éclat, son velouté et son parfum, le *Tchampa* qui fleurit sur les tombeaux, n'est pas une plante qu'on recherche. — Dites-moi encore, de grâce, quelle est cette dame habillée de mousseline brodée? Une bonne personne, sans doute! Il semblerait que ses chevilles ont pompé toute l'huile dont on graisse ses pantoufles. La voilà exposée bien haut sur un trône éblouissant.

LE DOMESTIQUE.

C'est la mère de ma maîtresse.

MAÏTRÉYA.

La dame a le port bien majestueux, en vérité; mais comment s'est-elle imaginée de s'établir ici? Ah! je suppose qu'on l'a placée là tout d'abord, comme on fait pour une lourde *mahadeva* (pagode) et qu'ensuite on aura construit les murs autour d'elle.

LE DOMESTIQUE.

Eh quoi! vous osez rire aux dépens de notre maîtresse, affligée comme elle l'est, d'une fièvre quarte?

MAÏTRÉYA.

Que dites-vous? — Ah! gracieux *Siva*, daignez m'affliger d'une fièvre quarte, si tels sont ses symptômes.

(*La suite au prochain Numéro.*)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 5 *mars* 1827.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société.

M. DE BLAINVILLE, membre de l'Académie des sciences;

M. GAULTIER, ancien administrateur général des subsistances.

M. Faber écrit de Fribourg en Brisgau, en adressant à la Société un exemplaire de son ouvrage intitulé *Synglosse*, etc.

M. Sarchi adresse au conseil le prospectus de sa *Nouvelle Grammaire hébraïque*.

M. Van der Capellen, ancien gouverneur des Indes-Orientales, pour S. M. le roi des Pays-Bas, présent à la séance, annonce l'intention de procurer à la Société un exemplaire des *Mémoires de la Société de Batavia*.

On communique une relation de quelques événemens récemment survenus dans la ville de Canton.

M. E. Coquebert de Montbret, continue à communiquer des extraits de sa traduction des prolégomènes d'Ibn Khaldoun.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. Ouvaroff. *Discours prononcé à une séance solennelle de l'Académie des scienees de Pétersbourg*, brochure in-8° ; — Par M. Klaproth. *Lettre sur la découverte des hiéroglyphes acrologiques*, etc., brochure in-8°, Paris, 1827.

Rapport fait dans la séance du 5 février 1827, sur l'édition du Hamasa, *entreprise par M. Freytag*.

Messieurs, vous avez chargé une commission formée de MM. Saint-Martin, Reinaud, et de moi, de vous faire un rapport sur l'ouvrage arabe dont M. Freytag, professeur en l'université de Bonn, a entrepris de donner une édition, et dont il a déjà paru une 1re livraison. Cet ouvrage est le *Hamasa*, recueil de poésies arabes, qui a toujours joui d'une grande réputation dans l'Orient. Il existe sous le nom de *Hamasa* plusieurs recueils de poésies arabes, mais celui dont il s'agit ici, le plus ancien de tous, est celui qui a pour auteur Abou-Temam Habib, fils d'Ans, de la nombreuse et illustre tribu de Taï, mort, suivant

Abou'lféda, en l'année 228 de l'hégire. Retenu involontairement dans le cours d'un voyage auprès d'un prince qui aimait les lettres et possédait une riche bibliothèque, Abou-Temam, qui était poète lui-même, employa son loisir à rassembler les plus beaux morceaux de poésie, composés par les poètes arabes, soit antérieurs, soit postérieurs à Mahomet. Il divisa ce recueil, qui contient environ 4,000 distiques ou *beït*, en dix parties, suivant la nature et le sujet des poésies. La 1re partie, qui forme à peu près la moitié du volume, contient les poésies consacrées à la bravoure, et qu'on peut appeler *héroïques*, comme l'indique le titre de *Hamasa*, que l'auteur a donné à cette 1re partie, et que l'usage a étendu à la totalité du recueil. Abou-Temam n'a point compris dans cette collection les poèmes célèbres nommés *Moallakat*, ni ceux qui étaient connus de tout le monde, et qu'il eût fallu copier en entier. Beaucoup des morceaux qu'il a choisis ne paraissent être que des fragmens de poèmes plus longs. Il n'y a fait entrer, par une réserve assez remarquable, aucune de ses propres compositions. Abou-Temam laissa ce recueil entre les mains du prince dont la bibliothèque lui en avait fourni les matériaux, et ce prince, ainsi que ses successeurs, le conservèrent comme un trésor dont ils étaient jaloux, et dont ils ne voulaient point partager la jouissance avec le public. Mais ce livre survécut à leur puissance; et lorsque, après eux, il fut connu des savans, il fit oublier les anciens recueils de poésies arabes; le goût qui avait présidé au choix des poésies qu'il contenait, fit même dire qu'Abou-Temam avait été meilleur poète dans la formation du *Hamasa*, que dans ses propres compositions.

L'estime que les Orientaux ont accordée au *Hamasa* a été partagée par le petit nombre de savans qui, en Europe, ont été à même de connaître et d'apprécier ce recueil, et le cé-

lèbre Alb. Schultens, en donnant en 1767 une nouvelle édition de la Grammaire arabe d'Erpénius, est entré dans quelques détails sur ce recueil, et en a donné des extraits qui occupent près de 300 pages du volume, mais qui étant accompagnés de notes et d'une traduction latine, ne sont pas aussi nombreux qu'on pourrait au premier abord se l'imaginer. Quoiqu'ils ne soient pas exempts de fautes, on a pu juger par ces morceaux, du mérite de l'ouvrage; et il n'est personne qui, après les avoir lus, n'ait regretté que le nombre n'en fût pas plus considérable. A une époque où le rapporteur de votre commission, croyait devoir renoncer au projet qu'il avait formé, de publier le recueil entier des séances de Hariri avec un commentaire arabe, il avait porté ses vues sur une édition complète du *Hamasa*; et feu M. Rich, résident britannique à Bagdad, s'était chargé de lui procurer une copie du commentaire de Tébrizi.

Le *Hamasa* a eu un grand nombre de commentateurs, et parmi eux, Tébrizi, que nous venons de nommer, tient un rang distingué. La publication d'un ouvrage de cette nature sans un commentaire, serait de peu d'utilité. La littérature arabe n'est pas encore assez naturalisée parmi nous, pour qu'on puisse se flatter d'entendre sans le secours d'un scholiaste, une multitude de passages des poètes anciens. Ces commentaires, il est vrai, sont souvent prolixes, et expliquent une multitude de choses qui n'ont point de difficulté pour les Pococke, les Schultens, les Reiske, mais du moins ils n'omettent pas, comme on l'a trop souvent reproché à d'autres commentateurs, ce qui a besoin d'explication.

M. Freytag a donc, comme il résulte de ce que nous venons de dire en peu de mots, conçu un projet éminemment utile, en entreprenant la publication du *Hamasa* avec le commentaire de Tébrizi. Mais, quoique dans les

grandes entreprises, ce soit déjà un élément de succès, d'y porter une volonté ferme, et de ne point reculer devant les difficultés, ce ne serait peut-être pas assez, Messieurs, pour vous déterminer à faire participer M. Freytag aux encouragemens de la Société Asiatique, que vous ne devez accorder qu'en connaissance de cause et avec une juste discrétion. Heureusement nous ne sommes pas réduits ici à vous offrir de simples probabilités, que vous pourriez ne pas partager avec nous, qui connaissons d'une manière plus spéciale les talens de M. Freytag, et ce que la littérature arabe a droit d'attendre de lui. Déjà M. Freytag a fait paraître la 1re livraison du texte tant des poèmes que du commentaire de Tébrizi. Nous en avons lu une partie et nous l'avons comparée avec un manuscrit, qui appartient au rapporteur de votre commission. Nous nous sommes convaincus que l'édition est faite avec soin, qu'elle n'offre que très-peu de fautes, et qu'on juge aisément que l'éditeur entend bien ce qu'il publie, et est capable de remplir toutes les conditions, qu'on peut exiger de celui qui entreprend un semblable travail. M. Freytag est dans l'intention de publier après l'édition du texte, qui formera six livraisons pareilles à la première, une traduction et un commentaire. Ce sera sans doute une nouvelle obligation que lui auront les amateurs de la littérature arabe; mais nous attachons beaucoup plus d'importance à la publication du texte, et dût-il se borner à cela, nous penserions toujours qu'il est digne de la Société Asiatique de s'associer à l'exécution de cette entreprise, en y appliquant une portion des fonds dont elle peut disposer. Nous lui proposons cela avec d'autant plus de confiance, que c'est la première fois qu'elle est appelée à donner quelque encouragement à la culture de la langue et de la littérature arabe.

Le baron Silvestre de Sacy, *rapporteur*.

—

JOURNAL ASIATIQUE.

Sur un Drame indien, par M. H. H. Wilson ; *extrait du* Calcutta Annual Register , *et traduit par* M. Dondey-Dupré fils , *membre de la Société Asiatique.*

(Suite.)

Vasantaséna se dispose à rendre visite à Tcharoudatta par un tems affreux ; il survient une tempête. Ce genre de description est, comme on sait, le lieu commun de prédilection des poètes hindous : on doit remarquer aussi qu'ils se complaisent toujours à retracer la beauté ou les effets imposans de l'orage, mais que jamais ils ne mêlent à leurs tableaux rien de ce qui peut en rembrunir les couleurs et inspirer l'épouvante : ce qui s'explique par la douceur de l'atmosphère et la beauté de la verdure qui, dans l'Inde, augmentent toujours au milieu de la tempête.

TCHAROUDATTA.

Un violent orage pèse sur l'horizon ; l'obscurité croissante
Réjouit les oiseaux domestiques et récrée le cygne
Qui n'est pas encore préparé à son voyage annuel ;
La vue d'ombrages touffus, tristement inclinés, resserre

Le cœur que désole l'absence.—Dans les airs,
Un rival, Césava (1), sur un nuage de pourpre
Se promène avec majesté ; l'or des éclairs est sa ceinture,
Ses vêtemens sont jaunes ; au dessus de lui plane
Une longue file de grues, pures écailles des Dieux.
D'un gouffre sombre tombent par torrens
Les gouttes argentées, qui, traversant le sillon lumineux
Que jette l'éclair, semblent des étincelles brillantes
Formant une riche bordure détachée de la robe céleste.
Le firmament est envahi par les nuages qui s'y répandent,
Et, comme ils fuient chassés par le vent, ils prennent,
Ainsi que dans un tableau, des formes diverses ;
L'œil croit y voir tantôt des cigognes, tantôt des cygnes prenant leur essor, —
Quelquefois des dauphins ou des monstres de l'abîme des mers ;
Enfin, des dragons, des créneaux, des tours.

Vasantaséna, surprise elle-même par l'orage, semble n'en parler que pour établir, entre elle et sa suivante, une espèce de lutte poétique, à l'occasion de la description de ce phénomène : nous n'en citerons ici que le commencement.

LA SUIVANTE.

Madame, le front de la montagne est chargé de nuages
Sombres et languissans, comme le cœur malade
De celle qu'afflige l'absence de son seigneur.
Le tonnerre qu'ils renferment chasse au loin l'oiseau domestique ;
Tout le ciel est agité par leurs ailes : on dirait entendre le bruit
De mille éventails enchassés des plus riches pierres précieuses.
La grenouille croassante boit ces gouttes limpides

---

(1) Vishnou.

Avec délice ; avec délice le paon fait entendre ses cris ; les arbres
Sourient de bonheur sous leur verdure renouvelée.
La lune est flétrie par les torrens de la pluie,
Comme on voit le caractère du prêtre flétri par ceux
Qui s'enveloppent de sa robe pour voiler une vie infâme ;
Enfin, semblable à la jeune fille dont la belle réputation s'est perdue
A force de changer d'amans ; l'éclair, infidèle
A toutes les parties du ciel, les parcourt successivement.

VASANTASÉNA.

Vous vous exprimez fort bien, mon amie ; il me semble
Que la Nuit jalouse, folâtrant dans l'obscurité,
Me regarde comme une fiancée rivale, qui, craignant
Que je ne trouble ses plaisirs, m'avertit de songer au retour ;
Et, tandis que je marche, murmure ces mots par la voix de la foudre :
« Femme, que viens-tu faire ici ? Retourne sur tes pas. »

LA SUIVANTE.

Répliquez avec courage, et gourmandez-la pour la forcer à l'obéissance.

VASANTASÉNA.

Non ; répondre ainsi ne peut convenir
Qu'à celui qui n'a de courage que dans les paroles ; je n'y fais pas d'attention.
Laissons les nuages tomber par torrens, le tonnerre mugir ;
Laissons les traits enflammés du ciel heurter rudement contre la terre
La jeune fille intrépide ; un amour fidèle l'inspire ;
Elle s'avance sans effroi et ne redoute pas la rage désordonnée de la tempête.

Il y a une remarque à faire, c'est que les poètes hindous ne savent jamais s'arrêter à tems, quand ils

traitent un sujet intéressant ; cette peinture de la tempête, bien qu'elle contienne des beautés poétiques du premier ordre, dépasse les bornes raisonnables : aussi ne parlerons-nous plus de cette description ; seulement nous extrairons encore deux comparaisons de ce passage qui en renferme un grand nombre.

.... La terre,
Baignée par les pluies, semble percée de dards taillés en diamans,
Et lancés par cette masse flottante du plus sombre azur
Que le vent pousse devant lui, et qui jette une écume de feu,
Pareille aux vagues épaisses de l'Océan, bouleversées par la tempête,
Et qui, soulevées avec force dans les airs, se gonflent et couvrent le rivage.

Tcharoudatta a un rendez-vous avec Vasantaséna, dans un jardin appartenant au rajah, mais qui sans doute est ouvert au public : Maïtréya l'y accompagne.

MAITRÉYA.

Comme ce vieux jardin a bonne mine !

TCHAROUDATTA.

C'est vrai. Les arbres, comme des marchands opulens,
Déploient leurs attrayans produits parmi des faisceaux de fleurs.
Les actives abeilles voltigent de l'une à l'autre,
Et recueillent le tribut pour la ruche royale.

Par suite d'un imbroglio conçu d'une manière assez dramatique, le char fermé dans lequel Vasantaséna aurait dû arriver, se trouve occupé par un homme qui fuit le courroux du roi : c'est Aryaca, héros d'une intrigue subalterne qui a pour but

de chasser Palaca, monarque régnant, et de le couronner, lui Aryaca; on voit par là que la pièce ne manque pas d'action. Le char s'arrête, et Tcharoudatta s'avance pour aider Vasantaséna à descendre.

TCHAROUDATTA.

Que vois-je ! Quel est cet homme?
Ses bras sont comme les vastes défenses de l'éléphant;
Sa poitrine, ses épaules, robustes comme celles du lion:
Il roule avec colère ses yeux rouges comme le cuivre.
Ses membres sont enchaînés. Quelle force pourrait le dompter?
Il faudrait une puissance plus qu'humaine.— Qui es-tu? Parle.

Aryaca se découvre à lui, et Tcharoudatta facilite son évasion. Alors il quitte le jardin, désespérant de voir Vasantaséna. Sur ces entrefaites, elle est venue dans une autre voiture appartenant au prince, beau-frère du rajah; ce prince est représenté comme arrogant, sans instruction, lâchement intéressé et froidement cruel; c'est une ébauche caractéristique tracée avec une grande force; pour le rendre plus odieux, l'auteur en a fait le rival de Tcharoudatta, et l'objet de l'aversion de Vasantaséna. Il se trouve aussi dans le jardin, et le char y est attaché pour le reprendre, de façon que Vasantaséna est placée en sa puissance, de la manière la plus inattendue.

Avant qu'une entrevue ait lieu entre Vasantaséna et Samst'hanaca, le beau-frère du rajah, nous ferons quelques extraits d'une scène entre lui et son compagnon, espèce de précepteur parasite, mais dont la complaisance ne va pas jusqu'au crime. On l'appelle un *Vita*, et il est représenté comme un homme ayant quelque instruction.

LE VITA.

Asseyons-nous ici.

SAMST'HANACA.

M'y voilà.... Maintenant, mon bon ami, croyez-moi, je ne puis m'empêcher de penser à Vasantaséna ; elle tient sa place dans mon cœur, bien qu'elle regarde mon amour comme un affront de la part d'un misérable.

LE VITA, *à part.*

Peut-on s'occuper de si peu de chose? (*Haut*) J'en conviens,
Le dédain d'une femme, dans les ames vulgaires,
Ajoute un nouvel aliment à la flamme qui les dévore ;
Mais un cœur courageux oppose le mépris au dédain,
Et se rend bientôt maître d'une passion qui n'est pas payée de retour.

SAMST'HANACA.

Quelle heure est-il? — Ce coquin de St'havaraca avait l'ordre de venir ici de bonne heure ; quel peut être le motif qui l'empêche de paraître? Il est tout au plus neuf heures, je commence à avoir faim, et il est impossible de penser à se promener à cette heure du jour. — Le soleil est maintenant au milieu du ciel et paraît aussi irrité qu'un singe furieux ; la terre est sèche et ridée comme le fut *Gandhari* quand on égorgea ses cent fils.

LE VITA.

C'est vrai.
Le troupeau indolent, endormi à l'ombre,
Laisse tomber la pâture à laquelle il n'a pas même mordu ;
Le singe, si ardent, d'un air de nonchalance et de langueur
Se traîne lentement vers l'étang, pour éteindre une soif brûlante
Dans ses eaux actuellement tièdes. Pas un être
Ne se rencontre sur le chemin public, et n'ose braver,
Seul, les ardeurs du soleil.

Le domestique de Samst'hanaca survient avec la voiture ; son maître l'aperçoit du haut de la muraille

du jardin, et aussi impatient qu'inconsidéré, il le force aussitôt à passer par un endroit où il n'y a pas de chemin tracé.

SAMST'HANACA.

Conduis, conduis par-là.

LE DOMESTIQUE.

Par quel chemin, Excellence?

SAMST'HANACA.

Ici même, où la muraille est brisée en bas.

LE DOMESTIQUE.

Impossible, seigneur! Les chevaux vont se tuer, le char se fracasser et mon col se rompre par-dessus le marché.

SAMST'HANACA.

Veux-tu te rappeler, coquin, que je suis le beau-frère du rajah? Si tes bêtes se tuent, j'en achèterai d'autres; si le char se brise, j'en aurai un neuf, et si tu te romps le cou, je trouverai un autre conducteur à louer, je pense.

La voiture part donc, bon gré mal gré, et arrive sans accident. On y découvre Vasantaséna. Le prince s'adresse d'abord à elle avec les marques du plus grand respect.

SAMST'HANACA, *s'agenouillant.*

Mère céleste, — entends mes prières; regarde-moi avec des yeux noirs comme le lotus humblement prosterné à tes pieds; vois mes mains élevées vers ta divine personne; pardonne, nymphe toute gracieuse, les fautes que mon amour pour toi m'a fait commettre, et daigne m'accepter pour ton serviteur et ton esclave.

VASANTASÉNA.

Retirez-vous! vos regards me font horreur. (*Elle le repousse avec le pied.*)

Cet affront ne peut se pardonner : l'amour que lui porte le prince, se change en haine, et soudain il se détermine au meurtre de Vasantaséna. Il propose au *Vita* de s'en charger.

SAMST'HANACA.

Donnez la mort à Vasantaséna.

LE VITA, *se bouchant les oreilles.*

Que dites-vous ?
Assassiner une femme jeune et sans défense,
Affable dans ses manières, d'une beauté incomparable,
L'orgueil de tout le pays d'*Oudjain !*—Où trouverai-je,
Dites-moi, un refuge pour recevoir mon esprit
Sain et sauf à travers les vagues redoutables de l'avenir ?

SAMST'HANACA.

J'en aurai un fait pour vous ; venez, venez donc ;
Qu'avez-vous à craindre ? Dans ce lieu solitaire, qui vous verra ?...

LE VITA.

La nature entière. — Les royaumes des espaces environnans,
Les génies des grottes, la lune, le soleil,
Les vents, la voûte du ciel, le sol affermi de la terre,
Le terrible gouverneur de l'enfer, ma conscience,
Tels sont les témoins de chacune de nos démarches ;
Tous voient nos actions secrètes, tous ont les yeux sur moi.

Samst'hanaca s'adresse ensuite à son cocher, qui refuse également. Alors, feignant d'avoir voulu plaisanter, il les éloigne sous divers prétextes, et se dispose à commettre lui-même le crime.

SAMST'HANACA.

Allons, comme Sita fut égorgé par Tchanakya, et Draupadi par Djatayou, ainsi tu vas l'être toi-même.

Il saisit Vasantaséna.

VASANTASÉNA.

O ma mère chérie ! ô mon bien aimé Tcharoudatta !
Nos amours furent trop courtes et trop imparfaites.
Je meurs trop tôt. —Je vais appeler à mon aide....
Eh quoi ? La voix de Vasantaséna sera-t-elle entendue
Au dehors ? Oh ! ce serait une infamie ! Encore
Une fois seulement, sois béni ! sois béni, mon Tcharoudatta !

SAMST'HANACA.

Oserez-vous toujours répéter ce nom ? —Une fois encore.
— Maintenant.... (*Il la prend à la gorge.*)

VASANTASÉNA, *en se débattant.*

Sois béni, mon Tcharoudatta !

SAMST'HANACA.

Misérable! meurs en prononçant ces mots (*Il l'étrangle*)... C'en est fait ; elle n'est plus. — Ce monstre d'iniquités, ce domicile de cruauté a succombé sous la puissance de ce bras redoutable.—

Le *Vita* et le domestique ne tardent pas à revenir ; le prince se vante devant eux de ce qu'il a fait ; mais c'est en vain qu'il s'efforce d'apaiser l'indignation du premier.

SAMST'HANACA.

Calmez-vous ; vous aurez de l'argent.... cent *Souvernas*, des habits, un turban : ne dites rien de ce qui est arrivé, et nous échapperons ainsi au châtiment.

LE VITA.

Gardez vos présens.

LE DOMESTIQUE.

Quelle honte ! quelle indignité !

SAMST'HANACA, *en riant.*

Ah ! ah ! ah !

LE VITA.

Retenez vos transports : que la haine nous sépare !

L'amitié qui n'a d'autre but que l'infamie,
N'est point faite pour moi ; il n'y en a plus entre nous.
Je la repousse loin de moi comme un arc brisé et qui n'a plus de cordes.

SAMST'HANACA.

Venez, mon brave maître ; apaisez-vous. Allons prendre un bain.

LE VITA.

Tant que vous avez été pur de crimes, vous avez pu exiger
Mon respect ; mais vous obéir maintenant,
Ce serait me proclamer aussi indigne que vous.
Je ne puis servir un criminel ; et, bien que je connaisse
Mon innocence, je n'aurai point la force d'affronter
Ces regards significatifs, que toutes les femmes
Jetteraient bientôt avec horreur sur l'homme qui aurait
Fait sa société de l'assassin d'une femme. —
Trop infortunée Vasantaséna ! Puissent tes vertus
T'obtenir, dans une autre vie, une plus heureuse destinée !
Puissent les jours de honte, témoins de la mort violente
Que tu as éprouvée dans ton existence passée,
T'assurer une naissance honorable, les respects de l'univers,
La richesse et le bonheur dans la nouvelle existence qui t'attend !

Le *Vita* s'éloigne pour rejoindre les rebelles ; le domestique est renvoyé par son maître dans sa demeure, dans l'intention de l'y tenir renfermé. Samst'hanaca rassemble des feuilles sèches dont il couvre le corps de Vasantaséna pour le cacher à tous les yeux, et aussitôt il se rend à la cour de justice pour accuser Tcharoudatta du meurtre de Vasantaséna. Le procès de ce dernier ne tarde donc pas à s'instruire. Cela donne une idée peu favorable de la manière dont s'administrait la justice du tems du roi

Palaca, bien que ces défauts prouvent plutôt un vice d'administration que l'ignorance de l'époque; car le juge lui-même, en fonctions sur son tribunal, définit, d'une manière assez juste, quels sont les devoirs du magistrat.

« Le magistrat doit être instruit, subtil, éloquent, exempt de » passions et impartial : il ne doit prononcer sa sentence qu'après » une enquête suffisante et une mûre délibération : il doit être le » protecteur du faible, le fléau du méchant : son cœur ne doit cher- » cher, son esprit ne doit avoir pour but que justice et vérité. — » Enfin, il doit opposer un frein à la colère du monarque. »

Tcharoudatta, en se rendant au tribunal, aperçoit sur son chemin plusieurs présages de malheurs.

TCHAROUDATTA.

Là bas, sur cet arbre flétri, et qui est tourné vers le soleil,
L'oiseau de mauvais augure s'est perché.
O ciel! sur mon passage le noir serpent repose assoupi!
Le voilà qui se réveille et qui déploie, dans sa colère,
Sa longue spirale; menaçant, il bat le sol
De tout son corps gonflé, tandis que son col replié
S'étend, et que du milieu de ses défenses empoisonnées
Il lance sa langue sifflante. — Je glisse, et cependant
Il n'y a point ici de fange épaisse qui trahisse mon pied mal affermi.
Mon œil gauche a des battemens continuels, mon bras gauche tremble;
Et toujours cet oiseau, dans son vol sinistre, jette des cris
Pour m'avertir d'un malheur qui me menace. — Oui, la mort,
La terrible mort m'attend! — Qu'il en soit ainsi!
Il ne m'appartient pas de murmurer contre la destinée,
Ni de douter de la justice de ce qu'ordonnent les Dieux!

Malgré son innocence et l'opinion du juge, Tcharoudatta est déclaré criminel. Il faut convenir, au reste,

qu'il a contre lui des charges bien fortes, et qui semblent donner un air d'équité à la sentence : il ne peut que se prévaloir de son caractère connu.

TCHAROUDATTA.

Issu d'une race incapable de crime,
Je n'ai point fait honte à mes rois. Si vous confondez
L'innocent avec le coupable, je dois marcher au supplice.
(*A part.*) Si j'ai perdu en effet Vasantaséna,
La vie est un fardeau pour moi. (*Haut.*) Que sert
De prolonger ces débats? Qu'il soit décidé
Que j'ai abandonné la vertu, et mérité
D'abord l'exécration et puis le châtiment !
Qu'on m'appelle assassin ou de tout autre nom
Qu'il lui (au beau-frère du rajah) plaira de me donner.

SAMST'HANACA.

Elle est tuée ! — Dites donc tout d'un tems : — « Je l'ai tuée. »

TCHAROUDATTA.

Vous l'avez dit.

SAMST'HANACA, *aux juges.*

Vous l'entendez ; il en convient.

Les juges, en conséquence, le déclarent coupable, mais s'en réfèrent au rajah pour prononcer la sentence, en lui fesant observer qu'en sa qualité de brahme, l'accusé ne peut pas être mis à mort. Palaca, cependant, ordonne que Tcharoudatta soit conduit sur la place réservée aux exécutions, et qu'on l'empale.

Dans le dernier acte on voit Tcharoudatta marchant au supplice. Sur la route, Maïtréya lui présente son fils pour prendre congé de lui, et l'officier autorise l'entrevue. Tcharoudatta lui parle en ces termes :

Viens ici, mon cher enfant. (*Il l'embrasse.*)
Ces petites mains suffiront à peine pour jeter

Les tristes et dernières gouttes sur mon bûcher funéraire.—
Mon esprit boira à peine ton amour, et alors
Une longue et pénible soif me poursuivra dans le ciel.
Quel souvenir chéri te laisserai-je, ô mon fils,
Qui puisse te parler après moi, de ton père!
Ces bandelettes sacrées, tandis qu'elles sont encore les miennes, je te les donne. —
C'est l'ornement le plus honorable du Brahme; mon enfant,
Tu n'y vois ni or, ni pierres précieuses; mais c'est avec elles
Que le Brahme sert les sages et les Dieux;
Ce sont elles qui embelliront mon fils, quand je ne serai plus.
(*Il les lui attache autour de son col.*)

L'enfant supplie les bourreaux de laisser son père s'échapper et de le prendre pour victime à sa place. Maïtréya sollicite la même faveur. A ce spectacle, Tcharoudatta s'écrie :

Voilà la véritable opulence! L'amour sourit également
Au pauvre comme au riche. Le baume précieux pour le cœur
N'est point une herbe odoriférante, un aromate acheté à grands frais :
Non, c'est le souffle de la nature, — le parfum sacré de l'affection !

Le beau-frère du rajah, Samst'hanaca, qui a suivi le funèbre cortége pour repaître sa cruauté de la mort de son rival, veut hâter l'instant de l'exécution. On est arrivé à la place fatale. Tcharoudatta est au moment même d'avoir la tête tranchée, mais le glaive s'échappe des mains du bourreau. Cet accident ne fait que suspendre le supplice, et la sentence va être exécutée, quand tout à coup l'aspect inattendu de Vasantaséna elle-même vient apporter un nouveau retard. — Elle était restée sans mouvement, mais elle existait encore.

Un religieux mendiant que le hasard avait fait passer par cet endroit, était venu fort à propos pour lui porter secours et la rappeler à la vie.

Il marche auprès d'elle, en lui cherchant un asile, lorsque leur attention est attirée par la foule rassemblée pour assister aux derniers momens de Tcharoudatta. Vasantaséna apprend, par la proclamation des officiers, le nom du condamné; elle s'élance pour arrêter les bourreaux. — A sa vue, ils suspendent le coup mortel jusqu'à ce qu'ils aient reçu de nouveaux ordres du rajah, dont le beau-frère, craignant maintenant pour lui-même, s'enfuit avec précipitation.

Sur ces entrefaites des cris de triomphe se font entendre : une révolution a eu lieu ; Servilacca, l'auteur du vol, l'amant de Madanica, et maintenant chef associé au sort d'Aryaca, accourt pour annoncer ce changement.

Cette main a frappé le roi, et sur le trône
De Palaca vient de monter notre vaillant capitaine ;
Aryaca s'y est placé sans résistance. Il a été sacré en toute hâte ;
Maintenant obéissons à ses premiers ordres, et que l'on élève
Le vertueux Tcharoudatta bien au-dessus
Du malheur et de la crainte ! — C'en est fait,
Sans valeur comme sans ordre
L'ennemi a succombé ; les citoyens voient
Avec plaisir ce changement. Une noble audace
Vient d'arracher ainsi à ses anciens maîtres
Et de conquérir un empire aussi absolu, sur la terre,
Que peut l'être celui qu'Indra gouverne dans le ciel. . .
Voici la place ! — Il doit être tout près d'ici,
A en juger par la foule du peuple ; heureux commencement
Du règne d'Aryaca, dont les premiers soins

Ont recueilli un fruit précieux comme la vie de Tcharoudatta !
Écartez-vous ; — livrez-moi le passage ! — C'est lui, — il vit ! —
Vasantaséna vit aussi ; — les vœux de mon maître
Sont tous accomplis. — Long-tems ce brahme généreux
A pleuré sa splendeur ternie comme la lune
Dans les fatigues d'une éclipse ; mais maintenant il va remonter
Au faîte des honneurs et de la félicité ;
Il sera soutenu, sans aucun danger, sur une mer menaçante et féconde en orages,
Par la barque solide de l'Affection et le souffle propice du Destin.

Alors Servilacca s'approche de Tcharoudatta et lui fait part des changemens survenus et de la reconnaissance que lui garde Aryaca pour l'assistance qu'il a reçue de lui lors de son évasion. En récompense de ce service, Tcharoudatta est nommé gouverneur d'une des dépendances d'Oudjaïn. Samst'hanaca est bientôt ramené par la populace; il montre autant de bassesse qu'il avait précédemment affecté d'arrogance : il se prosterne aux pieds de Tcharoudatta et de Vasantaséna en implorant leur protection. Tcharoudatta la lui fait espérer ; mais il est interrompu par Servilacca.

SERVILACCA.

Que ce misérable mortel
Soit traîné loin d'ici, loin de Tcharoudatta !
Pourquoi épargner ce lâche ? (*Aux officiers*) Liez-le, entendez-vous?
Livrez-le aux chiens ; — sciez-le en deux ;
Ou pendez-le à la potence ! Hâtez-vous ! Marchez !

TCHAROUDATTA.

Arrêtez ! arrêtez ! Que l'on m'écoute !

SERVILACCA.

Écoutez, — et obéissez !

tient et alimente ce feu sacré, et qui fait enfin sortir de ces faibles étincelles un heureux incendie qui se communique à une grande nation. L'époque de l'invention de l'écriture, ou de son introduction chez un peuple, peut donc être regardée comme un terme antérieur à toute littérature, et doit être le premier objet des recherches du genre de celles dont je vais m'occuper. »

C'était ainsi que je m'exprimais, il y a plus de quarante ans, lorsque je soumettais au jugement de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, mes Recherches sur l'origine et les anciens monumens de la littérature des Arabes, imprimées plus tard dans le Recueil de ses Mémoires. Dans ce travail d'une grande étendue, j'embrassais l'histoire de l'art d'écrire dans toutes les parties de la Péninsule habitée de tems immémorial par les Arabes, et j'essayais de jeter quelque jour sur l'antique écriture des Homérites ou Himyarites, dont il ne nous reste aucun monument connu, mais dont l'existence, long-tems avant la fondation de l'islamisme, ne saurait être révoquée en doute. Passant ensuite à la contrée où cette religion a pris naissance, et a consacré, en les adoptant, d'anciennes superstitions et les rites religieux qui avaient pour objet, depuis une longue suite de siècles, le temple dont la fondation était attribuée à Abraham, j'établissais, par des preuves de toute espèce, que l'écriture ne s'était introduite dans le Hedjaz parmi les Arabes payens, et dans l'illustre famille de Koreïsch, qu'un assez petit nombre d'années avant la naissance de Mahomet, et qu'elle y fut apportée de la Mésopotamie, où les Syriens l'avaient propagée parmi les tribus arabes qui

avaient, du moins en partie, reçu la religion chrétienne, ce culte auquel la mauvaise foi a si souvent reproché de favoriser l'ignorance, et qui, comme l'histoire en fait foi, a toujours amené à sa suite l'art d'écrire et le goût pour l'étude. Mais, en avançant que l'écriture était une chose assez récente chez les Arabes du Hedjaz lors de la naissance du fondateur de l'islamisme, et un fruit de leurs relations avec des étrangers, je faisais voir, par divers faits qui nous ont été transmis, que cet art s'était répandu en peu de tems parmi eux, et que l'écriture était déjà d'un usage assez commun à la Mecque, lorsque Mahomet commença à prêcher sa nouvelle doctrine. «Si l'on pouvait en douter, disais-je, il n'en faudrait point d'autre preuve que cet anathême écrit par les Koreïschites contre Mahomet, et dont les vers n'épargnèrent que le nom de Dieu, ayant mangé tout le reste; le traité entre Mahomet et les Koreïschites, qui fut mis par écrit, en la sixième année de l'hégire, par Ali, et dont la rédaction donna lieu à une vive querelle quand il s'agit des qualités des parties contractantes; enfin, les lettres adressées par Mahomet à plusieurs princes, tant dans l'intérieur que hors de l'Arabie, pour les inviter à embrasser sa religion. On trouve, ajoutais-je, de nouvelles preuves de cette vérité dans ce que rapportent les historiens relativement à la compilation et à la correction de l'Alcoran sous Abou-Becr et Othman, et dans une multitude d'autres faits, mais notamment dans le récit de la conversion d'Omar, duquel il résulte évidemment que les différentes portions de l'Alcoran furent mises par écrit du vivant même

de Mahomet. » Je dois ajouter à ces preuves la tradition qui nous apprend qu'on était dans l'usage d'écrire en lettres d'or, et de suspendre aux portes de la Caaba les poèmes qui avaient obtenu le suffrage des tribus réunies à la foire d'Occadh. Ceux de ces poèmes qui nous sont parvenus sont tous, ou contemporains de Mahomet, ou d'une époque peu antérieure à ce législateur. Toutefois, en fixant ainsi à la dernière moitié du VI[e] siècle de notre ère l'introduction de l'art d'écrire dans le Hedjaz, on doit penser que l'écriture était répandue plus anciennement chez les Arabes des royaumes de Hira et de Gassan, liés par des relations intimes, les premiers avec l'empire des Chosroës, et les autres avec les provinces de l'empire grec d'Orient; chez les tribus nomades de la Mésopotamie, et même parmi les habitans des contrées septentrionales et du centre de l'Arabie. Comment, sans cela, pourrait-on expliquer et le haut degré de culture qu'avait atteint, chez toutes ces tribus, la poésie arabe, et cette rigoureuse observation des règles de la grammaire et des lois d'une prosodie savante et artificielle, qu'on observe dans tout ce qui nous est parvenu des productions du génie de cette époque reculée. Le style de l'Alcoran s'écarte quelquefois des règles consacrées par les grammairiens, et on y trouve des anomalies qui, grâces au respect dont ce livre a été l'objet, ont traversé les siècles, et nous ont été religieusement conservées; mais on n'a pas de semblables reproches à faire aux poésies d'Amrialkéï, de Tarafa, de Lébid, et de leurs contemporains.

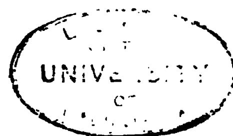
Mais, pour ne pas prolonger cette digression, et en

revenir à l'histoire de l'écriture, il ne suffit pas de connaître à peu près l'époque où elle se répandit parmi les compatriotes de Mahomet, et où, employée à conserver le dépôt de sa doctrine et de ses prétendues révélations, elle allait devenir, avec le sabre du conquérant, la terreur de tous les peuples chez qui les farouches compagnons du prophète porteraient l'étendard de l'islamisme; il est naturel de se demander si cette écriture était celle dont font encore usage aujourd'hui les descendans de ces Arabes, et les nations qui, en adoptant leur religion, ont aussi emprunté leur écriture, et dont la littérature s'est, en grande partie, modelée sur la leur. Pour décider cette question, il se présente deux moyens, les traditions écrites et les monumens.

Jusqu'à ces dernières années, il était reçu d'un commun accord, parmi les savans qui avaient consacré quelque portion de leurs études à ce genre de recherches, que le caractère communément employé aujourd'hui par les nations de l'Asie qui parlent arabe, devait ses formes actuelles à Ebn-Mokla, visir des califes Abbassides Moktader et Caher, et plus célèbre encore par cette invention dont l'histoire lui fait honneur, que par les événemens politiques dans lesquels il figura, et les revers de fortune dont il fut victime; qu'avant lui, c'est-à-dire avant les dernières années du III[e] siècle de l'hégire, on faisait généralement usage du caractère nommé *coufique*, du nom de la ville de Coufa où il avait pris naissance, et que ce caractère est celui qui nous a été conservé dans d'an-

ciens manuscrits de l'Alcoran, sur les monnaies musulmanes d'Abd-almélic, frappées pour la première fois en l'an 75 de l'hégire, et sur celles de ses successeurs. On savait aussi que les points diacritiques qui servent à distinguer diverses lettres qui d'ailleurs se ressemblent parfaitement, et les points-voyelles, ainsi nommés parce qu'ils suppléent à l'absence des voyelles, étaient inconnus à l'antiquité, et n'avaient été inventés que vers la fin du Ier siècle de l'hégire; enfin, on n'ignorait pas que le caractère arabe avait subi des variations et des altérations plus ou moins grandes dans plusieurs des contrées soumises par les Musulmans, telles que la Perse, l'Inde, l'Afrique et l'Espagne, et l'écriture africaine semblait avoir conservé plus d'analogie avec l'ancien coufique, que celle dont on rapportait l'invention à Ebn-Mokla.

On avait bien senti, toutefois, que le nom de *coufique*, donné au caractère arabe qu'on supposait être originaire de la Mésopotamie et avoir été introduit dans le Hedjaz à une époque peu éloignée de celle de la naissance de Mahomet, offrait une sorte de contre-sens ou d'anachronisme qui nécessitait quelque explication. La ville de Coufa n'ayant été fondée que sous le califat d'Omar, comment était-il arrivé qu'elle eût donné son nom à un genre d'écriture qui était déjà en usage parmi les Arabes du Hedjaz depuis plus d'un demi-siècle? Pococke et d'autres savans s'étaient fait cette difficulté, et avaient proposé pour la résoudre des raisons plus ou moins plausibles, mais peu propres, il faut l'avouer, à porter la conviction dans l'es-


UNIVE

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

prit. Je fis observer le premier, dans le travail dont j'ai parlé en commençant, que Hadji-Khalfa, célèbre bibliographe turc, ne paraissait pas favorable à cette haute antiquité qu'on attribuait au caractère coufique; que, si l'on s'en tenait à l'ordre dans lequel il rangeait les diverses écritures arabes dont il faisait mention, d'après un écrivain savant du IVe siècle de l'hégire, le caractère de Coufa n'était que le quatrième, et qu'avant celui-là on en comptait trois autres, ainsi rangés chronologiquement : celui de la Mecque, celui de Médine, puis enfin celui de Basra. Cet ordre se justifiait lui-même par les faits; car on avait écrit à la Mecque long-tems avant la fondation de Basra, ville qui n'est antérieure à Coufa que de quelques années, et il est d'ailleurs assez vraisemblable que Médine ne reçut l'écriture que de la Mecque : en effet cette ville qui, avant qu'elle offrît un asile à Mahomet, se nommait Yathreb, portait sans doute déjà le nom de *Ville du Prophète* (*Médinèt-alnabi*), quand elle communiqua à un genre d'écriture la dénomination de *médinois* (مدني).

Plus tard, quelques médailles antérieures aux monnaies proprement dites *musulmanes* d'Abd-almélic, et où l'on reconnut le nom de ce même calife ou celui d'Omar, ou les noms de quelques villes de Syrie, comme Damas et Emesse, vinrent encore ébranler l'opinion qui attribuait la priorité au caractère coufique sur toutes les autres écritures arabes. On aurait pu joindre à ces monumens un vers du cabinet du chevalier Nani, publié il y a déjà plus de trente ans,

dont la légende n'était point en caractère coufique, et qui, cependant, appartenait indubitablement à un intendant des finances en Egypte, au commencement du IIe siècle de l'hégire ; mais on ne fit pas attention à cette circonstance, qui aurait pu faire soupçonner que le caractère dont on attribuait l'invention à Ebn-Mokla était, du moins pour l'essentiel de ses formes, antérieur à l'écriture coufique. Il n'est pas rare que l'esprit, fortement prévenu d'une opinion en matière de philosophie et de politique, soit inaccessible aux objections qui devraient le ramener par le doute à la vérité, et il en arrive quelquefois de même en fait de critique et d'histoire.

Tel était l'état de nos connaissances sur l'histoire de l'écriture chez les Arabes, lorsqu'une découverte inattendue vint, il y a deux ans, jeter un nouveau jour sur cette matière. Quelques papyrus écrits en arabe avaient été trouvés, dans le voisinage de Memphis, enfermés dans un vase qui était enfoui dans la terre. Deux de ces papyrus contenaient des passe-ports accordés à des Egyptiens habitans du village de Déïr-Abi-Hermès, au canton de Memphis, et par lesquels il leur était permis de voyager dans la Haute-Egypte pendant un mois. Ces passe-ports exprimaient en outre le signalement des individus qui les avaient obtenus ; ils portaient l'un et l'autre le nom de l'intendant ou gouverneur du canton de Memphis, par qui ils avaient été accordés, celui du gouverneur général de l'Egypte dont le premier n'était que le délégué, et enfin le nom du greffier qui les avait écrits. Leur

date était de l'an 133 de l'hégire, et cette date se trouvait appuyée du témoignage de l'histoire, qui nous faisait connaître comme gouverneur général de l'Egypte, à cette époque, Abd-almélic, fils de Yézid, le même précisément qui était nommé avec cette qualité dans les deux passe-ports. Or, le caractère dans lequel ces actes, antérieurs de deux siècles à Ebn-Mokla, étaient écrits, n'était point l'écriture coufique, mais bien une écriture qui, à un peu de roideur près, représente celle dont on se sert communément aujourd'hui, et que l'on croyait née seulement à la fin du IIIe siècle de l'hégire. Ces deux écrits étaient scellés d'un petit cachet dont la légende est en caractère coufique. Je m'empressai de communiquer cette découverte à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres; je fis lithographier les deux passe-ports, et je les publiai, avec le travail dont ils avaient été le sujet, dans le *Journal des Savans*. Je ne manquai pas de faire sentir combien cette découverte confirmait l'authenticité des médailles du calife Abd-almélic, antérieures à celles qui portent un type purement musulman et dont les légendes sont en caractère coufique, et de faire remarquer qu'elle faisait disparaître toutes les difficultés qu'on avait pu élever contre des monnaies grecques d'Héraclius, sur lesquelles on lisait, tant en grec qu'en arabe, le nom de la ville de Tibériade. « Peut-être, disais-je en terminant ce travail, faudra-t-il réformer tout à fait nos idées sur la chronologie des différentes écritures arabes, et reconnaître que le caractère *neskhi* dont on fixait l'invention à la fin du IIIe siècle de l'hé-

gire, existait, à peu près sous la forme actuelle, avant que les Arabes du Hedjaz reçussent d'Anbar ou de Hira celui qui a donné naissance au caractère coufique. Ne nous hâtons pas cependant, ajoutais-je, d'adopter cette conjecture, et sachons seulement douter, afin de ne point opposer de préjugés aux nouvelles découvertes que pourront nous offrir d'heureux hasards, tels que celui auquel nous devons les papyrus qui ont été l'objet de ce mémoire. »

Les espérances que j'exprimais ainsi viennent de se réaliser. Depuis qu'une heureuse découverte, fruit d'un travail opiniâtre de plusieurs années et d'une multitude de combinaisons et de tâtonnemens dirigés par une rare sagacité, a levé, ou plutôt a déchiré pour toujours, une partie du voile qui couvrait l'écriture mystérieuse de l'ancienne Egypte; depuis que les monumens de cette contrée, source primitive de la civilisation, ne sont plus l'objet d'une stérile admiration ou d'un aveugle enthousiasme, et sont rendus à l'histoire et à la chronologie, un nouvel intérêt s'est attaché aux plus petits débris que renferme la terre, ou que recèlent les tombeaux de l'ancien empire des Pharaons, et les souverains s'empressent à l'envi d'encourager et de multiplier les recherches qui peuvent enrichir l'Europe des dépouilles d'une nation à laquelle la Grèce même dut une partie des connaissances qu'elle reversa sur le reste de l'Occident. La France ne pouvait pas manquer de s'associer à cette noble émulation, et le Roi, en acquérant une riche collection de monumens égyptiens, et en formant un

établissement où l'auteur de la belle découverte dont nous parlons trouve en même tems, et la juste récompense des services rendus à la science, et l'occasion de lui en rendre de nouveaux, a fait voir à l'univers que notre patrie est toujours la France de François I[er], de Louis XIV et de Louis XVIII. Espérons que nous ne nous laisserons point dépouiller de ce précieux héritage, et qu'en dépit des sombres débats de la politique qui semble vouloir tout envahir, de cette politique plus propre à exciter et alimenter les passions qu'à vivifier les sciences et les lettres, plus habile à obscurcir la vérité qu'à dissiper les nuages qui la dérobent à nos yeux, notre jeunesse s'occupera encore de ces nobles travaux qui procurent des jouissances si vives et si pures, jouissances que la maturité de l'âge ne désavoue point, et que ne suit aucun remords. C'est parmi ces monumens de l'antique Egypte, mêlés avec ceux de l'Egypte des successeurs d'Alexandre et de la domination romaine, que se sont trouvés de nouveaux papyrus écrits en arabe, débris d'une civilisation moderne, quand on les associe en esprit à ceux des Sésostris ou même des Ptolémées, mais qu'il est permis d'appeler antiques, quand, faisant abstraction de toute comparaison étrangère, on les considère en eux-mêmes, et relativement à la nation à laquelle ils appartiennent, et au berceau de laquelle ils touchent de bien près.

La collection (1) des monumens égyptiens recueillis

(1) Tout ce qui suit n'est que l'extrait d'un Mémoire lu à l'Académie Royale des Sciences et Belles-Lettres, le 30 mars 1827.

par M. H. Salt, et dont Sa Majesté a fait l'acquisition, m'a offert deux nouveaux papyrus écrits en langue arabe ; ils ont beaucoup plus souffert du tems et de leur séjour dans la terre, que les deux premiers dont j'ai parlé d'abord, et il est vraisemblable qu'ils ont été découverts en même tems et dans le même endroit ; car l'un des deux est, comme les deux dont je suis redevable à l'obligeance de M. Drovetti, une permission de s'absenter pendant un mois du lieu nommé *Déïr-Abi-Hermès*, au canton de Memphis, pour aller travailler à Fostat, ou, comme disent les voyageurs, au Vieux-Caire. Il contient le signalement de l'individu auquel il est accordé, et nous apprenons que cet individu avait la barbe partie blanche et partie noire, les cheveux plus blancs que noirs, qu'il était blanc, et avait sur le visage des taches de rousseur. Cet écrit est comme les deux passe-ports de l'an 133, mais il leur est antérieur d'environ sept mois. Il est délivré, comme ceux-là, pour un mois seulement, et est écrit par le même greffier nommé Ibrahim. Le gouverneur général d'Egypte, au nom duquel il est donné, est aussi Abd-almélic, fils de Yézid ; mais le nôme, ou canton de Memphis, était alors administré, sous l'autorité d'Abd-almélic, par deux intendans dont les noms n'ont rien de commun avec celui de l'intendant qui a accordé les deux passe-ports. Cet écrit confirme tout ce que ceux-ci nous avaient appris, mais il ne nous procure aucune nouvelle lumière. Nous ne ferons donc, à cet égard, qu'une seule observation qui n'est pas dénuée d'intérêt : c'est que l'histoire nous apprend que, vers la fin du Ier siècle de l'hégire, la recette des deniers

publics en Egypte, et l'administration des finances, fut confiée à un intendant général nommé Osama, fils de Zéid, qui se rendit odieux à tous les habitans par ses rapines et ses vexations. Entre autres moyens dont il se servit pour grossir son trésor, il imagina d'exiger que tous ceux qui voulaient aller et venir prissent une permission par écrit, à laquelle sans doute il avait mis un prix, et condamna à une amende de dix pièces d'or toute personne qui quitterait son domicile sans être munie d'un passe-port. La mort du calife de qui il tenait son emploi, parut aux Egyptiens un effet de la vengeance divine que leurs prières avaient appelée sur le prince au nom duquel Osama les opprimait. Son successeur le destitua, et ordonna qu'on le lui amenât pieds et mains liés; mais il mourut avant d'être arrivé à Damas. Ainsi, l'oppresseur fut puni, mais les mesures fiscales que son mauvais génie avait inventées continuèrent sans doute à être en usage, comme l'indiquent nos papyrus : c'est à peu près là partout l'histoire des opérations fiscales.

Si ce papyrus n'offre qu'un bien léger intérêt, il n'en est pas de même du second; malheureusement, celui-ci a été déchiré en deux parties, sans doute par une suite de l'usage où sont les Arabes employés à la recherche des antiquités en Egypte, de partager entre eux le butin qui est le produit de leurs travaux communs. Les trois premières lignes de la partie inférieure sont tellement endommagées, qu'elles ne laissent plus apercevoir qu'un très-petit nombre de mots insuffisans pour former un sens, ce qui est d'autant plus à regret-

ter, que ces lignes devaient contenir l'objet de la lettre: car ce papyrus est indubitablement une lettre. Voici la traduction de ce qu'on y lit avec une entière certitude, ou avec une vraisemblance qui approche de bien près de la certitude.

Fragment supérieur.

« Au nom du Dieu clément et miséricordieux. A Osama, fils de Zéïd; de la part d'Abd-allah, fils d'Amrou, d'Alaschath, fils de Noman, et de Mehdi, fils de Noman. La paix soit sur toi, ô Abou-Mohammed! »

Ici se trouve la lacune.

Fragment inférieur.

« Nous demandons à Dieu qu'il te conserve en bonne santé, et qu'il procure le bonheur par ton ministère. La paix soit sur toi et la miséricorde de Dieu. Ecrit par Mehdi le...... du mois de rébi premier, de l'an quarante. »

Sur le revers de ce papyrus, qui avait été autrefois écrit en grec, et où l'on aperçoit encore quelques traces de cette ancienne écriture, on lit en arabe :

« A Osama, fils de Zéïd; de la part d'Abd-allah, fils d'Amrou, d'Alaschath, fils de Noman, et de Mehdi, fils de Noman. »

Comme l'écriture arabe de ce papyrus, ainsi que celle des trois autres, est entièrement dépourvue de points diacritiques, il se trouve, dans les noms propres, quelque incertitude; mais les doutes ne peuvent porter que sur le nom que je prononce *Alaschath*, et qu'on pourrait aussi bien lire *Alaschab*, et sur celui

du père d'Alaschath ou Alaschab, et de Mehdi, que je lis Noman. Les noms d'Osama, fils de Zéïd, et d'Abd-allah, fils d'Amrou, ne laissent lieu à aucune incertitude, et ce sont, comme on le verra, les seuls qui aient ici quelque importance.

On sent tout de suite de quel intérêt est la date de ce papyrus pour l'histoire de l'écriture chez les Musulmans. Mon premier soin doit donc être de faire observer que bien que la ligne qui contient cette date soit presque entièrement effacée, il n'y a rien d'arbitraire et de hasardé dans la manière dont je la restitue. En effet, on y voit distinctement, 1° la préposition في, c'est-à-dire *en ;* 2° le *aïn*, ou lettre finale du mot *rébi*, en sorte que le nom du mois est mis hors de doute ; 3° les têtes des deux *élifs* et des deux *lams* du mot *alewwel* (*premier*), d'où il résulte que, des deux mois nommés *rébi*, il ne peut être question ici que du premier ; 4° la tête de l'*élif* qui commence le mot *arbaïn* (*quarante*), et le *noun* qui le termine. Cette dernière lettre est commune, il est vrai, à tous les noms de dixaines, depuis 20 jusqu'à 90 ; mais de tous ces noms, le mot *quarante* est le seul qui commence par un *élif*, le seul, par conséquent, qu'on puisse lire ici. Enfin, il n'y a plus rien après le mot *arbaïn*, quoiqu'il reste encore un peu d'espace blanc au bout de la ligne : ainsi, la date est complète, et on ne saurait supposer qu'après le mot *quarante* il devait y avoir *et cent*, suivant l'usage des Arabes, de placer dans les dates les centaines après les dixaines.

Je pourrais me contenter d'avoir justifié de la sorte

la restitution de cette date, et je n'aurais point à craindre d'être désavoué par aucun de ceux qui pourraient vérifier mon assertion ; mais je vais surabondamment prouver que, des quatre personnages dénommés dans cette lettre, deux, Osama, fils de Zéïd, et Abd-allah, fils d'Amrou, sont bien connus par l'histoire ; qu'ils vivaient tous deux, et jouaient un rôle assez important parmi les Musulmans en l'an 40 de l'hégire, et qu'aucune circonstance ne s'oppose à ce que cette lettre ait été effectivement écrite en Egypte par Abd-allah, fils d'Amrou, à Osama, fils de Zéïd ; mais je dois, avant tout, me hâter d'observer que le personnage dont il s'agit ici sous le nom d'*Osama, fils de Zéïd*, est différent de son homonyme dont j'ai parlé précédemment, et qui était, vers la fin du Ier siècle de l'hégire, intendant général des finances en Egypte.

Je dois supprimer, pour ne point abuser de la patience de cette assemblée, l'allégation exacte des autorités nombreuses qui m'ont procuré des renseignemens détaillés sur Osama et Abd-allah, et je me bornerai à en présenter les résultats. Peut-être quelqu'un s'étonnera-t-il que l'histoire nous ait conservé, sur ces premiers Musulmans, des détails qui peuvent paraître minutieux et sans importance ; mais ce serait s'en faire une fausse idée. Une très-grande partie de la législation musulmane n'a de fondement que dans un immense recueil de traditions qui ont conservé le souvenir des moindres actions et des paroles du fondateur de l'islamisme, et qui doivent suppléer au

silence de l'Alcoran. Or, l'autorité de ces traditions dépend du nom de ceux qui les ont transmises à la postérité, de bouche en bouche, jusqu'à l'époque où elles ont été mises par écrit, et surtout des rapports dans lesquels les premiers auteurs de ces traditions se sont trouvés, soit avec Mahomet lui-même, soit avec ses compagnons et ses contemporains. On a donc dû mettre beaucoup d'importance à ce qui concernait ces rapports, et en conserver la mémoire avec autant de soin que celle des traditions elles-mêmes, et on a porté le scrupule jusqu'à répéter le même fait plusieurs fois, lorsqu'il se trouvait quelque légère différence dans les récits qui remontaient à divers témoins contemporains des mêmes faits.

Après cette observation préliminaire, je passe immédiatement aux faits qui concernent Osama, fils de Zéïd.

Zéïd, son père, fils de Haritha, fait prisonnier dans une guerre entre diverses tribus arabes, avait été acheté 400 pièces d'argent à la foire d'Occadh, pour Khadidja, avant qu'elle eût épousé Mahomet; celui-ci, devenu l'époux de Khadidja, lui demanda Zéïd, l'obtint d'elle, l'affranchit, et lui fit épouser une esclave nommée *Baraca*, et surnommée *Omm-Aïmen*, qu'il avait eue en partage dans la succession de sa mère, et à laquelle il avait pareillement donné la liberté. Zéïd eut d'Omm-Aïmen un fils nommé Osama : c'est celui même dont nous parlons. Mahomet avait la plus grande affection pour Zéïd; il l'avait même adopté, et on le nommait *Zéïd, fils de Mohammed*, jusqu'à

l'époque où il fut ordonné de ne plus appeler les enfans adoptifs du nom de celui qui les avait adoptés. Zéïd reçut de Mahomet, en l'an 8 de l'hégire, le commandement d'une partie de l'armée musulmane, à la journée de Mouta, et il périt dans cette bataille, n'étant âgé que de 55 ans.

Osama, fils de Zéïd, ne fut pas moins aimé que son père de Mahomet; on l'appelle communément *l'ami chéri, fils de l'ami chéri du prophète.* Il fut un de ceux qui accompagnèrent Mahomet dans sa fuite de la Mecque à Médine, et il tint ferme avec lui à la journée de Honaïn, lorsque l'armée musulmane était dans une déroute complète. Le prophète, peu de jours avant sa mort, lui remit le drapeau, signe du commandement, et lui ordonna de rassembler les troupes musulmanes pour marcher en Syrie. Osama n'avait alors que 18 ans, et voyait sous ses ordres Omar, Abou-Becr, et les premiers personnages de l'islamisme. Mahomet, malade, pressait vivement le départ de l'expédition; mais la mort termina ses jours, et Osama, qui n'avait pas encore quitté la Mecque, fut un de ceux qui lavèrent le corps du prophète. La mort de Mahomet, et le choix de son successeur, furent l'occasion de violentes disputes entre les Musulmans; quatre personnages notables seulement demeurèrent étrangers à ces désordres, et parmi eux on compte Osama. Le choix que Mahomet avait fait de lui pour commander l'expédition de Syrie avait excité la jalousie, et donné lieu à des intrigues qui troublèrent les derniers momens du prophète; toute-

fois Abou-Becr, nommé successeur de Mahomet, conserva à Osama le commandement, malgré la jalousie d'Omar, et affecta de lui prodiguer les marques de sa confiance et les égards les plus distingués. Omar, parvenu au califat, ne le traita pas avec moins de distinction; et, lorsqu'il assigna un traitement sur le trésor public aux chefs de l'armée, il donna à Osama un traitement plus considérable qu'à son propre fils Abd-allah, fils d'Omar, et il justifia cette préférence, dont Abd-allah s'offensait, sur la tendresse de Mahomet pour Zéïd et son fils Osama. Après le meurtre d'Othman et l'élection d'Ali, Osama fut un de ceux qui refusèrent de prêter serment à Ali, et il embrassa le parti de Moawia. Je n'ai rien trouvé de plus sur Osama, si ce n'est qu'il mourut à Médine, ou près de cette ville, et y fut enterré vers la fin du règne de Moawia, ou plus précisément en l'an 54. On n'est pas entièrement d'accord sur le prénom qu'il portait, mais l'opinion la plus générale est que son prénom était *Abou-Mohammed*, c'est-à-dire *père de Mohammed*; et en effet, il laissa en mourant plusieurs fils, dont l'aîné s'appelait *Mohammed*. Ceci est d'une grande importance, parce que, dans notre lettre, ceux par qui elle est écrite, l'appelant par son prénom lorsqu'ils lui adressent la parole, conformément à l'usage des Arabes, lui disent: *La paix soit sur toi, ô Abou-Mohammed.*

Passons maintenant d'Osama, fils de Zéïd, à Abd-allah, fils d'Amrou.

Amrou, père d'Abd-allah, était fils d'As. Ce fut

lui qui conquit l'Égypte sous Omar, et qui en fut nommé gouverneur par ce calife; mais, lorsque le Saïd ou la Haute-Égypte eut été soumise par les Arabes, Omar en confia le commandement à Abd-allah, fils de Saad. Othman ayant succédé à Omar, Amrou se rendit près de lui, pour obtenir qu'il destituât Abd-allah, et qu'il réunît l'Egypte entière sous son autorité. Le succès ne répondit pas à son attente; Othman le destitua, et donna à son rival le gouvernement de toute l'Égypte. Amrou, réduit à la condition de simple particulier, se fixa à la Mecque, et se tint éloigné des affaires, jusqu'à l'époque où les Arabes se partagèrent entre Ali et Moawia. Son ambition alors se réveilla, et convaincu que Moawia récompenserait mieux ses services qu'Ali, il se rendit près de lui en Syrie avec ses deux fils Mohammed et Abd-allah. Chargé par Moawia de soumettre l'Égypte à son obéissance, il y entra à la tête d'une armée en la 38e année de l'hégire, et favorisé par les partisans d'Othman, ennemis d'Ali, qui étaient nombreux et puissans dans cette province, il n'eut pas de peine à s'en rendre maître. Il souilla sa victoire par la cruauté dont il usa envers Mohammed, fils d'Abou-Becr, qui y commandait au nom d'Ali. A peine Amrou avait-il mis ordre aux affaires de la province, qu'il la quitta, laissant son fils Abd-allah pour vice-gouverneur en son absence. Amrou alla trouver Moawia, et peu s'en fallut qu'il ne se brouillât avec lui, parce qu'il voulait joindre le gouvernement de la Syrie à celui de l'Égypte. Lors du compromis fait entre les partisans

de Moawia et d'Ali, et de la nomination des arbitres qui devaient juger les prétentions respectives des deux princes, Amrou fut choisi pour arbitre par Moawia : on sait par quel artifice il trompa la simplicité de l'arbitre nommé par Ali, et il fit triompher la cause de Moawia. De retour en Égypte dont Moawia lui avait abandonné tous les revenus, à la charge seulement de prélever les frais d'administration, il échappa, par une circonstance fortuite, au poignard des assassins qui avaient conjuré de tuer en un même jour Ali, Moawia et Amrou. Il entreprit ensuite, par ses lieutenans, diverses expéditions en Afrique, et mourut, tourmenté par les remords de sa conscience, dans la capitale de l'Égypte, en l'an 43, le jour même où l'on célébrait la solennité de la fin du jeûne.

Abd-allah, son fils, n'avait que douze ans de moins que lui. Il avait embrassé l'islamisme avant son père, et il se trouva avec lui, en l'an 37, à la journée de Siffeïn. Lorsqu'Amrou se décida à aller trouver Moawia, Abd-allah lui conseillait de se déclarer pour Ali ; néanmoins, il s'attacha à la fortune de son père, et se rendit avec lui en Syrie près de Moawia. Il avait pour femme une cousine de Mahomet. Sous le règne d'Othman, il gouverna l'Egypte en l'absence de son père, et, suivant le plus grand nombre des historiens, Amrou, vice-roi d'Égypte pour la seconde fois du tems de Moawia, le nomma encore son lieutenant. La chose est même mise hors de doute, puisque tous racontent d'un commun accord que son père étant mort en l'an 43, le jour même où l'on cé-

lébrait la fête de la fin du jeûne, il procéda de grand matin à ses funérailles, et fit ensuite, à la tête de l'assemblée des fidèles, la prière particulière à cette solennité, fonction qui suppose dans celui qui la remplit le titre et les droits de gouverneur. Il paraît même que Moawia le nomma gouverneur après son père, mais lui donna bientôt après un successeur. Abd-allah, fils d'Amrou, mourut, selon l'opinion la plus commune, à Misr en l'an 65, et y fut enterré dans sa maison. Quelques historiens disent qu'il mourut à la Mecque.

De ces faits, il résulte évidemment qu'Abd-allah, fils d'Amrou, résida en Égypte depuis l'an 38 jusqu'à l'an 43 : il y était donc en l'an 40, époque où a été écrite la lettre dont il s'agit.

Je supprime quelques autres observations qui viennent à l'appui des preuves que j'ai rapportées. Je ne fournis, il est vrai, aucune preuve qu'Osama ait été employé par Moawia en l'an 40, en Egypte ou dans le voisinage de cette province ; mais rien n'empêche de le supposer. D'ailleurs, la lettre qui lui est adressée devait peut-être lui être envoyée en Syrie, et elle peut ne lui être point parvenue. Il me suffit d'avoir montré qu'à la date de cette lettre, Osama, fils de Zéïd, et Abd-allah, fils d'Amrou, existaient effectivement, et appartenaient au même parti politique, et qu'Abd-allah se trouvait en Égypte, où cette lettre a dû être écrite, comme on ne saurait en douter. Nous avons donc incontestablement, dans cette lettre, un monument de l'écriture des Arabes, de l'an 40 de l'hégire, et, suivant toute apparence, antérieur au caractère

coufique. Les conséquences de ce fait, et de plusieurs autres, m'ont suggéré quelques conjectures sur l'histoire de l'écriture arabe dans les diverses contrées soumises aux Musulmans, mais le tems ne me permet pas de les exposer. Je finis donc en m'excusant d'avoir si long-tems retenu sur ce sujet l'attention de cette assemblée.

Lettre adressée à M. Abel-Rémusat, au sujet de l'édition du texte tartare de l'Histoire généalogique des Tartares, par Abou'lghazy, *donnée récemment à Cazan.*

Monsieur,

Vous avez bien voulu me communiquer un manuscrit récemment acquis par la Bibliothèque du Roi, contenant l'Histoire généalogique des Tartares, d'Abou'lghazy, et vous avez joint à cette marque d'obligeance, celle de me confier également un exemplaire de l'édition du texte de cet ouvrage important qui vient d'être publiée à Cazan, sous les auspices de feu M. le Comte de Romanzow.

Le manuscrit est in-4°, et se compose de 80 feuillets ou de 160 pages; on en compte 182 in-folio dans l'imprimé. Le manuscrit ne contient que 17 lignes par page; il y en a généralement 29 dans chacune de l'imprimé. Il semble donc, au premier coup d'œil, qu'il existe des lacunes considérables dans la copie

manuscrite dont la bibliothèque royale s'est enrichie par vos soins, Monsieur ; mais, pour apprécier la cause de cette différence, il faut considérer,

1° Que, quoique nette et fort lisible, l'écriture du manuscrit est extrêmement serrée ;

2° Que les pronoms possessifs affixes, les signes ou postpositions indiquant le pluriel ou les cas, sont, dans l'imprimé, séparés par des blancs ;

3° Qu'il existe, dans l'imprimé, un certain nombre de vers turks ou persans qui ne se trouvent pas dans le manuscrit, ou qui du moins sont transcrits sans alinéa ;

4° Que, dans l'imprimé, un grand nombre de noms propres d'hommes et de qualifications sont en plus gros caractères que le reste du texte, et que les chapitres sont séparés par des pages en blanc ;

5° Que le copiste du manuscrit ne s'est fait aucun scrupule de supprimer une assez grande quantité de mots explétifs, de pléonasmes, de phrases, et même de pages entières qu'il considérait sans doute comme surabondantes ou inutiles, mais dont la conservation rend l'imprimé de Cazan beaucoup plus complet que le manuscrit.

A la vérité, les éditeurs de Cazan, loin de se donner une latitude pareille, sont tombés, ce me semble, dans l'inconvénient contraire, en reproduisant avec trop de fidélité, et souvent sans en avertir, des erreurs matérielles et évidentes, surtout pour ce qui concerne les noms propres d'hommes et de lieux. C'est ainsi qu'on lit (p. 94, l. 21) خربنده pour خدابنده,

(p. 111, l. 28) خیوق pour خیوه, (p. 68, l. 20) غزرین pour قزوین, (p. 61, l. 18) حجند pour خجند et فلا کند pour فنا کند; et de plus (p. 32, l. 8) اتا *père* pour انا *mère*, et (p. 70 l. 9) سیورغان pour سیورعاب *bienfait* (1).

Ces fautes sont d'autant plus notables, qu'elles ne sont corrigées, ni dans la table des variantes existantes entre le MS. de Moscou et celui que MM. les éditeurs de Cazan ont fait venir de la ville d'Of, ni dans l'errata qui termine l'ouvrage, ni dans la nomenclature des noms d'hommes, de peuples, de mers, de montagnes, de villes, etc., qui s'y trouve jointe (p. 197), et qui, d'après les intentions de M. le comte de Romanzow, a été dressée avec beaucoup de soin.

Il est un point à l'égard duquel l'imprimé l'emporte de beaucoup sur le manuscrit; c'est qu'il donne presque toujours la signification de ces noms, soit en turk, soit en mongol, soit en chinois. Les personnes qui s'occupent de philologie trouveront, dans la nouvelle édition, un assez grand nombre d'étymologies très curieuses, mais il faudrait savoir également bien les trois langues pour juger du degré de certitude qu'elles peuvent présenter.

Relativement au fond de l'ouvrage, c'est-à-dire au récit des faits, il me serait difficile, Monsieur, de vous indiquer avec précision en quoi consistent les

(1) Le manuscrit offre moins de fautes semblables; cependant on y lit (p. 85 l. 1re) قیاس الدین pour غیاث الدین et très souvent اوترار pour اوترا

variantes. J'ai remarqué qu'en général, lorsqu'il s'agit d'un combat, de la prise d'une place forte, etc., l'imprimé donne des détails plus circonstanciés que le manuscrit. Quelquefois, le copiste de ce dernier, pour abréger sans doute son travail, supprime une anecdote plus ou moins intéressante ; d'autres fois, il fait périr tous les habitans d'une ville (p. 71, 72), tandis que l'imprimé porte au contraire, « qu'il en périt un certain nombre au moment de l'assaut, mais que d'autres trouvèrent le moyen de sortir de la place, et que plusieurs enfin y vécurent tranquillement. »

Pour me rendre un compte fidèle de ces variantes, j'ai collationné soigneusement le manuscrit avec l'imprimé, page par page et ligne par ligne, et m'aidant tour à tour de l'un et de l'autre texte, j'ai essayé de traduire quelques passages. Vous en trouverez un ci-joint (1).

Le résultat de cet examen a été, 1° que le turk de l'imprimé se rapproche, plus que celui du manuscrit, du dialecte qu'on est convenu d'appeler *turk oriental* (2) et qu'en conséquence, le manuscrit est plus propre que l'imprimé à procurer l'intelligence du texte aux personnes qui ne savent que la langue des ottomans ;

2° Que l'édition de Cazan, sans pouvoir être com-

---

(1) Ce morceau se trouvera dans le numéro prochain.

(2) Témoins les mots ياياردى pour كوندردى ; كليب pour كلوب ; اندين pour اندن etc., etc.

parée, sous le rapport de la correction, à celles qui sont sorties des presses de l'Imprimerie royale, est cependant un secours d'autant plus précieux offert aux personnes qui s'occupent des langues et de l'histoire des peuples tartares, qu'il n'avait été publié jusqu'à ce jour aucun texte original aussi étendu ni aussi complet.

Mais cela ne suffit pas, Monsieur ; les sciences historiques réclament la traduction fidèle de cet ouvrage, remarquable par une naïveté d'expressions et une concision de style qui n'est ni sans charmes ni sans noblesse, et par un ton de vérité qui plaît et persuade tout à la fois. C'est au savant illustre à qui les lettres orientales sont, en partie, redevables de ce nouveau présent, qu'il appartient d'en doubler le prix en réalisant l'espérance qu'il donne dans sa préface, de nous introduire, pour ainsi dire, sous la tente de l'historien tartare, et de nous faire connaître à fond non-seulement les annales, mais encore l'origine, la vie et le caractère personnel d'Abou'lghazi-Béhader khan.

Veuillez agréer, Monsieur, la nouvelle assurance des sentimens les plus distingués,

de votre très-humble et très-obéissant serviteur,

P. Amédée JAUBERT.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Asiatic researches, or transactions of the society instituted in Bengal, etc., t. XV. Serampore, 1825, 4°.

2e ARTICLE.

La seconde partie du Mémoire de M. Stirling, sur l'Orissa propre, ou le Kattak, traite, comme nous l'avons annoncé, de l'histoire ancienne et moderne de cette contrée. Nous allons en donner ici le résumé succinct.

C'est une opinion reçue parmi les naturels instruits de Kattak, qu'après la chute de cette vaste monarchie à laquelle chaque peuple de l'Inde cherche à rattacher son histoire, quatre puissans monarques indous se partageaient l'Indostan ; c'étaient, comme on l'a vu précédemment, *Narapati, Ashvapati, Tchatrapati* et *Gadjapati*. Le premier est le chef des *Ram Râdjas*, ou rois du Telingana et du Carnatic, qui s'opposèrent aux dernières invasions des Musulmans sous Ala-Eddin ; le second désigne les anciens et puissans rois de Deogir ou *Tagara*, chez les Mahrattes ; le troisième s'applique probablement à la famille célèbre des princes Radjpouts, dont on trouve les descendans à Ambher et Djyepour ; le quatrième est le titre donné dès la plus haute antiquité aux rois de l'Orissa. Cette tradition d'une ancienne division de l'Inde entre quatre puissans chefs, qui, comme l'indiquent leurs noms, n'étaient que les premiers officiers d'un prince

supérieur et plus puissant encore, se trouve également dans plusieurs autres parties de l'Indostan, et ce rapprochement n'est pas fait pour en diminuer l'intérêt. Ainsi, dans le *Râdjapadhati* en Canara, traduit par le docteur Buchanan, trois grands princes, *Narapati*, *Gadjapati* et *Ashwapati*, sont nommés comme les premiers successeurs de *Youdhichthira*. Dans l'Ayin-Acberi, on remarque un passage qui fait allusion à ces anciens monarques. En parlant d'un jeu de cartes qui amusait les loisirs de l'empereur Acbar, il nomme le *Ashvapat*, représenté à cheval, comme le roi de Delhi avec le *tchatra* et les autres insignes de la royauté ; le *Gadjpat*, monté sur un éléphant, comme le roi d'Orissa ; le *Narpat*, assis sur un trône, comme le roi de *Vidjayapour* (ou *Vidjayanagara*), etc.

Les sources auxquelles M. Stirling a puisé ce qu'il donne de l'histoire d'Orissa, sont, 1° le *Vanshavali* en samscrit, commencé il y a environ trois ou quatre siècles ; 2° le chapitre du *Mandala Pandji*, ou annales conservées dans le temple de Djagrenath, sous le nom de *Râdj-Tcharitra*, ou annales des rois, en langue ourya, commencées il y a six siècles ; 3° un autre *Vanshavali*, ou généalogie écrite en samscrit sur des feuilles de palmier. D'autres sources, qui méritent toutefois moins de confiance, sont les nombreuses généalogies, ou *Bansabali Pothi*, qu'on trouve communément.

L'histoire de l'Orissa commence, à la mort de Krichna, ou la première année du kaliyoug, 3001 avant Jésus-Christ, par le règne de *Djodjichti*, ou

Youdhichthira, *Parikchita* et *Djanamedjaya*. *Parikchita*, fils d'*Abhimanyou* et petit-fils d'*Ardjouna*, régna 757 ans, et son fils *Djanamedjaya* 512. Après ces héros fabuleux, vient une liste de huit râdjas qui régnèrent pendant 1636 ans. *Gautama Deo*, le second successeur de *Djanamedjaya*, étendit sa domination depuis les monts Mahendra Mali, jusqu'au Godavery. *Mahendra Deo*, son fils, fonda *Radj Mahendri*, ou Râdjamundri. *Sevak Deo* est connu par sa pieuse dévotion au temple de Djagrenath. Sous le règne de *Badjranath Deo*, les *Yavanas* envahirent le pays en grand nombre ; ils venaient du *Baboul Des*, c'est-à-dire de l'Iran et du Caboul. Sous *Sarsankh Deo*, l'histoire fait mention d'une attaque faite par un Khan de Delhi, qui figure ici par suite d'un anachronisme dont il n'est pas aisé de rendre raison. Après lui, *Hangsha Deo* est attaqué par les *Yavanas*, venus de nouveau du Kachmir.

Quant à ces *Yavanas*, dont il est souvent question dans les légendes historiques de la province d'Orissa, M. Stirling remarque que, dans les textes originaux, leur nom est écrit *Djaban*, et que les naturels le traduisaient invariablement par Mogols. Si des peuples de ce nom ont existé, on doit raisonnablement supposer qu'ils partirent de la Perse, de l'Afghanistan, et d'une partie de la Tartarie, pays vaguement désignés par les Indous sous le nom de *Baboul Des* et *Kachmir*. Rien, au reste, n'est plus confus et plus obscur que la manière dont les récits indiens parlent des *Yavanas*, dont la mention se représente à presque toutes les

époques de l'histoire de l'Inde, et dont le nom semble être devenu le titre commun de tous les peuples, quels qu'ils fussent, qui ont envahi l'Indostan.

Après les rois dont nous venons de parler, les chroniques d'Orissa placent *Radja-Bhodja*, qui régna, dit-on, 127 ans, c'est-à-dire environ depuis 180 jusqu'à 53 avant Jésus-Christ. Ce prince est, dans ces récits, aussi célèbre que dans ceux des autres contrées de l'Inde. Sous son règne, les *Yavanas* du *Sindhou Des* entrèrent dans l'Inde en grand nombre; mais le roi les en chassa, et même leur prit un grand nombre de villes. *Sri Bickermadjit*, ou *Vikramâditya*, que quelques-uns disent frère, d'autres fils de *Râdja Bhodja*, lui succéda et régna 135 ans. Son histoire est défigurée par un grand nombre de fables absurdes; cependant, on peut y entrevoir quelques faits curieux. Ainsi, la puissance qu'il avait acquise dans l'Inde lui fit donner le titre de *Râdja adhirâdja*, ou roi suprême des rois. Les *Yavanas*, effrayés de sa puissance, abandonnèrent tous le pays; mais *Sâlivâhana*, parti du Decan, l'attaqua, le mit à mort, et il lui succéda dans la monarchie de l'Inde. C'est de son règne que date l'introduction de l'ère nommée *shakâbda*.

Ce fait paraît mériter suivant M. Stirling toute l'attention de l'historien; c'est pour cela qu'il a cité avec soin les passages des auteurs qu'il a pu consulter sur l'histoire d'Orissa. En effet, quoiqu'ils jettent peu de jour sur ce sujet important, il n'est pas sans intérêt de voir comment ils se sont exprimés sur l'événement qui a décidé de l'introduction d'une ère nouvelle dans le sud.

Le *Mandala Pandji* s'exprime ainsi : « Plusieurs » années après, *Saca Deo Brâhma*, râdja de *Prati-* » *sthânapoura*, vint avec une grande armée attaquer » le mahârâdja *Vikramâditya*, et après l'avoir vaincu, » il établit le siége de son empire à Delhi. » L'auteur du *Vanshavali* dit : « Avec le secours (ou d'après les » conseils) des *Yavanas*, un personnage nommé *Nri* » *Nikas Sâlivâhana Saca Hara*, après avoir livré un » grand nombre de combats au râdja, le déposa du » trône de Delhi ; c'est de lui que date l'ère appelée » *shakâbda*. »

En résumant les renseignemens consignés plus haut, on aura la liste suivante des rois de l'Orissa, depuis *Youdhichthira* jusqu'à la mort de *Vikramâditya* : les treize rois qui la composent ont régné pendant la prodigieuse durée de 3173 ans.

Youdhichthira Deo	12
Parikchita	757
Djanamedjaya	516
Sambar, ou *Sankara Deo*	410
Gautama Deo	373
Mahindra Deo	215
Achtî Deo	134
Sevak, ou *Achok Deo*	150
Badjra Nath	107
Sarsankh	115
Hansa	122
Bhodja	127
Vikramâditya	135
Total	3,173

Nous ajoutons ici une note du savant Wilson sur cette liste purement fabuleuse. On peut observer, dit-il, que les généalogies de tous les princes du Décan s'ouvrent par des listes semblables, qui doivent leur origine au désir de remplir un vide dans leur histoire avec des noms empruntés à la tradition et aux pourânas. On sait, à n'en pas douter, que Bhodja vécut entre le neuvième et le dixième siècle; les rédacteurs de ces listes, qui le placent avant *Vikramâditya*, qui vivait avant le commencement de l'ère chrétienne, sont donc également ignorans des faits et des dates. Encore, s'il eût existé un fils de *Bhodja* nommé *Vikrama*, l'erreur pourrait s'expliquer; mais des inscriptions, antérieures probablement à ces listes, prouvent que le fils de *Bhodja* se nommait *Kalabhodja*. Sous le point de vue historique et chronologique, *Bhodja* et *Vikramâditya* n'ont aucun rapport avec les dynasties auxquelles les chroniqueurs de la péninsule ont cherché à les rattacher.

Après cette liste, qu'on pourrait considérer comme les prolégomènes fabuleux de l'histoire d'Orissa, viennent des règnes dont la durée n'a rien que de naturel. Le premier roi, suivant le *Radj Tcharitra*, est *Karmadjit* (*Kramâditya*), qui mourut en 65 de shaka. Les règnes de ses quatre premiers successeurs n'offrent de remarquable que la mention des envahissemens des *Yavanas*. Voici leurs noms et la durée de leur règne.

Bato Kesari	51
Tirbhobum Deo	43
Nirmal Deo	45

Bhima Deo 37

Subhan Deo succéda au dernier de ces rois en 318 de notre ère. Les chroniques rapportent à son règne un événement remarquable, dont la tradition populaire a défiguré sans doute les principales circonstances, mais qui, toutefois, peut avoir un fondement réel. Un *Yavana* nommé *Raktabahou* (au bras rouge ou sanglant) ayant fait embarquer sa troupe et ses éléphans, voulut prendre terre à quelque distance du *khetr* de Djagrenath, dans l'espoir de s'emparer de Poûri par surprise. Averti de son arrivée par quelques habitans, qui avaient remarqué la fiente des chevaux et des éléphans que la mer avait poussée sur le rivage, le râdja s'enfuit avec l'image de *Srî Djeo*, ou *Djagannâtha*, à Sonnepour Gopalli. A la nouvelle que les *Yavanas* avaient pillé la ville et le temple, le roi enterra son trésor, et planta au-dessus un arbre nommé *Ber*. Cependant, les *Yavanas* avaient appris comment le roi avait été instruit de leur approche. Irrité que la mer eût fait découvrir ses projets, *Raktabahou* mena ses troupes contre elle pour la châtier; les flots se retirèrent devant les présomptueux *Yavanas*; mais aussitôt, revenant avec une impétueuse fureur, ils engloutirent la plus grande partie de l'armée, et inondèrent le pays jusqu'à *Baronaipahar*: c'est de cette époque que date la formation du lac Tchilka. Le radja d'Orissa mourut peu après cet événement; son fils *Indra Deo* fut pris et mis à mort par les étrangers, dont une dynastie régna sur l'Orissa pendant 146 ans. A cette époque, 396 ans de l'ère de shaka étaient écoulés.

Aux *Yavanas*, succède la dynastie appelée *Kesari Pat* ou *Vansa*, qui commence en 473 de notre ère. C'est de cette époque que date l'histoire réelle, pour ainsi dire, de la province d'Orissa. On ne sait absolument rien sur l'origine de la race des princes appelés *Kesari Vansa* ou *Bans*. Le fondateur de cette dynastie nouvelle se nommait *Djadjati* (*Yayâti*) *Kesari*, prince guerrier et entreprenant, qui, après avoir chassé les *Yavanas* de ses domaines, rétablit, dans le Pouroushottem Khetr (1), le culte de *Djagannâtha* (*Vichnou*). Cet acte de piété lui valut le surnom glorieux de second *Indradyoumna* (2). Ce prince, après avoir commencé les constructions célè-

---

(1) Dans l'*Outkala khonda*, manuscrit beng., n° IV, Catal. Ham. p. 30, ce lieu est nommé पुरुषोत्तममहाक्षेत्रं le grand lieu (*kchetra*) de Pourouchottama. (E. B).

(2) *Indradyoumna*, roi d'Oudjein, est considéré par les pourânas comme le fondateur du culte de Vichnou au lieu nommé aujourd'hui *Djagrenath*, du samscrit *Djagannâtha* (le maître du monde), un des noms de Vichnou. Le lieu où le temple, rétabli par Djadjati Kesari, avait été bâti primitivement, se nommait *Pourouchottama* (le meilleur des hommes), autre nom de Vichnou. Nous faisons ici ces rapprochemens afin de mettre le lecteur à même de juger de l'antiquité du culte de Vichnou, dans cette partie de l'Inde. Déjà en l'an 65 de *Shaca*, ou vers le milieu du second siècle de notre ère, le roi Kermadjit était connu comme un adorateur zèlé de *Djagannath*; à cette époque, le culte de Vichnou, et sans doute aussi son temple, existaient dans l'Orissa. A la fin du 5e siècle ce temple, détruit par une invasion de la mer, est rétabli par *Djadjati*, qui reçoit le nom du premier fondateur. On peut voir dans le *Skanda pourâna* l'histoire fabuleuse de l'établissement primitif du Vichnouïsme dans ce pays. Nous aurons occasion, dans un dernier article, d'en donner quelques extraits. (E. B.)

bres de Bhouvaneshvar, mourut en l'an de notre ère 520. La durée des règnes de ses deux premiers successeurs, *Sourâdj Kesari* et *Ananta Kesari*, fut, suivant les chroniques, de 97 ans. Le dernier de ces princes commença le grand temple de *Bhouvaneshvar*. En 617, *Lalat Indra Kesari* lui succéda; ce râdja est célèbre pour avoir bâti ou achevé la grande pagode, au lieu consacré à Mahâdeva, sous le nom de *Lingrâdj Bhouvaneshvara*, en l'an de shaka 580, et de notre ère 657.

Après ces princes, vient une liste de trente-deux râdjas appartenant, comme les premiers, à la race *Kesari*, et qui ont régné, tous ensemble, 455 ans. Quelque peu intéressant que soit le détail de leurs règnes, quelques personnes regretteront peut-être que M. Stirling n'en ait pas donné la liste. Indépendamment de leur utilité absolue, tous les renseignemens de ce genre doivent, ce nous semble, être recueillis avec soin, parce que le nom du plus petit râdja peut souvent éclaircir l'histoire d'un monument et déterminer la date d'une inscription. Voici, au reste, le petit nombre de détails que l'auteur nous a donnés sur cette série assez longue de princes : *Râdja Niroûpa Kesari*, prince belliqueux, passe pour avoir bâti une ville sur l'emplacement de la moderne Kattak, vers 989; *Markat Kesari* est célèbre pour avoir fait élever un mur, afin de garantir la nouvelle ville des inondations, l'an de Jésus-Christ 1006, et *Madhava Kesari* passe pour avoir fait construire une vaste forteresse à Saranghar.

Les historiens ne s'accordent pas sur les événemens qui ont mis fin à la dynastie des *Kesari ;* mais tous reconnaissent que ce fut du Carnatic que partit le personnage nommé *Tchoûrang* ou *Tchor Ganga*, qui fit la conquête de l'Orissa en 1054 de shaka, de notre ère 1131, et détrôna la dynastie des *Kesari*. Ses successeurs sont connus sous le nom de dynastie des *Ganga* ou *Gang Bans*, qui régna environ quatre siècles. Cette période est incontestablement la plus remarquable et la plus intéressante de l'histoire d'Orissa.

Tchoûrang, ou *Sarang Deo*, régna pendant vingt ans. On lui doit l'établissement des annales de Djagrenath, nommées *Mandala Pandjî*. Son fils *Gangeshvara Deo* lui succéda en 1151 ; ses domaines s'étendaient depuis le Gange jusqu'au Godàvery. Il possédait cinq katak (कटक)ou métropoles royales, Djadjpour, Tchoudvar, Tchatta ou Tchatna, et Biranassi, la moderne Kattak. Après deux règnes courts et de peu d'importance, *Râdja Anang Bhîm Deo*, le plus illustre des princes de la dynastie des *Gang-bans*, monta sur le *Gadjapati sinhâsana*, ou le trône des Gadjapatis, en 1174. Ce prince est célèbre par les nombreux édifices religieux qu'il fit élever ; mais le trait le plus remarquable de son règne est le mesurement général qu'il fit faire de tous ses domaines, depuis le Gange (Hougley) jusqu'au Godaveri, et depuis la mer jusqu'aux limites de Sonnepour. Il en résulte que le râdja possédait plus de 40,000 milles (anglais) carrés. Son fils *RâdjeshvaraDeo* régna trente-

cinq ans, et fut remplacé en 1236 par *Râdjà Narsinh Deo*, surnommé *Langora*, parce que, suivant la tradition populaire, il avait une queue (1). Ce prince, auquel sa force athlétique et son adresse dans les exercices du corps ont acquis une grande célébrité, acheva, en 1200 de shaka, de notre ère 1277, le fameux temple du soleil à Kanârak, connu des Européens sous le nom de *la pagode noire*. Après le râdja *Langora Narsinh Deo*, cinq autres princes du nom de *Narsinh* (*Nara sinha*, l'homme lion), et six autres avec le titre de *Bhânou*, qu'on dit appartenir à une famille séparée, nommée les *Soûraj Bansi* (*Soûrya Vansha*, race du soleil), régnèrent jusqu'en 1451. Leur règne n'est remarquable par aucun événement important; mais ils ont laissé quelques ouvrages publics, qui, comme les monumens des râdjas *Ganga Vansha*, donnent une assez haute idée de leur munificence. On distingue entre autres le beau pont à l'entrée de Poûri, appelé *Athava Nalek*, et construit en 1300 par *Râdja Kabir Narsinh Deo*. Le dernier des rois, surnommés *Bhânou*, étant sans enfans, adopta pour fils et pour successeur un jeune homme nommé *Kapila*, ou *Kapil Santra*, de la tribu *Soûradj Bansi* des Radjpouts. Il devint dans la suite un prince illustre connu sous le nom de *Kapil Indra Deo*.

Après avoir été retenu quelque tems en ôtage par le nabab mogol, qui, avec une puissante armée, avait

(1) Ce mot est probablement l'altération ourya du samscrit लंगूल *queue*. (E. B.)

envahi l'Orissa, il revint dans ce pays à la mort de son patron, et monta sur le trône en 1451. Son règne fut une suite de guerres, de siéges et d'expéditions militaires. Le sud de l'Inde fut le théâtre de ses exploits ; il poussa ses courses jusqu'au pont de Râma, nommé par les naturels *Setou Band Râmeshvara.* Parmi ses conquêtes, on voit figurer un lieu nommé *Malka* (ou *Mahâlankâ*) (1). Ce prince mourut auprès de Condapilly, sur les bords du Kitsna, après un règne de vingt-sept ans, en 1478.

Après ce prince, les annales nationales d'Orissa se taisent complétement; mais l'auteur du mémoire y supplée par des détails empruntés à Ferichtah. Comme ils sont très-peu intéressans, nous les supprimons dans notre analyse pour continuer l'histoire des rois d'Orissa, sur laquelle les Musulmans commencent à avoir quelque influence.

Le successeur de *Kapil Indra Deo* fut *Poursottem Deo*, l'un de ses six fils. L'événement le plus remarquable de son règne, et peut-être de toute l'histoire d'Orissa, est la prise de Condjevaram. Ce fait mérite qu'on s'y arrête, tant à cause de son importance his-

(1) Les historiens originaux ne précisent pas la situation des lieux mentionnés ici, et il est difficile de se former une idée exacte des pays ou villes qu'ils désignent; il ne serait pas impossible que le râdja n'eût pas poussé ses conquêtes au-delà du Godavery. En effet, on trouve à l'embouchure de ce fleuve un lieu nommé *Bander mahâlankâ*, le port de la grande Lankâ, et un autre endroit appelé *Ramisseram* ou pont de *Râma*. Ce seraient ces lieux, et non Ceylan, qui seraient alors nommés dans les historiens d'Orixa. (E. B.)

torique, que du jour qu'il répand sur les mœurs et les coutumes d'Orissa à cette époque. On le trouve décrit au long dans le poème nommé *Kandjikaveri Pothi*, d'où l'auteur emprunte les détails dont nous allons offrir le résumé succinct.

Un roi de Condjevaram (*Kandjinagara* ou *Kandjikaveri* (1)) avait une fille d'une beauté si accomplie, qu'on l'appelait du nom samscrit de *Padmavati* ou *Padmini* (2). Sur la réputation de ses charmes, le mahârâdja *Poursottem Deo* la fit demander en mariage à son père, qui, avant de l'accorder, voulut connaître quels étaient les usages de la cour d'Orissa. Il trouva que le mahârâdja d'Orissa devait remplir l'office de balayeur devant le char de Djagannath, lorsqu'il sortait du temple, chaque année à la fête nommée *rath yâtrâ* (3). Or, le râdja de Condjevaram était un ardent adorateur de *Shrî Ganesha*, et il avait pour *Shrî Djeo* fort peu de respect; indigné qu'un *khetri* (*Kchatrya*) se soumît à une telle humiliation, il refusa sa fille à *Poursottem*. Celui-ci jura qu'il s'en emparerait de force, et que, pour se venger du refus de son père, il la marierait à un véritable balayeur de la caste des Tchandalas. Ayant rassemblé une puissante armée, il échoua dans une première attaque contre Condjevaram; mais après une longue lutte,

(1) Ce mot signifie sans doute *la ville de la jeune fille*, en samscrit *Kanyânagara*. (E. B.)

(2) De *padma*, lotus (belle comme le lotus).

(3) En samscrit रथयात्रा *la marche du char*. (E. B.)

que les poètes racontent en y mêlant un grand nombre d'événemens merveilleux, il se rendit maître de la ville et de *Padmini*, qu'il remit entre les mains de son premier ministre, pour qu'il la mariât à un Tchandala. Touché de son sort, le ministre, d'accord avec les habitans de Poûri, la présenta au roi à la fête du *rath yâtrâ*, au moment où il remplissait son office de balayeur. Le râdja ne put résister au vœu de ses sujets, et consentit à épouser *Padmini*. Ce prince mourut après un règne de vingt-cinq ans, et son fils, nommé *Pertab Djanamouni*, lui succéda sous le nom de *Pertab Roûdra Deo*, en 1503. Sous le règne de ce prince, les Bouddhistes furent chassés de l'Orissa, et leurs livres détruits, à l'exception de ceux de *Amersinh* et *Birsinh* (*Amarasinha* et *Vîrasinha*). Mais M. Wilson, dans une note sur ce passage, nous avertit que les historiens d'Orissa ont probablement confondu les Bouddhistes avec les Djainas. Pendant qu'il parcourait en vainqueur le sud de l'Inde, les Afghans firent une irruption du Bengal dans le Kattak, dont ils pillèrent la capitale. Le râdja revint subitement sur ses pas, et les chassa de son territoire. Ce prince mourut en 1524, après un règne de vingt et un ans, et laissant trente-deux fils. Avec lui finit la gloire de la dynastie *Ganga Vansha*. L'aîné de ses fils, après un règne d'environ cinq ans, mourut assassiné par son ministre *Govind Bidyâdhar*. Un de ses frères lui succéda, et au bout d'un an fut également mis à mort. Le cruel *Govind* fit alors assassiner les trente autres princes du sang royal par les mains de son propre fils

Madhou Srîtchander, et monta sur le trône, en 1533, sous le nom de *Râdja Govind Deo*. Sous son règne paraissent deux personnages importans : le premier, nommé *Moukound Haritchandan*, Telinga de naissance, qui fut gouverneur de Kattak, et *Danaye* ou *Danardan Bidyâdhar*, premier ministre. L'un devint roi d'Orissa, et fut le dernier de ses chefs indépendans ; le second fut le chef de la troisième branche des Gadjapatis d'Orissa, connus proprement sous le nom de râdjas de Koûrda. C'est de cette époque que date la ruine de ce pays. Pressée au nord et au sud par la puissance des gouverneurs du Bengal et du Telingana, la monarchie d'Orissa tomba bientôt, épuisée en outre par les divisions intestines des chefs qui se disputaient l'empire. En 1558, *Kâlapahar*, général des forces afghanes du Bengal, entra dans l'Orissa, et en chassa *Telinga Moukound Deo*, le dernier râdja d'Orissa. La tradition indienne raconte que le général afghan *Kâlapahar* était un brahmane déchu de sa caste ; il avait abjuré pour épouser la princesse de Gaur (Bengal). C'est à la haine que lui inspirait sa première religion qu'on attribue les cruautés qu'il exerça dans le Kattak, et la fureur avec laquelle il attaquait les temples indous.

La fin de cette partie du Mémoire de M. Stirling donne l'histoire moderne d'Orissa depuis l'invasion des Afghans, jusqu'à la conquête des Anglais en 1804. Nous ne suivrons pas l'auteur dans le détail, d'ailleurs très-court, de ces événemens ; dès que l'histoire d'un peuple cesse d'être nationale, nous pensons qu'elle

n'offre plus un intérêt aussi vif pour le lecteur européen. Successivement occupée par les Afghans, les Musulmans de Delhi et les Mahrattes, la monarchie d'Orissa finit enfin par tomber, comme tant d'autres, aux mains de la Compagnie des Indes ; et, suivant les propres expressions de l'auteur : « La politique » libérale du gouvernement britannique donne aux » héritiers des mahârâdjas une pension suffisante » (*a sufficient pension*) et une certaine autorité dans le » temple de *Shrî Djeo*, qui les aide à passer leurs jours » au sein d'une retraite tranquille et honorable, dans » les limites sacrées de Djagannâth Poûri. »

Dans un prochain article, nous donnerons quelques détails sur la religion et les antiquités de l'Orissa.

E. Burnouf.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 2 avril 1827.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société.

M. Landois, Professeur au collége Saint-Louis.

M. Louis Vaucelle.

M. de Nerciat, prêt à partir pour Smyrne, écrit à M. le Président et offre de se charger pour la Société, des recherches qu'elle voudrait ordonner dans le pays où il va habiter : M. le Président se charge d'exprimer à M. de Nerciat la reconnaissance du Conseil.

La Séance générale annuelle devant, aux termes du réglement avoir lieu dans le courant du présent mois, M. le

Président invite les personnes chargées des divers travaux ordonnés par le Conseil, à rendre compte du point où ces travaux sont parvenus. Il résulte de ce rapport que quatre ouvrages seront en état d'être présentés dans la Séance générale, savoir : 1° *le texte samskrit du drame de Sacontala* ; 2° *le Poème arménien sur la prise de la ville d'Édesse* ; 3° *le Vocabulaire Géorgien ;* 4° *la quatrième partie du texte chinois de Meng-Tseu.*

M. Chézy communique un mémoire intitulé : *Théorie du Sloka*, ou *Mètre Héroïque Samskrit.*

Séance générale du 30 *Avril* 1827.

La Séance s'ouvre à midi, sous la présidence de S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans.

On dépose sur le bureau des exemplaires de divers ouvrages ordonnés par le conseil, savoir :

1° *Texte samskrit du drame de Sacontala*, édition préparée par M. Chézy, in-4° ;

2° *Le poème arménien sur la Prise d'Édesse*, édition donnée par MM. Saint-Martin et Zohrab, in-8° ;

3° *Vocabulaire de la langue géorgienne*, imprimé par les soins de M. Klaproth, in-8°.

4° *Quatrième partie du texte chinois de Mencius*, édition donnée par M. Stanislas Julien, aux frais de la Société et de M. le Comte de Lasteyrie.

M. Abel-Rémusat, Secrétaire de la Société, lit le rapport sur les travaux du Conseil, pendant les derniers mois de l'année 1826 et les trois premiers mois de 1827.

On lit quatre articles proposés par le Conseil pour être ajoutés au règlement sur la comptabilité : ces articles sont soumis à l'approbation de la Société, qui les adopte pour faire partie de son règlement.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et agréées comme Membres de la Société :

M. Berghaus, Professeur à Berlin ;

M. Maldoom, de Dublin ;

M. le Baron Van der Capellen, ancien Gouverneur des Colonies hollandaises des Indes orientales à Amsterdam.

Les membres de la Société sont invités à déposer dans l'urne les votes pour le renouvellement du Bureau et de la série sortante des membres du Conseil. On procède ensuite

au dépouillement du scrutin. Le dépouillement offre pour résultat les nominations suivantes :

Président honoraire, S. A. R. Mgr. LE DUC D'ORLÉANS.

Président du Conseil, M. le Baron SILVESTRE DE SACY.

Vice-Présidens, M. le Comte DE LASTEYRIE, M. le Comte D'HAUTERIVE.

Secrétaire, M. ABEL-RÉMUSAT.

Secrétaire-adjoint et Bibliothécaire, M. Eugène BURNOUF.

Trésorier, M. DELACROIX.

Commission des Fonds, MM. le Baron DEGÉRANDO, FEUILLET, WURTZ.

Membres du Conseil, MM. CHÉZY, REINAUD, AMÉDÉE-JAUBERT, SAINT-MARTIN, le Baron COQUEBERT DE MONTBRET, AGOUB, le Marquis A. DE CLERMONT TONNERRE, COUSIN, GRANGERET DE LA GRANGE.

Censeurs, MM. KIEFFER et DEMANNE.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 2 avril 1827.

Harethi Moallaca cum scholiis Zuzenii, etc.; par M. VULLERS.

Histoire des Croisades, Tom. IV; par M. MICHAUD.

Séance générale du 30.

Par M. CHÉZY, *Théorie du Sloka* ou *Mètre héroïque samskrit*. — Par M. DUSSON, *Psaumes de David*, en hébreu, mis en lettres françaises, avec la version latine en regard, vol. in-18, tome 1er. — Par M. TREBUTIEN (de Caen), *Poème du Borda*, en l'honneur de Mahomet, traduit en allemand par M. Rosenzweig, in-fol. — Par M. KING, *Manuscrit arabe* sur la valeur des lettres dans les talismans et les opérations astrologiques. — Par le même, *trois copies d'Inscriptions arabes*, tirées de la cathédrale de Tarragone et de l'hôtel-de-ville de Palma (île Mayorque).

Sur l'origine des Mille et une Nuits.

Lorsque en citant un passage des *Prairies d'or de Masoudi*, j'ai avancé, le premier, le fait que les *Mille et une Nuits* étaient originairement non des contes arabes, mais

des contes indiens ou plus probablement persans, quelques critiques ont élevé des doutes sur la vérité de ce fait. En citant le passage de Masoudi d'après la traduction que j'en avais faite en 1805, à Constantinople, sur un manuscrit de la collection précieuse de M. le chevalier d'Italinsky, alors envoyé de S. M. l'empereur de Russie à la Porte, et aujourd'hui à Rome ; je pensai qu'il serait aisé de vérifier le texte dans les exemplaires complets de cet ouvrage de Masoudi, que je supposais exister dans plusieurs bibliothèques d'Europe ; j'ai appris depuis que ce passage ne se lit pas dans un exemplaire de Masoudi qui se trouve à la bibliothèque royale de Paris. Pendant mon séjour à Rome, au mois de juillet (1825), j'ai consulté de nouveau, chez M. d'Italinsky, le même manuscrit de *Masoudi,* où j'avais lu ce passage, il y a vingt ans, à Constantinople ; je l'ai retrouvé au moyen d'une marque que j'avais placée à cet endroit du volume, et j'en ai fait une copie que je vous envoie dans un moment où il doit exciter d'autant plus d'intérêt, que dans toutes les parties de l'Europe il est question de nouvelles éditions, de traductions et de supplémens des *Mille et une Nuits*. Il en résulte que les contes des *Mille et une Nuits* sont d'origine indienne ou plutôt persane, qu'ils s'appelaient dans l'original persan *les Mille Fables*, que le nom véritable de la fille du visir n'est point *Çhehrzadè;* c'est-à-dire *née de ville,* mais bien *Chirzadè*, c'est-à-dire *née de lion* ou *de lait* ; que sa compagne *Dinarzadè* était considérée originairement non comme sa sœur mais comme sa nourrice ; enfin que les contes de *Chimas* et du marin *Sindbad* ne faisaient point partie de l'original, mais y ont été encadrés postérieurement, comme j'ai eu occasion de l'observer dans ma préface mise à la traduction des contes inédits des *Mille et une Nuits*. Je me réfère à

cette préface pour ce qui regarde l'époque où ces contes ont été probablement traduits pour la première fois du persan en arabe, et que je suppose être le règne du calife *Mamoun;* dans un autre chapitre, Masoudi, traitant des califes et des évènemens qui caractérisent leurs règnes, dit expressément que c'est sous Mamoun qu'on a commencé à traduire non seulement des ouvrages de science, mais aussi des livres de fables et de contes comme ceux de *Sindbad* et d'autres.

Je crois qu'il faut rapporter aussi, sinon à cette même époque, du moins à une source étrangère, l'ouvrage sotadique le plus fameux des Arabes et des Persans, savoir, celui qui a pour titre *Elfié et Chelfié*, et qui a été composé, dit-on, par le poète persan *Ezraki*, pour rallumer les desirs éteints du prince Seldjoukide Toganschah, neveu de Toghrulbeg. Ezraki a aussi mis en vers les voyages de *Sindbad* (1), sans que pour cela l'honneur de l'invention de ce conte lui appartienne. Les deux ouvrages d'*Ezraki* ne sont pas encore connus en Europe; ils ne se trouvent pas non plus dans les bibliothèques de Constantinople.

TEXTE DE MASOUDI.

وقد ذكر كثير من الناس ممّن له معرفة باخبارهم ان هذه الاخبار موضوعة مزخرفة مصنوعة نظمها من تقرّب الملوك بروايتها وصال على اهل عصره بحفظها والمذاكرة بها وان سببها (2) سبيل الكتب المنقولة الينا والمترجمة لنا من الفارسية

(1) Voyez le 4e tome du dictionnaire persan du sultan d'Oude, *The seven seas*, p. 109, au mot *sindabad*.

(2) Il paraît qu'il faut lire وان سبيلها. (N. de l'Ed.)

والهندية والرومية بل تاليفها مثل ما ذكر مثل كتاب هزار
افسان و تفسير ذلك بالعربية الف خرافة والخرافة بالفارسية
يقال لها افسان والناس يسمون هذا الكتاب الف ليلة و هو
خبر الملك والوزير وابنته ودايتها و هما شيرزاد ودينارزاد
و مثل يلقند و شماس و ما فيه من اخبار ملك الهند
والوزراء و كتاب سندباد وغيره فى هذا المعنى

« Beaucoup de personnes fort instruites dans leurs histoires (celles des Arabes) disent que ces récits (d'Erem) sont des romans forgés exprès, et des contes faits à loisir par ceux qui ont gagné la faveur des rois, en les leur contant, et se sont insinués auprès de leurs contemporains en les apprenant par cœur et en les répétant.

» Le genre de ces traditions sur *Erem dsat-ol-amad* est le même que celui des livres qui sont parvenus jusqu'à nous, traduits du persan, de l'indien et du grec, et ils ont été composés à l'instar du livre de *Hezar Efsan*, ce qui se traduit en arabe par *elf kharafa*, c'est-à-dire *les mille fables;* car le mot arabe *kharafa* répond au mot persan *efsan*. On appelle ce livre les *Mille et une Nuits;* c'est l'histoire d'un roi, de son vizir, de la fille du vizir, et de sa nourrice : celles-ci s'appellent *Chirzad* et *Dinarzad*. Tels sont encore les contes de *Guilkand et Chimas*, et ce qui s'y trouve des histoires des rois indiens et de leurs vizirs ; le livre de *Sindbad*, et d'autres écrits dans le même genre. »

J. de Hammer.

Société Asiatique.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

RAPPORT

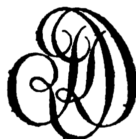
SUR LES TRAVAUX DU CONSEIL,

PENDANT L'ANNÉE 1826,

LU DANS LA SÉANCE GÉNÉRALE ANNUELLE

DU 30 AVRIL 1827;

Suivi de la Liste des Membres, de celle des Associés étrangers, et du Règlement de la Société.



PARIS,

A LA LIBRAIRIE ORIENTALE DE DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

IMP.-LIB. ET MEMB. DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS,

Rue Richelieu, n° 47 *bis*, et rue St.-Louis, n° 46, au Marais.

M DCCC XXVII.

PARIS, IMPRIMERIE DE DONDEY-DUPRÉ.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE GÉNÉRALE DU 30 AVRIL 1827.

La Séance s'ouvre à midi, sous la présidence de S. A. R. Mgr. LE DUC D'ORLÉANS.

Le procès-verbal de la Séance du 27 avril 1826 est lu : la rédaction en est adoptée.

On dépose sur le bureau des exemplaires de divers ouvrages ordonnés par le conseil, savoir :

1° *Texte samscrit du drame de Sacontala*, édition préparée par M. CHÉZY, in-4° ;

2° *Le poème arménien sur la Prise d'Édesse*, édition donnée par MM. SAINT-MARTIN et ZOHRAB in-8° ;

3° *Vocabulaire de la langue géorgienne*, imprimé par les soins de M. KLAPROTH, in-8°;

4° *Quatrième partie du texte chinois de Mencius*, édition donnée par M. Stanislas JULIEN, aux frais de la Société et de M. le Comte de LASTEYRIE.

M. ABEL-RÉMUSAT, Secrétaire de la Société, lit le rapport sur les travaux du Conseil, pendant les derniers mois de l'année 1826 et les trois premiers mois de 1827.

M. le Baron DEGÉRANDO, au nom de la commission des Fonds, lit un rapport sur les recettes et les dépenses de la Société, pendant l'année dernière.

M. SAINT-MARTIN, l'un des deux Censeurs nommés dans la dernière Séance générale, en son nom et au nom de son collègue M. Amédée JAUBERT, annonce qu'il résulte de l'examen des comptes, que la plus grande exactitude a constamment régné dans la comptabilité; en conséquence S. A. R. Mgr. LE DUC D'ORLÉANS, après avoir consulté l'assemblée, déclare que les comptes sont et demeurent approuvés.

On lit quatre articles proposés par le Conseil pour être ajoutés au règlement sur la comptabilité: ces articles sont soumis à l'approbation de la Société, qui les adopte pour faire partie de son règlement.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et agréées comme Membres de la Société :

M. Berghaus, Professeur à Berlin ;

M. Maldoom, de Dublin ;

M. le Baron Van der Capellen, ancien Gouverneur des Colonies hollandaises des Indes orientales, à Amsterdam.

Les ouvrages suivans sont offerts à la bibliothèque de la Société :

Par M. Chézy, *Théorie du Sloka ou Mètre héroïque sanscrit.* — Par M. Dusson, *Psaumes de David*, en hébreu, mis en lettres françaises, avec la version latine en regard, vol. in-18, tome 1er. — Par M. Trebutien (de Caen), *Poème du Borda*, en l'honneur de Mahomet, traduit en allemand par M. Rosenzweig, in-fol. — Par M. King, *Manuscrit arabe* sur la valeur des lettres dans les talismans et les opérations astrologiques.—Par le même, *trois copies d'Inscriptions arabes*, tirées de la cathédrale de Taragone et de l'hôtel-de-ville de Palma (île Mayorque).

M. Champollion lit un *Aperçu des résultats historiques qu'a produits jusqu'ici la découverte de l'Alphabet phonétique égyptien* ;

M. Stanislas Julien lit une *Nouvelle traduite du Chinois* ;

M. le Baron SILVESTRE DE SACY lit un *Exposé de l'histoire de l'Écriture chez les Arabes du Hédjaz*.

L'heure avancée ne permet pas d'entendre la lecture de quelques *Maouals* ou romances vulgaires arabes, traduites par M. Agoub.

Les membres de la Société sont invités à déposer dans l'urne les votes pour le renouvellement du Bureau et de la série sortante des membres du Conseil. On procède ensuite au dépouillement du scrutin. Le dépouillement offre pour résultat les nominations suivantes :

Président honoraire, S. A. R. Mgr. LE DUC D'ORLÉANS.

Président du Conseil, M. le Baron SILVESTRE DE SACY.

Vice-Présidens, M. le Comte DE LASTEYRIE, M. le Comte D'HAUTERIVE.

Secrétaire, M. ABEL-RÉMUSAT.

Secrétaire - adjoint et Bibliothécaire, M. Eugène BURNOUF.

Trésorier, M. DELACROIX.

Commission des Fonds, MM. le Baron DEGÉRANDO, FEUILLET, WURTZ.

Membres du Conseil, MM. CHÉZY, REINAUD, AMÉDÉE-JAUBERT, SAINT-MARTIN, le Baron COQUEBERT DE MONTBRET, AGOUB, le Marquis A. DE CLERMONT TONNERRE, COUSIN, GRANGERET DE LA GRANGE.

Censeurs, MM. KIEFFER et DEMANNE.

La séance est levée à cinq heures.

Pour extrait conforme,

J. P. Abel-Rémusat,

Secrétaire.



RAPPORT

SUR LES TRAVAUX

DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

Et sur l'emploi des Fonds pendant l'année 1826,

FAIT DANS LA SÉANCE GÉNÉRALE DU 30 AVRIL 1827,

PAR LE SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ.

MONSEIGNEUR, MESSIEURS,

En venant ici, conformément à vos statuts, vous offrir le tableau des opérations de votre Conseil et des travaux de la Société durant l'année qui vient de s'écouler, j'éprouve, plus vivement encore qu'à l'ordinaire, le regret de n'avoir répondu qu'imparfaitement à votre confiance, et de ne m'acquitter que d'une manière incomplète du devoir que je remplis pour la cinquième et dernière fois. Sans doute, la principale difficulté de la tâche qui m'est imposée n'est pas dans cette analyse que vous désirez qu'on vous présente, dans ce résumé des objets qui, durant le cours de l'année, ont occupé les séances du Conseil; quelques heures suffiraient pour rassembler de tels matériaux, qui ne seraient, pour ainsi dire, qu'une suite d'extraits

de nos procès-verbaux ; quelques pages suffiraient pour les exposer devant vous. Mais vous voulez quelque chose de plus que ce rapport purement matériel : c'est un tableau fidèle des idées qui ont fixé l'attention des membres de la Société, de l'esprit qui a présidé à leurs recherches, des motifs qui les ont dirigés dans le choix des entreprises qu'ils ont voulu encourager. La Société de Paris occupe trop de place dans la littérature orientale pour se renfermer dans l'enceinte d'une ville ; elle étend ses rapports et son influence à des contrées lointaines, et compte dans son sein des membres de tous les pays. Vous devez être informés de ce que chacun d'eux a pu joindre de remarquable au domaine que vous défrichez, et c'est l'office de votre secrétaire de ne rien omettre d'essentiel dans cette récapitulation générale des travaux relatifs à l'Asie. Mais plus ce cercle est étendu, plus il faut de connaissances variées et de recherches assidues pour dénombrer tant de productions diverses, en indiquer les objets, en apprécier l'importance, en montrer l'enchaînement et la liaison. Celui de vos confrères qui a renfermé ses études dans les limites les plus étroites pourrait avoir à se reprocher trop d'omissions graves et d'erreurs involontaires, et il doit être le premier à s'applaudir de ce que le terme assigné par vos règlemens à ses services, arrive au moment même où ils vous deviendraient tout-à-fait insuffisans.

L'un des principaux objets que j'ai dû me proposer dans les rapports annuels, a été de faire connaître en

détail aux membres qui habitent loin de Paris, ou que leurs occupations empêchent d'assister régulièrement aux séances du Conseil, les raisons d'après lesquelles il s'est décidé pour accorder la préférence aux ouvrages qui doivent paraître sous les auspices de la Société. Il y a quelqu'avantage à reproduire ainsi devant vous, et à soumettre par suite au jugement du public, les discussions souvent très-intéressantes dont le but est de déterminer l'ordre où les encouragemens de la Société doivent successivement être appliqués aux diverses branches de la littérature orientale, le mérite des travaux qu'elle fait naître, et le point de vue d'où l'on doit envisager ceux qu'elle appelle pour l'avenir. Il en peut résulter des lumières nouvelles sur les besoins qu'elle éprouve encore, et d'utiles directions pour les personnes qui ont les moyens de contribuer à son avancement. A cet égard, je n'ai rien à ajouter aux considérations que j'ai eu l'honneur de vous présenter l'année dernière. Le Conseil ne s'est pas trouvé dans le cas d'adopter ou de provoquer des entreprises nouvelles; et les rapports qui vous seront faits immédiatement après celui-ci vous mettront en état de prononcer si l'on n'a pas adopté la marche la plus sage en concentrant, sur les travaux déjà ordonnés, les ressources de toute espèce qui pouvaient se trouver à la disposition de la Société. En fait de publications utiles, c'est quelque chose de promettre et de commencer, mais c'est tout que de terminer, et de satisfaire l'impatience des hommes studieux.

Vous venez, Messieurs, d'entendre les titres des ouvrages déposés sur le bureau, et ces titres suffisent pour vous rappeler ce que, dans les rapports précédens, j'ai eu occasion de dire de la matière et de l'objet auxquels chacun de ces ouvrages est consacré. La mort de Yadjnadatta, cet élégant épisode du Ramayana, dont vous avez pu admirer les formes véritablement homériques dans la traduction que M. Chézy en a donnée en 1814, avait été, dès l'origine de la Société, jugée digne d'être livrée aux étudians avec un commentaire grammatical propre à leur en faciliter l'intelligence, et à servir de texte à leurs premiers exercices. Cette traduction paraît maintenant accompagnée d'accessoires si étendus, qu'on peut espérer de trouver les principales difficultés de la grammaire samscrite résolues dans l'analyse d'un morceau de 107 distiques. Les quatorze planches qui contiennent le texte peuvent servir aussi aux commençans pour se familiariser avec l'écriture du Bengale, si fréquemment employée dans les manuscrits samscrits. M. Burnouf père a fourni à ce volume une lecture du texte d'après un système de transcription qui mérite d'être examiné par les personnes vouées à l'étude de la littérature indienne, et une version littérale latine qu'on ne comparera pas sans avantage avec la traduction de M. Chézy.

Un ouvrage plus considérable et plus important encore est une édition de la célèbre tragédie de Sacontala, d'après un manuscrit unique de la bibliothèque du Roi. M. Chézy, qui y a joint ses observations

critiques, s'est rendu au vœu manifesté dans le sein du Conseil, pour qu'une traduction française accompagnât le texte, et c'est pour cette raison que le volume qui doit contenir l'un et l'autre ne vous est pas livré immédiatement. Peut-être eût-il été à désirer que l'ouvrage fût publié en deux livraisons, afin que les étudians pussent profiter de l'édition du texte qui est prête, en attendant la traduction, qui ne saurait la suivre aussi prochainement que votre impatience vous le ferait désirer.

Deux des ouvrages qui avaient été publiés précédemment ont reçu cette année des additions destinées à en rectifier certaines parties, ou à en augmenter l'utilité. Je vous avais entretenus l'année dernière d'un petit volume qui se trouvait sous presse au moment de la séance générale de 1826, et qui devait renfermer des observations sur la Grammaire japonaise par M. G. de Humboldt, et une analyse d'un ouvrage du P. Oyanguren sur la même matière, par M. Landresse. Ce petit volume a été effectivement publié très-peu de tems après l'époque où il avait été annoncé. L'autre opuscule doit sa naissance au besoin qu'un auteur consciencieux éprouve souvent de revenir sur ses travaux passés, pour les compléter et en effacer les moindres inexactitudes. Dans les recherches qu'il avait faites en commun avec M. Lassen, sur le pali, M. E. Burnouf s'était vu, faute de matériaux, dans la nécessité de laisser quelques points obscurs et des lacunes assez fâcheuses. Des manuscrits palis recueillis

à Ceylan par feu le rév. Tolfrey, et qui ont récemment passé dans le cabinet du Roi, ont offert à M. Burnouf de nouveaux sujets d'études et d'excellens moyens de vérification pour les règles qui avaient été assignées à l'idiome des Bouddhistes de l'Inde méridionale. Ses observations critiques sur l'*Essai* qui était en partie son ouvrage, ont été recueillies dans le Journal Asiatique, et ont ensuite paru, avec de légères modifications, sous la forme d'un petit volume, qui doit être joint à l'*Essai sur le Pali,* d'autant plus qu'il contient un alphabet pali rectifié, et un alphabet singalais plus complet et plus exact que ceux qu'on avait jusqu'ici donnés sur le continent.

Le Poème sur la prise d'Edesse n'est pas seulement un texte arménien ajouté au petit nombre de ceux qui ont été publiés à Paris dans la même langue; c'est encore un hommage rendu à une nation malheureuse, et un tribut payé à des affections patriotiques, affections que nous pouvons partager, puisque l'évènement chanté par le patriarche Narsès est celui qui priva ses concitoyens de l'appui des princes de la maison de Courtenay, en livrant à Zenghi la ville d'Edesse, l'une de celles où s'étaient établis les premiers chefs des croisés. Ce volume imprimé par vos soins, en se répandant dans les contrées où se trouvent des Arméniens, témoignera de l'intérêt que vous prenez à leurs souvenirs historiques, et, en provoquant leur reconnaissance, peut amener quelqu'une de ces découvertes heureuses dont l'Eusèbe de Venise fait

assez connaître la possibilité et pressentir l'importance. De toutes celles de l'Orient, la littérature arménienne est celle qui s'est jadis enrichie d'un plus grand nombre d'emprunts aux langues classiques, et c'est aussi celle qui, en nous rendant ce qu'elle a préservé de la destruction, peut à présent mieux nous dédommager de nos pertes, et réparer les injures des siècles.

On est, jusqu'à un certain point, en droit de fonder des espérances semblables sur la littérature géorgienne, et c'est l'un des motifs qui ont fait entreprendre la publication du Vocabulaire Géorgien, auquel M. Klaproth a donné ses soins. On avait l'intention d'y joindre un essai de grammaire, mais c'était la partie du travail la plus épineuse, et celle qu'il importait davantage de ne pas laisser trop imparfaite; on a d'ailleurs appris qu'une Grammaire Géorgienne venait d'être publiée à Mozdok, et comme on a pensé qu'en des contrées plus rapprochées de celles où l'idiome géorgien est en usage, il pouvait être plus facile d'en étudier les principes et d'en approfondir le caractère, on a jugé à propos d'attendre que des exemplaires de cet ouvrage eussent été apportés à Paris, afin d'en tirer de quoi donner une exposition complète de la langue et de son système grammatical.

L'impression du texte de Mencius est entièrement terminée, et quoiqu'on eût pu désirer plus d'élégance dans la manière dont la lithographie a reproduit les

caractères chinois, c'est un service éminent rendu à notre école, que d'avoir mis entre les mains de tout le monde un livre célèbre, remarquable plus encore par l'élégance du style que par le fond des idées, l'un de ceux que tous les gens de lettres de la Chine doivent graver dans leur mémoire, et auxquels par conséquent il est à chaque instant fait allusion, dans les occasions où les lettrés aiment à se prévaloir de leurs lectures. La traduction de M. Julien peut être louée sans restriction; la troisième livraison qu'il a publiée cette année est même supérieure aux deux premières: le traducteur s'y montre plus précis encore et plus scrupuleusement exact. On ne saurait établir de parallèle entre les paraphrases dont les livres de Confucius ont plus d'une fois fourni le sujet, et une version littérale qui suppose une étude attentive et une discussion approfondie des opinions diverses, des interprétations variées et des doctes subtilités des commentateurs. Sous une forme austère, l'ouvrage de M. Julien est donc tout à la fois une traduction remarquable par le mérite philologique, et un travail critique sur la philosophie morale des Chinois. On doit lui savoir gré d'avoir mené à sa fin une entreprise si laborieuse, car son manuscrit est achevé depuis long-tems, et il n'en reste à imprimer que la quatrième partie. On a engagé l'auteur à rédiger un *index* des locutions difficiles qui se trouvent non-seulement dans le Mencius, mais dans les quatre livres moraux. Cet *index* sera d'une grande utilité pour ceux qui commencent à lire ces livres, et même pour ceux qui, s'occupant de tout autre sujet,

risquent d'être arrêtés à chaque instant par des expressions ou des phrases entières qui en ont été tirées, et qui s'emploient habituellement dans un sens proverbial ou de convention.

On n'a pu songer à reprendre encore l'impression du Dictionnaire Mandchou, suspendue par suite du désir qu'on a eu de terminer de préférence les autres ouvrages pour lesquels on avait pris l'avance. Celui-ci, d'ailleurs, est devenu une entreprise de longue haleine et qui entraînera des frais considérables, à raison du parti qu'on a pris d'y mettre les mots tartares dans les caractères originaux : le procédé auquel on s'était arrêté d'abord eût été plus expéditif et moins coûteux. Ce serait un grand avantage pour ceux qui veulent s'aider du secours des versions tartares dans l'étude des originaux chinois, que de pouvoir remplacer enfin le vocabulaire du P. Amiot, par un dictionnaire moins incomplet et moins fautif; et ce qui peut augmenter encore l'impatience qu'on aurait de jouir du travail promis par M. Klaproth, c'est l'imperfection extrême des ouvrages grammaticaux que l'on possède pour le Mandchou, imperfection telle, qu'on sera, pour ainsi dire, contraint de retarder l'enseignement de cette langue jusqu'au moment où l'on aura une grammaire rédigée d'après de meilleurs principes que ceux qui ont dirigé le P. Gerbillon et son traducteur et abbréviateur, le P. Amiot.

Ce n'est, au reste, qu'un délai momentané, rendu

nécessaire par la suite des opérations de la Société, qui nous privera quelque tems encore du Dictionnaire Mandchou. L'auteur conserve des droits assurés à vos encouragemens, et le rang que, d'après les décisions du Conseil, son travail doit prendre parmi les publications qui seront faites au nom de la Société. Nous espérons qu'elle accordera une égale faveur à un autre travail non moins important, qui se présentera, pour ainsi dire, comme étant le complément d'un ouvrage déjà publié par ses ordres ; je veux parler du Grand Dictionnaire Japonais entrepris par M. Landresse et par un autre membre de la Société, et dont ils ont soumis l'idée à leurs confrères dans le courant de cette année. La principale base de cet ouvrage doit être le Vocabulaire Chinois-Japonais de 40,000 mots, récemment acquis par le cabinet du Roi. Le dépouillement de ce précieux ouvrage fournira, avec plus de sûreté qu'on n'en pourrait trouver ailleurs, la série des mots japonais, qui sera ensuite complétée à l'aide des vocabulaires de toute espèce que l'on pourra se procurer. Cette opération préliminaire est commencée, et paraît devoir produire une nomenclature beaucoup plus étendue qu'on ne l'avait supposé ; 4,600 bulletins ont été tirés du premier volume, qui ne contient que vingt-neuf des 214 radicaux, d'après le système chinois, et l'on ne compte dans ce nombre que les mots simples d'origine japonaise, ou, comme disent les grammairiens, les termes *yomi* (interprétatifs). Si l'on ajoute au total qui doit résulter de ce calcul les mots *koye*, c'est-à-dire les expressions chinoises sim-

ples ou composées qui se sont introduites en foule dans l'usage le plus familier, on sera effrayé de la richesse prodigieuse de ce double idiome, employé dans des îles où nul étranger n'est admis, et dont la littérature nationale est encore à présent tout à fait inconnue en Europe.

Je parle ici de la littérature nationale des Japonais, parce que l'étude du Chinois nous a déjà procuré l'intelligence de tous ceux d'entre les livres du Japon qui sont composés et imprimés dans la langue et dans les caractères du peuple auquel les Japonais doivent leur civilisation, leur philosophie, leurs sciences, et la plupart de leurs institutions. On sait que le chinois est, dans cette contrée, ce que le latin était autrefois chez nous, la langue des lois, de la religion, de la politique; on peut ajouter la langue des historiens et des lettrés. Mais pour des classes nombreuses de compositions d'un ordre secondaire, les Japonais font habituellement usage de ces deux sortes d'écritures syllabiques dont on a exposé l'origine et les principes dans le morceau qui précède la Grammaire publiée par la Société, et l'une de ces écritures surtout comporte un degré de liberté qui, dans bien des occasions, la rend pour nous véritablement indéchiffrable. Pour lever les difficultés qu'elle nous présente encore, il est indispensable que nous acquérions quelques ouvrages élémentaires qui nous manquent, et ce point est un des premiers qui ont été indiqués à M. Siebold, médecin et naturaliste hollandais qui réside à Nagasaki,

dans un mémoire qui lui a été adressé depuis deux ans, par l'entremise de quelques-uns de ses amis d'Europe. Le Conseil a lieu d'espérer que M. Siebold secondera les vues de la Société à cet égard. On a déjà pu juger de son zèle et des moyens qui sont à sa disposition, par une dissertation sur l'état de l'histoire naturelle du Japon, qu'il nous a fait parvenir, ainsi que par une exposition du syllabaire coréen, qu'il a adressée à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, dans la persuasion où il était que ce syllabaire curieux n'était pas encore connu en France. On peut concevoir aisément l'étendue des services que M. Siebold rendra sans doute aux sciences, dans un pays si digne d'être étudié : on assure qu'il vient d'obtenir, par une faveur spéciale et signalée, l'autorisation de se rendre à Yedo, et, dans un tel voyage, les occasions ne lui manqueront pas pour prendre connaissance des objets sur lesquels le Conseil a cru devoir appeler son attention.

On peut se promettre ainsi, pour les années qui vont suivre, quelques résultats avantageux des correspondances que le Conseil s'est ménagées en différens lieux du monde. M. de Hammer à Vienne, M. Fræhn à Pétersbourg, MM. de Schlegel et Freytag à Bonn, M. de Humboldt à Berlin, M. Marshman à Sirampour, nous ont donné lieu de compter sur leur assistance, et les bons offices que plusieurs de nos associés étrangers ont rendus à la Société sont garans de ceux que nous pouvons en attendre encore. M. Elout ne manquera sans doute pas de nous envoyer de Batavia

des communications qui peuvent être d'une grande importance, et M. le baron Van der Capellen, président honoraire de la Société de Batavia, s'est obligeamment chargé de solliciter en notre faveur le zèle de cette Académie si heureusement placée au milieu de l'Archipel oriental, dans ces îles où tout est nouveau, mystérieux et singulier, l'homme et la nature, les formes physiques et les notions morales, l'état présent et les souvenirs du passé. En des contrées moins éloignées, la Société a acquis deux correspondans nouveaux qui s'efforceront de la dédommager de la perte de M. Duvaucel : MM. Bellenger et de Lesparda, résidant, l'un à Pondichéry, l'autre à Yanaon, dans la présidence de Madras, ont demandé au Conseil des instructions sur les objets qui peuvent mériter d'être étudiés dans les pays où ils résident. On a profité de leurs offres en leur envoyant un mémoire par lequel on recommande surtout à leur attention les inscriptions qui se trouvent en divers lieux de l'Hindoustan, et dont la suite peut servir à reconstituer, sur des bases solides, la chronologie des souverains qui ont régné sur cette contrée célèbre, les monnaies qui peuvent avoir le même genre d'utilité, et particulièrement celles qui offrent des légendes hindo-grecques, et un petit nombre de manuscrits qui se font remarquer par l'importance des faits ou des opinions qu'on espère d'y trouver exposés. Du reste, on n'a pas entendu, par ces indications, circonscrire les efforts et le zèle de nos compatriotes; et en répondant aux demandes que leurs amis nous avaient adressées en leur

nom, on s'en est référé, comme cela était convenable, à leurs lumières et aux circonstances, pour les recherches et les découvertes imprévues que le hasard ou la connaissance des localités pourraient leur procurer.

Ce sont de telles correspondances, lorsque le tems sera venu d'en recueillir les fruits, qui fourniront au Journal Asiatique des matériaux abondans et inépuisables. On ne doit pas craindre d'assurer que ce recueil, si nécessaire aux progrès des études asiatiques, gagnera par la suite en intérêt et en variété ; jusqu'ici, il n'a été alimenté que par les travaux d'un trop petit nombre de membres de la Société, régnicoles et étrangers, et surtout par le zèle de celui de nos confrères qui a bien voulu consacrer à la rédaction un tems et des soins dont peu de personnes auraient aussi généreusement fait le sacrifice. Quelques amateurs se sont empressés de fournir des extraits ou des traductions de morceaux écrits en allemand ou en anglais sur des matières relatives à l'Asie. Si, à ce concours bénévole, l'état des fonds de la Société avait permis de joindre la coopération de plusieurs traducteurs pour d'autres langues moins répandues, on aurait pu tirer parti plus complétement d'une foule de mémoires peu connus qui existent dans nos bibliothèques ; mais, à cet égard, le rédacteur a dû se suffire à lui-même et attendre ce qu'on avait à lui offrir, car le Journal Asiatique est peut-être le seul journal qui ne rapporte rien à ceux qui le font, et ne coûte rien à ceux qui le font faire. La Société, qui en abandonne le pro-

duit à son libraire, n'a en vue que l'utilité du genre de littérature auquel elle a consacré ce recueil périodique, et c'est l'unique spéculation qu'elle se soit proposée en le fondant.

Divers morceaux originaux recommandent à l'estime des Savans les deux volumes qui ont paru depuis l'époque de notre dernière séance générale. Il suffit d'indiquer ici les Observations sur l'emploi des mercenaires musulmans dans les armées chrétiennes, par M. le colonel Fitz-Clarence, mémoire dont nous espérons la continuation; une savante Dissertation sur l'utilité de l'étude de la poésie arabe, par M. de Sacy; un Rapport sur une inscription grecque trouvée dans les environs de Nicomédie, par M. Hase, et la Relation d'un voyage dans les parties occidentales de l'Europe et jusque dans l'Océan atlantique, exécuté par un évêque arménien à l'époque même où Christophe Colomb venait de partir pour découvrir un nouveau monde. Cette Relation, traduite de l'arménien par M. Saint-Martin, doit paraître de nouveau avec le texte arménien; et le pélerinage si remarquable qu'elle retrace, ainsi que les éclaircissemens que le traducteur y a joints, ont inspiré une juste curiosité.

A ces travaux divers, accomplis ou ébauchés dans le sein du Conseil, ou publiés sous son influence, nous devons, pour ne pas tracer un tableau trop incomplet, ajouter ceux qui ont occupé les membres de la Société, et dont l'honneur rejaillit toujours en

partie sur la Compagnie, lors même qu'ils sont exécutés sans qu'on ait eu besoin de recourir à son assistance immédiate. Les encouragemens, les conseils et les leçons que les jeunes littérateurs sont assurés de trouver auprès de ceux de nos confrères qui sont, sans contestation, reconnus pour maîtres dans chacune des branches de la littérature orientale, la publicité que vous vous empressez de donner à leurs essais dans le Journal Asiatique, cette espèce de recommandation morale qui en résulte pour des entreprises qui ont mérité de fixer votre attention, sont autant de moyens pour étendre une heureuse influence à des ouvrages même qu'il ne vous aura pas été possible ou nécessaire de soutenir d'une manière plus efficace; car les associations savantes ont cet avantage qui échappe aux esprits superficiels, que leurs bienfaits s'étendent beaucoup au-delà de leur action directe, et que, quelques services qu'elles puissent par elles-mêmes rendre aux lettres, elles les favorisent bien plus utilement encore par le mouvement qu'elles excitent, par l'émulation qu'elles font naître, par l'ardeur qu'elles entretiennent pour le genre de vérités qu'elles s'efforcent de découvrir et d'accumuler.

L'histoire, que nous mettons toujours au premier rang des connaissances auxquelles l'étude des langues orientales peut fournir des lumières nouvelles, s'est enrichie cette année de plusieurs morceaux remarquables, dont quelques-uns ont trouvé place dans le Journal Asiatique, et dont d'autres plus étendus ont

été publiés séparément. Nous indiquerons surtout, parmi les mémoires, une savante Dissertation de M. de Hammer sur les premières relations diplomatiques entre la France et la Porte Ottomane; on aime à voir l'un de nos plus laborieux correspondans s'attacher, avec ce zèle dont il donne sans cesse des preuves nouvelles, à jeter du jour sur un point intéressant de notre diplomatie nationale. La lecture des annalistes asiatiques, on en a acquis plusieurs preuves récentes, devient un secours indispensable pour éclaircir la narration des écrivains européens dans tout ce qui concerne les événemens où les Occidentaux ont été mis en contact avec les nations de l'Orient, soit au tems des Romains, soit à des époques plus rapprochées de nous. C'est ainsi que des renseignemens très-nombreux et très-étendus, puisés par notre confrère, M. Saint-Martin, dans les historiens arméniens, sont venus combler les lacunes et dissiper les obscurités que Lebeau n'avait pu s'empêcher de laisser dans les annales du Bas-Empire; c'est de cette manière encore que les extraits des auteurs arabes, dont on est redevable à M. Reinaud, ont servi à rectifier, dans la nouvelle édition du bel ouvrage de M. Michaud, le récit de la mémorable expédition de Saint-Louis. Deux acquisitions très-remarquables ont augmenté cette année le domaine de la littérature orientale : la première est due à la protection qu'accordait aux lettres l'illustre chancelier Nicolas de Romanzoff, dont la mémoire est en si grande vénération parmi nous :

c'est une édition du texte de l'historien tatare Abulghazi, imprimé pour la première fois en original, et qui a enfin paru à Casan par les soins de M. Chalfin, et précédée d'une préface de M. Fræhn. Cette publication a eu lieu dans le tems même où le cabinet du Roi venait d'acquérir un manuscrit, unique en France, de l'histoire généalogique des Tatares, et quelque estimable que soit l'édition donnée en Russie, elle ne paraît pas pouvoir dispenser de consulter ce manuscrit, qui offre de bonnes variantes, particulièrement en ce qui concerne les noms propres d'hommes et de lieux, qui forment en quelque façon la base principale et l'objet le plus important de cette histoire. En ceci, nous nous conformons au jugement qu'a porté notre savant confrère, M. Amédée Jaubert, dans une Notice qu'il se propose de mettre au jour. L'autre publication est celle du *Babur nameh*, dont la traduction, faite sur un texte en langue djagatéenne, en partie par le célèbre Leyden et en partie par M. Erskine, a été donnée à Londres avec une carte de Fergana, commentée par M. Waddington. On trouve dans cet ouvrage, beaucoup plus substantiel que la plupart de ceux qui portent en Orient des titres analogues, le récit circonstancié, année par année, et pour ainsi dire jour par jour, des actions du conquérant de l'Hindoustan, fondateur de la puissance des *grands mogols*, et l'on y a fait entrer ainsi, sans le vouloir, un très-grand nombre de particularités relatives à la géographie des contrées qui sont situées

entre le Mawarennahar, point d'où partit Babur, et les rives du Gange, où ce prince établit la nouvelle dynastie qui porta son nom.

Il n'a depuis long-temps rien été projeté d'aussi important, pour l'histoire de l'Asie, que la collection des historiens orientaux, dont le dessein, soumis à l'approbation de feu S. M. Louis XVIII par M. le Garde-des-Sceaux, va s'exécuter à l'imprimerie royale par les soins d'une commission spéciale, et sous la surveillance de l'administrateur éclairé qui dirige ce magnifique établissement typographique. Toutes les dispositions ont été prises pour que l'opération, une fois commencée, ne souffrît plus aucun retard. On a réglé l'ordre de la publication, le format et l'arrangement des parties qui doivent composer chaque volume, et fait choix des auteurs qui doivent commencer la série consacrée aux annales de chaque partie de l'Orient. Les préparatifs ont été faits avec une célérité peu commune, et toutes les dépenses nécessaires autorisées avec une noble libéralité; et, chose remarquable, l'empressement de l'administration a, pour ainsi dire, devancé le zèle des gens de lettres, de sorte que, si quelques délais ont retardé le moment où le public doit jouir des premières livraisons, il faut l'attribuer uniquement aux lenteurs inévitables quand il s'agit de copier, d'épurer et d'interpréter des textes aussi étendus. Moyse de Khorène, Masoudi, la version persane de Tabari, le poème héroïque de Ferdousi, où les événemens de l'histoire persanne sont

à peine déguisés sous le voile transparent des fictions poétiques, sont des ouvrages qui, par leur importance et leur célébrité, ouvriront honorablement cette collection vraiment digne du gouvernement qui la présente à l'Europe savante. On se propose d'étendre le bienfait de cette publication à tout ce qu'il sera possible de se procurer de chroniques indiennes, et même aux principaux chefs-d'œuvre du genre historique chez les Chinois. La Société Asiatique doit voir avec reconnaissance, comme la France entière, cette nouvelle marque de la munificence de nos Rois; elle peut même y prendre un intérêt tout particulier, puisque, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, c'est de son sein que sortiront la plupart des éditeurs et des traducteurs qui concourront à élever ce monument littéraire.

On doit ranger au nombre des découvertes les plus singulières, et, on peut le dire, au nombre des conquêtes les plus inattendues, la traduction anglaise des livres sacrés et historiques des Bouddhistes de Ceylan; cette belle entreprise a droit, sous plus d'un rapport, à l'intérêt de la Société Asiatique. L'honneur en appartient à sir Al. Johnston, qui, dans l'exercice de ses fonctions à Ceylan, trouva moyen d'obtenir des principaux prêtres bouddhistes de cette île, la communication de leurs livres sacrés dans la langue originale, c'est-à-dire en pali, et qui prit soin de les faire immédiatement interpréter en anglais par des naturels du pays. Depuis son retour en Europe, il s'est occupé du soin de faire jouir les savans de ces

précieux matériaux, et, après divers essais, il n'a rien trouvé de mieux à faire que de les confier à un littérateur distingué, M. E. Upham, pour les mettre en ordre, effacer les incorrections d'une version écrite à la hâte, et leur donner cette forme élégante et régulière sans laquelle un livre utile manque quelquefois son objet. Tout dévoué à la commission qu'il avait acceptée, M. Upham est venu à Paris dans l'unique intention de s'assurer par lui-même de la part que la Société prendrait à son entreprise, et il a sans doute eu lieu d'être satisfait de la vive curiosité qu'elle excitait dans le sein du Conseil. M. E. Burnouf, que ses études sur le pali avaient disposé à en concevoir toute l'importance, s'est mis en rapport à ce sujet avec le savant éditeur anglais, et les plus généreuses communications ont provoqué son zèle et excité sa reconnaissance. On a lieu d'espérer que, grâce aux secours obligeans qu'il a reçus et qu'il continuera de recevoir de la part de sir Alexandre et de M. Upham, notre jeune confrère sera mis en état de se livrer à une étude approfondie du texte des chroniques singalaises, et peut-être même en préparer un jour une édition, ce qui, pour un petit nombre de savans répandus sur le continent, compléterait le service que M. Upham va rendre au public. C'est un spectacle satisfaisant que celui d'un tel accord entre des savans de pays différens, et que cet empressement extrême qui les porte à consacrer leur tems et leurs soins à des travaux ingrats et quelquefois onéreux, au moins lorsqu'il s'agit de publier des textes orientaux, puis-

qu'on ne peut attendre d'autres récompenses que l'estime de quelques hommes instruits, et l'espoir d'être utile à ceux qui se dévouent à des recherches si épineuses et si peu en faveur auprès du public en général.

Les progrès des connaissances géographiques sont liés de plus d'une manière à l'avancement des études asiatiques ; ils y contribuent par les découvertes des voyageurs, et sont à leur tour favorisés par les travaux des philologues. La Société Asiatique profite avec empressement des unes comme des autres, et tire par fois autant de fruit des labeurs de ces investigateurs sédentaires, qui, sans sortir de leur cabinet, savent explorer les contrées les plus reculées de l'Asie, que des observations recueillies au prix de tant de fatigues par ceux qui les ont effectivement parcourues. La traduction française du Voyage à Péking, par M. Timkowski, offre ce double caractère ; car, au mérite d'une description écrite par un témoin oculaire, elle joint l'avantage de rectifications et d'additions très-importantes, dont notre confrère, M. Klaproth, a tiré la substance de la grande Géographie impériale des Mandchous. Aucun voyage n'égalera jamais, pour le nombre et l'authenticité des matériaux, la *Description de la Chine*, que le même auteur a préparée d'après ce grand et admirable corps de géographie ; nous en avons un échantillon dans le dernier numéro du Magasin Asiatique, que publie ce savant laborieux, et où il a inséré un itinéraire de la partie orientale du Tibet, et la liste des montagnes de la Chine qui sont

couvertes par les neiges perpétuelles. Ce dernier travail mérite d'autant plus d'être remarqué, qu'il peut, jusqu'à un certain point, tenir lieu des observations barométriques que la prudence des Chinois nous empêchera long-tems encore d'aller faire dans leur pays, et que leur ignorance en physique ne leur permet pas d'y faire eux-mêmes. M. Lassen, l'un des auteurs de l'*Essai sur le pali*, fait imprimer en ce moment une Dissertation sur les fleuves du Pendj-Ab, dans laquelle il mettra à profit la connaissance qu'il a acquise des livres samscrits, et surtout la lecture du Mahabharata, pour éclaircir les passages des géographes anciens qui ont parlé de cette contrée. Maintenant plus que jamais, l'étude des langues conduit à la connaissance des faits, qui est ou doit être sa véritable et légitime destination.

Du nombre des faits, vous n'excluez pas ceux qui sont du ressort de l'intelligence, et ce n'est pas au sein d'une compagnie aussi éclairée qu'on pourrait méconnaître la haute importance des discussions qui se rattachent à la philosophie, à l'éloquence, à la littérature et à la science grammaticale. Plusieurs de nos confrères ont continué de cultiver ces genres divers avec un succès remarquable. M. Colebrooke a donné, dans le recueil des *Transactions* de la Société royale Asiatique de Londres, plusieurs morceaux excellens sur la philosophie des Hindous, et on en annonce la suite et la conclusion pour le cahier qui doit terminer le premier volume de cette intéressante collection.

M. E. Coquebert de Montbret a fait succéder presque sans interruption, dans les séances du Conseil et dans les numéros du Journal Asiatique, ses extraits d'Ibn Khaledoun. M. Lassen prépare à Bonn le texte du *Sankhia Soutra*, ou des axiomes de la philosophie sankhia, avec des commentaires et un lexique. Un autre ouvrage indien, que notre confrère, M. G. de Schlegel, a livré aux méditations des philosophes dans l'excellente édition qu'il en a publiée il y a quatre ans, est devenu l'objet d'un nouveau travail de la part d'un autre savant célèbre, M. G. de Humboldt. Cet épisode si remarquable du Mahabharata, qui porte le titre de Bhagavat-Ghita, est accompagné, dans l'édition de Bonn, de tous les éclaircissemens philologiques que l'on pouvait désirer; mais, comme la doctrine qui y est enseignée au nom du dieu Crishna lui-même se lie aux dogmes les plus importans de la mythologie indienne, il eût fallu, pour en dissiper toutes les obscurités, rompre l'ordre poétique que l'auteur a adopté de préférence, et tracer un tableau des opinions diverses qui y sont enseignées, souvent avec le voile de l'allégorie; il fallait, en un mot, substituer un exposé philosophique à un poème, et ce ne pouvait être là l'objet de M. de Schlegel; mais c'est la tâche que s'est imposée M. de Humboldt dans deux mémoires qu'il a lus à l'Académie des sciences de Berlin. Il a réduit en système les idées émises sous l'influence de l'inspiration, et en les classant d'après les matières auxquelles elles se rapportent, il nous a donné la métaphysique, ou, si j'ose ainsi par-

ler, la théologie du Bhagavat-Ghita. Il serait à désirer qu'on appliquât la même méthode d'analyse aux principaux ouvrages des Orientaux, qui, lors même qu'ils sont dogmatiques, n'offrent jamais cet ordre didactique indispensable pour juger l'ensemble d'un système. Telle était la cause de l'intérêt que nous avions mis précédemment à reproduire, dans le Journal Asiatique, le résumé de la doctrine des Oupnek'hat, dont on était redevable à feu notre confrère M. le comte Lanjuinais, à ce savant et zélé collaborateur que nous avons perdu cette année, et à la mémoire de qui le Conseil, la société et la France entière, doivent un tribut de vénération et de regrets.

Le deuxième volume de la Chrestomathie arabe de M. de Sacy, ne contient pas seulement des fragmens traduits et commentés, d'une grande utilité pour les étudians, les notes que le savant président de notre Conseil y a fait entrer sur un grand nombre de points intéressans d'histoire, de littérature et de philosophie, rendent sa collection de plus en plus digne d'être recherchée par les philosophes. M. Freytag, réalisant le projet qu'il nous avait communiqué, et qui avait excité dans le Conseil un intérêt si vif et si sincère, a donné les deux premières livraisons de son *Hamasa*, et les encouragemens effectifs de la Société ne lui manqueront pas sans doute pour terminer ce bel et important ouvrage, si précieux aux yeux des amateurs de la poésie arabe. L'Anwari soheili a été réim-

primé à Calcutta, ainsi que ces Sept *Moallacât*, ce sujet inépuisable des études et de l'admiration de ceux qui cultivent la langue de Mahomet. Un élève de M. Freytag, M. Vullers, a donné à Bonn la Moallacat de Haret, avec les Scholies de Zuzeni, d'après les manuscrits de Paris, et deux poèmes inédits d'Aboulola, d'après les manuscrits de Pétersbourg. M. Agoub, membre du Conseil, achève en ce moment la traduction d'un recueil de romances vulgaires arabes (Maouals), genre de poème encore peu connu, quoiqu'on en fasse remonter l'origine au tems des Barméoides, qui se compose d'une seule strophe, et dont le sujet, ordinairement érotique ou élégiaque, exigera, de la part de l'éditeur, des éclaircissemens utiles pour la connaissance des mœurs des Orientaux. Une édition du Gulistan de Gladwin, moins fautive que les précédentes, vient d'être donnée à Calcutta, et dans le même tems notre confrère, M. Semelet, peu satisfait de voir ses condisciples obligés de se procurer à grands frais des éditions anglaises ou allemandes de ce même poème, éditions peu correctes et dont les exemplaires deviennent tous les jours plus rares, a imaginé de leur épargner ces peines et cette dépense; déjà il a terminé plus de la moitié d'une édition dite *autographique*, c'est-à-dire où la lithographie reproduit la transcription même de l'éditeur, laquelle sera accompagnée d'une version littérale et de notes explicatives et grammaticales. Ce procédé, dont nous avions, il y a bien des années, recommandé l'usage pour la multiplication des manuscrits orien-

taux, a été employé, dans l'Inde même, à la publication d'une édition du Bostan de Sadi, avec un commentaire marginal, et de quelques ouvrages de jurisprudence musulmane. M. Rückert a exécuté, au grand étonnement des connaisseurs, une version fidèle des Séances de Hariri, d'après l'édition de M. de Sacy, travail qui peut passer pour une sorte de prodige, quand on considère le tour bizarre et les formes ingénieusement recherchées que l'auteur a donnés à son style et même à ses pensées. La métrique, ou l'art de la versification tel qu'il existe chez les Arabes, a été enseignée avec plus de soin que jamais en Allemagne, et la théorie sur laquelle elle repose est devenue, dans le Journal des Savans, l'objet d'observations approfondies de la part de notre illustre président. M. Chézy a aussi proposé des vues nouvelles sur la métrique indienne. M. Langlois nous a donné, sous le titre de *Monumens littéraires de l'Inde*, un recueil curieux d'extraits de poèmes samscrits. M. G. de Schlegel nous annonce qu'il a terminé l'impression du premier livre de son *Ramayana;* le deuxième volume de la Bibliothèque Indienne, publiée par ce savant célèbre, est pareillement achevé. Partout enfin la littérature poétique des Arabes, des Persans, des Hindous, est cultivée avec une ardeur et une assiduité propres à satisfaire les personnes qui voient, dans les travaux de cette espèce, un signe assuré de l'état florissant des lettres orientales.

La connaissance des langues est la première condition

de leurs progrès, et l'objet sur lequel, dans l'origine, la Société Asiatique a principalement dirigé son attention. Les principaux idiomes de l'Orient sont, à la vérité, enseignés dans de bons ouvrages élémentaires, mais tout est encore à faire pour quelques autres qui peuvent, sous différens rapports, être dignes d'occuper les savans; et pour les langues mêmes qui ont été cultivées depuis plus long-tems, on est encore privé de plusieurs secours qui doivent successivement être mis entre les mains des étudians. Les dialectes turcs, vulgairement appelés *tatars*, ont été employés par quelques auteurs dont les écrits ont de l'importance pour l histoire. On ne possède pour ces dialectes, que des grammaires et des vocabulaires imprimés en Russie, et aussi rares qu'imparfaits; deux de nos confrères, MM. Klaproth et Am. Jaubert, vont remplir cette lacune en donnant un bon Dictionnaire Tatar, ouvrage d'autant plus important, que les mots qui y seront rassemblés donneront la clef d'un grand nombre d'étymologies du dialecte ottoman lui-méme. M. Bianchi offre les premières feuilles d'un Vocabulaire Français-Turc, et qui doit contenir des mots qui manquent dans le vaste lexique de Meniuski. On continue de s'occuper de l'impression du Dictionnaire français-arabe, composé par feu Ellious Bocthor, professeur d'arabe vulgaire, revu et augmenté par le successeur de ce dernier, M. A. Caussin de Perceval, fils d'un maître célèbre, et déjà connu lui-même par des travaux dignes du nom recommandable dont il est héritier. MM. Rask et Olshausen ont, chacun de leur côté, continué de

se livrer à une étude approfondie des règles de cet idiome célèbre dans lequel sont écrits les livres de Zoroastre. M. E. Burnouf, envisageant le même sujet d'un point de vue différent, annonce trois mémoires sur la comparaison du zend et du samscrit, comparaison qui touche à des questions d'un haut intérêt pour l'histoire ancienne de l'Asie. M. Rosen, un des disciples de M. Bopp, a donné le programme d'un corps de racines samscrites, d'après lequel on peut concevoir l'idée la plus avantageuse de l'ouvrage entier, actuellement sous presse. On a parlé d'un travail de la même nature entrepris par notre illustre confrère, M. G. de Humboldt. M. Johnson, professeur au collége des Indes orientales, prépare une nouvelle édition du Dictionnaire persan et arabe de Richardson, avec des additions considérables. On a admis, dans le recueil des Transactions de la Société Asiatique de la Grande-Bretagne, un Essai de calligraphie chinoise, où l'on a reproduit, sur des planches lithographiées, un petit ouvrage du pays, destiné aux personnes qui veulent acquérir le mérite, fort estimé des lettrés, d'une écriture élégante et régulière. Un de nos correspondans, M. W. Huttmann, a commencé à donner des leçons de chinois d'après la méthode de Paris, dans une institution formée à Londres en 1825, pour l'instruction des missionnaires, et où l'on enseigne gratuitement, en faveur des personnes qui se destinent à la prédication de l'Evangile, plusieurs langues orientales : le bengali, le samscrit, l'arabe, le tamul, le telougou, le malayalim et le sin-

galais. M. Angelbeck, interprète du gouvernement de Batavia, a donné, dans cette résidence, une nouvelle édition de format in-4°, de la Grammaire Malaise de G.-H. Werndly, et l'on peut seulement regretter que l'éditeur ait supprimé les détails bibliographiques et littéraires, extraits des livres Malais imprimés ou manuscrits, qui faisaient l'un des principaux ornemens de cet excellent ouvrage. M. Roorda Van Eysinga, premier commis au département des affaires intérieures de cette colonie, a pareillement publié, sous les auspices de M. le baron Van der Capellen, gouverneur général des Indes Hollandaises, un Dictionnaire double, malais-hollandais et hollandais-malais, en deux gros volumes in-8°. Nous avons déjà eu occasion d'indiquer quelques articles insérés dans le Journal des Savans par M. de Sacy, et où divers points de littérature orientale sont traités avec l'érudition profonde qui distingue les écrits de ce célèbre académicien. On trouve des faits curieux et des aperçus nouveaux sur plusieurs points relatifs à la classification des langues asiatiques, dans l'estimable ouvrage de M. Balbi, intitulé *Atlas Ethnographique*. Enfin, tout récemment M. G. de Humboldt a adressé à un professeur de Paris une *Lettre sur le génie de la langue chinoise*, production remarquable où, en partant d'un point particulier, et en se fondant principalement sur un parallèle de la grammaire chinoise et de celle des langues savantes de l'antiquité, le docte écrivain a su s'élever à des considérations de la plus haute importance, sur plusieurs points de grammaire générale, et notamment

sur les propriétés d'où dépend l'expression complète de la pensée, et la justesse des actes de l'intelligence.

C'est considérer les opérations d'une association amie de la nôtre, de la Société de la Bible britannique et étrangère, du côté qui a le moins de prix aux yeux de ses membres, que de voir, dans les traductions des livres saints qu'elle ne cesse de publier, l'avantage des lettres asiatiques et les moyens d'étudier des dialectes ignorés, et d'étendre vers l'Orient le cercle de nos connaissances. Mais c'est justement cet intérêt varié qui s'attache à des travaux utiles, qui les recommande auprès des esprits éclairés, et deux sociétés qui marchent à leur but avec des vues différentes, n'en sont pas moins disposées à s'estimer, à s'entr'aider, à concourir mutuellement au genre de succès que chacune d'elles ambitionne. Nous avons toujours compté comme autant de services rendus à la cause de la littérature orientale les efforts des Sociétés bibliques pour traduire, revoir, corriger, faire imprimer, et répandre les textes sacrés, en totalité ou en partie, dans toutes les langues et dans tous les dialectes des nations et des moindres tribus de l'Asie; et, de leur côté, ces respectables associations n'ont jamais manqué de trouver, dans les rangs des philologues voués à l'étude des idiomes asiatiques, les traducteurs, les réviseurs et les éditeurs dont la coopération leur était nécessaire. C'est ainsi que deux des membres de votre Conseil d'administration, MM. de Sacy et Kieffer, se sont occupés sans relâche de l'un des travaux

ordonnés par la Société Biblique, et vont achever avant la fin de l'année, l'un le Nouveau Testament en syriaque et en arabe carschouni, l'autre la Bible entière en turc. On a publié à Calcutta une nouvelle édition des Evangiles et des Actes des Apôtres, dans la version persane de Martyn. La Genèse, les Psaumes, les Proverbes, Isaïe, ont été imprimés dans la même ville en hindoustani, et M. Bowley a exécuté, d'après la version de Martyn, une traduction du Nouveau Testament en hindouwi, dialecte en usage à Bénarès et dans les pays voisins. A Madras, M. Rhenius s'est attaché à revoir la version tamule de Fabricius, à terminer le Nouveau Testament, et à publier l'Evangile de saint Mathieu. M. Bailey s'applique à rédiger, dans l'idiome malayalim, une traduction dont on a donné pour échantillon l'Evangile de saint Luc. Le Pentateuque en canarin, ou dialecte du Carnate, par M. Reeves, est sous presse. Deux versions différentes d'une partie de la Genèse, en telougou, ont été mises en circulation, afin qu'il fût possible de déterminer celle qui doit obtenir la préférence. Les missionnaires américains ont publié à Bombay le Nouveau Testament en mahratte. La Bible entière a été donnée à Surate en guzarate, et les éditeurs, MM. Fyvie, attendent une nouvelle fonte pour mettre au jour une deuxième édition du Nouveau Testament dans le même dialecte. A Ceylan, les missionnaires anglais paraissent avoir obtenu des succès tout à fait inespérés, même auprès des principaux prêtres bouddhistes de l'île. La révision de la Bible singalaise se continue, et la version pali de feu le révérend Tolfrey s'imprime sous

la surveillance de M. Clough, avec des caractères barmans fondus à Londres par M. Watts. On n'avait eu d'abord intention, en publiant avec ces caractères la Bible pali, que d'en rendre la lecture plus facile dans le royaume d'Awa et dans les autres contrées orientales où la langue pali est employée comme idiome sacré ; mais il s'est trouvé qu'à Ceylan même le caractère barman était connu des prêtres, des chefs et de tous les gens de lettres qui ont des rapports avec les personnes consacrées au culte de Bouddha. C'est que l'alphabet barman n'est, à proprement parler, l'écriture d'aucun pays en particulier, mais bien l'écriture religieuse des Bouddhistes, dans les régions méridionales de l'Asie ; cette considération justifie suffisamment le parti qu'on a pris, de préparer à l'Imprimerie royale un corps de caractères barmans, pour servir à la publication des textes palis qu'on se propose de mettre au jour.

M. Leeves, agent de la Société de la Bible à Constantinople, a fait imprimer le Nouveau Testament et le Psautier en langue turque et en lettres grecques. Le Pentateuque, et plusieurs autres livres de l'Ancien Testament, ont été transcrits de la même manière, mais ils ne sont pas encore livrés à l'impression ; il en est de même d'une version turque arménienne du Nouveau Testament. Les quatre Evangiles ont été traduits en curde par un ecclésiastique de cette nation, et envoyés à M. Leeves. Deux éditions du Nouveau Testament sont sous presse à Corfou, l'une en albanais et en grec moderne, l'autre en juif-

espagnol, dialecte qui est parlé par les juifs dans tout l'empire ottoman, et qui s'écrit en hébreu rabbinique. On donne à Londres une nouvelle édition revue du Nouveau Testament persan de Martyn, sous la direction de M. le professeur Lee, qui a déjà publié le Psautier, et qui s'occupe pareillement de revoir les livres historiques traduits par Mirza-Djafer à Pétersbourg; il espère ensuite livrer à l'impression la Genèse. En même tems, les autres parties de l'Ancien Testament sont traduites en persan, avec le secours de quelques habitans d'Astrakhan, par M. Glen, qui a déjà fait passer en Angleterre le livre des Proverbes. M. le professeur Lee a mis la dernière main au Psautier copte et arabe. M. Platt, à qui nous devons en grande partie la connaissance de ces détails bibliographiques, vient de publier, d'après plusieurs manuscrits qu'il a soigneusement collationnés, les Evangiles en éthiopien. Le même savant, conjointement avec M. Lee et M. le docteur Macbride à Oxford, a terminé une édition du Nouveau Testament arabe, d'après la version de Sabat: on a fait imprimer aussi les mêmes livres dans le dialecte hindo-portugais, dialecte employé par les descendans des premiers Européens établis à Ceylan; c'est une version rédigée par M. Newstead, qui remplissait, il y a quelque tems, les fonctions de missionnaire à Ceylan. Une autre version du Nouveau Testament en grec moderne, par Hilarion, évêque de Ternovo en Bulgarie, va être publiée à Londres par MM. Renouard et Platt; un petit catéchisme en malai, rédigé par un prêtre du séminaire des Missions étrangères, a été donné à l'Im-

primerie royale. Les méthodistes, maintenant établis dans les îles de la Société, y ont fait imprimer plusieurs livres du Nouveau et de l'Ancien Testament en langue tahitienne; enfin, ce qu'on peut regarder comme une véritable singularité, et l'indice d'un changement heureux dans les dispositions de ceux qui travaillent sous l'influence des communions protestantes, à la propagation des titres du christianisme, il a paru à Canton, en deux volumes de grand format, une version de l'Épitre de saint Paul aux Ephésiens, avec des sommaires, un commentaire littéral, une exposition dogmatique, des notes historiques, et tous les éclaircissemens qui peuvent être nécessaires à des Chinois, lorsqu'ils abordent la lecture d'ouvrages où tout pour eux est entièrement neuf et hérissé de difficultés. Il y a long-tems qu'on avait proclamé en Europe la nécessité indispensable de ce genre de publication, si l'on veut que les versions bibliques puissent se répandre et produire quelqu'effet sans le secours de la prédication orale, et nous pouvons nous réjouir de voir des considérations de cette nature l'emporter sur une sorte de préjugé, où l'on ne voit au fond qu'un respect superstitieux qui s'adressait à la lettre des livres saints, et qui n'était propre qu'à en dérober l'esprit aux nations étrangères.

Les rapports de la Société Biblique nous expliquent chaque année comment il se fait que tant d'entreprises si dispendieuses puissent être accueillies, conduites simultanément, et terminées, pour être immédiate-

ment renouvelées, avec des moyens plus puissans et de plus fortes garanties de perfection. Rien ne saurait épuiser le zèle et la libéralité des hommes qui ont conçu l'espoir de contribuer de cette manière à la propagation du christianisme, et d'immenses sacrifices pécuniaires suffisent abondamment aux dépenses qu'entraînent tant de travaux divers : la traduction, la révision, la gravure des types, l'impression, le transport des éditions en des contrées où le commerce de la librairie n'a point d'accès. Sans doute on ne saurait espérer, on ne doit pas même souhaiter, qu'une société exclusivement littéraire puisse avoir à sa disposition des ressources comparables à celles que possède une réunion d'hommes mus principalement par des motifs religieux. Toutefois, si l'esprit d'association, si nécessaire à la France nouvelle pour tenir la place de ces corporations savantes dont s'enorgueillissait la France ancienne, si cet esprit fait parmi nous quelque progrès, il sera sans doute dirigé vers un but d'utilité et d'après des vues un peu étendues; c'est dire qu'il ne se bornera pas à consulter la vogue du jour et les intérêts d'un moment, qu'il s'appliquera surtout à ces genres de travaux peu goûtés du vulgaire, dont les bons esprits peuvent seuls pressentir les résultats futurs, à ces travaux trop solides pour être brillans, et où peut-être on obtiendrait plus aisément la faveur du public, si l'on s'attachait moins à la mériter. Alors votre institution, qui doit sa naissance à ce besoin de notre tems, acquerra toute sa force et produira les fruits qu'on peut en espérer, et loin de s'épuiser par

ses dépenses, ses facultés s'accroîtront par l'usage qu'on lui en verra faire. Déjà il ne peut plus être question d'expliquer son but et de recommander ses intentions ; dans toute l'Europe on les connaît et on les apprécie ; mais si, après cinq années d'existence, un tel soin peut sembler superflu, il doit être permis du moins à celui qui, pendant cette première période, a été votre organe auprès du public, de répéter en peu de mots ce que les fondateurs de la Société Asiatique ont voulu faire, et ce que la Société a effectué. L'émulation, pour les corps comme pour les individus, naît souvent de la juste confiance que le passé inspire pour l'avenir.

Les principaux idiomes savans de l'Asie étaient enseignés dans les célèbres établissemens de la capitale ; la Bibliothèque du Roi possédait un trésor de manuscrits orientaux, l'Imprimerie royale une riche collection de types ; des recueils littéraires s'ouvraient souvent aux productions des hommes versés dans la connaissance de l'histoire et de la littérature de l'Orient, et toutefois, rien de tout cela ne suffisait plus aux besoins d'un genre d'études qui chaque jour, en s'agrandissant, avait droit d'exiger davantage. La Société Asiatique a été instituée, et dès-lors les maîtres et les disciples ont eu un centre de réunion où s'est établi naturellement un commerce de secours et de lumières, également profitable aux uns et aux autres. Une bibliothèque spéciale s'est formée, et comme elle fournissait aux commençans les secours qui leur sont

Ainsi, pour ne plus parler ici que de résultats matériels à l'abri de toute contestation, huit ouvrages plus ou moins étendus ont été adoptés par vous, et imprimés à vos frais dans l'espace de cinq années ; trois autres sont déjà désignés pour suivre ceux-là. Peut-être, en y réfléchissant, trouvera-t-on qu'il était difficile de mieux employer le tems, de surmonter plus complétement les difficultés des commencemens, qui sont quelquefois si décourageantes, et de tirer un parti plus avantageux de ressources, peu considérables à la vérité, mais dont le bon emploi assure la durée et le renouvellement, parce qu'il n'y a rien qui s'épuise moins que l'amour du bien, et le zèle d'une réunion de personnes instruites pour un objet reconnu utile et déjà partiellement mis à exécution.

La Société Asiatique a d'ailleurs d'autres garanties de succès et de prospérité ; ses règlemens, sagement calculés par ceux qui l'ont fondée, établissent un ordre et une succession de travaux satisfaisans pour ceux qui sont appelés à y prendre une part active, et pour ceux qui veulent en rester simples témoins. Les soins de l'administration et les discussions académiques sont distribués avec régularité, et se mêlent sans confusion. Des hommes éclairés et infatigables portent, dans la direction des affaires, cette lucidité et cet esprit de suite sans lesquels le zèle languit et s'éteint dans les entreprises qui exigent du tems et le concours de plusieurs. Vous avez eu soin de mettre à la tête de votre Conseil un savant dont le nom seul éveille en

tous lieux la confiance et le respect. A tant d'avantages, il s'en est joint un plus précieux encore : le Prince qui accueillit votre institution à son berceau n'a cessé, depuis cinq ans, de lui acccorder les preuves de sa bienveillance, et il lui en donne aujourd'hui, par sa présence au milieu de nous, la marque la plus glorieuse. Heureuse d'une si noble protection, qui lui assure celle d'un gouvernement ami des arts utiles, digne de la nation qui lui a donné naissance, satisfaite des travaux qu'elle a déjà produits, pleine de confiance dans le succès des travaux qu'elle va entreprendre, la Société Asiatique n'a qu'à continuer comme elle a commencé, pour obtenir et mériter de plus en plus le suffrage des bons esprits, la faveur des amis de la science, et l'estime de tous ceux qui attachent du prix à l'avancement des connaissances solides, du véritable savoir, et de ces lettres orientales qui ont valu à la France les d'Herbelot, les Deguignes et les de Sacy.

J.-P.-Abel-Rémusat.

TABLEAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Conformément aux nominations faites dans l'assemblée générale du 30 avril 1827.

Président honoraire.

S. A. R. Mgr. LE DUC D'ORLÉANS.

Président.

M. le Baron SILVESTRE DE SACY.

Vice-Présidens.

M. le Comte DE LASTEYRIE.
M. le Comte D'HAUTERIVE.

Secrétaire.

M. ABEL-RÉMUSAT.

Secrétaire-adjoint et Bibliothécaire.

M. Eugène BURNOUF.

Trésorier.

M. DELACROIX.

Commission des Fonds.

M. le Baron DEGÉRANDO.
M. WURTZ.
M. FEUILLET.

Membres du Conseil.

M. le Comte Amédée DE PASTORET.
M. le Comte PORTALIS.

M. l'Abbé DE LABOUDERIE.
M. Eugène COQUEBERT DE MONTBRET.
M. KIEFFER.
M. BURNOUF.
M. DEMANNE.
M. HASE.
M. le Baron DE HUMBOLDT.
M. KLAPROTH.
M. le Baron PASQUIER.
M. CHAMPOLLION jeune.
M. le Duc DE RAUZAN.
M. RAOUL-ROCHETTE.
M. EYRIÈS.
M. CHÉZY.
M. REINAUD.
M. Amédée JAUBERT.
M. SAINT-MARTIN.
M. le Baron COQUEBERT DE MONTBRET.
M. AGOUB.
M. le Marquis DE CLERMONT-TONNERRE.
M. COUSIN.
M. GRANGERET DE LA GRANGE.

Censeurs.

M. KIEFFER.
M. DEMANNE.



Agent de la Société, M. CASSIN, au local de la Société, *rue Taranne*, N° 12.

N. B. Les Séances du Conseil ont lieu le premier lundi de chaque mois, à sept heures et demie du soir, rue Taranne, N° 12.

LISTE

DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

S. A. R. Mgr. LE DUC D'ORLÉANS.

M. Abro (Étienne), à Alexandrie.

M. Agoub, professeur de langue arabe au Collège Royal Louis-le-Grand.

M. Aymond de Montépin.

M. Ampere fils.

M. Audiffret, attaché au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi.

M. Babinet, professeur de physique au Collége de Saint-Louis.

M. Benoist (François-Balth.), régent de rhétorique.

M. Bérard, maître des requêtes.

M. Berghauss, professeur à Berlin.

M. Berr (Michel), homme de lettres.

M. Berthe, géographe.

M. Bianchi, secrétaire-interprète pour les langues orientales, au Ministère des affaires étrangères.

M. Biart.

M. le duc de Blacas d'Aulps, pair de France, ambassadeur à Naples.

M. Blainville (de), Membre de l'Institut.

M. Bock (le Baron de), conservateur des Forêts.

M. Bœkel (le Docteur).

M. Bobrowski (Michel), professeur à l'Université impériale de Wilna.

M. le général Boisserolle.

M. le duc de Broglie, pair de France.

M. Brosset, homme de lettres.

M. le chevalier de Broval, secrétaire des commandemens de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans.

M. Brué, géographe.

M. Bruguière, intendant militaire à Angoulême.

M. Buchon, homme de lettres.

M. Burnouf père, lecteur et professeur royal au Collége de France.

M. Eugène Burnouf fils.

M. le chevalier Byerley.

M. le duc de Cadore, pair de France.

M. le rév. Caldwel, à Versailles.

M. Calthrop (Henri), du Collége Corpus-Christi, à Cambridge.

M. le baron Van der Capellen, ancien gouverneur des Indes Orientales hollandaises, président honoraire de la Société des sciences de Batavia.

M. CAUSSIN DE PERCEVAL fils, professeur d'arabe vulgaire à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Madame la comtesse VICTORINE DE CHASTENAY.

M. le vicomte de CHATEAUBRIANT, pair de France.

M. CHAUMETTE DES FOSSÉS, consul-général à Rio-Janeiro.

M. CHÉZY, membre de l'Institut, professeur de samskrit au Collége royal de France et de persan à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

M. le comte de CLARAC, conservateur du Musée.

M. le marquis de CLERMONT-TONNERRE, colonel d'état-major.

M. COLLOT, directeur de la Monnaie.

M. COOK, ministre du St.-Évangile.

M. le baron COQUEBERT DE MONTBRET, membre de l'Institut.

M. Eugène COQUEBERT DE MONTBRET fils, attaché au Ministère des affaires étrangères.

M. COUSIN, professeur de philosophie à la Faculté des lettres.

M. CROGGON, ministre du culte anglais, à Corfou.

M. le baron CUVIER, conseiller d'état, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences.

M. DAHLER, professeur de théologie à la Faculté de Strasbourg.

S. Exc. M. le baron de DAMAS, ministre secrétaire-d'état des affaires étrangères.

M. le baron DE GÉRANDO, conseiller d'état, membre de l'Institut.

M. DEJEAN, professeur de langues Orientales au Collège Louis-le-Grand.

M. DELACROIX, ancien notaire, propriétaire à Ivry.

M. le baron Benj. DELESSERT, ancien député, banquier.

M. DELESSERT (François), banquier.

M. DELORT, sous-chef de division au Ministère de l'intérieur.

M. DEMANNE, l'un des conservateurs-administrateurs de la Bibliothèque du Roi.

M. DENIS (Alphonse), à Hyères (Var).

M. DESBASSYNS DE RICHEMOND (Eugène), commissaire-ordonnateur à Pondichéry.

M. DESGRANGES, secrétaire-interprète du Roi pour les langues orientales.

M. DESMICHELS, professeur d'histoire au Collége de Henri IV.

M. FIRMIN-DIDOT fils, imprimeur-libraire.

M. DONDEY-DUPRÉ, imprimeur-libraire.

M. DONNDORF (Maximilien), docteur en philosophie.

Lady DRUMMOND, à Naples.

M. DUBEUX, employé à la Bibliothèque du Roi.

M. l'abbé DUBOIS, ancien missionnaire au Maysoure.

M. DUBOIS DE BEAUCHÊNE (Alphonse).

M. DUCLER, commissaire de la marine, administrateur à Karikal.

M. DUHAFON, prof. à l'école royale militaire de St.-Cyr.

M. DUMORET, élève de l'École des Langues orientales.

M. Dupré (Louis).

Madame la duchesse de Duras.

M. Dureau de Lamalle, membre de l'Institut.

M. Dursch, docteur en philosophie à Tubingue.

M. Dusson, avocat.

M. le baron d'Eckstein.

M. Elphinstone (J.-J.), à Londres.

M. Van Esse (Léonard), docteur en théologie à Darmstadt.

M. Eichhoff, docteur-ès-lettres.

M. Eyriès, géographe.

M. le comte Fabre de l'Aude, pair de France.

M. Faesch (J.), à Amsterdam.

M. Fauriel.

M. Feuillet, bibliothécaire de l'Institut.

M. Fitz Clarence (le colonel), à Londres.

M. Fleischer.

M. Foote, docteur-médecin.

M. Fouinet (Ernest).

M. Gadi, juge au tribunal civil de Versailles.

M. Gallois, conseiller-maître à la cour des comptes.

M. le chevalier Gamba, consul de France à Téflis.

M. Garcin de Tassy, homme de lettres.

M. Gaultier, ancien administrateur général des subsistances.

M. GLAIRE (l'abbé), professeur d'Hébreu.

M. GRANGERET DE LAGRANGE, sous-bibliothécaire à l'Arsenal.

M. GROS, professeur au Collége Royal de Saint-Louis.

M. GUERRIER DE DUMAST, intendant militaire.

M. GUIGNIAUT, ancien professeur à l'École normale.

M. DE GUIZARD, avocat.

M. GUYS (C.-E.), vice-consul de France à Lattaquié.

M. HASE, membre de l'Institut, professeur de grec moderne à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

M. HASSLER (Conrad-Thierry), à Ulm.

M. le comte d'HAUTERIVE, conseiller d'état, membre de l'Institut.

M. HENRY, professeur de langues, à Londres.

M. le vicomte HÉRICART DE THURY, maître des requêtes, membre de la Chambre des députés.

M. HOFMANN, professeur à Stuttgard.

M. HOLMBOE, secrétaire de la Bibliothèque de Christiania.

M. le baron de HUMBOLDT (Alexandre), membre de l'Institut.

M. le chevalier d'ITALINSKY, ministre de S. M. l'empereur de Russie à Rome.

M. JACKSON (J. Grey), ancien agent diplomatique à Maroc, membre de l'Académie à Caen.

M. JAUBERT (Amédée), professeur de turc à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

M. Jomard, membre de l'Institut, commissaire du gouvernement près la commission d'Égypte.

M. Jorand, peintre.

M. le comte de Jouffroy (Achille).

M. Jowett, agent de la Société biblique à Malte.

M. Julien (Stanislas).

M. Jullien, ancien inspecteur aux revues, directeur de la Revue encyclopédique.

M. Kieffer, premier sécrétaire-interprète du Roi pour les langues orientales, professeur de turc au Collége royal de France.

M. King (Jonas), professeur de langues orientales à Boston.

M. Kirckhoff, ancien médecin des armées du royaume des Pays-Bas, membre de la Commission médicale d'Anvers.

M. Klaproth (Jules).

M. Kouchelev-Besborodko, chambellan de S. M. l'empereur de toutes les Russies.

M. Kunkel (Pierre-Antoine).

M. l'abbé de Labouderie, chanoine honoraire de Saint-Flour, vicaire-général d'Avignon.

M. le capitaine Lachlan.

M. le vicomte Lainé, pair de France, membre de l'Institut.

M. Lajard (F.), receveur de l'arrondissement de Saint-Denis.

M. l'abbé LANCI, professeur d'arabe au Collége de la Sapience à Rome.

M. LANDOIS, professeur au Collège Saint-Louis.

M. LANDRESSE (E. A. X. Clerc).

M. LANGLOIS, professeur au Collége royal de Saint-Louis.

M. le comte de LASTEYRIE.

M. le comte de LAVAL, conseiller d'état de S. M. l'empereur de Russie.

M. LE BOUCHER, professeur au Collége de Charlemagne.

M. LENOBLE, avocat, attaché à la section historique des Archives du royaume.

M. LETELLIER, avocat.

M. LETRONNE, membre de l'Institut, inspecteur général de l'Université et des Écoles militaires.

M. LITTRÉ père.

M. LITTRÉ fils.

M. MABLIN, sous-bibliothécaire de l'Université.

M. MALDOOM, de Dublin.

M. MAHARG (John), à Dublin.

M. MARCEL, ancien directeur de l'Imprimerie Royale.

M. MARCESCHAU, vice-consul de France à Tunis.

M. MARSDEN (William), à Londres.

M. MICHAUD, membre de l'Académie française.

M. MILON, sénateur à Nice.

M. MOHAMMED-ISMAEL-KHAN, de Chiraz.

M. MOHL (Julius), de Stuttgardt.

M. MOLINIER DEL MAYNIS.

M. l'abbé duc de MONTESQUIOU, pair de France, membre de l'Institut.

M. MORIS, homme de lettres.

M. le baron de MORTEMART-BOISSE.

M. le baron MOUNIER, pair de France, intendant général des bâtimens de la couronne.

M. MUNCH (le docteur).

Madame la duchesse de NARBONNE.

M. le baron de NERCIAT, à Ispahan.

M. NEUENKIRCHEN.

M. NICOLL, professeur d'hébreu à l'Université d'Oxford.

M. NICOLLET, astronome-adjoint à l'Observatoire.

M. DE NOVILLE (Alexandre), à Nice.

M. ŒLSNER, conseiller de légation de S. M. le roi de Prusse.

M. ORR.

Sir GORE OUSELEY, ambassadeur d'Angleterre à la cour de Perse.

M. de la PALUN, chancelier du consulat de France à Nice.

M. de PARAVEY, membre du corps royal du génie des ponts-et-chaussées.

M. PARTHEY (le docteur).

M. le baron PASQUIER, pair de France.

M. le comte de PASTORET (Amédée), membre de l'Institut.

M. PELLASSY DE L'OUSLE, chef d'institution.

M. PICKFORD (J.-H.).

M. le comte PILLE, lieutenant général.

M. PONCELET, professeur à la Faculté de droit.

M. PONS-DEJEAN, répétiteur pour les langues orientales, au Collège Louis-le-Grand.

M. le baron PORTAL, pair de France.

M. le comte PORTALIS, pair de France.

M. POUGENS, membre de l'Institut.

M. POUILLET, professeur de physique à la Faculté des sciences.

M. le général comte POZZO-DI-BORGO, ambassadeur de Russie à la cour de France.

M. PUSICHS, ancien interprète dans le Levant.

M. RADIGUEL.

M. DE RAINEVAL, ambassadeur de France en Suisse.

M. RAULIN, attaché à la légation française à Copenhague.

M. le duc de RAUZAN, ambassadeur à Lisbonne.

M. REINAUD, employé au cabinet des manuscrits orientaux de la Bibliothèque du Roi.

M. ABEL-RÉMUSAT, membre de l'Institut et de l'Académie royale de médecine, professeur de langues chinoise et tartare au Collége de France, l'un des conservateurs-administrateurs de la Bibliothèque du Roi.

M. CH. DE RÉMUSAT (le comte).

M. RENOUARD, libraire.

M. RITTER, professeur à Berlin.

M. RAOUL-ROCHETTE, membre de l'Institut, professeur d'archéologie, l'un des conservateurs-administrateurs de la Bibliothèque du Roi.

M. de Rossel, membre de l'Institut, directeur-adjoint du dépôt de la marine.

M. Roubaud (Hippolyte), à Grasse.

M. le comte Théodore de Rumigny.

M. le baron Silvestre de Sacy, membre de l'Institut, professeur de persan au Collége royal de France, et d'arabe à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

M. Saint-Martin, membre de l'Institut, conservateur-administrateur de la Bibliothèque de Monsieur.

M. Saulnier père, ancien député.

M. Saulnier fils.

M. Schulz (Fréd. Édouard), professeur de philosophie, à Giessen.

M. Schweighæuser, professeur à la Faculté de Strasbourg.

M. Selme fils.

M. Semelet.

Sir Sidney-Smith, amiral anglais.

M. Spencer-Smythe, membre de plusieurs sociétés savantes, à Caen.

M. le baron de Stael (Auguste).

M. Stahl.

Sir Geo. Th. Staunton, membre du Parlement, à Londres.

M. Stirling (le comte de), à Londres.

M. Strubberg, élève de l'École des langues orientales.

M. le prince de Talleyrand.

M. Taillefer, inspecteur de l'Académie de Paris.

5

M. Ternaux aîné, ancien député.

M. Tod (le colonel).

M. Torcy (de), chef de bureau au ministère des affaires étrangères.

M. Tornow (Louis-Robert), à Berlin.

M. Trebutien, à Caen.

M. G. de Treuenthal, professeur de langue et de littérature allemande à l'école royale de St.-Cyr.

M. Troyer (le capitaine).

M. le baron de Turckheim, ancien député, à Strasbourg.

M. Vaucelle (Louis).

M. Villemain, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de l'académie de Paris.

M. de Villebois, maître des requêtes, directeur de l'Imprimerie Royale.

M. Warden, ancien consul général des États-Unis.

M. Watson, à Naples.

M. Wetzer (Henri-Joseph), docteur en théologie à Anzefahr.

M. Wilks (Marc), pasteur de l'église réformée.

M. Wilson, recteur de la chapelle Saint-Jean à Londres.

M. Wolff (Joseph).

M. Wurtz, négociant.

M. Wynch, attaché au service civil de la Compagnie anglaise des Indes.

M. Zohrab, docteur arménien.

S. Em. le cardinal Zurla, à Rome.

LISTE

DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS,

SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

M. DE HAMMER (Joseph), conseiller actuel aulique et interprète de S. M. l'Empereur, à Vienne.

M. IDELER, membre de l'Académie de Berlin.

M. WILKINS, à Londres.

M. LEE, à Cambridge.

M. MACBRIDE, professeur d'arabe, à Oxford.

M. WILSON (H. H.), secrétaire de la Société Asiatique du Bengale, à Calcutta.

M. MARSHMAN (le rév. J.), missionnaire à Sirampour.

M. JOUANNIN, premier drogman de l'ambassade de France, à Constantinople.

M. FRÆHN (le docteur Ch.-Martin), membre de l'Académie des sciences, à Saint-Pétersbourg.

M. OUWAROFF, conseiller d'état actuel de l'empire de Russie, président de l'Acad. impériale, à St-Pétersbourg.

M. TYCHSEN (Thomas-Christian), professeur à l'Université, membre de l'Académie, à Gœttingue.

M. Van-der-Palm (Jean-Henri), professeur à l'Université de Leyde.

M. Eichhorn (Jean-Godefroy), professeur à l'Université et membre de l'Académie, à Gœttingue.

M. le comte Castiglioni (Carlo-Ottavio), à Milan.

M. Ricketts, à Londres.

M. de Schlegel (A. W.), professeur à l'Université royale prussienne du Rhin, membre de l'Académie royale des sciences de Prusse, à Bonn.

M. Gesenius (Wilhelm), professeur à l'Université, à Halle.

M. Wilken, bibliothécaire du roi de Prusse, à Berlin.

M. Peyron (Amédée), professeur de langues orientales, à Turin.

M. Colebrooke (H.-T.), directeur de la Société Royale Asiatique de la Grande-Bretagne et d'Irlande, à Londres.

M. Hamaker, professeur de langues orientales, et interprète, à Leyde.

M. Freytag, professeur de langues orientales à l'Université, à Bonn.

M. Demange, attaché au Ministère des affaires étrangères de l'empire de Russie.

M. Charmoy, attaché au Ministère des affaires étrangères de l'empire de Russie.

M. le capitaine Lockett (Abraham), secrétaire du Conseil du Collége du fort William, à Calcutta.

M. Hartmann, à Marbourg.

M. Delaporte, vice-consul de France, à Tanger.

M. PAREAU (J.-Henri), à Utrecht.

M. WILMET (Jean), membre de l'Institut de Hollande, à Amsterdam.

M. KOSEGARTEN (Jean-Godefroi-Louis), professeur à l'Université de Iena.

M. BOPP (François), à Berlin.

M. d'OHSSON, ambassadeur de Suède à la cour de Bruxelles.

M. MORRISON (le rév. Rob.), missionnaire protestant à Canton, et interprète du comité de la Compagnie des Indes dans cette ville.

M. HAUGHTON (Graves Chamney), professeur de langues orientales au Collége d'Hertford.

M. WYNDHAM KNATCHBULL, à Oxford.

M. le baron SCHILLING DE CANSTADT, membre du Collége des affaires étrangères, à Saint-Pétersbourg.

M. MIRZA-SALEH, ministre de la cour de Perse, à Saint-Pétersbourg.

M. SCHMIDT (I.-J.), à Saint-Pétersbourg.

M. HABICHT (Maximilien), docteur en philosophie, professeur d'arabe à Breslau.

M. HAUGHTON (N.), professeur d'hindoustani au Séminaire militaire d'Addiscombe, à Croydon.

M. MOOR (Ed.), de la Société royale de Londres et de celle de Calcutta.

M. le chevalier d'ITALINSKY, ministre de S. M. l'empereur de Russie, à Rome.

M. JACKSON (James-Grey), ancien agent diplomatique de S. M. Britannique à Maroc, à Sceaux.

M. le baron d'Altenstein, ministre du culte et de l'instruction publique du royaume de Prusse.

M. de Speranski, gouverneur général de la Sibérie.

M. Shakespear, professeur de langues orientales au Séminaire militaire de la Compagnie des Indes, à Croydon.

M. Carey (W.), professeur de langues samskrite, bengali et mahratte, à Sirampour.

M. Gilchrist (John Borthwick), professeur d'hindoustani, à Londres.

M. Othmar Frank, docteur en philosophie, professeur de langues orientales à l'Académie royale des sciences de Munich.

M. Ram-Mohun-Roy, à Calcutta.

M. le baron de Humboldt (Guillaume), à Berlin.

M. Lipovzoff, interprète pour les langues tartares, à Pétersbourg.

M. Elout, secrétaire de la haute régence des Indes, membre de la Société des arts et sciences, à Batavia.

RÉGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

§ Ier.

BUT DE LA SOCIÉTÉ.

ARTICLE PREMIER.

La Société est instituée pour encourager l'étude des langues de l'Asie.

Celles de ces langues dont elle se propose plus spécialement, mais non exclusivement, d'encourager l'étude, sont :

1° Les diverses branches (tant en Asie qu'en Afrique) des langues Sémitiques ;

2° L'Arménien et le Géorgien ;

3° Le Grec moderne ;

4° Le Persan et les anciens idiomes morts de la Perse ;

5° Le Samskrit et les dialectes vivans dérivés de cette langue ;

6° Le Malais et les langues de la presqu'île ultérieure et citérieure de l'Archipel oriental ;

7° Les langues Tartares et le Tibétain ;

8° Le Chinois.

ART. II.

Elle se procure les manuscrits asiatiques ; elle les répand par la voie de l'impression ; elle en fait faire des extraits ou des traductions. Elle encourage en outre la publication des grammaires, des dictionnaires et autres ouvrages utiles à la connaissance de ces diverses langues.

ART. III.

Elle entretient des relations et une correspondance avec les Sociétés qui s'occupent des mêmes objets, et avec les savans asiatiques ou européens qui se livrent à l'étude des langues asiatiques, et qui en cultivent la littérature. Elle nomme à cet effet des associés correspondans.

§ II.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ.

ARTICLE PREMIER.

Le nombre des membres de la Société est indéterminé. On en fait partie après avoir été présenté par deux membres et avoir été reçu à la pluralité des voix, soit par le Conseil, soit par l'Assemblée générale.

ART. II.

Indépendamment des dons qui pourront être offerts à la Société, chaque membre paie une souscription annuelle de trente francs.

ART. III.

Les membres de la Société nomment un Conseil, et sont convoqués au moins une fois l'an, pour entendre un rapport sur les travaux, sur l'emploi des fonds, et pour nommer les membres du Conseil.

§ III.

ORGANISATION DU CONSEIL.

ARTICLE PREMIER.

Le Conseil se compose,

D'un président honoraire,

Un président,

Deux vice-présidens,

Un secrétaire,
Un secrétaire-adjoint et bibliothécaire,
Un trésorier,
Trois commissaires pour les fonds,
Vingt-quatre membres ordinaires.

ART. II.

Le président honoraire est nommé pour cinq ans, ainsi que le secrétaire; le président, les vice-présidens, le secrétaire-adjoint, le trésorier et les commissaires des fonds, sont nommés chaque année, et tous ces membres sont rééligibles. Les vingt-quatre autres membres sortent par tiers, et à tour de rôle, chaque année. Ils peuvent être réélus. Le sort désignera, les deux premières années, ceux qui devront sortir.

ART. III.

L'élection des membres du Conseil aura lieu à la majorité relative des suffrages.

ART. IV.

L'assemblée générale nomme chaque année, parmi les membres restans du Conseil, deux censeurs chargés d'examiner les comptes de l'année précédente, et de lui en faire un rapport à la plus prochaine assemblée générale.

ART. V.

Le Conseil est chargé de diriger les travaux littéraires qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que du recouvrement et de l'emploi des fonds; il ordonne l'impression des ouvrages qu'il reconnaît utiles; il en fait faire des traductions ou des extraits; il examine les ouvrages relatifs au but de la Société; il donne des encouragemens; il nomme les associés correspondans; il fait l'acquisition des manuscrits et des ouvrages asiatiques, lorsqu'il le croit convenable.

ART. VI.

Le secrétaire de la Société fait un rapport annuel des travaux du Conseil et de l'emploi des fonds. Ce rapport sera imprimé avec la liste des souscripteurs, le montant des dons pécuniaires ou des offrandes en livres, manuscrits, objets d'arts, etc., faits à la Société, avec les noms des donateurs.

ART. VII.

Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois. Tous les membres souscripteurs de la Société sont admis à ses séances, et peuvent y faire les communications qui leur paraissent utiles.

ART. VIII.

Le Conseil s'occupera le plus tôt possible des moyens de rédiger, sous le titre de *Journal Asiatique*, un recueil littéraire qui paraîtra à des époques plus ou moins rapprochées, et qui sera donné *gratis* aux souscripteurs de la Société.

ART. IX.

Les membres de la Société pourront acquérir chacun un exemplaire des ouvrages qu'elle publiera, au prix coûtant.

§ IV.

COMPTABILITÉ.

ARTICLE PREMIER.

La commission des fonds présente au Conseil d'administration, dans le premier mois de l'année, l'aperçu des recettes et dépenses pour l'année qui commence.

Le Conseil d'administration détermine en conséquence pour l'année entière les dépenses ordinaires et fixes, et

assigne pour l'année aussi un *maximum* pour les dépenses de bureau, les autres menus frais journaliers et variables.

ART. II.

Les dépenses extraordinaires, proposées pendant le cours de l'année, sont arrêtées par le Conseil d'administration, après avoir pris préalablement l'avis de la commission des fonds.

ART. III.

Les délibérations du Conseil d'administration, portant autorisation d'une dépense, sont immédiatement transmises à la commission des fonds par un extrait signé du président et du secrétaire de la Société.

ART. IV.

La commission des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

ART. V.

Dans le cas où une dépense serait arrêtée par la Société seulement en principe et sur une évaluation approximative, cette dépense sera portée pour son *maximum* au registre prescrit par l'article précédent.

Dès que le projet de dépense donne lieu à un engagement de la Société, on assigne les fonds nécessaires pour l'acquitter à l'échéance, de manière à ce que le paiement ne puisse en aucun cas éprouver ni incertitude, ni retard.

ART. VI.

Toute somme allouée pour une dépense extraordinaire ordonnée par le conseil, reste affectée d'une manière spéciale pour l'objet désigné : elle ne peut être détournée de sa

destination et appliquée à un autre service que sur une nouvelle décision du conseil, prise selon la forme indiquée dans l'art. 2.

ART. VII.

Il pourra cependant admettre en principe la proposition de faire imprimer de nouveaux ouvrages au fur et à mesure que les facultés pécuniaires de la Société le permettront; mais sans que cela lie la Société et l'empêche de donner la préférence à tous autres ouvrages qui lui seraient présentés postérieurement et dont elle jugerait la publication plus opportune ou plus utile.

ART. VIII.

La commission des fonds tient un registre dans lequel sont contenus tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

Lesdits arrêtés doivent être signés au moins de la majorité des membres de la commission.

ART. IX.

Les dépenses sont acquittées par le trésorier sur un mandat de la commission des fonds, accompagné des pièces de dépenses visées par elle; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil d'administration, par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil d'administration, et ordonnancée par la commission des fonds.

ART. X.

Le trésorier et les membres de la commission des fonds, se réunissent en séance particulière une fois chaque mois, dans cette séance sont traitées toutes les affaires, sur lesquelles la commission est appelée à délibérer. On y dresse l'état mensuel de situation des fonds, pour le présenter au conseil d'administration.

Cet état est transcrit sur le registre de la commission, ainsi que le procès-verbal de chaque séance particulière.

ART. XI.

Tous les six mois, en septembre et en mars, la commission des fonds fait d'office connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée, soit pour les dépenses fixes et variables, soit pour les dépenses extraordinaires, de façon que le conseil d'administration puisse toujours savoir quelle est la quotité exacte des valeurs disponibles.

ART. XII.

A la fin de l'année, le trésorier présente son compte à la commission des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale, pour être arrêté et approuvé par elle. La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

ARTICLES ADDITIONNELS,

RELATIFS A LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX ORDONNÉS POUR LE COMPTE DE LA SOCIÉTÉ;

Adoptés par le Conseil, dans sa Séance du 3 juillet 1826.

Le conseil de la Société Asiatique considérant :

1° Que, par le réglement du 4 juillet 1825, il a été suffisamment pourvu à la surveillance qui doit être exercée sur l'exécution des ouvrages ordonnés par le conseil, pour le compte de la Société, et aux mesures convenables pour que le conseil soit toujours instruit des progrès desdits travaux.

2° Que par les divers articles du réglement du 3 juillet 1826, il a été statué sur les formes à observer, soit par le conseil, soit par la commission des fonds, toutes les fois qu'il s'agit d'ordonner un travail qui doit donner lieu à une dépense, et d'ouvrir un crédit spécial pour son exécution;

3° Que néanmoins il pourrait arriver qu'un travail ordonné et pour lequel il a été ouvert un crédit spécial, entraînât la Société dans une dépense plus forte que celle qui avait été prévue, soit parce que l'évaluation primitive aurait été faite d'après des bases peu exactes, soit parce que, dans le cours même de l'exécution, le désir d'améliorer un ouvrage et de le rendre plus utile, aurait engagé l'auteur à lui donner plus d'étendue qu'il ne l'avait d'abord pensé, ou à y joindre des accessoires qui n'auraient pas été compris dans l'évaluation primitive;

4° Que, par suite de cela, la balance des recettes et des dépenses établie par le budget annuel, se trouverait dérangée et la Société engagée à son insçu dans des dépenses plus

fortes que les crédits ouverts; et voulant prévenir ces inconvéniens.

A arrêté ce qui suit :

ARTICLE Ier.

Outre le compte verbal qui, aux termes de l'art. 2 du réglement du 4 juillet 1825, doit être rendu à chaque séance du conseil des progrès des divers ouvrages ordonnés, par les personnes chargées d'en suivre respectivement l'exécution, il sera, dans la première séance des mois de juin et de décembre de chaque année, rendu un compte général de la situation de tous les travaux ordonnés, de quelque nature qu'ils puissent être et pour lesquels il aurait été ouvert des crédits, de la dépense à laquelle ils auront donné lieu pendant les six mois précédens et de celle que nécessitera leur entier achèvement.

ART. II.

A cet effet le conseil nommera chaque année dans la séance qui suivra la séance générale de la Société, une commission de trois de ses membres. Cette commission portera le titre de *Commission de Surveillance des travaux entrepris pour le compte de la Société*.

ART. III.

Les membres du conseil, auteurs ou éditeurs des travaux ordonnés et non encore terminés et les membres de la commission des fonds, ne pourront point être membres de la commission dont la formation est prescrite par l'art. 2. Les membres de ladite commission pourront être réélus immédiatement.

ART. IV.

La commission devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où elle doit faire son rapport,

soit par les commissaires spéciaux chargés de veiller à l'exécution de chacun des travaux ordonnés, soit par les imprimeurs, graveurs, traducteurs ou autres personnes employées auxdits travaux, tous les renseignemens qui devront servir de bases à son rapport et en garantir l'exactitude.

ART. V.

S'il résulte du rapport de la commission que le crédit ouvert pour un travail ordonné ne sera point dépassé, et qu'il n'excède point notablement la dépense à laquelle ce travail doit donner lieu, il n'y aura point ouverture à une délibération.

ART. VI.

Dans le cas où le crédit ouvert excéderait notablement la dépense à laquelle il s'applique, le conseil pourra réduire le crédit primitif et appliquer le *boni* résultant de cette réduction à un autre objet.

ART. VII.

Si, au contraire, il est reconnu que le crédit ouvert est insuffisant, pour quelque motif que ce soit, le conseil devra en délibérer à l'effet, soit de prendre les mesures convenables pour que la dépense n'excède pas le crédit primitif, soit d'ouvrir un crédit supplémentaire. Dans ce dernier cas la commission des fonds devra être consultée, et il ne sera ouvert un nouveau crédit, s'il y a lieu, que d'après son rapport.

ART. VIII.

Il n'est, au surplus, aucunement dérogé, par le présent réglement, à ceux du 4 juillet 1825 et 3 juillet 1826.

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Choix de Fables Arméniennes du docteur Vartan, accompagné d'une traduction littérale en français, par M. J.-M. Saint-Martin. Un vol. gr. in-8°, grand-raisin vélin fort, collé et satiné. 3 fr. 50, et 1 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

Élémens de la Grammaire Japonaise, par le P. Rodriguez; traduits du Portugais sur le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, et soigneusement collationnés avec la Grammaire publiée par le même auteur, à Nagasaki, en 1604, par M. Landresse; précédés d'une explication des Syllabaires japonais, et de deux planches contenant les signes de ces Syllabaires, par M. Abel-Rémusat. *Paris*, 1825 : 1 vol. in-8°. 7 fr. 50 c., et 4 fr. pour les membres de la Société.

Supplément a la Grammaire Japonaise, par MM. G. de Humboldt et Landresse, in-8°. br. 2 fr., et 1 fr. pour les membres de la Société.

Essai sur le Pali, ou Langue sacrée de la presqu'île au-delà du Gange; avec six planches lithographiées, et la Notice des Manuscrits palis de la Bibliothèque du Roi, par MM. E. Burnouf et Lassen, membres de la Société Asiatique. Un vol. in-8°, papier grand-raisin, orné de six planches. 12 fr., et 6 fr. pour les membres de la Société.

Meng-Tseu ou Mencius, le plus célèbre philosophe chinois après Confucius; traduit littéralement en latin, et revu avec soin sur la version tartare mandchoue, avec des notes perpétuelles, tirées des meilleurs commentaires; par M. Stanislas Julien, 3 livraisons; 2 vol. (texte chinois lithographié et traduction), in-8°, chaque livraison 9 fr., et 6 fr. pour les membres de la Société.

La quatrième et dernière livraison est sous presse.

Yajnadattabada, ou la mort d'Yadjnadatta, épisode extrait du Ramayana, poème épique samscrit; donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très détaillée, une traduction française, et des notes; par A. L. Chézy, de l'académie des inscriptions et belles-lettres; et suivi, par forme d'appendice, d'une traduction latine littérale par J.-L. Burnouf, un de ses anciens

auditeurs, aujourd'hui son collègue au collége royal de France ; 1 vol. in-4°, orné de 15 planches. 15 fr., et 10 fr. pour les membres de la Société.

Vocabulaire géorgien, rédigé par M. Klaproth. 1 vol. in-8°.

Le prix de cet ouvrage sera fixé au moment de la mise en vente.

Poème sur la prise d'Édesse, texte arménien, revu par MM. Saint-Martin et Zohrab. 1 vol. in-8°.

Le prix de cet ouvrage sera fixé au moment de la mise en vente.

Sacontala, drame indien, publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, avec une traduction nouvelle et des notes; par M. Chézy.

Le texte samscrit est imprimé et sera publié avec la traduction.

Nota. Messieurs les membres de la Société doivent retirer les ouvrages dont ils veulent faire l'acquisition, à l'agence de la Société, rue Taranne, n° 12. Le nom de l'acquéreur sera porté sur un registre, et inscrit sur la première feuille de l'exemplaire qui lui aura été délivré en vertu du réglement.

TABLE.



JOURNAL ASIATIQUE.

Romances vulgaires des Arabes.

Cet extrait d'un recueil plus étendu (1) devait être lu par M. *Agoub*, à la séance annuelle de la Société Asiatique, qui s'est tenue le 30 avril 1827, et qui a été présidée par son Altesse Royale *Mgr. le Duc d'Orléans*. L'heure avancée n'en a pas permis la lecture.

Si tout à coup, au milieu de cette assemblée, un heureux explorateur de l'antiquité venait annoncer la découverte inattendue d'un nouveau manuscrit d'Anacréon, il produirait sur tous les esprits une sensation vive et rapide : l'attente du plaisir se peindrait dans tous les regards, et chaque parole de l'orateur serait recueillie avec une ardente curiosité.

Et cependant est-il une seule phrase, une seule pensée, une seule expression du poète de Téos, qui n'ait été mille fois traduite, mille fois imitée, reproduite de mille manières, et tourmentée, pour ainsi dire, dans tous les sens? Nous possédons si bien Anacréon, que nous devinerions d'avance et comme par sentiment les beautés de son nouveau recueil. Malheureusement cette jouissance nous est à jamais interdite.

(1) Ce recueil sera publié avec le *texte arabe* en regard, et des notes critiques.

Anacréon n'a pris la lyre que dans un âge avancé. La vieillesse qui avait blanchi ses cheveux n'était pas descendue jusqu'à son cœur. Joyeux vieillard, le front caché sous des roses, tenant d'une main la coupe et de l'autre la lyre, il chanta le plaisir sur les bords même de la tombe, et ces chants qui ont retenti jusqu'à nous, furent les derniers et probablement les seuls de sa vie.

Mais pourquoi la muse française ne chercherait-elle pas ailleurs, sinon des consolations, du moins de nouveaux alimens? La littérature moderne ferait à coup sûr d'utiles conquêtes, si, par un choix bien entendu, elle s'appropriait quelques-unes des richesses poétiques de l'Asie; elle y puiserait, comme à une source vierge encore, une série féconde de sentimens et de pensées, d'images et d'expressions; elle s'y empreindrait surtout de ce charme oriental qu'on ne sait pas définir, mais qui semble rajeunir nos idées, en les dépouillant un moment des formes d'une civilisation trop mûrie. Il existe, entre autres, chez les Arabes, un chant jusqu'ici peu connu en Europe, qui est à la fois érotique et élégiaque, qui tantôt se rapproche de la romance française, et tantôt revêt la couleur anacréontique. Ce chant, appelé *Maoual*, et dont l'origine remonte jusqu'au tems des Barmécides, est ordinairement écrit en langue vulgaire, et ne consiste qu'en une seule strophe (1). Quoique dans un

(1) Qui est presque toujours mesurée sur le بحر بسيط en changeant le second فَاعِلُنْ en فَاعِنْ.

espace aussi restreint, il soit difficile d'offrir le développement d'un sentiment ou même d'une pensée, on peut dire qu'en général les *maouals* àràbes présentent un sens complet. Ce sont autant de petits tableaux esquissés sans art, souvent avec négligence, mais où respire toute la naïveté des poésies primitives : c'est par là peut-être qu'ils pourraient quelquefois rappeler la grâce et l'exquise simplicité du poète grec. Je n'en citerai qu'un petit nombre.

PREMIER MAOUAL.

L'heure du Bonheur.

Apporte-moi, jeune échanson, ce qui reste de vin dans ce vieux tonneau ; prépare avec grâce et dispose avec art les coupes que tu vas remplir. Déjà la nuit répand son calme autour de nous; le luth fait entendre seul ses accords ravissans ; l'étoile du soir disparaît sous l'horizon, et la cruelle qui m'a tant fait souffrir devient sensible à mes tourmens.

II.

Le Voile.

La bien-aimée s'avance, mais son visage est voilé, et sa vue embarrasse et confond tous les esprits. Le rameau de la vallée des Nakas devient jaloux de sa taille flexible et attrayante. Tout à coup elle relève de sa main le voile envieux qui la cache, et les habitans de la contrée jettent des cris de surprise : « Est-ce un éclair, se disent-ils, qui vient de briller sur nos demeures, ou bien les Arabes ont-ils allumé des feux dans le désert ? »

III.

La Prière.

Tes injustes rigueurs n'ont que trop altéré une santé déjà chancelante ; tu consens donc à me faire mourir ? Toutes les fois que mes yeux rencontrent ton regard sévère, il me semble voir un glaive nu prêt à me frapper. Au nom du ciel, ma bien-aimée, rends-moi, rends à mon cœur agité notre existence d'autrefois !

IV.

Le Censeur.

Cesse de me gronder, sévère ami, ou, sans retour, je te bannis de ma présence ; c'est vainement que tu combattrais une passion contre laquelle il ne me reste plus de refuge. Celle que j'aime a une taille si gracieuse et si légère ! ses yeux noirs sont si beaux ! et elle porte sur ses lèvres une si douce ambroisie ! Ami, ma patience est désormais épuisée ; mais quoique l'espérance ait abandonné mon cœur, il y reste encore l'amour.

V.

Le Portrait difficile.

Toutes les fois que j'ai essayé de décrire tes charmes, mes pensées sont demeurées indécises : dois-je te comparer à l'astre resplendissant du jour ou à l'astre plus doux qui nous console de son absence, ou bien à l'une de ces brillantes étoiles qui poursuivent au haut des cieux leur course lumineuse ? La neige et le feu semblent, dans un heureux concours, s'être ren-

contrés sur tes joues..... Gloire à l'Etre-Suprême qui a rendu possible une telle alliance !

VI.

L'Inconstante.

Elle s'est pour toujours dégagée du pacte d'amour qui l'unissait à moi, et la cruelle a pris plaisir à élever, aux dépens de la mienne, la puissance d'un autre. Tout malade encore de ses rigueurs, mon pauvre cœur languit et souffre. Armée du glaive de la fuite, l'infidèle a disparu ; mais hélas ! elle n'a fui qu'après avoir assuré le pouvoir de ses charmes, et sans mêler quelque douceur à l'amertume de ma vie !

VII.

La Plainte.

Qu'il soit glorifié celui qui te doua de cette beauté qui n'appartient qu'à toi, de cette beauté fatale pour qui j'ai quitté ma famille ! Unique cause de l'humiliation où je vis, tu t'es fait une étude de me fuir ou de me rebuter : ce fut toujours là ta plus douce occupation ; et cependant l'amour m'engageait de plus en plus dans tes chaînes, et c'est à toi que je venais me plaindre de ma douleur !

VIII.

Les Médisans.

O mon ami ! avant de m'éprouver et de t'éprouver toi-même, laisse les destinées nous emporter dans leur cours ; laisse surtout les langues des hommes s'exercer sur nous en des propos frivoles : ils verseront peut-

être des larmes le jour où, séparés l'un de l'autre, nous aurons quitté la patrie !

IX.

Le Départ.

Que de larmes ont coulé de mes yeux depuis ton funeste départ ! Pourquoi n'ont-ils pas duré toute la vie ces jours fugitifs que j'ai passés près de toi ! Dès que je n'ai plus entendu ta douce voix, j'ai fermé mon oreille à tous les discours, et du matin au soir ton souvenir est avec ma pensée.

X.

Les Imprécations.

Nous voilà depuis si long-tems éloignés de notre famille et de nos amis, que nous ne sommes plus pour eux que des étrangers. Ici, nous avons vu disparaître sous l'horizon les étoiles que nous aimions à voir s'élever dans le ciel de notre patrie. Puisses-tu, mon Dieu, faire tomber sur nos ennemis des flèches meurtrières, et qu'ils ignorent de quelle main elles sont parties ! Puissent sur leurs habitations désolées les corbeaux et les vautours faire entendre seuls leurs cris sinistres !

XI.

Le véritable Bienfaiteur.

Abandonne, ami, celui qui te comble aujourd'hui de ses dons, et qui demain peut te reprocher ses bienfaits. Abandonne-le, quand même il t'inviterait à manger avec lui du miel et la manne la plus savou-

reuse. Crois-moi, soulage ta pensée du vain souci des hommes, et élève ta prière vers celui qui les surpasse tous en munificence, et dont la générosité est inépuisable comme l'Océan.

XII.

Les Dettes de l'Amour.

Il m'est plus doux d'entendre ta voix que d'écouter les sons d'un luth mélodieux; tes lèvres recèlent la saveur du miel, mêlée au parfum exquis de l'aloès. Mais tes longues rigueurs ont par degrés épuisé ma vie : je suis ce rameau débile et languissant qui déjà s'incline vers la terre...... Ah! reviens acquitter les dettes de l'amour! unique objet des désirs de mon cœur, reviens!

XIII.

Le Message.

O chamelier, qui chasses devant toi ces chameaux agiles, si tu passes cette nuit près de l'asile habité par Léïla, porte-lui mes tendres hommages, et dis-lui surtout, dans ce langage muet que prête à nos yeux la douleur, dis-lui : « Ne crains-tu pas, ô Léïla, que nos destinées s'achèvent, et que le tems finisse pour nous, avant qu'une seule nuit de bonheur t'ait réunie à ton ami? »

XIV.

Le Reproche.

Tu as une joue vermeille, semblable à la coupe transparente où pétille le vin; tu as un œil qui d'un seul signe entraîne après toi tous les cœurs; tu as un

cou dont la blancheur rappelle l'éclat des perles ; mais tu as, avec tant de charmes, une raison qui peut t'avertir combien tu es injuste envers ton ami.

XV.

L'Heureuse Nuit.

Je donnerais cent fois ma vie pour la jeune beauté qui est venue me voir pendant les ténèbres de la nuit et à l'heure où le sommeil assoupit les hommes et les génies. Dans ce moment fortuné, mon cœur et mes yeux semblaient dire d'un commun accord : « Coupable amant, qui l'as si souvent accusée, lève-toi ; et puisque ses faveurs t'attendent, cueille sur sa joue charmante une moisson de baisers (1). »

AGOUB.

Relation des premières expéditions des Turks dans la mer des Indes, extraite de l'ouvrage intitulé Guerres maritimes des Ottomans, *et traduite du* turk *de* Hadji Khalfah *par* Julien DUMORET.

Expédition de Soliman Pacha dans l'Inde.

L'Espagne venait d'achever la conquête du Nouveau-Monde, et déjà, en l'année 900 de l'*hégire* (J.-C. 1495), les Portugais, enhardis par d'éclatans

(1) Je dois à l'extrême obligeance de M. le baron de Sacy la communication d'un manuscrit arabe qui appartient à sa bibliothèque, et qui a servi à augmenter de beaucoup le nombre des *maouals* que j'avais recueillis.

succès, se dirigeaient de l'Océan occidental vers l'Océan oriental ; et longeant les *montagnes de la Lune*, où le *Nil* commence à couler, et les côtes de l'*Abyssinie* et du *Zanguebar*, ils pénétraient dans l'Inde et s'emparaient des forteresses du *Sind*. Le roi de *Guzarate*, effrayé de cette apparition, et trop faible pour leur résister, demanda du secours à Soliman II. Ce sultan, animé du désir de chasser les infidèles des côtes de l'*Iemen* et de l'Inde, fit équiper une flotte de trente vaisseaux dans la rade de *Suez*, et en confia le commandement à *Khadem Soliman Pacha*, chef des *émirs d'Egypte*, qui partit du port de *Suez* vers la fin du mois de *moharram* (août) de l'année 940, et arriva le septième jour de *reby-al-awal* (mois d'octobre) dans la ville d'*Aden*. Il s'empara des forteresses où commandait *Amer* fils de *Daoud*, confia aux soins de *Bahram Beg* le gouvernement de la province, et attaqua ensuite *Diu*, port de l'*Inde*, principal objet des efforts tentés par les Portugais, qui s'en étaient rendus maîtres. Dès les premiers jours de *reby-al-awal* (mois d'octobre), *Soliman Pacha* s'avànce vers les citadelles de *Goâ* et de *Kari*, situées dans le voisinage de *Diu* et possédées par les *Portugais* ; il y débarque avec tout son monde, et se dispose pour l'attaque. Bientôt l'assaut est livré ; les deux forteresses tombent en son pouvoir, et mille infidèles qui les défendaient sont passés au fil de l'épée. Il se dirige alors vers le port de *Diu* pour en faire le siége ; la citadelle était défendue par un nombre considérable de troupes de terre et de mer : vingt mille soldats commencent à l'at-

taquer. Le siége durait depuis un mois, et le roi de *Guzarate* ne voyait pas arriver les munitions de guerre et les vivres qu'il avait fait demander à *Mahmoud*, prince d'un pays voisin. Celui-ci, effrayé du meurtre de l'émir d'*Aden*, et n'en connaissant pas encore l'auteur, avait cru devoir refuser ce secours. Les infidèles, qui se trouvaient alors sans ressource, voulant tirer parti de la circonstance, firent persuader à *Mahmoud* que ce meurtre était l'ouvrage de *Soliman Pácha*, et qu'il n'y avait rien de bon à espérer d'un pareil traître. Ces insinuations perfides produisirent l'effet qu'ils en avaient attendu, et les secours furent tout à fait refusés. Ce refus, et la paix que *Mahmoud* avait faite avec les *Portugais*, obligèrent l'armée musulmane à lever le siége de la citadelle, et à partir au plus vite pour la ville de *Sedjer*, où elle arriva heureusement vingt jours après son départ. Le gouverneur de cette ville s'étant soumis, la flotte se dirigea vers les ports d'*Aden* et de *Zébid*. La contrée était alors sous la domination de l'émir *Ahmed*, qui s'en était emparé. A l'approche des Turcs, l'émir s'enferma dans une forteresse, qu'on lui enleva, et le commandement de la province d'*Iemen* fut confié à *Mustapha Beg*, fils de *Mohammed Pacha Biklu* (c'est-à-dire qui porte moustache). *Soliman Pacha* demeura un mois dans ces lieux, s'occupa de défendre l'*Iemen* contre les attaques des ennemis, partit ensuite, et arriva à *Djiddah* le 20 du mois de *chawal* (avril 1534). A peine arrivé, il entreprit le pélerinage de la *Mecque ;* et pendant que la flotte continuait sa route, il suivit les

caravanes ; il se rendit par terre en *Egypte*, et arriva enfin à *Constantinople*, où il obtint l'honneur de s'asseoir dans le divan.

Expédition de Piri Reis dans l'Océan oriental.

Bien que *Soliman Pacha* eût laissé des troupes dans la ville d'*Aden*, cette précaution n'empêcha cependant pas le peuple de cette ville de se joindre aux *Portugais* maîtres de l'*Inde;* déjà même il avait, sans respect pour ses anciens maîtres, livré la forteresse aux infidèles, lorsque *Piri Reis*, *amiral d'Egypte*, fils de la sœur de *Kemal Reis*, et qui est auteur d'un livre sur la navigation, fut envoyé de *Suez* avec une flotte, sortit de la mer de *Kolzoum* (1), et se dirigea vers la ville d'*Aden*. Il attaqua aussitôt sa forteresse, la prit d'assaut, et y laissa une garnison considérable, pourvue de ce qui était nécessaire pour la défense de la place, et se retira. Le gouverneur d'Egypte *Daoud Pacha*, ayant fait connaître au *grand-seigneur* l'importance du service que venait de lui rendre *Piri Reis*, ce dernier reçut en récompense des terres d'une grande valeur.

Seconde expédition de Piri Reis dans l'Océan oriental.

Piri Reis, amiral d'*Egypte*, sortit de la rade de *Suez* vers l'année 959 (J.-C. 1552), à la tête d'une flotte composée de trente vaisseaux. Il alla de *Bab-el-mandeb* à *Aden*, par la route de *Sedjer* et de *Dhafar*.

---

(1) La mer Rouge.

Pendant la traversée, un tems orageux dispersa ses vaisseaux ; plusieurs même furent brisés par la tempête. Ayant cependant réuni les restes de sa flotte, il attaqua la forteresse de *Mascate*, dont il fit les habitans prisonniers, et ravagea ensuite les îles d'*Ormuz* et de *Bareht* (*Kharek?* dans le Golfe Persique). Apprenant à Bassora que les infidèles, aussi vils que la poussière, s'avançaient vers lui, il avertit l'armée qu'il y avait du danger à séjourner plus long-tems dans ce lieu, attendu l'impossibilité de déboucher par le détroit d'*Ormuz*. Ce *Pacha*, n'ayant pu faire sortir toute la flotte, partit avec trois vaisseaux avant l'arrivée des infidèles. Il perdit une galère près de Bahreïn (île du Golfe Persique), et se dirigea vers l'Egypte avec deux vaisseaux seulement. Les autres bâtimens étant restés à *Bassora*, le gouverneur de cette ville en offrit le commandement à *Aly Bey* ; mais celui-ci ne l'accepta point, et se rendit par terre en *Egypte*. Les vaisseaux, ainsi abandonnés, n'existèrent bientôt plus. Le *pacha d'Egypte*, informé de tous ces événemens, fit saisir et emprisonner *Piri Reis* à son arrivée au *Caire*. Il en donna connaissance à la *Sublime-Porte*, qui lui fit parvenir un *firman* pour mettre à mort cet amiral. On lui trancha la tête dans le *divan* du *Caire*. Des richesses immenses furent trouvées chez lui ; le fisc s'en empara. Les habitans d'*Ormuz*, auxquels *Piri Reis* avait enlevé des sommes considérables, vinrent se plaindre de ses exactions, et demandèrent à être indemnisés ; mais on n'écouta pas leurs plaintes, et des vases pleins d'or furent envoyés à *Constantinople*.

Piri Reis, ainsi qu'on l'a vu plus haut, avait composé un livre sur la navigation ; c'est le seul de ce genre que possèdent les *Ottomans*, et le seul qu'ils soient dans l'usage de consulter.

Expédition de Mourad Pacha dans l'Inde.

La *Sublime-Porte* ayant confié le commandement de la flotte à *Mourad Beg*, auparavant gouverneur de la ville de *Katif*, lui ordonna de rester à *Bassora* avec les vaisseaux qui étaient sous ses ordres. Une de ses galères ayant été submergée, il sortit peu après de *Bassora* à la tête de sa flotte, et se dirigea vers l'*Egypte*. Arrivé en face d'Ormuz, il rencontra les vaisseaux des infidèles ; les *Musulmans* aussitôt s'avancèrent vers eux et leur présentèrent le combat, qui fut opiniâtre et sanglant. Le *capitan-pacha*, *Soliman Reis*, *Redjeb Reis*, et un grand nombre de soldats, périrent dans cette affaire et obtinrent la palme du martyre. Les infidèles avaient causé le plus grand dommage à la flotte des *Musulmans*, et ces derniers, incapables de soutenir le feu continuel de l'ennemi, s'échappèrent à la faveur de la nuit. Un de leurs vaisseaux fut pris par les *Portugais ;* quelques hommes de l'équipage parvinrent à se sauver, mais le plus grand nombre fut fait prisonnier. Le reste de la flotte revint à *Bassora*, et la *Sublime-Porte* fut aussitôt informée de ce triste événement.

Expédition de Sidy Aly dans l'Océan oriental.

Dans le mois de moharram de l'année 961 (décembre

1553 de J.-C.), le capitan *Sidy Aly*, suivant les ordres qu'il avait reçus, partit d'*Alep* et se dirigea vers *Bassora* par la route de *Moussoul* et de *Bagdad*. Des vents favorables commençaient à souffler ; le *capitan*, afin d'en profiter, se hâta de faire appareiller cinq (lisez quinze) vaisseaux (1). *Mustapha Pacha*, marin distingué et gouverneur de *Bassora*, ne se trouvait pas dans cette ville lors de l'arrivée de *Sidy Aly*. Parti avec une frégate par ordre de la *Porte*, il naviguait en ce moment vers *Ormuz ;* comme il avait été informé que les infidèles n'avaient que quatre vaisseaux, il en fit donner aussitôt avis à *Sidy Aly*. Celui-ci, sans plus tarder, embarqua ses troupes, et quitta *Bassora* dans les premiers jours du mois de *chaaban* (juillet 1554). Arrivé près d'Ormuz, il rencontra *Mustapha Pacha* et se joignit à sa frégate. Ils passèrent ensemble par *Abad*, *Desboul* et *Chotour*, côtoyèrent *Barkeh*, *Siraf* et *Katif*, dans le voisinage de *Lahsa*, et arrivèrent à *Bahraïn*, où ils se concertèrent avec le gouverneur *Mourad Reis*. Ils allèrent ensuite vers le vieil *Ormuz*, et arrivés à *Bareht* (Kharek?), *Mustapha* s'en retourna. *Sidy-Aly*, resté seul, passa aussitôt à *Dhafar ;* et, le 10 du mois de *ramazan* (août 1554), rencontra près de la ville de *Khourfekian* la flotte des infidèles forte de vingt-cinq vaisseaux.

Combat entre Sidy Aly et les Portugais.

Sidy Aly, brûlant d'engager le combat, fait lever l'ancre, et ordonne de préparer toutes les machines

(1) *Journal Asiatique*, t. 8, p. 287.

de guerre. Bientôt les pavillons sont hissés, et l'on met à la voile. Les Turcs, en invoquant le ciel et en poussant des cris affreux, commencent l'attaque, et leurs décharges redoublées portent l'épouvante chez l'ennemi. Un des galions portugais, atteint par le canon des Musulmans, vient échouer près de l'île de *Fekalasad*, et disparait dans les flots. La nuit approchait; *Sidy Aly*, disposé à continuer le combat, fait allumer les fanaux; mais les Portugais, incapables de résister plus long-tems, tirent le canon de retraite et s'enfuient du côté d'*Ormuz*, laissant la victoire aux *Musulmans*. Ceux-ci, favorisés alors par les vents, partent le lendemain pour la ville de *Khourfékian*, arrivent dans le voisinage de *Mascate* et de *Kalat* après dix-sept jours de traversée.

Récit de l'expédition de Djenghiz-khan à Boukhara, tiré de l'Histoire généalogique des Tartares, d'Aboul-Ghazy, traduit par M. Amédée Jaubert.

En 615 (1218) (1) Djenghiz-khan étant parti du lieu de sa résidence avec une armée innombrable, marcha sur Otrar. Il fut rejoint en route par Arslan-khan, chef du peuple des Karlik avec beaucoup de troupes, par la nombreuse tribu des Ouïgours d'Idkout, venue de Bich-balik, et enfin par la tribu

(1) Le manuscrit et l'imprimé portent 615. Il parait cependant certain que la prise d'Otrar eut lieu, après cinq mois de siège, en l'an 616 de l'hégire, et celle de Boukhara au commencement de 617.

de Saknak-teghin, venue d'Almalik. Il dirigea Oktaï-khan et Djaghataï-khan vers Otrar, Tchouchi-khan vers Khodjend, et Alan-noïan, ainsi que Sektou Boukan, avec cinq mille hommes, vers Fena-kend. Ayant pris avec lui Touli-khan et le reste de ses troupes, il se porta de sa personne sur Boukhara. Le nom de Boukhara, dans la langue des Mongols, signifie lieu de réunion des sciences.

Djenghiz-khan [étant parti d'Otrar] (1), arriva, [inopinément dès le matin (2),] devant la citadelle de Zarnouk, dépendante du pays de Boukhara : il y établit son camp. Aussitôt que les habitans de Zarnouk furent informés [que les environs de cette place étaient occupés par une armée innombrable], ils éprouvèrent un grand effroi, et s'étant confinés dans les murs de la place, ils en fermèrent les portes.

Il y avait alors auprès du roi du monde un homme très-savant nommé Hadjet (ou plutôt Hadjeb, comme le porte le manuscrit d'Of), et qui était musulman. Djenghiz l'envoya auprès des habitans de Zarnouk. Lorsque cet homme fut arrivé au milieu d'eux, il leur adressa des exhortations [et des menaces,] à la suite desquelles tous les habitans sortirent de la place, vinrent à l'audience du khan, et lui offrirent beaucoup de présens. Le khan les accueillit avec bienveillance et leur fit grâce. Il changea le nom de Zarnouk en

(1) Dans le manuscrit il n'est pas question de ce départ d'Otrar, qui ne peut avoir été mentionné ici que par erreur.

(2) Les mots placés entre deux crochets manquent dans le manuscrit.

celui de Coutlouk-balik, qui signifie *ville bénie*. Il prit avec lui les hommes en état de porter les armes, [et laissa seulement les vieillards]. Étant parti de là, il se rendit à *Tour* (1).

Les habitans de cette ville se renfermèrent dans la citadelle, et après avoir envoyé au khan divers messages, ils en sortirent tous, et vinrent lui offrir de riches présens. Ce prince les accueillit favorablement, et leur dit: «Prenez avec vous une quantité suffisante de provisions [de grains et de bœufs], et quittez la place. Le reste de vos biens (2) sera la propriété de mes soldats.» En effet les habitans sortirent de la place, et le reste de leurs biens fut distribué aux troupes du khan.

Etant ensuite monté à cheval, Djenghiz-khan, dans les premiers jours du mois de mouharram (3) de

---

(1) Il s'élève ici une difficulté assez grave; l'imprimé porte تور, le manuscrit طور. Ebn Haukal, le géographe turc et en général les géographes orientaux qu'il m'a été possible de consulter, ne font aucune mention de cette ville. D'un autre côté, la carte de Perse de Guillaume de Lisle (1723), indique entre Boukhara et Samarcande, un peu vers le sud, une ville du nom de *Nur*; le traducteur français d'Abou'lghazi écrit *Nur*; et ce qui est plus digne de remarque, Rachid-eddin, cité par Petis de la Croix (*hist. de Gengis Khan*, p. 259), en adoptant le nom de *Nour*, dit que ce nom, qui signifie *lumière*, avait été donné à cette ville parce qu'elle renfermait plusieurs lieux dont la sainteté attirait de toutes parts un grand nombre de gens. — M. Mouradgea d'Ohsson, dans son *Histoire des Mongols*, écrit également *Nour*.

(2) Le mot تلا, dont se sert ici Abou'lghazi, signifie aussi *une pièce de monnaie*, sur la valeur de laquelle on peut consulter le *Voyage de M. de Meyendorff à Boukhara*, p. 212.

(3) Et non de *Rebi'ul-akher*, comme il est dit dans la traduction

l'année 616, année du serpent, se présenta devant Boukhara, et commença le siége de la forteresse (1). Après minuit, les chefs que le sultan Mohammed avait préposés à la garde de Boukhara, c'est-à-dire Gheuk-khan, Sioundj-khan et Kudjluk-khan, sortirent avec vingt mille hommes et tombèrent sur l'armée de Djenghiz-khan ; mais celui-ci, s'attendant à l'attaque, les repoussa vigoureusement, et demeura victorieux de ces vingt mille hommes qui furent anéantis. Au lever du soleil, les portes de Boukhara lui furent ouvertes, et les cheikhs des mosquées, les mollas, le mufti, accompagnés des habitans bons et mauvais de la ville, vinrent lui offrir l'hommage de leur soumission (2). Le khan fit son entrée dans Boukhara, parcourut cette capitale, visita ses mosquées, et étant entré à cheval dans la principale d'entre elles : « Cette maison, dit-il, est-elle celle du sultan Mohammed ? » Les habitans lui répondirent : « C'est la maison du Seigneur Dieu tout-puissant. » Alors Djenghiz descendit de cheval, monta en chaire, et faisant tenir la bride de ses chevaux par les mongols (3), les uléma et les docteurs, il prit une coupe et se mit à boire. Les

---

française, tome 1, page 261. *Voyez*, sur cette date, la note ci-dessus page 271.

(1) Tel est du moins le sens qui paraît résulter de ce membre de phrase assez obscur.

(2) Il existe ici une variante de peu d'importance, mais la leçon du manuscrit paraît préférable sous le rapport de la clarté et de la concision.

(3) Le manuscrit supprime ce mot.

feuillets de l'Alcoran furent dispersés et foulés aux pieds des chevaux.

L'un des personnages les plus distingués d'entre les musulmans, témoin de cette profanation, demanda à un docteur ce que cela pouvait signifier. « Quoi, disait-il, les feuillets du livre saint (1) foulés aux pieds des chevaux ! — Restez en repos, seigneur, répondit le docteur, ceçi est un tems de colère divine. »

Ensuite Djenghiz se rendit au lieu où les habitans de Boukhara avaient coutume de se rassembler les jours de fête. Il les fit tous venir, et étant monté en chaire, il commença à leur reprocher le manque de foi du sultan Mohammed, et le meurtre des marchands et des ambassadeurs. « Peuple, dit-il, de grandes fautes ayant été commises par vous, le courroux du ciel s'est manifesté ; car le Très-Haut, dont je suis un fléau terrible, m'a envoyé et m'a donné tout pouvoir sur vous. » Puis il ajouta : « Vous n'avez nul besoin de déclarer les richesses qui sont visibles et patentes ; mais quant à celles qui sont cachées sous terre, il faut les en extraire et me les donner sans délai. » Ce qui fut exécuté.

Sur ces entrefaites, un individu vint dire au khan qu'il existait, cachés dans la ville, des khowarezmiens (partisans du sultan). Lorsque le khan eut appris cette nouvelle, il ordonna que le feu fût mis à la ville. Presque toutes les maisons de Boukhara étant cons-

(1) Il y a ici dans l'imprimé une faute typographique : مسحف pour مصحف.

truites en pierre, elles ne brulèrent pas (1) et subsistèrent. Un certain nombre d'officiers attachés au sultan Mohammed s'étaient enfermés dans la citadelle nommée Ark (2) ; on s'en saisit et on les mit à mort. La citadelle de Boukhara fut rasée au niveau du sol ; mais la ville resta ruinée pendant un certain laps de tems, et ce fut par les ordres du khan (3) que la nouvelle Boukhara se repeupla.

---

(1) La traduction française dit au contraire que *la plupart des maisons étant construites en bois*, la ville fut entièrement consumée. Cette assertion qu'appuye le témoignage de Rachid-eddin, cité par Petis de la Croix, p. 272, est également confirmée par le récit d'Abou'l-faradj qui dit positivement (p. 444), *conflagravit urbs universa, cùm maxima ædificiorum pars lignis extructa esset.* Il est juste d'observer cependant que M. de Meyendorff, dans son *Voyage d'Orenbourg à Boukhara*, représente la Boukharie comme un pays peu boisé ; il ajoute (p. 169) que les maisons sont construites en terre mêlée de paille hachée, mais que, pour donner à ce mélange plus de consistance, on place dans les murs, et surtout aux angles, des poteaux en bois de peuplier de 4 à 5 pouces d'épaisseur. — Cette description est conforme à ce que rapporte Ebn-Haukal, des matériaux employés à la construction de Samarcande (p. 254) : *the houses are made of clay and wood.*

(2) Cette dénomination subsiste encore aujourd'hui. Voy. *le Voyage de M. de Meyendorff*, p. 179.

(3) Oktaï.

De l'Origine asiatique de quelques-unes des anciennes Tribus de l'Europe établies sur les rivages de la mer Baltique, surtout les Su, Suedi, Suiones, Asi, Yeuts, Juts *ou* Gètes-Goths, *etc., etc, par* le major Tod, *membre de la Société Asiatique de Londres, etc.*

L'histoire a jeté peu de lumières sur la manière dont l'Europe a été peuplée dans les siècles éloignés. Des colonies étrusques de l'Asie-Mineure avaient introduit la science et la civilisation en Italie avant la fondation de Rome; et, soit que nous les jugions d'après les restes magnifiques de leur architecture, les dieux qu'ils adoraient, ou même les caractères appelés *étrusques* (1) ou *Osci*, tout fournira une analogie frappante entre elles et les tribus *hindo-scythiques* de l'Inde septentrionale.

Les temples de Cérès et de Neptune, à Pæstum ou Posidonia, et celui (plus moderne par comparaison) d'Isis à Pompéia, démontrent une origine orientale, tant par l'architecture que par les symboles mythologiques. Les colonnes cannelées, avec leurs

(1) Les *Étrusci*, ou la nation étrusque, fut divisée en quatre castes: 1° la caste des seigneurs, appelée *Larthes*; *Tyrani* en pélasgique; 2° la caste des prêtres, ou *Tusci*, c'est-à-dire *sacrificateurs*; 3° la caste des guerriers, *Rasenæ* (*séna*, en sanscrit, une *armée*. *Ra*, *Rae*, titre de rang); 4° la caste populaire. (Malte-Brun, tom. 6, p. 106, *Tableau Synoptique*, famille étrusque.

chapiteaux singuliers et leur manque de base, ont beaucoup de rapport avec les plus anciens modèles, dans les temples souterrains, consacrés au Dieu du Trident, à Eléphanta, et dans les débris qui se voient à Gungabheva en Mewar, et ailleurs; et quand même une ressemblance très-exacte ne se trouverait dans aucun, on la découvrirait facilement dans les détails qui les composent.

La construction du sanctuaire est aussi sur le même principe; et que ce soit le temple d'*Isi* ou d'*Isa* (*Cérès* et *Isis*), nous avons toujours *la déesse par excellence* des Hindous, des Egyptiens ou des Grecs.

Le symbole de son culte, sur les pénates de terre cuite, qui sont encore tirés de la terre dans les environs de son temple, présente le vrai *lingam* des Hindous, au lieu du *phallus* égyptien, dans la main de *Isa* ou *Isis* et la mystérieuse allusion à ses rites, lorsque son époux Osiris (1) (Iswara, Mahadéva, le pouvoir créateur) fut détruit par Typhon. Selon la fable égyptienne, Isis ayant recueilli les membres épars du corps d'Osiris, elle y substitua une image du Phallus, qui n'avait point été trouvé, ordonnant que dorénavant on en fît le culte; tout cela est bien entendu.

De même le petit temple situé au pied de celui d'Isis à Pompéia, est décoré du *Linga* en relief et tortillé sur la porte d'entrée, sur laquelle est peint l'enlèvement

---

(1) *Iswara-Trisoula* est le dieu du Trident (*Trisula* ou *Tridenta*, littéralement, ayant *trois dents*), comme *Varouna*, *dieu des eaux*, le Neptune de Posidonia.

de Vénus par Mercure, le *Boudha* et *Ella* de la race *Heri-coula* des Indiens.

Les Etrusques (1) importèrent de Thrace leurs arts et leur religion, et c'était en Thrace que demeuraient les *Thyssa-Getæ,* race scythique qui avait, selon Hérodote, une même origine avec les *Gètes, Jits* ou *Yuti* du Jaxarte.

Dans les *phalli* entrelacés de serpens, de Portici, trouvés en airain et en mosaïque à Pompéia, nous avons l'exacte copie du serpent (*serp* en samscrit) entortillé avec le *lingam* dans les anciens temples d'*Iswara* (Osiris) à Méwar; et parmi les divinités de familles des Etrusques trouvées à Pompéia et dans les villes toscanes de Porsenna (conservées à Cortone), il y en a, qui ne sont point nouvelles pour ceux qui se connaissent dans les symboles de l'idolâtrie des Hindous.

Platon dit que les Grecs tenaient leur Orphée et leur mythologie des colonies asiatiques de Thrace. On ne peut que soupçonner l'époque de l'arrivée de ces dernières; cependant, il nous est permis de rapprocher des ressemblances, et de faire remarquer des analogies; et l'étendue de la ressemblance du grec avec le samscrit, et qui fait qu'on appelle à juste titre

(1) La réplique de l'augure (racontée par Suétone) à l'empereur romain superstitieux, qui, ayant trouvé une colonne avec le nom mutilé de *Cesar,* allait retourner sur ses pas, quand l'augure déclara le présage favorable, *Æsar,* en étrusque, signifiant *seigneur* (ce mot a le même sens en Scandinave, selon Malte-Brun), montre une analogie dans les manières ainsi que dans le langage, entre les Etrusques et les anciennes tribus de l'Inde.

ce dernier une *langue mère*, est maintenant bien reconnue de tous ceux qui ont étudié les deux langues. Une comparaison des plus anciens caractères grecs et étrusques, ou *osci*, et des runes de la Scandinavie avec ceux qui étaient anciennement usités dans l'Inde, développera davantage ce sujet.

Pendant que les Etrusques civilisaient l'Italie, le reste de l'Europe était dans une obscurité profonde sous le rapport des lumières, et plongé dans la barbarie. Les recherches les plus laborieuses pour lever le voile qui couvre ces siècles éloignés, n'ont servi qu'à intéresser la curiosité et à instruire indirectement; elles ne peuvent nullement satisfaire le désir que nous avons d'en avoir une connaissance positive.

Ce n'est que lorsque l'ambition de César le porte à mener ses légions à la conquête des tribus dont sa plume nous a laissé l'histoire, que nous avons quelque connaissance de l'Europe transalpine. C'est à lui et à Tacite que nous sommes redevables de tout ce que nous savons sur les races germaniques ou teutoniques, depuis les Alpes jusqu'à la mer Baltique (1).

---

(1) Ce n'est pas seulement dans l'ancienne Rome que les termes *étranger* et *barbare* furent synonymes. Dans le moyen âge, dans les provinces cisalpines de l'Italie, on désignait comme *barbare*, tout ce qui était au-delà des Alpes; les mots *tramontain* et *ultramontain*, reçurent une grande extension et furent appliqués à tout ce qui est rude ou non civilisé. De même l'Indus ou la chaîne *Daman-i-kho* (qui le borde à l'ouest) devint la limite de l'Inde-propre. C'est alors qu'une nouvelle religion, répandue sur cette grande division naturelle, la sépara des tribus jadis de la même croyance, à l'ouest du fleuve. C'est à cette époque que l'Indus fut regardé comme sacré et

Mais, tout admirable que soit la relation de Tacite, elle est inférieure à celle de César, parce que l'empereur décrit ce qu'il a vu, et l'historien seulement ce qu'il a entendu. Tacite n'a jamais vu les Cimbres, que sa plume a immortalisés; néanmoins, chaque habitude et chaque coutume, ou pour la religion ou pour les mœurs, rapportées par tous les deux, sont décidément asiatiques.

Leurs simples vêtemens blancs, leurs cheveux tressés ou flottans, et leurs ablutions matinales, montraient non-seulement des habitudes asiatiques, mais encore d'une importation récente, et desquelles sans doute ils auraient bientôt perdu le goût dans les forêts glacées du *Schwartzwald* (la forêt Noire) en Allemagne: mais nous reprendrons ailleurs ce sujet.

M. Pinkerton place la grande irruption celtique cinq siècles avant Jésus-Christ; c'est alors (observe-t-il d'après des écrivains gothiques originaux) que les rivages de la Scandinavie furent peuplés des guerriers amenés par Odin de climats plus doux. Il est appuyé en ceci par Mallet (1), qui, d'après des auteurs originaux et l'ancien Edda, nous apprend l'arrivée des *Asi*, des *Su* et des *Yeuts*, qui donnèrent leur nom au *Yeutland* ou *Jutland*.

Les historiens romains mettent aussi à cette époque l'établissement des Gaulois dans l'Italie septentrionale;

---

ultus, ou défendu, et tous les peuples et pays au-delà furent considérés comme *m'letcha* ou barbares.

(1) L'introduction à l'histoire de Danemarck et l'Edda.

ce qui fut l'origine de la Gaule cisalpine, comprenant les grandes cités (fondées par cette race) de Milan, Suze, Pavie, Vérone, destinées, mille ans plus tard, à devenir le royaume d'une autre grande branche de la race gétique, les *Langobardi* ou Lombards.

M. Pinkerton, dans ses étymologies, pense que les *Gaulois* et les *Celtes*, ou *Galatæ* et *Keltæ*, sont un seul peuple : la différence de l'orthographe est trop légère pour qu'il soit nécessaire d'entrer en discussion.

Galati pouvait dériver également du samscrit et du grec, et de la même racine Γαῖα (Dorien Γᾶ), *la terre* (1) « ce qui produit tout. » La terre est toujours désignée symboliquement en samscrit par le *gao* (2).

Galati signifierait ainsi ceux qui gardaient les bestiaux, ou qui se nourrissaient de lait Γαλα ; enfin *bergers*, dans un sens plus étendu.

La grande irruption des *fils de Togarmah*, de l'Asie centrale, de l'Oxus et du Jaxarte, le pays des grands Getæ, est mentionnée de même par le prophète Ezéchiel et Hérodote, environ 700 ans avant Jésus-Christ, quand les rois bergers envahirent l'Asie-Mineure et l'Egypte, et possédèrent la Syrie et les côtes orientales de la Méditerranée, pendant trente ans avant leur expulsion par le monarque égyptien.

Que devinrent donc ces bergers tartares, ces *Ga*-

---

(1) Voyez Dictionnaire grec et anglais par Jones.

(2) *Gao*, vache, *gaola*, un pâtre. Le *Boul-dân*, ou offrande du *taureau* au dieu de la guerre, est encore connue dans l'Inde quoiqu'elle ne soit pas usitée aujourd'hui.

latæ? L'histoire n'en dit rien ; mais voilà très-probablement la souche de la nation *gétique* de Thrace et de Dacie, qui, dans la suite se multipliant, atteignit enfin les rivages de la mer Baltique, n'ayant point pris son origine, comme le soutient Gibbon, sur ces mêmes rivages, et ensuite peuplé la Dacie (1), lorsque le goth Alaric rendit à Rome les injures que leurs ancêtres, les Cimbres (2), avaient reçues de Marius.

Voilà l'époque la plus vraisemblable à laquelle on peut supposer que ces régions du Nord furent peuplées par les tribus nommées *Su, Suevi, Suiones, Yeutan, Yeut, Jut, Geti* ou *Goth*, les *Catti, Hermunduri, Sucimbri*, qui donnèrent leurs noms au continent de la Suède et du Jutland, la Chersonnèse Cimbrique, et qui laissèrent pendant des siècles entiers, dans ces régions, des traces de la religion apportée du Jaxarte par Odin, Woden ou Boudha.

Pinkerton, d'après Jornandès et d'autres écrivains goths, fait mention de deux Odin, dont l'un, environ mille, et l'autre 500 ans avant Jésus-Christ. Ces deux dates sont des époques très remarquables dans l'histoire boudhique, la première étant l'époque où apparut *Naimnath*, le vingt-deuxième des vingt-quatre apôtres ou saints, déifiés par les boudhistes ; la dernière, celle de Mahavira, le vingt-quatrième ou dernier, dont l'ère, appelée le *virat semvat*, était de 477 ans avant *Vicramaditya*, ou 533 av. J. C.

---

(1) *Décadence et chute de l'empire romain*, par Gibbon.

(2) *Cimbri*, tribu des *Gètes* ou *Iotes* (Malte-Brun).

Le successeur de *Mahavira*, le dernier Boudha de l'Orient, ainsi que du dernier Odin de la Scandinavie, fut *Gotama*, dont ils firent *Got*. (En anglais : *God?*)

Gotama, *Godhama*, est encore le nom qui désigne particulièrement la déité des nations boudhistes, depuis l'Archipel oriental jusqu'à la mer Caspienne; le *Sakia-mouni* ou le *mouni* (précepteur) des *Sacæ*, qui sont les races *tartares* et *gètes* de la Transoxiane.

Il y a long-tems que je pense que le système religieux du *Boudhisme* ou du *Djaïnisme* (pour inventer un mot) tire son origine de la Tartarie scythique, et que de là il fut importé dans l'Inde, tandis que, selon l'idée générale, il serait né dans l'Inde. Je pense également depuis long-tems, et cette opinion est celle des sectaires eux-mêmes, que les religions des boudhistes et des Djaïnas sont la même chose.

Boudha est un nom propre qui signifie *sagesse*, et *Djaina* un adorateur de *Djin*, l'Esprit, le Créateur, par allusion à leurs doctrines théologiques.

Ainsi, *Odin*, qui est censé avoir amené ces hordes des climats plus doux de l'Asie centrale, jusque dans le Nord encore barbare, et que l'on regarde comme un personnage fabuleux, est le même que *Boudha* ou *Mercure*, le grand ancêtre de toutes les tribus tartares et des races lunaires, le *Chandravansa* ou *Indou-Vansa* (race de Ind) (1).

---

(1) *Sam*, *Chandra* et *Indou* sont trois noms différens pour *la lune*, en sanscrit. Le dernier est sans doute l'étymologie probable du mot *India*. Je pense que *Indrapristha* (l'ancien nom de Delhi) n'est

Le *Boudwar* de ces races est le *Wodens-day* (mercredi) des peuples du Nord.

L'enlèvement d'*Ella* (raconté dans les Pouranas), la *Terre* personnifiée, une des filles de *Sourya* (le soleil), par *Boudha* (Mercure, fils de la Lune, divinité mâle dans l'Inde, la Tartarie et la Scandinavie), donnera de suite, au lecteur de la mythologie scandinave, l'origine du culte des principales divinités du Nord, *Mercure, Tuisto* ou *Teutates* (les *Teutons*), et *Hertha* (1) ou *Ella*, la *Terre*.

La Genèse des livres saints des Hindous, les *Pouranas*, qui fournissent aussi leurs témoignages, donnent six fils à l'union de *Boudha* avec *Ella*, dont l'aîné fut *Ayou*.

Or, *Ayou*, dans la langue tartare, signifie *la lune*; et, selon Abou'lghazi, *Ay* était le grand ancêtre de toutes les races scythiques ou tartares. Les autorités chinoises considèrent aussi *Ayou* ou *Yaou* comme le grand ancêtre de leur race.

Nous avons ici une coïncidence décisive dans les traditions primitives de la Scythie, la Chine et l'Inde, touchant leurs généalogies, ce qui confirme la certitude de leur antiquité.

Saca-Dwipa, ou *Sakatai*, dont les habitans ado-

---

pas ainsi appelée comme étant *la cité d'Indra*, mais *la cité de l'Indou*, ayant été fondée par les *Pandous* de l'*Indou-Vansa*.

(1) Le char de *Hertha*, chez les Scandinaves, fut toujours traîné par une vache; et *Ella* ou la *Terre*, chez les Hindous, a pour symbole la vache, *Pritheir* en samscrit.

rent le soleil, et où est la rivière *Arverma* (1), est placé dans le Nord, selon la géographie de l'*Agni-Pourana*.

Pourait-il exister un doute raisonnable que ce même *Sakatai* ou *Saca-Dwipa* (2), est la Scythie des anciens? quand ses habitans, les *Getæ-Sacæ* de l'Araxe, adoraient le soleil et son symbole le cheval (*Hi, Hiwot* en samscrit), qu'ils lui sacrifiaient dans la grande fête du solstice d'hiver, trouvant convenable (selon Hérodote) d'offrir le plus vif des êtres créés au plus vif des êtres non créés.

Ainsi, quand les *Gètes* ou *Yuts* émigrèrent pour la Scandinavie, ils y portèrent leur grande fête, et le *hiel* (3) (le jour où le soleil achevait sa déclinaison mé-

---

(1) *Arverma* (qui coule d'une montagne), *Ar*, montagne (en grec, *Oros*). *Araxes* est le nom, donné par Hérodote, au *Jaxarte* ou *Sihon*, affluent de la mer d'*Aral*.

(2) C'est apparemment de *Saca-Dwipa* (le continent des *Sacæ*), qu'est venu le mot *Scythie*, et de là les Tartares ont formé par corruption *Tchagatai*, qui est la race des monarques mongols de l'Inde. Le *Timur* chef de cette race, n'était qu'un serviteur du grand *Khan Toglouk Timur*, de la nation *Gete* ou *Yut* : nation qui bouleversa le royaume grec de la Bactriane, 250 ans avant J.-C.

(3) *Hi-el* (cheval du soleil), quoique la première partie de ce mot soit samscrite, la dernière n'est pas d'un usage ordinaire. On peut la rapporter à une origine scythique.

Heri (*Heli*), l'Apollon de l'Inde (Chrishna), est bien souvent adoré comme le soleil. Bryant, dans son Analyse mythologique, fait de *El*, une racine primitive pour le soleil. « *Eyglo*, soleil chez les Jotes » dit Malte-Brun (tom. 6, p. 371) qui donne aussi une liste de mots *Jotes*, qui sont absolument samscrits ; p. e. « *Asi*, déesse, » en samscrit *Isa* ; « *Sol-est*, coucher du soleil, » en Jutlandais (Normanni-

ridionale, et retourne pour les réjouir de ses rayons). Ce *hiel* du Jaxarte, devint le *hi-ul* (1) des rives de la Baltique ; ce jour, si voisin de la nativité de notre Sauveur, fut adopté avec empressement par les premiers pères de l'Eglise, par une déférence politique pour la superstition païenne, pour marquer la principale fête chrétienne.

Par le mot *hi-ul* ou *jul*, on entend bien, dans toutes les contrées celtiques et septentrionales de l'Eu-

---

Jotique) en samscrit *Surrya-ust* (anglais *ouest*) et comme on pourrait même le dire *Oriens*, (lever du soleil), vient de *Urya* ou *Udya*.

« Haar (en scandinavie) guerre ; » en samscrit *Ari*, un *ennemi Ari-manus* (le principe du mal, l'ennemi du genre humain). *Wer-Bėr*, une *querelle*, en samscrit ; *Wer-geld*, en saxe, « compensation d'une querelle. »

« *Magas*, *Magl*, en jutlandais, *grand*, *puissant*, » en samscrit *Maha*.

Malte-Brun, dans la liste des mots dont j'ai donné des interprétations samscrites, avait pour but une analogie comparative des langues hongroise et scandinave. « Enfin, dit-il, nous devons signaler un rapport, jusqu'ici à peu-près inconnu, entre le hongrois et le scandinave, qui, regardés comme tout-à-fait étrangers l'un à l'autre, nous ont cependant offert un certain nombre de mots en commun, et des mots qui n'ont pas pu être transmis par la civilisation moderne, mais qui tiennent à la haute antiquité de l'une et de l'autre de ces langues : *à ces siècles primitifs où les Huns, les Goths, les Iotes, les Ases, les Magyars et bien d'autres peuples étaient réunis autour des anciens autels d'Odin.* » (Tom. 6, p. 370.) Voilà encore une preuve convaincante que les Juts venaient des contrées de l'Asie centrale, où je les place, et d'où les Huns émigrèrent mille ans après.

C'est par des recherches aussi laborieuses que l'on pourrait recouvrer de l'antiquité perdue, et établir la commune origine des Radjpouts Scythiques et des anciennes tribus de l'Europe.

(1) C'est ainsi que Mallet écrit ce nom dans l'Edda.

rope, le *christmas*, en *Gallois*, en Armoricain ou Bas-Breton, le *noël* de France (*nouveau soleil?*).

La dérivation de la langue grecque du samscrit, mettrait ceux qui s'occupent de la recherche des étymologies, en état de tirer (de la dernière de ces langues) celle du mot *hi-el*. C'est de là que vient *hippos* et *helios*, tandis que nous tenons du mot *hy-wot*, *horsa* en saxon, et *horse* en anglais.

Les frères *Hengist* et *Horsa*, qui abordèrent au cinquième siècle dans le *royaume de Kent* (une des divisions de l'heptarchie saxone en Grande-Bretagne), emmenant avec eux une colonie de *Juts du Jutland*, établirent des lois qui y sont encore considérées comme sacrées, et dont une a une origine sûrement tartare. Telle est celle de *Gavelkind*, où les biens sont distribués également parmi les membres d'une famille, mais avec une double portion pour le plus jeune.

Le cheval était sacré pour toutes les nations germaniques, et c'était de lui qu'elles tiraient leurs augures, comme chez les *Gètes* de la Scythie (1). Les *Juts* et les *Francs* faisaient enterrer leurs coursiers avec eux, ne pouvant s'approcher d'Odin à pied.

(1) Tacite nous dit que les anciennes tribus germaniques méprisaient l'argent, à l'exception de celui qui portait l'effigie du cheval.

Les objets de culte journalier du moderne Radjpout sont, son cheval et ses armes, après avoir fait les adorations à la « mère des tribus » (*Sacamboumatah*).

Le brave Hara, prince de Boundou, me fit don de son coursier favori, qui avait reçu ses adorations pendant cinq ans; il était blanc, avec les narines noires, et était de la race *Cathivar*.

Le coursier du roi Chilpéric fut découvert dans le tombeau avec son maître, ainsi que ses armes. De même avec les anciens *Gètes*, et avec le radjpout scythique de nos jours, le cheval est adoré; et sans être enterré avec lui, il sert fréquemment d'offrande à l'autel du médiateur, *Crichna*, « qui fut Boudha. »

Le cheval du dieu de la guerre que l'on gardait en Scandinavie, dans le temple d'Upsala, rendait des oracles, et après une bataille on le trouvait toujours écumant et suant. Cette déception prouve que les prêtres d'Upsala n'avaient pas oublié leur éducation orientale (1).

Le dieu de la guerre, en Saxe, avait *six* têtes; le *Koumâra*, général des dieux dans la Mythologie orientale, et le *Mars* des tribus belliqueuses parmi les radjpouts, en avait *sept*. Comme le Mars des Romains, il est né de Junon, et sans le commerce des sexes. Kou-

---

(1) Le célèbre trône de pierre, conservé à Upsala, sur lequel on couronnait les rois *Iutes* de la Scanie, était appelé *Morasten*. *Moura*, en samscrit, signifie *une couronne*, et *Mour-asan*, « le siège royal. » Une comparaison entre la *Tri-mourti* des Scandinaves et celle des Hindous, produirait dans le résultat les mêmes personnages. *Thor*, maître du tonnerre, est *Har* (Mahadéva), dont la déesse *Oumâ*, est la même que *Freya*. Je médite une visite à Rugen et à Stralsund, pour examiner la demeure de *Hertha*, et les digues qui contiennent les images des anciennes déités des *Iutes* du nord.

Le *Herman-Soule* (*Shûla*, un pilier, en samscrit) ou pilier de *Her*, le dieu des *Catti*, à l'embouchure de l'Elbe, n'y est plus; j'y aurais fait un pélerinage pour le comparer avec les statues de *Heri*, *Boudha* ou Mercure.

Herman, corrompu par les Romains en Arminius, fut un chef des *Catti*, nommé sans doute ainsi d'après leur divinité.

mar, aussi, est toujours accompagné du paon, l'oiseau de Junon (1). Pinkerton, avec toute la hardiesse d'un esprit supérieur, étend son empire scythique depuis la mer Caspienne jusqu'aux bords du Gange, plusieurs siècles avant Jésus-Christ, et il est soutenu par les Pouranas, qui racontent l'invasion de la race *Takchac, Tukiuk* ou *Tourkcha.* Elle fut la troisième dynastie, qui remplaça les Pandous, sur le trône d'*Indra prastha* ou *Delhi,* et elle passe pour *Indo-gétique*, ou venant du *Sakatai.* Suivant le calcul que j'ai fait des règnes, cette invasion remonterait à 660 ans avant Jésus-Christ, à peu près au tems de Darius, dont la plus riche satrapie, selon Hérodote, fut celle de l'Inde, et aussi vers l'époque de l'invasion de l'Asie-Mineure par ces tribus.

J'ai vu avec surprise que Pinkerton plaçait des *Sakatai* au milieu même du pays des *Sacæ;* mais j'ai reconnu depuis que c'est d'après l'immortel d'Anville, qui mettait la contrée des *Sacæ* « aux sources de l'Oxus et du Jaxarte. » Le père de la géographie ne nous dit pas où il a pris cette indication, et moi-même je ne l'ai remarquée que quelques années après avoir conçu mon hypothèse sur la commune origine des *Iutes* de l'Asie et de l'Europe.

Hérodote écrit ce mot *Getæ*, les écrivains asiatiques

---

(1) Mallet prétend que l'étymologie du nom de la nation guerrière des *Kimbri*, vient de *Kemphir*, qui signifie *combattre*. Ne pourrait-il pas venir de *Kou-mâra*, le « dieu de la bataille ? » *Kou* veut dire beau; *mâra* vient de *marma*, frapper.

Djits, les Chinois *Yu-chi*, prononcé (selon l'autorité d'un écrivain distingué, M. Klaproth) *Yu-ti*.

Ils bouleversèrent le royaume grec de la Bactriane 250 ans avant Jésus-Christ, et ils aidèrent le fondateur de l'empire des Parthes à établir la race des *Arsacæ* (Arsacides).

Leurs combats sous la reine (régente seulement) Tomyris, avec Cyrus, qui, dans ses premiers succès, fonda Cyropolis sur le Jaxarte, où, deux siècles plus tard, Alexandre érigea la plus septentrionale de ses Alexandrie, sont des faits bien connus des amateurs de l'histoire ancienne, ainsi que la mort de ce monarque, causée par la reine.

De Guignes parle d'une colonie des *Yu-chi*, *Yuti* ou *Djits*, comme ayant établi un royaume dans l'Inde propre, au 5me siècle après Jésus-Christ, et je possède une inscription dans un caractère ancien qui fut apporté par cette race dans l'Inde (et qui est évidemment le même qui est encore en usage avec la hiérarchie du Tibet), un caractère que j'ai découvert dans les régions les plus lointaines où la religion bouddhique ou *Djaina* ait existé. Cette inscription rappelle le pouvoir d'un prince Djit, dont la capitale fut *Sal-Indra-Poura* ou *Salpoura*, et qu'une autre inscription qui raconte les conquêtes du roi *Kowerpal* de Balhana, dans le 12me siècle, prouve avoir été dans le Pendjab, où les autorités chinoises (citées par de Guignes) ont fixé les établissemens des *Yu-chi*.

Les meilleures autorités du 11me et du 12me siècle sont toutes d'accord en assignant aux *Djits* ou *Yuts* un

rang parmi les *trente-six races royales*, les tribus guerrières de l'Inde ; et quoique le noble Radjpout de Radjwacra ne voulût pas mêler son sang avec le leur, le prince le plus puissant et le plus indépendant qu'il y ait maintenant dans l'Inde est pourtant un *Djït*, et règne à l'endroit même où ses ancêtres, les *Yu-chi*, s'étaient fixés dans le 5e siècle.

Rundjit Sing, prince de Lahore, et toute sa tribu, sont des *Djïts*, quoique leur titre se perde dans celui de *Sikh* ou disciple (de Nanek).

L'ancienne capitale des *Yu-chi* près de Lahor, se trouvera être celle des *Djïts* modernes. Les Djits conservent encore beaucoup des mœurs scythiques. L'arc et la flèche sont leurs armes favorites ; ils sont tous cavaliers, ils combattent et fuient comme le firent autrefois les troupes de Tomyris. Ils se servent toujours du *tchakra* ou disque comme d'une arme offensive, qui était aussi employée par Boudha, Crishna, et ses alliés les Pandous (1).

On trouve partout des Djits mêlés avec la population moins noble de l'Inde, et le descendant du Djït pastoral du *Sakataï* est le meilleur laboureur des plaines de l'Inde.

Si cette recherche ne devait pas occuper trop de place, on pourrait faire un tableau des cités démocratiques des

(1) Dans la circonstance de cinq frères épousant une seule femme, la célèbre *Draupadi*, fille du Roi de Pantchalica, près de l'Indus, nous avons un exemple de mœurs scythiques, qui semble indiquer que les Pandous venaient du *Sakataï*, où la polyandrie était en usage.

Djüts du désert indien, sur les ruines desquelles fut fondé l'état de Bakanan. Nous parlerons beaucoup de ce peuple dans la suite.

Quittons pour le moment les *Djüts* de l'Inde, pour considérer leurs compatriotes des rives baltiques.

Le célèbre géographe Malte-Brun, dans son Tableau Synoptique des peuples européens, divise en quatre branches la grande famille germanique; et chacune de ces branches contient des noms de tribus propres à l'Indo-scythie.

Dans la branche teutonique, il comprend les *Su* ou *Suevi*, appelés particulièrement *Nômades*, ce qui caractérise essentiellement le *Su* pastoral ou *Yu-chi* du Jaxarte : il comprend aussi dans cette branche les *Hermunduri* et les *Chatti* (1).

Dans la deuxième branche, dite *Cimbro-saxonne*, il compte les *Cimbri* (*Comari*), les *Saxones* (*Sacæ-Senæ*), les *Heruli* et les *Longobardi*.

Dans la troisième dite *Scandinave*, ou Normanno-gothique, il place les *Iotes*, les *Goths*, et aussi les *Heruli* et les *Longobardi*.

Les nuances qui séparent ces races sont si légères,

---

(1) Parmi les tribus modernes dérivées ainsi que leurs dialectes des *Suevi*, sont les *Suisses*, les habitans de l'Oberhasli et de la vallée du Necker (près du Rhin). On trouve dans tous ces endroits des mots d'origine samscrite; par exemple, le Immirthal (près Neufchâtel) *la vallée immortelle*, a la même signification en allemand et en samscrit.

Le « Mounda na Nekar » *embouchure du Necker*, à Heidelberg, est absolument samscrit, ainsi que d'autres encore; mais je ne pourrais les citer de mémoire, n'ayant pas de notes.

que le désir de les distinguer trop minutieusement ne fait qu'embarrasser ; aussi Malte-Brun dit-il, que non-seulement les *Longobardi* sont des *Cimbri*, mais que les *Cimbri* sont des *Iotes* : ainsi, l'on peut croire tout simplement que le terme *Iote* ou *Djüt* fut le terme générique pour désigner les races de la mer Baltique, et que les autres sont des tribus distinctes (1).

Les *Catti*, *Comani* et *Camari* sont des tribus scythiques qui habitent aujourd'hui la péninsule *Saurâchtra*, auxquelles l'influence dominante de la première a fait donner le nom de *Cattiwar*. Les *Catti* sont comptés parmi les trente-six tribus royales, et l'on peut suivre leur marche progressive depuis leurs anciennes demeures sur la rive occidentale de l'Indus.

Les *Cathei*, les *Dahæ* et les *Asi* se distinguèrent parmi les auxiliaires hindo-scythiques, tributaires de Darius, à la fatale bataille d'Arbelles, et les historiens de ces tems font une mention spéciale de leur valeur, lorsqu'ils défirent le corps de Parménion, qu'Alexandre fut obligé de renforcer. C'est aussi sur la rive orientale de l'Indus qu'Alexandre combattit

(1) La prononciation du nom des *Iutes* est aussi variée que les nombreux endroits où cette race s'est répandue. La grande branche du Beloutchistan et du Mékran, appelée le *Noumrie* ou *Loumrie*, « renards » (les Normadiques de la géographie de Rennel) est appelée *Djut*, comme tous ceux de la vallée de l'Indus.

Les quatre tribus des déserts, du nord au sud du fleuve *Gara*, sont appelées *Yuts*; les *Sikhs*, *Djits*; les laboureurs de l'Inde septentrionale, *Djat*. Dans le Saurachtra, *Djouts* ou *Iouts*, comme dans le Jut'var (Jutland).

les Catti et saccagea leur capitale, située près du confluent des *cinq rivières* (*Pendjab*).

Moultan est désigné, par les anciens géographes, comme le lieu du combat, et comme la capitale des *Catti;* mais *Moultan* (*moul,* vient; *than,* séjour, en samscrit (1)) n'est que le nom d'une cité dont l'ancienne appellation est oubliée. C'est, très-probablement, le *Pantchalnagari* des Pouranas, la capitale de l'*Aswa*, une grande branche de la race Indoue (*lunaire*), à laquelle appartenait *Draupadi,* la femme des *cinq frères Pandous* du Mahabharata.

Dans les annales de la famille des *Bhatti* de Djesselmèr, la plus reculée de toutes les tribus radjpout, il est question de leurs combats avec les *Catti.*

Les *Dahia* (*Dahæ* d'Alexandre, maintenant éteints) ont aussi une place parmi les trente-six races royales, et la forteresse d'*Asi* est probablement un monument de la race, dont elle porte le nom, une des quatre tribus, *Asi, Sacarauli, Tochari, Pasiani,* particulièrement mentionnées comme ayant bouleversé le royaume grec de la Bactriane.

Le Catte du 18e siècle dédaigne toujours les arts de la paix et l'agriculture, et il est presque porté à se quereller avec le gouvernement paternel qui cherche à convertir son javelot en un soc. Il préfère à la vie domestique le petit revenu provenant de son emploi de *podesta*, avec ses droits de *salvamenta* (2) (pour nous

---

(1) De même *Djounagur'h* (*Djouna*, vieille, *Gurh*, forteresse), la capitale du Saurachtra.

(2) Droit pour la protection contre les voleurs.

servir d'expressions empruntées à la politique féodale de l'Europe, image de celle de l'Inde), à la vie domestique.

Obligé d'y renoncer, ainsi qu'à ses brigandages, on le voit à la charrue, l'épée au côté, et son bouclier posé près de sa lance, plantée dans un sillon voisin. On dirait à son air que cette occupation est pour lui un esclavage; et sa démarche droite, l'expression hardie de son visage et son noble maintien, tout annonce que le métier des armes seul lui serait convenable.

M'entretenant un jour avec un maraudeur fameux de cette tribu, qui me servait de guide à travers les forêts obscures de la chaîne centrale du *Sauràohtra*, je lui demandai le nombre de ses brigandages : « J'ai enfoncé ma lance dans les portes d'Ahmed-abad, » fut sa réplique, précisément la réponse de l'Autharis lombard, qui fut élu chef de la tribu, qui, avec les *Catti*, les *Cimbri* et les *Heruli*, était de la race *Iote* ou *Djit*, sur les rivages de la Scandinavie. Choisi par ses compagnons pour les commander, il justifia leur confiance par des succès; et, vainqueur, *il alla toucher de sa lance* la colonne de Reggio (1) qui fut la limite du royaume des Lombards.

Le Catte adore encore le soleil avec autant de ferveur que dans la Haute-Asie. Les temples du soleil sont nombreux dans le *Sauràchtra*.

Les monumens funèbres (*pallia*) des *Catti* sont très-

(1) Résumé de l'histoire de la Lombardie.

curieux, et analogues à ceux que découvrirent les jésuites en Scythie ; ce sont des colonnes en pierre de six à vingt pieds de hauteur, et d'une largeur proportionnée. Chaque ville ou champ de bataille présente un amas de ces colonnes monumentales : si elles se trouvent auprès d'une ville, c'est toujours en plaine, au dehors des murs.

Les effigies des morts offrent un guerrier à cheval, la lance à la main, tandis que le grand dieu, le *soleil,* est sculpté au-dessus de sa tête, comme emblème d'une récompense et d'une renommée éternelles. Quelquefois, le guerrier est représenté sur un char, celui dont on se sert aujourd'hui dans l'agriculture, car le véritable char de bataille n'est plus en usage depuis la conquête de l'Inde par les Mahométans.

Le char de bataille, si commun chez les tribus celtiques et germaniques, et antérieurement dans la Grèce, prit sans doute son origine dans l'*Indo-Scythie,* où il est décrit dans les plus anciens poèmes épiques des Hindous. Une description du Mahabarat, retouchée par Tchand, le poète du dernier empereur hindou, suffira peut-être pour en montrer l'antiquité.

Le poète oriental, comme Homère, fait participer les dieux au combat. *Heri* ou *Cama* (*Apollon,* dont la déification date probablement de ce grand événement) était l'ami des deux combattans, quoique spécialement lié avec Ardjouna et les *cinq frères.* Il avait donné sa parole à *Bhisma* de ne pas se mêler au combat; néanmoins, il se chargea de conduire le char (comme chez les Grecs l'office le plus honorable)

d'Ardjouna, et lui prêta même ses coursiers pour cette occasion. Mais *Bhisma* le punit justement de sa coupable trahison en détruisant son char et ses coursiers. La perfidie fut au comble lorsque « Heri trempa son *manteau jaune* dans le sol ensanglanté, » et ce ne fut qu'alors que *Bhisma*, mortellement blessé, fut dompté.

Le guerrier mourant parle à son vainqueur comme au flambeau céleste, et la métaphore des coursiers et du manteau resplendissant (*jaune* ou *de couleur d'or*), indique suffisamment que *Heri* est regardé comme le *soleil*. Je donne le passage en anglais, afin de ne pas affaiblir davantage la vigueur de l'original.

« Twice nine days lasted the fight. In this the son » of Nanda (1) broke his pledge to the Curwa (2). He » gave his hand he would not arm to combat; but he » became the charioteer to the mighty Arjuna.

» On drove the car into the rage of battle. But » clouds of arrows from Bhisma's bow broke it in » pieces, as he seized the Banner of Cuppi-Dhwarya.

---

(1) *Nanda*, fut le berger qui protégea l'enfance de Crishna contre les persécutions de *Cansa*, qui, de même qu'Hérode, commanda le massacre de tous les enfans de *Mat'houra*. Le dieu fut gardien des troupeaux de *Nanda*, et son nom familier parmi les bergers fut *Kanya* (*Carna*). On le représente avec la flûte et accompagné des *Gopis* ou muses, comme Apollon qui, sous le nom de *Nomios*, garda les troupeaux d'Admète.

(2) *Courwa* est le nom de la tribu qui s'opposa dans la guerre civile aux prétentions des Pandous au trône de l'Inde. Ils étaient parens, et tous les deux de la race *Indou-Vansa* ou lunaire. *Courou-Kchetra*, sur le champ de cette bataille, est encore un lieu de pélerinage.

» The white steeds driven by the god fell a prey to » his arrows.

» The inexhaustible quiver of Arjuna became his » prize. The life of his bow was snapped in twain. » The war-shell (1), the gift of the gods, quitted his » hand. Even the armour of his frame was broken in » pieces by the shafts of the Cûrwa.

» Then the pledge of the Yadu god was forgot. He » bathed in the river of blood. The black god (2) be- » came red (3), like the crimson blossoms of spring » on the black leafless Kesoola (4). Gods and demons » were amazed.

» Horses strewed the field. Death hed exhausted » quivers. The Warriors at Curu-Khanda lay piled » on each other. The chariots of the Apsaras were » filled. Time alone stalked o'er the red-stained field. » From above, the lovers of Fight descended on the » body-strewed plain : where streams yet flowed » from the cleft of the sword.

» The lion-born goddess (5) rode round the field.

---

(1) *Vîra Shankha*. Dans les anciens tems, la conque de bataille était l'apanage de tout guerrier qui la sonnait pour rassembler ses troupes après la victoire. Celle de Crishna ne pouvait être soulevée que par *cinq hommes ;* elle fut appelée *Dacshinavarta*, c'est-à-dire, ayant l'ouverture à droite (*Dacshina*).

(2) *Shyâm Nâth*, le dieu noir, par allusion au teint de Crishna.

(3) *Roudra*, ainsi nommé d'après son teint couleur de sang (*Roder ?* en allemand), était le principal suivant du dieu de la bataille.

(4) Le *Kesoula* ou *Palasa* (communément dit *Dhaca*), dont le riche amas de fleurs cramoisies forme un beau contraste avec la nuance vert foncé de son calice et ses branches dépouillées.

(5) *Lion-born* est le surnom de *Bhavani*, la Pallas ou Minerve des

» The Yoginis and Vytals (1) dancing to the sound of » the Cymbal. Every spot of the field they searched » for the lord of tri-loca (2). Brimha from his thun- » der-cloud, with a bolt in his hand, demanded of » Mahadeva whence the uproar, when Mar Mar re- » sounded to the Heavens. As the sword rained be- » low, blood quyled from the dark wounds.

» The girdle of Petumbra was gone. The Yellow » Mantle (3) was plundered. Terror seized the gods. » They feared Petumbra's fate would be their own.

» Such were the deeds of the fearless (4) Bhisma. » His quiver was the vessel from which he poured li- » bations to Arga (5): his arrows the stream ever-flo- » wing. Who, when wounded, exhausted and about » to fall, Awini (6) herself received him in her arms, » as she exclaimed « Welcome, welcome, son of San- » tana. »

Hindous. Le lion la conduit au combat; elle est armée d'un trident et est invoquée également par le barde et le guerrier des Radjpouts.

(1) Les destinées qui font la suite de *Bhavani*, déesse de la destruction.

(2) *Nat'h Tri-loca*, dieu des trois habitations; le *ciel*, la *terre* et l'*enfer*. C'est l'un des titres de Crishna.

(3) *Manteau jaune* ou *Pitámbara*; *Pita*, jaune, *ambara*, vêtement. Communément *Petumbra* est le titre favori de Crishna; les femmes le lui donnent comme au dieu berger; sous ce rapport il est toujours représenté avec le manteau jaune et le chalumeau.

(4) *Abhaya*, épithète de Bhisma, qui vient de *bhaya*, *peur*, et de l'*a* privatif. *Abhaya*, l'intrépide, est un nom propre très-usité chez les Radjpouts.

(5) *Arga*, le soleil.

(6) *Awini*, la terre personnifiée. Le poète feint qu'elle reçoit Bhisma dans ses bras.

Ces *pallias* des *Catti*, *Comani* et *Camari*, semblent être précisément les mêmes que ceux qui sont décrits par Rubruquis au 12[e] siècle, et qui existaient chez les *Comani*, à l'est de la mer Caspienne, dans les anciennes demeures des Gètes; et les caractères (1) qui y sont inscrits ont une grande affinité avec les Runes de la Scandinavie, et les restes des monumens du Nord. Tel fut probablement le *her-man-soula* (2) (*shûla, colonne* en samscrit), ou colonne de Mercure (*Boudha* ou *Heri*), consacrée par les *Catti* et les *Heruli*, à l'embouchure de l'Elbe (3), et telle est peut-être l'origine de plusieurs des débris appelés *celtiques* et *druidiques* (4).

---

(1) Je ne puis me rappeler où je les ai vus.

(2) Décrit par Sammes dans ses Antiquités saxonnes.

(3) Dans cet endroit célèbre *Heri-doara* (les portes de *Heri*), où le Gange s'est frayé un passage à travers les montagnes *Sewalouc*, il y a un pilier dédié au fleuve appelé *Hersoula*, *Pilier de Her*; c'est un des objets de dévotion de ce pèlerinage célèbre. Ce pilier pourtant n'est pas dédié au médiateur *Heri Crishna*, mais à *Hara* (Mahadéva), le dieu du Trident (*Tri-shoula*) et le dieu de la guerre, dont les rites sont le mieux accomplis sur le Gange. Le guerrier Radjpout désire toujours que ses cendres y soit déposées; et dans les anciens livres sur la chevalerie (indienne), j'ai bien souvent lu qu'il était question de faire transporter à ce fleuve lustral des membres détachés ou un certain nombre d'os dépouillés de chair.

Selon la croyance du guerrier Radjpout, la béatitude de celui qui meurt dans la bataille, sur ses bords, est assurée.

(4) Le plus célèbre de ces débris, sans en excepter ceux de la plaine de Salisbury (comté de Wilts), se trouve à Carnac, près de Vannes en Basse-Bretagne, l'ancienne Armorique, le sanctuaire des *Celts* et de la foi druidique. On dérive ordinairement *Carnac* de *Carneus*, nom celtique du *soleil*. En samscrit *Carna* signifie un rayon du soleil,

Il serait facile d'établir sur bien d'autres points, soit civils ou religieux, des ressemblances entre les peuples normaniques, les *Su*, les *Catti* et les *Longobardi*, avec leurs principales déités, *Odin*, *Thor* (le maître

---

Cirnia, un parasol, et *Carna* (dans les dialectes vulgaires *Câna* et *Canya*) est le nom de *Crishna* (le noir) *Heri* (d'où vient peut-être *Heli, Helios ?*) qui est *Apollon* ou le soleil. Sur la côte de l'Armorique, voisine de celle de Normandie, près d'Avranches, est le mont Saint-Michel, célèbre dans l'histoire druidique. Un collége de prêtresses druidiques y était établi, et y vendait aux marins des flèches consacrées, qui, lancées dans la mer, les garantissaient du danger; de retour du voyage, ces marins allaient rendre grâces et offrir des dons par les mains de celui qui avait lancé la flèche; celui-ci, en se retirant, recevait des coquilles dont il se parait. Ce rocher fut consacré à Bélénus ou Apollon, d'où l'on a inféré que les Phéniciens y avaient été. Or *Bal-Crishna*, l'Apollon indien, est le protecteur spécial des marins, et son autel, à *Nat'hdwâra*, est enrichi par chaque galion qui arrive sain et sauf de l'Arabie ou de la mer Rouge. Une tempête est payée selon sa violence et selon les craintes du capitaine du vaisseau, ou selon les richesses des matelots.

Comme *Boudha Tri-vicrama* (Hermes-Triplex), *Heri* est adoré par les marins, dans le temple célèbre de *Dwâraca*, et les corsaires de cette côte et des îles du golfe de Cutch se donnent le titre de *Fils de Tri-vicrama*, et là, comme chez les Grecs, les attributs de ce dieu se joignirent à ceux de Mercure, lorsqu'il échangea, avec Apollon, la lyre pour le caducée, allusion mythologique et historique que l'on trouve également dans l'histoire des religions comparées de *Crishna*, et de son cousin *Boudha Haimnath*, le 22e *Tîrthankara* de la secte.

Lorsque le christianisme prévalut dans la Gaule, le Mont St.-Michel reçut le nom de *Tumba*, mot dérivé, dit-on, de *Tumulus* (*monticule*), qui en indique la forme. Mais si jamais la religion et le langage de l'Orient atteignirent ces bords, et si ces *piliers de Carnac* furent consacrés à Carna (Apollon), alors le nom *Tumba*, donné au mont consacré à Apollon, dériverait des piliers (*Tumba* dans les dialectes,

du tonnerre), et son épouse *Freya*, et *Boudha*, *Hour* (le dieu de la guerre hindo-scythique), avec son épouse *Oumia*. Ils sont accompagnés sur le champ de bataille par les mêmes agens de leur pouvoir. La *valkyrie*, ou *vierge guerrière* des Scandinaves, est la sœur jumelle de l'*Apsara* du Radjpoutana. (*Voy.* dans le 1[er] vol. des Mémoires de la Société Asiatique, mon mémoire sur les *Tchohans*.)

Ce serait empiéter sur des sujets qui seront discutés séparément dans une comparaison que je prépare entre les poésies héroïques des Radjpouts et celles des peuples normands, que d'en dire davantage à présent. Je me bornerai donc à citer ici une analogie frappante.

Les amateurs de la poésie scandinave savent bien que le crâne de leurs ennemis servait de coupe aux Normands ; et probablement *Thor*, comme *Hour*, donna cet exemple à ses adorateurs. Le dieu de la guerre des Radjpouts est toujours représenté avec une

---

et *Sthamba* en samscrit), qui le couronnaient, piliers consacrés à *Belenus* ou *Beli*, les « piliers de Bal ». Cette allusion est bien connue dans le culte primitif et symbolique du pouvoir créateur ou du soleil.

Voilà ce que le « peuple élu » emprunta à ses voisins les Sidoniens, « lorsqu'il érigea le pilier et le veau sur les hautes montagnes », selon les livres saints, le Taureau et le Lingam, consacrés à Héri, ou le pouvoir créateur, d'où nous pouvons conclure que l'*Indianisme* était la religion primitive.

Le *Carnaval*, si célèbre, dérive de *Carneus*, le soleil, dont il indique les rites. Ces saturnales de Rome ressemblent beaucoup au *Hali* ou *Fête du Printems*, ou des pouvoirs de la nature, dans l'Inde; et bien des cérémonies de cette solennité sont reconnues être non-seulement païennes, mais indiennes.

guirlande de crânes, qui est composée des têtes des plus nobles guerriers, morts sur le champ de bataille. Dans les anciennes sculptures, ainsi que dans la poésie, cette déité est toujours peinte avec le crâne (*karpara* en samscrit), dans le quel elle boit le sang des guerriers tués dans les combats.

Le crâne fut la coupe du dieu de la guerre saxon, depuis *Thor* jusqu'à *Alboin*, qui, lorsqu'il conduisit les *Longobardi* du Nord jusque dans les plaines de Piémont, but, au sommet des Alpes, un premier trait du vin d'Italie avec le *karpara*. « Secondo i costumi di quei tempi, in un gran convito dei Longobardi, bevean nel cranio di Cunemondo, legato in oro. »

Cette coupe, cependant, lui fut fatale. Alboin, suivant ses habitudes asiatiques, épousa, ou du moins fit entrer dans son lit, Rosamonde, fille de Cunemonde, roi des Gépides, race gothique de la Pannonie. « Bois avec ton père, » dit-il un jour à son épouse en lui présentant le crâne de Cunemonde, dont il s'était fait une coupe pour les festins. Rosamonde mouilla dans la liqueur ses lèvres tremblantes ; mais en même tems elle murmura un serment de vengeance qui fut bientôt accompli : Alboin périt assassiné (1).

Les noms mêmes des rois lombards de la première race, donnés par Muratori, depuis Agimund (2), de la race des Cucingi, antérieur de dix règnes à Alboin,

(1) Résumé de l'histoire de Lombardie, p. 12.

(2) En samscrit « la Fête invincible ». J'ai une inscription en samscrit qui contient ce même nom.

au 6ᵉ siècle, pourraient être rapportés sans violence à des étymologies samscrites.

Par les raisons que j'ai déjà énoncées, je ne veux point essayer de prouver ici que des institutions semblables gouvernaient les anciens guerriers de l'Europe, et le radjpout des tems passé et présent, selon *un système féodal dont les principaux usages dominent encore aujourd'hui dans le Radjpoutana*, et qui, avec d'autres habitudes, tant civiles que religieuses, n'aurait apparemment pas pris naissance dans les plaines ardentes de l'Inde, mais bien plutôt dans la Scythie, qui, selon plusieurs écrivains, fut le berceau du système de l'Europe. Le système féodal des Lombards, vanté par Montesquieu (1) et par Gibbon (2), ressemblait beaucoup à celui des Francs, et au régime introduit par les Normands de la Neustrie, qui l'avaient également apporté de leurs demeures primitives sur la mer Baltique.

Des autorités respectables ont établi sans contestation que ce système tire son origine de la Tartarie. Le savant auteur de l'*Histoire du moyen âge* n'admet aucune communication avec l'Orient. Mais jusqu'à présent personne n'a eu l'occasion d'analyser le système féodal du Radjpout scythique, qui même, d'après l'esquisse imparfaite que je médite, presentera une forte ressemblance avec les institutions de l'Europe.

---

(1) Dans l'Esprit des Lois.

(2) Sur le système féodal surtout en France.

Il serait assez curieux de découvrir que les lois de France et d'Angleterre ont une même origine que celles des braves Radjpouts, chez qui la féodalité, à laquelle les contrées susdites ont échappé, règne encore triomphante, quoique beaucoup plus modérée que le système oppressif qui dominait en Europe; elle conserva toujours dans l'Inde les traits patriarchaux, qui en sont la base primitive.

On y trouve pourtant dans toute leur sévérité les odieuses *lois forestières* (telles qu'elles furent établies par Guillaume de Normandie, avec les oppressives *game-laws*, si honteuses pour la civilisation), et il est défendu, sous peine de mort, de violer les *roumnas* royaux (1).

Dans tous les âges et dans toutes les contrées, la féodalité doit avoir les mêmes résultats: monarchique et unie, quand le chef est énergique; aristocratique ou oligarchique et déchirée, lorsqu'il est faible de caractère.

La couronne de la Lombardie étant élective, les grands vassaux devinrent presque indépendans, limitèrent considérablement les droits du pouvoir royal; et quoique les Radjpouts ne possèdent pas d'aussi grands privilèges, ils ont cependant la garantie d'un *clanship* très-étendu, dont le résultat est de produire

(1) *Lieux où l'on conservè le gibier*, que tout prince et grand seigneur possède à Radjivarsa. C'est un délit capital que de tirer sur le tigre, le daim ou le sanglier dans ces enceintes; cependant je ne connais pas d'exemple où quelqu'un ait été puni pour une telle infraction.

une ligne d'intérêts propres à réprimer le pouvoir despotique.

La comparaison du système politique des Lombards durant le moyen âge, avec celui des Radjpouts en général, est exacte, mais surtout avec la fédération des *Iharedja* (1) dans le Coutch.

Mais quoique ni dans le Coutch, ni dans aucune autre partie de l'Inde, la couronne ne soit pas élective, la perpétuité des fiefs y produit le même résultat, pour ce qui concerne l'indépendance générale. Enfin, la base de tous ces petits états est une union d'intérêts aristocratiques; la troisième classe, celle des marchands ou des laboureurs, n'ayant pas de voix dans l'organisation politique.

En Angleterre même, la charte tant vantée, qu'obtinrent les grands vassaux du roi Jean-Sans-Terre, a fait bien peu pour cette classe, et elle ne contient qu'une seule stipulation en sa faveur, c'est-à-dire « que les instrumens de travail ne seront point pris de force. »

Les Lombards, après avoir achevé la conquête de l'Italie, exigèrent *le tiers de tous les terrains* qu'ils avaient laissés aux anciens propriétaires. Plusieurs d'entre eux furent appelés *Arimans*, ou *hommes*

---

(1) La tribu *Iharedja* est de la race de *Yadou*, et tire son origine de *Heri*. Chassée de l'Inde après la *grande guerre*, une branche s'établit dans le *Sewistan*, à l'ouest de l'Indus, l'autre domina sur le *Zaboulistan*, jusqu'à ce qu'elle en fût chassée, au commencement de l'Islamisme. Cette tribu avait apporté ses idées féodales de l'ancienne Scythie, d'où elles furent portées dans l'occident par les Gètes.

de Masnade (1). Ils répondaient précisément au propriétaire *allodial* du système féodal anglais, le *propriétaire bhoumia* du système radjpout, et l'amende requise dans les différens cas judiciaires est parfaitement d'accord avec les usages de ce même peuple.

L'histoire des coutumes du moyen âge sera mieux comprise par ceux qui auront voyagé dans les pays régis par les gouvernemens féodaux de l'Inde. Ils n'y remarqueront à peu près que les changemens qui sont la suite inévitable de la succession des siècles, des différences dans les noms et dans quelques coutumes.

Outre la ressemblance que l'on remarque entre la mythologie et les images employées dans ce qui nous reste de la poésie héroïque des tribus normaniques de l'Europe, et la poésie des Radjpouts Indo-scythiques, on pourrait également établir une comparaison entre les ornemens ou sculptures de leurs édifices sacrés. Il serait cependant difficile d'exécuter cette comparaison, parce que le fanatisme n'a laissé en Europe que peu de monumens complets.

Cependant les églises de *Monza*, de *St.-Michel* à Pavie (bâties par les Lombards), l'église de *Moissac* en Languedoc (construite par les Visigoths) (2),

---

(1) *Résumé de l'histoire de Lombardie*, p. 16. De quelle langue vient *Ariman?* ou son interprétation *homme de Masnade?* En samscrit, les lettres *d* et *r* sont toujours permutables, et *Adi-manus* ou le *premier homme* indiquerait le *propriétaire originel*.

(2) La petite ville de *Moissac*, située sur le Tarn, près de sa jonction avec la Garonne, date du 5e siècle. Il ne reste plus de son ancienne église que le portique et le vestibule intérieur ; la nef est d'une archi-

Notre-Dame à Poitiers, *St.-Etienne* à Caen (fondée par les Normands), *Christchurch* en Angleterre (bâtie par les Saxons), et bien d'autres encore, offrent toutes des ornemens, des emblêmes et des images d'animaux fabuleux, que l'on transférerait aux anciens temples de l'Inde, sans la moindre difficulté.

---

tecture toute différente, avec des arcs en ogives, et probablement elle ne date que du 12e siècle. Le sujet principal de la sculpture du portail est évidemmènt la conversion de Clovis, et il pourrait avoir été exécuté peu après cet événement, quoique la tradition le mette au règne de Dagobert. Même dans les dessins, le paganisme et le christianisme semblent s'y disputer la supériorité. Quoique cette sculpture soit d'une grande valeur pour l'antiquité et pour les costumes, elle n'égale pas d'autres parties du même monument qui n'ont avec celle-ci aucune affinité ni pour le dessin ni pour les matériaux. La conversion de Clovis est exécutée sur de la pierre à chaux noire et compacte; les autres sont en marbre gris bien poli. Elles sont aussi dans un grand état de dégradation. Il ne peut exister aucun doute que ces derniers n'ayent été faits à une époque antérieure à l'introduction du christianisme, et qu'ils ont été probablement les objets du culte des Visigoths. Le style, les costumes et les dessins paraissent décidément asiatiques, et ils doivent avoir été importés par les Visigoths ou d'autres tribus venues de l'*Asie* ou du pays des Gètes, des rives de la Baltique. Sans entrer dans de plus grands détails, j'observerai encore qu'on y trouve une représentation exacte de la déesse de la destruction chez les Hindous; *Cali*, la *Calligenia* ou la Diane infernale des Grecs. On y remarque également d'autres figures de femmes vêtues précisément selon le costume des femmes de l'Inde d'aujourd'hui. Le corset, les colliers et les bracelets sont tels que les portent les femmes radjpouts. Il y a bien encore dans les ornemens de cette église d'autres formes emblématiques du pouvoir destructeur, devant lesquelles un Hindou s'inclinerait également.

Je n'ai pu trouver de gravures ou de descriptions quelconques de cet édifice; mais comme ils sont près du premier établissement des Visigoths, dont la capitale fut Toulouse, on peut très-bien les attribuer à cette nation.

Notice sur les troubles survenus récemment dans l'Asie centrale.

Le *Journal Asiatique* de Londres, rédigé par l'imprimeur *Cox*, contient des nouvelles intéressantes venues de la Chine. Nous en allons donner un extrait, que nous accompagnerons de quelques remarques.

Plusieurs provinces de la Chine sont dans ce moment agitées par des troubles ; des insurrections à main armée ont éclaté sur plusieurs points de l'empire. La plus grave de ces insurrections est celle du Kan sou. Les derniers rapports annonçaient que les rebelles avaient cerné le gouverneur de cette province et intercepté ses communications avec le gouverneur-général — Les habitans de l'île de Formose se sont soulevés depuis deux ans, et les Miao tsu, ou montagnards de la province de Koei tcheou, on fait des incursions dans les plaines.

Tandis que les habitans indigènes se soulèvent dans plusieurs départemens de la Chine proprement dite, une vaste insurrection a éclaté parmi les tribus mahométanes qui occupent les provinces nord-ouest de l'empire. Le chef de cette insurrection s'appelle *Djanggar* ou *Djangkar* (1). L'empereur avait été si

(1) Dans la relation anglaise ce nom est écrit *Chang kih urh* et *Chang ko urh.* Si la seconde lettre de ce nom est 喀, il doit être prononcé *Djangkar;* si c'est 噶, il faut lire *Djanggar.* Les Anglais de Canton ignorent les valeurs du syllabaire harmonique chinois, mandchou, mongol et turc, déterminées par Khian loung. KL.

alarmé, qu'il a ordonné de réunir toutes les troupes cantonnées dans les sept provinces du nord de la Chine ; il a aussi prescrit de faire des levées dans les autres. A Canton, le commerce et les employés du gouvernement se sont engagés à verser dans la caisse de l'état un don gratuit de 1,400,000 onces d'argent, où 11,690,000 francs.

Des nouvelles réceptes sur cette insurrection ont été extraites de la *Gazette officielle de Péking*, par M. J.-F. Davis, Anglais, demeurant à Canton, et communiquées par le chevalier *Sir George Staunton*, à la Société Royale Asiatique de Londres. Voici cet extrait :

Destruction des troupes chinoises sur la frontière occidentale, dans le voisinage de Kachkar.

Young kin (1) a présenté un rapport dans lequel il donne le nombre des soldats tués et blessés près de Kachkar : il ajoute qu'on a envoyé des troupes à la recherche de l'ennemi, et qu'on a posté plusieurs détachemens pour garder les passages les plus importans. Dernièrement un corps, dirigé contre le rebelle étranger *Djanggar*, pour le détruire, fut défait. Young kin donne la liste suivante des tués et des blessés :

Soldats mandchoux d'Ili.	5
Soldat indigène.	1
Soldats Sibé.	25
	31

(1) C'est un Mandchou et un neveu de l'empereur.

Report	31
Infanterie et cavalerie de la bannière verte ou chinoise.	95
	126
Soldats chinois blessés.	5

Qu'on envoie une liste détaillée des noms au Ministère de la Guerre, pour qu'on puisse récompenser les familles des soldats qui sont restés sur le champ de bataille. Les armes et les équipages militaires, qu'on a perdus à cette occasion, doivent être remplacés en même quantité, ainsi que les chevaux, d'après le nombre des cavaliers tués. Les armes que les soldats ont portées dans l'action, et qui appartiennent à leurs bannières respectives, doivent être remplacées. Qu'on rende également au Ministère un compte exact des bagages et autres objets portés par les chameaux qui accompagnaient les troupes de la bannière verte (ou chinoises), et des dix-neuf chevaux perdus. Il faut aussi faire des recherches relativement aux trois officiers qui manquent (les noms suivent dans l'original), et qui ont été ou tués dans le combat, ou qui se sont égarés. Qu'un rapport particulier nous soit présenté sur cet objet. Quant à *Djanggar*, qui s'est retiré à *Choula*, où il s'est joint à d'autres gens mal intentionnés, qu'on s'empare de lui et de ses compagnons, et qu'on les mette à mort sans délai, pour venger la majesté de la nation (?)

Tao kouang, V^e^ année, 11e mois, 29e jour.

RESPECTEZ CET ORDRE.

M. Davis ajoute que la rébellion est devenue très-sérieuse et qu'elle a produit une vive impression à la Cour de Péking. Six cent mille onces d'argent (ou 4,696,875 francs) ont été fournies par les *marchands du Hong* à Canton. Les Chinois qui habitent cette ville disent assez hautement que cette révolte est très-dangereuse. La pièce que je viens de donner est sans doute un rapport peu fidèle d'une défaite essuyée par l'armée chinoise : les désastres qu'elle a éprouvés y sont sans doute palliés.

Sir George Staunton présenta en même tems à la Société Asiatique une carte du théâtre de la guerre dans les provinces occidentales de l'empire chinois, dressée et envoyée par le gouverneur-général d'Ili (80° long. E. et 44° lat. N.), et reçue par le gouverneur de Canton, le 27 novembre dernier.

La rébellion a pris son origine à *Khotan* (78 ½° long. E. et 37° lat. N.); elle fut occasionée par une circonstance assez insignifiante en elle-même. Les habitans du pays abattaient une forêt; les soldats chinois prétendirent qu'ils détruisaient par là leur *fung choui* ou *porte-bonheur*. Il s'en suivit une rixe dans laquelle quelques officiers chinois furent tués. Les révoltés marchèrent bientôt sur Gachkha (1),

(1) Dans la carte mentionnée ce lieu est placé entre *Koutché* et *Tourfan*. L'auteur anglais écrit *Ho chih ha*, et pense que c'est *Cha tcheou* d'Arrowsmith, mais cette dernière ville est à 3 1/2 degrés de longitude plus à l'est que Tourfan, elle ne peut donc être située entre cette dernière et *Koutché*, qui est à l'occident de Tourfan. Je crois qu'on a voulu parler de *Kharachar*, qui, en effet, est le seul lieu considérable entre ces deux villes. Kl.

et une partie d'entr'eux, se dirigeant à l'est, prit *Tchangghi* ou *Tchhang ki hian*, ville du troisième ordre du département de *Ty houa tcheou* de la province de Kan su. Cette ville est située par 87 ½° longitude E. et 44 ½° lat. N., et au nord de la chaîne des monts neigeux, appelés par les Chinois *Thian chan;* elle se trouve sur le grand chemin qui conduit de Péking à Ili. Les rebelles dont le nombre monte, à ce qu'on dit, à cent ou deux cent mille hommes, avaient donc le dessein de couper la communication entre la capitale des provinces occidentales de l'empire et la Cour.

Les troupes chinoises se concentraient à la fin de l'année dernière sur les frontières de la province de Kan su pour se préparer à prendre l'offensive au printems de 1827. Le rendez-vous général est en dehors de la porte de la grande muraille, appelée *Kia yu kouan* (96 ½° long. E. et 39° lat. N.)

Les points principaux, marqués dans la carte chinoise, qui a été présentée à la Société Asiatique de Londres, sont :

Ingghir (1).............	sans position indiquée.	
Yarkiang ou Yarkand....	74 long. E.	38 ½° lat. N.
Koutché...............	80 ½° —	41 ½° —
Tourfan...............	79 ½° —	43° —
Khamil ou Ha mi........	93° —	43° —

(1) Je transcris tous ces noms, défigurés par l'auteur anglais, comme ils doivent être lus d'après l'orthographe officielle introduite par l'empereur Khian loung. Kl.

* Tun houang hian (1).....	94°	long. E.	......	lat. N.
* Ngan si tcheou.........	95°	—	39 ½°	—
* Yu men hian...........	96 ½°	—	.....	—
* Su tcheou.............	97°	—	39 ½	—
* Feou khang hian (2).....	88°	—	44°	—
* Soui lai hian..........	86°	—	45°	—
* Ty houa tcheou (3)......	88°	—	44°	—
* Khi thai hian...........	90°	—	44°	—
* Tchin si fou (4)........	93°	—	43 ½°	—

Il est présumable que le gouvernement chinois parviendra à apaiser cette révolte, si *Djanggar* n'est pas un homme de talent et d'un caractère assez ferme pour faire régner la concorde parmi les autres chefs des insurgés, mais ce mouvement populaire pourrait avoir des suites funestes pour la dynastie mandchoue qui règne en Chine, si elle ne déploie pas toute l'énergie nécessaire pour comprimer une insurrection des tribus mahométanes, dirigée par un homme brave et entreprenant. La fondation d'un nouvel état dans le centre de l'Asie pourrait également obliger le gouvernement russe à renforcer ses garnisons sur la frontière de la Sibérie, qui, dans ce moment, n'est que faible-

(1) Et non Tun *kwang* hian, comme on lit dans l'anglais. Kl.

(2) *Su tcheou* est une ville du second rang, et non pas *fou*, ou du premier, comme le dit le journal anglais. Kl.

(3) Et non Ty *kwa* tcheou. Kl.

(4) Les villes dont les noms sont marqués d'un astérisque appartiennent à la province chinoise de *Kan su*. Quant aux longitudes et latitudes je ne les crois pas toujours exactes. Les longitudes étaient déterminées d'après le premier méridien de Peking, je les ai réduites à celui de Paris, en plaçant Peking par 114° 2' E. de Paris.

ment défendue par une ligne de petites fortifications, quelques régimens de troupes régulières et de cosaques.

Les troubles du Kan su sont vraisemblablement aussi excités par les nombreux mahométans qui habitent les parties septentrionales et occidentales de cette province. Ils ont peut-être des relations secrètes avec les rebelles de Khotan et des autres villes de la Petite Boukharie; ceux-ci se dirigent sur la frontière de la Chine proprement dite. Maintenant il s'agit de savoir si les déserts qu'ils ont à traverser, et si l'armée qui les attend devant Kia yu kouan, les peuvent empêcher de pénétrer dans les anciennes provinces de la Chine.

D'après les lettres de Canton, du 3 octobre, l'insurrection de Formose était apaisée, et les officiers locaux qui avaient rendu des services dans cette occasion ont été récompensés par l'empereur. Les nouvelles des derniers jours d'octobre disent que *Djanggar* est un descendant d'un ancien rebelle, ainsi vraisemblablement de la famille des Khodjah de Khotan, chassés par les Chinois sous Khian loung. Les Kirghiz *Bourout* et les Mahométans à bonnets blancs du voisinage de Kachkar se sont joints à Djanggar. L'empereur a ordonné que 20,000 hommes du Chan si et du Kan su se mettraient en marche contre les révoltés, et on fait également venir des troupes du pays des Mandchoux pour les envoyer dans l'ouest de l'empire. *Tchang ling,* gouverneur-général d'Ili, a été nommé général en chef de l'armée; il y a environ dix ans qu'il était

gouverneur-général de Canton. On offre la vie sauve au chef de la rébellion, s'il veut mettre bas les armes. Deux officiers d'un rang supérieur sont déjà restés sur le champ de bataille; l'empereur leur a décerné des honneurs funéraires. Le gouverneur de Canton propose aux habitans riches de sa province de fournir de l'argent à l'état, dans les proportions suivantes :

Marchand du *Hong*. .	600,000 onces d'argent.
Fermier du sel.	400,000
Propriétaires fonciers.	200,000

mais sans affirmer pourtant que sa Majesté acceptera ces dons gratuits. On estime à 70,000 onces la dépense journalière de l'armée envoyée contre les rebelles. On n'a reçu aucune nouvelle d'un général chargé de conduire un corps contre eux, et on présume qu'il a péri avec toutes ses troupes, ou qu'il a été fait prisonnier.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 7 Mai 1827.

M. le comte Théodore de Rumigny est présenté et admis comme membre de la Société.

S. A. R. Mgr. le duc D'ORLÉANS annonce par une lettre qu'elle veut bien se rendre au désir manifesté par la Société, et qu'elle accepte de nouveau le titre de Président honoraire, qui lui a été déféré dans la séance générale.

M. de Sacy donne des explications sur le contenu du

manuscrit arabe et de quelques inscriptions dans la même langue, offerts à la Société par M. King.

M. le Président rappelle au Conseil les articles relatifs à la formation d'une commission pour surveiller l'exécution des ouvrages ordonnés pour le compte de la Société, et à la nomination de commissaires spéciaux qui s'adjoindront aux auteurs et éditeurs de ces ouvrages pour en suivre le progrès.

MM. Kieffer, Burnouf père, et le baron Coquebert de Monbret, sont nommés membres de la commission de surveillance.

Les commissaires spéciaux sont désignés ainsi qu'il suit :

Pour l'édition de *Sacontala*, M. E. Burnouf fils ;

Pour la *Grammaire Géorgienne*, M. Saint-Martin ;

Pour la traduction de *Mencius*, M. Abel-Rémusat.

M. Champollion le jeune demande à être considéré comme démissionnaire des fonctions de membre du conseil; cette démission est agréée.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. Reinaud, *le Pend-nameh de Ferid-eddin Attar*, édition de Londres, 1809; — par M. King, *manuscrit arabe* relatif à la valeur talismanique des lettres de l'alphabet arabe.

OUVRAGES NOUVEAUX.

SOUSCRIPTION.

LES ANNALES DE TABARI, *texte arabe avec la traduction latine imprimée en regard du texte, grand in-4°, pap. fin.*

Ayant l'intention de publier les Annales arabes encore inédites de Tabari, j'invite les amateurs des lettres historiques et des lettres orientales, ainsi que les protecteurs

de la littérature en général, de bien vouloir seconder par quelques souscriptions cette entreprise importante. Il est reconnu que le texte original des Annales de Tabari est un des ouvrages historiques les plus anciens, les plus riches et les plus soignés, que les Arabes ont produits ; l'ouvrage célèbre d'Abou'lféda, dont maintenant on se sert le plus pour l'étude de l'histoire orientale, n'est, dans les premières périodes de l'histoire, qu'un extrait assez maigre de l'ouvrage de Tabari. Cependant il faut bien distinguer du texte arabe de Tabari les traductions persanes et turques, faites dans un tems plus récent, et qui portent un caractère différent. Les manuscrits du texte arabe sont extrêmement rares ; à Leyde il ne s'en trouve qu'un volume. Mais la bibliothèque du roi à Berlin en possède quatre grands volumes, qui commencent à l'époque du Califat d'Aboubekr ; ce manuscrit, qui appartenait autrefois à la bibliothèque de l'Atabek Togrulbeg à Mosul, dans le sixième siècle de l'Hégire, est fort ancien, et présente un très-bon texte que nous donnerons dans notre édition. Le premier tome doit paraître en 1827, et son prix sera pour les souscripteurs de trois écus de Prusse ou bien douze francs; on paiera après avoir reçu le volume. Le titre du manuscrit de Berlin est le même que celui de Leyde, c'est-à-dire :

تاريخ الملوك واعمارهم
ومواليد الرسل وانبيايهم والكاين الذى كان فى
زمن كل واحد منهم تاليف ابى جعفر محمد بن
جرير بن يزيد الطبرى رحمة الله عليه

Greifswald, le 4 novembre 1826,

J. G. L. KOSEGARTEN,
Professeur de langues orientales.

M. de Hammer vient de faire paraître un prospectus de son *Histoire de l'Empire Othoman*, dont il vient de publier le premier volume, dont voici le titre allemand : *Geschichte des Osmanischen Reichs grossentheils nach bisher unbenutzten Handschriften und Archiven, durch Joseph von Hammer*. Cet ouvrage est le résultat de soins et de travaux continués pendant trente années. Deux voyages à Constantinople, et un autre voyage dans l'Asie mineure, ont mis à la disposition de l'auteur des monumens littéraires inconnus en Europe, et tous de la plus haute importance. Ses démarches personnelles ou ses correspondances lui ont donné accès aux principales bibliothèques d'Allemagne, de France, d'Italie et d'Angleterre. Il présente dans son prospectus la longue énumération des dépôts publics où il a puisé ; elle est tout-à-fait propre à donner la plus avantageuse opinion de cette nouvelle histoire de l'empire Othoman ; on doit espérer qu'elle sera digne du talent, de la science et de la réputation de l'auteur. Le premier volume a paru à Pesth chez Hartleben ; il contient le récit de tous les événemens arrivés depuis la fondation de l'empire jusqu'en 1453, époque de la prise de Constantinople. L'ouvrage sera composé de six volumes, chacun de 40 à 45 feuilles d'impression, coûtant par souscription 15 francs ; on paie toujours d'avance deux volumes. On admettra les souscriptions jusqu'au 15 du mois de Mai 1827 ; le prix de chaque volume sera porté alors à 20 fr. On a tiré 50 exemplaires sur papier vélin à 128 fr. Les volumes se suivront à peu près de huit en huit mois.

JOURNAL ASIATIQUE.

Observations sur une pratique superstitieuse attribuée aux Druzes, et sur la doctrine des Nosaïriens, par M. le Baron Silvestre de Sacy.

Le N° 45 du *Bulletin de la Société de Géographie* qui vient de paraître, contient un article curieux, intitulé : *Recherches sur les Druzes et sur leur religion*, par M. le chevalier Regnault, consul du roi à Saint-Jean-d'Acre. Ces renseignemens n'ont pas pour l'Europe autant de nouveauté qu'a pu le croire M. Regnault, et notamment le catéchisme ou formulaire à l'usage des Druzes qui termine ce morceau, et dont il existait déjà plusieurs traductions. Toutefois on a bien fait de livrer à l'impression les recherches de M. Regnault ; il est fâcheux seulement que quelques noms propres aient été si étrangement défigurés dans l'impression qu'on a peine à les reconnaître : ainsi on a écrit *Chantil* pour *Chatnil* ou *Schatnil; Khalouch* pour *Khalouèh; Djerb-Lehtani* pour *Tahtani; Tuoukhié* pour *Ténoukhièh*, etc. M. Regnault, ou le traducteur qu'il a employé, a aussi quelquefois altéré certaines dénominations. Par exemple, il dit plusieurs fois l'*élu d'Adam* lorsqu'il fallait dire *Adam l'élu*, ou plutôt *Adam alsafa ;* car il est fort dou-

teux que le mot *alsafa* veuille dire l'*élu*. Je pense aussi qu'il eût beaucoup mieux valu, dans un grand nombre de cas, conserver les dénominations originales, comme on l'a fait pour *Dhou-maa* et *Dhou-massa*, que de les traduire, parce qu'elles ont, dans le langage des Ismaéliens et des Druzes, des significations techniques et souvent mystiques, pour lesquelles nous n'avons pas d'équivalent. Quelles idées peuvent suggérer à qui ne connaît pas ce système de religion, des dénominations telles que celles-ci : *un invoquant*, *un prononçant*, *la base*, etc? N'aurait-il pas mieux valu dire *un daï*, *un natek*, *l'asas*, en expliquant, si on le pouvait, ce que les Druzes entendent par ces mots?

Au reste, ce n'est pas pour relever ces légères taches ou pour expliquer ces dénominations que j'ai pris la plume. Le premier objet a peu d'importance, et le second a déjà été rempli, du moins en partie, par les différens fragmens que j'ai publiés de mon *Traité de la religion des Druzes*. Une question plus grave m'a paru demander une explication. M. Regnault a cité un passage d'un écrit qu'il attribue à *Hamzé* ou *Hamza*, et qui est intitulé : *Lumière de la Chandelle du soir du Vendredi*, écrit qui, si la citation est exacte, ou s'il est vraiment de Hamza, prouverait que le plus grossier libertinage serait non-seulement toléré, mais commandé par la religion des Druzes. Voici ce passage, tel qu'on le lit dans les *Recherches* de M. Regnault :

« Il faut donc, ô initiés et initiées, que vous vous

» assembliez chaque soir de vendredi; que vous lisiez » et conserviez les livres de la science que vous a » laissés Notre Seigneur glorifié. Il faut aussi que » vous enseigniez vos sœurs initiées derrière un ri- » deau, et que celles-ci n'élèvent point la voix. Lisez » entre vous les vêpres secrètes, parce que j'ai détruit » les sept colonnes de cérémonie et que je les ai rem- » placées par sept spirituelles. La première, la plus » importante, est la véracité dans les paroles; la » seconde, la conservation des frères; la troisième, » le renoncement à toutes les religions; la quatrième, » l'adoration de notre Seigneur, le juge, le com- » mandant; la cinquième, la soumission à ses com- » mandemens; la sixième, le secret des mystères de » l'unité; et la septième, le baisement, en tout tems, » des *parties sexuelles des initiées.* »

On doit être bien étonné de lire immédiatement après ce passage, que « quand un Druze est parvenu » à connaître toutes ces belles choses, et qu'il de- » mande un plus haut degré d'initiation, on l'oblige » à faire la confession de tous ses péchés, comme les » doutes sur la religion, l'assassinat d'un frère ou de » tout homme qu'il n'est pas permis de tuer, et *la* » *fornication avec ses sœurs, qui est considérée comme* » *le plus grand péché.* »

Et par *ses sœurs* il faut entendre, suivant l'usage constant des Druzes, les femmes qui font profession de la même religion. Peut-on ne pas se demander comment un commerce illicite avec une femme de la même religion peut être considéré comme le péché

le plus grave, dans un système de doctrine qui fait un devoir de la pratique abominable dont il a été question, pour ne rien dire du sens obscène qu'il est difficile de ne pas attacher à cette instruction *qui doit être donnée aux femmes par les hommes derrière un rideau?*

Il ne s'agit pas ici d'examiner s'il a existé et s'il existe encore aujourd'hui, en Syrie, des sectes assez extravagantes, ou plutôt assez abruties par une monstrueuse superstition, pour autoriser, sous le voile d'idées religieuses, l'oubli de toutes les lois de la nature. C'est un fait constant dont je ne pense pas qu'on puisse douter. Mais une pareille doctrine fait-elle partie du système des Druzes? Je ne voudrais pas assurer qu'il ne se trouvât, parmi ces hommes abusés qui prodiguent leurs adorations à un monstre tel que le Khalife Hakem-biamr-allah, quelque secte qui ait joint aux erreurs de l'esprit cette corruption du cœur; mais je ne crains pas d'affirmer que rien n'est plus directement opposé au système religieux des Druzes, tel que nous l'offrent les écrits de Hamza, et de son fidèle disciple Boha-eddin.

La preuve de ce que j'avance ici ne sera pas difficile à faire. Hamza répète plus d'une fois dans ses écrits que Notre Seigneur Hakem a abrogé les sept préceptes fondamentaux de l'islamisme, savoir : les deux parties dont se compose la profession de foi musulmane, puis la prière, la dîme, le jeûne, le pélerinage et la guerre contre les infidèles, et qu'il y a substitué pour les Unitaires sept autres préceptes.

« Le premier de ces préceptes, dit-il, et le plus
» grand, est la véracité dans les paroles; le second
» est de veiller réciproquement à votre sûreté; le troi-
» sième, de renoncer à la religion dont vous faisiez
» profession, à votre croyance, et au culte du néant
» et du mensonge; le quatrième, de vous séparer
» entièrement des démons et de ceux qui sont dans
» l'erreur; le cinquième, de reconnaître (l'existence
» de) l'unité de Notre Seigneur dans tous les siècles,
» tous les tems, tous les âges et toutes les époques;
» le sixième, d'être contens de ses œuvres, quelles
» qu'elles soient; le septième, de vous abandonner et
» vous résigner à ses ordres, dans le bonheur comme
» dans l'adversité. »

Les mêmes obligations sont imposées, presque dans les mêmes termes, par Hamza aux femmes unitaires. « Il est nécessaire, dit-il, que toutes les femmes uni-
» taires sachent que le premier devoir qui leur est
» imposé, est de connaître Notre Seigneur, et de ne
» lui attribuer aucun rapport avec aucune créature;
» le second est de connaître le Maître de ce siècle
» (Hamza), et de le discerner de tous les ministres
» spirituels; le troisième est de connaître les ministres
» spirituels, leurs noms, leurs rangs et leurs sur-
» noms... Après avoir su cela, il est nécessaire qu'elles
» sachent encore que Notre Seigneur les a dispensées
» des sept obligations pénibles des lois précédentes,
» et leur a imposé sept obligations de la loi unitaire
» et de sa religion. La première, et la plus essentielle,
» est la véracité dans les paroles, etc. » Puis, après

avoir exposé en quoi consistent ces sept préceptes, il ajoute : « Après l'obligation de croire les choses dont » j'ai parlé auparavant, et de les croire sans aucun » doute, tous les Unitaires, hommes et femmes, sont » tenus à garder ces sept commandemens, à y con- » former leur conduite, et à les tenir secrets pour » ceux qui ne sont point de la même religion. »

On ne voit assurément dans ces sept commandemens rien qui ressemble à ce qu'on lit dans le passage cité par M. Regnault. Quelques-uns de ces préceptes reçoivent de longs développemens dans les livres des Druzes, particulièrement le premier et le second; mais nulle part on n'aperçoit de trace d'une signification mystérieuse qui puisse faire soupçonner aucune interprétation immorale.

A ces textes généraux, qui pourraient suffire pour prouver que la pratique honteuse imputée aux Druzes d'aujourd'hui est étrangère à la doctrine de Hamza, je puis joindre des textes formels qui font un devoir rigoureux, aux Unitaires, de la pureté des mœurs.

Pour entendre le premier, il faut savoir que ce que, dans le langage allégorique des Druzes, on appelle *les hommes et les femmes spirituels*, ce sont les différens ordres de ministres qui composent la hiérarchie unitaire; chacun des ordres de cette hiérarchie étant nommé *hommes*, par rapport à celui qui lui est inférieur, et *femmes*, par rapport à celui qui lui est supérieur.

« Comme, dit Hamza, les hommes spirituels et les

» femmes spirituelles doivent être exempts de toute » faute et de toute souillure; de même les hommes » fidèles et les femmes fidèles et pures doivent être » exempts de toute tache et de toute souillure, de » tout crime et de toute impureté..... Les femmes » fidèles doivent s'éloigner des discours de celles qui » renient Notre Seigneur et qui sont incrédules; elles » doivent s'éloigner de leurs désirs déréglés, de leurs » doutes, et de toutes leurs actions criminelles, afin » que leur foi leur soit utile, et que la pureté de leur » conduite soit connue de toutes les femmes qui ne » croient pas à Notre Seigneur; enfin, qu'elles soient » à l'abri de tout ce qui pourrait altérer leur religion, » et faire naître des soupçons contre elles et contre » leurs frères. Toutes les femmes fidèles ne doivent » occuper leurs cœurs que de la confession de l'unité » de Notre Seigneur, de l'obéissance au maître de ce » siècle, et aux ministres purs de la religion, minis- » tres que lui-même a établis en faveur de ceux qui » le cherchent : elles ne doivent point rechercher la » satisfaction de leurs désirs déréglés, ni l'accomplis- » sement des désirs des pécheurs.

» Cette lettre a été écrite, afin que vous en fassiez » part à toutes les femmes fidèles qui connaissent » l'unité de Notre Seigneur, qui font profession de » n'en point connaître d'autre que lui, qui confes- » sent l'éternité de son existence, qui contiennent » leur chair dans les bornes qui leur ont été pres- » crites, qui n'accordent leurs faveurs qu'à leurs » époux, etc. »

Il est remarquable que la chasteté est unie ici immédiatement aux premiers et plus essentiels devoirs de la religion.

La pièce de laquelle j'ai tiré le passage qui précède me fournit encore un argument d'un grand poids en faveur de la pureté de la morale de Hamza, dans la conduite qu'il prescrit aux missionnaires de deux classes différentes, les *Daïs* et les *Madhouns* (1), quand ils exercent leur ministère envers des personnes de l'autre sexe. Voici de quelle manière Hamza s'exprime à ce sujet.

« Que tout *Daï* ou *Madhoun*, qui a reçu une mis-
» sion, se garde bien de lire cette lettre à aucune
» femme, avant de s'être assuré de sa croyance et de
» sa religion..... ; qu'il ne la lise point devant une
» femme seule, ni dans une maison où il n'y ait que
» lui et elle, de peur que s'ils se trouvaient seuls, cela
» ne les exposât à quelque soupçon, quand même ils
» seraient des hommes fidèles et dignes de toute con-
» fiance. Que le *Daï* et le *Madhoun* ôtent tout sujet
» de soupçon et tout prétexte d'une maligne inter-
» prétation, et qu'ils ne donnent aucune prise sur eux
» aux mauvaises langues. Qu'ils ne lisent donc point
» cette lettre à une femme seule, qu'ils attendent qu'il
» se trouve plusieurs femmes réunies, et qu'elles soient

(1) Les *Madhouns* ماذون forment l'avant-dernier degré des ministres dans la hiérarchie des Druzes, et n'ont au dessous d'eux que les *Mocasers*. Leur nom signifie *licencié*. Les *Daïs* ou missionnaires, à la lettre *ceux qui appellent* les hommes à la connaissance de la religion, sont d'un rang plus élevé.

» au moins au nombre de trois. Que les femmes se » tiennent derrière un rideau ou des jalousies, à tra- » vers lesquelles on ne puisse les voir. Que chaque » femme ait avec elle son mari, s'il est unitaire, ou » son père, son fils, son frère, ou tel autre qui ait » droit de veiller sur elle, pourvu qu'il soit unitaire. » Que le *Daï* ou le *Madhoun* tienne, en lisant, les » yeux fixés sur son livre ; qu'il ne porte point ses » regards sur les femmes, qu'il ne se tourne point de » leur côté, et qu'il ne prête pas l'oreille pour les » entendre. Que la femme, pendant cette lecture, » s'abstienne de parler ; qu'elle ne rie point, par un » transport de joie ; qu'elle ne pleure point, par une » impression de respect et de frayeur ; car les ris, les » pleurs et les paroles d'une femme peuvent exciter » les passions dans les hommes. »

On retrouve dans ce passage l'ordre donné aux femmes, de se tenir derrière un rideau quand on leur enseigne la doctrine unitaire, et de ne point élever la voix en riant, comme dans celui qu'a cité M. Regnault ; mais si, dans ce dernier, on peut soupçonner qu'il couvre un sens obscène, il n'est certes pas susceptible d'une pareille interprétation dans le texte de Hamza que je viens de rapporter.

Au reste, si la doctrine licencieuse qu'on impute aux Druzes d'aujourd'hui est tout-à-fait étrangère à l'enseignement de Hamza, il est certain que, du tems même de Hamza, elle était professée par une secte qui portait le nom de *Nosaïriens*, et qui, comme celle des Druzes, tirait son origine des Ismaéliens et des

Karmates. C'est ce que nous apprenons d'un écrit de Hamza, qui a pour but de réfuter les opinions d'un docteur de cette secte. Cette pièce, qui est extrêmement curieuse, est intitulée : الرسالة الدامغة للفاسق الرد على النصيرى لعنه المولى فى كل كور ودور, c'est-à-dire *la lettre ou le traité qui extermine le scélérat; réfutation du Nosaïrien, que le Seigneur le maudisse dans tous les âges et toutes les périodes*. C'est la première pièce du manuscrit arabe, nº 1581 de la bibliothèque du roi. Je n'ai pas besoin de faire sentir l'importance de cette pièce : elle résultera suffisamment de l'extrait que je vais en donner.

L'auteur, après les formules d'usage dans les livres des Druzes, commence ainsi : « Il m'est tombé entre » les mains *un livre composé par un des Nosaïriens* » كتاب الفه بعض النصيرية, de ces gens qui renient » Notre Seigneur, qui lui associent d'autres que lui, » qui profèrent des mensonges contre lui; par un » homme qui séduit les croyans de l'un et de l'autre » sexe; qui court après les voluptés brutales et les » plus honteux appétits de la nature; qui fait pro- » fession de la croyance des vils Nosaïriens. Que la » malédiction du Seigneur soit sur lui et sur eux, la » malédiction due aux pourceaux, adorateurs d'Iblis, » et ses partisans! Il a intitulé cet écrit : *Le Livre des* » *Vérités et la découverte de ce qui est caché derrière* » *des voiles* كتاب الحقائق وكشف المحجوب. Quicon- » que reçoit ce livre est adorateur d'Iblis, croit à la » métempsychose, *permet toute sorte de commerces* » *charnels* حلل الفروج, approuve le mensonge et l'er-

» reur. L'auteur a attribué ce traité aux Unitaires
» véritables. Mais loin de la religion de Notre Sei-
» gneur, les choses défendues! loin des Unitaires les
» actions abominables! loin des serviteurs de Notre
» Seigneur, qu'on leur impute quoi que ce soit des
» appétits brutaux et abjects, et des discours qui con-
» tiennent le polythéisme! حاشا لعبيد مولانا سبحانه
» ان ينسب اليهم شئ من الشهوات البهيمية الدنية
» والاقاويل الشركية. Notre Seigneur connaît jusqu'au
» plus léger coup-d'œil, et ce que renferme le secret
» des cœurs : il récompensera chacun selon son mé-
» rite, et il ne sera fait aucun tort à personne. Après
» avoir lu cet écrit, j'ai cru, mes frères, devoir
» vous prémunir contre le danger, et veiller à la garde
» de votre foi, et j'ai composé le présent traité pour
» réfuter l'ouvrage de ce scélérat Nosaïrien, que Dieu
» maudisse! afin qu'il ne se glisse aucune erreur dans
» vos opinions religieuses, et qu'il ne s'élève aucun
» soupçon contre vous, » (c'est-à-dire, suivant une glose, pour que vous ne croyiez pas à la divinité de l'*Asas* ou d'*Ali* (1), et qu'on ne vous soupçonne pas de commettre les actions licencieuses que permet le

---

(1) Dans les livres des Druzes, Mahomet est toujours appelé le *Natek* الناطق ou *parlant*, et Ali l'*Asas* الاساس ou le *fondement*. Ces dénominations sont empruntées du style des Ismaéliens, qui appelaient *Natek* le fondateur de toute nouvelle religion, et *Asas* le lieutenant ou premier vicaire et successeur du *Natek*. Ainsi l'apôtre Saint Pierre est l'*Asas* du *Natek* Jésus; Ali est l'*Asas* du *Natek* Mahomet.

Nosaïrien). « Gardez-vous donc bien, femmes fidèles, » de jamais porter sur aucun homme, fidèle ou in- » fidèle, d'autres regards que ceux que vous portez » sur vos pères et vos fils; que chacune de vous cher- » che le salut de son ame dans la connaissance de » Notre Seigneur; que chacune de vous sache que » Notre Seigneur (dont la mémoire soit glorifiée, dont » le nom soit exalté, et qui seul est digne d'adora- » tion) la voit, en quelque lieu, et dans quelque » situation qu'elle soit. Vous savez qu'il n'est aucune » de vous qui, lorsqu'elle commet une mauvaise ac- » tion, ne redoute les regards de sa voisine; à com- » bien plus forte raison doit-elle craindre celui pour » lequel rien de ce qu'on fait en public ou en secret » n'est caché, qui est digne de louanges et infiniment » élevé au-dessus de tout ce que disent de lui les » polythéistes. »

Les erreurs que Hamza reproche à l'unitaire Nosaïrien, sont de deux sortes; les unes concernent le dogme de la divinité de Hakem, et de son unité absolue; les autres ont pour objet la morale. Je ne m'occuperai ici que de ces dernières, et je laisserai parler Hamza lui-même.

« La première chose que dit ce scélérat Nosaïrien, c'est que *toutes les choses qui ont été défendues aux hommes, le meurtre, le vol, le mensonge, la calomnie, la fornication et la pédérastie, sont permises à celui ou celle qui connaît Notre Seigneur.* Il impute un mensonge à *la doctrine littérale* التنزيل et à *la doctrine*

allégorique التاويل (1), et il en altère l'enseignement; car il ne lui est point permis de voler ce qui appartient à autrui, et la religion ne lui accorde point la faculté de mentir, puisque la véracité est le fondement de la religion, et que le mensonge est le fondement du polythéisme et de l'infidélité (2); car la véracité est à la foi ce que la tête est au corps. Quant au meurtre, personne ne peut l'approuver, s'il n'a renoncé à la grâce de Notre Seigneur, et s'il n'est tombé dans le polythéisme. Quant à ces paroles qu'il dit : *Le croyant ne doit point empêcher son frère de lui ravir son bien ou son rang; il doit laisser à son frère croyant, toute liberté de voir les gens de sa famille* (عياله c'est-à-dire ses femmes, ses filles, ses servantes), *et ne s'opposer à rien de ce qui peut se passer*

---

(1) La *Doctrine littérale* ou le *Tenzil*, c'est le mahométisme pris dans le sens propre et naturel des dogmes et des préceptes; la *Doctrine interprétative* ou *allégorique*, le *Tawil*, c'est le système des Ismaéliens ou Baténiens. La première s'appelle aussi l'*extérieur* الظاهر, et la seconde l'*intérieur* الباطن : c'est de ce dernier mot que vient le nom des Baténiens.

(2) On lit dans les deux manuscrits que j'ai eus sous les yeux :

ولا وسعه فى الدين ان يكذب اذ كان اصل دينه الكذب واصل الكفر والشرك والسدق من الايمان كالراس من الجسد

Mais cela donnerait un sens absurde, et malgré l'accord des deux manuscrits, je n'hésite point à lire ainsi :

اذ كان اصل دينه السدق والكذب اصل الكفر والشرك الخ

entre eux, sans quoi sa foi est imparfaite; il ment, le maudit. Il a volé la première partie de cette phrase, c'est-à-dire ces mots : *Il ne doit point empêcher son frère de lui ravir son bien* ou *son rang*, des Conférences de la sagesse (1), et il en a abusé pour voiler son impiété et son mensonge. Quiconque, au contraire, n'est point jaloux de sa famille, n'est pas croyant, c'est un *Khorrémien* (2) qui ne cherche que *le repos* et *le libertinage* الراحة والاباحة, qui se laisse emporter par ses passions déréglées et ses erreurs; car la cohabitation ne fait point partie des devoirs de la religion, et elle n'a aucune relation avec la doctrine de l'Unité, si ce n'est la cohabitation spirituelle qui n'est autre chose que la victoire que remporte, par la doctrine de la sagesse, celui qui a été envoyé pour prêcher, et qui a été fortifié par le don de la sagesse véritable.

» Lorsqu'il dit que *c'est un devoir pour une femme fidèle de ne point refuser ses faveurs à son frère, et de s'abandonner à lui toutes les fois qu'il le désire, et que l'union spirituelle ne s'accomplit parfaitement que par*

---

(1) On appelait ainsi des écrits composés pour être lus par les *Daïs* dans les assemblées secrètes des initiés à la secte des Ismaéliens. *Voy.* ma *Chrestomathie arabe*, 2e édit., t. 1, p. 184.

(2) Les Khorrémiens, suivant le témoignage de Bibars Mansouri, sont une secte des Karmates ; ils ont donc une origine commune avec les Bäténiens. Il est vraisemblable que le nom de *Khorrémiens* خرّمي leur a été donné, parce qu'ils imitaient la conduite abominable du fameux Babek, fils de Khorrem. *Voyez* Abou'lféda, *Annal. Mosl.* t. II, p. 175.

la cohabitation charnelle, attribuant cette doctrine à la religion unitaire, il ment contre Notre Seigneur ; il se rend coupable envers lui de polythéisme et d'infidélité, et il falsifie les paroles de ses fidèles unitaires. Que la malédiction, réservée aux Juifs, aux Chrétiens et aux Mages, tombe sur lui et sur tous ceux qui suivent sa doctrine ! Il veut, ce méchant, ô femmes fidèles, souiller vos corps et corrompre votre religion. Femmes fidèles, si vous faites attention à ce qu'enseignent les religions, même erronées, vous découvrirez pleinement la vérité, vous vous abstiendrez des passions déréglées, et des actions abominables, et vous méditerez sur les *Conférences de la doctrine intérieure et allégorique* المجالس الباطنية التاويلية. Quant aux *ministres* وسائط de Notre Seigneur, il n'en est aucun qui ait jamais exigé d'une femme la cohabitation charnelle, ni qui vous ait dit que la religion qu'il vous prêchait ne pouvait être parfaite que par un attouchement corporel..... Voici une preuve de la fausseté de ce que dit ce scélérat, que la cohabitation charnelle ajoute à la perfection de la religion, et que l'une ne peut être parfaite sans l'autre, en quoi il ment ; c'est que, quand un croyant unitaire, initié à toute la religion, vivrait cent ans, sans contracter aucun mariage légitime et sans se permettre aucune union illégitime, cela ne diminuerait en rien le degré de son excellence dans la religion ; et de même, quand une femme croyante, unitaire, initiée à la religion de Notre Seigneur, et fidèle à le servir sincèrement, vivrait cent ans sans se marier et mour-

rait vierge, cela ne ferait aucun tort à sa religion. Si au contraire un homme et une femme infidèles ne faisaient autre chose que se livrer nuit et jour l'un avec l'autre à un commerce charnel, et répéter sans cesse leurs plaisirs, cela ne leur serait d'aucune utilité, et ne les délivrerait point des châtimens dus à leur infidélité. Nous voyons donc que tout ce que dit ce scélérat n'est qu'absurdité et fausseté.

» Pour ce qu'il ajoute : *Malheur à la femme fidèle qui refuse ses faveurs à son frère, parce que les parties naturelles de la femme sont l'emblême des imams de l'infidélité; celles de l'homme, introduites dans celles de la femme, sont l'emblême de la doctrine spirituelle. Cette action est donc la figure de la victoire remportée sur les disciples de la loi extérieure, et sur les imams de l'infidélité. La prohibition des commerces illicites n'est donc que pour ceux qui professent une doctrine contraire à la vérité : c'est là la fornication; mais pour ceux qui connaissent la doctrine intérieure, ils ne sont plus soumis au joug de la loi extérieure* (1). Il ment en parlant ainsi, contre la religion de Notre Seigneur, il la falsifie, il cherche à séduire les croyans et à corrompre la pudeur des croyantes. Il n'est pas vrai que quiconque connaît le sens intérieur d'une

(1) Obligé de voiler un peu les expressions dans ma traduction, je crois devoir citer ici les propres termes du texte.

واما قوله الويل كل الويل على مؤمنة تمنع اخاه فرجها لان
الفرج مثل ائمّة الكفر والاحليل اذا دخل فرج الامراة

chose, soit obligé à en abandonner le sens intérieur. Il y a des choses dont on ne doit pas abandonner le sens extérieur, quoiqu'on en connaisse jusqu'à soixante-dix sens intérieurs. De ce nombre est le précepte de la purification; dans son sens intérieur, c'est de renoncer à toute société avec les démons, d'avoir le cœur pur et nettoyé de tout attachement pour eux et d'être uni avec l'imam. Cependant il n'est loisible à personne, et aucun homme sensé et instruit, quoiqu'il connaisse le sens intérieur du précepte de la purification, ne se permettra d'entrer dans un privé, d'y faire de l'eau ou de se soulager le ventre, et d'en sortir ensuite sans s'être lavé par devant et par derrière, sans avoir rincé sa bouche, et aspiré de l'eau par les narines, sous prétexte qu'il est instruit du sens du précepte; car, s'il en négligeait l'observation extérieure, son corps serait sale, il exhalerait une odeur infecte et il mériterait qu'on le traitât d'homme sale et malpropre. Au contraire, celui qui connaît le sens intérieur du précepte doit être d'autant plus attentif à entretenir la pureté et la propreté du corps; car c'est là un précepte sage dont il approuve également le sens littéral et le sens spirituel.

دليل الباطن وممثوله على مكاسرة اهل الظاهر واثمة الكفر والحرام على من نكلّم غير المستحقّ فهو الزناء ومن عرف الباطن فقد رُفع عنه الظاهر فقد كذب على دين مولانا الخ

De même encore un homme qui sait ce que signifient les habits et les vêtemens dont il se couvre, qui est instruit qu'ils marquent l'obligation de se conduire avec prudence, de se cacher des infidèles, d'accomplir avec eux toutes les ordonnances de la loi, et de les traiter avec ménagement, ferait dire de lui qu'il est un fou, s'il allait ôter ses habits et ses hauts-de-chausses, et marcher tout nu dans les rues; car il renoncerait aux lois de la décence et manquerait à l'honnêteté en jetant ses habits et montrant sa nudité. Il en est de même de celui qui connaît le sens spirituel du précepte qui défend la fornication; il ne doit point se rendre coupable de la fornication extérieure: s'il le faisait, il mériterait le nom d'infâme et d'infidèle à sa religion; il serait justement en horreur à ses frères, et couvert d'ignominie.

» Gardez-vous donc bien, femmes croyantes, de pervertir votre religion par des actions qui ne peuvent vous être d'aucune utilité, en ce monde ni en l'autre. Tout homme qui connaît charnellement une femme fidèle, sans les conditions qui lui sont imposées par la doctrine véritable et la loi spirituelle, est rebelle à Notre Seigneur; il viole la religion et détruit la doctrine de l'unité. Que le Seigneur nous préserve de cela! Nous protestons devant lui que nous ne voulons avoir aucune part avec ceux qui tiennent cette doctrine perverse. Celle qui a un mari ne peut, en aucun cas, se laisser approcher que par son mari, à moins qu'elle ne se sépare de lui, et qu'elle ne s'unisse d'une manière régulière avec un autre. »

Je ne pense pas qu'après de pareils textes on puisse révoquer en doute la pureté morale du véritable système des Druzes. Toutefois il faut avouer que les auteurs et les défenseurs de la doctrine licencieuse dont il s'agit, auraient pu s'autoriser jusqu'à un certain point de ce que dit Hamza lui-même, en expliquant les actions ridicules et bizarres de Hakem, et les scènes ordurières dont il prenait plaisir à être témoin, que les parties naturelles sont l'emblème du *Natek* et de l'*Asas*, c'est-à-dire de Mahomet et d'Ali. Expliquant ce qui est dit d'Adam et d'Ève, *que les parties honteuses de leurs corps se découvrirent à leurs yeux* : « Cela signifie, dit-il, la vanité des observan-
» ces légales des deux lois (*le mahométisme littéral*
» التنزيل, et *la doctrine allégorique* التاويل), qui sont
» semblables à l'urine et aux excrémens, et dont les
» auteurs sont comme les parties honteuses du devant
» et du derrière du corps. » L'auteur du catéchisme ou formulaire d'examen des Druzes, expliquant les mêmes actions grossières de Hakem, qui avaient donné lieu à cette allégorie de Hamza, va plus loin, et dit : « La partie naturelle du mâle agit avec force
» et imprime son mouvement sur celle de la femme :
» de même Notre Seigneur dompte les polythéistes par
» sa force (1). » De semblables allégories pouvaient prêter assurément à des conséquences très-immorales en théorie et en pratique.

---

(1) Voici le texte de ce passage :

Question. وما ذكر الاحاليل والفروج وما اراد به من الحكمة

Il faut reconnaître aussi que divers passages des écrits de Hamza ou des ministres de la religion druze, contemporains de Hamza, semblaient autoriser à penser que la promulgation des sept commandemens de la religion unitaire, avait pour conséquence l'abrogation des préceptes de l'islamisme auxquels ceux-ci étaient substitués. Ainsi, dans un écrit intitulé *le Cierge*, publié du vivant même de Hakem, et avec son autorisation, et dont l'auteur se nomme lui-même *Ismaël Témimi*, *fils de Mohammed*, et se qualifie de *daï* ou missionnaire, et de gendre de Hamza, on lit ce qui suit : « Tout homme qui se vante d'être unitaire et qui néanmoins tient encore à quelque chose de la loi (الشرع, c'est-à-dire du *mahométisme littéral*), est un menteur et dit une chose fausse : il n'est qu'un hérétique et un impie. Et quiconque fait profession de la *loi intérieure* et est disciple de la *doctrine allégorique* (تاويليا), et qui néanmoins se vante d'être unitaire, ment et dit une fausseté : il n'est qu'un polythéiste et un impie. » Il n'y avait pas loin de là à enseigner l'abrogation formelle de tous les préceptes dogmatiques, cérémoniels et moraux de l'islamisme. Et il y a tout lieu de croire que les Karmates, antérieurement même à Hakem, avaient tiré la conséquence rigoureuse de l'abrogation

---

Réponse. اراد به حاله لامحله لان الاحليل يقوى على فرج الامراة وكذلك مولانا الحاكم جلّ سلطانه بقوّته يغلب المشركين كما رايناه فى رسالة يقال لها حقائق الهزل

du sens extérieur et littéral par la connaissance du sens intérieur et spirituel.

J'ai déjà fait voir ailleurs (1) que, peu d'années après la mort de Hakem, il s'était élevé parmi les disciples de Hamza, des hommes qui avaient perverti les dogmes primitifs des Druzes, jusqu'à convertir en une représentation de Hakem, et en un objet de culte, la figure d'un veau qui, dans l'origine, représentait l'ennemi de la religion unitaire, le mahométisme littéral et les ennemis d'Ali, par opposition à la doctrine allégorique et aux imams qui tenaient d'Ali leurs droits au souverain pontificat et à l'autorité temporelle et spirituelle. Plusieurs traités de Moctana ou Boha-eddin, disciple zélé et fidèle de Hamza, et dont les écrits sont en grand nombre dans le recueil des Druzes, donnent lieu de penser que les novateurs parmi lesquels il nomme un ministre appelé *Lahik*, autrement le *Scheïkh Mokhtar*, qui avait été investi du ministère de la prédication en la dixième année de Hamza, par un diplôme que nous possédons, et *Sekkin*, ou le *Scheïkh Mortadha*, autre missionnaire, mis à la tête, en l'an 10, d'un vaste diocèse dans la Syrie, et dont nous avons également les lettres d'investiture, et des femmes avaient introduit parmi les Druzes des dogmes licencieux, et altéré tout le système moral de la religion. Je citerai

---

(1) *Voyez* mon Mémoire sur l'origine du culte que les Druzes rendent à la figure d'un veau, dans les Mémoires de l'Institut, classe d'histoire et de littérature ancienne, t. III, p. 74 et suiv.

particulièrement une lettre adressée par Moctana à un ministre nommé *Abou'lyakdan*, qu'il avait envoyé en inspection, vraisemblablement en Syrie, dans les diocèses ou cantons confiés à *Lahik* et à *Sekkin*, pour s'assurer de l'état de la religion unitaire dans ces contrées et lui en rendre compte. Moctana lui recommande de s'assurer d'abord avec beaucoup de prudence des véritables dispositions des Unitaires dans ces contrées. S'il les trouve soumis et bien disposés, il devra élever parmi eux le phare de la vérité et leur faire connaître la honte de celui qui s'est réfugié vers le mensonge, parce que son ame corrompue était incapable de supporter la vérité. Abou'lyakdan restera parmi eux une partie de l'été, ou même l'été tout entier : il aura soin de conserver la plus parfaite union avec divers Scheïkhs que Moctana nomme avec éloge. Ils doivent tous ensemble vivre dans l'obéissance aux préceptes de la religion, comme des frères bien unis ; il leur est recommandé d'user de douceur *envers les petits enfans*, c'est-à-dire les unitaires faibles dans la foi, et de les mettre, par une conduite mêlée de fermeté et de douceur, en état de prendre place *parmi les vieillards*, c'est-à-dire parmi les hommes solidement instruits, et fermes dans leur croyance. Ils doivent se dépouiller du manteau de l'orgueil; « car, dit Moctana, c'est l'orgueil qui a causé la » perte de celui qui vous a entraînés vers l'abreuvoir » des méchans et des infidèles. Enseignez-leur, ajoute-» t-il, les qualités qui caractérisent les unitaires; sa-» voir, de fouler aux pieds les passions, et de pra-

» tiquer les vertus : adoucissez chez eux l'âpreté du » caractère, afin qu'ils se distinguent des hommes » grossiers, opiniâtres et hypocrites. Veillez à l'hon» neur de ce que vous avez de plus précieux, savoir, » vos sœurs et vos enfans, et par une *conduite chaste* » *et honnéte* بالستر, confondez et frustrez les desseins » des ennemis de la religion, de ces hommes cor» rompus, de ces rebelles qui n'avaient embrassé la » religion que pour se procurer *le repos et la licence* » الراحة والاباحة, et pour se *livrer aux appétits les* » *plus brutaux* اتباعا لبهيمية النفوس. »

Ce passage et beaucoup d'autres que je pourrais y joindre, autorisent à penser, comme je l'ai dit, que la religion druze ne resta pas long-tems exempte de la licence des mœurs qui, sous le voile de la religion et du mysticisme, s'était introduite chez certaines sectes des partisans d'Ali; et un écrit de Moctana, le dernier vraisemblablement qu'il ait composé, nous apprend que le désordre fut porté à un tel point, que ce ministre qui était toujours resté fidèle à la doctrine de Hamza, se vit contraint à abandonner son diocèse. Il annonce qu'il va se dérober à la vue des hommes, et défend de faire aucune recherche pour connaître le lieu de sa retraite. Il retire tous les pouvoirs précédemment donnés par lui aux *daïs* ou missionnaires, et leur ordonne de rentrer dans la classe des simples fidèles. Il se compare lui-même à Malachie qui s'est enfui pour se soustraire aux violences des Juifs Sadducéens, et que Dieu a mis à l'abri de leur perfidie à

l'ombre de sa protection et a sauvé. Enfin, il proteste qu'il a bien rempli son ministère, et il remet à Dieu les fidèles dont le gouvernement lui avait été confié, en même tems qu'il menace les imposteurs qui ont perverti la religion, de la vengeance divine, dont les signes éclatent déjà de toute part par des tremblemens de terre, des ouragans et d'autres phénomènes terribles.

Je devrais terminer ici ce mémoire; mais la doctrine de la secte des Nosaïriens est si peu connue, qu'on me saura gré, je crois, de joindre encore ici un fragment de l'écrit dans lequel Hamza la réfute. Ce morceau, d'ailleurs, n'est pas entièrement étranger au sujet des observations précédentes.

« Lors, dit Hamza, que ce scélérat (Nosaïrien) dit encore qu'*il vous a révélé ce qui était caché, c'est-à-dire le dogme de l'unité*, il ment en cela ; car il ne vous a dévoilé que l'impiété dont il fait profession, et il ne vous a expliqué que le polythéisme qui est sa croyance : il a choisi les voies les plus mauvaises et les plus infâmes, et il a enseigné une doctrine dont nous prions Dieu de nous préserver, soit en secret, soit ouvertement, quand il a dit dans son écrit que *Notre Seigneur est cet esprit pur dont il est dit dans l'Alcoran : Ils t'interrogeront au sujet de l'esprit; dis-leur : L'esprit est une des choses de mon Seigneur* (1);

---

(1) Suivant une glose qu'on lit ici dans le manuscrit, l'*esprit* signifie là l'*intelligence*, c'est-à-dire le premier ministre de la hiérarchie des Druzes, Hamza et non pas Hakem. Beïdhawi interprète ainsi ce passage de l'Alcoran : « Il s'agit ici de l'esprit qui vivifie et anime

et *que Notre Seigneur est celui qui forme l'homme dans le ventre de sa mère, au moment de la cohabitation*. Un Juif ne voudrait pas parler ainsi de l'un des docteurs de sa nation, ni un chrétien d'un de ses évêques. Je croirais avilir un des serviteurs de Notre Seigneur si je disais de lui, que c'est lui qui forme les créatures dans le ventre de leurs mères, qu'il se trouve là à l'instant de la cohabitation, et qu'il est présent à la formation du fœtus dans le sein des mères. La formation est le produit de l'action des sphères célestes et de leurs quatre qualités élémentaires : or, les sphères célestes sont des *corps inorganiques* جمادات, qui n'ont point d'intelligence. De même que l'homme est formé dans le sein de sa mère, qu'il y reçoit la faculté de sentir, l'accroissement, la distinction des choses qu'il doit manger ou boire, la connaissance de son père et de sa mère, sorte d'intelligence physique qu'il tient de ses parens, de même s'opère aussi la formation du chien, du singe, du pourceau, et de tous les animaux domestiques ou sauvages. Il y a même des animaux qui sont doués de cette intelligence en un degré plus parfait que l'homme; telle est la colombe. Si on la conduit une seule fois de

---

» l'homme ; il veut dire : est du nombre des choses créées qui sont pro» duites sans matière préexistante, et sans tirer leur naissance d'une » substance primitive comme les membres du corps de l'homme ; ou » bien cela veut dire qu'il a existé par l'ordre de Dieu, et qu'il a » commencé d'être parce que Dieu l'a formé, en supposant que » l'objet de la question est de s'informer de son éternité ou de sa » production ; ou bien enfin cela signifie que c'est une des choses » dont Dieu s'est réservé la connaissance. » Alcor. s. 17, v. 87.

station en station, et qu'on la lâche ensuite après vingt jours de marche, elle reviendra à son nid en un seul jour. Il y a des hommes, au contraire, auxquels vous auriez beau enseigner mille fois une doctrine qui peut procurer leur bonheur et le salut de leur ame : ils ne la comprendraient pas ; et il y en a d'autres avec lesquels vous vous donnerez beaucoup de peine, sans que jamais ils apprennent. Il y a aussi des animaux dont l'accroissement et les sensations surpassent ceux de l'homme, comme sont l'éléphant, le chameau, le cheval et le mulet. Nous savons que toutes les figures sont formées par la liqueur séminale du mâle, la chaleur de la matrice, les influences des sphères célestes, et l'action des qualités élémentaires qui concourent au développement de l'embryon ; et que la formation ne se fait point à l'instant de la cohabitation, comme le dit ce maudit Nosaïrien, qui attribue cette formation à Notre Seigneur. La semence demeure dans la matrice un jour entier, elle se change ensuite en sang, puis elle ne cesse de subir des changemens successifs, jusqu'à ce qu'elle soit une créature formée complètement des qualités élémentaires. De même aussi, de l'œuf que couve une poule, il se forme une créature semblable à l'animal par qui l'œuf est couvé. Il y a même à cet égard des choses plus singulières ; telle est la formation de l'escarbot, du scorpion, des vers, des fourmis et d'autres animaux semblables, qui se forment indépendamment de toute semence de mâle et de toute chaleur de la matrice, par la seule opération des qualités élémentaires et des substances inor-

ganiques. Nous voyons donc que ces productions et ces formations ne doivent point être attribuées à Notre Seigneur ni à ses serviteurs spirituels ; mais ce qui doit être attribué à ses serviteurs, ce sont les formations spirituelles et la création véritable qui est leur ouvrage ; c'est de cela qu'il est dit (dans l'Alcoran) : *C'est là l'ouvrage de Dieu, et qu'est-ce qui lui est préférable en fait d'ouvrage?* Dieu en cet endroit, c'est le *Daï*, et son ouvrage, ce sont les disciples de la loi extérieure et leur transformation en disciples de la loi intérieure et de la doctrine allégorique. Quiconque fait une chose, en est le créateur, comme a dit le Messie : *Celui qui ne sera point né deux fois du ventre de sa mère, ne parviendra point au royaume des cieux, ni à la connaissance des terres* (1). Il faut entendre par ces mots la naissance spirituelle, et la connaissance des *Nateks* et des *Asas* (2). De même aussi le *Natek* (3) a dit : *Ali et moi, nous sommes les père et mère des croyans;* il a voulu dire relativement à la doctrine extérieure et à la doctrine intérieure. C'est là la création et la formation qui appartiennent aux serviteurs de Notre Seigneur, qui prêchent aux hommes la doctrine de l'unité.....

(1) Il est inutile de faire observer que les derniers mots de ce passage ne se trouvent point dans l'écrivain sacré.

(2) Il faut se rappeler que les *Nateks* sont les prophètes législateurs, comme Adam, Moïse, Jésus, Mahomet; et les *Asas* leurs premiers lieutenans ou successeurs, comme Seth, Josué, Simon-Pierre et Ali.

(3) Mahomet.

» Lorsque [cet impie Nosaïrien] dit encore que *les ames des ennemis d'Ali et des adversaires reviendront au monde dans les chiens, les singes et les pourceaux, jusqu'à ce qu'elles entrent dans du fer où elles seront brûlées et frappées sous le marteau, que d'autres entreront dans des oiseaux ou des crapauds, et d'autres dans le corps d'une femme qui perd tous ses enfans*, il ment contre Notre Seigneur et il dit une insigne fausseté; en effet le bon sens ne saurait admettre, et il ne convient point à la justice de Notre Seigneur que, lorsqu'un homme, doué de raison et de sens, se sera rendu coupable envers lui de désobéissance, il l'en punisse en le faisant passer dans la figure d'un chien ou d'un pourceau; car ces animaux n'auraient aucune connaissance de ce qu'ils auraient fait tandis qu'ils étaient sous une figure humaine : il n'est pas plus admissible qu'ils soient changés en fer qu'on met dans le feu, et qu'on frappe avec le marteau. Où serait là la sagesse, et quelle justice y aurait-il dans un pareil traitement? Au contraire, la sagesse consiste à punir cet homme de telle manière qu'il comprenne et connaisse le châtiment, afin que ce châtiment lui serve d'instruction et le conduise à la pénitence. Les punitions qui peuvent être infligées à un homme, c'est de le faire passer d'un rang plus élevé à un rang plus bas dans l'ordre de la religion, de lui donner peu de moyens de subsistance, d'aveugler son cœur tant pour les choses spirituelles que pour les choses temporelles, et de même de le faire passer, dans cet ordre, *d'une*

casaque dans une autre (1). De même la récompense d'un homme, tant qu'il demeure *dans sa casaque* (2), c'est de lui accorder la science à un plus haut degré, de l'élever de degré en degré dans les rangs du ministère (3), jusqu'à ce qu'il parvienne à celui de *Mocaser* (4), d'augmenter ses richesses et de le mettre plus à son aise dans l'ordre de la religion, en passant d'un rang à l'autre parmi les ministres (5), jusqu'à ce qu'il parvienne au rang d'imam. Ceci concerne les ames des disciples de la loi intérieure et leurs récompenses, et ce que nous avons dit d'abord, concerne celles des adversaires et leur châtiment. Quiconque croit cela est instruit du dogme de l'unité. Les bonnes œuvres qu'il exerce envers ses frères, lui seront utiles, et il en sera récompensé en ce monde et en l'autre. Il craint les châtimens de Notre Seigneur, il fait le

(1) C'est-à-dire que celui qui tenait dans la hiérarchie un rang parmi les ministres, est dégradé, et n'occupe plus qu'un rang inférieur.

(2) C'est-à-dire suivant la glose, *tant qu'il passe successivement d'une casaque* قميص *dans une autre.*

(3) A la lettre *dans les luettes* في اللهوات ce qui, suivant la glose, *signifie le déplacement successif des ames* اشارة الى انتقال النفوس, c'est, je crois, une allégorie fondée sur un passage de l'Alcoran, sur. 48, v. 18. *Voyez* ma *Chrestom. ar.*, 2e édit., t. I, p. 34.

(4) *Mocaser* est le titre d'une classe de ministres inférieurs dans la hiérarchie des Druzes, et sans doute des Ismaéliens. Les *Mocasers* assistent les *Daïs*, et sont, je crois, chargés de leur préparer la voie en jetant les premières semences de la doctrine allégorique dans l'esprit de ceux dont on veut faire des prosélytes. Je pense que leur nom signifie *ceux qui brisent les mottes et ouvrent la terre qui était en friche, pour lui donner une première façon.*

(5) A la lettre *dans les luettes.*

bien et s'abstient du mal. Quiconque croit à la métempsychose comme les Nosaïriens, qui placent le *Maana* (1) dans Ali, fils d'Abou-taleb, et lui rend un culte, n'éprouvera que dommage en ce monde et en l'autre : c'est là la perte manifeste. »

Je ne pousserai pas plus loin cet extrait ; mais avant de finir, je dois faire une observation sur le dogme de la métempsychose ou transmigration des ames. Hamza reproche à l'écrivain Nosaïrien d'avoir admis que les ames souillées par le péché reviendront au monde dans des corps d'animaux, tels que les chiens, singes et pourceaux, et il démontre l'absurdité de cette doctrine. Il est remarquable cependant que *Moctana* ou *Boha-eddin*, son fidèle disciple, dans une longue épître adressée à des Chrétiens et intitulée المسيحية, menace ceux à qui il écrit et qui avaient persécuté un ministre unitaire, d'une semblable transformation. « Vous vous êtes, leur dit-il, jetés avec insolence sur » le ministre fidèle et sage, sur le scheïkh, l'apôtre il- » lustre : vous l'avez épouvanté par des menaces dont » le Seigneur demandera compte aux principaux » d'entre vous dans le grand jour, et en punition » desquelles il changera leurs figures, et il les méta- » morphosera en singes et en pourceaux. »

---

(1) Le *Maana* المعنى ou le *Sens*, c'est la *divinité* réelle et substantielle, dont tout le reste n'est qu'une apparence ou forme extérieure, *une figure* صورة. Cette expression, le *Maana*, est propre aux sectes mystiques ou allégoriques ; elle est consacrée parmi les Soufis. *Voyez* Niebuhr, *Voyage*, t. II, p. 359 et suiv.

J'ai examiné cette question dans mon histoire de la religion des Druzes, et je me contente ici de l'indiquer. Peut-être la contradiction n'est-elle qu'apparente; mais, pour résoudre la difficulté, il faudrait faire de cette question l'objet d'un Mémoire particulier, et celui-ci est déjà beaucoup plus étendu que je ne me l'étais proposé en commençant.

Notice *sur la Langue Géorgienne*, *par* M. Brosset *jeune*.

Les diverses langues connues peuvent se diviser en trois classes.

Les unes, comme le chinois, et l'anglais en bien des cas, font ressortir la pensée au moyen de la position des mots dans un certain ordre, qui supplée au manquement plus ou moins absolu de formes grammaticales. Ce sont tout-à-la-fois et les plus simples à apprendre pour les étrangers, et celles qui exigent le plus d'instinct et d'effort d'analyse, vu l'extrême embarras où l'on se trouve souvent d'apprécier les fonctions des mots.

D'autres, comme le mandchou et les idiomes tartares, étant également dépourvues d'inflexions, coordonnent d'abord les mots entre eux par la position, puis les différentes parties de la période, par des particules, dont la symétrie donne la clef du discours.

D'autres enfin, et c'est le sort de la majeure partie des langues anciennes et modernes de l'Europe et de l'Asie, modifiant chaque mot par des inflexions qui

en font infailliblement connaître l'espèce, n'ont par conséquent rien à craindre des bouleversemens qu'exigent la cadence ou l'énergie de la pensée. Tels sont le grec, le latin, l'arménien.

Quant à décider lequel de ces modes est préférable, la question est pour le moins oiseuse, et certainement insoluble en thèse générale.

La langue géorgienne, autant qu'on en peut juger par la traduction de la Bible, ou même par des textes originaux, se rapproche davantage des idiomes de la troisième classe, bien qu'on y retrouve quelque chose de la construction tartare. Mais quel moyen de porter un jugement bien assuré, n'ayant pas de monument plus ancien qu'une interprétation non-seulement exacte, mais servile, d'un texte grec? Qui sait en effet si, à défaut d'autres modèles, le style biblique n'a pas servi de prototype à toute la littérature géorgienne? Les matériaux, du reste, en sont jusqu'ici peu abondans.

Une grammaire imprimée en 1643 par la Propagande, et un petit vocabulaire de quatorze ans plus ancien, composé par un italien, que la prononciation de sa langue paraît avoir guidé bien plus que la connaissance réelle des faits, dans la manière d'orthographier. Il ne donne pas une haute idée du savoir d'un moine géorgien qui l'a aidé dans son travail.

Deux autres grammaires, l'une toute russe, que l'auteur de cet article n'a pu se procurer; l'autre géorgienne et russe, bien préférable à celle de Rome quoiqu'elle laisse elle-même beaucoup à désirer, et dont la traduction nous occupe en ce moment.

Une quatrième, résumé succinct des trois précédentes, où il se trouve à peine deux mots sur la syntaxe.

Enfin quatre manuscrits, dont une chronique, un code et deux romans ; un catéchisme catholique traduit de l'italien, réimprimé à Rome en 1800 ; un excellent petit ouvrage de critique littéraire, sorti de la plume de l'archimandrite Eugénius, en russe, dont le tome XII des *Annales des Voyages* a donné des extraits, et la version géorgienne de la Bible, telles sont les ressources que l'auteur avait entre les mains, lorsqu'il commença la lecture du Nouveau-Testament. Il était étonné d'y trouver dès l'abord des types, dont plusieurs ne ressemblaient en rien, ni à ceux de la Propagande, ni à l'alphabet publié plus tard par Deshauterayes ; et sans le beau corps de caractères, gravé par les ordres de la Société Asiatique, sous la direction de M. Klaproth, il eût peut-être déjà fallu renoncer à lire un livre que l'on voulait dépouiller.

Quelle que soit l'imperfection de ce petit nombre de secours, une juste reconnaissance nous fait un devoir de dire qu'ils ont été mis à notre disposition avec toute sorte de bienveillance, par les deux savans conservateurs des manuscrits orientaux de la Bibliothèque du Roi, et du dépôt littéraire de l'Arsenal.

La langue géorgienne, telle qu'elle se présente dans le Nouveau-Testament, offre un ensemble de catégories grammaticales, qui étonne par sa régularité, lorsque l'on songe au peu de stabilité de la civilisation, dans un pays mal défendu par sa position contre les envahissemens du dehors, et que l'histoire nous

représente comme perpétuellement agité de troubles domestiques. La sauvage harmonie qui la caractérise ne dément pas d'ailleurs l'idée qu'il est permis de se faire d'un peuple montagnard, environné d'une nature sévère; mais ici encore nous sommes sans doute de mauvais juges.

L'orthographe n'en paraît pas invariablement fixée; et, quoique les permutations soient à peu près régulières, elles ne laissent pas de mettre quelquefois dans l'embarras. Je ne parle point des différences qui se trouvent à cet égard entre Maggiò et surtout Irbachi, comparativement aux éditeurs du Nouveau-Testament; car il est impossible de croire que la substance des mots s'altère à un tel point, chez un peuple qui possède une écriture relativement ancienne. Mais il est arrivé ce qui était inévitable dans un système graphique dont les élémens, au nombre de trente-neuf, peignent de plusieurs manières des sons à peu près analogues. On y trouve, par exemple, deux *ou* (ჳ, უ), l'un consonne, l'autre voyelle; trois *i* (ი, ჲ, ჷ), dont le dernier paraît d'invention toute récente; deux *g* (გ, ღ); trois aspirations plus ou moins fortes (ჵ, ჰ, ჴ); enfin cinq *k* durs (კ, ქ, ყ, ხ, ჭ), et d'autrés homophones.

Ajoutez à cela des lettres paragogiques (თ, ი, ო), dont l'emploi peut souvent conduire à prendre un verbe pour un adjectif, un nom pour un verbe.

De toutes ces orthographes, il serait imprudent à

nous de vouloir décider quelle est la meilleure ; il semble pourtant que celle des manuscrits, et d'un imprimé récent, doit l'emporter sur toute autre : c'est celle que nous adopterons.

La déclinaison géorgienne est unique, sauf quelques nuances d'écriture ; et nulle exception, ce qui simplifie beaucoup l'étude. Elle se fait au moyen de certaines particules toutes postposées au nom, et qui servent dans la langue à d'autres usages, hors deux seulement (Nom. Pl. ნი, ბი; Gen. Pl. თა).

Les grammairiens ne sont pas d'accord sur le nombre des cas. Maggio en compte six ; Firalof, dont l'autorité est la plus respectable, et Vater, en donnent sept, bien qu'ils ne s'accordent pas sur l'espèce. Il y en aurait jusqu'à onze, si l'on voulait réunir sous cette dénomination toutes les affections inséparables des noms ; et ce serait peut-être le mieux, pourvu qu'on eût soin d'avertir dans quel sens on l'entend.

Le radical ne subit, dans la déclinaison, aucune de ces altérations qui le rendent si souvent méconnaissable en grec, et dans d'autres langues. Un seul nom, encore suis-je porté à croire, quoique je l'aie vu plusieurs fois répété, que c'est une erreur typographique, un seul nom, dis-je, éprouve un renversement de lettres. ქმარი, *époux,* Gen. ქრმისა ; composé, ქრმის-ცოლი, *épouse*, au lieu de ქმრისა, ქმრის-ცოლი. Le seul accident du mot décliné,

c'est la suppression de la voyelle finale à certains cas, devant l'inflexion; et celle de la voyelle pénultième, aux cas obliques, pour les noms terminés en ი. Ils n'en seront que plus faciles à trouver dans un dictionnaire, rangé sous des radicaux artificiels, ainsi que nous l'a conseillé un savant qui veut bien nous guider de ses conseils.

Cet usage des postpositions, très-fréquentes d'ailleurs en géorgien, donne à la langue un caractère de ressemblance avec les idiomes chinois et tartares.

Deux autres traits qui l'en rapprochent bien plus, sont 1° la triple signification adjective, substantive et adverbiale de certains mots; par exemple, ჭეშმა-რიტი signifie tout-à-la-fois *vrai*, *vérité*, *véritablement*; 2° la manière dont se forment d'autres adjectifs, soit en contruisant ensemble deux noms par le cas appelé génitif, soit en les juxtaposant au cas direct, de façon que le nom modifié soit le premier. Par exemple, თანანადები-პატივი, *honneur dû*, mot à mot *dette*, *honneur*. 1 Cor. VII, 3.

Le pluriel se marque par deux terminaisons, ნი, ბი, dont la premièrè est la plus usitée, quoiqu'en dise Maggio, si ce n'est pour les noms en ო.

Il serait difficile, au reste, de trouver un livre imprimé avec plus de luxe et plus d'incurie que cette grammaire de Maggio, comparable sous ce rapport à l'informe *Alphabetum Thibetanum*. J'hésitais tout à l'heure entre l'orthographe du grammairien et celle du

Nouveau-Testament ; mais quelle confiance peut inspirer un auteur dont le système varie, je ne dis pas d'un livre, d'une page à l'autre, mais dans le court espace de trois ou quatre lignes. Il est tel mot que Maggio écrit de deux, de quatre façons ; par exemple, ჯიუა-რი, page 129; ჯუარი, page 138, კუთანი, p. 129, ligne 1; კოთანი, *ibid.*, ligne 4: წმინდა, page 66; წმიდა, page 138: ცმიდა, page 139; ცმინდა, page 140. Il y a plus de onze fautes dans la seule page 139, où il y a environ douze ou quatorze lignes pleines.

Heureusement le fonds vaut mieux que la forme.

La première partie de cet ouvrage renferme, en trente-trois pages, au milieu de beaucoup d'inutilités et de répétitions, les formes et les classifications des lettres, des règles pour les tracer, et leur correspondance avec les alphabets arabe et arménien, souvent employés pour la transcription des livres géorgiens.

La seconde, en soixante-dix-huit pages, traite de la déclinaison et de la conjugaison, avec un nombre prodigieux d'exemples, qui, sans augmenter le mérite de l'ouvrage, ont du moins l'utilité d'ajouter plus de trois cents mots au Vocabulaire d'Irbachi. La dérivation des noms surtout, objet important pour la connaissance analogique des langues, y occupe un grand espace; mais outre qu'elle est incomplète, je doute qu'en géorgien comme en toute autre langue, elle puisse être absolument exacte; car rien de plus varia-

ble que le sens étymologique des terminaisons dérivatives.

Quant à la conjugaison, l'auteur suivant la méthode latine, qu'il déclare de prime-abord être la plus avantageuse, et *la grammaire chinoise* a prouvé le contraire, l'amplifie beaucoup à certains égards, lui refusant ailleurs de justes développemens. Il a aussi le malheur de donner pour modèle un verbe unique en son espèce. Les paradigmes spéciaux sont mieux faits; mais on n'y trouve nulle part une bonne théorie des pronoms préfixes, et des lettres serviles caractéristiques des personnes.

Les chapitres des adverbes et des prépositions sont les plus irréguliers de cette partie, en ce que ces deux espèces de mots y sont perpétuellement confondues ensemble, et que la nomenclature n'en est pas complète.

Dans la troisième partie, on trouve des détails beaucoup trop courts sur la syntaxe. Ce que l'auteur dit est bon, mais il ne dit pas tout.

Enfin la dernière partie traite de la quantité des pénultièmes et des finales, les seules syllabes, à ce qu'il paraît, qui reçoivent un accent prosodique.

En résumé, ce peut être une bonne grammaire pour un certain dialecte, qui n'est pas le karthalinien pur; mais, avec ce seul livre, on n'entendrait pas le géorgien littéral.

Ne voulant pas faire parcourir à nos lecteurs toutes les catégories grammaticales de la langue, je vais rassembler sous trois chefs ce qu'elle offre de plus singulier.

Rapports des Noms.

Le génitif exprime tous les rapports simples des noms, le régime occupant la deuxième place, même ceux qui, dans d'autres langues, affecteraient une autre forme. Ainsi l'on trouve, *Mat.* xv, 12, სული-სა წმიდისა გმობა არა მიეტევოს კაცთა, le blasphême *du Saint-Esprit*, c'est-à-dire, *contre le Saint-Esprit*, ne sera pas pardonné aux hommes.

Mais si le nom régisseur était au nominatif pluriel en ნი, ou à tout autre cas, hors le nominatif pluriel en ბი, son régime devient alors un vrai adjectif, prenant une double inflexion, celle du génitif d'abord, puis celle du régisseur : ცოდუანი მისნი, *ses péchés ;* ტყუჱნვითგან ბაბილოვნისათ, *depuis la transmigration de Babylone ;* et si la phrase était longue, l'inflexion complexe se trouverait au milieu et à la fin de la phrase : რომელნი ჰგიან კუალთა მათ ზედა წინასწარმეტყუელებისა თა მამისა ჩუჱნისა აბრაამისა თა, *ceux qui s'en tiennent aux prophéties faites à notre père Abraham.* Rom. IV, 12.

Article emphatique.

Une autre particularité, c'est l'emploi continuel de l'article emphatique, encore plus fréquent que celui de ὁ, ἡ, τὸ en grec.

Cet article, originairement მ, მა, dans une chronique karthalinienne de la Bibliothèque Royale, et მან en y ajoutant un ნ euphonique, se joint non-seulement au nom, mais encore à tous ses complémens immédiats : მამამან ჩემმან ზეცათამან, *mon père qui est dans les cieux.*

Il se décline régulièrement comme les noms, et se joint, ainsi décliné, à leurs divers cas ; et comme il est outre cela réellement démonstratif et possessif, selon sa position, il n'est pas rare, vu la prédilection des Géorgiens pour cet article, de le voir deux fois de suite dans deux significations différentes.

Il y a encore d'autres pronoms emphatiques, qui servent de complément au pronom relatif et aux verbes.

Verbes indirects.

La conjugaison géorgienne ne le cède à aucune autre, pour le luxe des inflexions. En effet, quoiqu'il y ait seulement deux modes, l'indicatif et l'impératif, et que le premier ne compte que trois tems principaux, cependant le parfait peut se présenter dans certains verbes sous sept à huit formes différentes, et le futur en avoir autant d'analogues. C'est peut-être pour cette raison, que les quatre grammairiens existans ne donnent pas les mêmes paradigmes.

J'insisterai seulement ici sur une espèce de verbes que j'appelle, pour leur donner un nom quelconque, *verbes indirects*, qui jusqu'ici ne se trouvent indiqués nulle part.

Ces verbes n'ont que la troisième personne de chaque nombre ; le pronom, qui en est le sujet, en les traduisant dans notre langue, est en géorgien leur régime ; et leur sujet en géorgien, en est le régime en français. De telle façon que cette phrase, Rom. II. 22., გძაგან კერპნი, qui, si le verbe était direct, signifierait *les idoles te détestent*, veut réellement dire *tu as en horreur les idoles.*

Encore s'ils se présentaient toujours sous la forme passive, il n'y aurait rien de plus simple. La phrase citée signifierait *les idoles sont en horreur à toi;* mais au lieu de cela, souvent, et c'est le cas présent, la forme reste active.

Du rèste, le même verbe peut être direct, et, par un léger changement, devenir indirect : იხილავ, *tu vois;* გხილავს, *id.* Et le cas le plus remarquable de cettc espèce de verbes, c'est lorsqu'ils se présentent au pluriel avec un sujet et un régime singulier: მიცნობიეს ღმერთი, *je connais Dieu ;* mot à mot *Dieu ont été connus de moi.*

J'ai long-tems hésité à admettre une pareille anomalie ; mais les exemples en sont si fréquens, et le résultat de la combinaison m'en a paru si clair, que je la regarde désormais comme une règle fondamentale.

Jetons maintenant un coup-d'œil sur l'ensemble de la langue géorgienne, nous verrons un idiome un peu rude, il est vrai, mais très-régulier, pourvu amplement de tout ce qu'il faut pour aider l'intelligence ; un idiome enfin dont le fonds paraît composé de mots

indigènes : du moins nous ne connaissons aucune série de rapports propres à établir le contraire.

La grammaire en est d'ailleurs originale.

Reste à savoir, en suivant la marche tracée dans les *Recherches sur les langues tartares*, quelles acquisitions celle-ci a pu faire par l'influence religieuse, ou par celle des conquêtes.

L'histoire nous le dira. On peut cependant présumer que la version des livres saints a dû l'enrichir de beaucoup de mots comme d'idées nouvelles. On s'en convaincra d'autant mieux, quand on verra qu'en une infinité de rencontres, les métaphores de la langue grecque ont été traduites littéralement ; et l'on remarquera que quoique la construction des mots en rapport, se fasse en mettant le régime à la deuxième place, les composés se forment néanmoins dans un ordre inverse.

Je ne sais, du reste, sur quelle autorité Maggio a fait entrer des articles et d'autres mots tous grecs, dans la traduction des litanies de la Vierge, et deux fois la préposition ὡς dans l'oraison dominicale.

Le géorgien n'a pas encore été exploité ; il renferme cependant, s'il en faut croire ceux qui ont vu, un assez bon nombre d'excellens ouvrages, originaux et traductions. Un vaste dictionnaire, compilation d'un prince du pays, enfoui probablement dans quelque couvent, n'attend qu'un investigateur actif, et propre à en tirer parti.

La Société Asiatique en avait promis un autre ; elle l'a publié avec l'empressement que méritait le nom de

son auteur. L'orthographe en est généralement conforme à celle des imprimés russes; il est d'ailleurs très-riche en verbes, et peut ajouter une foule de nouvelles racines, à celles qui sont contenues dans le Nouveau-Testament. Espérons qu'il sera bientôt livré au public, ainsi que la grammaire du même auteur, dont l'impression est malheureusement ajournée.

Nous terminerons par un échantillon de la langue, tiré d'une chronique manuscrite, dont nous oserons hasarder l'interprétation.

რა. დაჯდა. მეფედ. ალექსანდრე. იყო. მაშინ. ყოველი. საქართველო. უსჯულო. თემურისაგან. უნუგეშინის. ცემოდ. განსრული. და. სრულად. აოჴრებული. დედა. ქალაქი. მცხეთა. და. დიდი. წმინდა. კათოლიკე. ეკლესია. და. ეგრეთვე. ყოველნი. ეკლესიანი. საყდარნი. და. ციხენი. ყოველნი. სრულად. საფუძველითურთ. დაექცია. და. მოეოჴრებინა. და. ყოველნი. სრულნი. ქუეყანისანი. დედა. წულთ-ურთ. ტყუე. ექმნა. ესრეთ. იავარ. ნაქმარ. ქართლზე. მეფე. ექმნა. ამის. მეფობმდე. მუდამოტ-ყუნა. რბევა. და. მოოჴრება. ჴქონდა. ქუეყანასა. ჩუენსა. ძალი. ქართლისა. შემცი-

რებულ. იყო. მრავლის. ტყუენისა. და. რბევისაგან. არსით. აღუჩნდა. ნუგეშინის. მცემელ.

Ra. Dadjda mephed Aleksandre. Iko machin koeli Sakartwelo ousdjoulo Temourisagham ounoughechinis tzemod ghansrouli da sroulad aokhrebouli. Deda kalaki Mtzkheta da didi tsminda katholike eclesia da egretwe kowelni eclesiani sakdarni da tzikheni kowelni soulad saphoudzvelithourth daektzia da moeokhrebina. Da koelni soulni kouekanisani deda tsoulthourth tkoue ekmna. Esreth iavar nakmar Karthlze mephe ekmna. Amis mephobmde moudam. Tkouna rbewa da mookreba hkonda kouekanasa tchouensa. Dzali karthlisa chemtzireboul iko mravlis tkouenisa da rbewisaghan. Arsith aghoutchnda noughechinis mtzemel.

« L'an 101, Alexandre monta sur le trône. A cette époque tout le Karthwel fut impitoyablement traversé par l'impie Timour, et ravagé dans tous les sens. La métropole Mtzkheta, la très-sainte résidence des patriarches; tous les siéges de l'église, toutes les places fortes, furent bouleversés de fond en comble, et changés en solitudes. Femmes et enfans, tout fut fait esclave. C'était sur le Karthwel, ainsi désolé par la guerre, qu'allait régner Alexandre. Notre pays avait été, jusqu'à son avènement, en proie aux incursions et à la dévastation. La force du Karthwel était minée par les courses fréquentes des voleurs d'hommes. Alors apparut le consolateur. »

Note sur le traitement de la Peste chez les Arabes d'Afrique. (Article communiqué par M. Amédée Jaubert.)

M. Cochelet, connu par l'intéressante relation qu'il a publiée de sa captivité sur la côte occidentale de l'Afrique, a rapporté de cette contrée une formule écrite en langue arabe et gravée, à ce qu'il paraît, à Lisbonne par les soins de quelqu'ami de l'humanité. Nous croyons devoir reproduire cette pièce avec sa traduction, non point, comme on peut bien le penser, pour émettre une opinion quelconque sur l'efficacité du remède proposé, mais seulement pour donner à nos lecteurs une idée du style pharmaceutique usité de nos jours chez les Arabes africains. Nous allons en donner le texte arabe, copié sur la formule originale, écrite en caractère africain, et nous l'accompagnerons d'une traduction littérale.

بسم الله الرحمن الرحيم

كلّ خير هو من عند الله والخلايق لا قدرة لهم الّا من عند الله سبحانه وتعالى بنواء ادم وجدو منافع كثيرة فى الزيت بعون الله تعالى شربًا ودهنًا ونورة وبعد هذه الثلاثة منافع اظهر الله سبحانه لبنى ادم منفعة اخرى وهى ...... (1) التى يشتكى ضرر الوبآء وذلك انه فى

---

(1) Mot illisible dans l'original.

الساعة الاوّلى التى يحسّ الانسان حمّها يشرب من الزيت فى تلك الساعة قدر ما يقدر و ما يكون اقلّ من خمس اواقى او ستّ اواقى منه وزنًا و كلّ ما يشرب زايدا على القدر المذكور فيا عنده منه الآ الخير و بعد شرب الزيت يدهن جميع جسده بالزيت بعد تدفيته ثم بعد ما ذكر يدخل فراشه و يغطى غطاً جيدا حتى يعرق فاذا عرق فانّ العرق هى امارة الراحة و لا يزال المريض يجد راحة بعد ذلك من مرضه بعون الله و الشفا بيد الله و المستخرير و الله سبحانه و تعالى و لا الاه الآ هو

Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

Tout bien vient de Dieu, et les créatures n'ont d'autre puissance que celle qui leur fut accordée par le Très-Haut. Grâces à sa miséricorde, les enfans d'Adam ont trouvé de grands avantages dans l'emploi de l'huile, soit pour se nourrir (*litt.* en boisson), soit pour se frictionner, soit pour s'éclairer; mais indépendamment de ces trois usages, Dieu a attribué à la même substance une quatrième propriété, en faveur des personnes qui sont attaquées de la peste. — Dès la première heure de l'invasion du mal, le malade devra boire une certaine quantité d'huile, autant qu'il lui sera possible, cinq ou six *okié* (onces) (1)

(1) Voy. sur la valeur de l'*okié*, Niebuhr, *Description de l'Arabie*, p. 192.

au moins. Tout ce qu'il boira en sus de cette quantité, ne lui fera que du bien. — Après avoir bu cette huile, il s'oindra tout le corps d'huile tiède, puis il se couchera dans un lit, où il se couvrira bien, de manière à se procurer une abondante transpiration, car la transpiration est l'avant-coureur du calme. (A la suite de ce traitement) le malade éprouvera de plus en plus du soulagement, avec l'aide du Très-Haut. La santé et la puissance (en toutes choses), sont entre les mains de Dieu, il n'en est point d'autre que lui.

Notice biographique sur Marie, dernière Reine de Géorgie, par M. le colonel Rottiers.

On sait que les pays situés entre la Mer Caspienne et la Mer Noire, occupent une suite de belles et fertiles vallées qui s'étendent au pied du Caucase, dont les chaînes inférieures, dirigées du nord au sud, forment les limites naturelles de presque autant de provinces distinctes. S'il en faut croire les chroniques du pays, ces provinces conservèrent leur indépendance à travers les commotions qui firent si souvent changer les destinées des empires de l'Asie, et elles furent gouvernées par une succession non interrompue de rois, dont l'origine se perd parmi les descendans de *Nemrod*. Quel que soit le degré de confiance, que l'on puisse accorder à une illustration si antique, en même tems qu'elle paraît fabuleuse; l'histoire de ces provinces est obscurcie par une multitude de fables

et de choses incertaines, et ne commence guère à se débrouiller qu'à l'époque où elle nous représente ce pays en proie aux ravages souvent répétés des Persans ou des Turcs. Il est constant que les habitans de ces provinces opposèrent toujours la plus vigoureuse résistance aux attaques de leurs ennemis ; un courage énergique leur mérita le maintien de leur liberté, et ils conservèrent la religion chrétienne, dans le tems où toutes les contrées voisines succombaient sous l'ascendant des sectateurs de Mahomet, qui, poussant rapidement leurs conquêtes, finissaient par imposer partout aux peuples vaincus et la religion et les lois du nouveau prophète.

Avant de nous occuper de l'événement qui termine l'histoire des rois de ces régions, à l'époque où elles furent réunies à l'empire de Russie, il sera bon de présenter brièvement la situation politique de ces provinces. Cette catastrophe tragique fit trop de bruit dans le tems, pour qu'elle soit entièrement oubliée, et l'histoire et la poésie l'embelliront peut-être un jour des charmes de l'éloquence ou de l'harmonie des vers. L'éclat des personnages et la noblesse des caractères que l'on trouve dans cet événement sanglant, arrivé sous un beau ciel et dans un pays éloigné ; des efforts héroïques, une multitude de combats livrés pour la défense du pays, et les entreprises hasardeuses et chevaleresques, que la beauté renommée des femmes y a toujours fait enfanter, sont sans doute autant de sujets propres à fixer l'attention des poètes qui aiment le romantique, ou qui se plaisent à célé-

brer les actions tragiques. Le caractère d'une reine qui veut conserver sa dignité au milieu des malheurs, l'attachement qu'elle porte à son pays, sa noble fierté et enfin sa fermeté, que ne peuvent ébranler ni la vue du sang qu'elle vient de faire couler, ni les blessures qu'elle a reçues, ni la force armée qui l'entoure déjà, me semblent autant de traits capables d'exciter la pitié et la terreur, et de produire un tableau fortement tragique, puisque la reine est à la fois un peu criminelle et très-malheureuse. Peu de tems avant l'événement dont nous allons donner les détails, les Géorgiens et les autres peuplades chrétiennes des provinces voisines, affaiblis par les assauts continuels que leur avaient livrés la Perse et la Turquie, et ne pouvant plus long-tems faire face à ces attaques puissantes, avaient imploré le secours et la protection des Russes. La Russie avait facilement accordé son assistance à ces peuples, qui professent sa religion : elle avait fait passer des troupes, dans leur pays, pour les défendre contre le Croissant, et les rois (1) avaient été conservés dans leurs provinces respectives. Mais la Russie ne tarda pas à s'apercevoir peu après, que ces petits seigneurs loin de coopérer à la sûreté et à la tranquillité du pays, qu'elle s'était imposé le droit de rendre heureux, étaient au contraire un sujet de troubles sans fin et nuisibles aux intérêts généraux, et convaincue que l'éloignement de ces princes était néces-

(1) Le roi de Géorgie et de Cakhétie; le roi d'Imireth; le Dadian de la Mingrélie; le *Battoni*, seigneur souverain du Gouriel, etc.

saire pour la prospérité du pays, elle les envoya résider à Saint-Péterabourg ou ailleurs, en leur assignant des pensions conformes à leur dignité et à leur rang politique (1). David, fils aîné de *George*, fils du célèbre Héraclius, roi de Géorgie, et qui après la mort de son père, avait été pendant quelque tems régent, par le traité de Tiflis, du 23 novembre 1799 (v. s.), fut renvoyé en Russie, le 19 février 1803 (v. s.). Tout le pays fut depuis ce moment réduit en province russe. Le général, prince Tsitsianow (Paul Dimitriewitch), parent de la famille royale de Géorgie, mais attaché depuis long-tems au service de la Russie, et entièrement dévoué aux intérêts de cette puissance, fut nommé au gouvernement de ces nouvelles provinces de l'empire, en même tems qu'il conservait le commandement en chef de l'armée, qui y avait été envoyée sous le général *Knorring*.

Marie, fille du prince *George Tsitsianow*, femme en secondes noces du roi George XIII, décédé en 1800, le 28 décembre (v. s.), restait encore à Tiflis avec ses sept enfans dont deux filles et cinq garçons: soit que la Russie ait cru peu important d'éloigner une femme avec ses jeunes enfans, soit qu'elle ait eu

---

(1) Le seul à qui cela ne parut pas convenir, fut le roi *Salomon II*, d'Imireth. Il prit la fuite et se mit sous la protection de la Porte. Il mourut à *Trébisonde* le 19 février 1815, où l'on voit son tombeau entouré de grillages, au cimetière de l'église grecque de Saint-Grégoire. Le tombeau de *Salomon II* est, sans contredit, le premier que la Porte ait élevé à la mémoire d'un prince chrétien.

égard au vif désir que cette reine témoignait de pouvoir finir ses jours dans son pays natal, on avait toléré jusqu'alors sa résidence en Géorgie. Cependant Marie peu contente de cette indulgence du gouvernement russe, ou craignant qu'on ne lui continuât pas long-tems cette faveur, cherchait à se soustraire au pouvoir des Russes, et à assurer son séjour dans le pays qui l'avait vue naître, par un projet d'évasion qu'elle tramait dans le silence. Mais le général *Tsitsianow* surveillait de près sa conduite; il épiait les moindres mouvemens de Marie et connaissant son caractère décidé et remuant, il n'avait pas manqué de conseiller à son gouvernement de faire quitter à cette reine son séjour en Géorgie. En attendant que cet ordre lui fût parvenu, *Tsitsianow* ne négligea aucun moyen de s'assurer de la personne de Marie, en surveillant les moindres détails de ses démarches. Il avait mis dans ses intérêts un nommé *Kalatousoff*, noble géorgien, qui était de la suite de la reine et dans ses confidences les plus secrètes. Cet homme gagné par les plus belles promesses de récompenses, qu'ordinairement on est obligé de faire aux traitres, ne fit aucune difficulté de découvrir au prince *Tsitsianow* tout ce qui se passait dans la maison de *Marie*, en lui rapportant jusqu'aux moindres paroles de cette princesse.

Les *Pschavi* et les *Touschini*, deux peuplades du Caucase, qui habitent vers les sources de la *Iora*, au nord-est de *Tiflis*, sont d'autant plus formidables, que le courage et la vengeance sont consacrés parmi eux, par des lois ou coutumes qui défendent aux hommes

sous peine de mort de rentrer dans leur pays, blessés par derrière, ou de se raser tant qu'ils ont à venger la mort de quelque parent tué. Ces montagnards avaient d'ancienne date et jusqu'à la fin, composé la garde des rois de la Géorgie, et ils avaient toujours conservé beaucoup d'attachement pour la famille royale. Sollicités par Marie qui méditait sa fuite, ou eux-mêmes ayant conçu le projet de la recueillir avec ses enfans au milieu de leurs montagnes, le fait est que ces braves gens s'occupaient avec ardeur des préparatifs, pour mettre ce projet à exécution, et *Marie*, qui était d'accord avec eux, secondait leurs démarches, et paraissait n'attendre que le jour de son évasion. Malheureusement tout cet état de choses avait transpiré par les rapports de *Kalatousoff*, qui, comme nous l'avons déjà dit, avait toute la confiance de *Marie*. Il fut ainsi cause que son évasion avorta, au moment même, ou du moins la veille que tout était préparé pour réaliser sa fuite dans les montagnes.

Gadilla, de la peuplade des Pschaves, homme fort courageux, et d'une taille gigantesque, avait été chargé de conduire cette affaire ; déjà plusieurs fois il était venu à *Tiflis*, pour concerter avec la reine les moyens de faciliter sa fuite, mais enfin tout était prêt pour l'enlèvement de *Marie*, et *Gadilla* lui avait annoncé que ses compatriotes l'attendaient avec empressement dans les montagnes. *Tsitsianow* ne tarda pas à être informé de tout cela par Kalatousoff, mais voulant se convaincre lui-même, et curieux de connaître *Gadilla*, il le fit arrêter et emmener devant lui. Le

général n'avait gardé près de lui, selon l'usage, que son interprète ; car quoiqu'il sût parfaitement le géorgien, il n'examinait jamais rien par lui-même. Il avait eu soin de cacher le traître Kalatousoff, sous la draperie du sopha du salon, où il reçut le Pschave. *Gadilla*, en entrant devant le général, le salua à la manière du pays, en disant *Kamariof Tsitsiano, Bonjour, Tsitsianow*; le dialogue suivant eut lieu alors entre le général et le héros Pschave. Le général : *Qu'es-tu venu faire à Tiflis?* Le Pschave : *Acheter du sel.* Le général : *Bah! ne me cache point la vérité, n'y a-t-il pas d'autres raisons qui t'aient conduit dans cette ville?* Le Pschave : *Non, acheter du sel est la seule.* Le général : *Pschave! ta vie dépend de la vérité, et sache que si tu ne la découvres, je puis à l'instant même faire tomber ta tête.* Le Pschave répondit d'un ton d'indignation et de colère : *Me couper la tête et par qui donc? serait-ce peut-être par cet interprète arménien?* puis portant la main à son poignard, il finit en disant : *N'ai-je donc plus mon poignard, qui ne me quitte jamais?* Tsitsianow voyant bien que les menaces ne pouvaient ébranler un homme si intrépide, se leva aussitôt, et s'approchant du Pschave, afin de le gagner par la douceur, il lui mit la main sur l'épaule comme pour le caresser, disant : *Brave Pschave, ne te fâche pas, il ne te sera fait aucun mal; dis seulement la vérité.* Mais toutes les instances furent vaines, et tandis que *Gadilla* persistait à tout nier au général, celui-ci fit sortir Kalatousoff de dessous le sopha, espérant d'étourdir tout-à-coup le Pschave,

en le confondant par la présence si inattendue d'un homme, dont il ne s'était jamais méfié devant la reine. Kalatousoff s'adressa brusquement au Pschave et lui dit : *Gadilla, cesse enfin de refuser l'aveu des motifs de ton arrivée à Tiflis ; me voici pour te confondre. Ne te souvient-il plus de m'avoir vu près de la reine, lorsque tu es venu lui annoncer, hier, que tout était prêt pour favoriser sa fuite, que des mulets l'attendaient à Kouki* (1), *et étaient prêts à la transporter dans les montagnes?* Le Pschave étonné et jetant sur ce *Kalatousoff* un regard de mépris et de colère, répondit : *que tout était faux et mensonge ;* mais on ne lui laissa pas le tems d'une plus longue réplique. On fit entrer dans la salle six grenadiers qui le désarmèrent, en l'accablant de coups de crosse, et comme on allait conduire le Pschave sous escorte à la forteresse, Kalatousoff s'étant hasardé à le frapper au visage, Gadilla se retourna fièrement, en disant que *s'il avait encore son poignard, seul il se sentait assez de force pour les immoler tous à sa vengeance.* Tsitsianow ne chercha pas à confirmer, par d'autres preuves, la vérité du complot que tramait la reine Marie ; il comprit plus que jamais combien l'éloignement de cette princesse était indispensable au bien-être et à la tranquillité du pays ; et sans souffrir aucun délai, son départ fut fixé au lendemain même (dimanche, 12 avril 1803). Il fut ordonné, afin de donner une certaine solennité à

(1) Village vis-à-vis de Tiflis, de l'autre côté du Kour.

ce départ, que le général major Lazareff (Jean Pétrowitch), serait en grande tenue, accompagné d'un interprète, ayant rang de capitaine, nommé *Sorokin*, arménien de naissance; qu'ils se rendraient de grand matin avec la musique militaire, et à la tête de deux compagnies d'infanterie, à l'habitation qu'occupait la reine, pour la tenir prête à partir. Le lendemain de bonne heure, le général Lazareff s'étant donc présenté en cérémonie devant la demeure de la reine, entra brusquement dans son appartement: la reine était déjà éveillée et assise à la manière du pays (les jambes croisées à la turque), sur l'estrade couverte de tapis, où l'on étend le soir, avec une simplicité peu royale, mais par un usage commun à toutes les classes de la société du pays, les matelas qui servent à se reposer pendant la nuit. Depuis plus de deux jours, *Marie* avait appris secrètement, qu'un ordre était venu de Russie pour lui faire quitter la Géorgie, et jusqu'au dernier moment, elle rêvait le doux espoir de pouvoir se soustraire à cet ordre cruel. Ses sept enfans tous très-jeunes, puisque le plus âgé avait à peine sept ans, étaient paisiblement endormis autour d'elle.

Lazareff étant entré sans lui témoigner beaucoup de respect, ne lui fit dire par son interprète que ce peu de mots: *Levez-vous, il faut partir?* La reine répondit avec calme: *Pourquoi donc me leverai-je à présent? ne voyez-vous pas mes enfans plongés dans un doux sommeil autour de moi? Si je les réveille en sursaut, cela pourrait leur causer du mal, leur sang se gâterait* (préjugé géorgien). *Qui vous a donné un*

ordre si pressant? Lazareff ayant répliqué que l'ordre venait du général *Tsitsianow,* la reine ajouta : *Tsitsiano tsofiani,* voulant dire, par ce mot géorgien, qu'elle considérait le général *Tsitsianow,* comme l'opprobre de sa famille, puisqu'il était si cruel envers son propre sang. Cependant la reine avait placé sur ses genoux, comme pour mieux se reposer, le traversin qui avait soutenu sa tête pendant la nuit, et elle avait caché, sous ce traversin, le poignard de son mari. Lazareff voyant que la reine persistait dans le dessein de lui faire attendre que ses enfans se réveillassent naturellement, s'approcha de l'estrade où elle était assise; il aperçut un des pieds de la reine Marie qui sortait de dessous le traversin, et s'étant courbé pour le saisir, et la faire lever de force, la reine précipite presque en même tems la main sur le poignard, et, elle l'enfonce dans le flanc gauche de Lazareff avec tant de force que la pointe sortit de l'autre côté du corps. Elle le retira tout fumant de la blessure, et, sans se déconcerter, le jeta au visage du général qui venait de tomber, en disant : *Ainsi meure qui ose ajouter le déshonneur à mon infortune.* Lazareff expira presque sur-le-champ : au cri qu'il jeta, l'interprète *Sorokin* avait tiré son sabre, et en avait déchargé plusieurs coups sur le bras gauche de la reine, dont l'un porta assez profondément vers l'épaule. *Hélène,* mère de la reine, qui dormait aussi dans cet appartement, s'était réveillée à ce bruit; et à la vue du sang elle s'était précipitée vers la reine et la tenait fortement embrassée. Quatre officiers, dont un major,

étant également accourus dans l'appartement, trouvèrent Lazareff expirant, et se hâtèrent de le porter au grand air. Toute l'habitation fut bientôt remplie de soldats, qui arrachèrent Marie des bras de sa mère à coups de crosse de fusil; elle fut entraînée toute sanglante hors de son appartement, et jetée avec ses enfans dans la voiture que l'on avait préparé pour son départ. La reine sortit avec ses enfans de la ville de Tiflis, escortée jusqu'au-delà du Caucase, par une force armée considérable; partout sur son passage les Géorgiens s'empressèrent d'accourir au-devant de la voiture de la reine : ils lui témoignaient, en fondant en larmes, tous les regrets que leur causait son exil. Un de ses enfans, Héraclius, s'étant plaint de soif, un Géorgien lui présenta de l'eau, mais les soldats le maltraitèrent et la cruche fut jetée, tant il est vrai que la brutalité du soldat exaspéré confond toujours l'innocent avec le coupable ! Afin de connaître les propos que la reine tiendrait à ses enfans, ou aux Géorgiens sur sa route, Tsitsianow avait choisi, pour la conduite de la voiture, un cocher russe qui entendait fort bien la langue géorgienne. Les sept enfans qui se trouvaient avec la reine, étaient *Michel,* âgé de sept ans, *Gabriël, Ilia, Ocropir, Héraclius,* tous cinq garçons; *Tamara* et *Anna* ses deux filles, dont la dernière était alors âgée de trois ans. Le cocher déposa en revenant à *Tiflis,* qu'entre autres choses semblables, et qui prouvent une grande force de caractère dans un jeune enfant, il avait entendu Gabriël, le second des garçons, demander à sa mère : *Ma*

mère, pourquoi avez-vous donc tué cet officier? et que la reine lui ayant répondu : *Pour votre honneur;* le jeune enfant aurait aussitôt répliqué : *Eh bien! ma mère, dites alors que c'est moi qui l'ai tué et il ne vous en arrivera rien.*

Ainsi finit le royaume de Géorgie, par cet événement tragique qui coûta la vie au général *Lazareff*(1): *Nikander,* valet-de-chambre du général, vint recueillir le corps inanimé de son maître et l'ayant roulé dans un tapis, le fit porter dans sa demeure, et le lendemain Lazareff fut enterré avec les honneurs militaires à l'église grecque de Sion. La reine Marie arriva en Russie, et fut reléguée dans un monastère pour expier son crime. Elle en est sortie depuis. Quant à l'interprète Sorokin qui avait osé blesser la reine de son sabre, craignant que cette action ne lui fût imputée à crime, il prit d'abord la fuite; mais ayant peu après obtenu grâce ou s'étant rassuré, il revint à Tiflis : et fut tué dans un combat contre les Lesguis, lorsqu'en 1804 cette peuplade fit un irruption jusqu'à *Elisabethpol* (*Gandja*).

Le traître Kalatousoff ne fut guère plus heureux; il reçut, pour prix de sa trahison, la somme de cent ducats et le rang d'officier avec la place de maître de police de Gori, petite ville et chef-lieu de la Cartha-

---

(1) Les mêmes événemens sont racontés d'une manière plus briève et un peu différente dans le *Voyage dans la Russie méridionale*, etc., par M. Gamba, tom. II, pag. 142 et 143. N. du R.

linie, district de la Géorgie, où il est mort depuis misérable, et détesté de tout le monde. Le prince Paul Dimitriévitch *Tsitsianow* fut assassiné devant *Bakou*, situé sur la Mer Caspienne, le 8 février 1806 (v. s.).

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 4 Juin 1827.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société.

MM. DE BRIÈRE;
COOMBS, Lieutenant-Colonel;
DE GREGORI, ancien Député, Président de Cour Royale.
THÉOLOGUE, ancien Diplomate.

M. César Moreau écrit de Londres, pour annoncer l'envoi d'un exemplaire de ses ouvrages, qu'il destine à la bibliothèque de la Société.

M. Mudloom écrit pour demander que le texte de *Sacontala*, qui est imprimé, soit mis immédiatement à la disposition des membres de la Société. M. Eugène Burnouf est chargé de demander l'avis de M. Chézy sur cette proposition, qui est ajournée.

M. Freytag renouvelle la demande d'une souscription pour son édition de *Hamasa*.

M. Brosset jeune lit des observations sur la *Grammaire Géorgienne*. Voyez ci-devant p. 351 et suiv.

Ouvrages offerts à la Société.

Par M. de Chézy, *Théorie du Sloka*, ou *Mètre héroïque*

sanskrit (1), broch. in-8°, Paris, 1827; — par M. Freytag, la deuxième livraison du *Hamasa* (2); — par M. Franck, *Vjasa über Philosophie, Mythologie, Litteratur und Sprache der Hindu* (3), t. 1er, cahier 2; — par M. Burnouf père, la première livraison de sa traduction de *Tacite*, un vol. in-8°; — par la Société Biblique, n° 59 de son Bulletin; — par la Société de Géographie, n° 47 de son Bulletin.

POPULATION DE POULO-PINANG.

D'après le dernier recensement, clos le 31 décembre 1825, le total de la population de Poulo-Pinang ou l'île du prince de Galles, établissement anglais, sur les côtes de la presqu'île de Malaca, dans le détroit qui la sépare de Sumatra, est de 37,962 habitans. Parmi eux sont 13,769 Malais et Boudjis, 7,552 chinois; les autres sont des Choulias, des Bengalais, des Arméniens, des Européens et autres. On trouve dans le chef-lieu Georges-town, et dans son voisinage une église anglicane, une chapelle de missionnaires, deux chapelles catholiques romaines et une arménienne, quatre temples indiens et trois chinois, dix mosquées musulmanes et deux temples siamois.

PUBLICATIONS EN TELINGA ET EN TAMOUL, RÉCEMMENT FAITES A MADRAS.

The Tales of Vieramarka, etc., ou les Contes de Viéramarka en telinga ou telougou, recueillis et corrigés par *Ravipati gourou mourti*, professeur de telougou au collége du fort Saint-Georges; in-4°.

Le *Sadour Agaradi*, ou Dictionnaire du haut tamoul, interprété en bas tamoul; in-fol.

Cet ouvrage est divisé en quatre parties; 1° *Peyer*, traite des diverses significations de chaque mot; 2° *Poral*, des différens mots qui ont une même signification; 3° *Togeï*, fait connaître les termes techniques relatifs aux sciences et à la littérature; 4° *Todeï*, est un dictionnaire poétique.

---

(1) (2) (3) Ces divers ouvrages se trouvent à la Librairie Orientale de Dondey-Dupré Père et Fils, rue Richelieu, N° 47 *bis*.

The Uttra Caudum, ou l'*Outtra Caudum*, épisode du Ramayana de Valmiki, traduit du samskrit en tamoul, par feu Siddambala Vadiar, professeur de tamoul au collége du fort Saint-Georges; in-4°.

On annonce la prochaine publication de ces autres ouvrages qui sont sous presse :

A familiar Treatise on Tamil Grammar, ou un traité pratique de grammaire tamoul, par demandes et par réponses, par Taudaravaya Vadiar, principal professeur de tamoul au fort Saint-Georges.

Un Dictionnaire anglais et cernataka, par le révérend W. Reeve; in-4°.

Specimens of a translation of the Cural, etc., ou essais d'une traduction du Coural ou des apophthegmes moraux de Tirouvalloura Nayanar, avec une analyse grammaticale, des notes explicatives pour ce qui concerne les opinions et les usages particuliers aux Indiens, suivis d'exemples de composition poétique en tamoul, par feu M. Ellis, membre du collége du fort Saint-Georges; in-4°.

Le *Virahara Caudam* de Rimoutakshara, traduit du samskrit en tamoul, par feu Porour vadiar, complété et revu par son frère Siddambala vadiar.

Une édition du Dictionnaire tamoul et latin, *vulgaris tamulicæ linguæ dictionarium*, composé par le jésuite Constant-Joseph Beschi, autrefois missionnaire dans le royaume de Maduré; in-fol. On trouve dans les bibliothèques publiques de l'Europe plusieurs exemplaires manuscrits de ce dictionnaire, composé il y a environ 80 ans.

M. le professeur Rask a rapporté de Ceylan une collection de cinquante manuscrits cingalais, qui ont été déposés à la bibliothèque royale de Copenhague. Parmi eux il s'en trouve plusieurs qui sont en langue pali; les autres sont tous dans le dialecte vulgaire de Ceylan. Ces différens manuscrits forment le sujet d'un article qui a été inséré dans le 1er numéro du *Nordisk Tidsikrift* ou Journal du Nord, publié à Copenhague par M. Chr. Molbek.

TABLE GÉNÉRALE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE Xe VOLUME

DU JOURNAL ASIATIQUE.

MÉMOIRES.

CRITIQUE LITTERAIRE.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL ASIATIQUE,

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES, D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS

A l'Histoire, à la Philosophie, aux Sciences, à la Littérature et aux Langues des Peuples Orientaux;

Rédigé par MM. Chézy, — Coquebert de Montbret, — Degérando, — Fauriel, — Garcin de Tassy, — Grangeret de Lagrange, — Hase, — Klaproth, — Raoul-Rochette, — Abel-Rémusat, — Saint-Martin, — Silvestre de Sacy, et autres Académiciens et Professeurs français et étrangers;

ET PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TOME XI.



PARIS,

A LA LIBRAIRIE ORIENTALE DE DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

IMP.-LIB. ET MEMB. DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS,

Lib. de la Soc. Roy. Asiat. de la Grande-Bretagne et d'Irlande, sur le Continent,

RUE RICHELIEU, Nº 47 *bis*, ET RUE SAINT-LOUIS, Nº 46.

1827.

IMPRIMERIE DE DONDEY-DUPRÉ.

(Juillet 1827.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Histoires des guerres des croisades, sous le règne de Bibars, sultan d'Egypte, d'après les auteurs arabes, par M. Reinaud (1).

§ LXXXVIII. *Avènement du sultan Bibars. Sa politique envers les chrétiens.*

An 659 (1260). Le sultan Kotouz, après sa victoire, s'était empressé de rétablir les choses dans leur ancien état. Il avait enfin repris le chemin de l'Égypte, lorsqu'arrivé aux sables qui la bornent du côté de la Syrie, il fut assassiné dans un endroit écarté. Ce meurtre fut l'ouvrage de Bibars-Bondocdar, le même qui avait déjà trempé ses mains dans le sang de Touran-schah. Ce qui le porta à cette action, c'est qu'il avait demandé le gouvernement d'Alep, et que le sultan le lui avait refusé.

Abou'lféda rapporte qu'après l'assassinat, Bibars et ses complices s'étant présentés, les mains encore dégouttantes de sang, au chef des émirs, celui-ci demanda qui avait commis le meurtre : « C'est moi, dit Bibars. — En ce cas, répondit le chef des émirs,

(1) C'est ici un nouveau fragment du travail que M. Reinaud a fait sur toute la durée des croisades, et qui doit paraître à la suite de l'*Histoire des Croisades* de M. Michaud.

l'autorité t'appartient », et Bibars fut aussitôt proclamé sous le titre de *Malek-daher*, ou roi triomphateur. Il avait eu d'abord l'intention de prendre celui de *Malek-kaher*, ou roi terrible; mais on lui fit observer que ce titre ne serait pas de bon augure.

Dès que Bibars fut maître des affaires, il s'occupa des deux grands objets qui illustrèrent son règne; la ruine des chrétiens de Syrie et l'abaissement des Tartares. Les Francs, à l'aide de la longue paix dont ils jouissaient depuis l'invasion du roi de France, et surtout à la faveur de la diversion des Tartares, avaient acquis un grand accroissement de forces. Le prince d'Antioche surtout avait étendu son autorité sur les terres musulmanes voisines d'Alep, et ne cessait de menacer tout le nord de la Syrie. De leur côté les Tartares, quoique plusieurs fois repoussés, n'étaient rien moins qu'abattus, et attendaient l'occasion favorable pour rentrer en Syrie.

Le sultan résolut d'abord de mettre l'Égypte à l'abri des invasions des Francs, et dans cette vue il fit fermer la bouche de la branche du Nil qui passe à Damiette. On a déjà vu que cette ville, dans la même intention, avait été entièrement rasée. Le sultan voulut ôter tout moyen aux vaisseaux chrétiens de pénétrer dans le cœur du pays. Ce fait est ainsi raconté par Makrizi : « On enfonça des troncs d'arbres dans le lit du fleuve, à l'endroit où il se jette dans la mer, et il devint impossible aux gros navires de le remonter. Encore aujourd'hui, poursuit Makrizi, les gros bâtimens qui viennent par mer ne peuvent franchir le pas-

sage. On est obligé de décharger les marchandises sur des barques particulières nommées *germes* (1), qui les transportent à la nouvelle Damiette. Un gros bâtiment ne pourrait tenter le passage sans de grands dangers; la Damiette actuelle n'est pas à la même place que l'ancienne; elle est plus éloignée de la mer (2). Elle commença par des cabanes de roseaux, et aujourd'hui elle est devenue une ville importante, commerçante, ornée de bains, de mosquées, de colléges, en un mot une des plus *belles villes de Dieu* qui se puissent voir (3) ».

Ensuite Bibars s'occupa à se faire des alliés chez les chrétiens d'Occident, et à s'instruire par leur moyen

---

(1) جرم pluriel جروم.

(2) Quelques écrivains, pour avoir ignoré ce fait, ont cru mal à propos que la distance qui existe entre la Damiette actuelle et la mer, provient en entier du limon que le Nil charrie chaque année dans la mer, et là-dessus ils se sont exagéré l'importance des alluvions. Voltaire avait déjà commis cette erreur dans la *Philosophie de l'Histoire:* M. le baron Cuvier l'a répétée. Voy. son discours préliminaire *sur les Monumens fossiles*, p. 87, 1re édit.

(3) Si on en croyait Cardonne (*Extraits des Chroniques arabes relatives à Saint-Louis*, et publiés à la suite de la vie de Saint-Louis, par Joinville, édit. de 1769, p. 544,) Bibars, non content de ces précautions, aurait fait construire un pont, ou plutôt une chaussée de plus de trente lieues de long, depuis Kalioub, aux environs du Caire, jusqu'à Damiette, et cela afin de pouvoir, en tout tems, secourir cette ville même au moment du débordement du Nil, lorsque l'Égypte est submergée sous les eaux. Ce n'est pas le Bibars du tems des croisades qui fit construire cette chaussée, mais un autre Bibars, surnommé Djaschnéguir, lequel régnait en 708 de l'hégire, 1308 de J.-C. Voy. la *description géographique et historique de l'Egypte*, par Makrizi, tom. III, article *des Chaussées*, ou, comme il les appelle, des جسور.

de tous les projets de ses ennemis. Dans cette vue, il envoya une ambassade à Manfred ou Mainfroi, qui avait succédé à Frédéric II, dans le royaume de Naples et de Sicile, et qui, par ses querelles avec le Saint-Siége, était tout disposé à favoriser l'islamisme. Celui qu'il choisit pour cette mission est l'historien Djémal-eddin, le même que nous avons si souvent cité. Djémal-eddin rapporte lui-même qu'il fut très-bien accueilli, et que non-seulement Mainfroi lui permit de rester auprès de lui, mais qu'il l'admit dans sa société. Djémal-eddin parle avec admiration du crédit dont les Musulmans jouissaient à la cour de Mainfroi. Ce prince en avait un grand nombre à son service, et leur témoignait en toute occasion la plus grande confiance. On proclamait dans son camp la prière, et l'islamisme y était publiquement professé (1).

(1) Comme le récit de Djémal-eddin peut être curieux, nous le donnerons ici en entier; nous l'empruntons d'Abou'lféda, qui avait étudié sous Djémal-eddin et qui lui a consacré une notice particulière dans son histoire. Voy. les *Annales moslemici*, t. v, p. 147. C'est Djémal-eddin qui parle : « Mainfroi m'accueillit avec bonté et me permit de » rester auprès de lui dans la Pouille. J'eus occasion de remarquer en » lui beaucoup de mérite et un goût naturel pour les sciences intellec- » tuelles : il possédait parfaitement les dix traités d'Euclide, et c'est » pour lui que je composai mon traité de logique, que j'intitulai » pour cette raison l'*impérial*. Non loin de la ville que j'habitais, se » trouvait Luceria (ou *Nocera de Pagani*, dans la Capitanate), ville » entièrement peuplée de Musulmans, que Frédéric avait fait venir » de Sicile. (Voyez les annales de Muratori, à l'année 1224.) On y » fêtait le Vendredi, et l'Islamisme s'y montrait à découvert; la plu- » part des officiers de Mainfroi étaient Musulmans. La ville que j'ha- » bitais n'était qu'à cinq journées de Rome.

« A l'époque où je quittai Mainfroi, le frère du roi de France

Un autre auteur arabe, Yafey, rapporte que Bibars, pour mieux s'attacher Mainfroi, lui envoya en présent une girafe et quelques prisonniers tartares, avec leurs chevaux de race mogole. Ces relations entre le sultan et Mainfroi durèrent jusqu'à la mort de ce dernier; Makrizi en fait mention plusieurs fois. Après Mainfroi, Bibars essaya d'en établir de nouvelles avec son successeur Charles d'Anjou, lequel lui envoyait de tems en tems des lettres, dans lesquelles il se disait son très-dévoué serviteur.

Il arriva alors un évènement très-funeste aux chrétiens d'Orient, et qui remplit Bibars de joie. Ce fut la

---

» (Charles d'Anjou) et le pape, qui est comme le calife des Francs, » s'étaient ligués contre lui. Le pape l'avait excommunié, l'accusant de » pencher pour les Musulmans; c'était ce même motif qui avait fait » excommunier son père, Frédéric II, et son frère Conrad. »

Djémal-eddin rapporte ensuite un trait concernant la manière dont Frédéric parvint à l'empire, qu'il dit tenir de la bouche même de Mainfroi, et qui pourtant paraît peu vraisemblable. « Frédéric, dit- » il, étant encore en bas âge lorsqu'il perdit son père (l'empereur » Henri VI), ne jouit pas tout de suite de l'autorité impériale, et » quand il eut l'âge requis, plusieurs se mirent sur les rangs pour la » lui disputer. Le pape fut choisi pour arbitre du différent, mais » Frédéric crut devoir user de ruse; il feignit de renoncer à sa dignité » impériale, et voyant chaque prétendant en particulier, il promit de » lui céder sa couronne, si on s'en remettait à sa décision. Lors donc » que tous les prétendans se trouvèrent assemblés auprès du pape, ses » rivaux ayant déclaré qu'ils s'en remettaient à son choix, il prit pour » lui la couronne impériale, qui avait été déposée au milieu de l'assem- » blée, et se la mit lui-même sur la tête, disant qu'il ne fesait que » s'approprier l'héritage de ses pères; ensuite, profitant de l'étonne- » ment des assistans, il sortit pour rejoindre ses troupes, et alla se » faire reconnaître en Allemagne. »

chute de l'empire fondé par les Latins à Constantinople, et l'expulsion des Francs de cette ville; cette révolution, malgré son importance, a peu attiré l'attention des auteurs arabes. Aboulfarage est presque le seul qui, dans sa chronique arabe, soit entré à cet égard dans quelques détails. Voici ce qu'il dit : on y verra quel esprit régnait alors chez les Grecs : « Des hommes très-savans dans l'avenir avaient prédit que celui-là chasserait les Francs de Constantinople, et règnerait sur tout l'empire grec, qui renfermerait dans son nom les deux lettres de l'alphabet grec M et X. Or on remarquait à cette époque, à la cour de Théodore Lascaris, empereur des Grecs de Nicée, un patrice appelé Michel (ΜΙΧΑΕΛ) Paléologue, homme habile et entreprenant. Lascaris ne douta pas que ce ne fût l'homme en question et il le fit enfermer; il voulait même le faire mourir, et il n'en fut détourné que par les soumissions de Michel. Après la mort de Théodore, Michel fut nommé tuteur de son fils. Alors il n'eut plus qu'une pensée; ce fut d'accomplir la première partie de la prophétie. Comme il rencontra d'abord de la résistance, il résolut d'user de ruse. Il attendit que la division se fût mise entre les Vénitiens et les Génois, qui se disputaient alors le commerce de l'Orient, et que toutes les forces vénitiennes qui étaient à Constantinople, se fussent rendues à Acre pour y combattre les Génois. De plus, pour achever d'affaiblir Constantinople et attirer les Francs d'un autre côté, il ordonna au commandant d'une de ses forteresses de faire semblant de se révolter et de vouloir

leur livrer la place. Quand tout fut prêt, il passa le Bosphore avec son armée, et entra de nuit dans Constantinople, par une vieille porte qu'on avait négligé de garder, et qui lui fut indiquée par un berger. Aussitôt l'empereur Baudouin et les Francs s'embarquèrent sur leurs vaisseaux, et la ville fut occupée sans résistance. »

Bibars regarda cet évènement comme fort heureux pour l'islamisme. Suivant Makrizi, il se hâta de se mettre en relation avec Michel Paléologue, qui avait fini par s'emparer de l'autorité souveraine (1), et de faire alliance avec lui. Michel, pour se l'attacher, rétablit l'ancienne mosquée qui était à Constantinople, et Bibars se chargea de fournir les lampes, les voiles, les parfums, et tout ce qui pouvait servir à la splendeur du culte mahométan. Ce fut ainsi que le sultan parvint à se fortifier au dedans et au dehors, et qu'il put enfin s'occuper sérieusement de ses grands projets contre les colonies chrétiennes de la Palestine.

§ LXXXIX. *Premières expéditions de Bibars contre les chrétiens.*

An 660 (1262). On a vu sous la date de l'année 652 de l'hégire, que la paix avait été faite pour dix ans, au nom de saint Louis, entre les chrétiens de

---

(1) Au reste ni Makrizi ni les autres auteurs arabes, ne font mention de Paléologue; ils n'appellent jamais le souverain de Constantinople que du nom de *Lascaris* الاشكري, sans doute parce que c'était au nom de ce jeune prince, que Michel avait d'abord entrepris ses conquêtes.

Syrie et Malek-naser, sultan d'Alep et de Damas. Ce traité avait été exposé à quelques infractions, au milieu des invasions des Tartares; les Tartares avaient bouleversé tout le pays. Malek-naser, auteur du traité, n'existait plus; d'ailleurs la Syrie était retombée au pouvoir de l'Égypte. Bibars, en montant sur le trône, eut d'abord l'intention de ne pas reconnaître le traité, et d'attaquer à force ouverte les colonies chrétiennes. Il n'en fut empêché, suivant Makrizi, que par une disette qui désola tout-à-coup la Syrie, et par le désir de se bien affermir. Cette raison l'engagea même à renouveler la paix. Mais, si on en croit les auteurs arabes, le désordre allait toujours croissant. Les chrétiens, perpétuellement divisés entre eux, ne respectaient plus d'engagement. Le prince d'Antioche excitait sans cesse les Tartares. Les chemins étaient infestés sur terre et sur mer. Si on traitait avec les Hospitaliers, c'était un motif pour les templiers de prendre les armes; si on faisait la paix avec la ville d'Acre, on était exposé aux insultes du roi de Chypre. Ce fut ainsi que Bibars ayant envoyé une députation à l'empereur de Constantinople, les députés furent enlevés en pleine paix par les vaisseaux du roi de Chypre, et chargés de chaînes. Il dépendait alors du moindre seigneur de village de faire une incursion sur les terres de son voisin, et de mettre tout le pays en combustion.

Au rapport de l'auteur arabe de la vie de Bibars, lors du renouvellement du traité, il avait été convenu que l'on ferait un échange des prisonniers. En consé-

quence, Bibars se mit en devoir d'envoyer les chrétiens qui étaient entre ses mains à Naplouse, pour qu'ils y fussent échangés; mais aucun chrétien ne parut. Les Francs négligèrent d'envoyer les prisonniers Musulmans, et Bibars fut obligé de ramener ses prisonniers chrétiens à Damas, où on les employa à divers ouvrages de bâtisse. Par le traité, les Francs s'étaient engagés à n'élever aucune nouvelle fortification dans leurs terres; et pourtant ils n'avaient cessé de travailler aux fortifications d'Arsouf. Ce fut sur ces entrefaites, qu'eut lieu l'insulte faite par le roi de Chypre aux députés égyptiens; dans le même tems, le prince d'Antioche ne cessait d'animer les Tartares. Bibars furieux se jeta sur les terres de ce prince, et y mit tout à feu et à sang. Ses troupes pénétrèrent jusque dans le port de Séleucie, où elles brûlèrent les vaisseaux qui étaient à l'ancre.

L'année suivante (661 ou 1263 de J.-C.), Bibars, suivant Makrizi, retourna en Syrie, décidé à se venger de la ville d'Acre. Les seigneurs de Jaffa et d'Arsouf, qui avaient toujours été fidèles au traité, s'étant présentés à lui avec des présens, il les accueillit avec bonté et respecta leurs domaines. De leur côté, les chrétiens d'Acre, instruits de son approche et des forces terribles qu'il amenait avec lui, demandèrent à négocier; mais Bibars leur représenta que puisqu'ils voulaient la paix, ils auraient dû exécuter le traité, ou du moins ne pas attendre pour négocier qu'il fût arrivé à leurs portes; et comme ils répondaient qu'ils avaient jusque-là ignoré sa marche, Bibars reprit :

« Quand on veut sincèrement une chose, on fait preuve de plus de vigilance. Ignorer la marche de notre armée, c'est ne pas connaître la quantité d'animaux qui peuplent la terre et des poissons qui habitent l'Océan. Nos troupes sont si nombreuses, qu'il ne doit pas y avoir de coin dans vos maisons, où il ne faille sans cesse balayer la poussière soulevée par notre cavalerie. C'est au point que le bruit de nos chevaux, dans leur marche, doit avoir étourdi les oreilles des Francs au-delà des mers, et des Tartares au fond de leurs retraites. Et si une si grande armée vient jusqu'à vos portes, sans que vous vous en aperceviez, que faut-il donc pour éveiller votre attention ? »

Un jour, poursuit Makrizi, le sultan fit venir les députés chrétiens, et leur demanda ce qu'ils voulaient faire : « Exécuter le traité », répondirent-ils. A quoi Bibars répliqua : « Que ne le disiez-vous plus tôt, avant que nous fussions arrivés ici ? vous nous auriez épargné des frais tels que si l'argent que nous coûte cette expédition pouvait couler, il formerait des fleuves immenses. Pour nous, nous n'avons fait aucun dégât sur vos terres ; nous ne vous avons pas causé le moindre dommage : vous, au contraire, vous avez infesté les chemins et empêché l'approvisionnement de nos troupes. A peine le traité a été renouvelé, que vous avez refusé d'en jurer l'exécution : il a fallu rédiger une nouvelle formule. Nous, cependant, nous nous étions conformés à ce qui était convenu. Au moment de l'échange, nous avons envoyé les prisonniers chrétiens à Naplouse, espérant

que vous amèneriez les prisonniers musulmans. Vous avez négligé de le faire, et vous êtes restés sans pitié pour vos frères captifs. Vous avez de plus retenu les prisonniers musulmans sans rien adoucir à leur sort, vous rejetant la faute les uns sur les autres. A l'égard de ce qui a été volé à nos marchands, vous aviez promis de les indemniser pour la part qui vous concernait, et puis vous avez dit qu'ils n'ont pas été volés chez vous, mais à Tortose, ville qui est au pouvoir des templiers, et que c'était aux templiers d'en rendre compte; mais Dieu sait si Tortose n'est pas de votre domaine. Nous avons envoyé une députation à l'empereur de Constantinople, nous vous avons fait demander si les députés pouvaient en sûreté se mettre en mer; vous nous avez conseillé de les faire passer par l'île de Chypre : à peine ils y sont arrivés, qu'on les a arrêtés, chargés de chaînes, et accablés de mauvais traitemens, à tel point que l'un d'eux en est mort. Vous saviez pourtant de quelle manière nous en usons avec vos députés. D'ailleurs un député n'a-t-il pas un caractère inviolable, et ne doit-on pas le respecter même au milieu des fureurs de la guerre ? Si cela s'est fait sans votre agrément, du moins ce n'est pas sans préjudice pour votre honneur ; et n'est-ce pas en conservant leur réputation pure, que les rois se mettent en état de sauver les biens et les personnes ? Au reste, le roi de Chypre a des biens dans Acre et sur la côte ; ses navires et ses marchands viennent commercer dans votre ville. Il n'est pas seul, il a avec lui les templiers et les ordres de chevalerie. Si vous

Thabor, et fit ses dispositions. Les chrétiens s'étaient retranchés sur une colline voisine d'Acre, et appelée la *Colline de Fodoul.* Bibars essaya de monter sur la colline, aux cris de *Dieu est grand* (1), et montra une ardeur extraordinaire. Lui-même excitait les soldats à la piété et à la bravoure. En un instant il s'éleva un cri général; les fakirs, les dévots de l'armée, les esclaves, se précipitèrent pour combler les fossés. Les chrétiens, partout repoussés, se retirèrent dans la ville, et les environs furent mis à feu et à sang. Les arbres furent coupés, les maisons brûlées; les musulmans s'avancèrent jusqu'aux portes de la ville; tous croyaient que Bibars allait s'en emparer. Dans un assaut général les chrétiens furent renversés dans les fossés; plusieurs périrent aux portes; une des tours fut minée et démolie; mais le lendemain Bibars se désista du siége et tourna d'un autre côté. »

Makrizi ne dit pas quelle raison porta Bibars à changer si subitement de dessein; elle paraît nous avoir été révélée par la chronique arabe d'Ibn-Férat. Il semble résulter de quelques expressions obscures de cet auteur, que les Génois qui nourrissaient un vif ressentiment contre la ville d'Acre, où ils étaient

---

(1) Ou, pour s'en tenir plus littéralement aux expressions de Makrizi, au bruit du *Tahlil* et du *Takbir;* c'était le cri d'armes ou de guerre des Musulmans. Le *Tahlil* consiste dans ces paroles: *Il n'y a pas de force et n'y a pas de puissance, si ce n'est en Dieu, en cet être suprême, en cet être puissant*; et le *Takbir* dans celles-ci: *Dieu est grand, Dieu est grand, il n'y a pas d'autre dieu que Dieu. Dieu est grand, Dieu est grand. Louanges à Dieu.*

sans cesse en guerre avec les Vénitiens pour leurs intérêts de commerce, avaient promis au sultan d'attaquer cette cité par mer, tandis que lui l'assiégerait par terre. Le seigneur chrétien de Tyr devait les seconder. Comme ni les uns ni les autres ne se trouvèrent au rendez-vous, Bibars fut obligé de renoncer à son dessein ; mais il fut très-irrité de ce manque de foi. Dans sa colère, il fit dévaster les campagnes de Tyr, ainsi que celles de la principauté d'Antioche. De leur côté, les chrétiens entrèrent sur les terres des musulmans et y mirent tout à feu et à sang. De part et d'autre on enlevait les bestiaux, on massacrait les hommes, on rasait les maisons ; toutes les hauteurs, tous les défilés, tous les lieux fortifiés par les hommes et par la nature devinrent des repaires de brigands. Telle était l'habitude du pillage, que même dans les villages où la paix avait été respectée jusque-là, les paysans ne pouvaient se contenir en voyant passer un troupeau ou une caravane. A la fin on ne prit plus la peine de cultiver les terres ; les travaux de l'agriculture furent suspendus ; le pays fut en proie à la famine, et alors on fut obligé de négocier pour obtenir une trêve et pouvoir ensemencer les terres.

Au milieu de ces excès, un grand nombre de chrétiens renièrent leur religion. Makrizi parle, en divers endroits, de bandes de ces misérables qui se présentaient au sultan, et à qui on donnait des chevaux et des armes.

---

§ XC. *Conquêtes de Bibars sur les chrétiens. Il prend Césarée et Arsouf.*

An 663 (1265). Les Francs de la Palestine, dans leur impuissance, en appelaient à toutes les nations voisines. Cette année, le roi de la petite Arménie, qui était chrétien, poussé par leurs instigations, menaça d'envahir la Syrie. Il fallut que Bibars fît marcher contre lui une partie de son armée. Dans le même tems, les chrétiens s'adressèrent aux Tartares pour les engager à passer de nouveau l'Euphrate. Les Tartares prirent en effet les armes, et formèrent le siége de Birah, forteresse qui domine les rives de ce fleuve, et qui est comme la clé de la Syrie. On était alors au printems, et les troupes égyptiennes étaient encore dans leurs cantonnemens. Pour le sultan, il prenait le plaisir de la chasse. A la nouvelle du mouvement des Tartares, Bibars fit partir en toute hâte les troupes qui étaient disponibles, et il se mit bientôt lui-même en marche avec le reste de ses forces. Les Tartares, l'ayant appris, furent saisis d'un tel effroi, qu'ils abandonnèrent le siége de Birah. Alors Bibars résolut de se venger des chrétiens auteurs de cette guerre. En vain le seigneur de Jaffa, qui avait toujours été fidèle au traité, vint intercéder pour les Francs. Le prince se plaignit avec amertume de leurs incursions continuelles, de leur intelligence avec les Tartares. Ainsi, sans vouloir rien écouter, il prit le chemin de Césarée, sur les bords de la mer, et se disposa à subjuguer cette ville. Nous allons laisser

parler à ce sujet Makrizi, notre guide ordinaire pour cette époque :

« Bibars, en se mettant en marche, avait à dessein dissimulé son projet, afin de prendre la ville au dépourvu. Il feignit de n'être occupé que du plaisir de la chasse. Les émirs avaient ordre de faire comme lui. Personne dans l'armée ne savait où l'on allait. En attendant, on travaillait nuit et jour aux machines de siége. Le sultan lui-même était au milieu des ouvriers, les animant par son exemple. Quand tout fut prêt, l'armée se rassembla tout d'un coup devant Césarée. On était alors au jeudi 9 de djoumadi premier (26 février), et les habitans n'avaient fait aucun préparatif. L'attaque eut lieu le jour même. Les soldats, se faisant des espèces d'échelles avec les piquets de fer et les courroies de leurs chevaux, sautèrent dans les fossés et escaladèrent les remparts. En un moment la ville fut occupée, et les chrétiens se réfugièrent dans la citadelle; c'était un des châteaux les mieux bâtis et les plus forts de la Palestine. Le roi de France (saint Louis), pendant son séjour en Palestine, l'avait fortifié avec beaucoup de soin. Il était entouré de tout côté de fossés baignés par les eaux de la mer; les pierres qui avaient servi à sa construction étaient extrêmement dures, et s'enchâssaient les unes dans les autres en forme de croix, ce qui les mettait à l'épreuve de la brèche et de la mine. Après même qu'on était parvenu à creuser sous le mur, la partie supérieure restait suspendue et ne tombait pas. Pendant qu'on l'attaquait, Bibars en-

voya dévaster les environs du côté du Jourdain, ainsi que les campagnes d'Acre.

» Cependant les assauts ne discontinuaient pas. Le sultan s'était établi en face de la citadelle, au haut d'une église, d'où il dirigeait les attaques. Quelquefois il s'avançait dans des machines roulantes et venait visiter lui-même la brèche. Un jour on le vit, un bouclier à la main, combattre avec intrépidité, et à son retour avoir son bouclier hérissé de traits. Il ne cessait de donner lui-même l'exemple de la bravoure. Quiconque se distinguait était sur-le-champ récompensé. Plusieurs fois il distribua des robes d'honneur aux émirs et aux soldats. A la fin les chrétiens, lassés de tant d'efforts, se rendirent, moyennant la vie sauve. Le siége n'avait duré que quelques jours. La ville fut détruite; les émirs et les soldats se partagèrent les travaux; le sultan y prit part en personne, et il ne resta pas pierre sur pierre.

» On dévasta aussi les environs; les arbres furent coupés, les maisons rasées. Quand tout fut détruit, le sultan se remit en marche et se porta contre Arsouf.

» Arsouf est également située sur les bords de la mer; elle était aussi une des places fortifiées par le roi de France (saint Louis). Le sultan fit pratiquer deux chemins couverts qui conduisaient aux fossés de la ville et à ceux de la citadelle. Son dessein était de combler les fossés. Par ses ordres on y jeta des pierres et des arbres tout entiers. Dans ce danger, les chrétiens firent de leur côté un chemin couvert jusqu'à leurs fossés, et avec de l'huile et des matières inflammables

réduisirent ce bois en cendre. Alors le sultan fit construire de nouvelles ouvertures et entreprit de combler les fossés avec de la terre. Des ingénieurs étaient sur les lieux pour mesurer le terrain; le sultan lui-même était au milieu des travailleurs, aidant à creuser la terre, à traîner les machines, à apporter des pierres, et se distinguait entre tous par son ardeur. *J'ai vu*, dit le cadi Mohi-eddin, auteur d'une vie de Bibars, *j'ai vu ce prince marchant seul et sans suite un bouclier à la main. Tantôt il était dans les galeries couvertes, tantôt aux ouvertures qui donnaient sur les fossés, tantôt sur les bords de la mer, d'où il lançait des traits aux navires chrétiens qui approchaient du rivage, tantôt dans des machines roulantes, tantôt derrière les parapets, d'où il combattait de pied ferme, ou observait les efforts des siens pour les récompenser. Un jour il lança trois cents traits de sa main : une autre fois il se plaça à une ouverture du chemin couvert, du côté des fossés, un arc à la main. En vain les assiégés s'avancèrent contre lui, armés de dards et de crocs pour le mettre en pièces; rien ne put lui faire lâcher pied. Il avait à ses côtés un émir qui le fournissait de flèches et de pierres, avec lesquelles il tua deux cavaliers chrétiens. Pendant tout le siége, il ne cessa d'aller et de venir au milieu des combattans seul et sans suite, et ne voulant pas qu'on fît attention à lui.*

» Un grand nombre de derviches, de dévots, de gens de lois étaient accourus pour prendre part à cette conquête (1). Les yeux des gens de bien n'y étaient

(1) C'est en effet l'usage chez les Musulmans d'avoir dans leurs ar-

offusqués par aucun sujet de scandale. Le vin en était interdit, et il ne s'y passait rien de contraire aux bonnes mœurs. Des femmes honnêtes servaient de l'eau aux soldats. On les voyait se presser autour des combattans, même au plus fort de l'action. Telle était leur ardeur, qu'elles s'offraient d'elles-mêmes à aider au transport des machines. Aucun des officiers de la maison du sultan ne se dispensait du service; chacun, quand son tour était venu, allait prendre sa place, et tous rivalisaient de zèle et de bravoure. Enfin l'assaut commença, et le jour même Dieu ouvrit aux Musulmans les portes de la ville. On était alors au 8 de redjeb (fin d'avril); la citadelle offrit aussitôt de se rendre, et l'on y vit flotter l'étendard musulman. Tout ce qui se trouvait dans la place fut abandonné aux soldats; Bibars n'en prit rien pour lui. Ce qu'il se réserva, il en paya la valeur : c'était afin d'encourager ses guerriers. Quand le partage fut terminé, on se mit à démolir la ville : les émirs et les soldats eurent chacun quelque tour ou quelque pan de muraille. On employa à cet usage les chrétiens de la ville, qu'on avait chargés de chaînes, et ils détruisirent ainsi leur propre ouvrage. »

Tel est le récit de Makrizi. On lit de plus, dans l'*Abrégé de la vie de Bibars*, qu'il y avait à ce siége un scheikh musulman, appelé *Ali le Fou*, qui faisait grand bruit par ses vertus, et qui étant tombé au mo-

---

mées des Derviches et des gens pieux pour attirer sur leurs entreprises les bénédictions du ciel et enflammer l'ardeur des guerriers. Voy. *le Tableau général de l'empire Ottoman*, t. IV, p. 677; et t. VII, p. 406.

ment de l'assaut en défaillance, recouvra ses esprits à l'instant où la ville ouvrit ses portes. Au rapport de l'auteur, on regarda cette défaillance comme une extase, et on attribua à l'efficacité des prières du scheikh le mérite de cette conquête. Le même auteur rapporte que les Musulmans firent usage à ce siége d'une machine qui lançait sept flèches à la fois.

Le siége d'Arsouf avait duré quarante jours, et dans tout cet intervalle, il ne s'était présenté aucune armée chrétienne ; les faibles sécours que reçut Arsouf lui vinrent par mer, ce qui était d'autant plus facile que le sultan n'avait pas encore de marine.

Bibars, avant de s'éloigner, distribua à ses émirs les terres et les domaines dont il venait de s'emparer. Au rapport d'Ibn-Férat, un émir, assisté du cadi de Damas, fut chargé de faire le relevé de toutes les terres, et on les concéda à ceux qui s'étaient le plus distingués. L'auteur arabe fait le tableau de toutes ces donations, ainsi que des noms des émirs qui y eurent part ; et l'on croirait lire quelques vieux actes du moyen âge, dans lesquels un roi féodal distribue à ses barons et à ses vassaux les fruits de ses conquêtes. L'auteur ajoute qu'il y eut autant de lettres de donation écrites qu'il y avait de donataires.

Après ces succès, Bibars retourna au Caire, où il fit une entrée triomphante. Toute la ville était tapissée. Les prisonniers chrétiens marchaient devant lui, leurs drapeaux renversés, et portant au cou leurs croix mises en pièces ; tout le peuple prit part à ce spectacle.

Makrizi fait mention à cette époque d'un fait fort singulier, et qui montre l'enthousiasme qui s'était emparé des disciples de Mahomet. C'est une espèce de fondation pieuse qui s'établit alors à Damas, et qui était destinée à la rédemption des captifs musulmans: l'auteur de cette institution était l'émir Djémal-eddin, vice-roi de Damas. Makrizi rapporte qu'un grand nombre de Musulmans durent leur liberté à cet établissement: dans le nombre on remarquait des femmes et des enfans. Les femmes furent envoyées à Damas, où on s'occupa de les marier conformément à leur condition.

Ibn-Férat parle, à la même époque, de certaines liaisons d'amitié que Bibars forma avec divers princes chrétiens d'Occident, particulièrement avec le roi d'Aragon. Ces relations étaient l'effet de l'esprit de trafic et de commerce qui commençait à s'étendre plus que jamais, et qui finit par éteindre tout-à-fait l'esprit religieux des croisades.

§ XCI. *Suite des conquêtes de Bibars. Il prend Sefed.*

An 664 (1266). Au mois de redjeb (mai), le sultan partit du Caire pour la Syrie avec toutes ses forces; et comme quelques-uns de ses émirs avaient mis du retard à le suivre, il les condamna à porter pendant trois jours des espèces de menottes aux mains (1). A

(1) On lit dans le texte arabe: علاج داريه, mots qui ne se trouvent pas dans les dictionnaires; c'est par conjecture que nous les traduisons ainsi.

son passage à Hébron, il ôta aux chrétiens et aux juifs l'entrée du tombeau d'Abraham et de Sara, qu'ils pouvaient visiter jusque-là pour de l'argent. Ibn-Férat fait à ce sujet les plus belles réflexions, et dit que sans doute Dieu n'aura pas manqué de récompenser Bibars, dans le ciel, d'une action si méritoire (1).

De là le sultan, se répandant dans les campagnes voisines, poussa ses ravages jusqu'aux portes d'Acre, de Tyr, de Tripoli : tout fut mis à feu et à sang. En vain le comte de Tripoli prit les armes pour arrêter ces dévastations ; il fut surpris du côté d'Emesse et mis en pleine déroute. Tout le territoire chrétien se trouva envahi et en proie à des maux horribles. Le butin, dit Makrizi, fut si grand, qu'on ne trouvait plus à vendre les vaches et les buffles. Enfin le sultan se porta contre Sefed avec toutes ses forces : ici nous laisserons parler Makrizi.

« Sefed est située sur une hauteur entre la ville d'Acre et le lac de Tibériade. Par sa position elle domine les campagnes arrosées par le Jourdain. Elle appartenait aux templiers. Le sultan arriva devant ses murailles comme à son ordinaire, c'est-à-dire sans être attendu ; ses troupes elles-mêmes ignoraient où on les menait. Le siége commença un lundi 8 de ramadan (mois de juin). Le sultan voulut prendre part en personne aux travaux. Comme ses machines, qu'il recevait de Damas soit à dos de chameaux, soit sur

(1) Au reste la défense de Bibars existe encore aujourd'hui.

des chariots, n'arrivaient pas assez promptement, et que les chameaux étaient fatigués de la route, il se mit lui-même en marche avec une partie de ses émirs et de ses soldats, et aida à traîner ces forteresses mobiles. Les autres, quand ils étaient fatigués, se reposaient. Pour lui, il n'était jamais fatigué. Les machines furent ainsi traînées depuis le Jourdain jusqu'à Sefed. Enfin, toutes les machines étant dressées, chaque émir reçut son poste particulier. L'attaque se poursuivit jusqu'à la fin du mois qui était celui du jeûne. Le 30 du mois, comme le jeûne allait finir, les émirs, suivant l'usage, se mirent en devoir de venir complimenter le sultan. Mais en route un d'entre eux ayant été atteint d'une pierre lancée du haut des remparts, le sultan leur fit dire qu'il n'avait pas besoin de leurs complimens, et que chacun eût à rester à son poste. Défense fut faite, pendant la solennité de la fin du jeûne, de boire du vin, sous peine d'être pendu. Au contraire, cent pièces d'or furent promises à quiconque détacherait les premières pierres des murs de la place. Il ne voulait pas que ses gardes s'occupassent de lui. Dans l'assaut qui suivit, plusieurs Musulmans moururent pour la défense de la religion; mais quand il en périssait un, un autre prenait sa place. A côté on avait dressé une tente pour les blessés; ils y trouvaient un médecin, un chirurgien, et tout ce dont ils avaient besoin pour être pansés. Pendant ce tems les assauts se succédaient sans cesse. Le 14 de schaban (mois de juillet), on en livra un qui dura depuis le lever du soleil jusqu'à

midi, tems où les troupes étaient dans l'usage de se reposer. Comme elles se disposaient à se retirer, le sultan se mit dans une grande colère et leur ordonna de rester sous les armes. *Quoi! leur dit-il, l'islamisme est en danger, et vous voulez vous reposer? Restez à vos postes.* Ce jour-là, plus de quarante émirs furent arrêtés pour être partis trop vite, et on les chargea de chaînes. Cependant, comme leurs compagnons intercédèrent pour eux, le sultan se laissa fléchir et les renvoya, leur recommandant cependant de montrer désormais plus de zèle. L'assaut recommença à l'instant même. De toute part on entendit le bruit du tambour et d'une musique guerrière. A la fin les assiégés demandèrent à capituler; le sultan le leur accorda, à condition qu'ils sortiraient sans rien emporter en armes ni en argent, et qu'ils ne détruiraient rien dans la place. Lorsqu'ils descendirent de la forteresse, le sultan se plaça à cheval à la porte pour les voir défiler. Les chrétiens ayant été fouillés, furent trouvés en faute et munis d'armes et de bijoux. On découvrit même parmi eux des captifs musulmans qu'ils emmenaient, sous prétexte que ces captifs avaient embrassé le christianisme. Bibars regarda cette conduite comme une infraction à la capitulation, et sur-le-champ il fit descendre les guerriers chrétiens de cheval. On les mena hors de la ville sur une colline où ils furent gardés avec soin. Le lendemain, le sultan assembla ses émirs, et les félicita sur leur zèle; il leur fit des excuses, sur la sévérité dont il avait usé envers quelques-uns d'entre eux, disant que c'était pour les

mieux animer à cette belle conquête. Ensuite il les fit monter à cheval, et se portant sur la colline où étaient réunis les chrétiens, il leur fit trancher la tête. Deux hommes seulement furent exceptés de ce carnage, l'un parce qu'il avait servi de médiateur dans les conférences qui avaient eu lieu et qu'il s'était fait musulman; l'autre parce qu'on le destina à porter la nouvelle de ce massacre aux chrétiens des villes voisines. »

Telle est la manière dont Makrizi rend compte de la capitulation de Sefed et de la mort de la garnison. Comme cette dernière circonstance causa dans le tems une sensation extraordinaire, et qu'on en a fait non sans raison un sujet de reproche contre Bibars, il sera bon de faire connaître ce qu'en ont dit les autres écrivains musulmans. On verra que leur propre récit ne justifie en rien l'action de Bibars.

Ibn-Férat, dont le récit se rapproche le plus de celui de Makrizi, s'exprime ainsi : « Pendant les négociations qui précédèrent la capitulation, le sultan crut devoir user de ruse et d'artifice. Il promit la vie à quelques chrétiens en particulier, et chercha ainsi à fomenter la division dans la garnison. Pour aigrir les esprits encore plus, il déclara qu'il n'en voulait qu'aux templiers, et que tous ceux qui n'appartenaient pas à cet ordre pouvaient sortir en sûreté. A cette déclaration, quinze des assiégés sautèrent des remparts, et reçurent en récompense des robes d'honneur. Les templiers se voyant trompés, rompirent les négociations et se battirent en désespérés. A la fin cepen-

dant, comme leurs ressources étaient épuisées, ils envoyèrent demander à traiter de nouveau. Bibars s'y refusa; mais un de ses émirs prit sur lui de leur promettre la vie. Les assiégés, se fiant à cette promesse, ouvrirent leurs portes. Le sultan refusa de reconnaître la capitulation; et comme d'ailleurs on vint à trouver les chrétiens en contravention, il ordonna de les mettre tous à mort. »

Ibn-Férat ne dit rien de plus de cet émir qui s'engagea pour le sultan, et dont la parole fut désavouée; mais deux autres auteurs arabes, Abd-errahim et le continuateur d'Elmacin, s'expriment beaucoup plus clairement. Voici ce qu'ils disent : « Le sultan, qui voulait à tout prix s'emparer de Sefed, était décidé à séduire les chrétiens par de belles promesses, sauf ensuite à violer sa parole. Lorsqu'il fut question de jurer, il imagina de mettre à sa place un émir qui jurerait pour lui. Ce fut l'émir Kermoun-Aga qu'il choisit pour cet artifice. Kermoun fut placé sur un trône, dans tout l'appareil de la royauté et ayant les officiers du sultan autour de lui : le sultan lui-même était à ses côtés, une épée à la main et dans l'attitude d'un écuyer. Au moment où le député chrétien se présenta pour recevoir la parole du sultan, Kermoun jura d'un ton solennel. Le député se retira sans rien soupçonner de la ruse; cependant la parole de l'émir n'en était pas moins vaine, et le sultan n'était pas obligé de la remplir : aussi n'hésita-t-il pas à se défaire des défenseurs de Sefed, au nombre d'environ deux mille hommes. »

Voici au reste un nouveau trait qui achèvera de montrer l'ame de Bibars tout entière. Nous l'empruntons du continuateur d'Elmacin. « Après le massacre des chrétiens, les habitans d'Acre, touchés de la mort de leurs frères, qu'ils regardaient comme des martyrs, envoyèrent demander leurs corps, disant qu'un tel dépôt ne pouvait que leur porter bonheur. Un député s'étant présenté à ce sujet au sultan, le prince, sans rien répondre, remit l'audience à un autre jour; puis, prenant avec lui une partie de ses troupes, il partit sur le soir, marcha toute la nuit, et arriva le lendemain matin aux portes d'Acre. Comme on ne s'attendait pas à cette attaque, il trouva les habitans répandus dans la campagne et vaquant à leurs affaires. Tout à coup le sultan fond sur eux l'épée à la main et tue tous ceux qu'il rencontre. Un grand nombre de chrétiens perdit ainsi la vie. Après cette action, Bibars partit comme un éclair, et reprit le chemin de son camp. A son retour il fit appeler le député d'Acre et lui dit : *Vous veniez chercher ici des martyrs; vous en trouverez auprès d'Acre. Nous venons d'en faire plus que vous n'en vouliez.* »

Après ces exploits, Bibars s'occupa de prendre possession de Sefed. Le butin fut distribué aux soldats. Une colonie, venue de Damas, s'établit dans la ville, on y bâtit deux mosquées; les fortifications furent réparées, et le sultan y laissa une bonne garnison.

Bibars s'empara ensuite de Ramla, de Tebnin et de quelques autres places peu importantes. Durant

tout le cours de ces conquêtes, nulle armée chrétienne ne se présenta pour y mettre obstacle. Sefed appartenant aux templiers, les Hospitaliers n'avaient eu garde de la secourir. Le prince d'Antioche, le seigneur de Tyr, tous ceux qui, par un concert général, auraient pu retarder la chute des colonies chrétiennes, avaient montré la même indifférence. On lit dans Ibn-Férat que, pendant le siége de Sefed, le seigneur de Tyr, au lieu de prendre les armes, envoya prier le sultan de mettre un terme aux ravages qui se commettaient depuis quelque tems sur ses terres; représentant que la paix faite entre les Tyriens et les Musulmans durait encore, et que d'ailleurs le sultan avait bien voulu le prendre sous sa protection. En effet, quelque tems auparavant, ce seigneur avait juré d'être l'ami des amis des Musulmans, et l'ennemi de leurs ennemis; il avait promis de seconder le sultan dans toutes ses guerres, mais le sultan répondit avec humeur que le seigneur de Tyr s'était dépouillé de tout droit à son amitié, en négligeant de l'aider à soumettre Acre, comme il s'y était engagé, et il fit continuer les ravages.

Vers le même tems, Bibars reçut un député des Ismaéliens ou sectateurs du Vieux de la Montagne, qui occupaient les montagnes voisines de Tripoli. Ces sectaires étaient dans l'usage, pour leur propre tranquillité, de payer un tribut annuel à l'ordre des Hospitaliers. Ce tribut consistait en douze cents pièces d'or, cinquante mille boisseaux de blé et cinquante mille boisseaux d'orge. Depuis long-tems Bibars était

résolu de mettre un terme à cette sujétion, qu'il regardait comme honteuse à l'islamisme. Au rapport de l'abréviateur de l'histoire de sa vie, les députés du Vieux de la Montagne étant venus lui faire leur cour, il leur dit : « Quoi ! vous disiez que jusqu'ici vous n'aviez payé le tribut aux chrétiens qu'à cause de l'éloignement de mes troupes, et maintenant que je suis ici, vous continuez comme auparavant! C'est nous plutôt qui aurions droit à ce tribut. Je vois bien que je serai obligé de vous exterminer. Je finirai par convertir vos châteaux en cimetières. » En même tems, il leur signifia qu'ils eussent à lui envoyer de l'argent et des troupes, afin qu'ils partageassent avec lui les mérites de la guerre sacrée (1).

L'année suivante, au rapport de Makrizi, le grand maître des Hospitaliers lui ayant envoyé demander la paix, il obligea ces religieux à renoncer au tribut que leur payaient les Ismaéliens. Il les fit renoncer encore à une somme de quatre mille pièces d'or, que leur payaient tous les ans les villes de Hamah et d'Emesse, pour être à l'abri de leurs incursions, ainsi qu'à d'autres charges qu'ils avaient imposées aux villes musulmanes du voisinage. Les Ismaéliens envoyèrent remercier à ce sujet le sultan, et lui firent hommage de l'argent qu'ils remettaient auparavant aux chrétiens:

(1) L'auteur désigne les Ismaéliens par le mot de *gens à poignards* ذي السكاكين, ce qui revient à notre expression d'*assassins*. Il est curieux que cette même dénomination ait passé dans les écrivains chinois. Voy. le *Journal Asiatique*, Extrait d'une relation chinoise par M. Abel-Rémusat, t. II, p. 290.

« Ce métal, lui dirent-ils, qui servait aux ennemis de l'islamisme, nous l'offrons au sultan pour qu'il l'emploie au bien de la religion. » Makrizi est tout fier de cet évènement, et fait remarquer que l'on vit ainsi contribuer aux frais de la guerre sacrée et payer tribut au sultan, les mêmes hommes qui jadis levaient tribut sur les califes et les maîtres du monde.

(La suite à un prochain Numéro.)

Mémoire sur l'emploi des mercenaires Mahométans dans les armées chrétiennes; par M. le lieutenant-colonel G. Fitz Clarence.

Je dois maintenant remplir la promesse que j'ai faite de rapporter les preuves les plus remarquables, qu'offre l'histoire de l'Europe, de l'emploi des mercenaires mahométans dans les armées des princes chrétiens. Nous les avons vus successivement au service et à la solde des princes de la Lombardie, de la Grèce et de l'Espagne. Je vais maintenant expliquer à quelle époque ils surmontèrent la répugnance qui les empêchait de servir sous les chrétiens en Asie. J'ai déjà parlé de cette répugnance, dans mon mémoire précédent. Ce ne fut que durant les Croisades qu'ils s'allièrent avec les chrétiens d'Orient et servirent à leur solde (1).

(1) Au commencement du 10e siècle, nous apprenons d'Abou'lfaradj que, pendant que Constantinople était assiégée par les Slaves, les Grecs efféminés mirent les armes à la main des prisonniers Maho-

Après le siége d'Antioche et le blocus qu'ils eurent à souffrir, les chrétiens se relâchèrent de la sévérité de leurs principes, en voyant les obstacles et le danger s'accroître de jour en jour. Enfin, ils reçurent, en qualité d'alliés, un des petits émirs d'une ville située sur la route. Il se joignit à eux et marcha vers la ville sainte.

A mesure que de fréquentes relations et un long séjour effaçaient graduellement l'inimitié qui régnait entre les deux peuples, et leur faisaient oublier l'origine de la guerre, les talens militaires qu'ils avaient également déployés dans ce siècle belliqueux leur inspirèrent, les uns pour les autres, des sentimens de respect et d'estime.

Il fut même difficile d'empêcher que les mahométans n'eussent des relations habituelles avec les chrétiens établis en Palestine, parce que ceux-ci désiraient posséder en paix ce qu'ils avaient payé si cher, et vivre en bonne intelligence avec leurs voisins.

Souvent, ils voyaient avec regret les nouveaux venus qui, seuls, rallumaient le feu mourant de la guerre, et au mépris des traités, semaient de nouveau le trouble et la division par leur aveugle fanatisme.

Le pape fut obligé de dénoncer ceux qui vendaient des armes et des provisions de guerre aux mahométans. Ces accusations étaient dirigées sans aucun doute, contre les républiques commerçantes de l'Italie, qui,

métans qui étaient dans la ville, et les forcèrent de combattre les assiégeans. Un chef, nommé Tourg, natif de Bagdad, déserta avec 500 hommes au roi d'Arménie pendant le 11e siècle.

comme les Hollandais d'une époque plus rapprochée, s'embarrassaient peu de nuire aux autres, pourvu qu'ils y trouvassent du profit.

Si le schisme religieux du califat avait ainsi fait naître des hostilités ouvertes entre les califes rivaux, et les avait portés à faire aux chrétiens des propositions d'alliance, les sentimens des nouveaux venus, les Turks Seldjoucides, ne contribuèrent pas moins à amener de semblables résultats.

Cette nation, qui possédait, à l'époque dont nous parlons, l'Asie occidentale sur les ruines des empires passés, n'avait point, pour la foi musulmane, la même vénération que les vrais croyans sous le califat, et sous les monarchies éphémères qu'il avait produites.

Les chefs des Seldjoucides avaient seuls adopté les mœurs des peuples conquis (1), et leur conversion à la religion de Mahomet fut plutôt inspirée par la politique que par la conviction. Pendant ce tems là, les hordes de ce peuple, conservant leur caractère primitif, s'étendaient au loin dans l'Asie occidentale, et s'embarrassaient fort peu des affaires de religion.

A une époque plus rapprochée, sous les rois de Jérusalem, les sectateurs de l'Évangile et du Coran combattirent souvent sous les mêmes drapeaux, comme ils l'avaient fait long-tems auparavant en Espagne.

La supériorité des fameux mineurs (2) d'Alep fut

(1) Un de nos derniers voyageurs donne des détails sur les tribus Turcomanes répandues dans la Syrie, et il fait observer qu'elles portaient encore, il y a peu de tems, le bonnet de peau des Tartares.

(2) النقابون

cause que Richard essaya de les attirer à son service, et il y réussit (1).

L'armée de Nour-eddin, commandée par Schirkouh (2), l'oncle de Saladin, eut à combattre en Égypte le vizir Schawer (3) et son allié Amaury, roi des Francs; et dans la bataille qui porta le dernier coup à la cause des chrétiens d'Orient, en 1242, par les prodiges de valeur de cette armée vagabonde de *Condottieri* Khowarezmiens (4) qui étaient, au XIII[e] siècle, les *pindarris* de la Mésopotamie, les troupes des sultans d'Alep et de Damas réunirent leurs efforts à ceux des Francs et partagèrent leur défaite. Cependant, les orthodoxes regardaient les alliances et le service militaire avec les Chrétiens, comme des choses dégradantes, et contraires à l'esprit de leur religion, et comme l'erreur la plus grave dans laquelle on pût tomber (5).

---

(1) Quand la chaleur des Croisades et la foule des pélerins armés diminuaient en Europe, les ordres monastiques militaires (les sauvegardes de la Palestine et les armées permanentes de la chrétienté au moyen âge), prirent à leur solde tant de Turcoples, que dans la distribution des hauts grades, parmi les chefs des langues des Chevaliers Hospitaliers, ils donnèrent le titre de *Turcoplier* à celui d'Angleterre, qui était général de ces bandes. Richard Cœur-de-Lion fut aidé par les Turcoples dans ses marches et pendant la bataille d'Arsouf.
وجميع عسكر الافرنجية راجلهم وفارسهم والتراكيل Vit. Sal.

(2) شيركوه

(3) شاور الوزير

(4) الخوارزمية

(5) Tipou vit avec mécontentement l'emploi des Mahométans dans l'armée anglaise. Sa manière de les en dégoûter était aussi rusée qu'a-

C'est au 13e siècle que les mahométans se distinguèrent comme mercenaires en Italie. Je vais retracer le rôle qu'ils jouèrent dans l'armée d'un des plus grands empereurs qui aient jamais régné sur les états germaniques.

Avant la fin du onzième siècle, le torrent des conquêtes, sorti de Medine, commençait à se retirer. L'expulsion des mahométans de plusieurs parties de l'Espagne, par les intrépides montagnards, et de la Calabre par les Normands, avait montré le déclin de la puissance des Sarrasins.

Après la conquête de cette dernière contrée, un chef du peuple belliqueux, qui avait précédemment enlevé à la France une de ses plus belles provinces et conquis l'Angleterre, s'efforça de resserrer de plus en plus les possessions musulmanes.

Un de leurs chefs, nommé Roger, se reposant sur sa bravoure et celle de ses partisans, qui se composaient d'une poignée de soldats, essaya d'arracher la Sicile des mains des mahométans, et le succès couronna cette entreprise (1) qui semble tenir du roman.

Les Normands étaient trop peu nombreux (2) pour occuper toute l'île; ils n'essayèrent point d'en chasser les mahométans.

---

musante. Il racontait le rêve d'un Musulman couvert d'un voile, qui avertit ses confrères de ne pas suivre son exemple, en servant avec les Anglais, parceque, pour punition de son crime, il avait dans l'autre monde le visage d'un cochon, et, qu'il était obligé d'y soigner, pendant toute l'éternité, le corps d'un porc.

(1) De 1060 à 1090.

(2) Ils n'étaient pas plus de trois cents.

Les classes élevées continuèrent à demeurer dans les villes, tandis que les montagnes étaient habitées par des tribus, qui, si elles n'étaient pas tout à fait indépendantes, jouissaient d'une certaine liberté, et les uns et les autres étaient traités avec autant d'indulgence et de tolérance, que s'ils eussent été gouvernés par leur propre roi (1). Si les Arabes apprirent des Grecs et des Perses qu'ils avaient vaincus à adoucir la rudesse de leur caractère et à se civiliser, les sauvages et intrépides Normands se modelèrent de même sur les insulaires de la Sicile qu'ils avaient conquise. Non seulement ils adoptèrent leurs usages (2), mais leur chef leur emprunta les formes de son gouvernement, ainsi que les cérémonies de sa cour, et la monnaie frappée sous son règne et sous celui de ses successeurs portait une inscription en arabe (3).

Au treizième siècle, la famille de Normandie se fondit dans la maison de Souabe par une alliance de mariage, et le premier souverain, Frédéric, empereur d'Alle-

(1) Abou'lféda rapporte, d'après Djémal-eddin, que, pendant le règne de Bibars Bondokdar, c'est-à-dire après le milieu du 13e siècle, la plus grande partie des habitans de la Sicile étaient Mahométans.

(2) Abou'lféda.

(3) Le mot italien, qui désigne la monnaie, est encore arabe. سكه — سكه خانه Les Persans ont fait سكه ضرب كردن *monnoyer*. Les Italiens ont formé de là *secca*, et les Espagnols *ceca*. De là les Vénitiens ont fait *secchino*, et les Français et les Anglais *sequin*. Cette monnaie, échangée contre les valeurs du Levant, est encore connue dans l'Inde sous le nom de *chikin*. La roupie du gouvernement de la Compagnie des Indes orientales est appelée *Sikka*.

magne et roi des Deux-Siciles, trouva l'île encore habitée par les Sarrasins, et les tribus de montagnards vivant dans une parfaite tranquillité.

En 1222, ils se soulevèrent dans les montagnes de Trapali (1) fatigués du joug des Allemands, qui ne les avaient point traités avec autant de douceur que les Normands (2).

Ils avaient pour chef un guerrier dont le nom *Mirabetto* présente le mot arabe *amir;* mais il fut tué dans un des combats, qu'il eut à soutenir contre l'armée de Frédéric.

Cet événement ne mit cependant point fin à l'insurrection, car ils se révoltèrent l'année suivante, disposés plus que jamais à refuser d'obéir (3).

Ce ne fut qu'en 1224 (4) que ces intrépides montagnards furent obligés de se rendre et de demander grâce, et Frédéric trancha tout d'un coup la racine du mal, en les éloignant du lieu de leur rébellion.

Il se décida à adopter ce plan, en considérant que par-là il assurerait la sécurité de l'île de Sicile, qu'il romprait tout d'un coup leurs relations avec les mahométans d'Afrique, et leur ôterait tout espoir d'obtenir des renforts (5).

Outre ces motifs de conduite, Frédéric avait une partie de ses possessions continentales dans un état

---

(1) Villani.

(2) Aggravati di grosse taglie, e maltrattati dai cristiani. *Muratori*.

(3) Più che mai obstinati nella lor rebellione. *Muratori*.

(4) Giannone dit que ce fut dans l'année précédente.

(5) Trapali était le port de communication avec Tunis.

d'insubordination complète, et en transportant les mahométans de la Sicile dans la Pouille, il espérait dompter les habitans de cette province (1).

Ceci fut rapporté par son chancelier Pierre des Vignes, lorsqu'il osa se disculper avec tant d'audace, en présence du pape et du conclave (2).

Frédéric les mit loin de la mer, dans Lucéria, ville très-ancienne, dont les citoyens avaient été alliés avec les Romains, lorsqu'ils étaient en guerre avec les Samnites (3).

Elle fleurit dans la suite comme cité romaine, mais elle resta long-tems en ruines après avoir été détruite par Constantin II en 663. Il éleva un château-fort sur une colline qui domine la ville (4).

Villani rapporte qu'à cette époque leur nombre s'élevait à vingt mille combattans (5), mais c'était proba-

---

(1) Di tenere in briglia i Pugliesi. *Muratori*.

(2) Villani donne les raisons de l'Empereur, plus en détail que les autres historiens : e' Saracini i quali erano in sulle montagne di Trapali in Cicilia, per essere più al sicuro dell' isola, e dilungati da' Saracini della Barberia, e ancora per tenere per loro in paura i suoi sudditi del regno di Puglia, con ingegno e promesse gli trasse di quelle montagne, e misegli in Puglia in una antica città deserta, che anticamente fu in lega co' Romani, e fu disfatta per gli Sanniti, cio è per quelli di Benevento, la quale allora si chiamava Licera, e oggi si chiama Nocera (ici il se trompe) e furono più de venta mila uomini d'arme, e quella città refeciono molto forte; i quali più volte corsono le terre de Puglia e guastarle.

(3) Tit. Liv., dec. I, lib. IX.

(4) Voyages de Swinburne.

(5) Più di venti mila Saracini da arme. *Villani*.

blement. le total des personnes, dont se composaient leurs familles réunies (1).

La connaissance que Frédéric avait de l'arabe, et l'éducation qu'il avait reçue en Sicile parmi les Sarrasins, le seul peuple instruit de cette époque, donnent lieu de croire qu'il avait puisé dans les historiens arabes les principes de politique, suivis constamment par les premiers souverains mahométans, qui formèrent des cantonnemens militaires permanens, séparés et indépendans du peuple, pour y placer les soldats à leur solde, et il est fort probable qu'il ait eu en vue l'exemple que les mahométans lui offraient (2).

Néanmoins, s'il faut en croire quelques historiens (3), Frédéric avait si peu l'intention de les employer à l'époque de leur premier établissement (comme il le fit dans la suite), qu'il leur défendit d'avoir des armes chez eux.

Mais, pour être juste, on doit penser que cet habile politique était guidé par d'autres considérations que

---

(1) Muratori se trompe ; il confond le premier établissement des Sarrasins à Lucera (dont il ne fait jamais mention), et celui qui eut lieu ensuite à Nocera. Summonte établit une distinction, entre la première et la seconde émigration.

(2) Cette colonie, établie à Lucérie, et celle qui se fixa ensuite à Nocéra (1247), offrent une ressemblance frappante avec les anciens camps ou armées عسكر arabes établis sous le califat à Coufa, à Basra, à Fostat et à Karoun, et, à une époque plus rapprochée de nous, à Samirah, à Mahadi et à Khairah. Il est curieux de voir Djémal-eddin, qui fut ambassadeur auprès de Mainfroy, en 659 de l'hég., lorsqu'il parle de ces villes soumises au fils de Frédéric, les appeller معسكر

(3) Villani et de Barre.

l'avancement de son pays, et qu'il avait sans doute prévu l'importance qu'acquerrait cette colonie militaire, dans le siècle où il vivait.

Il ne fut point trompé dans ses espérances, car les mahométans restèrent fermement attachés à la maison de Souabe, à travers toutes les vicissitudes de la persécution qu'elle éprouva pendant cinquante ans de la part du saint siége, qui traversait ses plus brillans projets, détruisait ses espérances et lui suscitait sans cesse la plus fâcheuse opposition.

Ils furent fidèles jusqu'à la fin à tous ces princes, et l'un des reproches que Charles d'Anjou adressa à Conradin, était d'avoir tiré avantage de leur inébranlable fidélité (1).

Le fait de l'emploi des Sarrasins, pendant tout le neuvième et le dixième siècle, peut avoir échappé au souvenir de Frédéric, mais vingt-six ans avant, en 1198, l'Allemand Murcovald, grand sénéchal de Henri IV, avait employé leurs bras contre le pape, et ce trait ne peut être oublié; Frédéric n'a donc point, dans ce système, le mérite de la nouveauté.

Frédéric éloigna les Sarrasins, deux ans après avoir

(1) Parmi les historiens que j'ai consultés, Summonte est le seul qui fasse naître des doutes sur leur fidélité dans le service militaire, en parlant d'une querelle qu'ils eurent avec les troupes chrétiennes qui étaient dans le même camp. *Un briga* (dit-il), che la notte avante era stata tra christiani e Saraceni, della quale eglino restaro al disotto, il giorno appresso non furono fideli e non attessero alla difesa : e questa fu la principal causa della perdita di S. Germano. Villani parle aussi de cette querelle.

éprouvé l'ingratitude de Rome, qui le récompensa, en lui faisant la guerre, des services signalés qu'il avait rendus en renversant Othon IV, son ennemi le plus acharné. A cette époque, il doit avoir découvert et vu avec une inquiétude fondée l'ambition sans bornes de Grégoire VII, et réfléchi sur la puissance de l'Église dans un siècle aussi abruti par la superstition.

En s'assurant les services de soldats qui bravaient les foudres de Rome, il s'est en quelque sorte élevé au-dessus du siècle dans lequel il vivait.

Quand la querelle qui existait entre Frédéric et le pape devint exaspérée, Sa Sainteté et ses successeurs ne manquèrent pas de voir et de sentir l'importance des mahométans, et ne cessèrent de se plaindre de leur établissement, jusqu'à ce qu'ils eussent réussi à obtenir leur expulsion qui était l'objet de tous leurs vœux (1).

Ce fut alors qu'on vit se réaliser ce qu'avait prévu Frédéric, et ses troupes, campées à quatre ou cinq journées de Rome, devinrent la terreur de ses ennemis et sa propre sauvegarde (2).

Ce fut la seule race d'hommes qui, en Europe, ait été affranchie de la servitude des superstitions du treizième siècle, et qui soit restée insensible à la colère et aux séductions de la cour de Rome (3).

Quoique le fait ne soit pas aussi bien constaté,

---

(1) Col tempo ne fece doglianza la Corte di Roma. *Muratori.*

(2) E quando il detto imperadore Federigo ebbe guerra colla chiesa, gli fece venire sopra il ducato di Spoleto, e assediarono in quel tempo la citta di Ascesi, e fecero gran danno a santa chiesa. *Villani.*

(3) Che Roma non avrebbe mai potuto guadagnare. *Muratori*, 1260.

Frédéric doit avoir eu recours à d'autres moyens que ceux qui étaient en usage de son tems, pour les engager à servir dans son armée. Il dépendait de lui de le faire, en les plaçant dans cette ville, et nous voyons que les appels que lui ou ses successeurs leur adressèrent, ne restèrent jamais sans effet. Même, durant l'hiver, lorsque les autres troupes abandonnaient le camp, on les vit toujours à leur poste, circonstance absolument inconnue à cette époque.

En s'assurant les services d'un peuple aussi belliqueux dans le sud de l'Italie, il voulait aussi prévenir l'embarras et le désappointement, qui avait toujours été le partage des souverains qui commandaient à de puissans feudataires.

Dans le treizième siècle, lorsque l'Europe ne faisait que de sortir de la tyrannie des nobles, le souverain (ou plutôt celui qui en portait le nom) était souvent le chef le plus faible dans un état, et ceci s'appliquait surtout à Frédéric dans ses relations avec l'empire germanique.

Les armées levées par le souverain de l'Allemagne étaient fournies par les vassaux, possesseurs des immenses fiefs de Charlemagne, qui, souvent, étaient aussi puissans que l'empereur. Leur service était incertain, même lorsque l'empereur se trouvait au nord des Alpes ; mais il l'était doublement pour Frédéric, qui devait avoir prévu les difficultés qui lui surviendraient dans sa position, et la nécessité où il était de rester constamment en Italie.

Même, lorsqu'ils étaient réunis, les premiers venus

se dispersaient souvent, avant que les derniers ne fussent rassemblés, et l'on a vu plus d'une fois les vassaux abandonner l'empereur dans son camp, et retourner dans leurs foyers, lorsque le tems fixé par l'usage pour leur service était expiré (1).

Les Sarrasins étaient payés d'une manière régulière (2), à cause de la difficulté de lever les troupes attachées au service des tenanciers militaires, et c'est là ce qui amena, un siècle plus tard, le système des mercenaires, système qui a si long-tems régné en Italie.

Nous voyons dans l'histoire que lorsque l'empereur Conrad assiégeait Naples en 1253, il offrit triple paie (*tre paghe*) aux soldats de cette nation qui entreraient les premiers dans la ville, et dans l'assaut qui eut lieu deux cents Sarrasins (*ducenti Saraceni*) furent tués en combattant (3).

Ils lui fournissaient des corps si nombreux de troupes intrépides, qu'outre ses garnisons et trois cents

(1) En 1146, lorsque l'empereur Henri IV se trouvait arrêté dans sa marche par un accident imprévu, les feudataires de l'armée rassemblée en Lombardie, se dispersèrent après avoir attendu un jour, protestant qu'ils avaient fini le service qu'on était en droit d'exiger d'eux.

(2) Giannone donne à entendre qu'ils n'étaient pas constamment attachés à son service. Une fois il peint Frédéric comme ayant *mando subito ad assoldare nuove compagnie di Saraceni*. Il semble résulter de là qu'ils n'étaient appelés que lorsqu'on avait besoin d'eux.

(3) Angelo di Costanzo, dans son *Historia del regno di Napoli*, en 1581, peint leur conduite, dans cette affaire, comme plus humaine que celle de l'empereur. Quand la place se fut rendue, les habitans furent chassés hors des murs. Questi giunti al campo, con infinite

d'entr'eux, auxquels il obligeait les républiques de Vérone, de Padoue et de Vicence, de donner une solde, il avait quelquefois à sa disposition une armée de dix mille hommes; un corps du même nombre était à Corte Nuova, en 1237, lors de la défaite des Milanais, et semble avoir été le nombre ordinaire de leurs forces sous ses successeurs.

Ils se distinguèrent toujours par leur valeur, et, à Grandella, il y en eut beaucoup qui furent taillés en pièces, dans le poste même qu'ils étaient chargés de défendre.

Ils formaient, avec le reste des troupes de Frédéric, les élémens d'une excellente armée; les archers Sarrasins (1) composaient l'infanterie, et les Mahométans à cheval, la cavalerie légère: les uns et les autres devaient être soutenus par la cavalerie allemande pesamment armée.

La cavalerie des Sarrasins était presque généralement légère, quoique quelques-uns fussent pesamment armés. A Grandella, ils furent rangés avec les Apuliens dans les troupes de Mainfroi, destinées à attaquer les hommes d'armes français.

Dans la même bataille, l'infanterie des Sarrasins fit

---

lagrime dimandaro misericordia, in tal modo, che i Saraceni ch' erano nel' esercito, si mossero à pietade e contra la volontà del Re, che rompendo la fede, havea ordinato, che s'uccidessero tutti quelli, che si conoscea, che haveano adopterate l'arme, ne salvaro molti. — Summonte, dans son histoire de la ville et du royaume de Naples (1601), vient à l'appui de ce fait.

(1) Muratori les appelle généralement *balestriere*. (Année 1247.)

avec ses flèches un grand carnage parmi les soldats de la même arme, qui étaient chargés de les combattre. La rapidité de leurs mouvemens leur donnait un avantage immense sur l'infanterie pesante de cette époque, de même que, dans la guerre de la révolution, les tirailleurs français durent à leur légèreté les succès qu'ils remportèrent sur les troupes prussiennes formées sur le système de la guerre de sept ans.

Le mode d'attaque, généralement suivi parmi eux, était celui de l'Orient, qui consistait à faire de loin plusieurs décharges de flèches, espèce de combat dans lequel ils montraient une extrême habileté, et à harasser l'ennemi sans s'exposer à aucun danger.

Ces décharges rapides et continuelles, et ces escarmouches accompagnées de cris belliqueux (1), mais sans ordre ni tactique, contribuaient puissamment à incommoder l'ennemi, tandis que leur rapidité les préservait presque toujours d'éprouver le même sort, et quelquefois même, tant qu'ils évitaient d'en venir aux mains, leur donnait l'avantage sur la cavalerie pesante de cette époque.

Il ne semble pas qu'ils fussent obligés de combattre corps à corps; on peut du moins le conclure du récit que Muratori fait du combat de Corte Nuova; après avoir été repoussés dans la première charge, ils tinrent tête au corps de bataille. Ici Muratori parle des Sarrasins comme s'ils n'étaient que des escarmoucheurs (2).

---

(1) Probablement le *Tekbir*.

(2) I primi ad assalire l'oste Milanese furono i Saraceni ma ne res-

Ceux qui se trouvaient dans l'armée de Mainfroy étaient dans le troisième corps de réserve, probablement parce qu'ils étaient pesamment armés (1).

A aucune époque, ils ne furent retenus par le frein de la discipline, et les circonstances difficiles dans lesquelles se trouvèrent leurs chefs après la mort de Frédéric, doivent avoir empêché d'introduire des réformes, et d'établir la subordination. Ils pillaient impunément tous les pays d'alentour (2), et leurs brigandages étaient presque protégés (3).

Dans l'hiver de 1247 à 1248, ces troupes souffrirent cruellement de la défaite sanglante qu'éprouva leur maître devant Parme. Le siége ayant traîné en longueur, Frédéric établit des cantonnemens temporaires, nommés Victoria (4), à peu de distance de la ville assiégée, afin de tenir la campagne pendant la saison rigoureuse. Durant son absence, et tandis que, suivant le relâchement qui régnait alors dans la discipline militaire, un grand nombre de chefs Gibelins

---

tarono assaissimi di essi estenti sul campo. — Alors il ajoute : Entrato in battaglia il nerbo dell' esercito Cesareo.

(1) La terza fu de' Pugliesi co' Saracini di Nocera, la quale guidava lo re Manfredi, la quale era di mille quattrocento cavalieri, sanza i pedoni egli arcieri Saracini che erano in grande quantità. *Villani*.

(2) E faceva mille mali in tempo de guerra.

(3) Lorsque Mainfroy menaça d'envoyer des Sarrasins pour forcer les prêtres à célébrer la messe, le peuple de Naples parut plus disposé à se passer des secours spirituels, qu'à supporter la présence de l'appui temporel que leur souverain leur offrait. *Summonte*.

(4) Ma questo nome ch' egli vi pose restò di Vittoria vinto com' appresso mostremo, comme dit Briani.

s'étaient retirés, le peuple de Parme les surprit (1), força les retranchemens, et les troupes des Sarrasins essuyèrent une perte immense. Cette défaite fut d'autant plus cruelle pour eux, qu'ils étaient le principal objet de la rage des ennemis (2).

Ils réussirent si bien, que vingt-quatre ans après, Frédéric en amena une autre colonie, et les plaça dans une vallée entre Naples et Salerne, dans la ville de Nocéra, appelée depuis *la ville des Payens* (di Pagani), et, par ce moyen, porta leur nombre de vingt à soixante mille ames (3).

Ceci fut fait en présence des bulles du pape Innocent, et deux ans après que l'empereur eut été excommunié à Lyon.

Un grand nombre des principaux emplois civils et militaires, tant à la cour que dans l'armée de Frédéric, étaient remplis par les Sarrasins, et c'étaient eux qui défendaient ses villes de garnison.

Lorsque le pape essaya de soulever la Sicile contre Mainfroy en 1254, il représenta aux Siciliens que les emplois dont ils devaient être revêtus, étaient remplis par des Arabes, ce qui, au témoignage de De Barre,

---

(1) Muratori dit de l'armée de l'empereur : Non mai immaginandosi una tal visita.

(2) Principalmente contra de' Saraceni.

(3) Il y a, dit Swinburne, une contrée fertile près de Nocéra. On y emploie pour l'irrigation des terres la roue hydraulique des Égyptiens. C'est probablement la même que les Sarrasins introduisirent dans le Portugal.

lui avait ôté, parmi ses sujets chrétiens, une partie de la popularité dont il jouissait.

La maison de Souabe avait une telle confiance dans ces troupes, qu'elle fit de Lucéria le dépôt de ses trésors, et ce fut autant aux richesses contenues dans les coffres de cette ville, qu'à l'attachement des troupes mahométanes, que Mainfroy dut le rétablissement de ses affaires.

Le pape ne manqua pas de faire ressortir l'emploi que Frédéric faisait de ces troupes, et son goût pour les mœurs de l'Orient, et les présenta comme des preuves de son hérésie, de son impiété, et de son infidélité (1), et au concile de Lyon, ce furent les charges les plus graves que l'on fit peser sur lui pour motiver son excommunication (2).

Ces troupes braves et fidèles ont peut-être senti, sans être habiles casuistes, qu'en défendant Frédéric contre le pape, le calife des Chrétiens (3), elles obéissaient au précepte de leur religion, et soutenaient sa cause sacrée.

Le pape Grégoire, de son côté, a pu penser également, en formant la seconde ligue lombarde (si jamais

(1) Ce serait une chose bien étrange maintenant (et l'idée seule fait naître le sourire), si le pape éloignait le roi de France du giron de l'église, parcequ'il a des cipayes mahométans à Pondichéri.

(2) L'excuse faite par l'avocat de Frédéric, que leur emploi épargnait le sang des chrétiens, ne convenait à aucun prince de cette époque, mais moins à cet empereur guerrier qu'à tout autre.

(3) البابا خليفة الفرنج Abou'lféda, en l'an 697 de l'hégire, a tiré de Djémal-eddin cette remarque qui ne manque point de justesse et de

il eut réellement en vue la délivrance de la terre sainte), que, comme un autre Scipion, il combattait les Mahométans de l'Asie occidentale, dans le cœur de la chrétienté.

L'ambassadeur mahométan près de Mainfroy, fils de Frédéric, et dont j'ai parlé plus haut dans une note, rapporte que cette querelle avait servi de prétexte au pape pour anathématiser ce dernier prince, et que c'était à cause de son attachement pour les Musulmans, que son frère Conrad et son père Frédéric avaient été excommuniés (1).

Les liaisons de Frédéric avec les Mahométans furent toujours intimes et constantes ; et, sans parler du mécontentement de la cour de Rome, elles doivent avoir causé un grand scandale.

Durant le court séjour qu'il fit dans la terre sainte, il entretint avec les Mahométans des relations bienveillantes, et son expédition paraissait plutôt avoir pour but de reconcilier les partis ennemis, et de rétablir la paix, que d'exercer des hostilités ; et ces égards mutuels continuèrent long-tems après.

---

vérité. Depuis les Bouides qui s'élevèrent l'an 334 de l'hégire, on ne respectait le calife qu'à cause du caractère sacré d'imam dont il était revêtu. Quand les successeurs de Mahomet eurent perdu cette puissance temporelle, et conservé seulement l'autorité spirituelle, les papes s'efforcèrent de fonder une domination royale, sinon universelle, sur cette suprématie sacerdotale.

(1) وكان البابا قد حرمه كل ذلك بسبب ميل الانبراطور الى المسلمين وكذلك كان اخوه قرا و والده فردريك محرمين جهة البابا برومية لميلهما الى الاسلام

En 624 de l'hégire (1227 de J. C.), le sultan d'Égypte voyant que son frère, qui était à Damas, et le roi de Khowarezm le menaçaient de lui faire la guerre, il sentit qu'il pouvait réclamer, et il réclama en effet l'assistance de l'empereur, roi des Francs (1).

En 647 de l'hégire (1249 de J. C.), Frédéric envoya un ambassadeur, pour avertir les Mahométans de l'expédition que Saint-Louis menaçait de faire contre eux (2).

Son attachement pour les infidèles était si connu dans l'Orient, que Djémal-eddin, cité par Abou'lféda (3),

---

(1) Abou'lféda, an 624.

(2) Makrizi, an 647.

(3) En parlant de Frédéric, que Djémal-eddin appelle الانبرطور فردريك il fait observer que *Anberatour* signifie, parmi les Francs, ce que les Mahométans appellent *Emir-al-oumará*, امير الامرا

Ainsi chef ou émir des émirs, équivant à commandant en chef. C'était une charge purement militaire, établie par le calife Radhi, pour priver de ses fonctions son visir, qui avait possédé auparavant le pouvoir civil et militaire ; et, au moyen d'une aussi grande autorité, avait réduit à rien la puissance de son maître.

Les *émir-al-oumara* conservèrent pendant plusieurs siècles, dans l'Asie occidentale, cette immense autorité, et cette même dignité passa dans l'Inde avec la famille de Timour. Une chose digne de remarque, c'est que Djémal-eddin ait ainsi appris la véritable origine du titre *imperator*, sans connaître cependant son application exacte, et cela ne peut avoir été l'effet du hasard. Le peu que nous apprenons dans son récit nous fait regretter de ne pas posséder en entier le journal de cet ambassadeur, dont les remarques contiennent des renseignemens exacts et des observations fines et judicieuses. Abou'lféda le représente comme un homme renommé par ses talens et ses connaissances, et comme auteur de plusieurs ouvrages; il cite entre autres l'*Introduction à la logique*, qu'il composa pour l'usage de Mainfroy de

représente Frédéric comme lié d'une intime amitié avec Malek-al-kamel (1).

En 1232, le sultan d'Egypte lui envoya, en présent, une tente magnifique (2), et deux ans après, il reçut à Milan un chameau et un dromadaire. Un éléphant qu'il possédait, était sans doute un présent venu du même pays, car les souverains Ayoubites avaient à cette époque envahi la Nubie, et ramené de cette contrée un grand nombre de ces animaux.

Joinville trouva en Égypte un chef mahométan qui avait été fait chevalier par l'empereur *Ferri* (Frédéric), et qui portait ses armes sur son drapeau. Celui-ci était père du souverain, élu lors de la révolution qui précipita du trône les successeurs de Saladin (3).

Ayant été fait prisonnier avec Saint-Louis, il fut traité avec douceur pour avoir répondu affirmativement, lorsqu'on lui demanda s'il était parent de l'empereur Ferry.

Un fait digne de remarque, c'est que peu de tems après que l'empereur d'Allemagne se fut tout-à-fait

---

Sicile. Abou'lféda nous apprend ensuite que, parmi les Francs, *anbératour* signifie ROI *des émirs* الانبرطور معناه ملك الامراء Néanmoins, dans une autre occasion, le même auteur désigne l'empereur par le titre de *roi d'Alaman* ملك الالمان

(1) وكان مصافيا الملك الكامل

(2) Un padigliond de mirabel lavora.

(3) Dans les *Pièces justificatives de l'Histoire de Saladin* par Marin, on trouve de fortes raisons pour croire que ce monarque avait été fait chevalier par Hugues de Tibériade.

discrédité à cause de ses relations avec les infidèles, l'histoire des princes ayoubites d'Égypte, du tems de Melik-al-Saleh, rapporte que le sultan de Damas, son parent, avait beaucoup d'estime pour les infidèles, quoique, au dehors, il se conduisît comme un bon musulman.

Il y aurait beaucoup à dire pour atténuer les torts de Frédéric et pour excuser sa conduite et ses sentimens.

Lorsque, au concile de Lyon, on allégua, comme principal chef d'accusation, que ses mœurs étaient plus mahométanes que chrétiennes, et lorsqu'on lui reprocha de donner à des Sarrasins les emplois civils et militaires, on aurait dû se souvenir que dès son enfance il avait été accoutumé, à la cour de son père, aux mœurs mahométanes; qu'en choisissant parmi les infidèles, il était sûr d'avoir pour officiers des hommes doués de plus d'habileté et de talens que ceux qu'il aurait pu trouver à cette époque parmi les Chrétiens, des hommes enfin, avec lesquels la connaissance de l'arabe (qui était presque sa langue maternelle), lui permettait de communiquer aussi librement qu'avec ses sujets d'Apulie (1).

Ceux qu'on appelait mamelouks, et qui le servaient, étaient ses propres sujets, et l'histoire ne nous dit point que la sœur de Richard Cœur-de-Lion, reine de Sicile, ait été l'objet d'aucun reproche dans le siècle précédent, pour avoir eu des serviteurs musulmans, et les chevaliers de Malte eux-mêmes se faisaient servir

(1) Une des excuses de Frédéric.

par des esclaves mahométans, qu'ils avaient faits prisonniers, sans jamais avoir encouru ni blâme ni déshonneur.

Il est vraisemblable qu'il employa, pour bâtir, des ouvriers mahométans. En effet, la tradition attribue à des architectes du Levant la construction du premier château-fort, qu'il fit élever sur la hauteur qui domine les belles ruines que l'on voit aujourd'hui à Heidelberg.

Il n'est pas facile de répondre d'une manière satisfaisante aux reproches que lui adresse Villani, d'avoir établi un harem, quoique son avocat, à Lyon, ait déclaré que ces femmes avaient été amenées d'Asie pour exécuter certains ouvrages inconnus en Europe.

Ce n'était point seulement Frédéric, mais tous les princes de la maison de Souabe, qui vivaient en bonne intelligence avec les souverains mahométans, et, à la mórt de Mainfroy, un grand nombre de chevaliers et beaucoup d'autres personnes se retirèrent à Tunis, d'où, peu après, une expédition fit voile pour aller joindre Conradin.

Mais les relations avec les mahométans (infiniment plus civilisés, à cette époque, que les chrétiens d'Espagne et de Sicile), et les communications établies avec eux pendant les croisades, firent naître des liaisons nombreuses, entre les sectateurs de ces religions rivales durant les 11e, 12e et 13e siècles.

En Espagne, des alliances de mariage furent souvent proposées et acceptées (1), et un grand nombre

(1) Dès le tems de Charles Martel, peu d'années après la conquête

de filles du sang royal furent claquemurées dans les harems de Cordoue et de Séville, partageant l'affection à laquelle elles avaient droit avec les trois autres femmes accordées par le coran.

Dans le 12e siècle, la sœur de Richard Cœur-de-Lion fut fiancée à Saladin, et le mariage aurait eu lieu, si le pape ne s'y était opposé.

Les mécontens des deux religions, non seulement en Espagne, mais même dans toutes les contrées situées le long de la méditerranée, se retiraient auprès des princes du culte opposé, et se convertissaient, selon que le changement de religion entrait dans leurs intérêts, et l'histoire offre plus d'un exemple d'évêques espagnols qui ont passé du côté des Maures et se sont faits mahométans.

Comme ces circonstances n'étaient pas rares, on peut douter que les habitans temporaires de Lucérie et de Nocéra se fussent fait remarquer, ou eussent obtenu une place aussi distinguée dans l'histoire, s'ils n'avaient pas été en hostilité ouverte avec les papes.

Placés, à la mort de Frédéric et de Conrad, sous la puissance de la maison de Souabe, ils acquirent une double importance, parce qu'ils étaient la seule espérance et la dernière ressource de Mainfroy persécuté.

Ils doivent avoir senti, à la même époque, que sa cause était devenue la leur, et que la possession du

---

de l'Espagne par les Maures, Eudes, duc d'Aquitaine, donna sa fille à un gouverneur arabe d'une des provinces frontières.

beau territoire, qui leur avait été accordé, dépendait de la ruine des intrigues du pape, et, à Lucérie, ils le reçurent avec les témoignages de la joie la plus vive, et embrassèrent sa cause avec enthousiasme (1).

L'officier chrétien qui était revêtu du commandement fut obligé de céder, quoique contre sa volonté, à l'élan impétueux de leur affection, ce qui donna de nouvelles espérances à une cause qui, si elle n'était pas entièrement perdue, était au moins désespérée depuis quelque tems (2).

Le pape était impatient de se débarrasser de ces voisins importuns, et lorsqu'il se fut aperçu que son ennemi lui avait échappé, il offrit à Mainfroy de faire la paix avec lui et de le reconnaître pour roi, s'il voulait les renvoyer (3).

Mais l'expérience du demi-siècle précédent avait prouvé, d'une manière évidente, que l'existence de sa famille dépendait des Sarrasins, et Mainfroy n'avait qu'un parti à prendre, celui de refuser.

Il savait fort bien que la cour de Rome ne manquait jamais de moyens de tendre des piéges, et voyant le peu de confiance que méritaient ses barons,

---

(1) Fu incridibile la festa che fecero perciò i Saraceni. *Muratori.*

(2) Le voyage que fit Mainfroy à travers mille dangers, d'Acerra à Luceria, est une des plus intéressantes histoires qu'offre l'ouvrage de Sismondi sur les républiques italiennes ; elle est racontée avec tout le talent qui distingue cet auteur.

(3) Muratori représente Alexandre lorsqu'il demande leur licenciement, disant qu'ils étaient « Siccome nemici della religione e gente, » che niun rispetto portava alle chiese. »

il sentit qu'en renonçant à la protection et à l'assistance des Sarrasins, il se serait mis tout d'un coup entre les mains de ses ennemis, et que les traités les plus solennels auraient probablement amené sa ruine, puisqu'ils employaient souvent les moyens les plus méprisables pour arriver à l'accomplissement de leurs vues.

(*La suite au prochain Numéro.*)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 2 Juillet 1827.

M. Elout père écrit de La Haye, pour offrir à la Société, au nom de son fils, M. le major Elout, un exemplaire de son Dictionnaire malai, hollandais et français; deux volumes in-4°.

M. Pareau écrit d'Utrecht pour accuser réception de son diplome de membre étranger de la Société, et annoncer l'envoi d'un exemplaire de son ouvrage intitulé: *Antiquitas Hebraica breviter descripta, edit. alter.*, qu'il destine à la bibliothèque de la Société.

M. Charles Stewart, présent à la séance, fait hommage d'un exemplaire de son Histoire du Bengale; in-4°.

M. Moukton Coombs, sur le point de retourner dans l'Inde, annonce l'intention de communiquer à la Société tous les renseignemens qu'il pourra rassembler sur les objets relatifs à ses études.

M. Amédée Jaubert communique plusieurs passages d'une lettre de M. Eugène des Bassyns de Richemont, qui accompagne l'envoi d'un ouvrage de M. de Waring sur les diverses ères des Hindous. M. Stahl est chargé de faire un rapport verbal sur cet ouvrage.

M. de Grégory lit la première partie d'un mémoire sur l'Administration de la justice en Chine, dans les tems modernes.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. Elout : *Dictionnaire malai, hollandais et français*, 2 vol. in-4° ; — par M. Nicolas Biddle : *Eulogium on Thomas Jefferson delivered before the American Philosophical Society, etc.;* broch. in-8° ; — par l'auteur : *Chronological Records of the British Royal and commercial navy, from the earliest period A. D. 827 to the present time 1827, founded on official Documents, etc.*, by Cesar Moreau ; in-folio oblong, lithographié. *Londres*, 1827 ; — *East-India compagny's Records founded on official Documents shewing a view of the past and present state of the British possessions in India, etc.;* in-fol. oblong, lithog. *Londres*, 1826 ; — *Rise and Progress of the silk trade in England from the earliest period to the present time, feb.* 1826, *founded of official Documents ;* in-folio oblong, lithograph. *Londres*, 1820 ; — *Industrie britannique ;* Commerce d'exportation de la Grande-Bretagne ; feuille in-folio ; — *Etat du commerce de la Grande-Bretagne*, avec toutes les parties du monde ; feuille grand in-folio ; — par M. de Hammer : *Histoire de l'Empire ottoman*, par M. de Hammer, en allemand, tome 1er ; 1 vol. in-8° ; — par l'auteur : *The history of Bengal*, by Charles Stewart. *Londres*, 1813 ; 1 vol. in-4°.

PROSPECTUS d'une dissertation sur les Antiquités Phéniciennes, intitulée Miscellanea Phœnicia.

La rareté des médailles et des inscriptions phéniciennes, découvertes jusqu'à présent, a beaucoup retardé les progrès de la science sur cette branche de la paléographie. La grande variété des lettres, la diversité des tems et des lieux, auxquels ces monumens paraissent appartenir, enfin le peu d'étendue des légendes monétaires, s'opposaient à leur explication, et la répétition fréquente et monotone des noms propres dans les inscriptions, la plupart sépulcrales, semblait détruire tout espoir de tirer quelques notions utiles de ces restes obscurs d'un peuple à jamais célèbre, dont l'histoire, les mœurs, la langue, les opinions et les cérémonies religieuses, nous sont presque entièrement inconnues. Il est vrai que la persévérance et les efforts dignes d'éloges des Barthélemy, des Bayer, des Akerblad, nous avaient ouvert la carrière, et qu'ils étaient parvenus à lire quelques légendes avec certitude, d'autres avec beaucoup de probabilité. M. Kopp vient de marcher sur leurs traces et de coordonner les élémens épars de la paléographie phénicienne, en y joignant ses propres observations. Nul doute que les amateurs de ce genre d'études ne lui doivent beaucoup de reconnaissance, pour avoir facilité leurs recherches, en rassemblant, sous un seul point de vue, des remarques, des conjectures et des explications, dispersées dans un grand nombre de volumes et de brochures. Cependant un heureux hasard nous a offert de nouvelles don-

nées pour la science, et la découverte inattendue de plusieurs monumens précieux ne tardera pas à élargir le cercle étroit de nos connaissances, par rapport à la langue et la religion des Phéniciens. Parmi ces monumens, les uns, ensevelis jusqu'ici dans les sables de l'Afrique, se trouvent actuellement aux Musées archéologiques de Leyde et de Londres, d'autres ont été trouvés à Malte; un seul fragment enfin, très-important pour la paléographie, est originaire de cette antique Égypte, de ce pays qui offre un fonds inépuisable de recherches aux savans de nos jours.

Le Soussigné, encouragé par les témoignages flatteurs des gens de lettres, qui ont daigné applaudir au zèle qu'il a montré, en tâchant de déchiffrer les inscriptions de Carthage, de Thugga et de Cyrène, a dirigé tous ses efforts vers l'explication des monumens récemment découverts, dont il vient de faire l'énumération, et s'il ne lui est pas permis d'affirmer qu'il est parvenu à dissiper toutes les obscurités et les incertitudes qui environnent ces inscriptions, il ose néanmoins se flatter d'avoir trouvé partout un sens vraisemblable et plausible, en respectant, autant qu'il était en son pouvoir, et les formes des lettres et l'analogie de la langue. Les recherches dans lesquelles il a dû entrer, afin d'établir la valeur de beaucoup de lettres inconnues, lui ont fourni l'occasion d'expliquer un assez grand nombre de médailles phéniciennes, puniques, etc., parmi lesquelles il suffira de nommer la fameuse médaille de Sidon avec une légende de quatre lignes, dont il existe plusieurs interprétations, toutes plus fausses les unes que les autres; ainsi que la pièce communément attribuée à Tarse (Mionnet, pl. XXII, n° 35), dont l'inscription compte dix-neuf lettres; enfin, deux médailles des Hasmonéens, dont les caractères ont paru inintelligibles au savant M. Bayer (*de Nummis Hebræo-Samaritanis*, c. VII). Le

Soussigné n'a pas cru devoir s'arrêter exclusivement aux médailles et aux monumens; au contraire, il a saisi cette occasion avec ardeur, pour communiquer au public son opinion sur un nombre assez considérable de noms propres et de gloses phéniciennes, cypriennes, etc., en partie conservées dans les écrits des anciens, et peu remarquées ou mal expliquées jusqu'ici. Il vient de les soumettre à un examen sévère, afin de découvrir, sous leur travestissement grèc ou romain, les formes inconnues du phénicien, et de suivre de plus en plus les traces de son analogie avec les autres dialectes. Cette ébauche légère des matériaux, qui forment la base du livre que l'on se propose de publier sous le titre de MISCELLANEA PHŒNICIA, suffira pour faire connaître la nature et l'importance de ce travail. L'auteur se flatte de pouvoir assurer qu'on y trouvera des renseignemens aussi neufs qu'intéressans pour la paléographie, la grammaire, la lexicographie, la géographie, et pour la religion des Phéniciens et son analogie avec celle des Grecs. Peut-être même la grande question sur l'origine de l'écriture et des hiéroglyphes, qui agite aujourd'hui les esprits des littérateurs et des philosophes, gagnera-t-elle quelque chose par un petit nombre de réflexions, nées de l'étude attentive et approfondie des monumens et de leur harmonie avec les témoignages de l'antiquité : en particulier, le fameux passage de Saint Clément d'Alexandrie, concernant les genres divers des hiéroglyphes, sur le sens duquel les hellénistes ne sont pas d'accord, recevra de nouveaux éclaircissemens par la comparaison d'un passage tout à fait analogue, qui semble avoir échappé à leurs recherches. L'espoir d'avoir fait quelque chose d'utile et d'intéressant inspire à l'auteur la confiance de s'adresser aux savans et, en général, à tous ceux qui s'intéressent au progrès des lettres, les sollicitant de vouloir concourir à la

publication de cet ouvrage, et d'indemniser, par leur souscription, les éditeurs, MM. S. et J. Luchtmans, des frais de l'entreprise. Le volume, dont la rédaction est presque achevée, n'excèdera pas 20 à 25 feuilles in-4°, avec cinq planches lithographiées, contenant des copies fidèles des monumens, des inscriptions et des légendes monétaires, et les alphabets divers qui résultent de leur lecture. La souscription sera ouverte jusqu'à la publication du livre. Après l'expiration du terme, le prix de ce volume, fixé aussi modiquement que possible, sera augmenté d'un quart.

LEYDE, le 10 juin 1827.

H. A. HAMAKER,
Membre de l'Institut Royal des Pays-Bas, professeur de langues orientales à l'Université de Leyde.

M. Zohrab, docteur arménien connu par une édition complète de l'antique version de la Bible en arménien, et par plusieurs autres savans ouvrages, vient de faire don, au cabinet des manuscrits orientaux de la Bibliothèque du roi, du manuscrit arménien de la traduction de la Chronique d'Eusèbe, qui lui a servi pour faire l'édition *princeps* de cet ouvrage, donnée à Milan en 1818 (1), et dont il a été rendu compte dans ce journal, en septembre 1819. La traduction latine, publiée par M. Zohrab avec l'aide de M. l'abbé Maï, est la seule qui reproduise entièrement, et

(1) *Eusebii Pamphili Chronicorum Canonum libri duo. Opus ex Haicano codice a doctore Johanne Zohrabo, diligenter expressum et castigatum. Angelus Maius et Johannes Zohrabus, nunc primum conjunctis curis, latinitate dominum notisque illustratum, additis græcis reliquiis, ediderunt.* Milan, 1818. Un vol. in-4°, prix: 40 fr.

A la librairie orientale de Dondey-Dupré père et fils, *rue Richelieu*, n° 47 *bis*, qui ont acquis, de M. le docteur Zohrab, le restant de l'édition.

avec la plus grande fidélité, le texte arménien de cet important ouvrage. Le manuscrit donné par M. Zohrab, exécuté avec la plus scrupuleuse exactitude est un véritable *fac simile* représentant, ligne par ligne, page par page, le manuscrit original. M. Zohrab en a fait mention en ces termes, dans la préface de l'édition de Milan, p. xiij. *Tertius codex denique Venetiis à Zohrabo diligenter manu propria elaboratus, tum Mediolanum ab eodem translatus, a quo videlicet princeps hæc Eusebiani chronici editio procedit.* Quoique très-moderne, ce manuscrit pourra être très-utile à un nouvel éditeur du texte arménien d'Eusèbe, à cause des fautes nombreuses et des changemens volontaires qui ont été faits dans l'édition de ce texte donnée à Venise. Indépendamment des fautes d'impression, on y remarque encore beaucoup d'altérations et d'infidélités volontaires, sur lesquelles le docteur Zohrab se propose de fixer l'attention des savans dans un ouvrage particulier. J. S. M.

On publie sous le titre de *la Chine, mœurs, usages, costumes, arts et métiers, peines civiles et militaires, cérémonies religieuses, monumens et paysages, etc.*, un recueil de dessins originaux du P. Castiglione, de quelques peintres chinois, de W. Alexandre, Chambers, Dadley, etc., reproduits par MM. Deveria, Régnier, Schaal, Schmit, Vidal, et autres artistes connus, avec des notices explicatives et une introduction, par D. B*** de Malpière. Cet ouvrage, dont S. A. R. Madame, duchesse de Berry, a daigné agréer la dédicace, formera 3 vol. grand in-4°; chaque vol. sera composé de douze livraisons, quatorze au plus, et chaque livraison comprendra six lithographies, coloriées avec un grand soin, savoir: quatre figures, un groupe et un paysage ou un intérieur. Les cinq premières livraisons viennent d'être mises en vente. Nous en rendrons compte dans un des prochains cahiers.

Prix de chaque livraison: 12 fr.

On souscrit chez Dondey-Dupré père et fils, libraires, *rue Richelieu*, n° 47 *bis*.

(Août 1827.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Histoire des guerres des croisades, sous le règne de Bibars, Sultan d'Égypte, d'après les auteurs arabes par M. Reinaud.

(Suite.)

§ XCII. *Suite des conquêtes de Bibars. Suite de l'année* 664 *de l'hég.,* 1265 *de J.-C.*

Bibars s'occupa ensuite de tirer vengeance du roi de la petite Arménie, qui, en toute occasion, s'était montré l'ennemi acharné de l'islamisme. Ce roi se nommait Haitom, et entretenait des intelligences avec les Tartares, qui menaçaient sans cesse d'envahir la Syrie. On lit dans la chronique arabe d'Aboulfarage, que le sultan, dans l'intention de lier avec lui des relations d'amitié, lui avait proposé de laisser leurs sujets respectifs communiquer ensemble, de permettre que les Égyptiens allassent acheter en Arménie des chevaux, des mulets, du fer, du froment, de l'orge, et aux Arméniens de se pourvoir en Égypte de ce qui leur manquait, et que Haitom s'y était refusé. Ce roi n'avait pas voulu non plus se soumettre à un tribut annuel. Bibars résolut d'employer la force, et, dans cette vue, il envoya une armée en Arménie, sous la conduite du prince de Hamah.

Makrizi rapporte que les Musulmans furent partout victorieux. Dans un combat qui y eut lieu, le fils du roi d'Arménie fut fait prisonnier, son frère fut tué ainsi qu'un de ses oncles : tout le reste fut mis en déroute. Toute l'Arménie fut mise à feu et à sang : les hommes furent massacrés, les femmes réduites en servitude; la ville de Sis, capitale du royaume, fut livrée aux flammes; un des châteaux du pays, qui appartenait aux Templiers, alors tout puissans en Arménie, fut également brûlé : l'armée reprit ensuite le chemin de la Syrie. Le butin était si considérable, qu'un bœuf, à deux pièces d'argent, ne trouvait pas d'acheteur. A la nouvelle de ces succès, le sultan, qui s'était arrêté à Damas, s'avança à la rencontre des troupes. Il abandonna aux soldats, pour les récompenser, sa part du butin, et accorda des gratifications à tous ceux qui avaient fait preuve de bravoure.

Pendant que Bibars était en chemin pour aller au-devant de l'armée, il apprit à son passage à Kara, que les chrétiens de cette ville faisaient métier de brigandage, et enlevaient les Musulmans sur les routes pour les vendre aux Francs (1). Aussitôt il fit cerner la ville,

(1) Le continuateur d'Elmacin cite le trait suivant : « Un muletier » égyptien étant tombé malade dans les environs de Kara, fut invité par » deux hommes de la ville à aller loger chez eux. Le muletier se laissa » persuader ; on eut les plus grands soins pour lui. Quand il fut guéri, » les deux hommes s'offrirent à l'accompagner. On se mit en route ; » mais dès qu'ils furent seuls, ils se jetèrent sur lui, le garottèrent et » allèrent le vendre aux chrétiens du château des Curdes. Il y fut retenu » jusqu'à ce qu'enfin des marchands de Damas, étant venus à passer par » cette ville, le rachetèrent et le mirent en liberté. » (Ceci se rapporte

et massacrer les hommes en état de porter les armes; il n'épargna que les enfans en bas âge, lesquels, au rapport d'Abou'lféda, furent emmenés en Égypte et élevés parmi les mameloucs-turcs : les uns devinrent émirs dans la suite, les autres servirent comme simples soldats.

An 665 (1266). Rien ne montre mieux l'enthousiasme qui animait alors les Musulmans, que certaines mesures qui étaient jusque-là sans exemple. Makrizi rapporte que cette année, Bibars imagina de faire payer à tous ses sujets une taxe particulière destinée aux frais de la guerre sacrée; c'était une espèce de dîme sur les bestiaux, les grains, etc. On en fit la perception dans toute l'Égypte, dans les îles de la mer Rouge qui en dépendaient, et jusqu'en Arabie; en vain l'émir de Médine essaya d'abord de s'y soustraire, on l'obligea de faire comme les autres : Makrizi appelle cette contribution *les droits de Dieu*.

---

probablement à la fondation pieuse établie à Damas pour la rédemption des captifs musulmans. Voy. ci-dessus p. 24) « Le muletier se rendit » aussitôt à la ville musulmane la plus voisine de Kara, et raconta ce » qui lui était arrivé. Sur ces entrefaites le Sultan vint à passer; on lui » raconta la chose; ce prince se fit amener aussitôt les deux hommes » en question. Ils nièrent d'abord avoir jamais vu le muletier; mais » celui-ci ayant offert de faire la description de leur maison, ils furent » forcés d'avouer leur crime. On reconnut que les habitans de Kara se » livraient presque tous au brigandage, et qu'ils s'en étaient fait une » espèce d'industrie. Alors le Sultan les rassembla tous en un même » lieu, et leur fit couper la tête. La ville fut saccagée et l'église convertie » en mosquée. Le Sultan y établit une colonie de Turcomans qui de- » vaient y élever des bestiaux, et se livrer aux paisibles travaux de » l'agriculture. »

Sur ces entrefaites, onze cents guerriers d'Occident qui avaient débarqué dans Acre, ayant essayé de faire une incursion du côté de Tibériade, furent surpris par les Musulmans, et mis en fuite. Un très-grand nombre périt dans le combat; le reste se sauva dans Acre. Le sultan fit récompenser tous ceux qui s'étaient distingués, et rendit grâces à Dieu de ce succès.

Ensuite Bibars se voyant de nouveau menacé par les Tartares, résolut de faire de Sefed le boulevart de toute la Syrie. Dans cette vue, suivant Makrizi, il se rendit auprès de cette forteresse et en fit augmenter les fortifications : les fossés reçurent plus de profondeur; il s'en réserva lui-même une partie et y travailla de ses propres mains. Cet exemple fut suivi par ses émirs; tous rivalisaient de zèle et d'ardeur. Sur ces entrefaites, les chrétiens d'Acre, pour détourner le sultan de ces travaux, lui firent faire des propositions de paix. Il était alors très-irrité contre eux, à cause de quelques courses qu'ils avaient faites sur ses terres. Là-dessus, sans leur rien répondre, il monta à cheval avec une partie de son armée, et arrivant à l'improviste sous les murs d'Acre, il y mit tout à feu et à sang; tous les hommes qui tombèrent entre ses mains furent égorgés; de tout côté les soldats lui apportaient des têtes pour toucher la récompense promise : le lendemain il revint à Sefed. C'est là que les députés du roi de la petite Arménie, qui demandait la paix, vinrent le trouver. Ils purent voir de leurs yeux, suivant la remarque de Makrizi, les têtes des morts plantées au haut des piques, et le massacre de

ceux qui avaient été pris dans cette expédition. Le sultan retourna ensuite devant Acre, et y recommença les mêmes ravages : les jardins furent détruits, les maisons rasées, les puits comblés, les arbres coupés, les villages réduits en cendres. Le sultan était lui-même à cheval, en sentinelle devant la porte d'Acre et la lance en arrêt. Ces violences durèrent quatre jours : quand tout fut détruit, il revint à Sefed.

Vers le même tems, les habitans de Tyr ayant fait mourir un mamelouc du sultan, ce prince fit dévaster toutes les campagnes du voisinage; les habitans, pour obtenir la paix, furent obligés de payer, comme prix du sang, aux parens du mort, la somme de quinze mille pièces d'or, monnaie de Tyr, et de mettre en liberté tous les Musulmans qui étaient captifs entre leurs mains. A cette condition, la paix fut renouvelée pour dix ans.

La paix fut aussi faite entre le sultan et le roi de la petite Arménie, ainsi qu'avec le seigneur de Beryte et le grand maître des Hospitaliers. Par ce traité, les Hospitaliers renoncèrent solennellement au tribut que leur payaient les Ismaëliens et certaines villes musulmanes. Bientôt il ne resta plus que les Templiers et le prince d'Antioche, devenu aussi comte de Tripoli, qui n'eussent pas subi le joug. Bibars ne tarda pas à se venger des premiers. Nous allons de nouveau laisser parler Makrizi :

« An 666 (1268 de J.-C.). Les Tartares avaient d'abord menacé de passer de nouveau l'Euphrate, pour envahir la Syrie; mais ils en furent empêchés par la

terreur que leur inspirait le sultan ; et Bibars put se livrer à ses projets de vengeance. Il partit d'Égypte avec toutes ses forces, et franchit les sables qui bornent la Syrie de ce côté. Il avait pris sa route par Gaza. Comme il apprit en chemin que quelques-uns de ses soldats avaient fait du dégât sur les terres des chrétiens avec lesquels il était en paix, il leur fit couper le nez. Un émir, qui avait passé à cheval sur un champ ensemencé, fut condamné à donner, en dédommagement au propriétaire, sa selle et les harnois de son cheval. Quant aux habitans de Jaffa, qui avaient fait des courses sur les terres musulmanes, le sultan, pour les punir, entra de force dans leurs murs. La citadelle fut rasée; le marbre et le bois qu'on put sauver, furent envoyés par mer au Caire, où on les employa à la mosquée que Bibars y faisait bâtir. Ordre fut donné d'élever des mosquées dans toutes les contrées où dominait jusque-là le christianisme, et de faire disparaître tout ce qui était en opposition avec la religion musulmane. Un tribut annuel (1) fut imposé aux habitans, et ils furent autorisés à en faire eux-mêmes la perception. Cet argent devait être mis à part; le sultan se le réservait pour sa table. Plusieurs terres furent érigées en fief, en faveur des émirs qui avaient montré le plus de zèle.

---

(1) Ce que nous traduisons par tribut est appelé dans le texte arabe خفر pluriel خفرا. Ce mot ne se trouve pas dans les dictionnaires, mais il est souvent cité dans les voyages du Levant; il signifie proprement *péage*.

Par ses ordres, des Turcomans vinrent s'établir dans le pays, et y continuèrent leur vie pastorale. La seule chose qu'on exigea d'eux, ce fut de fournir des chevaux pour la cavalerie.

» Cependant, le sultan avait dissimulé jusque-là ses véritables desseins. La plupart croyaient qu'il en voulait aux Tartares. Tout-à-coup, se portant contre les Templiers, il tourna vers Schakif, non loin de Sidon, et trouva cette place au dépourvu. Ce mouvement fut si subit, que la veille même de son arrivée, une partie des Templiers qui gardaient la ville, s'étaient rendus à Acre, et que les habitans n'eurent pas le tems d'appeler du secours. On était alors au mercredi 19 de redjeb (4 avril). Dejà on avait vu venir de tous les pays, des fakirs, des dévots, des gens de lois, qui devaient enflammer l'enthousiasme des troupes. La ville ne résista que quelques jours. Les hommes furent distribués aux soldats; les femmes et les enfans renvoyés à Tyr. On répara la citadelle; le sultan y laissa une garnison avec un cadi chargé d'y rendre la justice, et des katibs qui devaient faire le service de la mosquée. Ce fut ainsi que les Templiers perdirent successivement Sefed, Schakif et leurs principales forteresses. »

On lit dans l'*Abrégé de la vie de Bibars*, que la prise de Schakif fut surtout due à un artifice. Les Templiers qui étaient à Acre avaient écrit une lettre à la garnison pour lui annoncer du secours. Celui dont ils firent choix pour porter cette lettre, était un Musulman qu'ils avaient à leur service. Ce Musulman,

par scrupule de religion, étant allé remettre la lettre au sultan, ce prince se la fit traduire, et en écrivit une autre dans un sens tout contraire. Quand la garnison reçut cette lettre, elle ne sut plus quel parti prendre, et ouvrit ses portes.

On trouvera peut-être dans ce qui précède, que nous avons trop insisté sur de petits faits, qu'on aurait pu supprimer des circonstances qui se répètent sans cesse; mais on a dû voir que notre but était de peindre l'époque, de montrer la situation respective des Musulmans et des colonies chrétiennes, leurs intérêts, leur politique. Or, qu'aurions-nous pu faire qui remplît mieux notre objet que de donner un récit complet et fidèle de ce que nous ont transmis les chroniques orientales? Ces chroniques sont d'autant plus intéressantes, que, sans elles, cette époque serait presqu'ignorée; car les auteurs latins du tems n'ont presque rien dit de ces événemens.

§ XCIII. *Suite des conquêtes de Bibars. Il prend Antioche. Suite de l'année* 666, 1268 *de J.-C.*

Après la prise de Schakif, le sultan résolut de se tourner contre le prince d'Antioche, comte de Tripoli. « Ce prince, au rapport de l'auteur de l'*Abrégé de la vie de Bibars,* avait toujours été l'ennemi acharné des Musulmans, et ne cessait d'entretenir des relations avec les Tartares. A l'aide de cette alliance, il avait repris plusieurs de ses anciens domaines sur les Musulmans. De plus, dans une occasion où des députés du roi de Géorgie, adressés au sultan, avaient

fait naufrage sur ses côtes, il s'était saisi de leurs personnes, et les avait livrés à Houlagou qui s'était vengé sur eux et sur celui qui les avait envoyés. Le sultan crut de la gloire de l'islamisme, et de son zèle pour la religion, d'en tirer une vengeance éclatante. Après avoir, suivant son usage, fait ses préparatifs en secret, il fondit à l'improviste sur le territoire de Tripoli, et y mit tout à feu et à sang. Les chrétiens qui tombèrent entre ses mains eurent la tête tranchée; les arbres furent coupés, les églises brûlées. Il se montrait partout à la fois, avec la rapidité de l'éclair et l'impétuosité de la foudre. Il eut un moment l'idée d'attaquer Tripoli, mais comme les montagnes voisines étaient au pouvoir des chrétiens, comme le froid était rigoureux, et que la terre était encore couverte de neige, il se porta contre Antioche. Cependant il fit en sorte d'arriver sans être attendu. Il fit dresser dans son camp plusieurs pavillons, avec la porte tournée de divers côtés. L'armée fut partagée en trois corps. Le premier dirigea sa route vers le port de Séleucie, à l'embouchure de l'Oronte; le second vers Darbésac, dans la principauté d'Alep. Le sultan se réserva le troisième. Tout fut détruit sur le passage des troupes ; les soldats ne respiraient que le sang, la destruction et le pillage. »

Le sultan, suivant Makrizi, ne respecta que les terres de Safita et de Tortose, en considération du seigneur de ces deux villes, qui, pour lui faire sa cour, vint lui remettre trois cents captifs musulmans qui étaient entre ses mains. En route, il défendit aux sol-

dats de boire du vin, et de ne rien faire de contraire à la religion. C'était afin de s'attirer les faveurs de Dieu.

Yafey rapporte qu'à l'approche de l'avant-garde musulmane, le connétable qui commandait dans Antioche, étant sorti pour la repousser, fut battu et fait prisonnier. C'était l'émir Schems-eddin qui commandait cette avant-garde. Le sultan, pour le récompenser, lui permit de porter sur sa bannière, en signe de sa victoire, les *armes* du connétable (1). Cet événement remplit les soldats d'enthousiasme.

Enfin, toute l'armée se trouva réunie devant Antioche. On était alors au commencement de ramadan (milieu de mai). « Le sultan, suivant Makrizi, commença par proposer aux habitans de se rendre. Pour les persuader, il leur envoya le connétable chargé de leur faire des représentations. On négocia pendant trois jours. Comme on ne put s'accorder, Bibars fit commencer l'attaque. Les habitans se défendirent d'abord avec un grand courage (2); de part et d'autre la fureur était égale; mais le jour même les Musulmans, de beaucoup supérieurs en force, escaladèrent les remparts et entrèrent dans la ville. La citadelle seule fit

---

(1) رنك On voit que l'usage des armoiries était adopté chez les Musulmans; on en a déjà vu d'autres exemples. Les armes du sultan consistaient dans un lion; on le retrouve encore sur ses monnaies et sur les monumens qui restent de lui.

(2) Ibn-Ferat remarque qu'en l'absence du prince d'Antioche, lequel résidait ordinairement à Tripoli, c'était le patriarche et ses ecclésiastiques qui avaient la principale autorité dans la ville.

quelque résistance. Alors commença une effroyable scène de carnage; le glaive ne fit grâce à aucun homme en état de porter les armes. Les habitans étaient au nombre de plus de cent mille. Les émirs se placèrent aux portes pour n'en laisser échapper aucun. Huit mille guerriers environ, outre les femmes et les enfans, s'étaient enfermés dans la citadelle. Ils demandèrent la vie, et l'obtinrent. Le sultan monta à la citadelle, muni de cordes; on prit le signalement de tous les prisonniers; les émirs se les partagèrent par bandes, et les scribes prirent note de leurs noms (1). Tout cela se fit sous les yeux du sultan. Antioche avait été au pouvoir des Francs pendant plus de cent soixante-dix ans. »

Aussitôt après la conquête, et avant que la nouvelle s'en fût répandue au loin, Bibars se hâta de l'annoncer lui-même au comte de Tripoli. Celui dont il fit choix pour la rédiger, est le cadi Mohi-eddin, auteur de l'histoire de sa vie. Elle était sur un ton railleur et malin; plusieurs auteurs arabes l'ont rapportée, entre autres l'abréviateur de la vie de Bibars, et Yafcy. La voici : elle donnera une idée du style de la chancellerie musulmane.

---

(1) Le continuateur d'Elmacin dit aussi que les chrétiens qui étaient dans la citadelle demandèrent la vie, et se rendirent prisonniers; mais ensuite il ajoute, que le sultan, voyant toute cette multitude à ses pieds dans un état suppliant, ne put s'empêcher d'avoir pitié d'eux, et se contenta de les faire mettre aux fers. Il paraîtrait de là que le sultan, malgré la capitulation, avait eu d'abord l'idée de les faire tous passer au fil de l'épée.

Bibars commence par rappeler au comte les ravages qu'il avait commis devant Tripoli.

« Le Comte glorieux, magnifique, relevé en honneur, magnanime, le lion courageux, Bohémond, la gloire de la nation du Messie, le chef de la religion chrétienne, le conducteur du peuple de Jésus, à qui l'on ne doit plus donner que le titre de Comte, et qui est déchu de celui de Prince, depuis qu'il a perdu la principauté d'Antioche; ce Comte, puisse le Seigneur lui montrer la voie qui conduit à lui, puisse-t-il lui accorder une bonne fin et lui faire retenir ce que nous allons lui dire; ce Comte doit se souvenir de notre dernière expédition contre Tripoli; de nos courses au sein de ses campagnes; il doit se souvenir de ce que nous y avons fait; de la dévastation des terres et des champs ensemencés, de la ruine des habitans; il sait comment les églises ont été balayées de dessus la surface de la terre; comment la roue a tourné sur l'emplacement des maisons; comment se sont élevés sur le rivage de la mer, des monceaux de cadavres, qui ressemblaient à des péninsules; comment les hommes ont été tués, les enfans réduits en servitude; comment les gens libres sont devenus esclaves; comment les arbres ont été coupés, de manière qu'il n'en restât que la quantité nécessaire pour le bois de nos machines, lorsque nous retournerons, s'il plaît à Dieu, assiéger ta capitale; comment ont été mises au pillage tes richesses et celles de tes sujets, y compris les femmes, les enfans et les bêtes de somme; comment ceux de nos soldats qui étaient sans famille, se sont trouvés tout-à-

coup avoir femmes et enfans ; comment le pauvre est devenu riche, le serviteur s'est fait servir et le piéton a eu une monture. Quant à toi, tu voyais tout cela de l'œil d'un homme que la mort a frappé de pamoison, et lorsque tu entendais une de nos voix, tu t'écriais : *Qu'elle est terrible !*

» Tu sais de plus comment nous nous sommes éloignés de Tripoli, c'est-à-dire, à la manière de gens qui doivent revenir, c'est que nous voulions t'accorder un délai ; mais ce délai est compté et déterminé. Tu sais que lorsque nous avons quitté ton pays, il ne s'y trouvait pas de troupeau qui ne marchât devant nous; pas de jeune fille qui ne fût en notre pouvoir, pas de colonne qui ne fût tombée sous les coups de la pioche; pas de champ qui n'eût été moissonné ; pas de chose existante dont tu ne fusses privé. Elles ne nous présentaient pas d'obstacles, ces cavernes qui couronnent les montagnes escarpées, ni ces vallées qui effraient l'imagination. Tu sais qu'ensuite nous nous sommes rendus à Antioche, avant qu'aucune nouvelle de notre approche y fût parvenue ; que nous y sommes arrivés pendant que tu nous croyais encore près de toi. Au reste, si nous nous sommes éloignés, certes nous reviendrons. Pour le moment nous allons t'apprendre une chose terminée ; nous allons t'instruire d'un désastre qui a tout englouti.

» Nous sommes partis de devant Tripoli un mercredi 24 de schaban, et nous sommes arrivés sous les murs d'Antioche au commencement du grand ramadan. A notre approche, les troupes de la ville, étant

sorties pour nous combattre, ont été mises en déroute. Le connétable, qui les commandait, a été fait prisonnier. Il s'est même offert à traiter avec nous au nom des tiens; nous l'avons laissé rentrer dans la ville, et il nous a amené une troupe de religieux et des principaux citoyens de la ville. Les conférences ont été ouvertes, mais comme nous avons vu qu'à ton exemple ils avaient un but coupable, qui devait tourner à leur perte, et que s'ils différaient touchant le bien, ils s'accordaient par rapport au mal; comme nous avons vu qu'il n'y avait plus rien à faire, et que leur perte était décrétée de Dieu, nous avons renvoyé les députés en leur disant : *Nous allons vous attaquer : voilà le premier et le dernier avis que vous deviez attendre de nous*. Là-dessus, ils se sont retirés, imitant tes actions et ta conduite, et croyant que tu allais venir à leur secours avec ton infanterie et ta cavalerie. En moins d'une heure, l'affaire du maréchal (qui commandait en l'absence du connétable), a été consommée. La terreur est entrée dans l'ame des moines, l'infortune a environné le chatelain, la mort est venue aux assiégés par tous les côtés; nous avons pris Antioche par l'épée, à la quatrième heure du samedi 4 du grand ramadan. Tous ceux à qui tu en avais confié la garde et la défense, ont été tués : il n'y avait aucun d'eux qui n'eût avec lui quelque chose de ce monde; à présent, il n'y a aucun de nous qui n'ait quelque chose de ce qui leur a appartenu. Ah! si tu avais vu tes chevaliers foulés aux pieds des chevaux; ta ville d'Antioche livrée à la violence du pillage, et

devenue la proie de chacun ; tes trésors qu'on distribuait par quintaux ; les matrones de la ville (1) qu'on vendait une pièce d'or les quatre ! Si tu avais vu les églises et les croix renversées, les feuilles des Évangiles sacrés dispersées, les sépulcres des patriarches foulés aux pieds ! Si tu avais vu le Musulman, ton ennemi, marchant sur le tabernacle et l'autel, immolant le religieux, le diacre, le prêtre, le patriarche ! Si tu avais vu le patriarchat aboli sans retour (2), les gens qui, jusque-là, se partageaient le pouvoir, au pouvoir d'autrui ! Si tu avais vu tes palais livrés aux flammes, les morts dévorés par le feu de ce monde, avant de l'être par celui de l'autre ; tes châteaux et leurs dépendances anéantis ; l'église de Saint-Paul détruite de fond en comble, certes tu te serais écrié : *Plût à Dieu que je fusses poussière* (3) *! plût à Dieu que je n'eusse pas reçu la lettre qui me mandait une si triste nouvelle !* Ton ame se serait exhalée en soupirs ; tes larmes, par leur abondance, auraient éteint cette flamme dévorante. Ah ! si tu avais vu ces lieux, naguère si opulens, et maintenant séjour de la misère ; si tu avais vu tes vaisseaux pris par tes propres vais-

---

(1) On lit dans l'arabe داماتْ ; c'est notre mot *dame*.

(2) On lit en effet dans l'*Oriens Christianus* du père Le Quien, tom. 3, col. 1162, que le patriarche fut massacré au pied des autels, revêtu de ses habits pontificaux. Cette opinion a été adoptée par les auteurs de l'*Art de vérifier les Dates*, tom. 1er, pag. 462, éd. in-fo. Cependant on verra ci-après un auteur arabe faire survivre le patriarche au désastre d'Antioche.

(3) Ces paroles sont de l'Alcoran, surate LXVIII, v. 41.

seaux dans le port de Séleucie, tes navires opposés à tes navires, certes tu aurais reconnu, à n'en plus douter, que le Dieu qui t'avait donné Antioche te la retirait; que le maître qui t'avait gratifié de sa citadelle, la reprenait et l'effaçait de la surface de la terre; tu aurais vu que la grâce de Dieu nous remettait en possession des châteaux enlevés sur l'islamisme. Maintenant nous avons chassé tous les tiens de la contrée; nous les avons comme pris par les cheveux, et nous les avons dispersés auprès et au loin. Il n'y a plus de richesse dans le pays, que le fleuve qui passe à Antioche (1), encore voudrait-il bien changer de nom s'il le pouvait. Ses eaux se sont écoulées en larmes; jusqu'ici ses larmes étaient pures et limpides, et voilà qu'aujourd'hui elles se rougissent du sang que nous avons répandu.

» Cette lettre te félicite du salut que Dieu t'a accordé, et de la prolongation de tes jours. C'est à ton absence que tu en es redevable; car si tu t'étais trouvé à ce siége, nul doute que tu ne fusses à présent mort, prisonnier, ou criblé de blessures. Ta joie doit donc être bien grande; car jamais on ne sent mieux le prix de la vie, que lorsqu'on échappe à un grand désastre. Peut-être Dieu a-t-il voulu t'accorder un répit, pour que tu réparasses tes désobéissances passées. Comme il ne s'est sauvé personne pour t'apprendre ce qui

(1) C'est le fleuve Oronte que les Arabes nomment العاصي ou *le rebelle*, à cause, dit-on, qu'à la différence des autres fleuves de Syrie, ses eaux coulent du midi au septentrion.

s'est fait, c'est nous qui te l'apprenons. Comme il ne reste personne pour te féliciter de ta délivrance, nous t'avons adressé ce discours. A présent tu sauras à quoi t'en tenir; tu ne pourras plus nous accuser de mensonge, et tu n'auras plus besoin de t'adresser à un autre pour connaître la vérité. Adieu (1). »

قد علم القومص الجليل المبجّل المعزّز الهمام الاسد الضرغام بيهند فخر الامة المسيحية ربس الطايفة النصرانية كبير الملة العيساوية المنتقل الى اللفظة القومصية الهمه الله رشده وقرن بالخير قصده وجعل النصيحة محفوظة عنده ما كان من قصدنا طرابلس وغزونا له في عقر الدار وما شاهده بعد رحيلنا من اخراب الديار والعماير وهدم الاعمار وكيف كنست تلك الكنايس من على بساط الارض ودارت الدواير على كل دار وكيف جعلت تلك الجزاير من الاجساد على ساحل البحر كالجزاير وكيف قتلت الرجال واستخدمت الاولاد وتملكت الاحرار وكيف قطعت الاشجار ولم يترك الا ما يصلح

---

(1) Comme cette lettre, dans l'original arabe, nous a paru écrite avec beaucoup d'élégance et de soin, nous avons pensé qu'on ne serait pas fâché de la retrouver ici. Nous devons seulement avertir que les divers manuscrits de la bibliothèque du roi, offrent quelques différences, et que nous n'avons pas fait difficulté de choisir les leçons qui nous ont semblé les meilleures.

لاعواد المجانيق ان شا الله و الستاير و كيف نهبت لك و الى رعيتك الاموال والمواشي و كيف استغنى الفقير و تاقل العازب و استخدم الخديم و ركب الماشي هذا و انت تنظر نظر المغشى عليه من الموت و اذا سمعت صوتا قلت فزعا على هذا الصوت و كيف رحلنا من عندك رحيل من يعود و اخرناك و ما كان تاخيرك الا لاجل معلوم معدود و كيف فارقنا بلادك و لا بقيت بها ماشية الا و هي بين ايدينا ماشية و لا جارية الا و هي لدينا جارية و لا سارية الا و هي فى ايدى المعاول سارية و لا زرع الا و هو محصود و لا موجود لك الا و هو مفقود و ما منعت تلك المغاير التي هي فى روس الجبال الشاهقة و لا تلك الاودية التي هي فى التخوم مخترقة و العقول خارقة و كيف سقنا عنك و لم يسبقنا الى مدينتك انطاكية خبر و كيف وصلنا اليها وانت لا تصدق اننا نبعد عنك وان بعدنا فسنعود على الاثر و ها نحن نعلمك بما تم و نفهمك بالبلا الذى عمّ رحلنا عنك من طرابلس يوم الاربعا رابع و عشرين شعبان و نزلنا انطاكية فى مستهل شهر رمضان المعظم و فى حالة النزول خرجت عساكرك الى المبارزة فكسروا و تناصروا فما نصروا و اسر من

بينهم كنداسطبل فسال فى مراجعة اقرانك و دخل الى المدينة و خرج هو و جماعة من رهبانك و اعيان اعيانك فتحدثوا معنا فرايناهم على رايك من اتلاف النفوس فى الغرض الفاسد وان رايهم فى الخير مختلف وقولهم فى الشر واحد فلما رايناهم قد فات فيهم الفوت وانهم قد قدر الله عليهم الموت رددناهم وقلنا نحن الساعة لكم نحاصر وهذا هو الاول فى الانذار و الاخر فرجعوا وهم متشبهين بفعلك ومعتقدين بانك تدركهم بحيلك و رجالك وفى بعض ساعة مر شان الهرشان وداخل الرهب الرهبان وبان البلا للقسطلان وجاءهم الموت من كل مكان وفتحناها بالسيف فى الساعة الرابعة من يوم السبت رابع شهر رمضان المعظم وقتلنا كل من احتوته لحفظها والمحاماة عنها وما كان احد منهم الا وعنده شى من الدنيا فما بقى احد منا الا وعنده شى منهم ومنها فلو رايت خيالتك وهم صرعى تحت ارجل الخيول وديارك والنهابة فيها تصول والكسابة فيها تجول واموالك وهى توزن بالقنطار ودامانك فى كل اربع منها تباع فتشترى من مالك بدينار ولو رايت كنايسك وصلبانها وقد كسرت وصحفها من الاناجيل المزوّرة وقد نشرت وقبور البطارقة وقد

بعثرت ولو رايت عدوك المسلم وقد داس مكان
القداس والمذبح وقد ذبح فيه الراهب والقسيس
والشماس والبطارقة وقد دهموا بطارقه وابنا المملكة
وقد دخلوا فى المملكة ولو شاهدت النيران وهو فى
قصورك تحترق والقتلى منكم بنار الدنيا قبل نار
الاخرة تحترق وقصورك واحوالها قد حالت وكنيسة
بولص وكنيسة العصار(1) وقد زلت كل منها وزالت
لكنت تقول يا ليتنى كنت ترابا ويا ليتنى لم اوت
بهذا الخبر كتابا ولكانت نفسك تذهب من حسرتك
ولكنت تطفى تلك النيران بماء عبرتك ولو رايت
مغانيك قد اقفرت من معانيك ومراكبك وقد اخذت
فى السويدية بمراكبك فصارت شوانيك من شوانيك
ولتيقنت ان الاله الذى انطاك انطاكية منك
استرجعها والرب الذى اعطاك قلعتها منك قلعها
ومن الارض اقتلعها ولتعلم اننا قد اخذنا بحمد الله
منك ما كنت اخذته من حصون الاسلام وجميع ما
كان لك فى بلاد انطاكية واستنزلنا من اصحابك
الصياصى واخذناهم بالنواصى وفرقناهم بالدانى

(1) D'autres manuscrits portent العسار : nous ignorons quel est le véritable nom de cette seconde église.

و القاصي و لم يبق شي يطلق عليه اسم العصيان الا انهر فلو استطاع لما تسمى بالعاصي و قد اجرى دموعه ندما وكان يذرفها عبرة صافية فها هو اجراها بها اسفكناه فيه دما وكتابنا بهذا يتضمن البشرى لك بها وهبك الله من السلامة و طول العمر بكونك لم يكن لك في انطاكية في هذا الهلك اقامة و كونك ما كنت بها فتكون اما قتيلا اما اسيرا و اما جريحا و اما كسيرا و سلامة النفس هي التي يفرح بها الحي اذا شاهد الميت ولعل الله ما اخرك الالان تستدرك من الطاعة و الخدمة ما فات و لما لم يسلم احد يخبرك بما جرى خبرناك و لما لم يقدر احد يبشرك بالبشرى بسلامة نفسك و هلاك ما سواها بشرناك بهذه المفاوضة و باشرناك لتحقق الامر على ما جرى و بعد هذه الكاتبة لا ينبغي لك ان تكذب لنا خبرا كما ان بعد هذه المخاطبة يجب ان لا تسال غيرها مخبرا *

« Que cette lettre est belle! s'écrie ici l'abréviateur de la vie de Bibars; comme elle garde bien la mesure convenable à ces sortes d'écrits! que de force renfermée dans les bornes de la bienséance! quelle forme piquante! comme, sous des dehors polis, elle cachait une raillerie amère! »

Cependant, le lendemain de la prise d'Antioche, Bibars, suivant Makrizi, fit mettre le bùtin à part afin de procéder au partage. Il voulut que tout fût en commun. Lui-même monta à cheval, et fit apporter, par ses officiers et ses mameloucs, ce qu'ils avaient pris (1).

« Par Dieu, s'écria-t-il, je n'ai rien retenu de ce qui m'est tombé entre les mains, et je veux que mes mameloucs fassent de même. Sur ce qu'on m'a dit que l'esclave d'un de mes mameloucs avait soustrait un objet de peu de valeur, je l'ai puni sévèrement. Que chacun de vous agisse avec bonne foi. Je vais faire jurer les émirs et les officiers, et ils feront jurer à leur tour les soldats. » En conséquence, chaque soldat apporta ce qu'il avait pris, l'or, l'argent, etc. Le butin fut mis en tas, et forma comme de grandes collines ; ensuite, on procéda au partage. Comme il aurait été trop long de peser, on distribuait l'argent monnayé dans des vases. Les hommes furent répartis par tête : il n'y eut pas d'esclave qui n'eût un esclave. On partagea aussi les femmes, les filles et les enfans. Un garçon en bas âge se vendait douze pièces d'argent, et une petite fille cinq. Ces soins occupèrent le sultan pendant deux jours ; il était présent à tout, et voulait tout voir par ses yeux. Sur ce que quelques soldats n'avaient pas tout déclaré, il entra dans une

(1) Personne, chez les Musulmans, ne peut, avant le partage du butin, s'approprier le moindre effet, ni en disposer sous quelque prétexte que ce soit. Les cavaliers ont double portion des fantassins. Voy. le *Tableau général de l'empire Othoman*. tom. 5, pag. 77, 80 et 91.

grande colère : ses émirs eurent beaucoup de peine à le calmer. A la fin, il se retira. La ville et la citadelle d'Antioche furent ensuite livrées aux flammes : tout fut détruit. L'argent qu'on retira des ferrures des portes et du plomb des églises, se monta à des sommes immenses. Plusieurs marchés s'établirent dans les environs, et les marchands accoururent de tous les côtés.

On aura une idée de la grandeur d'Antioche par ce que dit Yafey qu'elle avait douze milles de tour et que l'on y comptait jusqu'à cent trente tours et vingt-quatre mille créneaux.

§ XCIV. *Suite des conquêtes de Bibars sur les chrétiens. Suite de l'année* 666, 1268 *de J.-C.*

Après la prise d'Antioche, le sultan s'occupa de soumettre les places voisines ; plusieurs de ces villes avaient auparavant appartenu à l'islamisme, et les chrétiens y étaient entrés à la faveur des invasions des Tartares. Toutes ces places se rendirent d'elles-mêmes. Il ne restait plus que Bagras, ville très-forte, appartenant aux Templiers, qui, de là, inquiétaient les Musulmans du voisinage. Ce château aurait pu faire une longue résistance ; mais, comme tout le pays s'était soumis, et que le roi de la petite Arménie, dont les états étaient limitrophes, avait fait sa paix l'année précédente, les Templiers ne s'y crurent pas en sûreté, et se retirèrent d'eux-mêmes. Les Musulmans, en y entrant, n'y trouvèrent qu'une vieille femme.

A l'égard de Cosseïr, ville qui appartenait au patriarche d'Antioche, c'était un certain Guillaume,

homme de confiance du patriarche (1), qui en avait le gouvernement. Les habitans prétendaient avoir entre les mains un diplome du calife Omar, qui confirmait la souveraineté du patriarche sur la ville. Guillaume, qui depuis long-tems était d'intelligence avec les Musulmans, gagna si bien la bienveillance du sultan, qu'il obtint d'être maintenu, mais en cédant la moitié de Cosseïr. Toute la principauté d'Antioche étant ainsi subjuguée, Bibars se rendit à Damas, où il fit une entrée triomphante, conduisant les prisonniers chrétiens devant lui.

Tant de malheurs forcèrent le comte de Tripoli à demander la paix; le sultan y consentit, mais ce fut dans le dessein de mieux se préparer à achever sa ruine. On lit dans l'abrégé de l'histoire de sa vie, que, dans les négociations qui eurent lieu à ce sujet, le sultan se déguisa en écuyer, et que, se joignant aux députés qu'il envoyait au comte, il entra avec eux dans Tripoli, pour examiner l'état de cette ville. Voici ce que raconte Mohi-eddin, qui faisait partie de la députation (2). « Le sultan entra avec nous dans la ville, dit-il, se donnant pour notre écuyer; mais en effet pour reconnaître la situation de Tripoli et en exami-

---

(1) Nous suivons ici la version d'Abd-errahim, et en effet on a vu que le patriarche d'Antioche avait péri dans le sac de la ville. L'abréviateur de la vie de Bibars suppose, au contraire, qu'il s'agit ici du patriarche lui-même, qui, après la perte d'Antioche, s'était retiré à Cosseïr.

(2) Ce récit est emprunté de l'abrégé de l'histoire de Bibars. L'ouvrage original de Mohi-eddin manque à la bibliothèque du roi.

ner les endroits faibles. Dans la conférence que nous eûmes avec le comte, le sultan s'y trouva. En rédigeant le traité, nous n'avions donné à Bohémond que le titre de comte, sans faire mention de celui de prince, lequel ne lui convenait plus depuis qu'il avait perdu la principauté d'Antioche. Bohémond, s'en étant aperçu, se fâcha, et demanda qu'on lui restituât son titre. Je répondis que le titre de prince appartenait au sultan, en sa qualité de maître d'Antioche et de Jérusalem. A ces mots, le comte se tourna vers ses troupes. Ce mouvement nous remplit de frayeur. Le sultan me fit signe du pied de ne plus insister; nous rétablîmes donc dans le traité le titre de *prince*, et les conditions furent jurées de part et d'autre; mais, à notre retour, le sultan ne put s'empêcher de rire de l'aventure, et de donner au diable tous les comtes et les princes de la terre. »

On est étonné, au milieu de ces sanglantes querelles, de ne plus entendre parler de la principauté d'Acre, qui pourtant représentait l'ancien royaume de Jérusalem. Ce reste d'un puissant royaume était alors l'objet de l'ambition de divers princes, qui ne songeaient qu'à leurs intérêts particuliers. D'un côté, Hugues III, roi de Chypre, y prétendait du chef de sa mère; de l'autre, Charles d'Anjou, frère de saint Louis, et devenu maître du royaume de Naples et de Sicile, avait acheté les droits d'une autre princesse du sang royal (1). L'un et l'autre étaient résolus d'em-

(1) Voyez sur ces débats, l'*Art de vérifier les Dates*, tom. II, pag. 47, édit. in-f°.

ployer la force pour faire valoir leurs droits. Dans cette anarchie, les habitans demeuraient indifférens. La ville était occupée à la fois par les Vénitiens, les Pisans et toutes les nations commerçantes de l'Europe; chaque peuple avait son quartier séparé, ses priviléges, sa juridiction; tous ne cherchaient qu'à exploiter le commerce des épiceries et des marchandises de l'Inde, qui venaient presque toutes par cette voie. Peu leur importait qui serait maître de la ville. Le roi de Chypre, comme le plus proche, étant arrivé le premier, se hâta d'écrire à Bibars, pour obtenir son agrément. Il demanda aussi la continuation de la paix. On fut d'accord sur tous les points, si ce n'est que le roi ne voulait stipuler que pour l'île de Chypre, et se réservait, quant à la principauté d'Acre, la faculté de rompre le traité, dans le cas où il se ferait quelque nouvel armement dans l'Occident. Ibn-férât rapporte que le roi montrait une frayeur extrême du roi Charles. A chaque observation qu'on lui faisait, il répondait qu'il craignait de s'exposer au courroux du frère du roi de France.

Makrizi rapporte, sur ce même sujet, une circonstance qui montre à quel point Bibars affectait de montrer sa supériorité. Dans les négociations qui eurent lieu avec le roi de Chypre, le sultan ordonna à ses ambassadeurs de ne donner au roi aucune marque de déférence, soit à l'audience, soit dans les conférences particulières, et de traiter d'égal à égal. Le jour de l'audience, le roi ayant reçu les députés sur un trône, ils exigèrent qu'on les fît asseoir de même, et, sur ce

qu'au moment où ils présentaient au roi le projet de traité, le ministre avait avancé la main pour le recevoir, ils se tinrent pour offensés, et voulurent que le roi prît le papier de ses propres mains.

Mohi-eddin, déjà cité pour d'autres ambassades, était aussi de celle-ci, et c'est lui qui montra tant de hardiesse envers le roi de Chypre. Voici comment il s'est exprimé à ce sujet : « A notre première audience, le roi nous reçut sur un siége élevé ; il avait l'air de vouloir prendre le pas sur nous. Comme Musulmans, nous ne pouvions souffrir une telle insulte. Nous nous élevâmes donc jusqu'à lui, et la conversation commença aussitôt. Il parlait avec humeur, et sur différentes choses, je lui répondais sur le même ton. Tout-à-coup, il me regarda avec colère, et me fit dire par l'interprète de regarder derrière moi. Je tournai la tête, et je vis sur la place toutes les troupes du roi, rangées en bataille. L'interprète eut même soin de m'en faire remarquer le nombre et l'attitude martiale. Alors, je baissai les yeux, et, après qu'on m'eut promis de respecter mon caractère de député, je dis au roi qu'il y avait en effet beaucoup de soldats chrétiens sur la place, mais qu'il y en avait encore plus dans les prisons du Caire. A ces mots, le roi changea de couleur ; il fit un signe de croix, et remit l'audience à un autre jour. A la fin cependant l'on se mit d'accord. »

La paix fut aussi demandée par le seigneur de Safita. Le sultan y mit pour condition qu'on lui céderait Giblé. Cette place appartenait, non au seigneur de

Safita, mais aux Hospitaliers. Les Hospitaliers, quoiqu'en paix avec le sultan, furent obligés de consentir à ce sacrifice.

An 667 (1269). En vérité on a peine à suivre la singulière politique des colonies chrétiennes. On vient de voir la paix conclue entre la ville d'Acre et le sultan. Cette année, selon Makrizi, le gouverneur d'Acre refusa de rendre, autrement que par échange, quelques mameloucs de Bibars, qui s'étaient enfuis dans la ville, et avaient embrassé le christianisme. A la fin cependant, les mameloucs furent renvoyés, mais le sultan regarda la trève comme rompue, et vint mettre à feu et à sang le territoire chrétien.

Vers le même tems, au rapport d'Ibn-férat, le seigneur de Tyr, avec qui le sultan était en paix, après avoir reçu le prix du rachat d'une esclave musulmane, fit courir après elle, et la remit dans les fers. A cette nouvelle, Bibars fit dévaster les campagnes de Tyr. Sur ces entrefaites, Charles d'Anjou, ayant envoyé un député au prince, pour solliciter sa bienveillance envers les Francs de la Palestine, et le prier de détourner l'épée de dessus leur tête, il répondit qu'il ne tenait pas à lui de faire ce qu'on demandait; que les chrétiens se ruinaient par leurs propres mains, et que sans cesse le plus petit défaisait ce qu'avait fait le plus grand.

A cette époque, le commerce entre l'Europe et l'Asie, particulièrement celui des épiceries, se faisait presqu'en entier par l'Égypte et la Syrie. Comme sous le règne de l'empereur Frédéric II, les marchands de Naples et

de Sicile avaient joui, dans les états musulmans, de grands priviléges, Charles sollicita, pour ses sujets, les mêmes conditions. Bibars fit les plus belles promesses, et répondit, entr'autres choses, qu'il voulait en user envers Charles, *comme il avait fait jadis envers son frère, le roi de France, lorsqu'il tomba au pouvoir des Musulmans.*

Le député de Charles avait été secrètement accompagné dans cette ambassade par un agent du pape. Bibars l'ayant reconnu, lui fit des reproches de ce qu'il ne s'était pas d'abord fait connaître, et l'accueillit d'ailleurs assez bien; au départ du député, il le fit accompagner de son chambellan Bedr-eddin.

Vers le même tems, Bibars reçut un député de Conradin, rival de Charles d'Anjou, pour le royaume de Sicile. Conradin sollicitait l'appui du sultan. Le prince lui fit une réponse très-polie, et lui recommanda les Musulmans qui avaient été au service de son père Conrad et de son aïeul Frédéric.

A la même époque, quelques corsaires catalans ayant enlevé un navire d'Égypte, Bibars envoya un député au roi d'Aragon pour demander satisfaction, le roi accueillit sa demande, et fit rendre ce bâtiment avec les marchandises.

(*La suite au prochain numéro.*)

---

*Quelques lignes sur les fruits et les fleurs de l'Hindostan, extraites de l'*Araïch ï Mahfil (1) *ou* Statistique et histoire de l'Hindostan, *par* Mir-Cher-Ali-Afsos, *et traduites de l'hindostani, par* M. Garcin de Tassy.

En Hindostan des fruits de cent espèces, de cent variétés, mûrissent dans les différentes saisons; dans chaque angle de terre, on voit des champs de melons d'eau تربوز (2), de melons muscats خربوزی. On n'aperçoit dans les jardins que pommes, que grenades, que pêches, que figues, que raisins, et ces fruits ne ressemblent à ceux des autres pays que par l'identité du nom; leur saveur délicieuse ne permet pas de les confondre avec eux. Au dessus de tous les fruits des Indes on place communément le mangou آم (3); mais c'est à chacun de consulter sur ce point son inclination; on ne saurait disputer, en fait de goût, pour le boire et le manger. On voit des gens savourer

(1) Voyez dans le *Journal Asiatique*, t. VIII, p. 239, ce que j'ai dit du ارایش محفل et du خلاصهٔ الهند ou التواريخ qui a servi de base au travail d'Afsos. La Bibliothèque du Roi possède un manuscrit du خلاصهٔ التواريخ qui fait partie du fonds de Le Gentil, et porte le n° 51. La première page du volume contient une notice sur l'ouvrage par M. Langlès; cette notice est assez exacte, si ce n'est que l'on y donne à l'auteur le nom du copiste, et la date du manuscrit pour celle de l'ouvrage.

(2) *Cucurbita citrullus.*

(3) *Mangifera indica.*

un fruit que l'odorat des autres repousse ; ainsi, par exemple, l'odeur du *katthal* کتهل (1) m'incommode, et cependant chacun en mange avec plaisir. Parmi les fruits particuliers aux Indes on distingue aussi l'ananas اناناس, production délicieuse qui plaît toujours au palais ; son odeur récrée le cerveau, son sirop alimente l'ame, sa douceur est telle, qu'auprès d'elle la poire paraît insipide ; quant à sa couleur elle se rapproche de celle du coing.

Selon moi, le plus remarquable de tous les fruits est l'atté شریفه (2). Riches et pauvres, tous l'aiment, tous le recherchent ; il fait même le délice du gastronome صاحب ذایقه. Le *katthal*, le *barhal* برهل (3) sont aussi des fruits d'un goût exquis ; mais on mange plus du second que du premier.

La banane, nommée *kela* کیلا, est le plus gros de tous les fruits et celui peut-être dont on se nourrit avec le plus de plaisir. C'est une sucrerie qui ne saurait jamais avoir le goût de la fumée, puisque c'est seulement le feu du soleil qui la mûrit. Ambroisie امرت délicieuse, elle en a l'odeur suave, la mollesse, la douceur. Il y a encore une autre espèce de banane, *le champa kela*, چنپا کیلا qui le dispute à la première et en beauté et en bonté Nous n'énumérerons pas ici toutes les espèces et les variétés du bananier, qui croissent dans les différentes parties des Indes, quoique plu-

(1) *Artocarpus integrifolia*. Roxburg.

(2) *Annona squamosa*.

(3) Nom d'un petit fruit rond.

sieurs aient une saveur particulière. Aucune n'est comparable aux deux espèces, dont nous venons de parler, qui se trouvent l'une et l'autre dans le Bengale.

Un fruit plus remarquable encore c'est l'orange, soit la nommée *kaula* كولا, soit celle que l'on appelle *sangtara* سنگترا (1). La couleur de la première espèce est celle de la rose, et son jus ressemble à celui de la vigne. Elle embellit les jardins et parfume les maisons. Vrai nectar, elle est surtout bonne pour les tempéramens bilieux ; mais si l'on en mange trop on risque de s'agacer les dents, et d'avoir des taches sur la langue. Feu Mohammed Schah a donné à la seconde espèce le nom de *rangtara* رنگترا, ou couleur d'herbe, parce que son fruit donne sur le vert. C'est surtout à Dehli, à Laknau et dans quelques autres lieux qu'il est fort gros et délicieux. La première espèce, qui se trouve en abondance dans ces mêmes contrées, porte des fruits aussi gros, très-succulens et d'un goût extrêmement agréable ; les meilleurs sont ceux du Silhat سلهت et du Bateval بتول ; mais on hésite d'en cueillir lors même qu'on y est invité ellement ils ressemblent à la coloquinte اندراین, à cette cucurbitacée détestable que l'on évite d'approcher et dont le voisinage rend stérile la vigne de Corinthe انگور بی دانه. Au reste on ne saurait trop vanter la douceur et la saveur de cette orange ; il est même d'usage de jurer par elle.

---

(1) Ou سنگ ترہ, mot dérivé peut-être de Cintra, ville du Portugal. *Shakespear's Dictionary.*

Les fruits sont si abondans dans l'Hindostan qu'on en trouve même dans les forêts. Les bûcherons ne manquent pas de les cueillir et de les porter à la ville, où ils les vendent au bas peuple, qui les dévore avidement. La jujube جهر بیری کا بیر leur plaît surtout; cent jeunes filles, cent jeunes garçons se précipitent sur les corbeilles qui la contiennent; leurs mères s'en nourrissent aussi avec délices. On peut s'informer auprès des voyageurs du goût de ce fruit. Sur les routes les épines du jujubier accrochent à chaque pas le pan de leur robe, et, en les obligeant de s'arrêter, les engagent à en manger.

Mais revenons au mangou, l'un des fruits les plus remarquables des Indes. La femme aime mieux le manger avant sa maturité; mais l'homme préfère qu'il soit parvenu à son point; sa couleur est ou verte ou jaune, sa saveur est ou acidule ou d'une douceur qui surpasse celle de la pomme sucrée et de la grenade suave, qui, à côté d'elle, semble agacer les dents. L'arbre qui le porte est la parure des jardins; l'odeur balsamique de ses fleurs récrée le cerveau; la terre que couvre son ombre est un lieu de repos pour les voyageurs; le vent qui agite ses feuilles calme les souffrances de celui que la fatigue et la chaleur accablent.

Le roi mange avec autant de plaisir que le mendiant ce fruit admirable, le premier des Indes, l'ornement de tout angle et de tout bazar. Si un habitant d'Ispahan en goûtait une seule fois, il oublierait de suite les productions végétales de son pays. Tous les palais en attestent la suavité; il est si tendre que les

lèvres peuvent en extraire le suc sans que l'on ait besoin du couteau. Lors même qu'il n'est pas encore bien mûr, on le mange avec un indicible plaisir. Mais lorsqu'une maturité parfaite lui donne la douceur extraordinaire qu'il doit avoir en partage, on ne saurait se lasser d'en manger. S'il est bon lorsqu'on l'a conservé sur des couches de paille, à plus forte raison lorsqu'il se détache de lui-même de la branche qui le porte.

La couleur du mangou nommé *sendouria* سیندوریا est pareille à celle des joues de la jeune beauté ; elle excite l'étonnement de la pomme sucrée. Ce fruit délicieux est cher à tous les cœurs ; la pomme et le coing sont ses esclaves.

Après le mangoustier nous devons citer la canne à sucre, don précieux du ciel, que l'on peut considérer comme la source de la douceur. A Oude, à Lakhnau et dans d'autres districts, on la nomme *oukh* اوکھ ; mais à Dehli et dans les environs on lui donne le nom d'*ikh* ایکھ. Les variétés de ce végétal sont en grand nombre et chacune a un nom particulier ; mais trois de ces noms seulement sont usités parmi les habitans des Indes qui parlent hindostani ; ce sont ceux de *ganna* گنّا, de *katâra* کتارا et de *paunda* پوندا ; le premier est un nom générique que l'on peut appliquer à toutes les espèces de cannes à sucre ; mais le second et le troisième en désignent de particulières. L'espèce nommée *katara* est grêle et peu flexible ; la hauteur de la canne est à peu près pareille à celle que l'on appelle *paunda* : mais elle est roide et a peu de suc. On en tire

le sucre grossier nommé *khand* کهاند ; celui qui porte le nom de *misri* مصری et d'autres du même genre. L'espèce nommée *paunda* a deux variétés, la noire et la blanche. La noire est généralement la plus estimée à cause de différentes bonnes qualités ; mais son suc a une sorte d'amertume, préférable néanmoins au goût salé de quelques espèces, et sa tige est si dure qu'elle blesse les gencives et la langue. Selon moi la variété blanche est, sous tous les rapports, la meilleure ; sa tige est, à chacun des nœuds, pleine d'un jus exquis ; et elle est si tendre, qu'un homme sans dents la mâcherait sans peine pour en extraire ce suc délicieux qui augmente le principe constitutif de la vie, en même tems qu'il communique sa douceur à la bouche et au palais.

Comment cette plante n'occuperait-elle pas une place distinguée parmi les végétaux ? Le champ qu'elle couvre de ses tiges est une mine de sucre, et une source de fraicheur ; l'homme altéré y trouve de quoi apaiser sa soif. Heureux les voyageurs qui se trouvent en route à l'époque où cette plante a atteint son point de maturité ! Quel qu'en soit le nombre, ils pourront remplir à l'envi leur estomac de son jus suave.

L'encre où l'on emploie la liqueur renfermée dans la canne à sucre a le défaut de coller la langue du *calam ;* aussi doit-on s'abstenir de s'en servir.

Il y a aussi en Hindostan un grand nombre d'espèces de légumes ساگ پات dont les uns se sèment et les autres viennent par propagation.

Ordinairement les feuilles d'un végétal sont fraîches tant qu'elles tiennent à la plante ; mais séparez-

les-en, elles se flétrissent aussitôt; toutefois la feuille du bethel پان fait exception à cette règle. Loin de sa tige elle acquiert plus de fraîcheur, et plus elle vieillit, plus sa fraîcheur augmente. Le roi et le sujet font usage de cette feuille, l'un dans un vase d'or, l'autre dans un de terre. Elle réjouit le riche et console le pauvre; elle prête une beauté nouvelle à la bouche rosée des vierges aux joues de tulipes; car, de même que sans les lignes du *Missi* مسی (1), une femme, quelque belle qu'elle soit, ne saurait plaire; ainsi, sans la gomme du bethel sur les lèvres, toute sa parure est jugée insipide.

Les variétés du bethel sont en grand nombre. Celles que l'on débite le plus à Dehli et à Agra sont les nommées *kapouri* کپوری et *péri* پیری; elles sont surtout remarquables par leur extrême délicatesse, principalement la seconde, dont la feuille est si tendre que ce qui s'échappe de la main se brise en mille morceaux. Les feuilles du bethel que l'on vend en Bengale se tirent d'Oude et de Lakhnau; celles que l'on apporte de *Magadh* مگدھ (2) et qui se nomment *bangala* بنگلا et *disaouari* دساوری sont très-estimées et de l'odeur la plus agréable. Si l'on en mâche une seule feuille, la maison entière est remplie d'un parfum délicieux. Quoiqu'on emploie avec le bethel le *kath* کتھ (3) et

(1) Poudre faite avec du vitriol pour teindre les dents et les lèvres en noir.

(2) Nom d'une province qui renferme Patna, Gaya, etc.

(3) L'extrait végétal astringent, que les Indiens mangent avec la

la noix d'arèque سپیارى (1); cependant on ne nomme jamais ces élémens étrangers; le nom du bethel seul est usité. Son goût varie, il est tour à tour amer et piquant. Si on met à rafraîchir dans de l'eau la feuille du bethel, sa chaleur naturelle ne diminue point. Après les repas, elle aide à la digestion; en tout tems elle peut être considérée comme l'ornement de l'assemblée de la joie. Justement recherchée par la beauté, elle rend plus vif l'incarnat des joues; elle prête un nouvel éclat aux lèvres vermeilles. Sorte de parure indispensable, elle embellit la bouche de la vierge timide au corps de rose. Que celle en effet qui en fait usage ait un teint brillant de fraîcheur ou hâve et décoloré, le bethel rend sa bouche semblable au bouton de la tulipe. C'est à cause des bonnes qualités qui se trouvent réunies dans cette feuille précieuse que tout le monde en fait usage. Quel est l'amant qui ne se sacrifierait point pour une maîtresse dont elle orne la bouche! Elle donne aux lèvres pâles la couleur des pétales de la rose; aux lèvres rosées celle du sang. Mais cessons d'en décrire les propriétés; elle n'a pas celle de prêter ses charmes au *calam*.

Ajoutons quelques lignes sur les fleurs de l'Hindostan.

Elles sont en très-grand nombre et chacune a un genre particulier d'odeur et de beauté; elles ne cèdent

---

feuille du Bethel. C'est le produit d'une espèce de *mimosa* (*chadira*), *catchou*, le cachou ou la terre du Japon. Shakespear's, *hind. dict.*

(1) *Areca catechu.*

en rien à celles de l'Iran, du Touran et des autres pays : telles sont les variétés de la belle fleur nommée *la Merveille du Pérou*, عباسی (1), celles de la sombre balsamine (2) et toutes les espèces de roses, qui croissent dans ses plaines parfumées. Il y a partout abondance de jasmins, de lis ; le narcisse, l'iris, la violette se pressent dans les jardins ; la rose à cent feuilles صد برگ (3), l'amaranthe ornent chaque coin de terre. On aperçoit des champs entiers couverts de basilic, d'*argauan* ارغوان (4), de tulipes, de *nafarman* نافرمان, de *chrysanthemum indicum* داودی. On distingue en outre dans l'Hindostan mille fleurs différentes, particulières à ce royaume. Je n'essayerai pas de les nommer toutes, je ne veux pas faire un parterre de ce chapitre, et d'ailleurs je serais forcé de le prolonger au-delà des bornes que je me suis posées. Je citerai seulement les plus connues et les plus remarquables ; ce sont : la *sewti* سیوتی (5), le *sukh-darsan* سکه درسن (6), le tournesol سورج مکهی, le *champa* چنپا (7), le *chambeli* چنبیلی (8), la *chan-*

(1) *Mirabilis jalapa.*

(2) *Impatiens balsamina.*

(3) *Rosa glandulifera.* Roxburg, *Plants of the coast of Coromandel.*

(4) Plante dont les fleurs et le fruit sont d'un beau rouge. Shakespear's, *Dict.*

(5) Variété de la *Rosa glandulifera.*

(6) Arbrisseau dont on donne le suc pour les douleurs d'oreille ; *crinum asiaticum et zeylicanum.* Shakespear's, *Dict.*

(7) *Michelia champaca.*

(8) *Jasminum grandiflorum.*

dini چاندنی, la *djahi* جاهی (1), la *djoui* جوهی (2), la *djafari* جعفری (3), le jasmin d'Arabie موگرا (4), le *moutia* موتیا (5), le *madan ban* مدن بان, la *maulsari* مولسری (6), le citronnier کرنا, le *kapour* کپور, le *bela* بیلا (7), le lotus کنول (8), le vaquois کیورا (9), la *kétaki* کیتکی (10), le *gurhal* گڑهل (11), le *harsingar* هارسنگار (12), la *niwari* نواری (13), le *kath bela* کته بیلا (14), la *ratan mandjari* رتن منجری (15), le *raébel* رای بیل, le *ratan mala* رتن مالا, le *doupharia* دپهاریا (16).

La vue de ces fleurs, nulle part aussi belles qu'en Hindostan, charme le cœur affligé ; leur odeur récrée le cerveau ; elles embellissent les salons, elles prêtent de nouveaux appas aux femmes, et sur leur sein elles

(1) Variété du *Jasminum grandiflorum*.
(2) *Jasminum auriculatum*.
(3) *Linum triginum*.
(4) *Jasminum zambac*, Roxb. *Mogorium*, Lamarck.
(5) Variété de la même espèce.
(6) *Mimusops elengi*.
(7) Variété du *jasminum zambac*.
(8) *Nymphœa nelumbo*.
(9) Ou *kaida* du Malabar. *Pandanus odoratissimus*.
(10) Variété de la même fleur.
(11) *Hibiscus syriacus* ou *althœa frutex*.
(12) *Nyctantes arbor tristis*.
(13) Sorte de jasmin.
(14) *Jasminum multiflorum*.
(15) Le manuscrit persan porte منجنی.
(16) *Pentapetes phœnicea*.

portent du fruit, car elles attirent les cœurs volages des amans. Que dirais-je de la *sewti,* dont les étamines ressemblent à l'écriture déliée que trace le *calam*, pour en décrire la beauté.

Que dirai-je du *mougri* موگرا dont les boutons seuls répandent un parfum suave; du *bela* dont l'odeur forte fait les délices des amans, interrompt le sommeil et fait palpiter le cœur; du citronnier qui prive de ses sens celui qui en sent la fleur; du *madan ban* dont les boutons demi-épanouis excitent les désirs; du *raé bel* dont l'arôme balsamique embaume les lieux de réunion; de la *chambeli* dont la douce exhalaison plaît à l'odorat des fées; des fleurs de la *djahi* et de la *djouhi* qui sont si belles qu'en les contemplant on perd le sentiment. Comment décrire tant de charmes? Comment énumérer tant de qualités remarquables?

Si l'odeur du *moutia* est agréable, celle de la rose est délicieuse, et chaque variété en a une différente : le bouton même de cette fleur, outre son admirable beauté, répand encore un parfum enivrant; la vapeur qui se dégage du *niwari* est extrêmement douce et chérie des cœurs. Les charmes du *doupharia* se font remarquer parmi ses compagnes, surtout lorsque les rayons du soleil frappent son calice épanoui. La fleur nommée *chandini* se distingue de toutes les autres fleurs; elle est la plus belle parure des jardins. Le *champa* répand une odeur si forte qu'elle s'élève jusqu'au firmament; sa couleur est pareille à celle de la topaze.

Il n'est aucune fleur en un mot qui n'ait un genre particulier de beauté, qui ne possède des propriétés

précieuses. Quoiqu'elles soient fort communes, les femmes en ornent volontiers leur tête, et comme on s'en procure à très-bas prix, l'épouse du pauvre peut rivaliser en cela avec celle du roi. A la vérité cette parure n'est pas aussi estimée que celle des perles ; mais elle vaut bien celle des *kauris* كوري (1). Les fleurs sont comme le bethel, les femmes ne sauraient s'en passer ; selon elles, aucun ornement ne peut être comparé à ces deux objets.

Le *moutia* et la *chambéli* se distinguent encore des autres fleurs par les essences aromatiques qu'on en extrait, et qui servent à oindre le corps. Les femmes, jalouses de conserver leur beauté, en font surtout usage et en mettent aussi à leurs cheveux. Ces huiles répandent autour d'elles une odeur voluptueuse qui sert à merveille leur coquetterie, en donnant un attrait de plus à leurs charmes. Sans les essences dont nous parlons, ces idoles animées perdraient leur fraîcheur, leur beauté serait loin d'avoir les mêmes appas.

Les vaquois se distinguent des autres fleurs et par leur forme et surtout par leur odeur délicieuse. Placez-les au milieu de cent fleurs du parfum le plus suave, l'odorat ne sent que leur arôme embaumé ; aussi la rose et le saule musqué en sont-ils couverts de confusion. Aucune odeur ne peut être assimilée à celle du vaquois ; auprès de cette fleur il est inutile de faire brûler dans la cassolette du sandal ou de l'aloès.

---

(1) Coquillages qui servent de monnaies.

Mémoire sur l'emploi des mercenaires Mahométans dans les armées chrétiennes; par M. le lieutenant-colonel G. FITZ CLARENCE.

(Suite.)

Le seul parti que Mainfroy pouvait prendre était de se soutenir par le secours de ces soldats, et durant le reste de sa courte carrière, ils formèrent une partie de sa garde (1), et quelquefois même, il n'eut pas d'autres troupes dans ses expéditions (2).

Les négociations d'Alexandre n'ayant point réussi, il se décida à faire la guerre, publia une croisade (3), et appela Charles d'Anjou à son secours (4). Mainfroy fut aussi actif que son ennemi, et fit chercher des soldats mahométans de Sicile et de la côte d'Afrique. Ces renforts débarquèrent au mois de mai, à Otrante et à Tarente (5).

---

(1) Summonte, *Hist. della citta e regno di Napoli*, 1601.

(2) Muratori.

(3) Giannone.

(4) Djémal-eddin dit que le pape fut secondé par *Ridafrans* ريد افرنس (le roi de France), et que اخو ريد افرنس, *le frère du Ridafrans*, vainquit Manfred ou Mainfroy.

(5) L'archevêque de Naples ayant refusé de célébrer la messe, les citoyens dévots envoyèrent une députation à Mainfroy pour lui représenter combien il était pénible, pour eux, d'être privés des secours de la religion, et le suppliant de faire la paix avec le pape. Mainfroy leur répondit qu'il ne songeait qu'à repousser les injustices et les empiétemens de la cour de Rome, et que quant au service divin, *c'havrebbe*

Charles d'Anjou parla sans ménagement à Mainfroy, et ensuite à Conradin, montrant dans ses discours âpres et méprisans, l'éloignement religieux que lui inspiraient leurs relations fréquentes avec les Musulmans.

Muratori représente Charles d'Anjou répondant à une proposition de paix de la part de Mainfroy : *Dite al Soltano di Nocera, ch'io con lui voglio nè pace, nè tregua : e che in breve o io manderò lui al l'inferno o egli me in paradiso* (1).

Mainfroy conserva ses relations amicales avec les princes mamelouks, et nous voyons, dans Abou'lféda, ces renseignemens corroborés, d'une manière remarquable, par le récit de l'ambassade de Djémal-ed-din (2), envoyé auprès de ce prince, en l'an de l'hégire 659 (1261 de J.-C.).

Cet ambassadeur rapporte qu'il fut envoyé par Malek-Daher Bibars, au prince nommé *Manfrid* (3),

---

mandato 300 *Saraceni à Napoli, che facessero dire le messe per forza.* Les Napolitains furent sans doute reconnaissans de cette promesse, mais, pensant que le remède serait pire que le mal, ils prièrent le prince de ne point la mettre à exécution.

(1) Si Charles avait employé le mot *malek*, il aurait été pleinement justifié par la monnaie de Sicile qui porte ce titre. Muratori appelle les troupes des Sarrasins, les jannissaires de Conradin, *Gianizzeri di Corradino*, comparaison assez mal choisie, puisqu'à cette époque les Osmanlis n'avaient point encore fondé leur puissant empire.

(2) Son nom est جمال الدين محمد بن سالم بن واصل ; il naquit en 604 de l'hégire, et mourut en 697 ; il était chef des kadis en Égypte قاضي القضاة.

(3) منفريد ; il fait aussi mention de Conrad, et il l'appelle *Kora ben Ferdrik* قرا بن فردريق. Les historiens maures d'Espagne dé-

qui gouvernait l'île de Sicile et le continent de l'Italie, la Pouille et la Lombardie (1).

Parmi le petit nombre d'extraits d'Abou'lféda, Djémal-eddin fait observer que, non loin de la ville dans laquelle il demeurait, il y en avait une autre appelée *Logarah* (Luceria) entièrement peuplée de mahométans, et que le peuple de l'île de Sicile jouissait du droit de célébrer ses fêtes religieuses (2).

Il ajoute que le père de Mainfroy les avait amenés de la Sicile, et il observe en même tems que les grands seigneurs de la cour de l'empereur (3), dont nous venons de parler, étaient musulmans (4).

Il remarque, avec l'orgueil d'un vrai croyant, qu'ils observaient religieusement le sabbat mahométan, le vendredi, et il rappelle, d'un ton vain, qu'à cinq

---

signent de la même manière les princes chrétiens d'Espagne. *Alfonso ben Sancho, Garcia ben Sancho.*

(1) مملكة جزيرة صقلية (la Sicile) البر الطويل (*al-bar-al-thawil*, le long continent) بلاد الانبولية (*Alanboliah*) و الانبردية (*Alanbardiah*, la Lombardie).

(2) وبالقرب من البلد الذى كنت فيه مدينة تسمى لوجارة اهلها كلهم مسلمون من اهل جزيرة صقلية يقام فيها ويعلن بشعار الاسلام

(3) Summonte nous apprend qu'un Sarrasin nommé *Biscauet* était *Giusticiero d'Apruzzo.* Le même auteur fait mention d'un capitaine mahométan qui portait le nom et le titre de *Messer* Zaid!

(4) ووجدت اكبر اصحاب الانبراطور منفريد المذكور مسلمين

journées de Rome (1) le camp retentissait des cris qui appellent les Musulmans à la prière (2).

Ce dernier trait prouve la liberté de la religion mahométane, bien plus que ne le pourraient penser les personnes qui ne sont point versées dans l'histoire de l'Orient. L'idée qu'il fait naître à un vrai croyant, est que, dans toute l'étendue du district où l'on entend *l'appel à la prière*, sa religion est non-seulement libre et tolérée, mais même dominante.

On peut voir une forte preuve de ce que j'avance dans les ordres donnés à Khaled, par Abou-bekr, lorsqu'il marcha contre les apostats qui avaient abandonné la nouvelle croyance, après la mort de Mahomet.

Il avait reçu l'ordre d'écouter le matin s'il entendait le *Adzan*, ou *appel à la prière*, fait par le *Mouezzin*, et que, s'il l'entendait, il devait s'abstenir de toute hostilité, mais que, s'il ne l'entendait pas, il devait attaquer tout le peuple du voisinage (3).

Lors de la défaite et de la mort de Mainfroy, les débris des Sarrasins s'enfuirent à Lucérie, et défen-

---

(1) وبين البلد الذى كنت فيه وبين رومية مسيرة خمسة ايام

(2) ويعلى بالاذان والصلوة فى معسكره

(3) وبعث ابوبكر خالد بن وليد لقتال اهل الردة واوصاه اذا طبع قوما تسمع الاذان وان سمعه كف عنهم وان لم يسمعه قتلهم *Ibn-Nabatah.*

dirent vaillamment cette ville contre Philippe de Montfort, et la majeure partie de l'armée de Charles d'Anjou, et, enfin, le forcèrent d'abandonner le siége, quoique cette place fût étroitement bloquée. Dans la suite, entre cette époque et l'arrivée de Conradin, ils firent semblant de se soumettre aux Français.

Leur soumission les réduisit à la plus grande détresse, et les exposa à de continuelles avanies. Pendant plus de quarante ans, ils avaient été à la solde de Frédéric et de Mainfroy; ils étaient respectés et revêtus des emplois civils et militaires (1). Ils eurent naturellement de la peine à supporter leur abaissement sous Charles d'Anjou, et ils saluèrent avec joie l'espoir du rétablissement de la famille de Souabe dans la personne de Conradin.

A son arrivée en Italie (1267), les Sarrasins de Lucérie furent les premiers à déployer leur étendard; ils avaient avec eux les chrétiens qui s'étaient enfui de Bénévent, et de nouveaux soldats de leur religion.

Il semble, qu'à cette époque, ils ont nui à sa cause par leur imprudence, en pillant les églises et en emportant les vases sacrés.

Lors de la défaite, et ensuite de l'injuste exécution

(1) I Saraceni ch'erano soliti sotto l'imperador Federigo, e re Manfrede, d'esser stipendiati, respettati ed esaltati con dignità civili e militari, e non poteano soffrire di stare in tanto bassa fortuna sotto l'imperio del re Carlo, etc., etc.; ainsi s'exprime Angelo di Costanzo dans son *Historia del regno di Napoli*, 1581.

de Conradin (1) et après la dispersion de ses partisans, en 1267, Charles tourna toutes ses pensées vers leur réduction, et publia une croisade contre eux.

Il avait déjà remarqué avec attention les progrès du jeune prince, le long des bords de l'Adriatique, la position *du nid* des infidèdes (2) et avait réfléchi qu'ils formaient un corps trop puissant pour continuer à habiter ses états.

La défense intrépide des Sarrasins, dans Lucérie, fit échouer pendant long-tems les efforts de ses troupes, et les défaites réitérées de l'armée assiégeante leur firent obtenir, lorsqu'ils se rendirent par famine, une capitulation honorable (3).

Ils eurent moins à souffrir que les chrétiens qu'on trouva établis dans cette place (et qui furent tous passés au fil de l'épée), ou que les partisans de Conradin en général, sur lesquels se déchaîna la rage homicide des vainqueurs, qui n'épargnèrent pas même la mère et la seconde femme de Mainfroy, tombées malheureusement entre leurs mains, lors de la prise de Lucérie (4).

Après la chute de Lucérie et la destruction de ses

---

(1) Moncada dit dans son *espedicion de los Catalanes y Aragoneses*, quand il parle de cette affaire : « para eterna memoria de una vil vengaca y exemplo grande de la variedad humana. »

(2) *Nido de' Saraceni* dit Muratori.

(3) Ridotto a pascersi d'erba. *Muratori*.

(4) Il y avait beaucoup d'Allemands parmi les Sarrasins, et ce sont probablement les chrétiens auxquels on fait allusion ici, et que l'on dit avoir été massacrés. *Giannone*.

murailles, on jugea prudent de ne point les réduire à l'extrémité; quelques-uns d'eux obtinrent la permission de rester dans la ville, tandis que d'autres furent répartis dans différentes provinces, pour empêcher qu'ils ne causassent de nouveaux troubles, et alors, dit Muratori, un grand nombre d'entre eux embrassèrent le christianisme (1).

Ils continuèrent à vivre tranquilles jusqu'au règne du successeur de Charles, en 1300 (2), qui publia un édit pour leur conversion ou leur expulsion, ce qui fut exécuté sans aucune résistance. Les Sarrasins prirent le dernier parti, et se retirèrent en Asie et en Afrique (3).

Charles second invita d'autres peuples à venir habiter le pays vacant, et couronna le triomphe de la croix en faisant construire, en 1303, la cathédrale de Lucérie, environ quatre cent soixante-dix ans après l'invasion des Sarrasins en Sicile, pays qu'ils avaient possédé ou infesté, ainsi que les contrées environnantes, pendant cet espace de tems.

---

(1) E molti d'essi abbracciarono, almeno in apparenza, la fede de Gesù Cristo.

(2) L'empereur Rodolphe tint une diète à Lucérie en 1286. Briani, *Historia d'Italia*.

(3) Briani nomme celui qui fut chargé de mettre à exécution les ordres du roi. Il cite, d'après les registres de Naples, le passage suivant: Joannes Pipinus de Barulo miles magister rationalis curiæ destinatus ad depopulationem Luceriæ, cujus industria coadjuvante divinæ potentiæ dextera confusa est Saracenorum præcogitata nequitia conculcata protervia, et ipsius terræ depopulatio subsequuta.

Le tombeau du même Giovanni Pipino, dans l'église de San Pietro a Marilla, rappelle ses succès et sa récompense dans l'autre monde.

Dans un mémoire précédent, j'ai parlé de l'emploi des Almogavares en Espagne, en Sicile, dans l'Asie mineure et dans la Grèce, pays le plus rapproché par l'ordre chronologique, ainsi que de l'emploi des Turcs et des Turcopoles au service de l'empire grec, au commencement du quatorzième siècle. Les guerres civiles de Cantacuzène, à une époque plus avancée du même siècle, permirent l'intervention des Osmanlis.

Solyman, fils d'Orchan, vint en personne avec dix mille Turcs, comme allié de l'empereur grec, pour prix d'une fille qui embellissait le harem de Broussa.

A la fin du quatorzième siècle, Louis Sforza et d'autres potentats d'Italie, implorèrent le secours de Bajazet second, comme le pape Alexandre VI avait demandé celui de Charles VIII, roi de France, menaçant de faire la guerre à l'Italie (1). En Espagne, nous trouvons les Musulmans alliés, par occasion, avec les chrétiens, et ils aidèrent Pierre-le-Cruel dans les guerres qu'il fit, en 1376 et 1377, contre Henry, son rival.

(*La suite au prochain numéro.*)

Méprises singulières de quelques Sinologues.

La traduction anglaise du *Lun yu*, de Confucius, publiée par M. Marshman à Serampore, a été jugée avec beaucoup d'équité par M. Abel Rémusat (2);

---

(1) Sismondi, *Républiques italiennes.*

(2) Voy. *Mélanges Asiatiques*, t. II, p. 277 et suiv.

et, en effet, quand on se rappelle que l'auteur anglais a entrepris son travail sans le secours d'un dictionnaire quelconque, et sans connaître aucune des *trois* versions précédentes du *Lun yu*, données par les missionnaires catholiques, on doit être surpris qu'il soit parvenu à comprendre le texte du philosophe chinois. Cependant, si la sagacité de M. Marshman mérite de justes éloges sur ce point, on ne peut, de l'autre côté, se dissimuler la légèreté avec laquelle il a traduit les commentaires qui étaient à sa disposition; on est même souvent étonné des méprises qu'il a commises dans les passages les plus faciles et les plus clairs de ces commentaires, méprises qui l'ont fréquemment conduit à une interprétation erronée du texte. L'exemple suivant est un des plus frappans sous ce rapport.

Dans un des premiers paragraphes du IXe chapitre du *Lun yu*, intitulé 罕子 *Tsu han*, Confucius dit:

吾 *ou*	河 *ho*	鳳 *Fung*
已 *i*	不 *pou*	鳥 *niao*
矣 *i*	出 *tchhu*	不 *pou*
夫 *fou*	圖 THOU	至 *tchi*

« Le phénix ne se montre plus, la rivière ne fait

» plus sortir de *tableau;* ah ! je suis frustré de mon » attente (1) ! »

Le mot 圖 THOU, *tableau, image,* désigne ici le 河圖 HO THOU, ou le TABLEAU MYSTÉRIEUX, que le 龍馬 *loung ma*, ou *dragon cheval*, portait sur son dos, en sortant de la rivière *Meng ho;* ce qui était arrivé du tems de l'ancien empereur Fou hi. Cette tradition a été répétée jusqu'à satiété par les missionnaires qui ont écrit sur la Chine ; elle se trouve dans la plupart des ouvrages qui traitent de cet empire. Voyez, *Duhalde,* édit. de Paris, vol. II, pag. 293. — *Le Chouking*, publié par Deguignes, pag. CI et 352. — *P. Noël,* Sinensis imperii libri classici, p. 131. — *Mémoires concernant les Chinois*, vol. II, pag. 55, 191 ; vol. VIII, p. 71 ; vol. XIII, p. 308***. Sur la troisième planche de ce dernier volume, on trouve même la figure du *dragon-cheval,*

---

(1) La traduction mandchoue du *Lun yu*, revue par l'empereur Khang hi, traduit le passage en question par :

[illegible]

[illegible]

Koungtsu khendoumé: Fung *gaskha dzidérakô*, *bira tsi* NIROUGAN *doshirakô ; bi ousaka.* Confucius disait : « l'oiseau *Fung* ne se perche » plus ; de la rivière ne sort plus de TABLEAU. Je suis frustré de mon attente. » — Le mot *nirougan*, qui exprime le sens du caractère chinois THOU, signifie *tableau, image, cachet.*

et l'explication ajoute : « Le dragon-cheval est un » animal amphibie, mystérieux, produit par la sub- » stance du ciel et de la terre ; il avait le corps du » cheval et les écailles du dragon. Il était haut de » 7 pieds 5 pouces, et avait quelque ressemblance » avec le chameau ; mais il avait des nageoires ou des » espèces d'ailes. Il marchait sur l'eau sans s'enfon- » cer. Lorsque Fou hi siégeait sur son trône, il por- » tait sur les reins l'image du dragon-cheval. »

On voit souvent la représentation de cet animal fabuleux sur des bâtons d'encre de Chine, avec l'inscription 圖負馬龍 *loung ma fou thou;* « le dragon-cheval portant sur son dos le *thou,* ou le » *tableau.* » En voici un *fac-simile :*



Le commentaire de *Tchu hi*, qui accompagne ordinairement les quatre livres de Confucius, explique le passage en question de ce philosophe, par les mots :

河中龍馬負圖 « dans la rivière
» était le cheval-dragon portant sur son dos le tableau. »

Cette phrase si claire aurait dû faire comprendre le sens du texte à M. Marshman, et on doit être étonné de le voir traduire ce texte de la manière suivante : *The* Hoong *bird appears no more! The* Thoo *comes forth no more from the river! I am stopped in my course of instruction;* c'est-à-dire : « l'oiseau » *Houng* (Fung) n'apparaît plus! le Thou ne sort » plus de la rivière! Je suis arrêté dans le cours de » mes instructions. »

A cette version il ajoute cette traduction fautive de la glose : *The Hoong is a bird which is said to have appeared in all its splendor in the reign of the emperor* Sun; *and to have soung melodiously in that of* Mun wong. *The* river-animal Thoo, *is said to have the head of a dragon, the body of a horse, and spots on its back resembling seals. Hence* thoo *now is used to denote a* seal. *It is said to have appeared in the time of the emperor* Hook khee, *etc.;* c'est-à-dire : « Le *Houng* (Fung) est un oiseau, qui, à ce qu'on » dit, se montra dans toute sa beauté sous le règne » de l'empereur *Sun* (Chun), et chanta mélodieuse-» ment sous celui de *Mun wong* (Wen wang). Le » Thou, *animal de rivière*, avait, dit-on, la tête » d'un dragon, le corps d'un cheval, et des écailles » qui ressemblaient à des cachets; c'est pourquoi on » appelle à présent un cachet *thou*. On dit qu'il se

» montra dans le tems de l'empereur *Houk khi* (Fou » hi), etc. »

La déclaration franche, et, à ce qu'il paraît, véridique, de M. Marshman, qu'il n'avait eu à Serampore aucune connaissance des nombreux ouvrages sur la Chine, publiés depuis plus de cent ans en Europe, et particulièrement en France, doivent rendre la critique indulgente pour les nombreuses erreurs qui déparent sa traduction du *Lun yu;* mais que dire d'un journaliste (*Rezensent*) allemand, qui, dans un article sur le *Supplément au Dictionnaire chinois-latin du père Basile de Glemona, par M. Klaproth*, reproche à ce dernier de ne pas avoir indiqué, à l'article *thou*, l'importante signification d'*animal fabuleux*, dont il est question dans la mythologie chinoise, et qui renvoie ce savant à l'ouvrage de M. Marshman, pour y *apprendre* ce fait intéressant (1)?

L'erreur commise à ce sujet par M. Marshman,

---

(1) Nicht gar selten ist sogar eine oder die andere *sehr wichtige* Bedeutung übergangen. So z. B. sagt Herr *Klaproth*, in seinen Nachtrægen zu dem 1543sten Character *tú* (*mappa geographica*, *tabula picta*, *mensura*, *etc.*) kein Wort davon, dass jenes Zeichen mit derselben Pronuntiation auch als *nomen proprium* eines fabelhaften Ungeheuers in der chinesischen Mythologie vorkomme, das den Kopf eines Drachen, den Leib eines Pferdes, und siegelæhnliche Schuppen auf dem Rücken hatte, und dessen Erscheinung auf Erden glückliche Zeiten verkündete, weshalb auch Confucius in seinem Buche *Lun yu* (S. 597—98 *ed. Marshman*) dasselbe mit dem Vogel *Fung choang*, dem Phœnix der Chinesen, zusammen stellt. — *Hallische Litteratur-Zeitung, Ergænzungsblætter; November*, № 123, *pag.* 982.

dénué, à Serampore, des moyens de se procurer une connaissance suffisante de l'*Antiquité chinoise*, est pardonnable; ce qui ne l'est pas, c'est l'ignorance pédantesque du *Rezensent.* Cependant ce Monsieur habite Halle, ville où se trouve une des premières universités d'Allemagne, où il avait le moyen de s'instruire en puisant dans plusieurs riches bibliothèques, dans lesquelles il aurait pu au moins trouver la traduction allemande des deux premiers volumes des *Mémoires concernant les Chinois*, publiée par Meiners.

L'indulgence accordée aux méprises de M. *Marshman* ne doit pas s'étendre à celles de M. *Morrison*, qui, séjournant en Chine, est tous les jours à même de consulter les hommes instruits, natifs de cet empire, et qui a vraisemblablement à ses gages quelques *sieou thsai*, ou maîtres-ès-arts chinois; ainsi que cela se pratique, à Canton et à Macao, par les Anglais qui s'occupent du chinois. Le dictionnaire de M. Morrison, annoncé avec tant d'emphase, et pour l'impression duquel la Compagnie anglaise des Indes a fourni si largement les fonds, cet ouvrage, que M. Morrison voudrait faire regarder comme préférable à celui que l'empereur Khang hi fit rédiger par une commission spéciale des savans les plus illustres de sa Cour (1), fourmille de fautes les plus grossières. Elles seront vraisemblablement bientôt relevées dans

---

(1) Voy. *Advertissement to the sixth and last volume of Morrison's Chinese Dictionary*, p. 910.

un ouvrage spécial ; nous nous bornons, pour le moment, à en citer un exemple qui fait voir jusqu'à quel point va la science de M. Morrison.

Le caractère ⿰石敢 *kàn*, est expliqué dans le dictionnaire de Khang hi par :

⿰石敢	*kan*	膩	*ni*	酋	*thsieou*
密	*my*	大	TA	長	*tchhang*
模	*mou*	食	CHY	名	*ming*
末	*mu*	國	*kue*		

C'est-à-dire : « *Kan my mou mu ni*, nom des grands » du royaume de *Ta chy.* »

Ta chy est le mot persan تازی *Tazi,* qui désigne les Arabes et leur pays ; ce nom fut étendu à la Perse, après que les Arabes en eurent fait la conquête, et, depuis le tems de la dynastie des Thang, 大食 *Ta chy*, en chinois, est synonyme de 波斯 *Pho szu*, c'est-à-dire *la Perse*. — Il s'agit donc ici d'un mot persan, et *Kàn my mou mu ni* n'est, en effet, qu'une légère altération de کام مؤمنین *kam-i-moumenin*, c'est-à-dire *le désir des croyans*,

titre qui convient parfaitement à des chefs musulmans. — Il n'y a aucun doute sur la signification du mot double 長酋 *thsieou tchhang*, qui, dans le dictionnaire *Tching tsu thoung*, est expliqué par 稱之帥魁夷蠻 « nom des chefs » des peuples barbares, » et dans le *Phin tsu thsian* par 稱之帥魁落部 « nom des » chefs de hordes. »

Ce dernier ouvrage, dont les définitions sont ordinairement plus précises que celles du *Khang hi tsu tian*, explique la dénomination de *Kàn my mou mu ni* par 名君國食大 « nom des grands » du royaume de *Ta chy*. »

On ne devinerait jamais de quelle manière M. Morrison a rendu le passage du lexique de Khang hi, cité plus haut; « KAN, dit-il, forme une partie » d'un mot étranger qui désigne une *espèce de premier* » *échanson* (1). »

L'erreur de M. Morrison provient de ce qu'il ne s'est pas donné la peine de vérifier la signification de

---

(1) KAN, forms a part of a foreign word, denoting a kind of chief cup-bearer. — *Dictionnary of the chinese language*, part. 1, vol. 2, p. 763.

l'expression *thsieou tchhang*, et qu'il a cru qu'elle désignait la même chose que sa première partie *thsieou*, qui, en effet, veut dire le *vieux vin* et l'*échanson*.

M. *Titsingh*, ancien directeur du comptoir hollandais à Nangazaki, a mis beaucoup de zèle à recueillir des renseignemens sur l'histoire, les mœurs et les coutumes du Japon; ne sachant ni la langue de ce pays, ni le chinois, il se fit traduire différens ouvrages du chinois et du japonais; l'inspection de ses manuscrits donne lieu de supposer qu'il écrivait ces traductions sous la dictée des interprètes de la Compagnie. On peut donc présumer que de pareilles versions n'étaient pas toujours exactes. Entre autres ouvrages, M. Titsingh a aussi voulu faire traduire un abrégé de l'histoire du Japon, écrit en chinois et intitulé 覽一代王本日 *Jy pen wang tai y lan*, ou, suivant la prononciation japonaise, *Ni pon oo dai itsi ran*. Ses interprètes, qui manquaient de connaissances littéraires, ont été arrêtés dans ce travail par un grand nombre de passages, dont ils ne comprenaient pas le sens. M. Titsingh a fait soigneusement copier tous ces passages en original, et les a soumis, après son retour du Japon, à M. *Deguignes fils*, qui passait pour savoir le chinois. Ses remarques nous sont tombées entre les mains, et on y trouve les méprises les plus singulières.

Sous le règne du *daïri* 聖武天皇 *Sio mou ten o*, on lit dans le texte chinois :

佛	FOE	菩	PHOU.	八	*Pa*
哲	TCHE	提	THI	年	*nian*,
来	*lai*	林	*Lin*	南	*nan*
朝	*tchhao*:	邑	*ye*	天	THIAN
		國	*koue*	竺	TCHU
		僧	*seng*	僧	*seng*

« Dans la huitième année (de celles appelées *ten fy*, » ou 736 de J.-C.), PHOU THI (en japonais *Boday*) » bonze du THIAN TCHU méridional (l'Hindoustan, » en japonais *Tensik*), et FOE TCHE (en japonais » *Boutsets*) bonze du royaume de *Lin ye* (Siam, en » japonais *Rin yu*), arrivèrent à la cour et furent » présentés à l'empereur. »

Les interprètes de M. Titsingh avaient traduit ce passage ainsi : « La huitième année, deux prêtres, » nommés *Boday* et *Boutsets*, arrivèrent de *Nanten-* » *sik* et *Rin yu*, pays situés dans les environs du pa- » radis. » M. Titsingh observe : « Il n'a pas été » possible d'obtenir une explication suffisante sur ce

» sujet. » Mais plus tard il s'est adressé à M. *Deguignes fils*, qui lui a donné la version suivante de ce passage :

林	Lin		Lin y
邑	y		
國	*kue*	regni	
僧	*tseng*	Bonzii	
佛	*fo*,	Foe	
哲	*tche*	sapiens	
来	*lay*	advenerunt	
朝	*tchao*	mane.	

八	*Pa*	A la huitième	
年	*nian*	année	
南	Nan		l'Inde
天	tien		
竺	tcho		
二	*eul*	duo	
僧	*tseng*	Bonzii	
菩	Teou		Teou ty
提	ty		

M. Deguignes fils a donc :

1° Traduit : « A la huitième année deux bonzes » de l'Inde, bonzes des royaumes de *Teou ty* et de » *Lin y*, savans dans la doctrine de Foe, arrivèrent » le matin. » ! ! !

2° Ne sachant que faire du caractère 竺 *tchu*, qui est une partie intégrante de *Tian tchu*, dénomination chinoise de l'Inde, il l'a partagé en deux et a pris sa partie supérieure 竹 pour la seconde syllabe du mot *Thian* TCHU, et l'inférieure 二 pour le nombre *deux*, qui ne se trouve nullement dans le texte.

3° Il a pris le nom d'homme *Phou thi* (qu'il lit *Teou ty*) pour celui d'un royaume.

4° Il a traduit les caractères qui composent le nom propre de *Foe tche*, d'après le sens que chacun d'eux a, pris séparément.

5° Il a rendu le caractère 朝 *tchhao*, qui signifie ici *faire sa cour à l'empereur*, par *tchao*, matin;

6° Il n'a eu, dans cette traduction, aucun égard à la construction chinoise, qu'il paraît ignorer complètement.

W. LAUTERBACH.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 6 Août 1827.

Les personnes dont les noms suivent ont été présentées et admises comme membres de la Société :

MM. le chevalier William DRUMMOND;
le marquis de FORTIA D'URBAN;
LOISELEUR DES LONGCHAMPS;

MM. le comte DE LURNOX;
George OUTREY, Vice-Consul de France à Rhodes;
REGNIER, homme de lettres.

M. Maximilien Habicht, de Breslau, envoye le troisième volume de son édition arabe des *Mille et une Nuits*, qu'il destine à la bibliothèque de la Société.

M. Marsden fait hommage à la Société d'un Manuscrit malai, contenant une partie des annales du royaume d'*Atchin*.

M. de Gregory lit la seconde partie d'un mémoire sur l'administration de la Justice à la Chine, dans les tems modernes.

M. Cesar Moreau communique des détails sur le soulèvement qui a récemment eu lieu dans les provinces septentrionales de la Chine.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. de la Roquette: *Notice sur l'île d'Hai-nan, sur les religieux de la mission de la Chine, et sur les Chinois*, brochure in-8° (extrait du Bulletin de la Société de Géographie); — par M. W. Marsden: *Annales du royaume d'Atchin (Atché) à Sumatra*, manuscrit en langue malaise.

L'Inde française, ou description des divinités, temples, pagodes, costumes, physionomies, meubles, armes, ustensiles, etc., des peuples Hindous qui habitent les possessions françaises de l'Inde, et en général la côte de Coromandel et le Malabar, ouvrage publié par M. GÉRINGER, avec un texte explicatif par M. Eugène BURNOUF.

PROSPECTUS.

Depuis la chute du puissant empire de Tipou-Saheb, et les succès de la Compagnie anglaise des Indes orientales, cette contrée a cessé d'attirer l'attention de la France. Tandis que chez nos voisins des ouvrages de tout genre en ont décrit les beautés et exploité la littérature, l'Inde est presque oubliée parmi nous, et peu de Français se rappellent que nous y possédons encore plusieurs comptoirs, et qu'une nombreuse population hindoue est soumise à notre empire. Établie sur les côtes de Coromandel et du Malabar, cette population fait partie de celle qui occupe presque toute l'Inde méridionale; et ainsi la description de ses croyances,

de ses mœurs, de ses coutumes, offre en même tems un tableau fidèle de l'état social d'une portion très importante de la presqu'île.

A ce titre, l'ouvrage que nous annonçons se distingue de quelques publications analogues, exécutées en Angleterre, telles que les belles collections de Solvyns et de Daniel. Ces auteurs, en se proposant pour but de faire connaître les Hindous en général, ont dû se contenter de reproduire quelques-uns des traits les plus saillans qui les caractérisent. Plusieurs de ces détails qui, aux yeux du philosophe et de l'historien, ont tant d'importance, ne pouvaient entrer dans leurs collections. Le pays que nous appelons Hindoustan est d'ailleurs habité par des populations très diverses, et profondément distinctes les unes des autres. L'observateur superficiel n'y reconnaît que des Hindous, des Musulmans, et au-dessus d'eux, quelques Européens, leurs maîtres. Mais la dénomination vague d'Hindous embrasse une variété infinie de races établies dans cette contrée depuis des époques très anciennes, et au sein desquelles la division des castes a créé et perpétué comme autant de peuples différens. Il faut donc, si l'on veut arriver à connaître exactement ce pays célèbre, se borner à des descriptions locales, et n'embrasser à la fois qu'une partie peu étendue de son vaste territoire, afin que l'observation puisse donner un tableau plus exact et plus complet de l'état de civilisation auquel sont parvenues les nations qui l'habitent.

Ces idées ont dirigé M. Géringer dans le choix et la réunion des sujets qui composent l'*Inde Française*. Un long séjour à la côté de Coromandel lui a donné la facilité de dessiner avec la plus scrupuleuse fidélité un grand nombre de représentations de dieux, de cérémonies religieuses et de scènes de la vie privée, empruntées aux diverses races qui peuplent cette côte. Les orientalistes compareront sans doute avec intérêt les images et les légendes des dieux de cette partie de l'Inde, avec celles dont les savans anglais ont constaté l'existence dans d'autres localités. Ils seront ainsi à même de déterminer rigoureusement jusqu'à quel point la religion des Brahmanes, apportée du nord, et établie dans l'Inde méridionale à des époques très anciennes, a su s'y conserver pure de tout mélange étranger.

Mais ce qui ajoute surtout de l'importance à la collection de M. Géringer, c'est le soin qu'il a pris d'y réunir

les portraits peints d'après nature, d'un très grand nombre d'individus appartenant aux diverses castes Hindoues, et vivant encore aujourd'hui à la côte de Coromandel. Ces portraits, d'une extrême exactitude, fourniront à l'ethnographe et au physiologiste de précieux matériaux pour l'histoire des races humaines dans l'Inde méridionale.

Enfin l'*Inde Française* donne des détails de tout genre sur une contrée, qui, au tems des Dupleix et des Suffrein, fut le centre d'une grande puissance, et qui, encore aujourd'hui, renferme celle de toutes les colonies françaises qui rapporte à la métropole le revenu le plus considérable.

M. le comte Dupuy, pair de France, qui a gouverné les établissemens français de la côte de Coromandel depuis 1815 jusqu'en 1825, honore notre ouvrage de sa bienveillance, et son suffrage est déjà une garantie qu'il ne contiendra rien que de parfaitement authentique.

Les dessins originaux de l'*Inde Française* ont été exécutés sur les lieux par M. Géringer; ils sont lithographiés à Paris, par le même, et par plusieurs artistes dont le talent est connu du public.

Chaque lithographie coloriée sera accompagnée d'un texte explicatif, d'une feuille in-folio, dont la rédaction a été confiée à M. Eugène Burnouf, qui, depuis plusieurs années, a fait de l'Inde l'objet de ses études. Il s'est attaché à n'y donner que des notions aussi exactes que précises, empruntées aux voyageurs les plus célèbres, et plus souvent encore aux ouvrages indiens eux-mêmes, que la connaissance qu'il a acquise de la langue sanscrite lui permet de consulter.

Conditions de la Souscription.

L'Inde Française se composera de vingt-quatre livraisons, qui paraîtront de mois en mois à partir du 15 octobre prochain. Chaque livraison in-folio, sur très beau papier vélin, contiendra six planches coloriées, savoir : une Divinité, un Portrait d'après nature, une Cérémonie religieuse, et des scènes de la vie privée, faisant connaître les costumes et les diverses professions.

Prix pour les Souscripteurs, à Paris, 12 fr.; pour les départemens, 15 fr.

On souscrit à Paris, chez MM. Géringer, rue du Roule, n° 15; Chabrelie, rue du Bouloy, n° 19; et chez Dondey-Dupré, rue Richelieu, n° 47 *bis*.

—

(Septembre 1827.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Histoire des guerres des croisades, sous le règne de Bibars, Sultan d'Égypte, d'après les auteurs arabes, par M. Reinaud.

(Suite.)

§ XCV. *Seconde croisade de saint Louis. Suite des succès de Bibars.*

An 668 (1270). Cependant une grande partie de l'Occident se disposait à prendre de nouveau les armes en faveur des colonies chrétiennes d'Orient. Le roi de France était l'ame de cette entreprise. Voici, d'après les auteurs arabes, quelle était la situation politique des puissances musulmanes et chrétiennes.

Bibars ayant pour ennemis naturels les chrétiens de la Palestine et les Tartares, dirigeait tous ses efforts de ce côté. Il suscitait des ennemis aux Tartares, et cherchait à isoler les chrétiens, afin de les réduire à leur propre force. A cette époque, l'empire des Tartares était divisé, et ces hordes sauvages, à force de se répandre sur presque toute la surface de l'Asie, avaient contracté des intérêts différens. Les Tartares du Captchak, au nord de la mer Noire et de la mer Caspienne, obéissaient à un autre maître que ceux de la Perse, de l'Asie-Mineure et de la Mésopotamie.

Les uns et les autres n'avaient presque plus de relations avec ceux de la Tartarie proprement dite, et de la Chine. Comme Berkeh, khan du Captchak, aspirait depuis long-tems à quitter les régions stériles du nord de l'Asie pour occuper les fertiles contrées du midi, Bibars se mit en rapport avec lui, et ils se promirent de faire cause commune contre les Tartares de la Perse.

Tranquille de ce côté, le sultan s'efforça de se faire des appuis dans l'Occident. On a vu, par ce qui précède, quel soin il mettait à se ménager les princes chrétiens d'Europe, et combien les esprits paraissaient plus disposés que jamais à une union réciproque. Il y aurait réussi sans le zèle religieux de saint Louis et du pape, qui ne voyaient de bonheur que dans la délivrance des saints lieux, et surtout sans une circonstance qui étonna alors l'Europe, et qui eut la plus grande influence sur ses conseils. C'est l'ardeur que mirent tout-à-coup les Tartares de la Perse à relever les colonies chrétiennes d'Orient. Menacé au nord et au midi, ce peuple ne vit plus de salut que dans le secours de l'Europe, et l'on doit dire qu'il ne tint pas à lui d'arracher pour toujours la Palestine au joug de l'islamisme.

C'était Abaga qui commandait alors aux Tartares de cette partie de l'Asie. Ibn-férat rapporte que ce prince envoya des députés à divers princes d'Europe, et que le roi d'Aragon fit alliance avec lui. Les deux monarques se donnèrent rendez-vous en Arménie. Une flotte formidable partit des ports de Catalogne;

mais en route elle fut assaillie par une horrible tempête qui en détruisit la plus grande partie. Le reste, avec quelques navires venus des autres régions de l'Occident, aborda dans Acre. Ce secours releva le courage des Francs. Ils reprirent aussitôt les armes, mais s'étant avancés imprudemment ils furent surpris par les troupes musulmanes, et mis en fuite. Ainsi cette expédition n'eut aucune suite.

Cependant il n'était bruit en Orient que des préparatifs du roi de France. Bibars était alors en Syrie avec son armée. Le cadi Modjir-eddin rapporte que, dans un pélerinage qu'il fit à Jérusalem, il fut effrayé de trouver, à une demi-lieue de la ville sainte, un monastère chrétien, renfermant plus de trois cents moines. Il craignit qu'en cas d'invasion, les Francs ne s'établissent dans ce couvent, et ne s'en fissent un lieu de retraite. En conséquence, il ordonna de le détruire. Les moines firent ce qu'ils purent pour le rassurer; ils lui offrirent de grands présens, mais il demeura inexorable.

De là, le sultan se rendit en Égypte pour mettre le pays en état de défense. Il ignorait encore de quel côté se porterait l'orage; mais il était impatient de mettre ses états en sûreté. Par ses ordres, plusieurs députés partirent avec des présens pour se rendre auprès de divers princes de l'Occident.

An 669 (1270). Enfin l'on apprit que le roi de France avait fait voile pour Tunis. L'historien Djémal-eddin attribue cette résolution du roi, à la crainte d'aborder en Égypte, de peur d'y éprouver le même

sort que la première fois. Il ajoute que le roi espérait qu'une fois maître de Tunis, il pourrait envahir l'Égypte par mer et par terre.

Un grand nombre de princes, de seigneurs et de barons, accompagnèrent le roi dans cette expédition; on peut citer entr'autres son fils aîné Philippe, qui lui succéda; son frère Alphonse, comte de Toulouse et de Poitiers; Thibaut, roi de Navarre; Gui, comte de Flandre; Henri, comte de Luxembourg.

De plus, il avait la promesse d'être secondé par son frère Charles, roi de Naples et de Sicile, et par Edouard, fils du roi d'Angleterre. Charles fut celui qui contribua le plus à faire tourner les efforts de ses armes contre le roi de Tunis. Depuis long-tems les rois de Tunis étaient dans l'usage de payer un tribut annuel à la Sicile, et comme depuis cinq ans le roi actuel s'en était affranchi, Charles était impatient de rendre au trône qu'il occupait son ancien éclat. Il n'arriva que vers la fin de l'expédition. Pour le prince Edouard, il ne put venir à tems.

Voici comment Makrizi a rendu compte de cette croisade: « Le roi de France, dit-il, avant de se mettre en mer, avait fait part de son dessein à tous les rois de la chrétienté, particulièrement au pape, qui est comme le vicaire-général du Messie. Le pape s'empressa d'inviter tous les princes chrétiens à prendre les armes. Il permit même au roi de France d'appliquer aux frais de cette guerre tous les biens des églises qui seraient à sa bienséance. Les rois d'Angleterre, d'Écosse et d'Aragon, consentirent aussi à le

seconder. Tunis était alors désolée par la famine et la misère. Le prince de Tunis (il s'appelait Mohammed Mostanser-billah) ayant appris que cet armement se dirigeait contre lui, envoya un député au roi de France, pour lui demander la paix. Il joignit même à sa demande une somme de quatre-vingt mille pièces d'or. Le roi prit l'argent (1), mais il persista dans ses projets hostiles. Il débarqua sur les côtes d'Afrique, avec six mille cavaliers et trente mille fantassins, et aussitôt le siége commença.

» A cette nouvelle, le sultan Bibars se hâta d'écrire au roi de Tunis, pour l'exhorter à avoir bon courage, et promit de le soutenir de tous ses efforts. Il engagea les Arabes nomades de Barka et des déserts d'Afrique, à marcher au secours des assiégés. Par ses ordres, on creusa des puits sur toute la route, et ses troupes se disposèrent à se mettre en marche.

» Tunis était dans le plus grand danger. Au milieu de moharram (août 1270) il se livra un combat terrible entre les deux armées, où il périt beaucoup de monde de part et d'autre. Déjà les Musulmans étaient sur le point de succomber, lorsque Dieu permit que le roi de France mourût. Alors, on fit la paix et l'armée chrétienne remit à la voile. Une chose fort singulière, poursuit Makrizi, ce sont les deux vers suivans, par lesquels un citoyen de Tunis, faisant allusion à

(1) Il est probable, si le fait est vrai, que cette somme aura été distribuée parmi les courtisans de saint Louis, et que le prince, qui ne savait rien de ces intrigues, fit comme si de rien était.

ce qui était déjà arrivé au roi de France en Égypte, lui prédit, dès le commencement du siècle, un sort encore plus funeste (1).

يا فرنسيس هذه اخت مصر | فتاهب بما اليه تصير
لك فيها دار ابن لقمان قبر | و طواشيك منكر و نكير

» O Français! Tunis est la sœur du Caire. Attends-toi à un sort semblable.

» Tu y trouveras une maison du fils de Lokman, qui te servira de tombeau, et l'eunuque Sabih fera place aux anges Monkir et Nakir. »

La maison du fils de Lokman est celle où le roi, dans sa captivité d'Égypte, avait été retenu prisonnier; et l'eunuque Sabih, celui qui fut commis à sa garde. Les deux anges, Nakir et Monkir, sont ceux qui, suivant les Musulmans, reçoivent les ames des hommes au moment de leur mort.

L'historien Djémal-eddin a aussi parlé de la croisade de Tunis. Il attribue la mort du roi de France à une horrible épidémie qui fit les plus grands ravages dans l'armée chrétienne. Ensuite, il fait cette réflexion: « Ainsi Dieu traite ceux qui s'opiniâtrent dans l'incrédulité; ainsi il trompe leurs espérances (2). »

---

(1) Ces vers paraissent être de la mesure légère, البحر الخفيف.

(2) Ces paroles sont de l'Alcoran, sour. XXXIII, v. 25. Djémal-eddin ajoute que la nouvelle de ce succès étant venue au Caire, Bibars se hâta de l'envoyer partout, particulièrement à Hamah où l'auteur vivait alors retiré. Cependant il observe qu'il ne se souvient plus précisément à quelle époque cela arriva, et dans le doute il en parle à l'an 660 de l'hégire, c'est-à-dire neuf ans plutôt qu'il n'aurait dû. Ce

Voici, au reste, à quelles conditions la paix fut faite entre l'armée chrétienne et le roi de Tunis. Il nous reste, à ce sujet, un monument précieux : c'est l'original même du traité, écrit en arabe, que le roi Philippe-le-Hardi, fils de saint Louis, apporta avec lui en France, et qui se conserve encore aujourd'hui aux archives royales (1). Ce traité est ainsi conçu :

« Au nom du Dieu clément et miséricordieux ; que Dieu soit propice à notre seigneur le prophète Mahomet, à sa famille, à ses compagnons, et qu'il leur accorde le salut !

» Traité entre le prince illustre Philippe, par la grâce de Dieu roi de France ; le prince illustre Charles, par la grâce de Dieu roi de Sicile, et le prince illustre Thibaut, roi de Navarre, d'une part ; et de l'autre, le calife, l'imam, commandeur des croyans, Abou-Abd-allah Mohammed.

» Article Ier. Protection et sûreté seront accordées à tous les Musulmans des états du commandeur des croyans, ou des pays de sa dépendance, qui se rendront dans les états des princes susdits, ou dans ceux de leurs vassaux et de leurs barons. Aucun d'eux ne

---

qu'il y a de non moins singulier c'est que Makrizi, qui vivait près de deux siècles après, ne sachant comment concilier cette fausse date avec la véritable, a pris le parti de répéter deux fois le même récit, l'un à l'année 660 de l'hégire, l'autre à l'année 669. De telles erreurs ne font honneur ni à l'un ni à l'autre.

(1) M. Silvestre de Sacy est le premier qui ait fait connaître ce monument ; il a composé à ce sujet une savante dissertation, accompagnée du texte arabe et de la traduction française, qui doit paraître dans le recueil des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*.

pourra être inquiété, ni dans sa personne, ni dans ses biens grands et petits. De plus, les princes susdits veilleront à ce qu'aucun de leurs sujets ni de ceux qui reconnaissent leur autorité, et qui courent la mer, ne causent le moindre dommage dans les états du commandeur des croyans ; que s'il arrivait qu'un des sujets du commandeur des croyans fût lésé dans sa personne ou dans ses biens, les princes susdits s'obligent à lui donner satisfaction. Ils s'engagent encore à ne protéger qui que ce soit qui manifesterait de mauvaises intentions contre les sujets du commandeur des croyans.

» Art. II. Si un vaisseau musulman ou si un vaisseau chrétien, dans lequel se trouveront des Musulmans, vient à faire naufrage sur les côtes des princes susdits, ils mettront à part ce qui aura échappé au naufrage, corps et biens, et ils le rendront en totalité au propriétaire (1). La même règle sera suivie par le

(1) Cet article est important, car il nous montre les grands pas que l'on commençait alors à faire dans la carrière de la civilisation. Un peu plus d'un siècle auparavant l'an 558 de l'hégire, les auteurs arabes nous apprennent que, lorsqu'un vaisseau faisait naufrage sur une côte, même en pays ami, il était de bonne prise ; c'était ce qu'on appelait *droit de bris et de naufrage*, droit barbare qui caractérise ces tems grossiers. Ce droit était aussi admis en Occident, tant sur l'Océan que sur la Méditerranée, et c'était une branche de revenus pour les princes et les seigneurs de côtes. A mesure que les esprits se polirent, que l'esprit de commerce se propagea et que les communications se multiplièrent, on conçut de l'horreur pour cette inhumaine législation. On trouve un exemple éclatant du changement qui s'était opéré à cet égard dès l'année 577 de l'hégire, 1181 de J.-C., dans un traité conclu entre la république de Gênes et Abou-Ibrahim Ishak, roi musul-

commandeur des croyans envers les sujets des princes susdits. Sûreté entière sera accordée aux marchands chrétiens, sujets des princes susdits, dans leur personne et dans leurs biens, qu'ils séjournent dans les

man de Majorque, Minorque, Iviça et Formentera. Par ce traité il est dit que si un vaisseau génois fait naufrage sur les côtes du prince musulman, la cargaison sera respectée, qu'on ne touchera pas à ce que la mer aura rejeté sur le rivage, et qu'il sera libre à l'équipage de sauver ce qu'il pourra. La même disposition se trouve dans un traité, fait sept ans après, entre les mêmes personnages, et il ne tarda pas à avoir force de loi parmi toutes les nations commerçantes; car, dans un traité conclu en 1201, entre la république de Gênes et Léon dit *le Grand*, roi de la petite Arménie, on se conforma aux mêmes principes. Il y est dit qu'on respectera non seulement les biens et les personnes des Génois naviguans sous le pavillon de la république, mais encore des gens qui feraient naufrage sur un navire d'une autre nation. La république obtint en 1250 les mêmes avantages des Musulmans de Tunis, et en 1278 d'un roi musulman de Grenade. (On peut consulter sur ces faits les copies de divers traités que M. Silvestre de Sacy a trouvés dans les archives de Gênes, et qu'il a publiés dans le tome XI des *Notices des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, pag. 12, 15, 20, 24 et 27.) On attribue ordinairement cette grande réforme à saint Louis, mais on voit que le principe existait longtems avant lui; tout ce que put faire ce vertueux roi, ce fut de le rendre obligatoire dans toute l'étendue de ses domaines, particulièrement sur les côtes de Bretagne et de Gascogne, où les habitans se montraient plus inhospitaliers qu'ailleurs. Ce dut être l'objet de ses règlemens maritimes, si célèbres sous le nom de *Jugemens d'Oleron*. Par ces jugemens d'Oleron, saint Louis décida que tout en respectant les biens des naufragés, si ceux-ci avaient recours à l'assistance des gens du pays pour retirer leurs effets de la mer, ils seraient obligés de les dédommager de leurs peines. Ce principe a été conservé dans notre jurisprudence, et c'est ce que nous appelons le *Droit de Sauvement* ou *de Sauvetage*; il n'en est point parlé ici, mais il était sous-entendu. On en trouve mention expresse dans le traité entre la république de Gênes et le roi musulman de Majorque.

états du commandeur des croyans, ou qu'ils ne fassent qu'aller et venir. En un mot, on les traitera sur le même pied que le seront les Musulmans dans les états des princes susdits.

» Art. III. Il sera libre aux moines et aux prêtres chrétiens de s'établir dans les états du commandeur des croyans. On leur accordera un lieu où ils pourront bâtir des maisons, construire des chapelles et enterrer les morts. Il sera permis aux moines et aux prêtres de prêcher dans l'enceinte des églises, de réciter à haute voix leurs offices; en un mot, de servir Dieu conformément à leurs rites, et de faire tout ce qu'ils feraient dans leur propre pays.

» Art. IV. Les marchands chrétiens, qui sont sous l'autorité des princes susdits, et qui se trouvaient dans les états du commandeur des croyans, lorsque l'expédition a lieu, rentreront dans tous leurs droits comme par le passé. Si on leur a pris quelque chose, on la leur rendra. Ce qui leur est dû leur sera payé. De plus, le commandeur des croyans s'engage à ne pas souffrir dans ses états, les transfuges et tous ceux qui auraient levé l'étendard de la rébellion contre les princes susdits. De leur côté, les princes susdits promettent de ne donner asile à aucun Musulman qui aurait pris les armes contre le commandeur des croyans. Ils retireront leur protection à quiconque annoncerait le dessein de lui nuire.

» Art. V. De part et d'autre les prisonniers seront mis en liberté.

» Art. VI. Les princes susdits, ainsi que tous ceux

qui reconnaissent leur autorité, ou qui sont venus à leur suite, évacueront sur-le-champ les états du commandeur des croyans. Il en sera de même de ceux qui viendraient après la conclusion du traité, tels que le prince Édouard et autres. Il ne restera ici que ceux qui ne pourront trouver place sur la flotte, ou qui seraient retenus par quelqu'affaire : encore ne pourront-ils pas sortir du quartier que le commandeur des croyans leur aura assigné, et ils mettront à la voile le plus tôt que faire se pourra. En attendant, le commandeur des croyans promet de veiller à leur sûreté, et si quelqu'un de ses sujets venait à les léser dans leur personne ou dans leurs biens, il s'engage à leur donner satisfaction.

» Art. VII. La durée de ce traité sera de quinze années solaires, à partir du mois de novembre prochain (1).

» Art. VIII. Il sera payé pour les frais de la guerre, aux princes susdits, la somme de deux cent dix mille onces d'or, équivalant chacune à cinquante de leurs pièces d'argent pour le poids et pour le titre (2). La

(1) On était alors à la fin d'octobre, et quelques jours après l'armée chrétienne mit à la voile. Tous les auteurs chrétiens du tems sont unanimes sur ce point ; cependant on lit au bas de l'acte arabe ces mots : *fini ce 5 de rébi second*, lequel jour répondrait au 21 novembre, époque où la flotte chrétienne avait déjà quitté les côtes d'Afrique. M. Silvestre de Sacy doit rendre raison de cette singulière contradiction, dans sa dissertation déjà citée.

(2) Voici comment Ibn-férat rapporte cet article :

ومن جملة ما اعطاهم صاحب تونس مايتى الف اوقية

moitié de cette somme sera comptée sur-le-champ ; l'autre moitié le sera en deux paiemens : l'un, d'ici à un an ; et l'autre, à la fin de l'année suivante. Pour cette seconde moitié, le commandeur des croyans donnera des gages sur les marchands établis dans les états des princes susdits.

» De plus, le commandeur des croyans se soumet de nouveau au tribut annuel que les rois de Tunis étaient dans l'usage de payer aux rois de Sicile. Il comptera au roi Charles les arrérages des cinq dernières années, et il s'engage à payer désormais le double de ce qu'il payait autrefois. »

Telles furent les conditions du traité. L'acte porte qu'on y comprenait l'empereur Baudouin II, le même qui, dix ans auparavant, avait été chassé de Constantinople par Michel Paléologue et qui cherchait à rentrer dans son autorité. On y comprit encore le comte de Toulouse et de Poitiers, le comte de Flandres, le comte de Luxembourg et tous les seigneurs, les barons et les chevaliers qui avaient pris part à l'expédition, et qui étaient seigneurs de terres. On leur donna à tous lecture de l'acte, et ils promirent de l'exécuter selon sa forme et teneur. Au nombre des témoins, furent les moines, les évêques et les ecclésiastiques qui avaient suivi l'armée. De son côté, le roi de Tunis s'engagea pour lui et pour son fils qui était présent à la lecture de l'acte. Enfin,

---

Ce passage semble ذاهبا وستين وهباوزن الوقية اربعة دراهم altéré.

trois Musulmans de ses sujets apposèrent au bas leur signature.

Quand la nouvelle de ce traité parvint à Bibars, il en fut très-irrité ; il avait espéré que l'armée chrétienne serait retenue devant Tunis, et que l'Orient serait pour jamais délivré de tous dangers ; par ce traité au contraire les Francs devenaient maîtres de tourner leurs efforts contre l'Égypte. D'ailleurs, suivant Makrizi et Ibn-férat, Bibars avait été instruit de la conduite du prince de Tunis, de ses démarches secrètes auprès du roi de France, de ses bassesses. Une troisième raison qui souleva sa colère, c'est que lorsque le roi de Tunis n'eut plus rien à craindre, il négligea dans ses lettres de lui faire les complimens d'usage. C'est Ibn-férat qui nous apprend ce fait, et il ne nous explique pas en quoi consistaient ces complimens ; probablement la querelle venait de ce que le roi de Tunis, qui s'était arrogé le titre de calife, traitait de supérieur avec Bibars, qui n'était que sultan, et qui d'ailleurs avait établi en Égypte un calife de la maison des Abbassides de Bagdad, famille de tout tems ennemie des califes d'Afrique (1). Bibars indigné refusa les présens que le roi de Tunis lui avait envoyés en reconnaissance de ses services, et les abandonna à ses officiers. Dans sa réponse il lui reprocha sa vie scandaleuse, sa lâcheté, sa négligence à profiter de la mort du roi de France, pour exterminer l'armée chrétienne : « Un homme comme vous,

---

(1) Il a déjà été question d'une querelle de cette nature sous Saladin.

ajouta-t-il, ne mériterait pas de régner sur les Musulmans. »

§ XCVI. *Suite des conquêtes de Bibars sur les Chrétiens, Suite de l'année* 669 (1270 *de J.-C.*).

Suivant Ibn-férat, Bibars, en recevant la nouvelle du traité fait entre les Chrétiens et le roi de Tunis, avait d'abord craint que les Francs ne se portassent avec toutes leurs forces en Syrie, pour y attaquer l'Islamisme; il se rendit aussitôt à Ascalon, et de peur que les Chrétiens ne s'y établissent, il fit détruire tout ce qui restait des fortifications de cette ville; le port fut comblé et les pierres jetées dans la mer. Apprenant ensuite que la flotte chrétienne avait essuyé une horrible tempête et que *Dieu avait tué, avec les épées du destin, le roi de France et ceux qui l'accompagnaient, et qu'il les avait fait passer de l'avilissement de ce monde à la demeure de la mort;* il se rassura et se porta sur le territoire de Tripoli, où il mit tout à feu et à sang. Il forma même le siège du château des Curdes; cette ville appartenait aux Hospitaliers. Ibn-férat nous apprend que ce château s'appelait originairement *Château de Safah*, et qu'il fut ensuite nommé château des Curdes, à cause d'une milice de cette nation qui y fut envoyée en garnison. C'est la même forteresse que les auteurs chrétiens du tems appellent Crach, nom qu'il ne faut pas confondre avec Carac, forteresse située dans les sables de l'Arabie. Le château des Curdes était placé dans le voisinage de Tripoli; il était si heureusement si-

tué que Saladin n'avait osé l'attaquer. Bibars était impatient de s'en rendre maître à cause de quelques menaces que lui avaient faites, l'année précédente, les soldats de la garnison, à l'occasion des préparatifs du roi de France; dans sa colère il s'était d'abord avancé seulement avec quarante hommes pour se venger de cette insulte. Cette année il y retourna avec toute son armée, et réduisit la place en quelques jours; ensuite il écrivit au grand maître des Hospitaliers, nommé Hugues de Revel, pour lui annoncer cette conquête. Yafeï nous a conservé le commencement de cette lettre; le voici:

« Au frère Hugues, puisse le seigneur le mettre au nombre de ceux qui ne se roidissent pas contre le destin et qui craignent de résister au seigneur de la victoire! nous lui mandons ce que Dieu vient de faire pour nous dans cette occasion. Tu avais fortifié cette place, tu en avais confié la garde à l'élite des frères de ton ordre, eh bien! tout cela n'a servi de rien; tu n'as fait qu'avancer la mort des tiens, et leur mort sera ta perte. »

La vérité est, que le grand maître fut si abattu de ce coup qu'il demanda aussitôt la paix, ce qui lui fut accordé à condition qu'il ne ferait plus aucune réparation à la forteresse de Marcab, la seule qui lui restât encore. Les Templiers firent la même demande pour la ville de Tortose, et se soumirent aux mêmes conditions.

Ensuite Bibars alla s'emparer d'Akkar, forteresse du voisinage, d'où les chrétiens inquiétaient les villes

musulmanes des environs. Restait encore Tripoli, que le sultan menaçait depuis long-tems; il nourrissait toujours la même haine contre le comte de Tripoli, à cause des relations que celui-ci ne cessait d'avoir avec les Tartares (1).

Le continuateur d'Elmacin rapporte qu'après la prise du château des Curdes, Bibars écrivit ces paroles au comte : « Où te sauver maintenant ? par Dieu ! je ne sais ce qui me tient que je ne t'arrache le cœur, et que je ne le fasse cuire (2) ! Nous verrons de quoi te servira ton alliance avec Abaga. » Le comte effrayé n'osa plus, comme auparavant, sortir pour se livrer au plaisir de la chasse (3). Le sultan l'ayant appris, lui envoya un chevreuil qu'il avait tué, une hyène et d'autres gibiers avec de la neige, et il accompagna ce présent de ces mots : « Le bruit court que tu n'oses plus sortir de la ville, crainte

---

(1) On lit au reste dans la continuation d'Elmacin un fait qui, s'il est vrai, prouverait que ces barbares ne traitaient pas le comte avec beaucoup d'égards; il y est dit que vers ce tems-là, le comte étant allé à Baalbek où se trouvait Abaga, chef des Tartares, pour lui faire sa cour, et ayant fait un tableau trop effrayant des forces redoutables de Bibars, le khan, indigné, fit coucher le comte sur le ventre et le fit battre de verges, disant : « Quoi ! tu venais ici pour nous faire peur de Bibars ! » et il le renvoya sans lui accorder ce qu'il demandait.

(2) اين تروح منى والله لا بد ان اخذ قلبك من جسدك واشويه وما ينفعك ابغا

(3) Le texte arabe porte que le comte commença à avoir peur des Ismaéliens, c'est-à-dire des affidés du Vieux de la Montagne. Il paraît que Bibars avait de ces assassins à ses gages ; on en verra deux exemples frappans dans le paragraphe suivant.

pour ta vie, et que tu as renoncé au divertissement de la chasse, en conséquence nous t'envoyons ce gibier pour te consoler.» Quelque tems après, le sultan s'étant avancé sur ses terres, le comte lui en fit demander la raison; le sultan répondit: « C'est afin de recueillir vos moissons et de vendanger vos vignes. Par Dieu! j'espère bien chaque année vous faire une visite semblable. » A ces mots, le comte s'humilia et demanda la paix; mais le sultan exigeait qu'il payât tous les frais de la guerre, et il imposait d'autres conditions fort dures. Le comte répondit: «Du moins, quand j'ai perdu Antioche, ma réputation est restée intacte aux yeux de mes sujets; mais comment justifier maintenant une telle bassesse? Je sais bien que je ne suis pas en état de résister au sultan. Mais non! j'aime mieux tout perdre que de laisser mon nom souillé à mes descendans. » Ces paroles adoucirent un peu Bibars.

Ibn-férat fait remarquer, à cette occasion, que le comte de Tripoli était en effet réduit à la dernière faiblesse, et qu'après les pertes qu'il avait essuyées, il se serait trouvé hors d'état de résister. D'ailleurs, ajoute-t-il, après la mort misérable du roi de France devant Tunis, et la trève faite par le sultan avec les Templiers et les Hospitaliers, il ne lui restait aucune espérance.

Sur ces entrefaites, le prince Édouard, fils du roi d'Angleterre, qui s'était d'abord porté contre Tunis, trouvant la paix faite entre les deux peuples, aborda dans Acre avec une flotte de trente voiles. Le sultan,

obligé de résister à ce nouvel ennemi, accorda la paix au comte de Tripoli, et rassembla toutes ses forces ; il se montra si formidable, que ni le prince Édouard, ni les Chrétiens d'Acre n'osèrent se mesurer avec lui.

Une preuve de l'extrême supériorité de Bibars, c'est le fait suivant, rapporté par Ibn-férat au siège de Korayn, château extrêmement fort de la principauté d'Acre : un espion, caché dans son armée, ayant envoyé sous l'aile d'un pigeon une lettre à la garnison, pour l'instruire de diverses choses, et le pigeon ayant été tué en chemin, le sultan, sans vouloir ouvrir la lettre, la fit parvenir aux assiégés, en leur disant : « Voilà une lettre qui vous était adressée. Nous sommes bien aise qu'il y ait auprès de nous des gens qui vous tiennent au courant de nos affaires. » Le château se rendit peu de jours après.

Tant de succès inspirèrent une confiance démesurée au sultan. Bientôt il en vint à vouloir assiéger la ville d'Acre, dernier boulevart des colonies chrétiennes ; mais il fallait d'abord réduire à l'impuissance le roi de Chypre, qui n'aurait pas manqué de secourir la place par mer ; il résolut donc de commencer par ce prince. Dans cette vue il fit construire une grande flotte en Égypte ; lui-même était au milieu des travailleurs, les animant par son exemple. On ne sait pas ce qui serait arrivé si cette flotte n'avait fait naufrage ; écoutons à ce sujet Ibn-férat :

« Quelqu'un conseilla de faire prendre aux vaisseaux les couleurs et la forme des vaisseaux chrétiens,

et de mettre au haut des mâts des croix qui leur permettraient d'aborder dans l'île, sans être reconnus; cet avis fut suivi, mais plût à Dieu qu'il ne l'eût pas été, car l'islamisme n'aurait pas été avili, et Dieu ne nous aurait point fait éprouver les suites de sa colère. Les vaisseaux mirent à la voile, les équipages brûlaient d'en venir aux mains; il était nuit lorsqu'on arriva à l'entrée du port de Limisso; le vaisseau qui marchait le premier toucha, en passant, les roches qui sont en cet endroit et se brisa; les autres, qui le suivaient, eurent le même sort. Aussitôt les habitans mirent leurs barques en mer, et s'en emparèrent. »

Yafey rapporte que le sultan reçut à ce sujet une lettre du roi de Chypre; le roi, pour se railler de Bibars, lui disait: « Vos vaisseaux, au nombre de onze, sont venus pour faire une descente dans mon île, je les ai écrasés et m'en suis emparé. » Ces paroles mirent le sultan dans une horrible colère; cependant il dissimula et dit: « Louons Dieu de ce que depuis que je suis sur le trône, il a secondé toutes mes entreprises. » Dans sa réponse au roi, qui est rapportée par Yafey, il se livra à de grandes menaces, et marqua une hauteur extraordinaire; il affecta de ne donner au roi que le titre de *Bayle* (1) ou régent, titre qu'en effet Hugues avait quelque tems porté avant de parvenir à la royauté. Il donna aussitôt ses ordres pour la construction d'une nouvelle flotte, et retourna pour cet objet en Égypte.

---

(1) بيلى

§ XCVII. *Suite des guerres de Bibars. An* 670 (1271 *de J.-C.*).

Au commencement du printems, Bibars reprit le chemin de la Syrie, décidé à tout tenter pour la conquête d'Acre, mais il en fut empêché par une nouvelle invasion des Tartares, concertée avec les Francs. Makrizi nous apprend qu'à la nouvelle de ce mouvement le sultan, qui déjà était arrivé à Damas, écrivit plusieurs lettres aux émirs qu'il avait laissés en Égypte. Dans les unes il disait : « Votre fils, » dans d'autres : « Votre frère ou votre père vous salue ; il regrette bien d'être séparé de vous ; il aurait préféré rester en Égypte, mais votre repos nous est plus cher que le nôtre. Vous avez appris l'invasion des Tartares. Si nous nous étions tenus éloignés, nul doute que les habitans n'eussent tous pris la fuite ; quant aux Francs ils s'étaient déjà munis d'échelles pour nous enlever Sefed, notre présence seule les en a empêchés. Une chose qui prouve qu'il est bon quelquefois de savoir employer le poignard en même tems que l'épée, c'est que le seigneur de Marakia, dont nous avons conquis les domaines, s'étant mis d'intelligence avec les Tartares, nous avons envoyé auprès de lui des *fédaïs* (affidés du Vieux de la Montagne) qui l'ont poignardé (1). Voilà que l'on continue à parler des Tartares, et moi, par Dieu ! je passe la

(1) Il paraît au reste que le seigneur de Marakia n'en mourut pas, car il sera encore question de lui à l'année 684 de l'hégire.

nuit avec mon cheval sanglé et mon équipage de guerre. »

Makrizi fait un tableau effrayant de l'invasion des Tartares ; déjà ils s'étaient avancés jusque sur les terres d'Alep ; les habitans de Damas abandonnèrent, dans le plus grand tumulte, leurs foyers. La précipitation était telle, que le prix d'un chameau était monté à mille pièces d'argent, c'est-à-dire environ cinq fois au-dessus de sa valeur ordinaire. A la fin cependant les Tartares repassèrent l'Euphrate.

Alors le sultan se tourna de nouveau contre la ville d'Acre, mais des pluies continuelles l'obligèrent à se retirer. Il retourna donc au Caire pour y presser la construction de sa flotte. Des députés du roi Charles s'étant présentés à lui, ils le trouvèrent dans l'arsenal au milieu des travailleurs, aidant, lui et ses émirs, à l'armement des navires. Makrizi ajoute que ce spectacle dut remplir les députés d'effroi.

Les députés du roi Charles étaient chargés d'intercéder en faveur des Chrétiens d'Acre ; aussi, l'année suivante (1272 de J.-C.), Bibars étant retourné en Syrie, à cause du bruit qui avait couru d'une nouvelle invasion des Tartares, accorda la paix aux Chrétiens. Ce traité fut fait pour dix ans, dix mois, dix jours et dix heures (1). Les habitans étant sortis pour voir défiler ses troupes, il monta lui-même à cheval, et fit parade de sa grande habileté à manier la lance.

---

(1) Ce fut au nom de Hugues III, roi de Chypre. Voyez l'*Art de vérifier les Dates*, édit. in-4°, t. II, p. 47.

Ibn-férat remarque que, dans le traité, il ne fut pas question du prince Édouard, qui était toujours en Palestine, et qui, l'année précédente, s'était emparé d'une forteresse musulmane dont il avait passé la garnison au fil de l'épée. « C'est, dit cet historien, parce que le sultan voulait user de ruse envers lui. Par ses ordres, le gouverneur musulman de Ramla feignit de vouloir se livrer aux Chrétiens ; des relations s'établirent entre le gouverneur et le prince. C'était par l'intermédiaire de deux *fédaïs*, ou affidés du Vieux de la Montagne, que le gouverneur disait être ses hommes de confiance, et qui avaient ordre d'assassiner le prince. Ces deux *fédaïs* furent admis au service d'Édouard ; or un jour qu'il était seul avec un interprète, un d'eux entra comme pour lui parler d'affaires, et, se jetant sur lui, le frappa de cinq coups de couteau ; l'assassin fut arrêté et mis à mort. Pour le prince, il ne mourut pas de ses blessures. »

La même année, des vaisseaux marseillais enlevèrent un navire musulman, où se trouvaient des députés envoyés au sultan par Mankou-Timour, fils de Berkeh, lequel avait succédé à son père dans le royaume des Tartares du Captchak, au nord de la mer Noire et de la mer Caspienne. Ces députés étaient chargés de renouveler l'alliance entre le Captchak et l'Égypte, et de faire une ligue commune contre les Tartares de la Perse, leurs ennemis communs. Bibars fut extrêmement affligé de cet enlèvement, car, si on en croit Ibn-férat, il craignait que les Marseillais ne livrassent les députés à Abaga, qui n'aurait pas man-

qué d'en tirer une vengeance cruelle. Comme le navire où se trouvaient les prisonniers avait relâché dans Acre, il se hâta d'écrire aux magistrats de cette ville, pour qu'on les lui remît. Les magistrats répondirent qu'ils n'avaient aucune autorité sur les Marseillais (1), et que c'était au roi Charles qu'il fallait s'adresser, vu que la ville de Marseille était sous sa dépendance (2). Bibars s'adressa donc directement aux Marseillais et les menaça, en cas de refus, de leur interdire tout commerce avec l'Égypte. Les Marseillais effrayés rendirent les députés avec leur suite; on les conduisit à Damas où était alors le sultan, et ils remirent les lettres dont ils étaient chargés. Ibnférat dit qu'elles étaient écrites en persan et en arabe; on y remarquait ces propres paroles : « Nous serons les amis de vos amis et les ennemis de vos ennemis; nous vivrons en bonne intelligence avec le sultan, comme l'a fait notre père. » Le traité fut renouvelé de part et d'autre, et il fut convenu qu'à chaque invasion d'Abaga en Syrie, Mankou-Timour ferait diversion du côté du nord, et occuperait Abaga à la défense de ses propres états.

An 671 (1272). Cette année Abaga demanda lui-

(1) Les Marseillais jouissaient de grands priviléges à Saint-Jean d'Acre et dans les autres cités du royaume de Jérusalem; c'était à cause des services qu'ils avaient rendus dans les guerres des Croisades. Ils possédaient une rue particulière, un four, une église, etc. Voyez l'*Histoire de Provence*, par Papon, t. II, *preuves*, p. 14, 17 et 25.

(2) C'était en qualité de comte de Provence. Voy. l'*Histoire de Provence* de Papon, t. II, p. 334.

même la paix, mais, suivant Ibn-férat, le sultan accueillit ses propositions avec froideur. Abaga demandait qu'on lui envoyât un émir pour traiter ensemble; Bibars fit réponse qu'il n'avait qu'à venir lui-même, ou à envoyer un de ses frères. Il affecta la plus grande indifférence auprès des députés; il défendit que, dans les lieux où ils passeraient, on se rassemblât autour d'eux, ni qu'on allât à leur rencontre; aussi les hostilités ne tardèrent pas à recommencer. Les Tartares, voulant pénétrer de nouveau en Syrie, commencèrent par se retrancher sur la rive orientale de l'Euphrate; Bibars se porta aussitôt contr'eux. Les Tartares avaient pris possession sur une montagne escarpée, dans un lieu qui semblait inaccessible; Bibars assembla son conseil, mais pendant que l'on se consultait, l'émir Kélaoun, qui devint sultan par la suite, impatient de signaler sa valeur, prend avec lui les mameloucks, et se précipite dans le fleuve; ils passent tous à cheval les uns à la suite des autres en se serrant, pour couper le fil de l'eau, et arrivent au travers d'une grêle de traits sur l'autre rive; là, ils reforment leurs rangs, gravissent la montagne, et, malgré tous les obstacles, mettent les Tartares en fuite. Le sultan arriva un des premiers au haut de la montagne; son premier mouvement fut de se prosterner devant Dieu et de le remercier d'une si grande victoire. Les Tartares abattus n'entreprirent plus rien de quelque tems.

An 673 (1274). Un évènement fort singulier qui eut lieu cette année montre l'anarchie qui régnait

dans les colonies chrétiennes. Le seigneur chrétien de Béryte étant sur le point de mourir, et n'ayant point d'enfant, laissa sa principauté à sa femme, à la charge qu'elle serait sous la protection de Bibars. Le roi de Chypre qui, en qualité de chef du royaume de Jérusalem, prétendait à la possession de Béryte, se mit en devoir d'occuper cette ville, et emmena la princesse dans son île; à cette nouvelle Bibars entra dans une grande colère, et réclama auprès du roi. Ibnférat dit que, dans la lettre qu'il lui écrivit, on remarquait ces paroles : « Il existe un traité d'alliance entre moi et la princesse : quand son mari était en voyage, c'était moi qui devait la protéger; quand elle-même s'absentait, je tenais sa place. Vous avez agi sans mon aveu; je veux que mon ambassadeur voie la princesse, et ce sera à elle de décider ce qu'elle veut faire, sinon j'occuperai le pays de force. » Vainement le roi de Chypre voulut tenir bon, les Templiers se déclarèrent contre lui, et il fut obligé de relâcher la princesse.

Vers le même tems Bibars acheva de soumettre Cosseir dans l'ancienne principauté d'Antioche. On a vu, sous la date de l'an 666, que cette ville avait été laissée entre les mains d'un certain Guillaume, ancien homme de confiance du patriarche d'Antioche. Tant que Guillaume eut l'autorité, il conserva les bonnes grâces du sultan. On lit à ce sujet, dans Abd-errahim, que Guillaume était un homme de bon voisinage; il instruisait le sultan de tout ce qui se machinait contre lui, tant de la part des Chrétiens

que des Tartares ; mais ayant perdu sa femme, il se fit moine et céda sa principauté à son père, nommé le sire Bastardou. Dès-lors tout changea de face ; Bastardou mécontenta les Musulmans, et Bibars indigné résolut de s'en débarrasser. L'ayant attiré avec son fils hors de Cosseir, sous les apparences de l'amitié, il les fit arrêter l'un et l'autre et les envoya à Damas, où ils moururent ; quant à la ville de Cosseir, les habitans essayèrent de résister, mais ils furent à la fin obligés de se rendre.

Ibn-férat rapporte qu'un des principaux griefs de Bibars contre les habitans de Cosseir, c'est qu'ils avaient vendu du vin à ses soldats, ce qu'il regardait comme un crime irrémissible.

L'année suivante mourut Bohémond, comte de Tripoli et ancien prince d'Antioche ; son fils, appelé aussi Bohémond, en lui succédant, envoya solliciter l'agrément du sultan ; Bibars y mit pour condition qu'il lui payerait tous les ans un tribut de vingt mille pièces d'or, et qu'il mettrait en liberté vingt captifs musulmans, à prendre dans tous les pays où il s'en trouverait.

Tels sont les petits évènemens de cette époque que nous avons trouvés de relatifs à notre sujet. Bibars était alors occupé ailleurs, et les Chrétiens étaient trop faibles pour rien entreprendre.

§ XCVIII. *Mort de Bibars ; son portrait.*

An 676 (1277). Bibars mourut cette année à l'issue d'une expédition qu'il avait faite, en Asie mineure,

contre les Tartares ; il y avait remporté de grands succès, mais, apprenant qu'Abaga se disposait à revenir l'attaquer en personne avec toutes ses forces, il avait repris précipitamment le chemin de la Syrie, où il mourut. Son âge était alors d'environ soixante ans, et son règne de dix-sept. On a pu, par ce qui précède, juger de son caractère, de sa continuelle activité, de son ambition, de sa cruauté, de ses violences. Ici nous nous bornerons aux traits qui n'ont pu trouver place dans notre tableau historique, et nous essayerons de le faire connaître sous quelques nouvelles faces ; Ibn-férat sera notre principal guide.

« Bibars, surnommé Malek-Daher ou *roi triomphateur*, Rokn-eddin ou *colonne de la religion*, et Abou'lfotouh ou *père des conquêtes*, était d'une haute stature, courageux, intrépide, doué de génie ; il était originaire des bords de la mer Noire, et on l'amena fort jeune à Damas, où il fut vendu au prix de huit cents pièces d'argent. On rapporte que l'émir qui l'acheta le revendit à cause d'une tache blanche qu'il avait dans l'œil, et que, dans la suite, lorsque Bibars fut monté sur le trône, cet émir n'osant de frayeur paraître devant lui, Bibars, qui l'aperçut un jour par hasard, lui cria : *la taie, la taie ;* à ce mot, l'émir changea de couleur, baisa la terre et s'écria : *pardon, ô maître, pardon !* Bibars se hâta de le rassurer et lui dit qu'il pouvait être sans crainte.

» Bibars avait la peau brune, les yeux bleus, la voix forte ; il fut surnommé Bondocdar, du nom de son premier maître, et passa ensuite au service du

sultan Malek-Saleh, sous lequel il devint chef des mameloucks Baharites, jusqu'à ce qu'enfin il parvint au trône. Sa force extraordinaire le rendait formidable; il était valeureux, prompt et montait légèrement à cheval. Tout le tems de son règne, il ne cessa d'aller d'une province à une autre province, d'un royaume à un autre royaume, au point qu'il lui arriva plus d'une fois de jouer la même semaine au mail à Damas et au Caire. C'est à quoi faisait allusion son *mihmandar* ou maréchal des logis, quand il disait: *Aujourd'hui en Egypte, demain en Arabie, après-demain en Syrie, et dans quatre jours à Alep.*

» Il fit de grandes conquêtes; c'est lui qui enleva aux Chrétiens Césarée, Arsouf, Sefed, Jaffa, la principauté d'Antioche. Son autorité s'étendait sur l'Égypte, la Nubie, l'Arabie, la Syrie (1). Il fit des legs considérables aux pauvres et aux mosquées, et se distingua par sa justice. Outre le collége et la mosquée qu'il fit bâtir au Caire, et qui portent son nom, il fit construire des ponts et des chaussées. »

Ibn-férat fait ensuite remarquer que la première ville qu'il prit, depuis qu'il fut sur le trône, était Césarée de Phénicie, et la dernière Césarée de Cappadoce. Le premier fondateur d'Antioche s'appelait

(1) Il possédait aussi la Cyrenaïque, car on trouve encore dans cette contrée des édifices bâtis par lui. On doit la connaissance de ce fait au voyageur M. Pacho, qui a rapporté de ce pays le dessin d'une inscription arabe où se lit le nom de Bibars.

Malek-Daher ou *roi vainqueur* (1) ; Bibars, qui la détruisit, était surnommé de même.

Il n'est pas besoin de citer de nouveaux traits du caractère farouche de Bibars ; on en a assez vu dans ce qui précède. Maintenant nous devons ajouter que ce cœur si dur s'amollissait quelquefois ; Ibn-férat fait mention à ce sujet d'un fait qui mérite d'être rapporté. C'est à la date de l'an 666 de l'hégire ; on se rappelle qu'à cette époque les troupes musulmanes avaient fait une invasion dans la petite Arménie, et que le fils de Haitom, roi du pays, était tombé en leur pouvoir. Haitom n'eut pas de repos qu'on ne lui eût rendu son fils ; Bibars y mit pour condition qu'il lui remettrait quelques-unes de ses forteresses, et surtout qu'il emploierait son crédit auprès du khan des Tartares, pour obtenir la liberté d'un émir musulman, appelé Sankor-alaschkar, ami particulier du sultan, et qui avait été pris dans Alep, lorsque les Tartares occupèrent momentanément cette ville. Bibars déclara même que c'était le point auquel il tenait le plus ; en conséquence le roi d'Arménie écrivit à Abaga, qui lui envoya sur-le-champ Sankor ; mais alors le roi fit de nouvelles difficultés. Il voulut revenir sur la cession d'une de ses forteresses ; Bibars impatienté lui écrivit ces paroles : « Tu t'affligeais d'être privé de ton fils, de l'héritier de ta couronne, et moi d'être séparé d'un ami, et maintenant c'est toi

(1) C'était en effet le surnom de Séleucus, fondateur d'Antioche ; en grec *Nikator* ou *Vainqueur*.

qui fais le difficile ? Il n'y a cependant entre moi et Sankor aucun lien de parenté ; je ne changerai rien aux conditions. Fais ce que tu voudras. » A ces mots le roi d'Arménie n'insista plus, et Bibars, plein de joie, assemblant ses émirs, leur dit : « Qu'auriez-vous fait si j'étais tombé au pouvoir de mes ennemis? » Tous répondirent qu'ils auraient donné leurs biens et leur vie pour le délivrer. Bibars reprit : « Eh bien! l'un d'entre vous était dans les fers ; vous l'aviez oublié, mais moi je songeais à lui ; c'est Sankor-alaschkar. Le roi de la petite Arménie m'a tout offert, argent, richesses, pour recouvrer son fils ; j'ai tout refusé, à moins que mon ami ne nous fût rendu. » Les émirs furent touchés de ce trait, et redoublèrent désormais de zèle.

Bibars affectait une grande sévérité de mœurs, et beaucoup de respect pour la religion musulmane ; on en a vu divers exemples dans ce qui précède. Il bannit de ses états la prostitution et le libertinage. Les auteurs arabes font mention des ordonnances terribles qu'il publia à ce sujet. Il défendit aussi l'usage du vin, qui était devenu très-commun en Egypte. C'était des marchands italiens qui en fournissaient ce pays ; il revenait par là à l'état des sommes fort considérables. Bibars n'hésita pas à se priver de cette branche de revenus. On lit dans le continuateur d'Elmacin (sous la date de l'an 670 de l'hégire), qu'il prononça peine de mort contre quiconque désormais exprimerait le jus de la vigne, et qu'il ordonna de répandre dans les rues tout le vin qui se trouve-

rait dans les magasins. « La ferme du vin, y est-il dit, se montait, pour le Caire seulement, à mille pièces d'or par an. L'édit publié à cette occasion fut lu en chaire, à l'issue de la prière, dans toutes les mosquées de l'empire (1). »

A l'égard du genre de mort de Bibars, les historiens ne sont pas d'accord. Voici, d'après Ibn-férat, une première version.

« Le sultan ne laissait point de repos à ses officiers. Il levait de grands tributs sur les peuples. Son visir fit de grands actes d'administration. Sous son règne la plupart des personnes riches périssaient dans les tourmens; on en voulait surtout aux Chrétiens et aux Juifs. Un jour qu'il avait besoin d'argent, il fit venir tous les Chrétiens du Caire et du vieux Caire, le patriarche en tête, et ordonna qu'on les jetât dans une grande fosse qu'il avait fait creuser exprès, et où l'on avait allumé du feu. Les Chrétiens épouvantés offrirent de l'argent pour se racheter, et on les mit en liberté. On levait les impôts avec le bâton; un grand nombre de Chrétiens se firent Musulmans; beaucoup d'autres expirèrent dans les supplices.

» Lorsque Bibars partit pour son expédition d'Asie mineure, il leva sur les habitans de Damas un tribut extraordinaire pour subvenir aux frais de la guerre. Cette mesure souleva les esprits; l'imam Mohi-eddin,

---

(1) On trouvera d'autres détails fort curieux sur Bibars et sur son caractère, dans un fragment historique contemporain, publié dans la collection de Duchesne, t. v, p. 432 et suivantes.

homme très-pieux et vénéré de tout le pays, vint lui faire des représentations; Bibars l'écouta avec beaucoup de respect, et lui dit pour l'adoucir : *De grâce, ô mon maître, encore cette fois; dès que cette guerre sera finie, j'abolirai l'impôt et nous serons amis.* Ces paroles calmèrent les esprits; Bibars fut vainqueur; mais à son retour il envoya cet ordre au chef du divan de Syrie : *Nous ne descendrons point de cheval, nous ne quitterons pas notre étrier, que Damas n'ait payé deux cent mille pièces d'argent, sa province trois cent mille, ses bourgs et ses villages encore trois cent mille et la Syrie méridionale mille pièces d'argent.* Cette rigueur excessive changea la joie des Syriens en tristesse; le peuple désira la mort du sultan; tous allèrent se plaindre à l'imam Mohi-eddin, et le tribut n'était pas encore levé que le sultan était mort.

» Quelques-uns, poursuit Ibn-férat, racontent ainsi cet évènement : Bibars aimait passionnément le *coumis* (1), espèce de lait aigri de jument, en usage parmi les nomades de la Scythie, et qu'il buvait avec d'autant plus de plaisir qu'il s'abstenait tout-à-fait de vin, et de toute autre liqueur spiritueuse. A son retour de l'Asie mineure, se trouvant à Damas, il réunit un jour ses émirs pour boire avec eux de ce coumis. Dans l'excès de sa joie, il but tant que la fièvre le saisit; on était alors au jeudi 14 de moharram (17 juin); le samedi suivant, comme il ressentit un redoublement de chaleur, quelqu'un, pour le

(1) قمز. Ce mot n'est pas dans les dictionnaires arabes.

soulager, lui administra, en l'absence du médecin, une potion; aussitôt le mal redoubla et il ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

» D'un autre côté, poursuit Ibn-férat, le scheikh Cotb-eddin rapporte dans sa chronique que Bibars croyait à l'astrologie judiciaire, à la magie et aux sortilèges. Un astrologue ayant annoncé pour la présente année 676 de l'hégire, la mort d'un grand personnage, par le poison, Bibars craignit pour lui-même, et cette idée le tua.

» Un autre auteur dit que le sultan était naturellement jaloux, et qu'il portait envie à tous ceux qui se faisaient une réputation. Dans sa dernière guerre contre les Tartares, un jeune prince de la race de Saladin, appelé Malek-Kaher Boha-eddin, s'étant distingué par les actions les plus éclatantes, Bibars se sentit blessé; ce qui augmenta son ressentiment, c'est qu'il n'avait pas soutenu lui-même sa réputation ordinaire, et que Boha-eddin avait pris occasion de là de le railler et de tenir quelques propos offensans. Quand l'armée fut de retour à Damas, les hauts faits de Malek-Kaher furent l'objet de l'admiration générale. Dès ce moment Bibars jura sa perte; il espéra d'ailleurs par-là justifier la prédiction de l'astrologue, et cependant mettre sa personne en sûreté. Dans cette vue, il invita un jour Malek-Kaher avec ses émirs et ses officiers à boire chez lui du coumis; déjà il avait eu soin de se munir secrètement de poison, qu'il tenait à côté de lui dans du papier; il avait trois coupes dans lesquelles lui seul buvait, à moins qu'il

ne voulût honorer quelqu'un, dans lequel cas il lui remettait la coupe de sa propre main. Malek-Kaher étant sorti pour satisfaire quelque besoin, le sultan prépara une de ses coupes, y versa du poison, et quand le jeune prince rentra, il la lui présenta; Malek-Kaher, en la recevant, baisa la terre par respect et but la coupe entière. Un instant après Bibars sortit, et pendant ce tems l'échanson ayant, sans le savoir, repris cette même coupe, y versa du commis, et le prince en but à son retour; aussitôt il se trouva mal, on le porta dans son lit; les médecins furent appelés pour le traiter, mais il n'était plus tems. Quant à Malek-Kaher, il mourut le même jour. »

» Il y en a qui soutiennent que l'empoisonnement de Malek-Kaher avait été concerté entre le sultan et l'échanson; d'après eux, ce fut l'échanson qui servit du poison au jeune prince dans une coupe d'argent recourbée. Trois jours après, le sultan ayant de nouveau invité ses émirs à une partie de plaisir, la coupe empoisonnée fut servie sans avoir été nettoyée, le sultan y but par mégarde et tomba aussitôt malade. Sans doute, ajoute l'historien, Dieu avait déjà décrété sa mort; dès qu'il sentit son mal, il s'écria : *Il n'y a de véritable force et de puissance réelle qu'en Dieu*. En vain on lui fit prendre du contrepoison tiré de pierres précieuses (1), tout fut inutile. »

(1) On croyait alors à la vertu de la perle et des pierres précieuses, qu'on regardait comme un excellent spécifique contre le poison; encore aujourd'hui les orientaux s'en servent comme ingrédiens dans leurs

Enfin, suivant Abou'lfarage, dans sa chronique syriaque, la mort de Bibars vint d'une blessure qu'il avait reçue à la cuisse dans la dernière guerre.

Quoi qu'il en soit, dès qu'il eut rendu le dernier soupir, l'émir Bedr-eddin Bilik, chef des émirs, prit en main l'autorité et fit transporter le corps en Égypte. Cependant, pour prévenir tout trouble, il fit ensorte que personne ne fût instruit de cette mort. On mit le corps dans une litière : le peuple crut que le sultan était malade ; tout se fit comme à l'ordinaire, jusqu'à ce que le cortège étant arrivé au Caire, on laissa connaître la vérité.

Mémoire sur la séparation des mots dans les textes samscrits, par M. le baron G. de Humboldt.

AVERTISSEMENT.

Dans le courant de 1825, M. le baron G. de Humboldt voulut bien communiquer, à une personne qu'il honore de sa correspondance, ses idées sur la division possible des mots dans les textes samscrits. J'eus occasion d'en prendre connaissance, et dans le compte succinct que je rendis, dans le *Journal Asiatique*, de la belle édition des *Lois de Manou*, par M. Haughton, je m'autorisai sur ce point de l'opinion de M. de Humboldt, sans entrer dans le détail des

---

remèdes. Voyez au reste, à ce sujet, un passage curieux de Jacques de Vitri, dans la collection de Bongars, et le *Traité des Pierres précieuses*, de Boëtius de Boot, édit. de 1636, p. 173.

preuves sur lesquelles il l'appuyait. D'un autre côté, M. F. Rosen, dans son travail sur les racines samscrites, indiqua aussi le système de ce savant illustre, de la bouche de qui il avait pu l'apprendre. M. de Humboldt s'est trouvé ainsi tacitement engagé à rédiger ses idées sur ce point intéressant de philologie indienne, et il a bien voulu choisir le *Journal Asiatique* pour les y déposer. Il n'est pas besoin de dire qu'on retrouvera, dans le mémoire suivant, cette sagacité, et en même tems cette hauteur de vues qui caractérisent ses précédentes productions; et personne ne s'étonnera que le savant qui a jeté sur tant de sujets divers un regard si original et si indépendant ait su envisager, d'une manière neuve et élevée, une des questions les plus spéciales en apparence de la philologie orientale.

E. Burnouf.

Il n'y a, selon moi, que trois manières d'écrire le samscrit, qui soient fondées sur un véritable principe, et que l'on puisse adopter sans inconséquence, savoir :

1° Celle de ne rien séparer, mais d'écrire un vers entier, ou une phrase entière comme un seul mot;

2° Celle de séparer les mots dont les lettres finales n'affectent point les lettres initiales de ceux qui les suivent, mais de laisser les autres liés ensemble;

3° Celle de séparer tous les mots indistinctement.

La première de ces trois méthodes a pour elle l'autorité des savans indigènes. Mais il n'existe rien, ni

dans la nature du langage en général, ni dans le génie particulier du samscrit, qui puisse motiver cet abandon entier des séparations que la pensée et le discours exigent nécessairement. Le seul but qu'on peut avoir eu en vue, et le seul avantage qui en résulte, est qu'on écrit plus vite, et que l'écriture occupe moins d'espace, si, en liant tous les mots, on s'épargne les *a* qui commencent les mots, les consonnes entières là où l'on fait à présent des groupes abrégés, et de nombreux intervalles.

La deuxième de ces méthodes a pour principe de lier, pour l'œil, les mots qui sont liés ensemble par leur prononciation; elle est par là sans doute préférable à la première. Elle nous apprend quelque chose, elle nous montre quels sont les mots dont les lettres, en se touchant, se lient ou se changent. Ceux qui l'adoptent partent d'ailleurs du principe qu'il faut séparer les mots; ils se trouvent seulement arrêtés dans l'application de ce principe, par la nature particulière de la prononciation indienne, qui fait qu'une même lettre appartient souvent à deux mots; malgré cela il est facile de combattre aussi le principe de cette seconde méthode. Il n'y a aucune raison de lier pour les yeux ce qui se lie dans la prononciation. Les loix de la prononciation sont familières à tous ceux qui savent le samscrit; d'ailleurs, on reconnaît également bien, en séparant les mots, ceux qui exercent une influence sur ceux qui les avoisinent. Les difficultés par lesquelles ceux qui ont introduit cette méthode se trouvent arrêtés, peuvent se vaincre. Dans la poésie latine, deux voyelles

qui se suivent ne font également qu'une syllabe, l'*m*, devant une voyelle, est dans le même cas, et nous n'écrivons pas pour cela deux mots ensemble. En français, le son de l'*s* et du *t* final passe à la voyelle qui les suit; en allemand il en est de même de toute consonne suivie d'une apostrophe, et nous ne séparons pas moins pour cela ces mêmes mots.

La dernière des trois méthodes ci-dessus indiquées est la seule, selon moi, qui soit conforme à la nature du langage, et la seule qui offre des avantages réels. Elle peut être adoptée et même facilement; elle mériterait donc d'être introduite.

Le mot constitue seul l'unité dans le langage; les syllabes n'en sont que des fractions, les phrases en forment des ensembles. L'esprit, en composant ou en analysant le discours, va d'un mot à l'autre, et se sert des mots comme des élémens de la pensée; il est donc convenable que ce que l'esprit cherche pour comprendre la phrase, se présente à l'œil d'une manière complète et isolée. Voilà ce que les premiers éditeurs des auteurs classiques ont senti. Les manuscrits avaient beau être écrits d'un seul trait, pour ainsi dire, ils eurent soin de séparer les mots et établirent des intervalles.

Un autre avantage qui naît de la séparation des mots est la possibilité de la ponctuation; elle n'existe point lorsque les mots sont liés ensemble, puisque les signes de ponctuation ne sauraient se placer qu'à la fin des mots. Or la ponctuation est l'ame du discours; un lecteur qui négligerait de la marquer par les inflexions

de sa voix, ne serait ni compris, ni goûté. N'y aurait-il donc pas de l'inconséquence à prendre soin de peindre aux yeux, ainsi que nous le faisons à présent dans nos livres samscrits, la manière de lier les sons, et de négliger de marquer les intervalles qu'exige la pensée? Il arrive que le sens d'un passage entier peut être rétabli par une virgule ou un point autrement placé. On m'objectera peut-être qu'aussi d'autres langues s'impriment sans signes de ponctuation; je répondrai simplement que c'est tant pis pour elles.

Aussi long-tems que nous suivrons notre méthode actuelle d'écrire le samscrit, il me paraît difficile, si-non impossible, que la critique, qui s'occupe des textes indiens, atteigne le dernier degré d'exactitude. Un éditeur d'un ouvrage samscrit n'a pas les mêmes moyens que celui d'un ouvrage grec, de faire comprendre son auteur à ses lecteurs, par la publication seule de son texte. Il manque des signes de ponctuation, et il lui arrive souvent d'être dans l'impossibilité de faire voir si un groupe de syllabes forme plusieurs mots, ou ne présente qu'un seul composé. Il est vrai qu'il peut suppléer à ce défaut par une traduction et des notes; mais cela est infiniment long, et ne se fait que dans les passages vraiment importans. Par la séparation constante des mots, et par une ponctuation exacte et judicieuse, un éditeur guide pas à pas les lecteurs, en marquant, jusque dans les plus petites nuances, le sens dans lequel il prend les différens passages de son auteur; cet avantage inappréciable se perd par notre manière de publier les

auteurs indiens. Nous n'y remarquons l'éditeur que là où il change ou déplace les mots mêmes. Il n'existe aucune raison valable de traiter un texte samscrit d'une autre manière qu'un texte grec. Les particularités de la prononciation samscrite ne s'y opposent qu'en apparence, mais cette opposition fût-elle même plus réelle, elle ne vaudrait jamais la peine de sacrifier à cette partie seule de la langue ce qui est vraiment essentiel à la manière de comprendre et de saisir les auteurs indiens.

Je n'insiste point ici sur l'avantage que la séparation complète des mots offrirait à l'étude du samscrit, qui serait rendue beaucoup plus facile par-là. On peut trouver utile de forcer, au contraire, par cette difficulté même, les commençans, à s'occuper davantage de la partie grammaticale de la langue; cette difficulté subsisterait au reste toujours pour les mots composés.

Le moyen le plus facile de séparer les mots, en conservant toutes les particularités de l'orthographe samscrite, me paraît celui de laisser les lettres absolument ainsi que nous les écrivons à présent, et de se contenter de joindre là où deux lettres se réunissent en une même, cette dernière au dernier des mots liés par la prononciation, en marquant le premier d'une apostrophe. L'*i* et l'*u* passant à l'*y* et au *v* resteraient auprès du mot auquel ils appartiennent originairement; on conserverait également à chaque mot sa consonne finale et initiale, quel que fût le changement qu'elles eussent subi. Les lettres redoublées, ainsi que l'*s*, qui s'interpose parfois, seraient traitées comme

un *t* euphonique dans la phrase française : *y a-t-il;* on placerait entre deux traits cet *s* et la seconde des consonnes doubles. Les exemples suivans rendront ceci plus clair :

आश्रमस्य् ऽ आविदूरस्थाः

लोमपादम् उवाच् ऽ एदं

येन् ऽ ओपायेन

फलान्य् अत्र

प्रनिगतास्व् एवं

परिश्रान्तस् तथ् ऽ ऐव् ऽ आसाव् अकृत्वा

कन्दुकेश् च् ऽ ऐव

यच् च् ऽ आन्यत्

कस्मान् मां

भगवन् - न् - इह

ग्रामां - श् - च

Si l'on compare cette orthographe à celle d'autres langues, elle n'a rien d'extraordinaire, à l'exception seule de l'usage qu'elle fait de l'apostrophe, et qui pourrait sembler bizarre, car elle ne marque pas seulement qu'il manque quelque chose au mot qui en est muni, mais encore que le mot suivant a de plus

ce qui a été pris à son voisin; mais une fois qu'on est averti de cette particularité, il ne reste aucune difficulté, d'autant moins que cet usage est toujours le même, et qu'il n'y a aucun cas où l'apostrophe, telle que je l'ai formée, eût un autre emploi.

Un point sur lequel on peut facilement rester en doute, c'est s'il ne vaudrait pas mieux joindre les lettres *coalescentes* au premier des mots liés par la prononciation, et écrire :

आश्रमस्था ऽ विद्रस्थाः

On s'épargnerait par-là des signes de repos (virâma) et des voyelles initiales. Mon savant ami, M. Bopp, est de cette opinion, tout en approuvant d'ailleurs, sous le rapport de l'introduction de la ponctuation, la séparation totale des mots. Comme les consonnes sourdes sont changées en sonores devant les voyelles initiales, et qu'il est clair par-là que la prononciation a étroitement réuni ensemble les consonnes finales et les voyelles initiales, il serait contre la nature du langage, qui va toujours en avant, de croire qu'on eût ôté la voyelle initiale à qui elle appartient, et qu'on eût prononcé

लोमपादमु वाच

on a bien certainement dit au contraire :

लोमपाद् मुवाच

et c'est cette analogie que j'ai suivie.

M. Bopp partage cet avis, mais il observe avec rai-

son qu'il ne s'agit point ici de marquer la prononciation, que la méthode proposée offrirait d'autres avantages, et aurait pour elle l'exemple de plusieurs éditions indiennes dans lesquelles on joint quelquefois, en employant l'apostrophe, les voyelles *coalescentes,* en écrivant, par exemple,

चचारा ऽ सुरसैन्येषु.

Je conviens que le systéme orthographique proposé ici choquerait, au commencement, les savans habitués à celui que nous suivons à présent; mais je doute qu'on puisse élever contre cette méthode une objection plus sérieuse, et on ne saurait lui contester l'avantage de placer le samscrit sur la même ligne que les langues savantes de l'Occident, sans faire le plus léger tort à son génie particulier.

Il n'y a au reste que la séparation des mots qui soit essentielle. Si, en l'adoptant, on se servait d'autres moyens que ceux qui sont indiqués ici, cela serait tout-à-fait indifférent.

Si on n'adopte point la séparation de tous les mots indistinctement, je croirais devoir insister sur ce qu'on ne s'écartât plus en rien de la seconde méthode, telle que MM. Bopp et de Schlégel l'ont régularisée dans le *Nalus* et le *Bhagavàd-gîta.* En voulant séparer des mots liés par la prononciation, et en s'arrêtant néanmoins devant ceux qui semblent être devenus un même mot par leur son, on sort des principes et on retombe dans un vague entièrement arbitraire. On ne saurait non plus parvenir jamais par-là à

l'avantage de placer les signes de ponctuation, et c'est, je le répète, cet avantage surtout qui me semble rendre la séparation des mots désirable.

Voilà mes idées; je les abandonne volontiers au jugement de ceux que je reconnais pour mes maîtres en fait de samscrit. Mais il fallait peut-être quelqu'un moins versé dans cette langue pour être frappé davantage de la différence qui, dans des points seulement accessoires, s'est établie entre son orthographe et celle des autres langues savantes.

Mémoire sur l'emploi des mercenaires Mahométans dans les armées chrétiennes; par M. le lieutenant-colonel G. Fitz Clarence.

(Suite.)

Les hostilités que les chevaliers de Rhodes et de Malte se décidèrent à exercer, par mer, contre les Othomans, ainsi que celles des Allemands par terre, empêchèrent toute espèce de communication avec eux durant les siècles suivans.

Les ordres religieux garnirent leurs galères d'esclaves mahométans faits prisonniers, et qui, enchaînés aux bancs des rameurs, étaient condamnés à périr au milieu des combats livrés à leurs compatriotes et contre leur religion.

Ils les occupèrent aussi à des travaux domestiques, et ce n'est que dans les quatre-vingt-dix-neuf dernières années que la possession de cette île et l'existence de l'ordre furent exposées au plus grand danger

par la conspiration qu'ils tramèrent contre leurs maîtres.

En 1538, François I[er] implora le secours des Othomans durant le siège de Nice. Quoiqu'il semble avoir choqué, par cette conduite, le reste de la chrétienté, sa majesté très-chrétienne semble avoir été du même avis que le vieux Montluc, qui, raisonnant à cette occasion, disait : « Quant à moi, si ie pouvoy » appeler tous les esprits des enfers pour rompre la » teste à mon ennemy qui me veut rompre la mienne, » ie le feroy de bon cœur, Dieu me le pardoint. »

Cependant le roi jugea convenable de rédiger une pièce officielle pour justifier sa conduite, et la fit présenter au sénat de Venise par M. de Valence, son ambassadeur.

Monsieur de Valence répond à ceux qui blâment son maître d'avoir employé à son service des infidèles, qu'ils devraient également accuser David et Aza, qui appelèrent à leur secours les rois idolâtres d'Assyrie, et il nomme tous les Chrétiens qui, avant cette époque, avaient recherché l'appui des Musulmans.

Comme les Russes ont étendu leur empire au sud-est, il se trouve, parmi leurs troupes irrégulières, beaucoup de Mahométans.

J'ai vu moi-même le dernier exemple de l'emploi des troupes mahométanes en Europe, et il rappellera au lecteur du Levant le souvenir des troupes noires (1)

(1) جند السودان les troupes noires.

du califat, dont les flèches inspiraient une si grande terreur à l'empereur Léon.

Ceci montre, d'une manière frappante, l'étendue prodigieuse de l'empire britannique, dont des troupes mahométanes gardent les vastes contrées, éloignées les unes des autres par la moitié de la circonférence du globe.

Lorsqu'en 1818, après avoir quitté peu auparavant les troupes cipayes dans les indes orientales, je tournai mon attention sur le quatrième *west india regiment*, en garnison à Gibraltar, je remarquai, en causant avec les soldats nègres, qu'un grand nombre d'entre eux étaient des mahométans amenés de la côte d'Afrique, et l'un deux, qui était caporal, me dit qu'il était revenu près de son pays natal, me montrant la montagne d'Abyla (1), qui élève son front sourcilleux à travers le détroit (2).

Ces régimens avaient été originairement formés pendant la guerre d'Amérique, parce que le comte d'Estaing, amiral français, avait levé des régimens mulâtres dans les îles de cette contrée.

Cependant, depuis long-tems on avait coutume d'attacher aux troupes blanches des îles, des compagnies de nègres libres, et en 1664, pendant la guerre des Marons, on avait formé un corps entier

---

(1) *Sierra de las Monas*. Les Anglais l'appellent *Apes Hill*.

(2) Edwards, dans son histoire des Indes occidentales, nous apprend qu'il avait un esclave qui répétait le symbole mahométan; il ajoute qu'il en connaissait un qui écrivait l'arabe avec une élégance remarquable.

de noirs commandés par un nègre nommé *Jean de Potas*, qui était un des chefs de ce peuple, et avait abandonné la cause de son pays pour embrasser celle des Européens.

A l'exemple de l'amiral français, les Anglais formèrent, à l'île de la Grenade, en 1783, trois régimens d'infanterie, et quelques troupes de cavalerie ; l'un de ces régimens était appelé le régiment du prince Williams Henry, aujourd'hui le duc de Clarence, qui, à cette époque, servait avec la flotte dans les Indes occidentales.

Ces troupes furent licenciées lors de la paix de Paris, mais on les réorganisa à l'époque où éclata la révolution française, quoique dans les listes de l'armée anglaise il ne soit point fait mention des régimens des Indes occidentales jusqu'en 1799. Pendant un tems ces troupes se composaient de douze régimens ; maintenant elles sont réduites à quatre.

Avant de parler de l'emploi des Mahométans, comme mercenaires en Asie, il est peut-être important de rappeler les contrastes frappans qui s'offrent dans le cours de l'histoire, et qui sont l'objet de ce mémoire.

Cependant, les sentimens religieux inculqués de bonne heure dans l'esprit des peuples, cèdent presque toujours aux évènemens et aux circonstances, et les Chrétiens, ainsi que les Mahométans, étaient, dans l'occasion, aussi disposés les uns que les autres à tirer le glaive pour défendre la cause des infidèles.

Les gardes des princes mahométans d'Espagne étaient souvent des Chrétiens, et Roderic de Tolède dit que Hakem, qui mourut l'an 180 de l'hégire, avait cinq mille hommes de gardes, parmi lesquels se trouvaient trois mille renégats.

On achetait des esclaves grecs pour faire le service à la cour des Mahométans, et le fondateur du Caire, le général des Fatémites, conquérans d'Égypte, appartenait à cette nation.

Pendant les croisades, il n'était point rare de voir des Chrétiens passer du côté des Mahométans; j'en trouve un exemple dans la vie de Saladin, quand le gouverneur de Schakif lui livra cette place et reçut comme récompense des terres pour lui et ses partisans.

Le comte de Tripoli entra en correspondance avec Saladin en 582 de l'hégire; mais il céda à l'influence des prêtres, et il abandonna ses projets de trahison, avant la bataille de Hittin.

Lorsque Schawer espérait de posséder l'Égypte malgré son rival et malgré la puissance de Nour-eddin, en vertu d'un traité passé avec le roi des Francs sur la côte de la Syrie, il prit à sa solde mille Chrétiens qui furent toujours chargés de la garde d'une des portes de la ville du Caire.

Les murs du Caire et de Fostat, ainsi que le fort situé sur le mont Mokattam et qui domine le Caire, ont été construits, par un ingénieur grec nommé Karakousch, sous le règne de Saladin.

Dans le douzième siècle, le roi maure de Séville fut

secondé par dix mille Catalans et par une troupe de Français appelés *Maratouns*, qui étaient destinés à tenir tête au monarque africain (1).

Michel Paléologue, qui fut depuis empereur de Constantinople, lorsqu'il remplissait les fonctions de général dans le petit empire grec de Nicée (formé lors de la conquête de Constantinople, par les Français et les Vénitiens, en 1202), embrassa le parti du sultan d'Iconium. Il fut ensuite accueilli par l'empereur, ce qui amena son avènement au trône quelques années après.

Dans ce siècle, le sultan d'Iconium opposa aux Tartares des mercenaires grecs et latins (probablement des Vénitiens et des Génois), et un noble de la première de ces deux nations qu'il avait à son service.

La tenure militaire des terres, qui était alors en usage, et qui s'étendit avec les invasions et les conquêtes des peuples du Nord, soit en Asie, soit en Europe, faisait céder tous les sentimens religieux aux devoirs qu'imposait la discipline militaire.

En Espagne les Chrétiens appelaient toujours à leur secours les souverains mahométans qui étaient devenus leurs feudataires, même contre les autres princes musulmans de la péninsule. En 1218 le roi de Grenade servit avec l'armée chrétienne pendant le siége de la capitale du roi de Séville.

La conquête de la Servie et des autres provinces

---

(1) Je désirerais beaucoup obtenir quelques renseignemens sur cette campagne des Français.

grecques qui s'étendent jusqu'à la Hongrie, par Bajazet et ses successeurs, a fait rendre aux princes Othomans le service des fiefs, et dans la même campagne qui fut témoin de la défaite déplorable des Français à Nicopolis, les villes de l'empire furent défendues par des soldats chrétiens.

Scherif-eddin Ali, dans sa description de l'armée de Bajazet, rangée à Angora, fait mention des troupes chrétiennes, et les appelle la Compagnie Noire, parce qu'ils étaient plus pesamment armés qu'on ne l'était alors dans l'Orient, ou à cause de l'aspect qu'ils offraient de loin.

Cette politique remarquable de l'Orient sur l'emploi d'esclaves dégagés de toute espèce de liens qu'imposent la patrie et la parenté, dépendant uniquement de leurs maîtres, qui les avaient de bonne heure pliés à leurs volontés et dont la bonté seule les faisait vivre, suscita des révolutions qui mirent des chefs d'origine chrétienne à la tête de contrées qui le cédaient peu à des empires (1).

En Égypte, les Mamelouks et en particulier la dynastie circassienne (2) qui gouverna ce pays pendant fort long-tems, par un prince électif qui n'en avait que le nom, et sous la surintendance d'une aristo-

(1) Knowles dit qu'au 13e siècle, Henri, prince de Mecklenbourg, fut délivré, après une captivité de vingt ans, par un Allemand renégat qui était devenu *roi des Mamelouks*. *Malik* signifie roi, et peut-être a-t-on appliqué ce mot à quelque rang élevé, dont cet Allemand pouvait se vanter.

(2) الجراكسة

cratie militaire, étaient presque tous nés de parens chrétiens. Ceux qui existaient sous le gouvernement turc se sont maintenus au même nombre, à l'aide de jeunes gens venus de la Mingrélie, de la Circassie, et de la Géorgie, et même, à la fin, quand ils furent chassés en Nubie, ils reçurent des recrues de ces pays et d'autres contrées chrétiennes (1).

Le major Denham fait cette remarque, en rencontrant les tristes restes de ces guerriers sacrifiés par Mohammed Ali pacha: ces malheureux, partis en 1822 de Dongola, se dirigeaient, à l'ouest, dans l'intérieur de l'Afrique, par Waday, pour se rendre à Mourzouk, afin de trouver du service auprès du pacha de Tripoli (2).

Cet outrage fait à l'humanité, l'impôt du cinquième des enfans mâles de la population grecque, levé par les Othomans, n'était que l'extension et le développement du système existant sur l'emploi des esclaves.

Les hommes d'élite, sous le rapport des talens et des connaissances, remplissaient, auprès du prince, les premiers emplois, et pendant la dernière moitié du quatorzième siècle et les deux siècles suivans, tous les postes de confiance étaient donnés aux fils des Grecs.

Ceux qui étaient moins favorisés de la nature, étaient destinés à former le corps redoutable des Ja-

---

(1) Burckhardt.

(2) Dans l'origine ils n'étaient que vingt-six, et dans une escarmouche contre le peuple du pays, appelé *Tibbo Borgou*, ils ne perdirent en tout que six hommes.

nissaires et des Spahis, la terreur de l'Europe (1). Les Janissaires étaient la première infanterie disciplinée depuis les Romains, et nous l'avons vue, après environ cinq cents ans d'existence, détruite par le sultan actuel.

Si la majeure partie des forces chrétiennes des Othomans était d'origine chrétienne, il en était de même des équipages formidables des galères qu'ils employaient sur la Méditerranée et qui ne furent détruits qu'à Lépante.

Les Othomans, ainsi que les Portugais, durant le tems le plus brillant de leur puissance dans l'Inde, ne réunirent jamais, dans les mêmes personnes, le service de combattans et de navigateurs, comme l'ont fait les nations maritimes de l'Europe.

Jusqu'à la dernière insurrection, leurs matelots étaient principalement grecs; pendant la manœuvre, les Janissaires indolens et souvent même les cavaliers se promenaient nonchalamment sur le pont. Leur apathie naturelle était augmentée par l'ennui de la mer, et il n'y avait que l'appel à la prière ou aux armes qui pût les tirer de leur engourdissement.

La découverte du cap de Bonne-Espérance, par les Portugais, ayant affaibli le monopole qu'exerçait la république de Venise dans le commerce du Levant, au commencement du seizième siècle, et paralysé puissamment les ressources du souverain mamelouk de l'Égypte (2), ces deux puissances se réunirent

---

(1) Paruta.

(2) La douane destinée à recueillir les droits du commerce de l'Inde, était à *El Tor khalil* de Volney.

pour repousser les Portugais, et des secours en bois de construction pour les vaisseaux et en munitions pour la marine, ainsi que des canonniers (1), furent envoyés dans ce but, à travers la Méditerranée, dans la ville d'Alexandrie.

On possède dans Ramusio le journal d'un officier vénitien qui accompagna la flotte depuis la Méditerranée jusqu'à l'Océan Indien.

Des renégats ont toujours servi dans les armées turques, on les a employés pour fabriquer et pointer les canons le long des côtes méridionales et orientales de la Méditerranée, depuis Tanger jusqu'aux Dardanelles, et quelques-uns d'entre eux sont devenus des personnages importans, et ont été revêtus d'une grande puissance ou élevés aux plus hauts emplois.

Le célèbre Bonneval (2) forma un corps distingué d'infanterie turque d'après le système et la discipline d'Europe, et il est probable qu'il aurait réformé tout le système militaire des Turcs, si la jalousie implacable des Janissaires n'avait paralysé, par des murmures et des menaces, les améliorations qu'il commençait à introduire.

Comme on se voyait dans la nécessité de céder à l'explosion de ces sentimens jaloux ou de risquer une révolution, les troupes qu'il avait formées et disciplinées furent envoyées contre les Perses. On négli-

(1) Marmol fait mention de ces canonniers.

(2) En 1737, 1738 et 1739.

gea de les compléter à mesure qu'elles diminuaient, et insensiblement elles s'éteignirent tout-à-fait (1).

Des ingénieurs français, M. de Saint-Remy et ensuite M. Saint-Aubert, essayèrent, après la guerre avec les Russes en 1744, d'apprendre aux Turcs l'art des fortifications et les mathématiques, mais comme ils n'étaient secondés par aucune autorité, ils échouèrent dans leur entreprise. L'apathie du gouvernement des Othomans était si grande, qu'on n'instruisait que ceux qui témoignaient le désir de l'être.

Mohammed Ali, pacha d'Égypte, homme doué d'un esprit vaste et profond, a depuis peu emprunté le secours des officiers français pour exercer à l'art militaire les Coptes, les Arabes, les Nègres, et les progrès qu'ils y ont faits ne sont point à mépriser.

Leur tactique est toute française; ils portent des mousquets européens, des bayonnettes et des baudriers. Les sous-officiers sont les Mamelouks particulièrement attachés à la famille du Pacha. Les succès de ces troupes contre les Grecs ont fait faire, à Constantinople, une tentative semblable à celle qui, en 1807, coûta la vie et le trône à Selim, et il reste encore à prouver si elle aura pour résultat la réforme de l'empire turc ou la mort du monarque.

Les gouvernemens asiatiques, placés sous l'influence de la religion de Bouddha et de Brahma, ont, aussi bien que les gouvernemens chrétiens, acheté les services et le sang des Mahométans.

---

(1) Lettres du prince de Ligne.

Long-tems avant qu'ils arrivassent du Nord pour envahir l'Inde, les entreprises commerciales des Arabes à Ceylan, sur les côtes du Malabar et de la Chine, leur avaient ouvert une carrière semblable à celle des nations européennes, durant les trois derniers siècles, et quoiqu'ils ne se soient pas élevés au même point de puissance que les Portugais, les Hollandais ou les Anglais, les princes indiens les recherchent toujours avec empressement et les regardent comme des soldats braves et intrépides.

La manière dont ils sont parvenus à jouer ce rôle en Asie, permet d'en tracer un parallèle succinct qu'on pourra rapprocher de leur histoire et de leur conduite en Europe, et il m'offre de riches matériaux pour un troisième mémoire qui terminera ce sujet curieux, mais négligé jusqu'ici malgré l'intérêt qu'il présente.

OBSERVATIONS *relatives à l'Afrique, faites au sujet de l'Essai sur la Géographie de l'Afrique,* de M. de Larenaudière, par M. JAMES GREY JACKSON, membre de la Société Asiatique.

M. de Larenaudière, secrétaire général de la Société de géographie, à Paris, a rendu service au public et à la science, par son *Essai sur les progrès de la géographie de l'intérieur de l'Afrique,* récemment publié à Paris (1).

(1) En tête de l'ouvrage intitulé : *Voyage dans le Timanni, le Kouranko et le Soulimana, par le major Gordon Laing, traduit de l'anglais par* MM. Eyriès et Larenaudière ; Paris, 1826, un vol. in-8°.

Cet ouvrage présente un intérêt général. Il est utile aux savans, en leur fournissant les moyens d'accroître nos connaissances, et il satisfait les autres lecteurs en leur donnant un abrégé clair et méthodique des découvertes faites dans celle des quatre parties de notre globe qui est la moins connue.

Je pense que toutes les observations propres à jeter quelque lumière sur cette matière seront accueillies avec bienveillance.

A la p. 18 de l'*Essai* de M. de Larenaudière, il est dit que le pays de *Yahoudi* est regardé comme le rendez-vous des marchands maures. Il est à croire que ce pays est habité par une population juive. Je dois ajouter à cette observation que les habitans de *Yahoudi*, quoique sous le climat des tropiques, sont néanmoins une race blanche, toute différente des nègres et des mulâtres qui les environnent. *Yahoudi* est un mot arabe qui signifie *Juif*, et tout nous porte à croire qu'une race blanche avec un tel nom, sous un climat aussi chaud et dans le centre de l'Afrique, ne peut être qu'une partie des enfans d'Israël.

On trouvera *Timbuctou*, dit l'auteur de l'*Essai*, à 13° 30' de lat. N. et par 1° 33' de long. E. de Londres ou à 47' de long. de Paris; il paraît donc que cette ville a été placée jusqu'à présent 3 ou 4 degrés trop au nord.

Avant la publication des découvertes de M. Clapperton, on avait pensé qu'il était essentiel de choisir pour l'Afrique un point fixe de départ dans l'intérieur de ce continent, pour y rapporter les distances et les situations des divers autres lieux et des différentes villes. Mais depuis que ce voyageur, qui a jeté tant de lumières sur l'Afrique centrale, a déterminé par des observations la latitude et la longitude de *Bornou*, la situation de cet ancien point de départ n'est plus nécessaire, et l'on peut à présent prendre *Bournou* au lieu de *Timbouctou*, comme un point

fixe, pour y rapporter les situations et les distances des autres villes et contrées de l'Afrique.

L'auteur de cet *Essai* nous dit qu'Arrowsmith et d'autres géographes ont omis dans leurs cartes de l'Afrique, un grand lac de l'intérieur que j'ai indiqué comme étant à quinze journées de marche à l'est de *Timbouctou*. Ce lac, ou plutôt cette mer intérieure, n'avait pas été notée auparavant par les autres géographes; elle est appelée *Bahar-assoudan* par les Arabes de l'Afrique. Elle a reçu successivement, à ce qu'il paraît, les divers noms de *Marais de Wangara*, de *Merdja* ou mer de Nigritie, de grand lac ou mer du *Soudan*, de lac *Tsad*, etc.; cette mer existe sans aucun doute, puisque M. Clapperton l'a vue, et a parcouru pendant plusieurs jours son rivage; et il nous dit que les indigènes la nomment lac *Tsad*; qu'il y a vu beaucoup d'îles, d'éléphans, etc.

On pourrait encore faire ici quelques observations sur l'orthographe des noms; et par exemple, sur celui de *Baghermé* : ce mot ainsi écrit et ainsi prononcé serait inintelligible pour un Africain; il est écrit par les Arabes باغرمى. On peut en dire autant du mot *Tagazza*, qui est écrit par les Arabes تاغاسه

Il importe peu qu'un voyageur en Afrique appelle تنبكتو, c'est-à-dire *Timbouctou*, *Tombouctou*; مُحَمَّد c'est à-dire *Mouhammed*, Mahomet; en les prononçant ainsi, l'identité de ces deux mots n'est pas perdue parce qu'il n'y a pas d'autres noms qui leur ressemblent; mais quand la ville de شاغروا c'est-à-dire *Shagrou* sur le Niger, est appelée *Sego*; غمبالا c'est-à-dire, *Grimbala* est nommé *Jimbala*, et quand on écrit en caractères européens, *Bambarra*, pour désigner بنبقا c'est-à-dire *Banboukra*; *Bergois* pour désigner برغوه c'est-à-dire *Bergrouh*, on perd l'identité de tous ces

mots et ils deviennent, en suivant cette orthographe européenne, absolument méconnaissables.

Il est quelques sons et quelques lettres arabes dont il serait tout à fait impossible de donner les équivalens en lettres européennes, ou du moins en français et en anglais. Par exemple, *Richardson*, dans sa grammaire arabe, rend la lettre غ par les lettres GH. Plusieurs professeurs d'arabe, c'est-à-dire ceux qui sont Européens, ont suivi Richardson et ont adopté cette transcription, que je n'hésite pas à déclarer très-inexacte.

Quant à la jonction du Nil d'Égypte avec le Nil du Soudan, ou bien la communication, par eau, entre Timbouctou et le Caire, nonobstant les théories capricieuses de la science, elle est loin d'être contredite par les dernières découvertes. Il est dit dans l'*Essai*, que le Nil du Soudan ou *Nil-el-abiad*, aussi appelé *Dialiba*, court dans la direction de l'ouest à l'est, et se perd dans le marais de Wangara. Il paraît d'après l'autorité de *Brown* que les rivières qui arrosent le pays submergé de *Bahar-Koulha* se dirigent vers l'Occident. C'est précisément le cours qu'elles devraient suivre pour former cette communication, au moyen du marais de Wangara, avec le *Bahar-Koulha*, ou peut-être avec la rivière qui, venant du midi, se décharge dans le lac Tsad. Ces indications fortifient plus qu'elles n'affaiblissent l'opinion qu'il existe une communication par eau entre *Timbouctou* et le Caire.

Le Nil d'Égypte, après avoir parcouru un certain espace se divise en deux branches; l'une est le Nil d'Égypte, et l'autre le *Nil-el-abiad* qui se dirige vers l'Occident, en traversant le territoire immense du Soudan oriental, et il forme peut-être une jonction avec les eaux du *Bahar-Koulha* et puis avec le lac *Tsad* ou avec le *Bahar fittré* ou mer *Fittré*.

Depuis que M. Clapperton a découvert que le

Nil-el-abiad ou rivière de Timbouctou se décharge dans le golfe de Guinée, il m'est venu l'idée que le géographe Edrisi connaissait cette particularité, puisqu'en parlant du *Nil-el-abiad*, il dit que son embouchure est dans l'Océan, à un jour de chemin d'une certaine île nommée *Oulil*. La situation de cette île, quoiqu'elle ait épuisé toutes les conjectures des géographes modernes, ne peut être autre selon moi, que l'île de Fernando-Po dans le golfe de Guinée, non loin de l'embouchure de la rivière de *Benin*. Le principal motif de cette opinion est que l'on trouve beaucoup de sel à Fernando-Po comme on en trouvait autrefois à *Oulil*.

Il y a plus de dix-sept ans que j'ai soutenu que *Lamlem* et *Mello* étaient deux noms différens d'un même pays ; on en doutait cependant, et d'après l'*Essai* de M. de Larenaudière, cette opinon se trouve confirmée maintenant.

En examinant la géographie de l'Afrique on remarque que le double coude du *Nil-el-abiad* ou *Dialiba* de d'Anville est supprimé par le major Rennel dans sa carte d'Afrique, publiée en 1802 ; cette suppression est une erreur, les Africains appellent ce coude كوس النيل *Kous-ennil*; on n'aurait pas dû l'omettre, puisqu'en Afrique il n'y a jamais eu de doute sur son existence.

Il paraît, d'après l'*Essai* de M. de Larenaudière, que *Timbouctou* et *Cashana* ont cédé leur renommée à *Bimbarra* et à *Housa;* il ne suffit pas cependant qu'un voyageur ait visité *Housa* et *Bambarra* et qu'il ait trouvé la première, une ville populeuse, pour mettre *Timbouctou* en oubli. Je soutiens au contraire que *Timbouctou* est aujourd'hui et depuis plusieurs siècles le centre d'un grand commerce, et que cette ville célèbre de l'intérieur est mieux située pour le commerce que *Bambarra* et *Housa,* ce dont, je pense, on ne tardera pas à s'assurer. *Voyez* l'Essai, p. 37.

Le lac *Tsad* de M. Clapperton est la même chose que mon *Bahar-Soudan;* quoique les naturels et M. Clapperton le nomment *Tsad*, il est néanmoins appelé, par les Arabes de l'Afrique, *Elbahar-Soudan.* Dans la carte qui donne les routes des caravanes à travers le *Sahara*, dans ma Description de Maroc, etc., ce lac, ou plutôt cette mer intérieure est placée trop à l'ouest ; ce n'est pas une grande erreur quand on considère combien il est difficile de découvrir la vraie situation des lieux, des villes, etc., dans un pays où les habitans sont tout-à-fait ignorans, et par conséquent incapables de faire une seule observation astronomique. Cette mer devait être placée dans la carte dont on vient de parler au lieu où se trouve la rivière qui sort des montagnes de *Melli* ou *Lamlem*, et coule jusqu'au marais de Wangara, précisément au lieu où sont écrits ces mots : *Woled Ben Musie suphosed to be a tribe of Jews ;* c'est-à-dire, « Les descendans de *Ben Musie* que l'on dit être une tribu des Israëlites. »

Il paraît encore, d'après cet intéressant *Essai*, que la disposition géographique des montagnes de *Bargou* semblerait indiquer une communication des eaux du Nil d'Égypte avec le grand lac, ou mer intérieure du Soudan oriental. Si l'on pouvait admettre cette supposition, l'opinion émise dans mon ouvrage sur Maroc serait fondée, c'est-à-dire, qu'il existerait une communication par eau entre Timbouctou et le Caire.

Mais la découverte la plus importante de M. Clapperton est celle qui dirige le cours de la rivière de Timbouctou, c'est-à-dire, du *Nil-el-abiad*, vers le golfe de Guinée, vis-à-vis l'île de Fernando-Po. Il a trouvé *Sakatou*, ville sur le *Nil-el-abiad*, à 13° 40' de latitude nord, et à 1° de longitude est de Londres. C'est-là qu'il a découvert que le *Nil-el-abiad*, ou le *Quolla*, en se détournant à l'est, puis à l'ouest, et après avoir passé par *Sakatou*, *Wassenah*, etc., et

à *Benin*, se décharge enfin dans le golfe de Guinée. De Sakatou à Benin il y a 133 lieues.

C'est à Macqueen, qui a émis, il y a quelques années, cette opinion à présent confirmée et que personne ne peut contester, qu'il faut rapporter le premier mérite de cette découverte. Il y a lieu d'espérer qu'un bateau à vapeur fera bientôt le voyage de *Wassenah*, *Sakatou*, *Timbouctou*, *Housa*, *Bournou*, etc., pour distribuer, chez les nations du Soudan, les marchandises de l'Angleterre, et pour en rapporter, en échange, de l'or, etc., etc.

Il est probable que cette branche de la rivière de Timbouctou, qui coule au sud, forme une autre branche qui se dirige à l'est et se joint avec la rivière de *Melli* ou de *Lamlem*, puis, s'avançant jusqu'au *Bahar-Koulha*, elle s'unit avec la rivière vue par Brown et qui coule à l'ouest, et forme ainsi la communication par eau entre Timbouctou et le Caire. C'est l'opinion que soutiennent les Arabes et qui est contestée par les Européens.

Le plus intéressant des personnages mentionnés par M. Clapperton est celui qu'il appelle le sultan Bello, *empereur des Fellatah*, qui domine depuis *Sakatou*, *Wassenah* et *Sego* jusqu'à *Bournou*. Cet homme, ayant le titre de sultan, est sans doute Musulman. Cependant on ne connaît parmi les Musulmans Arabes, c'est-à-dire, les Musulmans d'Afrique, aucun mot tel que *Bello*, ni comme nom commun, ni comme nom propre. Il ne se trouve point dans la langue arabe.

La prononciation de la langue arabe est si différente de celle des Européens qu'il serait à désirer de voir publier une carte de l'Afrique musulmane avec les noms des lieux, villes et pays écrits en caractères arabes à côté des noms européens. Sans cela on sera toujours exposé à faire des erreurs et des méprises, surtout quand il sera question d'exprimer les lettres

ج خ ح. Une telle carte accroîtrait nos connaissances sur l'Afrique, et faciliterait beaucoup les découvertes des voyageurs.

On remarque, dans le voyage de M. Clapperton, que l'indigo de la première qualité se trouve dans le Soudan, et qu'il y croît spontanément comme le café. Cette assertion confirme ce que j'ai dit dans mon ouvrage sur Maroc, 2me ou 3me édition, *appendix*, page 305 et note.

On peut voir dans le musée britannique, à Londres, un échantillon de la couleur de l'indigo du Soudan. C'est une couverture de lit en toile de coton, formée de pièces carrées d'environ deux pouces de large, alternativement bleue et blanche. Elles s'appellent *gubbuk;* on les fabrique à Housa, selon M. Clapperton, qui assure qu'elles y servent de monnaies. Ces *gubbuk* cousues ensemble forment une couverture de lit, semblable à un damier ; les carrés sont entrelacés avec de la soie rouge. Le Soudan fournit tous les pays de l'Afrique de ces couvertures de lit. Elles sont fort estimées, et les maisons opulentes de Fez, Mekinez, Maroc, Téroudant, en possèdent généralement. Les *gubbuk* du Soudan les plus larges que j'ai vues et achetées à Agadir, près du Sahara, avaient dix pouces de largeur. Elles sont toutes teintes d'indigo du Soudan.

M. de Larenaudière dit que M. Clapperton, en donnant la description du pays de *Bornou* برنوح (1), parle d'une tribu d'Arabes appelés *Shouaas*, qui habitent Bornou. Les détails qu'il donne sur cette peuplade correspondent exactement avec ce qu'on sait des habitans arabes de *Shawiya*, province de l'empire de Maroc. Ses habitans sont sans aucun doute

---

(1) J'ai déjà dit, il y a quelques années, que, selon les Arabes, le برنوح *Ber-nôh*, c'est-à-dire Bornou, est le pays de Noé, et ils supposent que le lac *Tsad* est le restant du déluge de Noé.

émigrés de Bornou, ou bien les habitans de Bornou sont des émigrés de cette province de Maroc. Voyez la situation de cette province sur la carte de l'empire de Maroc, dans ma description de Maroc, par 33° latitude nord.

Encore un mot au sujet des *gubbuk*, qui, selon M. Clapperton, sont employées comme monnaie dans ce pays. Elles ont environ trois pouces de large et quatre de long; trois, quatre ou cinq de ces *gubbuk*, selon leur qualité, passent pour un *rattala*, dont dix font une piastre forte d'Espagne. On doit observer que cette monnaie varie en valeur selon sa largeur et sa qualité. Les *gubbuk* de dix pouces de largeur valent une demi-piastre ou 2 fr. 50 c. J'ai acheté à Agadir, pour une piastre forte, la *gubbuk*, dont vingt-un *gubbuk* ou bandes ont fait une couverture de lit.

NOUVELLES ET MÉLANGES.



SOCIÉTÉ ASIATIQUE.



Séance du 3 *Septembre* 1827.

On entend le Rapport de la Commission des Fonds sur les moyens de concourir à la publication, faite à Bonn, par M. Freytag, du texte arabe du grand recueil des anciennes poésies arabes connu sous le nom de *Hamasa*, et dont il a déjà été publié deux livraisons. Les conclusions de ce Rapport sont adoptées, et l'on décide que la Société pourra disposer d'une somme de mille francs, sur l'exercice de 1828, en faveur de cette utile et honorable entreprise. On peut voir au sujet de cet important ouvrage, le rapport de

M. le baron Silvestre de Sacy, inséré dans le *Journal Asiatique*, en mars 1827 : voyez tome x, p. 189.

M. de Brière lit un Mémoire sur l'emploi des caractères alphabétiques et numériques comme signes de notation dans les arts, les sciences, et sur leur application à la notation des caractères chinois et des hiéroglyphes égyptiens.

M. le marquis Fortia d'Urban lit un Mémoire sur la fondation de la ville de Trèves, d'après l'historien Jacques de Guyse.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par la Société de Géographie : *Bulletin de la Société de Géographie*, Nos 55 et 56 ; — par la Société des Traités Religieux : *Cinquième rapport annuel de la Société des Traités Religieux* ; — par M. de Ferussac : *Bulletin des Sciences historiques de M. de Ferussac* ; — par M. Fortia d'Urban : *Histoire du Hainaut*, par Jacques de Guyse ; — par S. E. M. le baron de Damas, Ministre des Affaires Étrangères : *The seven Seas*, dictionnaire persan publié par le radjah d'Aoude ; — par M. Grangeret de la Grange : *le Coran*, traduction de Savary, première édition.

M. de Hammer vient de faire paraître le second volume de son *Histoire de l'empire Othoman*, ouvrage dont nous avions annoncé la prochaine publication.

CORRECTION POUR LE NUMÉRO PRÉCÉDENT.

Page 80, ligne 11, richesse, *lisez* rebelle.

JOURNAL ASIATIQUE.

De la religion chrétienne en Géorgie et dans les pays circonvoisins, par M. le colonel ROTTIERS.

Avant de venir à l'époque où la religion chrétienne fut portée chez les Ibériens, il est nécessaire de donner un aperçu de l'origine et du culte de ces peuples barbares dans les siècles reculés, autant que le voile de l'antiquité permet de les pénétrer.

L'histoire de la Géorgie rapporte que *Kartlos* en fut le fondateur, et que les ancêtres de celui-ci descendaient de Sem et de Japhet; ils étaient ainsi moitié de race arménienne et moitié de race hébraïque. Un des fils de Japhet, nommé *Avenan*, eut un fils nommé *Tharschis*, qui fut le père de *Thorgamos*, duquel descendent les Arméniens et différens autres peuples, comme les Géorgiens, les Mokavans (1), les Eriens (2), les Lekki (3), les Mingréliens, et autres peuplades du Caucase.

(1) Les Géorgiens désignent par ce nom les pays situés au nord du Kour, compris entre la rivière Iori et la mer Caspienne, ce qui répond au pays de Schaki et à la partie méridionale du Schirwan, l'Albanie des anciens. N. du R.

(2) Ou plutôt les habitans du pays de *Héreth*, descendus d'un prétendu patriarche appelé *Héros*; leur pays répond à la partie orientale de la Géorgie qui se nomme Kakhétie. N. du R.

(3) Ou Lesghis. N. du R.

A l'époque où les descendans de Noé se partagèrent pour chercher des établissemens pour leurs familles, *Thorgamos* occupait un petit pays entre l'Ararath et une petite montagne de la même chaîne nommée *Massis* (1); sa famille s'y étant beaucoup accrue, il passa l'Araxe avec une grande partie de sa famille, et se dirigea vers le nord où il occupa tout le pays au sud du Caucase; et afin d'éviter qu'après sa mort il ne survînt quelque différend entre ses fils, il partagea ce pays entre eux : ils étaient au nombre de huit. L'aîné, nommé *Haos* (2), est regardé par les Arméniens comme leur fondateur, et c'est d'après lui qu'ils se nomment encore aujourd'hui *Haï*.

Le second fils était *Kartlos*, fondateur des Géorgiens, comme on l'a dit plus haut. Thorgamos donna à Haos, comme son premier né, la moitié de ses possessions, situées vers le sud, pays qui depuis, en grande partie, fut le royaume d'Arménie, et Kartlos reçut tout le pays nommé aujourd'hui Géorgie, situé

---

(1) *Masis* est le nom que les Arméniens donnent à la montagne que nous appelons Ararat. Cette dernière dénomination sert à désigner chez eux une des quinze grandes provinces de l'ancienne Arménie, celle qui formait le centre du royaume, située sur les bords de l'Araxe, s'étendant fort loin au sud et au nord de ce fleuve. Voyez, à ce sujet, mes *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, tome 1, p. 106, 207 et 265. N. du R.

(2) C'est le personnage que les Arméniens appellent Haik et qu'ils regardent comme le premier chef de leur nation; selon les Arméniens, Haik venait de Babylone, et il se réfugia en Arménie où il trouva un asyle contre les persécutions de Bélus, qui régnait alors à Babylone et dans le midi de l'Asie. N. du R.

entre ce royaume et le Caucase; les six autres fils, nommés *Bardos*, *Movakan*, *Lekkos*, *Heros*, *Kavkas* et *Egros* (1), reçurent en partage des pays voisins, dont il est inutile de faire le détail ici; seulement il est nécessaire d'ajouter que l'histoire manuscrite en langue géorgienne (2) rapporte que ces frères, afin de rendre heureux leurs descendans et leurs sujets, suivirent en tout l'exemple de leur frère aîné *Haos*, et furent aussi vassaux de *Nemrod* (3) l'Assyrien. Cette histoire dit encore qu'ayant voulu ensuite secouer le joug pesant de Nemrod, ses forces envahirent leur pays; que dans un combat sanglant Nemrod fut tué par *Haos* d'un coup de flèche, et qu'après cette victoire ils chassèrent leurs ennemis du pays; qu'*Haos* se fit proclamer père ou ancien d'Arménie, et que ses frères devinrent ses vassaux.

Les descendans de Kartlos adorèrent le soleil, la lune et le feu, et son tombeau devint bientôt aussi un nouvel objet de culte; et lorsqu'il s'agissait de prêter un serment, ils juraient par *le nom du tombeau de Kartlos*.

Dans ces siècles reculés ils observaient religieusement l'usage de n'épouser qu'une femme; depuis ils

---

(1) C'est le nom géorgien de la Colchide, appelée aussi par les Arméniens *Eger* ou *Egéria*. N. du R.

(2) Le livre dont il est question ici est l'histoire générale de la Géorgie, écrite, au commencement du 18e siècle, par le roi Vakhtang. J'en ai parlé dans mes *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, t. II, p. 44 et 45. N. du R.

(3) Les historiens d'Arménie lui donnent le nom de Bélus. N. du R.

se relâchèrent sur cet article, durant les siècles qui s'écoulèrent jusqu'à l'époque où la religion chrétienne fut introduite chez eux (1).

Les Géorgiens furent anthropophages dans les premiers tems, et ils sacrifièrent souvent des esclaves et des enfans à leurs divinités. Ce ne fut que vers la fin du deuxième siècle après J.-C. que le roi *Reff* (2), qui régna avec beaucoup de douceur, fit défense d'offrir désormais des esclaves ou des enfans, et ordonna qu'à l'avenir on offrît, en leur place, des animaux.

L'adoration du soleil, de la lune et du feu fut généralement observée par ces peuples jusqu'après la mort d'*Alexandre le Macédonien;* ils y ajoutèrent alors des idoles. La même histoire rapporte qu'après la mort de ce conquérant, son empire ayant été partagé entre ses capitaines, un certain *Ason* avait été envoyé à la tête de quelques troupes macédoniennes pour soumettre les Ibériens; après la prise d'Ecbatane, aujourd'hui Hamadan, leur chef *Samara Kartlosiani* et son frère avaient été tués à Ecbatane, où ils servaient comme auxiliaires dans l'armée de Darius Codoman. Cet *Ason*, après avoir dispersé devant

(1) J'ai donné, dans mes *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, t. II, p. 182—192, de fort longs détails sur les origines géorgiennes, tirés de la chronique du roi Vakhtang, et traduits sur la version allemande que M. Klaproth en a donnée dans l'édition originale de son *Voyage au Caucase*, etc., t. II, p. 64—86. N. du R.

(2) Ou plutôt *Rev.* Voyez le *Voyage dans le Caucase*, de M. Klaproth, édition allemande, t. II, p. 132. N. du R.

lui les forces des Ibériens et des Albaniens (habitans du pays qu'on appelle aujourd'hui le Schirwan, entre le Kour et la mer Caspienne), avait pénétré avec ses troupes jusqu'au pied du Caucase, et gardait tout ce pays, et le jeune *Almaz*, connu depuis sous le nom de *Pharnaos* (1), neveu et successeur de Samara, s'était enfui dans les montagnes avec sa mère, quelques soldats et les principaux du pays. *Ason*, auquel il paraît que l'Ibérie tomba en partage après la mort d'Alexandre, s'en fit élire chef, et y fit ériger deux idoles, dont une d'or qu'il nomma *Gatzi*, et l'autre d'argent qu'il nomma *Gaïm* (2), ordonnant au peuple d'adorer et d'adresser dorénavant ses offrandes à ces faux dieux. *Ason* ne tarda pas à être tué par *Pharnaos*, que l'histoire cite comme le premier roi des Ibériens, dont les chefs jusqu'alors n'avaient porté d'autre titre que celui de *Mamasaklis*, chefs de maisons (3). *Pharnaos* était parent du malheureux

(1) Ou plutôt Pharnabaze; ce personnage, qui fut le premier roi de la Géorgie, vivait, à ce qu'il paraît, du tems d'Antiochus le Dieu, le troisième des rois de Syrie, de la race des Séleucides. J'en ai parlé fort au long, d'après des sources géorgiennes, dans mes *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, t. II, p. 195 et suiv. N. du R.

(2) Ces idoles sont appelées *Hazi* et *Haït*, dans les extraits de la chronique de Vakhtang, donnés par M. Klaproth, *Reise in den Kaukasus*, etc., t. II, p. 92. N. du R.

(3) Les Arméniens donnent de même le nom de *Danouder*, c'est-à-dire littéralement *chef de maison*, aux seigneurs qui possèdent un petit territoire; c'est le titre que les Grecs rendaient par celui de Dynaste. Voyez mes *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie* t. II, p. 181 et 188. N. du R.

Darius (1), du côté de sa mère qui l'avait élevé secrètement dans le Caucase depuis la défaite d'Ecbatane, et avait alors changé son nom d'*Almaz* en celui de *Pharnaos*, qu'il porta toujours depuis, et qui l'avait mis à l'abri de toute poursuite de la part de son ennemi. Vivement frappé de cet insigne bonheur, il crut devoir en perpétuer le souvenir en faisant faire une idole à laquelle il donna son premier nom d'*Almaz* (2) et la fit placer entre *Gatzi* et *Gaïm*, sur le tombeau de Kartlos. Ce *Pharnaos*, regardé comme le premier roi des Ibériens, mourut l'an 299 avant J.-C. (3). Il introduisit de bonnes lois dans son royaume, divisa ses sujets par classes et perfectionna

---

(1) Les annales géorgiennes disent qu'il était issu, par sa mère, d'une famille persanne nommée *Aspanéli*. N. du R.

(2) Cette histoire, ou plutôt cette fable, se trouve, mais d'une manière un peu différente, dans les fragmens des annales géorgiennes de Vakhtang, et je suis fort porté à croire qu'il y a ici quelque erreur ; le nom altéré d'*Almaz* est celui d'*Armaz*, corruption géorgienne de la forme arménienne *Aramazd*, qui est le grand dieu *Ormouzd*, le Jupiter des Perses, dont le véritable nom, dans sa langue originale, est *Ahoro-ma[illegible]ao*, c'est-à-dire *la grande Lumière*. Il paraît certain que le premier roi de la Géorgie éleva effectivement une statue et un temple au dieu Ormouzd, sur une montagne située non loin de la moderne Tiflis et qui en a pris son nom. Ce lieu devint ensuite le centre de la monarchie ibérienne ; il s'y éleva une ville citée comme la métropole de l'Ibérie, par Strabon, l. XI, p. 500. Ce géographe l'appelle *Armozice* Ἀρμοζίκη, qui, en géorgien, signifie *la forteresse d'Armaz* ou *Armazi-tsikhé*. N. du R.

(3) Je crois qu'il faut placer son règne à une époque un peu moins ancienne. Voyez ci-devant, p. 197, not. 1. N. du R.

l'écriture employée encore aujourd'hui par le clergé géorgien (1).

Pendant les guerres d'Antiochus, roi de Syrie, contre les Juifs, un grand nombre d'entre eux vinrent se réfugier en Géorgie, et s'y établirent; leurs descendans sont encore dispersés dans les différentes provinces de ce pays. Ils se disent pour la plupart de la race de Ruben. Un manuscrit ancien, écrit en grec littéral, qui a été trouvé près de Radja, au pied du Caucase, dit que Longin qui perça J.-C. de sa lance était de Mschett (2), l'ancienne capitale de la Géorgie, comme on le verra ci-après.

L'apôtre de J.-C., *saint André*, ayant traversé plusieurs provinces de l'Asie, où il prêcha l'Évangile, vint par la Cappadoce en Mingrélie, qui est la Colchide des anciens, et y passa quelque tems à y prêcher la foi; la tradition ajoute que cet apôtre zélé passa de là dans le Caucase chez les *Abases*, d'où, ayant pénétré jusque vers les bords du Don (Tanaïs), il y fut martyrisé par les Sarmates, peu-

(1) Le prince David, auteur d'une petite histoire de Géorgie écrite en russe et en géorgien, prétend au contraire qu'il inventa l'écriture cursive dont se servent les Géorgiens. Voyez M. Klaproth, *Voyage au Caucase*, édition allemande, t. II, p. 100. L'histoire de l'origine de l'écriture géorgienne présente encore beaucoup de difficulté. Les Arméniens prétendent que l'inventeur de l'écriture géorgienne fut ce Mésrob qui vivait au commencement du cinquième siècle, et qui leur donna les lettres dont ils se servent encore. N. du R.

(2) Ou plutôt *Mtskhita*, ville ruinée, située à une petite distance au nord de Tiflis, au confluent du Kour et de l'Aragvi. N. du R.

ple Scythe, dont les Cosaques d'aujourd'hui tirent proprement leur origine.

Le premier germe de la foi ne paraît pas avoir été communiqué aux Ibériens; la gloire de rendre l'Ibérie chrétienne était réservée à *sainte Nino*(1), une des compagnes des *saintes Ripsime* et *Gaiana* (2), qui avaient été contraintes de fuir en Orient au commencement du IVe siècle, où l'idolâtrie, toujours ennemie du christianisme, fit un dernier effort pour l'éteindre, et acheva de l'établir. L'empereur Galère, principal moteur de la dernière persécution, contraignit Dioclétien, son collègue, à publier un sanglant édit de persécution contre les disciples de J.-C. Maximien, autre empereur et leur collègue, qui haïssait aussi l'Église, et qui n'avait jamais cessé de la tourmenter, animait les magistrats et les bourreaux; on inventait tous les jours de nouveaux supplices. La pudeur des vierges n'était pas moins en péril que leur

(1) Les Arméniens lui donnent le nom de *Nouni*. Rufin, Socrate, Sozomène, Théodoret et les autres anciens historiens ecclésiastiques, qui parlent à peu près de la même façon qu'on va le voir ici, de la conversion des Ibériens, ne font pas connaître le nom de la vierge chrétienne qui la première prêcha la foi dans ce pays. N. du R

(2) Ces deux saintes sont très-révérées des Arméniens; leurs auteurs en font des vierges romaines, qui vinrent chercher en Arménie un asile contre les persécutions de Dioclétien. Les ordres de l'empereur les atteignirent en Arménie, où le roi Tiridate les fit poursuivre. Les malheurs de ces saintes ont fait le sujet d'une tragédie latine, composée en 1668, par le père Pidou, pour l'amusement des élèves arméniens du collége de Léopol en Pologne. Voyez l'analyse que j'ai donnée de cette tragédie, dans le *Journal Asiatique*, t. II, p. 22 et suiv. N. du R.

foi, et à cette époque sainte Nino vint à Mschett (1), vers l'an 312 : cette ville était alors la capitale de la Géorgie, située au confluent du Kour (*Cyrus*) et de l'Aragua (2) (*Aragus*). Elle menait une vie sainte et austère, et s'était vouée à secourir les malades; elle en guérit plusieurs miraculeusement, entre autres l'épouse de *Mirian* (3) roi des Ibériens, nommée *Nana d'Oülistraponte*, atteinte d'une maladie incurable. Presque en même tems Nino fut appelée auprès d'un vieillard, gouverneur d'une province pour le roi et attaché à sa cour, et qui était dangereusement malade; Nino arrive, et, armée d'un zèle héroïque pour la foi de J.-C., elle annonce à ce moribond que, s'il ne croit pas en J.-C., tous les remèdes seront impuissans pour le guérir; le vieillard, touché de son exhortation, répète ses paroles, fait le signe de la croix, et se lève de son lit entièrement guéri; il alla aussitôt trouver le roi qui, déjà favorablement prévenu par la guérison de sa femme et de plusieurs autres personnes, ainsi que par la nouvelle des miracles que les compagnes de Nino opéraient à la cour

---

(1) Au plutôt *Mtskhita*. Cette ville est appelée *Mechistha* Μεχισθὰ par Agathias, l. II, p. 60. Avant lui, Ptolémée en avait parlé sous le nom de *Mestleta*. N. du R.

(2) Ou plutôt *Aragvi*, l'Aragus des anciens. N. du R.

(3) Ce prince est nommé Mihran par les auteurs arméniens. Les chroniques géorgiennes placent le commencement de son règne en l'an 265. J'ai donné des détails sur la conversion de l'Ibérie à la religion chrétienne, sous le règne de Constantin, dans les additions que j'ai placées dans mon édition de l'*Histoire du Bas-Empire*, de Lebeau, t. I, p. 291 et suiv. N. du R.

d'Arménie où le roi même (1) et plusieurs des grands du royaume avaient été miraculeusement guéris, fut frappé du prodige en voyant venir à lui ce vieillard dont on n'espérait plus la guérison. *Mirian*, voulant savoir comment elle opérait ses guérisons extraordinaires, la fit appeler. Elle vint, et répondit à ses interrogations : *Que c'était par la foi de l'Evangile et au nom de J.-C. crucifié pour la rédemption de tous les hommes, et non par l'effet des remèdes, et que ceux qu'elle pouvait persuader de croire en lui, devaient indubitablement guérir.*

La Providence voulut que dans le même tems le roi s'égarât à la chasse, dans des lieux escarpés et difficiles ; tout à coup l'air s'obscurcit et le jour disparut ; le roi fut d'abord effrayé de cette obscurité, qui devait le mener à connaître la véritable lumière, mais il se ressouvint de ce qui était arrivé au roi Tiridate pendant qu'il était à la chasse, et craignant d'éprouver un pareil malheur (2), il invoqua avec ferveur le Dieu au nom duquel Nino faisait tant de prodiges, promettant d'abandonner l'idolâtrie, et de l'adorer désormais. Le ciel s'éclaircit aussitôt, et il sortit du lieu difficile où il se trouvait. *Mirian*, de retour chez lui, convaincu de la vérité de l'Evangile,

(1) Il s'agit du prince Arsacide Tiridate, premier roi chrétien d'Arménie, qui se convertit à peu près vers la même époque. N. du R.

(2) Ce roi fut, comme Nabuchodonosor, transformé en loup, selon les historiens de ce pays. C'est par l'intercession de saint Grégoire, l'apôtre de l'Arménie, qu'il recouvra la forme humaine ; il se convertit ensuite à la religion chrétienne. N. du R.

embrassa la religion chrétienne. L'histoire dit que quelque tems après il envoya à Byzance (Constantinople) prier l'empereur de lui envoyer un évêque pour affermir et étendre la religion dans l'Ibérie. *Constantin* lui envoya *Eustache d'Antioche* (1), accompagné de plusieurs ecclésiastiques. Cet évêque fut chargé de témoigner à *Mirian* la bienveillance de cet empereur, et ce prince, en mémoire de la satisfaction que lui avait fait sa conversion, lui fit remettre un clou de la vraie croix, et plusieurs autres reliques. On en montre encore quelques-unes dans l'église de *Rouis,* dans le Kartwel, province de la Géorgie. Constantin lui renvoya aussi son fils *Bakar* qui avait été pris dans une révolte en Cappadoce, et était gardé comme otage à Constantinople. Le clou de la sainte croix, toujours soigneusement conservé en Géorgie, fut transporté à Moscou, lorsque ce pays fut réuni à la Russie en 1802 : il se trouve maintenant dans la cathédrale de cette ville.

Le roi *Mirian* et sa famille, ainsi que les Ibériens que Nino avait préparés à recevoir la foi chrétienne, restèrent long-tems catéchumènes. Ce ne fut qu'après l'arrivée de l'évêque Eustache et de son clergé, qu'on y administra le baptême par immersion. Nino envoya

---

(1) Ou plutôt Eustathius d'Antioche. Ce prélat, né à Side en Pamphylie, avait été évêque de Bérhée en Syrie (Halep), puis patriarche d'Antioche en l'an 325 ; il avait été déposé par les Ariens en l'an 331, et exilé par Constantin. On ignore le tems de sa mort, mais on voit par le témoignage de Socrate, l. IV, c. 14, et par celui de Sozomène, l. VI, c. 13, qu'il vivait encore en l'an 370, époque à laquelle il sacra Evagrius évêque de Constantinople. N. du R.

quelques fidèles à saint Grégoire (1) qui se trouvait alors à *Valarzapat* (2), occupé à faire construire le monastère aujourd'hui nommé *Etzmiazin*, pour lui faire part de ses premiers succès, lui annoncer que les Ibériens étaient généralement disposés à embrasser le christianisme, et pour lui demander des ordres et des conseils. Saint Grégoire lui manda de faire abattre les idoles, comme il venait de le faire lui-même, et d'ériger à leur place le vénérable signe de la croix. L'histoire dit qu'elle fit aussitôt renverser la statue d'*Aramasdès-le-Tonnant* (3), qui avait un temple à l'orient de la ville, sur une hauteur, dans un lieu qui en était séparé par l'Aragua (4). Les habitans avaient coutume de l'adorer tous les matins du haut de leurs maisons. Si quelqu'un d'eux voulait sacrifier à cette idole, il passait la rivière, et y immolait la victime. Cet endroit fut depuis converti en un monastère, mais il est abandonné aujourd'hui. Dans le commencement, les grands en témoignèrent leur mécontentement, et bientôt le reste du peuple en murmura ouvertement, demandant ce qu'ils adoreraient à la place de leur idole. Nino leur répondit

---

(1) Saint Grégoire l'Illuminateur, apôtre et premier patriarche de l'Arménie. N. du R.

(2) Ou *Vagharschabad*, ville actuellement ruinée, alors capitale de l'Arménie. Elle était dans la province d'Ararat, au nord de l'Araxes, non loin du lieu où se trouve actuellement Edchmiadzin, qui est depuis long-tems la résidence des patriarches d'Arménie. N. du R.

(3) Le Jupiter des Perses. Voyez ci-devant, p. 198, not. 2. N. du R.

(4) L'*Aragvi*. N. du R.

qu'ils devaient honorer la croix du Christ. Ils parurent y consentir, et elle fit placer une croix au lieu même où avait été l'idole abattue, et le peuple l'honora de même chaque matin du haut de ses maisons; mais ensuite quand ils allèrent visiter la colline et qu'ils ne virent qu'une croix de bois, mal polie et faite sans art, quelques-uns la méprisèrent, disant que *les forêts étaient pleines de bois pareil*, et s'en allèrent sans lui rendre aucun respect. Dieu, toujours miséricordieux, voyant leur incrédulité, fit descendre du ciel une colonne lumineuse, qui remplit la colline d'une odeur suave; l'on entendit en même tems l'harmonie d'une multitude de voix qui chantaient des hymnes et des psaumes, et on vit une lumière resplendissante semblable à la croix qui apparut à Constantin; elle descendit sur la colline entourée de douze étoiles. Après ce prodige la croix fut révérée, et la conversion des Ibériens fit de grands progrès, et beaucoup de guérisons miraculeuses se firent par l'invocation de la croix.

Sainte Nino fit différentes excursions dans les provinces de la Géorgie, et dans le Caucase, où elle prêcha l'Évangile, conservant, comme dit l'histoire, *sa langue incorruptible*; elle vivait sans ornement, éloignée du monde et de ses frivolités, attachée seulement à la croix; elle avait mis sa vie en Dieu. On la nomme à juste titre l'*Apôtre de l'Ibérie* (1), puisqu'elle

(1) On trouve dans l'édition allemande du *Voyage au Caucase*, de M. Klaproth, t. II, p. 145 et suivantes, de longs et intéressans dé-

a établi la foi chrétienne dans ces pays qui sont restés unis à l'église orthodoxe jusqu'à l'époque fatale du schisme des Grecs ; les Ibériens furent alors trop facilement séduits par les relations intimes que leurs rois entretenaient avec les empereurs de Constantinople, tant pour leurs intérêts spirituels que pour le temporel ; ils imitèrent les Grecs dans le bien comme dans le mal. Le roi de Géorgie *Wagtang I* (1), après la mort de sa femme, épousa, en secondes noces, Hélène, fille de Léon dit le Grand, et depuis, à l'imitation de cet empereur, les czars ou rois de Géorgie furent toujours sacrés par leurs patriarches, lors de leur avènement au trône.

Sainte Nino mourut en l'an 315 de J.-C., le 14 janvier, style grec, répondant au 2 janvier du nouveau style (2), dans un couvent de femmes fondé par elle à une lieue de *Signach*, nommé encore aujour-

---

tails sur sainte Nino et sur ses travaux apostoliques dans le Caucase ; ils viennent de la chronique géorgienne de Vakhtang. N. du R.

(1) Ce prince, appelé plus exactement Vakhtang, est célèbre dans les histoires géorgiennes, qui lui donnent le surnom de *Gourgaslan*, c'est-à-dire *loup et lion*, parce qu'il portait, disent-elles, sur le cimier de son casque l'image de ces deux animaux. Ce surnom, formé par la réunion du mot persan *gourg* (loup) avec *aslan*, prononciation vulgaire du mot turk *arslan* (lion), est l'indice que ce surnom n'est pas plus ancien que le douzième siècle ; Vakhtang vivait au milieu du cinquième siècle. J'en ai parlé fort au long dans mes additions à l'*Histoire du Bas-Empire*, de Lebeau, t. VII, p. 270, not. 4. N. du R.

(2) Il y a erreur ici ; le 14 janvier de l'an 315 ne répondait pas au 2 janvier. C'est le 14 janvier actuel, du style julien, qui répond à présent au 2 janvier du style grégorien. N. du R.

d'hui *Nino-sminda* (1). On y voit son tombeau dans une chapelle à droite du maître-autel; il est couvert d'une grande pierre d'un marbre blanc à taches rouges, connue sous le nom de *lapis sancti Stephani;* cette pierre est élevée de dix pouces du niveau de la terre; elle est, en quelques endroits, usée par les génuflexions des chrétiens qui depuis tant de siècles visitent ce tombeau, et surtout le jour de l'anniversaire de la mort de Nino; il s'y trouve alors un grand concours de chrétiens de toutes les classes.

Les invasions des barbares ayant anciennement occasioné la dispersion de ces religieuses, leur monastère fut depuis desservi par des moines grecs schismatiques de l'ordre de Saint-Basile. L'archevêque de la province y réside.

On voit encore, outre plusieurs églises, deux monastères fondés par cette sainte; l'un est dans le Caucase près de *Kacshaour*, et l'autre à douze lieues de Tiflis près de *Saggaredjo*.

On conservait autrefois dans le premier la croix avec laquelle cette sainte prêcha la foi chrétienne; les deux parties de cette croix, faite de ceps de vignes, sont liées ensemble avec des cheveux, qu'on prétend être ceux de la Vierge; les incursions des peuples barbares du Caucase ayant fait abandonner ce couvent, on en retira cette croix qui se conserve dans une caisse d'argent dans l'église métropolitaine de Tiflis; elle a deux pieds et demi de long sur deux pieds de large.

---

(1) C'est-à-dire, en géorgien, *Sainte-Nino*. N. du R.

La prière ancienne par laquelle on invoque cette sainte en Géorgie et qui, depuis ces siècles reculés, a toujours été lue dans les églises géorgiennes, pendant le service divin, est traduite ici mot pour mot en langue latine et de la teneur suivante :

« *Servorum verbi Dei socia, et prædicationis sancti Andreæ propagatrix, Iberorumque illuminatrix, atque tuba sancti spiritus, Nino, roga Christum Deum ut te supplicantium animarum misereatur. Amen.* »

Quelques auteurs géorgiens et arméniens qui parlent de l'arrivée de cette sainte à *Mschett* (1), disent qu'elle avait une compagne nommée *Mania*, qui opéra comme elle des prodiges dans la conversion des Ibériens à la foi chrétienne; d'autres disent qu'elle était accompagnée de sa sœur *Sidonia*, et d'un saint homme nommé *Abrata*. L'histoire manuscrite en langue géorgienne qu'on trouve à Tiflis, non plus que les autres traditions ecclésiastiques, ne rapporte pas qu'elle ait été accompagnée dans sa prédication apostolique par quelque autre personne (2).

Le manuscrit grec dont il a déjà été question confirme ce que les traditions racontent de l'origine de sainte Nino; il dit aussi qu'elle avait pour père un nommé *Zaboulon*, chef militaire au service des Romains, né en Cappadoce, et qui avait été baptisé à

(1) *Mtskhéta*. N. du R.

(2) Il est question de sainte Mani dans l'*Histoire Arménienne*, de Moyse de Khoren, l. II, c. 88. Cette sainte, selon lui, habitait dans le canton de Daranali, situé vers les sources de l'Euphrate dans la haute Arménie. N. du R.

Barcelone en Espagne, pendant qu'il y servait dans l'armée romaine.

Pendant toute la durée du quatrième siècle, la religion chrétienne fit de grands progrès dans la Géorgie. Les Persans, toujours ennemis de cette religion, firent plusieurs expéditions pour envahir ce pays, mais ils échouèrent. L'adoration du feu continua cependant d'y être pratiquée, mais toujours en secret.

Vers le commencement du cinquième siècle, on vit arriver en Kakhétie, dans la partie orientale de la Géorgie, un saint-homme nommé *Joseph*, accompagné de plusieurs anachorètes, au nombre de douze, qui venaient de l'Assyrie. Ils y prêchèrent la religion chrétienne avec beaucoup de zèle, et ils convertirent beaucoup de barbares dans les montagnes du Daghestan (1), où sainte Nino n'avait pas pénétré. On voit encore le tombeau de Joseph dans l'église archiépiscopale d'Allahverdo. Les Géorgiens schismatiques le révèrent avec beaucoup de dévotion, ce qui fait supposer que la doctrine de ce personnage tenait un peu au schisme qui divisait l'église à cette époque (2).

Un eunuque de l'empereur Justinien, nommé *Frumentus*, vint aussi en Imiréte, province de la Colchide, et il y prêcha la foi chrétienne, qui y avait

(1) La partie septentrionale du Schirwan, l'Albanie des Anciens. N. du R.

(2) Il semblerait résulter de ceci que la doctrine de Nestorius ou celle d'Eutychès avait pénétré, à cette époque, jusque dans le Caucase; j'en doute. Les Ibériens suivirent en tous les tems la doctrine de l'église de Constantinople, et ils devinrent schismatiques avec elle. N. du R.

été presque éteinte par les invasions multipliées des barbares du Caucase.

Un peu plus tard, la Géorgie fut pendant plusieurs années envahie en partie par les Perses, qui y commirent de grands ravages. Ils y firent beaucoup de mal et surtout à la religion chrétienne, dont ils furent toujours d'ardens persécuteurs, et ce ne fut que vers l'an 642 que *Stéphanos I* les en chassa (1). Cependant la tranquillité n'y fut pas de longue durée : vers le milieu du même siècle, les califes, vicaires et successeurs de Mahomet portèrent de tous côtés la terreur de leurs armes. La Géorgie devint bientôt l'objet de leur ambition. La Perse, qui persécutait avec tant de fureur la religion chrétienne, leur ayant été ouverte par ses divisions, ils s'emparèrent sans résistance de ce grand royaume, et ils envoyèrent de là en Géorgie un des neveux de Mahomet, nommé *Mirvan* le sourd (2); ce général sut attirer par de séduisantes promesses deux princes de la famille royale, nommés *David* et *Constantin* (3); et il les força d'abjurer le christianisme. Mais voyant ensuite qu'ils n'avaient qu'en apparence renoncé à leur reli-

(1) Il paraîtrait, d'après les extraits des chroniques géorgiennes, rapportés dans l'édition allemande du *Voyage au Caucase*, de M. Klaproth, t. II, p. 166, qu'il faudrait rapporter à une époque plus ancienne le règne de Stéphanos ou Étienne I[er]. L'indication donnée ici se rapporterait plutôt à Étienne III, qui monta, à ce qu'on croit, sur le trône de Géorgie en l'an 639. N. du R.

(2) *Mirvan krou*. Il s'agit ici d'un général arabe nommé Merwan, et qui était de la race des Ommiades. N. du R.

(3) Les historiens géorgiens disent que ces princes commandaient

gion pour se soustraire à ses menaces, il les fit peu après inhumainement égorger. Il commit toutes sortes d'horreurs dans la Géorgie, dévastant les églises, et détruisant tout ce qui portait le nom chrétien. Le roi *Mir* (1), qui régnait à cette époque, n'ayant pu résister à des forces si formidables et à des guerriers si fanatiques, s'était retiré dans le Caucase avec son clergé, les grands du pays, une partie de l'armée et du peuple. Il avait fait occuper l'entrée des montagnes par ses troupes, qu'il avait placées dans de fortes positions. Il y resta jusqu'à ce que l'ennemi, manquant de vivres, fut obligé de rétrograder et de quitter la Géorgie. Le roi *Mir* revint alors à Mschett (2), et y mourut peu de tems après, et *Artchill II*, fils de Stéphanos, monta sur le trône (3). La Géorgie resta tranquille pendant quelques années, mais elle s'était à peine remise de ses pertes qu'elle fut menacée d'une nouvelle invasion. Vers le commencement du huitième siècle, *Gam-GamAssim* (4), autre parent ou descendant de Mahomet, y fit une nouvelle invasion en contraignant partout, le glaive à la main, les habitans

---

dans le canton d'*Argvéthi*. Voyez Klaproth, *Reise in den Caucasus*, t. II, p. 168. N. du R.

(1) Ce prince se nommait réellement *Mirman*. N. du R.

(2) *Mtskhéta*. N. du R.

(3) Artchill, qui devint roi en 668, était frère de Mirman et fils de Stéphanos III. N. du R.

(4) Ce général, qui m'est inconnu d'ailleurs, et dont il m'est par conséquent impossible de rétablir le véritable nom, est appelé *Schtchoum Schtchoum Azem*, dans les extraits de l'*Histoire de Géorgie*, recueillis par M. Klaproth, t. II, p. 169. N. du R.

d'abjurer leur religion. Il prit Artchill par stratagème, et n'épargna ni promesses ni menaces pour l'engager à se faire mahométan ; il ne put vaincre la constance de ce roi, qui préféra mourir dans des tourmens affreux, l'an de J.-C. 718. Il est honoré comme martyr dans les églises géorgiennes-grecques. Vers la fin de ce siècle, un Sarrasin (1) nommé *Abulkassim* (2), vint de nouveau ravager la Géorgie. Il y fit plus de cent prisonniers, tant princes que nobles, et il les envoya au shah de Perse (3), qui tenta, mais en vain, de leur faire abjurer leur religion. Un prince de la famille royale nommé *Gobron*, leur donna l'exemple de la fermeté et de la constance. Le fanatique tyran les fit tous passer par le glaive.

La Géorgie jouit assez long-tems d'un parfait repos, avec l'aide et la protection des empereurs grecs, qui contribuèrent beaucoup pendant plus de deux siècles à déjouer toutes les entreprises des infidèles (4).

Vers la fin du onzième et au commencement du douzième siècle, les infidèles tentèrent de faire dans la Géorgie plusieurs invasions; mais ils furent heu-

---

(1) *Agariani* ou descendant d'Agar en géorgien. N. du R.

(2) *Abou'lkasem*. N. du R.

(3) Ceci est une erreur; il n'y avait pas à cette époque de roi particulier en Perse. Ce pays était gouverné par des lieutenans des califes abbassides de Bagdad. N. du R.

(4) Les guerres intestines qui agitèrent l'empire des Arabes pendant le neuvième et le dixième siècle, empêchèrent les Musulmans de porter leur attention sur les régions caucasiennes. N. du R.

reusement repoussés par le célèbre roi *David II* (1), qui défit *Dourbez* (2), prince arabe qui était venu fondre sur lui à la tête d'une armée de Sarrasins. La mémoire de ce prince est très-révérée en Géorgie. On le nomme *le restaurateur* des églises : et c'est à bien juste titre, puisque la plupart de ces édifices tant en Géorgie qu'en Imiréte, datent de son règne ; et ce n'est qu'alors que l'adoration du feu fut entièrement abolie, et que la religion chrétienne fut professée généralement dans le pays. Malheureusement le clergé géorgien avait déjà été corrompu par *Photius*, qui avait jeté dans l'esprit de la nation le germe de la division, qui nous sépare encore aujourd'hui des Grecs et des Russes.

David II mourut vers l'an 1130, et fut enterré dans le beau monastère de Gelati, près de Cotaïs (3), qu'il avait fondé. On voit encore auprès de sa sépulture une partie de la fameuse porte de fer de Derbend, qu'il avait enlevée quand il prit cette ville sur les infidèles (4).

---

(1) Ce prince, surnommé en géorgien *Aghma schénébéli* ou *le Réparateur*, appartenait à la race des Bagratides ; il monta sur le trône en l'an 1089. J'en ai parlé fort au long dans mes *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, t. II, p. 231 et 232. N. du R.

(2) Je crois que ce personnage est Dobaïs, fils de Sadakah, roi arabe de Hillah dans la Babylonie, de la tribu de Maziad, qui monta sur le trône en l'an 501 de l'hégire, 1107 de J.-C. N. du R.

(3) Cette ville était la capitale du royaume d'Imiréte. N. du R.

(4) Il est parlé de ces portes et du tombeau du roi David, dans le *Voyage dans la Russie méridionale*, etc., par M. Gamba, t. I, p. 273. N. du R.

On ne rapporte ici que les invasions dont le but principal était d'attaquer la religion chrétienne, et ce serait s'éloigner de l'objet qu'on s'est proposé que de rapporter quantité d'autres guerres et invasions de la part même des empereurs Grecs, qui eurent lieu à différentes époques; il suffira de remarquer que le pays dont nous avons essayé de donner l'abrégé historique, seulement sous le rapport de la religion, depuis les premiers siècles jusqu'à présent, n'a jamais compté cinquante ans d'une tranquillité parfaite; ce qui a beaucoup contribué à retarder ses progrès, et à retenir son clergé, et celui des Arméniens, dans la profonde ignorance où ils se trouvent encore aujourd'hui, et à les disposer ainsi à recevoir dans tous les tems les erreurs qui les ont séparés de la véritable église.

Vers le milieu du siècle dernier, les Géorgiens eurent un patriarche qui fut sur le point de les réunir à l'église catholique; on rapportera en détail, ci-après, les raisons qui empêchèrent l'exécution d'un dessein aussi salutaire.

Ces invasions répétées des Perses idolâtres, et ensuite des sectateurs de Mahomet, tant Persans que Turcs, qui n'ont cessé jusqu'à nos jours de porter la destruction et la mort dans la Géorgie, laissèrent souvent, pendant long-tems, les habitans sans pasteur, ce qui en rendit une partie presque idolâtre, et il resta peu de fidèles attachés à l'église catholique.

Ce ne fut que vers le treizième siècle que le commerce ayant attiré les Génois dans la mer Noire, les fidèles, restés attachés à la foi catholique, purent re-

cevoir les secours spirituels dont ils avaient été privés pendant long-tems. On vit arriver des prêtres ; non-seulement ils vinrent en Géorgie, mais ils pénétrèrent encore dans le Caucase, où ils rétablirent le culte de la vraie religion ; les Abases, qui sont tous retombés depuis dans l'idolâtrie, les reçurent avec empressement.

Il existe, à Gori (1), des actes de vente de maisons, datés du quinzième siècle, et dans lesquels on voit que la *rue de Tiflis* s'appelait la *rue des Francs ;* on y trouve encore aujourd'hui, non loin d'un moulin, des ruines, parmi lesquelles on distingue une grande pierre sur laquelle les habitans viennent allumer des cierges et prier Dieu quand ils sont attaqués de la fièvre ; on prétend que c'est en cet endroit qu'était une église catholique, desservie par des prêtres génois, qui fut depuis détruite de fond en comble par les Turcs. Dans les montagnes on voit beaucoup d'églises et de chapelles abandonnées, dont quelques-unes sont encore bien conservées ; les habitans les regardent toujours comme sacrées, et l'on prétend que dans quelques-unes de ces églises on fait voir des livres du rit latin écrits sur parchemin. Il est certain d'ailleurs qu'une peuplade des Abases conserve de ces livres, et qu'en les montrant quelquefois aux étrangers qui peuvent pénétrer chez eux, ils disent que ce sont les livres sacrés de leurs

(1) L'une des principales villes de la Géorgie, située sur le Kour, au nord-ouest de Tiflis. N. du R.

ancêtres, et que quand il arrivera un prêtre qui saura les lire, ils recevront sa doctrine (1); sur quoi un molla turc s'étant présenté un jour, ils les lui firent voir; mais les ayant ouverts, il ne put les lire, ils en conclurent que leurs ancêtres, n'ayant jamais été mahométans, ils ne devaient pas recevoir leur Coran. Il est certain que les Turcs ont fait depuis long-tems de grands efforts pour attirer les Abases à leur croyance, mais ils n'ont jamais pu obtenir de grands succès. Le nom des Génois est encore très-connu chez eux; ils font voir encore quelques forts ruinés qu'ils occupaient dans leurs montagnes. C'est avec ce titre que M. *Raphaël Scassi*, de Gênes, conseiller de cour au service de Russie, pénétra chez eux en 1814; et quand ils restaient quelque tems sans le voir, ils faisaient demander qu'était devenu *le Génois.*

Parmi les nombreuses peuplades du Caucase, les Ossètes, qui habitent vers le centre de cette immense chaîne de montagnes, ont été aussi anciennement chrétiens; on voit dans leurs bourgades différentes églises pour lesquelles ils conservent encore une grande vénération, et quand il s'agit de donner quelque parole ou de faire quelque promesse solennelle, comme ils ne savent ni lire ni écrire, ils vont près d'une de ces églises, et chacune des parties contractantes passe le bras par la porte, et la promesse devient ainsi sacrée et inviolable.

---

(1) Presque tous les voyageurs qui ont visité ces régions ont parlé des anciens livres, qui sont restés dans plusieurs églises abandonnées, que l'on trouve dans diverses parties du Caucase. N. du R.

Le clergé russe, sous le règne de l'impératrice Catherine II, entreprit de convertir ces peuples à la religion chrétienne, mais les missionnaires se conduisirent avec si peu de circonspection que plusieurs d'entre eux furent poignardés, et le reste chassé du pays. La première impression fait tout chez ces peuples ; cette tentative infructueuse les disposa à prêter l'oreille aux prédications des mollas turcs, qui depuis vingt ans ont fait de grands progrès parmi eux. Ils sont parvenus, par leur persévérance et par des présens distribués à propos aux chefs, à établir leur croyance dans toutes les peuplades comprises entre la mer Noire et la mer Caspienne. C'est à Anapa qu'ils débarquent pour faire leurs incursions religieuses dans cette vaste chaîne de montagnes, qui contient des peuples que nous ne connaissons pas encore.

(*La suite au prochain numéro.*)

Remarques critiques sur le premier tome de l'édition des Mille et Une Nuits de M. Habicht, par M. Fleischer.

En nous donnant une édition complète des *Mille et Une Nuits*, M. Habicht a acquis des droits incontestables à la reconnaissance des Orientalistes, dont les vœux se réunissaient depuis long-tems pour cette publication. Pour ne rien dire de l'impossibilité de rendre les beautés d'un ouvrage d'imagination par des traductions, surtout celles d'un ouvrage écrit dans une langue et sous des formes aussi différentes des nôtres, c'est principalement la connaissance de

la langue même, comme M. Habicht le remarque avec raison dans sa préface, qui doit gagner par l'étude d'un ouvrage qui représente toute la vie sociale et domestique des Orientaux, dans un style qui revêt toutes les formes et prend toutes les couleurs, se prêtant toujours à la nature des objets et des situations. A la vérité, on ne trouve plus dans les *Mille et Une Nuits*, telles que nous les donne M. Habicht, la pureté de la langue ancienne : on y remarque déjà presque toutes les anomalies grammaticales de l'idiome vulgaire d'aujourd'hui, quelquefois dans un singulier mélange avec les formes littérales; et un grand nombre de mots et de phrases rappellent au lecteur à chaque instant, qu'à l'époque de la rédaction de cet ouvrage, la vie des villes avait appauvri la langue d'un côté en l'enrichissant de l'autre. Mais c'est précisément cette qualité qui donne aux *Mille et Une Nuits* un nouvel intérêt scientifique, et qui les recommande à l'étude de quiconque désire s'instruire des modifications que la langue a successivement subies jusqu'à celle où elle en est aujourd'hui.

C'est sans doute dans les mêmes vues que M. Habicht s'est imposé la loi de donner le texte en tout conforme à son manuscrit. Mais si, en général, on ne peut qu'approuver une fidélité rigoureuse dans la reproduction des ouvrages manuscrits dont on n'a qu'un seul exemplaire, elle ne devrait peut-être pas s'attacher exclusivement à un seul manuscrit, pour la publication d'un ouvrage dont les exemplaires ne sont pas rares. Ils viennent tous, quoi qu'on en dise, d'une source commune; ils se ressemblent, plus ou

moins, les uns les autres, et ils sont par conséquent très-propres à se suppléer. Ce qui est certain, c'est que le texte de M. Habicht se ressent un peu de cet attachement exclusif à un manuscrit qui, tout en offrant une bonne rédaction, ne pouvait cependant, en tant que manuscrit, être exempt de fautes, et ne l'est pas, surtout dans le premier volume. Il est juste au reste de dire que le nombre des imperfections diminue à mesure que celui des nuits augmente, et que le deuxième volume ne donne que rarement prise à la critique.

C'est pour remédier, autant qu'il était en moi, à cet inconvénient, que j'ai entrepris la collation du premier tome, avec trois manuscrits, dont je parlerai tout à l'heure; collation dont je présente ici quelques résultats aux amis de cette littérature. J'ai mêlé quelquefois aux variantes des explications de mots modernes, ou pris ici dans une signification nouvelle, mots que M. Habicht n'a pas suffisamment expliqués dans son glossaire ou qu'il a omis: c'est aux communications que M. le professeur Caussin fils a bien voulu me faire à son cours et en particulier, que je dois presque toutes ces observations. Je saisis cette occasion de lui en réitérer publiquement mes sincères remercimens. J'ai, en outre, reçu bon nombre d'explications et de remarques de M. Aydé (1).

(1) M. Aydé, égyptien de naissance, offre ses services aux personnes qui voudraient profiter de ses leçons ou lui confier la copie de

Voici les trois manuscrits dont je me suis servi :

1° Le manuscrit appartenant autrefois à M. Galland, à la bibliothèque du roi, n° 1506-8 du catalogue imprimé, en 3 vol. in-4°. Les volumes sont cotés en ordre inverse, en sorte que le n° 1508 est le premier et le n° 1506 le troisième. Il est, comme on le voit dans le catalogue, incomplet, et ne s'étend que jusqu'à la 281e nuit; cependant on s'est trompé en disant dans ce catalogue qu'il manque quelque chose au commencement du deuxième volume : la dernière ligne du premier est la huitième de la p. 331 de l'édition de M. Habicht, et le second volume commence de suite par les vers qui se trouvent dans les trois lignes suivantes de l'édition. Suivant une notice qui se lit au milieu du deuxième volume, il a été écrit à Tripoli de Syrie, en l'an 955 de l'Hégire (1548-9 de J.-C.). Il présente dans le commencement une rédaction assez différente de celle qu'a suivie M. Habicht; il commence à s'en rapprocher davantage à la p. 18 de l'édition, où Schéherzade et Dinarzade paraissent; cette ressemblance va, à quelques endroits près, toujours en croissant, jusqu'à ce qu'enfin, vers la fin du premier tome, les deux rédactions coïncident et ne présentent, dans le cours du deuxième, que le même texte, mot pour mot, sauf quelques variations très-légères; je n'ai pas encore examiné le

---

manuscrits. C'est surtout pour les étrangers que j'ajoute ici son adresse : *M. Aydé, professeur d'arabe littéral et vulgaire, rue des Cannettes, n° 18, faubourg Saint-Germain.*

troisième volume. J'indiquerai ce manuscrit par la lettre G.

2° Un manuscrit complet des *Mille et Une Nuits*, in-f°, copié par feu M. Michel Sabbagh, appartenant à M. Caussin père. M. Caussin fils a eu la bonté de me le communiquer pour ma collation. Il donne en général, avec plus de développemens, le texte de M. Habicht, et il m'a été, par cette raison, d'un grand secours, surtout dans les passages qui manquent dans les autres, ou qui sont autrement rédigés. Il doit, par la même raison, avoir d'autant plus de poids là où il s'unit au manuscrit de M. Galland contre le texte de M. Habicht, d'autant plus que M. Sabbagh n'avait pas sous les yeux le manuscrit de M. Galland, ce qui résulte clairement d'un grand nombre d'endroits. Ce manuscrit sera désigné par la lettre C.

3° Un manuscrit in-f° de la bibliothèque du roi, provenant de la bibliothèque de M. Maillet, et coté dans le catalogue imprimé sous le n° 1491 de l'*Appendix*. Il contient 869 nuits et une partie de la 870e, mais, même jusque-là, il s'en faut beaucoup qu'il ne soit complet. Beaucoup de contes y manquent, ce qui est quelquefois indiqué par des feuilles qu'on a laissées en blanc; d'autres y sont très-abrégés, et en général la rédaction est plus serrée que les autres. Il parait être assez nouveau, et le style fait croire qu'il a été écrit en Egypte; mais il n'y a là-dessus aucune indication formelle. C'est celui des trois manuscrits qui présente le plus de formes vulgaires, par exemple le ب avant les personnes de l'aoriste, ce que je n'ai

jamais trouvé dans les autres. Il renferme quelques poésies jolies et naïves en langue vulgaire, mais dont le texte est malheureusement fort maltraité; si je puis venir à bout de le rectifier passablement, je me propose de les faire connaître au public. Ce sera une suite aux *maouals* que M. Agoub nous a fait connaître. Du reste, ce manuscrit se rapproche beaucoup plus de celui de M. Galland que du texte de M. Habicht. Je le désignerai par la lettre M.

Je dois encore faire mention, parmi les sources de mes remarques, de l'édition des 200 premières nuits publiée à Calcutta en 1814, en 2 tom. gr. in-8°, sous le titre: *The arabian nights entertainments, in the original arabic. Published under the patronage of the college of Fort William, by Shuckh Uhmud bin Moohummud Shirwanee Ool Yumunee.* Je dois l'usage de cette édition à la bonté de M. le baron S. de Sacy. L'avertissement persan mis à la tête du premier tome dit que cet ouvrage étant destiné aux personnes qui désirent apprendre à parler arabe, on y trouve quelquefois des expressions de la langue vulgaire qu'on ne doit pas prendre pour des preuves de négligence de la part de celui qui était chargé de la correction du texte, mais qu'on a laissé subsister exprès, comme étant employées à dessein par l'auteur. Cela fait deviner d'avance que cet ouvrage a subi une révision grammaticale et lexicologique. Et en effet, on n'a qu'à jeter un regard sur le livre même, pour se convaincre que c'est une édition arrangée pour les écoles, et châtiée avec un soin qu'on pourrait dire

excessif pour le but qu'on se proposait d'atteindre. On a fait disparaître tout ce qui est contraire à la grammaire, à quelques négligences près, qui semblent avoir échappé à l'attention du مصحح ou *correcteur;* on a même ajouté souvent les voyelles finales, et pour écarter les difficultés du texte et tout ce qu'on croyait contraire au bel usage, on a eu recours à des changemens et à des suppressions. Cependant cette édition m'a quelquefois servi à confirmer les leçons que les manuscrits m'avaient fournies. Elle se rapproche le plus du manuscrit de M. Galland. J'indiquerai cette édition par *Calc.*

Je ne dirai rien des irrégularités d'orthographe et de grammaire qui sont les plus communes dans l'édition de M. Habicht, même quand tel ou tel manuscrit offrirait la forme régulière. Il ne servirait de rien de savoir que les manuscrits portent هذه au féminin, là où l'édition donne هذا; qu'ils mettent le verbe avec un pluriel rompu au singulier féminin, là où l'édition le met suivant l'usage vulgaire au pluriel. Quand je parle d'une pareille anomalie, c'est collectivement et une fois pour toutes. Je ne dirai rien non plus des variantes qui ne changent rien au sens, et des simples variations de rédaction. En général, je tâcherai d'écarter tout ce qui ne sert pas directement à corriger ou à compléter l'édition. Je ne donne les passages qui y manquent que lorsque le sens paraît l'exiger. Pour les leçons des manuscrits qui me semblent nécessaires ou du moins préférables à celles de l'édition, je les donne ordinairement tout

simplement sans rien ajouter. On remarquera cela aussi dans les vers, où il n'y a souvent que le mètre qui puisse diriger dans le choix des leçons. J'y ai porté une attention continue. Je donne les leçons des manuscrits quand elles servent à expliquer celles de l'édition, ou lorsqu'elles présentent quelque chose de remarquable. Je les donne de même lorsque je suis incertain sur le choix. J'aurais peut-être eu raison de décider quelquefois plus hardiment; mais en matière de critique, surtout dans un ouvrage où souvent on ne sait pas ce qui est particularité de l'idiome et ce qui est négligence des copistes, il vaut toujours mieux être sceptique que trop dogmatique. J'ajoute que lorsque tel ou tel manuscrit ne paraît pas dans les variantes, ce n'est pas qu'il s'accorde avec l'édition, c'est que le passage y manque tout-à-fait, ou y est autrement rédigé.

Peut-être pourrai-je, par ces observations, faciliter à M. Habicht une révision de son texte, si une nouvelle édition devenait nécessaire, et contribuer ainsi en quelque chose à la perfection d'un ouvrage aussi intéressant. Dans cette vue, je serais disposé à étendre mon travail aux volumes suivans, si M. Habicht et les amis des *Mille et Une Nuits* trouvent utile ce premier essai.

Pages. Lignes.

5, 1. انّى خلصت لغيره, C. التى حصلت لغيره.

— 2-3. التى صارت الغيره, ces mots sont déplacés et superflus; on ne les trouve pas dans C.

Pages. Lignes.

5, 5-6. يحكى به التى يسمّى, C. الحكاية التى تسمّى.

6, 5. الهند الصين, les mss. الهند والصين.

— 8. باطلين, C. بطلين.

— 9. عادل, C. عدل.

— 11. شهربان — شاه زمان ; on sait que ces noms varient beaucoup dans les manuscrits. Quant à شهربان, il est écrit de même et quelquefois شاهربان dans C. Dans M., il y a شهرباز. Calc. est pour شهربار, et G. porte le même nom, quoiqu'écrit tantôt شاهربار, tantôt شاه ريار, tantôt شاه يار. L'autre, شاه زمان, est écrit de même dans C. et Calc. M. porte شهرمان, et G., après avoir balancé entre شاهريان et شاه زنان, شاهرتان, se décide enfin pour شاه زنان.

— 12. ولم يرا الاستمرار, *lisez* ولم يزل الاستمرار. C. porte ولم يزالا مستمرّين.

— 14. فى الرعية, C. فى رعيته, comme le parallélisme l'exige.

7, 1. ويجهز, C. وتجهز.

8, 5. سبب, peut-être بسبب. C. et G. ont, à la place de ce mot, من, et M. لاجل.

— 8. باطنى, C. باطنى. En général, le ى manque souvent à la fin des mots dans l'édition.

— 13. فنطر, C. فنظر.

Pages. Lignes.

9, 1. اثيابهم, *lisez* ثيابهم. On a écrit deux fois le ا de قلعوا, comme cela arrive aux copistes fort souvent.

— 3. فيعانقها, C. فعانقها. Cependant j'ai remarqué aussi ailleurs cet emploi incorrect de l'aoriste; voy. p. 22, 10. فيشم, p. 50, 11. يقول, p. 144, 2. يسافر.

— 9. الغير, peut-être التغيّر; voy. p. 10, 10. M. الهمّ والغمّ.

— 11. احصر, C. حصر. Voy. ma remarque, lig. 1

— 13. لشهية — ? G. et M. بنهية, C. بقبول.

10, 5. يطلبى, C. يطلبنى.

— 10. لغير, C. et M. تغيّر.

— 11. فاعث, M. فاعق, ce qui est confirmé par C. فاعقنى ان اذكره.

11, 7. الهشباك, M. الشباك, C. الشبابيك. Je ne crois pas que مشباك soit arabe.

— 8. ولا, au lieu de لاو, comme portent C. et M. Mais cette transposition se trouve aussi ailleurs; voy. p. 33-34, p. 219, 4. tom. II, p. 264, 13.

12, 1. صحرا, C. et M. شجرة; voy. l. 7.

— 5. وصاعد, M. comme nom d'agent صاعدٌ, C. comme prétérit وتصاعد.

— 6. البقع, je crois qu'il faut lire البقعة, comme C.

Pages. Lignes.

الروضة et M. المرجة. Beaucoup de passages font voir, ou que le ة à la fin des mots est souvent négligé dans le ms. de M. Habicht, ou qu'il est écrit d'une manière qui l'a fait méconnaître. Ce n'est quelquefois qu'un petit trait descendant qu'on pourrait aussi bien prendre pour la queue de la lettre précédente. Voy. p. 151, 4. p. 174, 16. p. 342, 12. t. II, p. 153, 9. Le mot مختلع p. 261, 2, au lieu de مختلفة, fait deviner la forme du ة final dans le ms. de M. Habicht mieux que tout le reste.

12, 11. اربع قفول, C. اربعة قفول, M. سبعة اقفال (voy. p. 14, 12) comme la grammaire l'exige. Mais comme une infinité de passages, et dans l'édition et dans le ms., font voir que la concordance des genres dans la composition des nombres cardinaux avec les substantifs y est presque nulle, je ne m'arrêterai plus à ces anomalies.

13, 1. النسا, C. والنسا.

— 5. وتسخره, *lisez* تشخّره ou تشخيره. C. شخيره. G. ونام وشخر وخط في نومه.

— 13. صوارى, C. met la même orthographe, au lieu de سوارى, *en forme de colonnes.*

— 15. في ,C. et M. من.

Pages. Lignes.

13, 16. في, C., G. et Calc. من, ce qui, au moins ici, est nécessaire.

14, 3. ادعتــه, *lisez* أَدْعَتْهُ, au lieu de دَعَتْهُ. La quatrième forme du verbe دعا est encore aujourd'hui usitée en Égypte au lieu de la première; on la trouve toujours employée ainsi dans les dialogues à la fin de la Grammaire de M. Savary. L'édition et les mss. suivent presque toujours le même usage. Au reste, si l'on n'admet pas l'énallage de personne qui se fait remarquer dans ces mots, et qui n'est pas sans exemple dans les bons auteurs, on n'aura qu'à lire أَدْعَيْتُهُ, ou plus vulgairement à l'aoriste أَدْعِيهُ.

— — امكنم, *lisez* أمكنهم. Cette suppression vulgaire du ه dans l'affixe هم se trouve aussi ailleurs.

— 5. ونكثت, G. ونكتت. Voy. p. 72, 12. p. 103, 6. C'est نكت et non pas نكث, qui signifie *renverser*, et conséquemment *faire sortir en renversant*.

— 13. الهلاطم, les autres الهتلاطم, comme toujours dans cette phrase.

— 16. بشي, les mss. شي et شيا. De même Calc. فعل امر.

15, 10. وقفل عليها اربعة اقفال, on croirait qu'il faut

Pages. Lignes.

lire بأربعة, comme p. 14, 12, et effectivement G. porte cette leçon. Mais C. présente la leçon de l'édition, et dans le passage que je viens de citer, le même ms. porte اربعة, comme Calc. L'emploi vulgaire du verbe قفل pour dire en général *fermer*, explique cette double construction.

15, 14. ونحتم, C. ونحتم.

— 16. على عقابها, G. et C. على اعقابها. Mais le ا initial de la forme de pluriel rompu افعال est souvent négligé dans les mss. vulgaires, ou, si l'on veut, la forme فعال a pris la place de افعال. On trouve dans cette édition même كتاف et فخاذ au lieu de اكتاف et افخاذ, p. 164, 11. p. 162, 6. p. 163, 12. Et remarquez que le singulier عقب est de la même forme que كتف et فخذ.

16, 10. لان, il faudrait لانه suivant la grammaire. Mais comme cette omission du ضمير الشأن est très-fréquente, je ne m'y arrêterai plus.

17, 12. دينارزاد — شاهرزاد, C. de même. G. porte ici شهزاد, mais dans la suite toujours شهرزاد et شهرازاد. Il a de même دينازاد. Calc. et M. constamment شهرزاد et دنيازاد.

18, 9. يدخل بنت, C. يدخل على بنت.

— 16. المحدور, C. المحذور.

Pages. Lignes.

18, 16 et p. 19. ما له في الدهر صاحب, C. suit ici et p. 88, 16, la même leçon. Mais G. et M. portent dans les deux endroits ما الدهر له بصاحب, ce qui donne un meilleur sens.

19, 3. الزرع, les autres الزراع. En général, l'*élif* de prolongation manque souvent dans l'édition; voy. p. 24, 13. 38, 9. 52, 3. 89, 10. 146, 9. 170, 12. 176, 1. 193, 5. 279, 5. 311, 15, 313, 16. 337, 15.

— 5. اعلم, les mss. اعلمي; voy. ma remarque p. 8, 8.

20, 8. والعرقلة, C de même. En admettant cette leçon, c'est le nom d'action du verbe عَرْقَل *entraver*. C'est sans doute, me dit M. Aydé, le cas d'un animal privé de la liberté et soumis aux entraves que nécessite le joug de la charrue. Ce mot peut se prendre aussi pour mauvais traitement. Mais comme G. porte clairement والفرقلة, et que فُرْقَلّة est le nom égyptien d'un gros fouet garni de lanières de cuir, avec lequel on frappe les bêtes de somme et de labour, je serais porté à préférer cette dernière leçon.

— 11. بقصلة, C. et G. بقصله, en rapportant l'affixe à التبن.

— 15. الى, C. et G. على.

Pages. Lignes.

21, 4. ولا تدرى النصيح, il y a ici sans doute quelque chose de faux. C. ولا لماذا تبدى النصيحة. G. ولا لآمة تبدى النصح, en liant ولا لآمة avec ce qui précède. Calc. بل انك تبدى النُّصْح.

— 6. استبدّ; cette leçon me paraît bonne. C. porte استبدل et G. استبدر.

— 12. القشر, C. et G. القش.

— 15. ويتقن, les autres وتيقن.

22, 10. فيشم, les autres فشمّة. Voy. ma remarque, p. 9, 3.

— 12. القشر, C. et G. القش.

23, 12. يشطر, C. et G. يشتر (G. porte le même mot p. 24, 8, à la place de يسرّ). M. Aydé me dit qu'il faut lire يشترّ de اشترّ, *ruminer*. Les dictionnaires ne donnent pas ce mot. Serait-ce peut-être une altération de اجترّ ?

— 16. مسيك الخير, C. مسا الخير. G. مسيت بالخير, c'est-à-dire مُسَيِّت, ce qui porte à croire qu'il faut dans l'édition مُسَيِّك بالخير, suivant la prononciation vulgaire, au lieu de امسيك.

24, 1. مشددا, C. et G. مسدّدا.

— 2. مهذبا, G. de même. C. مهديا, placé avant معددا.

Pages. Lignes.

24, 10. واسكن, G. واسكني, C. واسكني. Voy. ma remarque p. 8, 8.

25, 1. تلك الحجرى, G. de même.

— 13. فطوعني, C. فطاوعني. Voyez ma remarque p. 19, 3.

— 16. على حيله, *prononcez* حَيْلِهِ. M. Habicht dit, dans le glossaire de son second tome, que حيل est la même chose que حال ; mais c'est bien le mot حَيْل même que nos dictionnaires donnent dans la signification de *force, puissance, valeur*. S'asseoir sur son حيل, est une phrase qui signifie se mettre sur son séant ; de même que se mettre debout sur son حيل signifie se placer de façon qu'on est bien ferme sur ses reins. Peut-être même le mot حَيْل avait-il autrefois la signification de *reins*, attendu que les reins sont regardés comme le centre de la force du corps ; ce qui semble être confirmé par شدّ حيلك, p. 212, 10.

26, 4. السوْ اذا بحث فيه, C. et G. السرّ اذا بحث به.

— 7. حقًا, C. et G. وحقّ.

— 16. اذا, *prononcez* إذًا ; C. en a exprimé la valeur par les mots حيث ان هذا مرادك.

27, 1. فادعى, G. فادعت, G. فدعت ; de même Calc. فدعتهم. Suivant la leçon de l'édition, il fau-

Pages. Lignes.

drait prendre ادعى, p. 26, 16, pour la première personne de l'aoriste ; mais, suivant l'autre leçon, c'est un impératif adressé à la femme, ce qui vaut mieux.

27, 4. عز, C., G. et Calc. عزا.

— 7. وبكيت الجميع ; C. وبكت الجميع. Mais بكيت est la forme vulgaire ; voy. la Grammaire de M. Caussin, p. 30. Quant à la construction du mot الجميع avec le verbe précédent au féminin, elle est tout-à-fait dans le style de cet ouvrage : tous les noms singuliers collectifs masculins s'y construisent ainsi par préférence. Parmi beaucoup d'autres exemples, il y en a un bien frappant, t. II, p. 25 ; 8-10.

— 8. الولدين, C. et G. الوالدين.

28, 1. جناحيه, C. et G. بجناحيه.

— 4. فسمع يقول, C. et G. فسمعه يقول.

— 5. احياك, C. et G. حياك, *la pudeur*. M. Galland a méconnu ce حياك, en traduisant : *O coq, Dieu ne permettra pas que tu vives long-tems.*

— 10-11. وكان حزنانا عليه, C. et G. وكلنا حزانا عليه ; de même Calc. وها نحن في حزن عليه.

— 15. فارض, C. فارضى, *et je contente*.

29, 3. السندباد, C. et G. السندبان, et de même l. 12.

Pages. Lignes.

M. Habicht cite cette leçon dans son glossaire; mais quant à la différence qu'il établit entre سندباد et سنديان, en donnant à l'un la signification de *chêne*, et à l'autre celle d'*érable;* elle n'est justifiée ni par les dictionnaires, ni par l'usage actuel, suivant lesquels سنديان signifie de même *chêne*.

29, 16 et p. 30, 1. ما بقيت اسالك من شي, C., G. et Calc. من شي. A la rigueur, on pourrait considérer من comme explétif, en sorte que من شي remplacerait l'accusatif شيا : *je n'exigerai plus rien de toi ;* mais comme p. 47, 1, on trouve la même construction vicieuse de سال avec من, où la nature de la proposition n'admet pas cette supposition, je crois qu'il faut lire عن, pour que cela soit du bon arabe.

30, 4. اذ, peut-être ان, C. porte اذا. On trouve اذ employé de même p. 82, 8, où C. et G. sont pour ان فعلت.

— 8-9. عجبت — ونخبت, C. et G. سمحت — وبخلت : *de ce que tu ne m'as pas accordé à une personne comme lui, et que tu as été avare à ton maître d'une personne comme moi.*

— 9. اسيادك, C. de même, G. استادك.

31, 2-3. فلم رضت تسمع, au lieu de رضيت, comme porte C. Ce رضت se trouve aussi p. 227, 8,

Pages. Lignes.

où C. et G. sont de même pour رضيتْ. Remarquez que même l'usage actuel veut qu'on dise رضيتْ. Voy. la Grammaire de M. Caussin, p. 29. Quant à la construction de لم avec le prétérit, comme elle est très-commune et dans l'édition et dans les mss., je ne m'y arrêterai plus.

31, 4. دخالها paraît être une forme particulière au lieu de دخول. On trouve de même قعاد pour قعود, p. 126, 10, رقاد pour رقود, p. 114, 9, وقاد pour وقود, p. 202, 6.

— 5. وعاد, au lieu de واعاد, comme porte G. Ce retranchement de l'élif, formatif du prétérit et de l'impératif des verbes concaves et sourds à la quatrième forme, provient de la prononciation vulgaire; on en trouvera beaucoup d'exemples.

— 13. فحدثنا — الحسن, les mss. فحدثينا — الحسان, excepté G. qui porte, comme Calc., فحدثيني. On trouve encore plusieurs fois الحسن dans cette phrase, où les mss. portent toujours, comme il faut, الحسان. Remarquez encore que les mss. ont après فحدثينا le mot بحدوثة, ou حدوثة à l'accusatif, ce qui forme alors un terme auquel on peut aisément

Pages. Lignes.

rapporter le هى de la ligne suivante, quoique cela ne soit pas nécessaire.

32, 6. Après دينارزاد G. ajoute : فحضرت دينارزاد وناست تحت السريرولها جنّ الليل انتبهت فحضرت ; C. de même : دينارزاد ورقدت جانبها قرب السريرولها جنّ الليل وعرفت دينارزاد السلطن etc., en omettant les mots وصبرت حتى ان.

— 9. الحسن, voy. p. 31, 9.

33, 4. وتمر مكاوى, C. de même. Je ne suis pas encore bien sûr si le mot مكاوى est un adjectif de relation, venant de مكّة et formé d'une manière anomale, avec insertion d'un و, au lieu de مكّى ; cependant le mot قصروتّات, p. 336, 6, qui, apparemment, est l'adjectif relatif de قُصُر, au lieu de قصريّات, semble confirmer cela. Il faut, pour le moment, en attendre d'autres exemples.

34, 1. بجن, C. et G. بجنى, comme dans tous les endroits de ce conte où le sens n'admet pas le nom collectif جنّ. Voy. ma remarque p. 8, 8.

— 5-6. ودخله الرعب, C., G. et Calc. portent وداخله, ce qui, pour le moins, est plus usité en ce sens.

Pages. Lignes.

34, 11. نهر , il faut apparemment lire نُهر, comme porte ici G., de même que p. 33, 14, quoique C. et G. portent expressément نُهر.

35, 1. القتل بالقتلان , G. القتل بالقتل , القتل بالقتل . et de même C. الدم بالدم, et Calc. النفس بالنفس.

— 11. Ces vers se trouvent dans les *Comment. poeseos Asiat.* de Jones, p. 278-9, édit. de Leipsic, et dans l'Anthologie arabe de M. Humbert, p. 18-19.

حدر , *lisez* حذر.

— 12. صفو , *lisez* صفوٌ.

Après ce vers, les Commentaires de Jones et Calc. en portent deux autresdont M. Humbert a donné le premier :

قل للذى بصروف الدهر عيّرنا
هل عاند الدهر الّا من له خطر
اما ترى البحر تعلو فوقه جيَف
ويستقرّ بأقصى قعره الدرر

Après ces vers Calc. en ajoute encore un autre, après lequel on trouve le quatrième vers de l'édition, p. 36, en changeant وفى en ففى. Voici ce vers :

فان يكن عبثت ايدى الزمان بنا
ونالنا من تمادى بؤسه ضرر

Pages.	Lignes.	
35,	14.	اعالى — تعصف, *lisez* عَالِى — تُقَصِّف, comme porte C., en rapportant le تقصف à الريح ou à عواصفها. G., Jones et M. Humbert, donnent عالى — يقصف au passif; il faut alors admettre, suivant le mètre, une licence poétique, en prononçant عَالِىْ.
—	15.	حضر, *lisez* خضر, avec Jones, ce qu'il faudra prononcer خُضْر, ou mieux avec C., G., Calc. et M. Humbert خَضْرًا, au lieu de خَضْرَآء.
—	16.	من بها, C., G. et M. Humbert de même, Jones et Calc. من لــه. Je crois qu'en traitant les arbres comme des êtres vivans et raisonnables, le poète a bien pu dire مَن au lieu de التى, et conséquemment بها; M. Humbert paraît être du même sentiment.
36,	1.	عددا, les autres عِدَادً, comme la grammaire et le mètre l'exigent, excepté Jones qui donne ما لها عدد, ce qui, du moins, n'est pas contraire au mètre.
—	4.	ولا حسبت, *lisez*, avec G. et C., ولم تُخْفِ, ou avec Calc., ولم تُخْفِ سُوءُ غِبّ.
—	5.	سالهتك, les autres وسالهتك.
—	6.	صفو الليل, les autres صفو الليالى.

Gazettes de l'empire de la Chine (1).

Les gazettes de Chine ne sont point seulement pour amuser ; leur but est d'instruire. Les mandarins y trouvent des règles de conduite ; ils voient les écueils qu'ils doivent éviter, et la route par laquelle ils peuvent parvenir aux plus grands honneurs.

L'échantillon que je donne ici de ces gazettes suffit pour faire connaître quel est leur but, et par quel moyen elles obtiennent ce qu'on veut. La gazette ne s'imprime qu'à Pékin ; de là elle se répand dans tout l'empire. La poste l'envoie aux *tsong-tou*, aux vice-rois, aux trésoriers-généraux et aux autres grands mandarins des provinces, qui la répandent parmi les lettrés et le peuple. Elle s'imprime tous les jours, et ne dit rien qui n'ait passé sous les yeux de l'empereur ; il y a plus, c'est presque toujours l'empereur qui y parle. Ce sont ses réponses à différens placets ou mémoires qui lui sont présentés à la cour, ou par les mandarins des provinces. Dans un si grand empire il ne peut se faire qu'il ne s'y passe, dans quelqu'une de ses parties, des affaires considérables et intéressantes. Les *tsong-tou* des provinces, les vice-rois, les *pou-tcheng* (trésoriers-généraux), et quelques autres mandarins du premier ordre envoient

(1) Ce fragment est tiré d'un recueil manuscrit contenant une traduction des gazettes chinoises de la 53e année de *Kien-long*, faite par les missionnaires de Chine. Ce recueil se trouve à la Bibl. du Roi.

sans cesse, à la cour, des mémoires qui l'informent de ce qui se passe dans leurs gouvernemens respectifs. Les grands tribunaux rendent aussi compte à l'empereur des grandes affaires, qui leur sont adressées. Tous les mémoires sont envoyés au *Kian-ti-chou* (c'est proprement le tribunal qui aide l'empereur à gouverner l'empire).

Les quatre ministres, deux Tartares et deux Chinois s'y trouvent de grand matin; en hiver, je crois que c'est à cinq heures, et en été à quatre. L'empereur se tient dans un salon voisin; le tribunal lui présente les mémoires qui demandent à être examinés. L'empereur y jette un coup d'œil et ordonne au tribunal de délibérer sur les affaires qu'ils contiennent, et de lui faire son rapport.

Vu le rapport du tribunal, l'empereur décide ce qu'il y a à faire. Ce sont ces mémoires et la réponse de l'empereur qui forment le fond de ces gazettes. Le tribunal choisit les affaires les plus intéressantes, et donne ordre de les imprimer dans la gazette. Ce serait un crime d'y changer un mot; et il est arrivé une fois que quelques lettrés s'étant avisés, tandis qu'on l'imprimait, d'y insérer une de leurs réflexions, ils furent condamnés à mort, parce qu'ils étaient censés avoir manqué de respect à l'empereur, dans une chose importante.

La gazette s'imprime tous les jours, et on conçoit assez qu'elle ne doit pas manquer de matière; chaque province en fournit, et chaque province est à peu près aussi grande que nos beaux royaumes d'Europe.

Tout l'empire est en vacances depuis le 20 de la dernière lune de l'année chinoise, jusqu'au 20 de la première lune de l'année suivante. Les gazettes même ne s'impriment pas pendant ce tems-là ; c'est pour cela que je ne commence mes gazettes que le 21e de la première lune qui, cette année-ci 1788, était le 7 février.

J'ai rendu les gazettes comme elles sont ; je n'ai rien passé, afin qu'on conçoive mieux leur génie, et qu'on voie quel est leur but. Elles parlent beaucoup de la révolte de l'île de Formose.

J'ai dû les suivre ; je les ai suivies. Un bon lettré m'assurait de leur sens, mais rien n'a pu m'assurer de leur véracité. Je dois même prévenir que les généraux de Formose ont tourné les choses à leur façon, et les ont présentées à l'empereur sous le jour qui leur est le plus favorable ; et comme ils sont les seuls qui puissent écrire à l'empereur l'état des choses, et que d'ailleurs ils savent se ménager à la cour auprès de qui il faut, on ne peut compter que médiocrement sur ce qu'ils disent, du moins dans les affaires de détail. L'empereur est trompé ; et malgré sa vigilance, son application aux affaires, son grand génie pour le gouvernement, il lui est impossible de savoir les choses comme elles sont. Voici la vraie histoire de l'île de Formose ; nous la savons sûrement, par des particuliers qui étaient sur les lieux, et qui n'avaient aucun intérêt à déguiser la vérité. On verra ensuite les gazettes.

Il y avait à Formose *Tai-ouan*, un Chinois, nom-

mé *Lin-tchoang-ouen ;* il était originaire du *Fou-kien,* d'une famille nombreuse et honnête ; plusieurs branches de cette famille sont chrétiennes depuis longtems.

Lin-tchoang-ouen passa dans l'île de Formose pour y commercer ; comme il avait des fonds et du talent, il devint le plus riche marchand de toute l'île. Il y était aimé et respecté comme un homme de bien. Son grand commerce était en sucre ; il en fournissait une partie de l'empire. Il employait un monde infini dans ses factoreries de sucre.

Un trait, qui lui faisait honneur, l'a perdu sans qu'il ait pu se retirer du mauvais pas où le hasard l'avait jeté. Il y avait, dans l'île, une bande de voleurs qui vexaient le peuple ; les mandarins faisaient de vains efforts pour les prendre ; quand ils étaient poursuivis, ils se retiraient dans les montagnes des sauvages qui occupent la partie orientale de l'île. Un jour, sur la fin de la 51[e] année de *Kien-long,* cinq ou six de ces voleurs vinrent chez *Lin-tchoang-ouen,* il leur parla avec force, et leur demanda ce qu'il leur faudrait pour faire un petit commerce ; ils répondirent que s'ils avaient chacun une cinquantaine de *taëls,* ils pourraient vivre sans être obligés de voler ; ils promirent que dans ce cas là ils laisseraient le pays tranquille. *Lin-tchoang-ouen* fit donner à chacun cinquante *taëls ;* ils étaient soixante. Ils tinrent parole ; ils s'appliquèrent à faire valoir leur petit fonds. Tout était en paix, lorque le mandarin ayant su cette histoire, espéra pouvoir tirer beau-

coup d'argent d'un homme qui était en état de faire de pareilles aumônes; il le fit arrêter et mettre en prison, sous prétexte qu'il avait des relations avec les voleurs; ceux-ci l'ayant su, se rendirent tumultuairement au tribunal, tuèrent le mandarin, et délivrèrent leur bienfaiteur de prison; et comme ce crime est sans grâce, ils prirent le parti de lever l'étendard de la rébellion; ils entraînèrent l'infortuné *Lin-tcho-ang-ouen*, et le déclarèrent Empereur. Comme il était aimé, bientôt il s'assembla autour de lui une foule de gens armés; le chef des voleurs, homme hardi et entendu, les forma en corps, en fit des soldats, et, se mettant à leur tête, il se saisit des passages, assiégea des villes et les emporta. On ne s'attendait à rien de semblable à l'île de Formose; la longue tranquillité dont on y jouissait, avait endormi les mandarins, la plupart avaient licencié leurs soldats; les uns cultivaient la terre, les autres faisaient le commerce, en sorte qu'ils furent pris au dépourvu. Ces fâcheuses nouvelles arrivèrent ici le premier jour de la 52e année de *Kien-long*, le 18 février 1787. Nous étions au palais pour y faire la cérémonie de la nouvelle année; on nous dit que ce jour là on ne pouvait point annoncer cette nouvelle à l'empereur, qu'on attendrait au lendemain. L'empereur fit partir aussitôt *Fou-kang-gan*, fils de l'ancien *Fou-kang*; il lui donna cent *bahadours* (braves), qui sont à peu près ce qu'étaient nos anciens chevaliers ès-armes; il le déclara généralissime. Quand il arriva à Formose, les rebelles assiégeaient, pour la troisième fois, *Kia-y-*

sien ; Tchaye-ta-ki la défendait avec courage ; *Fou-kang-gan* fit lever le siége. Si les rebelles s'étaient emparés de cette ville, ils allaient à la capitale, et ils étaient maîtres de toute l'île. *Tchaye-ta-ki* a été accusé par *Fou-kang-gan ;* tout le monde a plaint ce brave officier. *Lin-tchoang-ouen* a été exécuté ici.

GAZETTE DE L'EMPIRE.

(Du 21 de la 1re lune, *Kien long* 53, 1788. — 27 février.)

Paroles de l'Empereur.

DÉCLARATION DE L'EMPEREUR.

Fou-kang-gan, généralissime, et les autres officiers de l'armée présentent un mémorial à Sa Majesté, pour lui donner avis que le 6 de la 11e lune *Kien long* 52, (le 14 décembre 1787), ils ont fait marcher les troupes vers la ville *Kia-y-sien* (1), pour en faire lever le siége.

Le 7 de la 11e lune, *Fou-kang-gan* arriva à *Yuen-tchang-tchouang ;* là il joignit ses troupes à celles de *Pou-ki-pao*, lieutenant-général, qui commandait dans l'île de Formose. Aussitôt ils formèrent cinq corps des soldats nouvellement arrivés et de ceux qui étaient déjà dans l'île ; ils choisirent aussi, parmi le peuple, les insulaires qui étaient capables de porter les armes. A la tête de chaque corps on plaça des

(1) *Kia-y-sien* est une ville de l'île de Formose.

bahadours ou guerriers d'élite, gardes de l'empereur, et des capitaines tirés des huit Bannières. *Fou-kang-gan*, généralissime, et *Hai-lan-tcha*, général, se mirent à la tête du premier corps. *Gao-hoei*, *Pou-eul-pou*, *Mou-ke-teng-go*, *Pou-ki-pao*, *Gou-eul-teng-pao*, tous officiers-généraux, eurent le commandement des quatre autres corps. Tous agissant de concert, rien ne leur résista ; les rebelles pliaient de tous côtés devant eux ; un village attaqué était un village pris et saccagé.

Le 8, l'armée arriva de grand matin à *Lun-tsai-ting* ; les rebelles y étaient retranchés et défendus par des plantations de bamboux ; après avoir fait plusieurs décharges de toute leur artillerie, ils sortirent tout à coup et vinrent fondre sur nos gens avec une espèce de fureur ; on les attendait de pied ferme, aucun soldat ne recula ; après plusieurs décharges générales, *Fou-kang-gan* et *Hai-lan-tcha*, voyant que les rebelles se soutenaient toujours, firent avancer les *bahadours*, et s'étant mis à leur tête, ils se jetèrent sur les ennemis et les enfoncèrent ; tout plia devant eux, les rebelles qu'ils avaient en tête se sauvèrent avec précipitation dans leur camp, derrière leurs bamboux et leurs cannes de sucre, et dans les villages circonvoisins. Cependant quelques troupes des rebelles s'avancèrent pour arrêter les victorieux, mais *Fou-kang-gan* fit avancer, pour les combattre, *Gao-hoei* et *Mou-ke-ten-ga*, avec les *Miao-tseu* du *Sutchuen*, et il les plaça, à l'orient, au village de *Tong-tchouang* et dans les environs. Le général *Po-eul-*

pou, le *bahadour Tchou-ning* et le lieutenant-général *Ou-tsong-mao* occupèrent les villages qui sont à l'occident ; et pour se faire un passage aux rebelles, qui avaient fui dans leur camp, on envoya le peuple brûler les bamboux et les cannes de sucre, qui en défendaient l'entrée. Après cette opération, le corps que commandait *Fou-kang-gan* et les quatre autres, s'avancèrent tous ensemble et pénétrèrent dans le camp ennemi, et emportèrent d'emblée *Lun-tsai-ting* et *Lun-tsai-ouei*, deux villages qui leur servaient d'appui. *Hai-lan-tcha* avec les *bahadours*, et des soldats d'élite, avancèrent les premiers ; *Fou-kang-gan*, de son côté, détruisait tous les endroits fortifiés par les rebelles ; rien ne put résister. *Fou-kang-gan* et *Hai-lan-tcha*, s'étant ensuite réunis, ayant avec eux les *bahadours*, marchèrent vers *Ning-tcheou-chan*, où les rebelles s'étaient sauvés ; là, ils se croyaient en sûreté parce qu'ils avaient mis entre eux et l'ennemi un grand marais qu'ils croyaient impraticable, et qu'ils se trouvaient sur une montagne escarpée. *Hai-lan-tcha* et les *bahadours*, sans délibérer, se jetèrent hardiment dans le marais et le passèrent, malgré la forte résistance des rebelles qui étaient de l'autre côté ; toute l'armée les suivit, et, sans s'arrêter, poussa les ennemis sur la montagne, où elle grimpa en les chargeant sans cesse ; chacun de nos soldats valait cent hommes. Les ennemis, débandés, s'enfuirent de tous côtés sans ordre. A cinq heures du soir l'armée arriva près de la ville assiégée *Kia-y-sien*, et y fit son entrée aux acclamations

d'un peuple infini, qui s'y était retiré comme dans un asile, le seul qui restât dans l'île.

L'armée, sans s'arrêter, défila vers *Ta-lay-y*, par le chemin de *Teou-leou-men*. *Ta-lay-y* est un endroit fort de sa nature, et défendu par un grand nombre de rebelles, qui en avaient fait pour eux un point d'appui, et où les chefs et les principaux complices de la révolte se croyaient en sûreté.

(Après ce narré, tiré d'un mémorial de *Fou-kang-gan* et des autres officiers-généraux de l'armée, l'empereur parle ainsi.)

Le chef des rebelles, *Lin*, assiégeait donc la ville de *Kia-y-sien* depuis plusieurs mois ; il la serrait de près ; en vain le général *Tchang-kin* avait envoyé des troupes pour la délivrer ; trois fois il avait été repoussé. Malgré la vigoureuse résistance de *Tchaye-ta-ki*, gouverneur de la ville, cette ville infortunée allait tomber entre les mains des rebelles, avec le peuple innombrable qui s'y était retiré pour se mettre à l'abri de la cruauté des ennemis ; elle ne pouvait plus tenir qu'une dixaine de jours. *Fou-kang-gan*, accompagné de *Hai-lan-tcha* avec les nouveaux secours que je lui envoyai, a fait la plus grande diligence, et, sans attendre les troupes qui lui venaient du *Koei-tcheou* et du *Hou-kouang*, il s'est avancé promptement, et formant cinq corps, à qui il a donné de braves officiers généraux, il est en état d'attaquer tout ce qui se trouve sur sa route et s'oppose à son passage. Il a délogé les ennemis de tous les postes qu'ils occupaient, attaqué et saccagé tous les villages où ils s'étaient retranchés ; aucun danger ne l'effrayait ; il

a marqué beaucoup d'intelligence et de courage dans le passage du marais, qui paraissait devoir l'arrêter, et sur lequel les rebelles comptaient beaucoup. Les rebelles ont été chassés partout et partout battus; après leur avoir marché partout sur le ventre, il alla droit à la ville assiégée depuis plusieurs mois, et la délivra sur-le-champ. Par-là, il a sauvé un peuple immense qui se croyait presque perdu; on peut dire qu'il lui a rendu la vie. Les grains et les autres espèces de nourriture qu'il a enlevés aux ennemis, ont servi à la subsistance de ce grand peuple, qui, depuis long-tems, ressentait les rigueurs de la faim; ainsi, les soldats qui ont défendu la ville et les habitans, sont maintenant au large. Tous ces succès sont dûs à la sagesse et à la bravoure de *Fou-kang-gan* et des autres officiers; ils ont donné l'exemple aux troupes, et ont su les employer à propos; dans toutes les occasions, ils ont attaqué l'ennemi et l'ont vaincu. Ils m'ont informé promptement de leurs victoires, ainsi ils méritent des récompenses extraordinaires. *Fou-kang-gan* et *Hai-lan-tcha*, qui se sont si bien distingués, ci-devant n'étaient que marquis, je les fais comtes de l'empire; je donne à chacun le bouton rouge de pierres précieuses, et un manteau avec les marques de leur nouvelle dignité. Je veux que tout le monde voie que je les ai récompensés dignement. Pour ce qui regarde *Gao-hoei*, *Chou-leang*, *Pou-eul-pou* et les autres officiers généraux, aussi bien que les *bahadours*, gardes de l'empereur ou capitaines tirés des bannières, et tous les officiers d'un rang

distingué qui ont conduit les troupes, et qui ont contribué le plus à la victoire, il faut examiner le mérite d'un chacun, et envoyer leurs noms au tribunal de la guerre, afin qu'il leur assigne une récompense proportionnée à leurs services. Maintenant, il faut que *Fou-kang-gan* profite de la victoire; qu'il poursuive les ennemis jusque dans leurs retraites les plus profondes, qu'il prenne vivans les chefs de la rébellion, et ceux qui sont de quelque marque parmi les rebelles, afin de terminer promptement et efficacement cette guerre. Ainsi ils jouiront toujours de mes bonnes grâces et de ma protection.

Qu'on respecte ces paroles.

DÉCLARATION IMPÉRIALE.

Au printems j'irai à *Tien-tsing-fou*, pour voir et examiner les digues et les ouvrages qui se font pour contenir les eaux des rivières. J'ai choisi le 18e de la seconde lune pour mon départ. Que chaque tribunal ait soin de tout préparer selon l'usage.

Qu'on respecte ces paroles.

DÉCLARATION IMPÉRIALE.

Han-yong, ci-devant était second président du tribunal des bâtimens et autres ouvrages, il avait été aussi *Tsong-tou* des rivières; le deuil lui avait fait quitter ses emplois. Son deuil est fini, il est venu à Pékin, je le fais encore président du *Kong-pou* (tribunal des bâtimens).

Tchou koei a été chargé dans les provinces d'exa-

miner les lettrés ; il est de retour. Comme au tribunal des cérémonies il manque le troisième président ; je le nomme à cet emploi.

Qu'on respecte ces dispositions.

Le *Tsong-tou* du *Kiang-nan*, *Tchou-lin*, m'a représenté que son frère, nommé *Kouang-heou*, avait été fait trésorier des villes *Nan-gan-fou* et *Kan-tcheou-fou*, et que, comme ces deux villes sont dans son district, son frère, selon l'usage, ne peut pas y être mandarin ; en conséquence, j'envoie *Kouang-heou* dans la province du *Chan-tong*, pour y être trésorier des villes *Kiman-fou* et *Tong-tchang-fou*-*Ki-ke-cheng*, trésorier du *Kiang-si*, ira prendre sa place dans le *Kiang-nan*.

Qu'on respecte ces paroles.

DÉCLARATION IMPÉRIALE.

Tchang-tao était examinateur des lettrés dans la province du *Hou-kouang*. Comme il est obligé de prendre le deuil, *Tai-tsing-tchun* ira prendre sa place.

Qu'on respecte cette disposition.

DÉCLARATION IMPÉRIALE.

La guerre de Formose va finir ; les rebelles sont battus de tous côtés ; mais il faut réparer les torts qu'ils ont faits et prévenir les suites : pour cela il sera nécessaire d'employer de grandes sommes. J'ordonne au *Hou-pou* (tribunal des finances) d'avertir

les provinces voisines de Formose de fournir deux cents *ouan* (le *ouan* vaut soixante quinze mille livres); le *Tsong-tou* de chaque province et le vice-roi choisiront des officiers sûrs pour faire passer incessamment cet argent dans le *Fou-kien*, entre les mains du *Tsong-tou* de cette province, qui le délivrera selon les besoins et les circonstances.

Qu'on respecte ces paroles.

Le tribunal des cérémonies représente à l'empereur que, dans le tribunal des censeurs, il manque celui qui était pour la province de *Tche-kiang*, parce que le mandarin qui avait cet emploi a été obligé de prendre le deuil. *Ko*, ci-devant censeur du *Chan-si*, a fini son deuil; on le présente à Sa Majesté pour remplir le vide du *Tche-kiang*. L'empereur a répondu : Je consens à cette disposition; que *Ko* soit censeur pour le *Tche-kiang*.

Qu'on observe cet ordre.

Nota. On parlera souvent de *Yn-kien;* tous les mandarins de quelque conséquence, qui sont promus, et les lettrés qui deviennent mandarins, doivent être présentés à l'empereur; c'est cette cérémonie qu'on appelle *Yn-kien*. Le tribunal des mandarins avertit que tel jour il y a des *Yn-kien;* c'est ordinairement le jour où les tribunaux sont d'office, et paraissent devant l'empereur; ils s'arrangent, selon leurs grades, sur une ligne, des deux côtés du trône de l'empereur; dès qu'il paraît ils se mettent tous à

genoux ; deux ministres sont à sa droite et deux à sa gauche; ils ont le droit, et ils sont les seuls qui l'aient, d'avoir un petit coussin sous leurs genoux. Un officier nomme le premier candidat, qui vient se mettre aux pieds de l'empereur ; il tient à sa main une planchette où il est écrit : Je suis un tel, de tel pays, j'ai cinquante ans ; ci-devant j'ai été cassé pour telle faute ; on m'a nommé vice-roi du *Fou kin*, etc., etc. Un autre vient ensuite et en agit de même.

Note sur la Grammaire Pali de M. Clough.

Il existe actuellement, en Angleterre, quelques exemplaires de la grammaire pali de Clough portant ce titre : *A compendious pali grammar with a copious vocabulary by the Rev. Benjamin Clough, Colombo, printed at the Wesleyan mission press.* 1824. Sir Alexander Johnston, vice-président de la Société Asiatique de Londres, si connu en Europe par sa brillante et utile administration de l'île de Ceylan, et par ce zèle scientifique dont on ne peut le louer aussi souvent qu'il en donne des preuves, voulut bien adresser un exemplaire de cet ouvrage à M. Eugène Burnouf, le 13 août 1827. Aujourd'hui nous en avons sous les yeux un second exemplaire, envoyé à M. le professeur Kieffer, par M. Platt, secrétaire de la Société Biblique étrangère de la Grande-Bretagne ; il porte, avec envoi de la main de l'auteur, la date de *Colombo, 4 août* 1826. On pourrait peut-être s'éton-

ner qu'un ouvrage publié, à en croire le titre, en 1824, n'ait pu parvenir en Europe qu'en 1827 ; mais la seconde date, mise par l'auteur lui-même sur l'exemplaire que nous annonçons, explique ce retard en nous apprenant que ce livre n'est parti de Colombo que le 4 août 1826. Une autre particularité qui distingue cet exemplaire de celui qu'avait précédemment envoyé Sir Alexander Johnston, c'est qu'il est accompagné d'une préface de sept pages et demie, tandis que celui de Sir Alex. Johnston n'est précédé que d'un très-court avertissement d'une seule page. La nouvelle préface ne contient, sur la langue pali, rien qui ne soit déjà connu des lecteurs de ce Journal, et des personnes qui sont au courant des publications faites par la Société Asiatique de Paris. Les conclusions de ce morceau sont absolument les mêmes que celles de l'intéressant et lumineux rapport de M. Abel Rémusat, sur l'ouvrage intitulé *Essai sur le Pali*, lu dans la séance du Conseil du 7 Novembre 1825 ; seulement la préface de M. Clough contient une assertion qui peut ne pas être d'une égale vérité pour les lecteurs européens et pour ceux de l'Asie. « Les » questions qui se rattachent à l'origine du pali, dit » M. Clough, sont encore si obscures, qu'au premier » moment on avait eu dessein de publier cette gram» maire sans l'accompagner d'aucune remarque (1), » mais comme cet ouvrage est le premier qui traite

(1) Il paraît qu'on avait réellement pris ce parti, au moins à en juger par le premier exemplaire venu en France.

» du Pali, et qu'il peut tomber dans les mains de » personnes ne possédant pas des moyens d'acquérir » des notions quelconques sur les faits relatifs à cette » langue, quelques observations nous paraissent in» dispensables. » Pour les lecteurs européens le premier ouvrage qui fasse connaître le pali, est l'*Essai* publié par la Société Asiatique de Paris; et dont le manuscrit, présenté à la séance du 7 novembre 1825, était complètement imprimé en avril 1826; ce qui n'empêche pas que, pour les personnes qui s'occupent de la même étude à Ceylan, la grammaire de M. Clough qui porte la date de 1824, mais dont le premier exemplaire ne quittait Colombo que le 4 août 1826, ne doive avoir la priorité.

Cette grammaire se compose : 1° de la traduction en anglais du traité pali et singalais appelé *Bâlâvatâra*, ou *Instructions des Ignorans*, compilation grammaticale de la plus grande importance; 2° du *Dhâtoumandjoûsâ*, ou *Corbeille des Racines*, liste des radicaux verbaux de la langue pali; 3° du vocabulaire appelé *Abhidhanappadîpikâ*, ou *Explication des Mots*, composé sur le plan de l'*Amaracocha*; la Bibliothèque du roi de France en possède un manuscrit. On voit de quelle utilité doit être la grammaire de M. Clough, pour les personnes qui désirent lire les curieux traités bouddhiques, écrits en pali, que renferment quelques bibliothèques d'Europe. La publication de cet ouvrage est un nouveau service que rendent les Anglais aux lettres orientales; grâce à leurs efforts le pali doit bientôt, nous n'en doutons

pas, occuper un rang important parmi les études qui ont l'Asie pour objet. En France, M. Eugène Burnouf qui, conjointement avec M. Lassen, a fait, le premier, connaître cette langue, se propose de commencer une série de publications relatives au pali, par une grammaire faite sur des matériaux originaux que Sir Alex. Johnston a bien voulu lui communiquer. Un prospectus détaillé fera connaître cet ouvrage qui paraîtra prochainement.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 1er Octobre 1827.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de Monseigneur le duc d'Orléans, par laquelle S. A. R. témoigne au Conseil tout l'intérêt qu'elle prend à la collection des *Vues de l'Inde,* que M. William Daniell est sur le point de publier. Le Secrétaire dépose en même tems sur le bureau des prospectus anglais de cet ouvrage dont il développe le plan en détail. Il propose en même tems qu'un exemplaire du prospectus soit renvoyé à la commission du Journal, pour être inséré dans le plus prochain cahier, et qu'une commission soit nommée pour prendre connaissance des dessins de M. Daniell, et en faire un rapport dans le plus court délai. Le Conseil adopte cette double proposition, et nomme commissaires pour l'examen des dessins de M. Daniell, MM. Abel-Rémusat, Saint-Martin et Eugène-Burnouf.

M. Géringer, récemment de retour de l'Inde, soumet au Conseil les deux premières livraisons de l'ouvrage qu'il publie sous le titre de l'*Inde Française*, ou Description des temples, pagodes, costumes, physionomies, usages, etc., des peuples hindous habitant les possessions françaises de l'Inde, et en général la côte de Coromandel et celle du Malabar.

M. de l'Ecluse écrit pour annoncer qu'il se propose d'envoyer au Conseil un nouvel exemplaire de sa *Dissertation sur la langue Basque*, le premier n'étant point parvenu à la Société.

M. de Brière lit la suite de son Mémoire sur l'emploi des caractères alphabétiques et numériques comme signes de notations dans les arts, les sciences, et sur leur application à la notation des caractères chinois et des hiéroglyphes égyptiens.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. Toulouzan : l'*Ami du Bien*, journal consacré à la morale chrétienne, et aux progrès des lettres, des sciences et des arts, par M. Toulouzan, 9e numéro ; — par M. Moris : *Relation des voyages de Sidi-Aly, fils d'Housain*, etc., traduit de l'allemand par M. Moris ; — par la Société de Géographie : *Bulletin de la Société de Géographie*, n° 52 ; — par S. G. Monseigneur le Garde-des-Sceaux : *Journal des Savans*, août 1827 ; — par M. Klaproth : *Tableau historique, géographique, ethnographique et politique du Caucase et des provinces limitrophes entre la Russie et la Perse*, in-8°, 1827.

CORRECTION POUR LE NUMÉRO PRÉCÉDENT.

Page 160, ligne 12, mille pièces d'argent, *lisez* mille mille (un million) pièces d'argent.

JOURNAL ASIATIQUE.

Coup-d'œil sur l'histoire des Casaques de l'Oural; par M. DE LEWCHINE, Conseiller de Cour de S. M. l'Empereur de Russie.

Personne n'ignore que l'empire de Russie renferme plusieurs colonies guerrières connues sous le nom de *Casaques* (1), et disséminées sur les bords du Don, du Wolga, de l'Oural, du Terek, de l'Irtisch, etc. On possède beaucoup de renseignemens sur leurs conquêtes dans les XVIe et XVIIe siècles; mais on manque jusqu'à présent de notions positives pour fixer au juste l'époque de leur origine: ceci s'applique surtout à l'histoire des *Casaques de l'Oural*, dont on s'est peu occupé parce qu'on ne possédait pas les matériaux qui auraient été nécessaires pour l'établir sur

(1) Quelle que soit l'origine du mot *Casaque*, comme il est constant que nous l'avons reçu des Tatars ou des Mongols, et qu'aucune des nations appartenantes aux générations turques et mongoles ne prononce Cosaque au lieu de Casaque, il est évident que nous devons aussi écrire et prononcer *Casaque* et non *Cosaque*. M. Timkoffsky, dans son *Voyage à Pékin*, dit que les Chinois, qui changent la première consonne de ce mot, lui conservent les deux *a*, et disent *Khasaques*, et non *Khosaques*. D'autres personnes, qui ont visité la Chine, répètent la même chose. Les Russes écrivent le mot *Casaque* indistinctement avec un *a* ou un *o*, mais ils prononcent toujours *Casaque* et non *Cosaque*.

une base solide. Le tems, l'ignorance et plusieurs incendies qui ont dévasté le chef-lieu de cette colonie, ont fait disparaître les documens relatifs à cette histoire; pour les traditions qui se sont conservées, elles n'ont jamais été examinées avec une véritable critique; l'usage qu'on en a fait vers le milieu du siècle dernier a servi plutôt à obscurcir cette matière, qu'à y répandre la lumière.

Se reposant sur un conte recueilli de la bouche d'une vieille femme casaque, Jean *Ritchkow* (auteur peu scrupuleux, mais justement estimé par ses travaux utiles et ses connaissances sur l'Asie centrale), dans un ouvrage intitulé *Topographie d'Orenbourg et de ses environs*, entreprit de prouver, en 1748, que les Casaques de l'Oural ou du Yaik (comme on les nommait autrefois), après s'être détachés de ceux du Don, arrivèrent sur les bords de l'Oural et en prirent possession au XIV[e] siècle: cette opinion est si peu digne de confiance et elle est tellement en contradiction avec des vérités historiques incontestables, qu'elle ne devait être admise par aucun lecteur versé dans l'histoire de Russie. Cependant, faute de renseignemens meilleurs, elle fut adoptée sans aucun examen, et répétée dans plusieurs ouvrages fort estimés, russes ou étrangers. Pas plus tard qu'en 1821, elle fut encore une fois reproduite dans une publication périodique de St.-Pétersbourg.

Persuadés de sa fausseté et possédant quelques matériaux propres à la réfuter, nous avons cru qu'il était de notre devoir de détruire l'erreur. Un voyage

fait par ordre du gouvernement russe dans les terres mêmes des Casaques de l'Oural nous donna encore plus de moyens de réaliser ce dessein. Nous nous sommes occupés de recueillir un grand nombre de renseignemens à Ouralsk (chef-lieu des Casaques du même nom), et ensuite à Orenbourg : nous avons fouillé les archives, consulté les chroniques et interrogé les vieillards ; nous avons ensuite examiné le petit nombre de documens écrits, que nous avons pu nous procurer ; nous avons aussi comparé les traditions conservées dans le pays avec les meilleures annales de la Russie. Ayant débrouillé ce chaos autant qu'il nous a été possible, nous fîmes un petit ouvrage imprimé à Pétersbourg en 1823, sous le titre de *Coup-d'œil-historique et statistique sur les Casaques de l'Oural.*

Le commencement de cette brochure est consacré à la réfutation de l'opinion énoncée par Ritchkow sur l'origine des Casaques de l'Oural. Nous pensons y avoir démontré :

1° Que ces Casaques n'ont pas pu se détacher au XIVe siècle de ceux du Don, parce que l'origine de ces derniers ne remonte pas au-delà du XVe siècle ;

2° Que la femme casaque, sur le récit de laquelle se fonde Ritchkow, a vécu à la fin du XVIe siècle et non au XIVe, comme il le croit, puisqu'elle dit qu'au tems de sa jeunesse Astrakhan appartenait déjà à la Russie (1) ;

3° Que la même femme, d'après le récit de Ritch-

(1) Cette ville fut prise par les Russes en 1554.

kow, devrait avoir été présente à des événemens, qui se sont passés un siècle avant sa naissance, etc.

Nous croyons devoir supprimer ici les détails de cette réfutation : ils étaient nécessaires en Russie, où tout le monde peut avoir en main l'ouvrage de Ritchkow; ils seraient superflus et difficiles à comprendre ici.

A côté de ces erreurs adoptées par les écrivains de notre nation, nous en avons cité d'autres commises par des étrangers, mais sans les réfuter, parce qu'elles sont trop évidentes pour des Russes.

Tels sont, par exemple, les détails insérés dans les notes de l'ancienne traduction française de l'histoire générale des Tatars, par Aboulgazi-Bahadour-khan. On y a avancé que *les Casaques de l'Oural étaient des Kiptchacs; qu'ils se sont soumis à la Russie bientôt après la conquête d'Astrakhan; qu'ils ont une langue particulière intelligible aux Tatars; qu'ils sont en état de mettre sur pied* 30,000 *hommes armés; que la ville d'Ouralsk est située à* 40 *verstes (à peu près* 10 *lieues de France) de l'embouchure de l'Oural, dans la mer Caspienne, etc.*

Les progrès que les connaissances géographiques ont faits depuis la publication de ces notes, ont certainement fait voir aux savans toute leur absurdité; mais comme elles ont trouvé croyance pendant quelque tems en France et en Allemagne, et qu'elles ont été répétées dans des ouvrages aussi renommés que ceux de Deguignes (1) et de Puffendorf, il se pourrait bien

(1) *Histoire des Huns*, t. IV, p. 519–542.

que l'erreur ne fût pas complètement détruite aux yeux des personnes qui sont peu versées dans la géographie de l'Orient. Nous croyons donc qu'il ne sera pas tout-à-fait superflu de démontrer ici qu'il n'y a rien d'exact dans les notions que nous venons de citer.

Les Casaques de l'Oural ne sont pas des Kiptchacs.

Quoiqu'il nous paraisse assez facile de prouver que plusieurs savans se sont trompés en confondant les Casaques tatars avec les Casaques russes, et en donnant à ces derniers une origine turque, nous ne nous arrêterons pas à réfuter cette assertion, parce que cela dérangerait le plan que nous nous sommes proposé de suivre dans cet ouvrage, et nous éloignerait de notre but. Nous voulons seulement faire voir ici, sans rechercher l'origine des premiers Casaques russes, que ceux de l'Oural ne sont pas des restes des Kiptchacs qui ont jadis habité le pays qu'ils occupent actuellement; mais qu'ils descendent des Casaques du Don, et que leurs ancêtres étaient des Russes qui se sont emparés des bords de l'Oural vers la fin du XVI[e] siècle. Ce fait est unanimement attesté par toutes les annales et les traditions: nous le développerons plus amplement dans la suite de cet ouvrage. Maintenant revenons aux notes de l'histoire généalogique des Tatars.

Les Casaques de l'Oural ne se sont pas soumis à la Russie bientôt après la prise d'Astrakhan. Le laps de tems qui sépare ces deux événemens est à peu près de soixante à soixante-cinq ans.

La langue des Casaques de l'Oural est celle de tous

les Russes. Les Tatars ne la comprennent pas et ne peuvent pas la comprendre; mais les Casaques, qui ont de fréquentes relations avec eux à cause de leur voisinage, apprennent le tatar comme un Allemand des bords du Rhin apprend le français, etc.

Les Casaques de l'Oural n'ont jamais été en état d'armer 30,000 *hommes.* La totalité de leur population, tant hommes que femmes, à la fin de l'année 1821, ne formait que 29,353 ames, et la quantité d'individus inscrits pour le service militaire était de 6,000, divisés en 12 régimens. Il est vrai que ce dernier nombre ne comprend pas tous ceux qui peuvent porter les armes; mais il est sûr que, même en cas de dernière nécessité, les Casaques ne pourraient pas mettre sur pied plus de 9,000 hommes armés.

La ville d'Ouralsk est douze fois plus éloignée de la mer Caspienne, que ne le croit l'auteur des notes qui accompagnent l'ouvrage d'Aboulgazi.

Toutefois, comme ces notes ont été publiées à une époque où les notions géographiques sur la Russie étaient peu nombreuses et peu exactes, elles méritent quelque indulgence. Il n'en peut être tout-à-fait de même de quelques nouveaux auteurs, qui ont cru pouvoir écrire l'histoire des Casaques au XIXe siècle sans posséder tous les documens qui devaient indispensablement servir de base à leur travail.

M. Lesur, dans son *histoire des Cosaques* (2 vol. in-8°, Paris, 1814), avance comme un fait positif (tom. 1, p. 161) et sans aucune discussion, que les Casaques de l'Oural sont des Komans, et il continue de

la manière suivante : « L'invasion subite des Tartares » (il est question des armées de Batou-khan) les sé» para violemment de leurs compatriotes : ils res» tèrent séparés ; mais ils en retirèrent la langue, les » mœurs et les usages. Il est encore impossible de les » méconnaître : un grand nombre d'entr'eux avait » adopté la religion grecque, que de courageux mis» sionnaires leur avaient apportée. »

Ces lignes sont écrites avec tant d'assurance, qu'on serait tenté de supposer qu'elles contiennent des vérités qui ne sauraient être mises en doute ; que l'auteur les a puisées dans quelque ouvrage contemporain ; qu'il a séjourné lui-même assez long-tems sur l'Oural ; qu'il a étudié la langue komane, ainsi que celle des Casaques ; qu'il les a comparées l'une à l'autre, et qu'il a été frappé de leur ressemblance, ou même de leur identité ; enfin, on est curieux de connaître les noms de ces courageux missionnaires qui ont apporté la religion chrétienne jusque sur les bords de l'Oural. Ce sont là tout simplement des assertions que M. Lesur ne prouve pas et ne peut pas prouver, parce qu'elles sont sans fondement ; nous n'avons pas besoin de les réfuter, puisque l'auteur n'a trouvé aucune autorité pour les appuyer. Il aurait cependant été bien nécessaire d'assurer sur de bonnes preuves des faits aussi extraordinaires, et surtout ce qui concerne la prétendue identité de la langue komane avec la langue russe.

Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que M. Lesur donne à ces suppositions le titre de preuves positives ; il croit que *rien ne peut leur résister* (*tom.* 1, *p.* 179), et

il s'écrie : « Les différences physiques et morales qui » font distinguer au premier coup-d'œil un Kosaque » d'avec un Russe sont si frappantes, qu'on ne peut » assez s'étonner que des savans judicieux se soient » avisés de leur supposer la même origine. » Nous ne pouvons assez nous étonner qu'un auteur aussi judicieux qu'estimable se soit hasardé à avancer avec une pareille assurance des idées si peu justes. Les différences morales entre un Casaque et un Russe sont si petites, qu'elles suffisent seules pour démontrer la fausseté de l'opinion émise par M. Lesur ; quant aux différences physiques, il n'y en a pas entre les deux peuples. Lorsque les faits parlent, les raisonnemens qui les contredisent deviennent superflus.

Nous ne nous arrêterons pas davantage sur les opinions et les renseignemens de M. Lesur sur les Casaques en général ; mais nous croyons devoir relever les erreurs qu'il a commises au sujet des Casaques de l'Oural, dont nous nous occupons présentement.

M. Lesur dit qu'*aucun monument historique ne met à portée de fixer à quelle époque les Kosaques de l'Oural passèrent sous la protection de la Russie*. Cela n'est pas exact : il est vrai que personne n'est en état de fixer l'année précise dans laquelle cette colonie s'est soumise à la Russie ; mais on sait bien que cet événement est arrivé sous le règne de Michel Théodorowitch, chef de la dynastie de Romanof. Le rescrit, ou l'ordonnance donnée à ce sujet aux habitans de l'Oural par leur premier souverain, est devenu avec plusieurs autres documens du même genre la proie des flammes ; mais

cette pièce est citée dans un autre rescrit adressé aux Casaques par les deux Czars Pierre et Jean en 1684, et dans un rapport que l'*Attaman* de ces mêmes Casaques fit sur leur origine au collège des affaires étrangères de St.-Pétersbourg, en 1720.

En parlant de l'état actuel des Casaques de l'Oural, M. Lesur dit qu'ils doivent entretenir un corps de 12,000 hommes complètement équipés, et que la population en état de porter les armes peut être évaluée à 30,000 individus. Ce sont les mêmes renseignemens que nous avons déjà réfutés plus haut.

La distance entre la ville d'Ouralsk et la mer Caspienne est évaluée dans l'*Histoire des Cosaques* à 200 verstes, tandis qu'elle est réellement de 500 verstes, c'est-à-dire, environ 120 lieues de France.

Passons sur les autres erreurs du même genre disséminées dans plusieurs autres ouvrages, et communiquons à nos lecteurs le résultat de notre travail sur l'histoire des Casaques de l'Oural. Nous sentons bien qu'il est très-imparfait, autant par le peu d'habileté de l'auteur que par le manque des matériaux qui lui auraient été nécessaires pour atteindre pleinement à son but; nous croyons toutefois avoir recueilli des détails curieux et nouveaux sur un point d'histoire encore mal étudié, et nous espérons que l'incapacité de l'auteur ne leur fera rien perdre de l'intérêt qu'ils méritent.

Les Casaques de l'Oural ou du Yaik (1), comme

(1) Le nom du fleuve Yaik ne fut changé en celui d'*Oural* qu'en 1775, comme on le verra plus loin.

l'ancienne capitale des Khans Tatares, nommée *Saraytchik*, qui, quoiqu'alors moins redoutable que dans les tems prospères de la *horde d'or*, était cependant encore renommée par son commerce avec Astrakhan (1) et par les relations du czar *Jean le Terrible* avec le prince des Tatares Nogays, *Ismaël* (2), qui y avait sa résidence; de plus, elle était fréquentée autrefois par toutes les caravanes marchandes que les Vénitiens et les Génois envoyaient d'Asoff à Ourganitz, à Otrar et dans plusieurs autres villes de l'Asie centrale, et jusqu'à Pékin même (3).

Un lieu si avantageux pour des brigands pouvait-il ne pas attirer les Casaques? Naviguant sur de petites barques, ils remontèrent facilement le Yaik, fondirent avec impétuosité sur la ville de *Saraytchik*, la ravagèrent, y mirent le feu, et, dans leur atroce barbarie, ils n'épargnèrent aucun des habitans; ils étendirent leur rapacité jusqu'aux tombeaux, dont ils dépouillèrent les cadavres. Cela arriva en 1580.

Tel fut le premier exploit des Casaques sur les bords de l'Oural: le récit de cet événement et la détermination de sa date se trouvent consignés dans des actes diplomatiques (4).

---

(1) Voyez les Annales Russes, connues sous le nom du patriarche Nicon, et la Relation du voyage d'Ambroise Contaréni.

(2) Jenkinson parle de ce prince sous le nom de *Smillé*.

(3) Relation du voyage de Pégoletti (de Florence), en 1335, et l'extrait de ce voyage, inséré par M. *Sprengel* dans son *Geschichte der geogr. Entdeck.*

(4) Voyez aux archives de Moscou, la *Correspondance des Czars*

En s'appuyant sur un fait aussi connu et attesté d'une manière aussi positive, on peut, sans aucun doute, affirmer que c'est à cette même époque que les Casaques arrivèrent, en remontant le fleuve Oural, jusqu'à l'embouchure de la rivière *Roubegenaya*, et lui donnèrent le nom qu'elle porte jusqu'à présent (1). En se dirigeant ensuite vers une anse de l'Oural, située à 40 ou 50 verstes de la ville d'Ouralsk d'aujourd'hui, ils y établirent leur première colonie, dont les traces existaient encore dans le dernier siècle (2).

Les traditions rapportent que les Casaques n'habitaient que pendant l'hiver, dans cette demeure, non plus que dans la ville d'Ouralsk, durant les premières années de son existence, et qu'en été, toute la colonie, excepté les femmes et les enfans, se transportait sur la mer ou sur ses rivages, pour piller les vaisseaux et les caravanes qui allaient à Astrakhan ou en sortaient.

Jusqu'à l'année 1602 nous ne rencontrons rien de remarquable dans les excursions des Casaques; mais à cette époque, nous les voyons tout-à-coup devenir maîtres de la capitale du Kharizme, c'est-à-dire, d'*Ourgentch* (3) ou Ourgandji.

---

avec le prince Nogay, nommé Ourous, en l'année 1581, et l'*Histoire de Russie de M. Karamsine*, t. IX, n. 663.

(1) *Roubege* veut dire, en russe, *limite*, *frontière*.

(2) Rapport de Roukavichenikow, ci-dessus mentionné.

(3) Aboulgazi Bahadour, à qui nous empruntons le récit de cet événement, le fixe à l'année 1011 de l'hégire. Suivant les tables de Gravius et celles qui sont insérées dans l'*Art de vérifier les Dates*, cette époque correspond à l'année 1602 de notre ère.

Ayant appris que les habitans de cette ville quittaient pendant l'été leurs maisons d'hiver pour errer sur les bords du fleuve Amou (Oxus), ils voulurent profiter de leur absence; ils allèrent au nombre de mille hommes à Ourgandji, la détruisirent, tuèrent beaucoup de monde, firent jusqu'à mille femmes prisonnières, et rebroussèrent chemin, chargés de butin. Mais *Arab-Mohammed,* père de l'historien Abulgazi Bahadour, alors khan de Kharizme, informé de cette invasion, se hâta d'aller à la rencontre des brigands, et leur ferma le passage dans un défilé. Ils disputèrent le chemin pendant deux jours; mais à la fin ils furent vaincus et forcés d'abandonner tout leur butin. *Arab-Mohammed* ne se contenta pas de cette victoire: il les devança encore une fois par d'autres routes, et les rencontra de nouveau dans un passage étroit. Les Casaques ne purent se faire jour pour la seconde fois: leur nombre était considérablement diminué, et leurs forces étaient épuisées par leurs pénibles courses à travers des déserts sablonneux; en outre, ils manquaient d'eau, et, s'il faut en croire l'auteur tatar contemporain, ils étaient forcés d'étancher leur soif avec le sang de ceux de leurs camarades, qui venaient d'être tués (1).

Tous les efforts que le désespoir leur inspira dans cette occasion ne purent sauver que trois ou quatre Casaques, qui retournèrent dans leurs foyers pour annoncer la mort de leurs camarades.

Les Casaques ne tardèrent pas à s'apercevoir que leur existenee politique était bien précaire.

---

(1) *Histoire généalogique des Tatars*, l. IX, c. 9.

La perte considérable que le khan Arab-Mohammed leur avait fait éprouver les avait considérablement affaiblis ; l'enlèvement des femmes (1) et les pillages les avaient rendus odieux à tous leurs voisins et surtout aux Tatars qui formaient les débris de la Horde d'or. Ceux-ci les châtièrent sévèrement et les réduisirent à un état si déplorable, qu'ils ne pouvaient plus opposer à leurs adversaires, ainsi que l'attestent les documens trouvés dans les archives d'Ouralsk, que des canons de bois chargés d'os et de pierres au lieu de boulets. Ces désastres firent voir aux Casaques qu'ils ne pouvaient plus se passer d'un protecteur puissant : ils convoquèrent alors une assemblée, où il fut décidé qu'on se soumettrait à la domination de la Russie ; ils envoyèrent donc au czar *Michel* deux députés, pour le prier de les recevoir au nombre de ses sujets. La proposition fut accueillie avec bienveillance, et le czar adressa aux Casaques un rescrit, par lequel il leur reconnaissait et confirmait la possession exclusive des bords et des eaux du Yaik, ainsi que de toutes les rivières qui s'y jettent.

En 1622, *Marine Mnichek*, femme du faux Démétrius, accompagnée de son dernier mari *Jean Zaroutzky*, vint chercher un asile chez les Casaques du Yaik, avec l'intention de passer de là en Perse ; mais

(1) Quelques annales inédites, et assez récentes, disent que les premiers Casaques du Yaik, en quittant, au commencement du printems, leur maison, pour aller exercer des brigandages, tuaient leurs femmes, et s'en procuraient de nouvelles en revenant dans leurs foyers; mais leurs descendans prétendent que c'est une calomnie non fondée.

elle fut prise par un régiment de Strélitz, qu'on avait envoyé à sa poursuite, et amenée à Astrakhan, d'où on la mena à Moscou. Il existe jusqu'à ce jour sur les bords de l'Oural, près de la forteresse de Koulaguine, une petite redoute abandonnée qui porte le nom de *Fort de Marina*, et qui, selon toutes les apparences, fut l'asile de cette reine éphémère.

Muller, qui a puisé des notions sur le tems et les circonstances de la fuite de Marine Mnichek dans les archives du Collège des Affaires Etrangères, dont il était le chef, dit que peu de tems après cet événement, c'est-à-dire, bientôt après l'année 1622, la ville actuelle d'Ouralsk fut bâtie (1). Rien ne contredit cette supposition, ni l'histoire, ni les traditions.

La fondation de la ville de *Gouriew*, selon l'opinion de Muller, est contemporaine de celle d'Ouralsk ; mais, d'après les traditions dont Ritchkow fait mention dans sa topographie d'Orenbourg, cette ville aurait été bâtie par un marchand russe nommé Michel *Gouriew*, dans le tems où *Saraytchik* appartenait encore aux Nogays.

Si ce dernier fait est exact, il ne peut être arrivé que vers la fin du XVI[e] siècle ; car *Jenkinson*, qui, dans dans son voyage d'Astrakhan à Bokhara, visita l'embouchure du Yaik, ne fait pas mention de cette ville. On ne la voit pas non plus sur la carte de ses voyages, insérée dans le *Theatrum orbis terrarum* d'Ortélius ; on y trouve pourtant Saraytchik qui est située plus haut,

(1) *Dissertation sur l'origine des Casaques.*

et qui par conséquent était plus éloignée de la route de Jenkinson.

La cause de la translation des Casaques dans la ville actuelle d'Ouralsk doit être attribuée à la mauvaise position de l'emplacement choisi par la première colonie, qui était situé dans un pays ouvert de tous les côtés, et facile à envahir. L'emplacement de la nouvelle ville, défendu par le confluent de deux rivières, est beaucoup plus avantageux.

Les Casaques du Yaïk, devenus sujets des souverains russes, n'avaient pas changé de manière de vivre : ils continuaient leurs brigandages comme du tems de leur indépendance ; les annales contemporaines et les relations des voyageurs attestent les dévastations et les atrocités qu'ils ont commises dans le cours du XVII[e] siècle.

En lisant dans le voyage d'Oléarius (qui visita les bords de la mer Caspienne en 1636) le récit du pillage d'une caravane (composée de 1500 hommes), fait par les Casaques près de *Tchernoy-yar*, et de leur incursion sur la ville de Rescht en Perse ; en trouvant la description de semblables expéditions dans les voyages de Struys (qui se trouvait à Astrakhan en 1669), dans Chardin et dans les chronographes russes de ce tems-là, on ne peut s'empêcher de croire que les Casaques de l'Oural n'ayent pris part à des déprédations qui avaient lieu si près de leur demeure. Les traditions en ont conservé le souvenir jusqu'à nos jours : nous ne fatiguerons point nos lecteurs par le récit

monotone de ces horreurs; nous dirons seulement que la cour de Perse résolut d'y mettre un terme à la fin du XVIIe siècle, et qu'elle en porta ses plaintes au Czar *Alexis* (Michaïlowitch). Le Czar fit alors venir des bords du Yaïk l'Attaman *Jean Béloousssow*, et lui ordonna d'amener les plus distingués de ses camarades à Moscou. Cet ordre fut exécuté: les Casaques comparurent à Moscou, demandèrent pardon de tous leurs crimes, et, au lieu de châtiment, furent envoyés, les uns contre les Polonais et les autres contre les Suédois sous les murs de Riga. Ce fut le premier service (l'an 1655) que les Casaques de l'Oural rendirent à la Russie.

Peu de tems après, parut sur le Yaïk le célèbre brigand *Razine*. Les habitans d'Ouralsk, loin d'embrasser son parti, ne le laissèrent pas même entrer dans leur ville, et résolurent de prendre les armes contre lui: cette conduite des Casaques, qui n'avaient pas encore perdu l'habitude du pillage, paraît avoir été le résultat de circonstances particulières, telles que la présence des Strélitz dans leur ville, plutôt qu'elle ne fut un effet de leur soumission au gouvernement russe ou de l'amour de l'ordre.

Un chronographe contemporain dit que *Razine* s'empara de la ville de Yaïk par ruse, et qu'il *massacra beaucoup de gens de guerre qui s'y trouvaient, ainsi que le chef des Strélits* qui y avait été envoyé par le Czar pour réprimer les brigandages des Casaques. Un savant allemand, qui, dans ce tems-là, se trou-

vait en Russie, écrit : (1) *Audacior (Ratzinus) factus, urbem Jayk oppugnavit, atque auxilio destitutam, facilè ad deditionem compulit.*

Le séjour de Razine à Ouralsk fût de courte durée : on ne sait pas si les habitans de cette ville l'accompagnèrent, lorsqu'en descendant l'Oural, il se rendit sur la mer Caspienne et le Volga ; mais les Casaques d'aujourd'hui abhorrent son nom. La plus grande insulte qu'on puisse leur faire, est de dire qu'ils descendent de Razine.

Depuis l'année 1655, c'est-à-dire depuis le premier service des Casaques du Yaïk dans les armées russes contre les Polonais et les Suédois, jusqu'en 1681, nous ignorons s'ils ont été employés par les czars ; mais à dater de cette dernière époque, et surtout pendant le règne de Pierre le Grand, on les a vus constamment participer aux guerres de la Russie. C'est ainsi qu'en 1696, ils se sont battus sous les murs d'Azoff ; en 1701, 1703, 1704 et 1707, contre les Suédois ; en 1708 ils furent employés pour apaiser la révolte des Baschkirs ; en 1711 on les envoya sur le Kouban ; en 1717, près de 1500 Casaques allèrent avec le malheureux prince Békovitch à Khiwa, et ainsi de suite.

Malgré tous ces services contre les ennemis de la

---

(1) Voyez une dissertation imprimée en 1674, avec le titre suivant : *Stephanus Rasin Don. Cosacus perduellis, publice disquisitione exhibitus, præside C. S. Schurtzfleisch, respondente autore J. Justo Martio Mulhusa, Thuringo.*

Russie, les Casaques, dans leur gouvernement intérieur, formèrent pendant long-tems une espèce de république: ils choisissaient et destituaient eux-mêmes leurs chefs et les commandans des régimens; ils punissaient de mort les coupables, et décidaient toutes les affaires dans des assemblées populaires, où tout le monde se rendait au son du tocsin. L'*Attaman* n'osait entreprendre rien d'important dans les affaires publiques, sans avoir consulté le peuple.

Voici ce que les vieillards racontent de ces assemblées: quand on recevait quelque *Oukasé* du czar, ou qu'il fallait décider de quelque entreprise guerrière; on sonnait la grande cloche de l'église cathédrale, afin que tous les Casaques se rassemblassent sur la place, vis-à-vis le bureau de l'administration.

Lorsque le peuple était réuni, l'*Attaman* se présentait devant lui, tenant en main le grand bâton de commandement à pomme d'or; ensuite venaient les *Yassaouls* (tenant lieu de hérauts), qui s'avançaient au milieu de l'assemblée, posaient à terre leurs bâtons et leurs bonnets, récitaient des prières et saluaient d'abord l'*Attaman*, et puis le peuple qui les entourait. Après cette cérémonie religieusement observée, ils s'approchaient de leur chef, recevaient ses ordres et les transmettaient à l'assemblée, en l'invoquant de la manière suivante: *Faites silence, braves Attamans et grande armée du Yaïk!*

Quand le peuple avait été instruit de l'affaire qu'on lui soumettait, les mêmes officiers demandaient à haute voix: *Y consentez-vous, braves guerriers?*

Alors on répondait *oui* ou *non*: en cas de *veto*, l'*Attaman* lui-même commençait à haranguer le peuple, en lui expliquant l'affaire, et en faisant l'énumération des avantages qui pouvaient en résulter. Si les Casaques étaient contens de sa conduite envers eux, ses remontrances entraînaient la foule; dans le cas contraire, personne n'y faisait attention, et la volonté de la multitude s'accomplissait.

Un pareil pouvoir entre les mains d'une peuplade entreprenante et courageuse, mais ignorante au dernier degré, rendait les Casaques du Yaïk dangereux pour le repos de la Russie. Pierre le Grand le sentit bien, et fit le premier pas pour mettre des bornes à cette liberté illimitée.

Les Casaques en furent mécontens: ils murmurèrent, refusèrent d'obéir et firent des tentatives pour s'insurger; quelques-uns avaient même conçu l'idée de réduire en cendres toutes leurs habitations et d'émigrer en Asie; mais tous ces projets n'eurent pas de succès à cause des mesures vigoureuses et promptes que Pierre ne tarda pas à prendre.

La réforme fut commencée.

L'*Attaman*, au lieu d'être élu par les Casaques eux-mêmes, fut choisi parmi leurs officiers par le souverain; tous les Casaques furent soumis à un recensement; et les individus capables de porter les armes, enrôlés. Le nombre de ces derniers fut alors évalué à 3196.

Pour les rapprocher encore davantage de l'orga-

nisation des troupes régulières, on leur accorda sur la caisse du gouvernement un petit traitement en argent et en blé.

Ces changemens dans la partie militaire, ne furent pas suivis d'améliorations dans l'exercice de la justice et dans la direction des affaires financières. Ces deux branches d'administration restèrent long-tems sans être soumises à aucun réglement positif, et les Casaques furent tellement vexés par leurs supérieurs, qu'ils se virent obligés de porter des plaintes au pied du trône. Les enquêtes et les punitions ne soulagèrent pas le peuple; les officiers destitués formèrent des partis, tâchèrent de mettre tous les esprits en mouvement, et causèrent tant de désordres, que le gouvernement fut plus d'une fois forcé d'employer la force armée pour les réprimer.

Les canons et les baïonnettes n'intimidaient pas toujours les Casaques; ils essayèrent plusieurs fois de faire face aux troupes impériales, ainsi qu'à ceux de leurs camarades qui agissaient contre eux de concert avec le gouvernement. Le laps de tems qui s'écoula depuis l'année 1762 jusqu'à l'année 1775 ne présente dans leur histoire que des pages bien tristes: on n'y voit que des querelles entre les partis, des séditions et des punitions qui en étaient la suite inévitable. C'est surtout en 1772 que la révolte devint décisive et orageuse: les insurgés destituèrent tous les fonctionnaires du gouvernement, prirent les armes, et livrèrent, dans les murs mêmes de leur chef-lieu, aux

troupes de l'impératrice, un combát qui coûta la vie à leur *Attaman* et au général, commandant du corps envoyé pour apaiser la révolte.

Les conséquences de ce combat étaient faciles à prévoir: le gouvernement envoya un nouveau commandant et un renfort de troupes pour châtier les rebelles d'une manière exemplaire. Forcés de plier, les Casaques firent semblant de se soumettre sans réserve aux ordres de l'autorité; mais l'étincelle couvait sous la cendre, et la flamme devait reparaître à la première occasion.

Au mois de septembre de l'année 1773, parut aux environs de la ville de Yaïk le fameux brigand Pougatchew, qui s'était échappé de sa prison de Kasan. Chez tout autre peuple, même aussi peu civilisé que les Casaques, mais moins habitué à voir couler le sang, cet heureux scélérat, qui d'ailleurs n'avait aucun talent (1), n'aurait pu attirer à son parti que des scélérats dignes du dernier supplice; il n'en fut pas ainsi pour les habitans du Yaïk, qui dans ce moment-là joignaient à des mœurs farouches un profond sentiment de vengeance. Rien n'était plus conforme aux désirs de Pougatchew; où aurait-il pu trouver plutôt un asile et des partisans? quel peuple aurait pu embrasser son parti avec plus de chaleur?

---

(1) Il est assez plaisant de lire dans les papiers des archives d'Orenbourg, que Pougatchew, pour prouver une origine impériale, invitait tout le monde à voir sur sa figure, près de l'oreille, une tache blanche qui avait la forme d'un aigle, et représentait par conséquent les armes de la Russie.

Dans l'espace de quinze jours le rebelle rassembla quelques centaines de complices, et tenta de s'emparer de la ville de Yaïk ; mais repoussé par la garnison, il dirigea sa marche vers l'est, en remontant le cours du fleuve, s'empara de la forteresse d'Ilek, enrôla la plus grande partie de ses habitans dans sa bande, et alla assiéger Orenbourg. En peu de jours il soumit les forteresses *Razsipnaya*, *Ozernaya*, *Tatischewa* et *Tchernoretchinscaya*, fit pendre presque tous les officiers et commandans, augmenta le nombre de ses troupes par des soldats déserteurs, et au commencement du mois d'octobre, il mit le siége devant Orenbourg.

Nous ne ferons point l'énumération des exploits de Pougatchew ; nous dirons seulement que les Casaques du Yaïk étaient ses partisans les plus zélés, qu'ils firent révolter les Baschkirs contre le gouvernement russe, et les guidèrent au pillage ; que leurs femmes même, prenant l'habit des hommes, firent feu sur les soldats de la garnison de la ville. On doit cependant en excepter 400 Casaques qui non seulement refusèrent d'embrasser le parti de Pougatchew, mais vinrent à Orenbourg pour aider les troupes impériales dans la défense de cette ville.

L'absence de talent et l'ignorance de Pougatchew étaient si grandes, qu'avec 20,000 hommes et 40 pièces de canon il ne put se rendre maître d'une forteresse aussi faible qu'Orenbourg. Après avoir perdu six mois à un siége infructueux, il finit par être défait ; les coups portés à sa puissance par le prince Galitzin, et plus tard par Michelson, dispersèrent son

armée et prouvèrent aux Casaques du Yaïk l'impossibilité de résister au gouvernement russe. Lassés de carnage, sans espoir de devenir indépendans, et pressés par le désir de rejoindre leurs familles, les Casaques commencèrent à abandonner peu à peu la cause du faux Pierre III, rentrèrent dans leurs foyers, demandèrent pardon à l'impératrice, et, après avoir livré aux troupes impériales l'*Attaman*, élu pendant la révolte, ainsi que les plus zélés partisans de Pougatchew, ils finirent par arrêter eux-mêmes ce fameux brigand, et par le mettre entre les mains du commandant de la garnison à Ouralsk.

Catherine traita ses rebelles sujets avec plus de clémence qu'ils n'en devaient attendre. Il n'y eut que les principaux chefs de la révolte qui furent punis; tous les autres reçurent leur grâce et conservèrent les possessions et les priviléges dont ils jouissaient avant l'insurrection; mais on leur enleva leurs canons; on supprima les assemblées populaires, dont nous avons parlé plus haut, et l'on établit l'usage d'entretenir, dans leur chef-lieu, une garnison de troupes régulières (1).

Enfin, pour effacer à jamais le souvenir de cette révolte, le fleuve *Yäik* fut appelé *Oural*, et le nom de Casaques du Yaïk fut remplacé par celui de *Casaques de l'Oural*, qu'ils portent actuellement. C'est

(1) Tous nos renseignemens sur cette époque sont tirés des archives d'Orenbourg et d'Ouralsk, ainsi que des manifestes publiés dans le tems par ordre de l'impératrice Catherine.

de cette manière que la colonie dont nous parlons perdit l'ancienne dénomination qu'elle a portée pendant deux siècles, et que l'on éteignit les derniers restes d'un gouvernement démocratique, qui d'ailleurs fut celui de tous les Casaques dans les premières périodes de leur existence. La réforme que nous venons de citer eut lieu en 1775.

De la religion chrétienne en Géorgie et dans les pays circonvoisins, par M. le colonel Rottiers.

(Suite.)

Revenons maintenant à l'époque de la conquête de la capitale de l'empire d'Orient par les infidèles. Elle entraîna la chute des établissemens formés par les Génois dans la mer Noire. Leurs forts et châteaux situés le long de la côte méridionale furent emportés l'un après l'autre. Le chef des Turcs, Mahomet II, traversa cette partie de la Natolie, et prit Trébisonde, dont une partie des habitans étaient catholiques, et se rendit ensuite le maître de tout le *Lazistan*, et pénétra presque jusqu'au pied du Caucase. Partout il contraignit les habitans d'abjurer la religion chrétienne, et il réussit si bien, qu'aujourd'hui on n'en trouve plus de trace parmi les descendans de ces renégats forcés. Trébisonde est la seule ville, depuis Constantinople jusqu'au Caucase, où l'on voit encore des restes de la splendeur de la vraie religion, malgré les persécutions et les vexations de toute espèce que les habitans ont

éprouvées de la part des Turcs, et surtout des Arméniens, qui n'ont cessé d'employer leur crédit auprès des mahométans pour accabler de vexations les catholiques de cette ville, auxquels ils ôtèrent à différentes époques trois églises et un monastère. Les catholiques conservent encore à Trébisonde une église, que leurs persécuteurs n'ont jamais pu leur ôter; elle est située au milieu de leur grand et ancien cimetière, où reposent les corps de tant de martyrs qui furent immolés à différentes époques, comme cela est constaté par plusieurs inscriptions; et entre autres par celle-ci, qui est devant la porte d'entrée de l'église, où on lit sur une pierre, en langue Arménienne : « Voici le tombeau de l'in-
» nocent enfant *Karabeth*, qui, âgé de vingt ans, fut
» martyrisé et souffrit pour Jésus-Christ. Dieu lui
» donna une grande constance dans sa prison, et il
» mourut en martyr, l'an 1698. » Cette église qui est administrée par le très-vénérable *Dom Minas*, religieux du couvent de Saint-Lazare à Venise (1), fait la gloire de la chrétienté dans ces pays barbares La foi catholique prospère maintenant sous la

---

(1) Ce religieux a publié, à Venise, en 1822, en un volume *petit in-4°*, un ouvrage intitulé : *պատմութիւն պոնտոսի*, *Histoire du Pont*, qui contient une Description de toutes les côtes de la mer Noire. Cet ouvrage qui donne quelques renseignemens intéressans sur la ville de Trébisonde et les pays environnans, est écrit en arménien vulgaire. Les détails qu'il donne sur les autres parties des côtes du Pont-Euxin présentent peu d'observations neuves et propres à l'auteur. Il s'est borné le plus souvent à compiler les récits des voyageurs et des géographes. N. du R.

protection toute puissante du consulat de France.

Il est cependant convenable de remarquer ici que les Arméniens schismatiques se sont depuis quelque tems beaucoup rapprochés de ceux qui, au travers de tant de persécutions, sont restés fidèles à la véritable doctrine catholique. Il y a même tout lieu d'espérer que l'époque de leur réunion n'est pas éloignée; on a même toute raison de croire que les principaux de leur clergé la désirent ardemment. Le peuple est d'ailleurs bien convaincu de l'ignorance de ses prêtres; aussi ne leur confie-t-il presque plus l'instruction de ses enfans. Les enfans des Arméniens schismatiques sont reçus gratis dans la grande salle d'instruction qu'on voit dans la demeure des prêtres catholiques à Trébisonde, depuis son ouverture, sous la direction du vénérable Dom Minas. On doit s'attendre à de grands succès, car la méthode d'instruction que ce digne prélat y a introduite, lui a concilié tous les esprits. Les prêtres catholiques n'éprouvent plus les insultes qu'ils étaient obligés de supporter autrefois, et ils sont traités avec le plus grand respect par les hérétiques.

On voit encore à Trébisonde beaucoup de monumens qui indiquent l'ancienne splendeur de la religion chrétienne dans cette ville, entre autres la belle et grande église située hors de son enceinte, bâtie du tems de l'empereur Justinien, et dédiée à sainte Sophie. Une partie de cette belle et magnifique église a été convertie en mosquée depuis la prise de cette ville par les Turcs, en 1461.

L'ancienne cathédrale, dédiée à la vierge, située au

milieu de la ville; on y aperçoit encore des restes assez visibles des belles mosaïques qui représentent la mère de Dieu avec les douze apôtres; elle a été également convertie en mosquée.

L'église métropolitaine grecque, dédiée à saint Grégoire, près de laquelle on a enterré *Salomon II*, dernier roi d'Iméréte, qui mourut le 19 février 1815, et dont il est fait mention plus bas.

L'église grecque de saint Basile, construite du tems de Jean Paléologue par l'entremise du cardinal *Bessarion*, qui était natif de cette ville.

L'église grecque nommée *Théoskepasto*, taillée dans le roc. Elle domine Trébisonde. L'on prétend qu'*Alexis Comnène* y fut enterré.

Il y a en outre plusieurs anciennes églises dont les Grecs sont restés en possession, ainsi que les quatre anciennes Eglises et le couvent du rit arménien catholique, dont il a été question plus haut.

On y voit encore l'ancien aquéduc qui portait autrefois le nom d'aquéduc de saint Eugène le martyr, et qui, au moyen d'une arcade, traverse la vallée qui sépare la ville des faubourgs. Cet aqueduc a été réparé aux dépens du cardinal Bessarion, et nous devons en faire honneur à la mémoire de cet illustre prélat; cet aqueduc est parfaitement conservé, et on prétend qu'avant cette époque il n'y avait à sa place qu'un simple conduit en bois.

Sous le pontificat d'*Urbain VIII*, la propagande envoya des missionnaires dans la Géorgie, la Mingrélie, et dans le Pachalic d'Achalziké. Ils y vinrent

à la sollicitation dés habitans eux-mêmes, qui n'ayant pas oublié que leurs ancêtres avaient reçu autrefois des ecclésiastiques d'Europe, ne cessaient de solliciter auprès de la cour de Rome, pour en obtenir de nouveaux. Les fréquentes apostasies des prêtres arméniens leur inspiraient peu de respect pour eux, et d'ailleurs, comme ils étaient mariés, ils ne pouvaient avoir en eux la confiance qui est si nécessaire, surtout pour les chrétiens, qui vivent au milieu des infidèles, et qui, outre les secours spirituels, attendent de leurs prêtres tous les secours et tous les conseils temporels. Ils ont donc besoin d'hommes éclairés, tout à fait dévoués à leur état, n'ayant d'autre intérêt que le salut et le bien de leurs disciples, tels enfin que ces dignes missionnaires que la cour de Rome envoie à leur demande, depuis environ deux siècles, dans ces pays éloignés et barbares. Les premiers missionnaires vinrent en Géorgie vers l'an 1626 : après avoir laissé quelques pères à Achalziké (1) qui y bâtirent le couvent, ils arrivèrent à Gori au nombre de six, ayant à leur tête *Dom Pedro Avitabil*, espagnol; ils étaient tous des religieux théatins. Ils s'y établirent sous la protection immédiate de *Teimouras-khan*, prince de la famille royale de Géorgie, et gouverneur de cette province, et en qualité de médecins, titre qui, comme à sainte Nino, convient parfaitement à ceux qui, chargés de la guérison des ames, savent, dans les tems mêmes de per-

(1) Plus exactement *Akhal-tsikhé*, ce qui signifie en géorgien *la nouvelle forteresse* (Châteauneuf). C'est la capitale de la Géorgie Turque. N. du R.

sécution, trouver des protecteurs parmi les ennemis de la foi.

Ils bâtirent à Gori une église et un couvent en bois. Le préfet de cette mission détacha dans la même année deux pères, accompagnés d'un frère-lai, à Cotaïs, où le roi d'Imirète leur assigna un terrain au milieu de la ville, sur le bord du Rioni (le Phase), où ils bâtirent une église et un couvent également en bois, avec des fondemens en pierre, ainsi qu'on peut le voir encore aujourd'hui.

En 1648, les pères Théatins furent remplacés par les capucins de l'ordre de Saint-François, et leur premier préfet fut le P. *Bonaventure de Serviento*. Ils obtinrent, en 1661, la permission de s'établir à Tiflis, où, en 1678, ils eurent une église et un couvent, composé alors de neuf pères et de trois laïcs. Le nombre des catholiques s'était, depuis, beaucoup accru; le douzième préfet, le P. *Claudius da Reggio*, ayant obtenu du roi, en 1741, une augmentation de terrain, il y fit construire une très-belle église, d'architecture italienne, avec une belle coupole, ainsi que le couvent tout en pierre, et leur cimetière fut transporté dans un terrain que le roi Teimouras leur donna hors de la ville sur la pente de la montagne, au nord-ouest de la ville, où il existe encore.

Les catholiques de la Géorgie ne jouirent pas longtems de cette belle église; vers l'an 1752, le roi la leur ôta ainsi que le couvent; il en agit de même à Gori, il chassa ensuite les pères hors de la Géorgie. Ceux-ci se retirèrent dans leur couvent d'Achalzikė, sur le ter-

ritoire turc. Le motif de cette expulsion était que le patriarche de la Géorgie s'était converti secrètement à la religion catholique romaine; cet illustre prélat, nommé *Antonius*, fils du roi *Jessé*, et parent du roi Teimouras, était un homme doué de rares talens; depuis plusieurs années il s'entretenait continuellement avec les pères, et il avait déjà introduit des réformes utiles dans son clergé, pour le mieux préparer à recevoir la doctrine catholique. A l'exemple de l'illustre préfet, le P. *Girolamo da Norcia*, il prêchait hautement le célibat des prêtres. Un moine, confesseur du roi, empêcha la réunion des Géorgiens avec l'église catholique. Il alla trouver le patriarche, sous prétexte de vouloir se confesser; il paraît que dans la confession il lui témoigna le désir de vouloir adhérer aux changemens que le patriarche méditait; il sut ainsi lui arracher son secret : il alla immédiatement le rapporter au roi, qui, furieux en apprenant cette nouvelle, fit prendre possession de l'église et du couvent catholiques de Tiflis, ordonnant qu'on fît la même chose à Gori, et chassa honteusement les missionnaires. La persécution des catholiques devint générale, mais ils restèrent tous inébranlables; les promesses et les menaces n'eurent aucun effet sur eux. Le patriarche fut exilé en Russie, plusieurs évêques furent chassés de leurs sièges; beaucoup de nobles des deux sexes, parmi lesquels on comptait la fille du roi lui-même, avait déjà secrètement abjuré le schisme; enfin il ne manquait qu'une occasion favorable pour accomplir ce projet et pour faire entrer le roi dans les mêmes

vues du patriarche et dont le succès était de la plus haute importance pour le bonheur de la nation géorgienne. Le patriarche *Antonius* était un homme d'un si rare mérite, qu'il a conservé parmi les Géorgiens le surnom de grand.

On répandit les plus odieuses calomnies contre les missionnaires catholiques, surtout contre leur digne préfet. Les Arméniens saisirent avec empressement cette occasion de donner carrière à leur haine implacable contre les catholiques, et ils ne contribuèrent pas peu à mettre le comble à la persécution en la poussant jusqu'au scandale. Ils pensèrent que le moment était favorable pour se venger du digne préfet, le P. *Girolamo da Norcia*, qui, depuis long-tems, prêchait ouvertement contre la vie scandaleuse que menaient les clergés grecs et arméniens schismatiques; dans ce dessein, ils envoyèrent au couvent d'Achalziké, un homme, chargé d'y remettre un petit enfant qu'il devait dire être né du préfet, en ajoutant qu'on le lui envoyait parce qu'on ne voulait rien garder qui fût de lui; c'est par d'aussi grossières infamies qu'ils tentèrent, mais en vain, d'exciter les Turcs contre les missionnaires catholiques, qui continuèrent, malgré cela, de résider dans cette ville, où ils trouvèrent la plus parfaite sécurité, supportant patiemment toutes les insultes de leurs jaloux ennemis. La peste ravagea en cette année la Géorgie : elle emporta un tiers de ses habitans, et le confesseur du roi, ennemi des catholiques, fut une de ses premières victimes. Plusieurs

catholiques échappèrent à cette persécution; ils vinrent tous se réfugier à Achalziké.

Après huit années d'exil, le patriarche fut rappelé et réintégré dans ses fonctions. Il mourut quelques années après, ayant toujours donné des preuves éclatantes de son respect pour l'église de Rome; le regret de n'avoir pas réussi à inspirer les mêmes sentimens à son clergé et à son peuple, fut son seul sujet de chagrin pendant les dernières années de sa vie. Les missionnaires catholiques, rentrés en Géorgie comme médecins, l'assistèrent dans son agonie. Ils avaient été rappelés en même tems que le patriarche, mais en qualité de médecins seulement; pendant cet intervalle de tems, le digne P. *Girolamo da Norsia* était mort.

Les missionnaires capucins rentrèrent paisiblement dans l'exercice de leurs fonctions; seulement on ne leur rendit point leur église et leur couvent de Tiflis, et ils furent obligés de vivre dans une maison particulière où ils célébrèrent le service divin. Le gouvernement géorgien avait, à l'arrivée des premières troupes russes, employé l'église catholique pour en faire un magasin de blé, destination qu'elle a encore aujourd'hui.

Bientôt après, des troupes russes arrivèrent en Géorgie, et l'éclat royal de la famille qui y commandait depuis plus de deux mille ans s'éteignit peu à peu, jusqu'à ce qu'en 1783 ce pays fut définitivement cédé à la Russie (1). La famille royale fut envoyée

(1) Il s'agit ici d'une première convention conclue avec le roi Héra-

avec des pensions à Saint-Pétersbourg, pour y aller végéter dans l'oubli, et rentrer dans la classe des simples particuliers. Le clergé géorgien fut égalrment réuni et soumis à celui de Russie.

Le prince *Tsitsianoff*, Géorgien, ancien ami des missionnaires, fut envoyé par la cour de Russie, comme gouverneur-général et commandant en chef les troupes en Géorgie; les pères ne tardèrent pas à obtenir justice de lui; mais comme on ne pouvait plus leur rendre l'ancienne église, qui servait depuis long-tems de magasin, et dont on avait d'ailleurs démoli la coupole, et tous les ornemens, pour la rendre entièrement propre à cet usage, on seconda les vœux des missionnaires et on leur assigna un beau terrain non loin de l'ancienne église, où ils bâtirent, en partie aux frais du gouvernement russe, un couvent et la plus belle église de Tiflis.

Je vais maintenant faire connaître l'état actuel des missions de la Géorgie et de leurs progrès.

Je commencerai par la mission d'Achalziké, parce qu'elle est, pour ainsi dire, hors des frontières de la Géorgie, et parce qu'elle a toujours été le premier pied-à-terre des missionnaires arrivés d'Europe, et parce qu'ils s'y formaient dans les devoirs qu'ils allaient remplir; c'est là qu'ils apprenaient même autre-

---

clius, mais qui n'eut pas de suite. Les Russes ne sont réellement devenus maîtres de la Géorgie qu'en 1801, par la nouvelle cession faite par le roi David, petit-fils d'Héraclius.

N. du R.

fois la langue du pays, point indispensable pour les missionnaires avant d'arriver en Géorgie. Le couvent, ainsi que l'église d'Achalziké, solidement bâtis en brique, sont situés au milieu de cette ville; le couvent est assez spacieux, et l'église, agrandie depuis quelque tems, est jolie. Le tableau qu'on voit au maître autel, représentant l'Assomption de la Vierge, fait honneur à la mémoire du missionnaire *Fra Lorenzo da Piacenza*, qui mourut à Tiflis, vers l'an 1759.

Pendant les troubles qui ont agité souvent cette partie de la Turquie, les pères y ont toujours été parfaitement respectés; ils y étaient même ordinairement regardés comme les protecteurs de toutes les classes du peuple en général. Parmi eux brillait surtout le P. *Francesco Antonio da Nonio*, qui eut un si grand ascendant sur le pacha, qu'il prévint souvent des exécutions sanglantes. C'est lui qui fit obtenir, en 1773, le *firman* pour agrandir l'église.

Ce couvent fut, pendant plusieurs années, confié aux soins du P. *Nicolas de Rutiliano*, qui y mourut de la peste en 1813, ainsi que du digne frère *Carlo da Vivaro*, mais il est maintenant abandonné par suite des dissensions qui se sont élevées entre les religieux qui l'habitaient.

Il y a d'autres églises catholiques à Achalziké et dans les environs; elles sont toutes desservies par des prêtres arméniens, sous la direction d'un pro-vicaire. Parmi ces prêtres, D. *Antonio Toumano* se distingue par sa piété et son zèle pour la propagation de la foi. Il est allé cette année (en 1819) chez les Ab-

gazes, peuple du Caucase et voisin des Abazes (1), pour y fortifier dans la foi quelques familles catholiques qui, depuis long-tems, n'avaient pas reçu les secours de la religion, et pour tenter de l'étendre dans ces contrées.

Plus loin est Arzeroum, une des villes les plus considérables de l'Asie, où la religion catholique opprimée et sans temple, fait des progrès considérables; on porte à plusieurs milliers le nombre des catholiques qui sont parmi ses habitans, sans compter ceux qui se trouvent dans les environs; des villages entiers professent la religion catholique dans la plus parfaite tranquillité. Cet avantage est particulièrement dû aux soins et à la sagesse de D. *Juam Salviani*, proto-vicaire de cette province, et homme d'un grand mérite.

Le convent et l'église de Tiflis ont été bâtis, comme on l'a dit plus haut, sous le gouvernement général du prince *Tsitsianoff*, pendant la préfecture du très-digne père *Francesco Antonio*, qui, à cause de son grand âge, partageait alors les travaux de la mission avec le P. Philippe, préfet actuel. Cette église a été fort embellie depuis cette époque; on y a ajouté deux belles tours, placées aux deux angles, du côté qui regarde la ville. Quoique assez grande; cette église peut à peine contenir les fidèles, dont le nombre s'accroît tous les jours; aussi le préfet se proposait-il d'y sup-

---

(1) Les Abgazes ou plutôt les *Abkhaz* sont le même peuple que les Abazes. *Abkhaz* est le nom arménien et géorgien de cette nation, qui ne pouvait être désignée autrement par un prêtre arménien. N. du R.

pléer par une galérie disposée autour de son intérieur et réservée pour l'usage des femmes. Cet expédient donnera les moyens d'y faire entrer beaucoup plus de monde; le couvent est d'ailleurs beau et spacieux. Il est entièrement couvert : le tout bâti de briques et de matériaux solides. Il manque des missionnaires en Géorgie; il n'y a dans ce couvent que le préfet dont j'ai déjà parlé, avec le frère *Carlo da Vivaro*, qui était à Achalziké. Leur école est tenue par *Dom Barlam*, digne prêtre arménien, élève de la Propagande; mais il doit partir bientôt, étant destiné à occuper l'évêché de Mardin en Mésopotamie.

En outre de ces missionnaires, il y a encore en Géorgie, en qualité de coadjuteur, un père *Onuffrio* de l'ordre de Saint-Dominique, fondateur du couvent et de l'église, qui s'achève maintenant à Geri; il est Géorgien de naissance, et appartient à un couvent de Pologne. Ce bon religieux a été d'une grande utilité à la mission, surtout pour la langue arménienne qu'il possède parfaitement.

Le respect et la vénération que portent aux pères toutes les classes des habitans, les autorités russes, tant militaires que civiles, ainsi que tous les gouverneurs de la Géorgie, qui ont eu pour eux indistinctement tous les égards possibles, et l'honneur même que le père Philippe a, dans sa qualité de préfet, d'être placé dans les jours de cérémonie à côté de l'archevêque de Géorgie, prouvent combien la conduite de ces hommes, zélés pour le bien de l'église, est à l'abri de tout reproche. La critique même qu'exercent con-

tinuellement contre eux les schismatiques ne fait qu'ajouter aux éloges qu'on leur doit.

La mission de Gori est desservie par le P. *Marius de Cologne*, qui habite depuis trente ans en Géorgie, et, quoique bientôt octogénaire, il jouit encore parfaitement de toutes ses facultés intellectuelles. Il s'occupe maintenant (en 1819) avec ardeur d'achever la belle église, située à côté du couvent, au milieu de la ville, et il espère de la voir terminer avant sa mort ; mais le travail est souvent arrêté ou retardé parce qu'il arrive plus d'une fois, que les moyens lui manquent pour acheter les matériaux et pour payer les ouvriers. Parmi les plus zélés missionnaires morts à Gori, on doit distinguer le P. *Fidelis da Rivalta*, recommandable par sa grande piété. Quoiqu'il soit mort depuis quarante ans, les habitans vont encore souvent visiter le lieu de sa sépulture et y faire des prières. Le P. *Celestino de Montasula* est coadjuteur dans cette mission.

Le couvent et l'église de Cotaïs sont situés sur le bord du Rioni (Phase). Ils sont de bois tous les deux, et tels qu'ils avaient été anciennement construits. Leur état de vétusté oblige à des réparations continuelles ; le manque de fonds nécessaires a depuis long-tems fait différer l'exécution du dessein que l'on avait de les rebâtir en pierre. Le dernier roi d'Imirète, *Salomon II*, mort fugitif à Trébizonde, en 1815, partageait l'affection de ses prédécesseurs pour les pères capucins. Vers la fin de son règne, il fit une donation à l'église d'un hameau, nommé *Gegoutti*, situé à deux lieues de la ville. Il peut y avoir

environ vingt familles de serfs dans ce hameau; la peste en avait diminué le nombre pendant les années 1811, 1812 et 1813. Le terrain en est considérable; il consiste en bois et en terres friches, mais il rapporte jusqu'à présent très-peu au couvent, faute de bras. Cette mission est dignement desservie par le P. *Joseph dalla Colla*, arrivé de Rome en 1815, et qui, en peu de tems, y a appris le géorgien, au point qu'il prêche parfaitement bien dans cette langue, et exerce de même ses autres fonctions avec beaucoup de zèle et de ferveur. Il est aidé du frère-lai *Bernardino da Civita Castellana*. On doit remarquer qu'un missionnaire, en arrivant d'Europe, ne saurait être de grande utilité dans ces pays, s'il n'a préalablement acquis la connaissance du géorgien. Le couvent d'Achalziké était fort utile pour cet objet. Le P. *Girolamo da Norcia*, quatorzième préfet, dont on a déjà parlé, possédait cette langue dans la dernière perfection; il a composé même une Grammaire italienne et géorgienne, à l'usage des nouveaux arrivés; on la conserve au couvent de Gori. Il serait fort utile de faire venir en Europe ce livre manuscrit, pour en multiplier les copies, ou le faire imprimer.

Il y avait autrefois une mission à Schamakhi, ville du Schirwan, à soixante lieues au sud-est de Tiflis; elle était desservie par des jésuites tirés des colléges de France. Ils possédaient une belle maison avec une église dédiée à *saint François Regis*. Elle a cessé d'exister depuis la destruction de cette ville, vers l'an 1755, produite par une invasion des Lesguis. On voit

encore dans cette grande ville, actuellement abandonnée, les murailles de cette église, ainsi que plusieurs pierres sépulcrales dans le cimetière, parmi lesquelles on en remarque une en langue française, indiquant le nom d'un religieux, ainsi que l'époque de sa mort, etc.

L'état florissant des missions de Géorgie et du Caucase est dû au zèle infatigable des vénérables religieux, qui les desservent depuis cinq à six ans; plusieurs d'entre eux ont succombé sous le poids de leurs travaux, d'autres sont morts de la peste; cet état prospère est dû surtout à la conduite sage et prudente de leur digne supérieur et dix-neuvième préfet, le P. *Philippe da Forano*, le modèle des missionnaires. Il serait difficile de détailler tout ce que cet homme rare a fait pour les missions de la Géorgie en particulier, et pour le service des catholiques en général. Placé au milieu d'un peuple qui n'est point catholique, il a su peu à peu adoucir son naturel tracassier et souvent persécuteur, et il est parvenu à lui inspirer de la vénération et du respect pour tous ceux qui professent la vraie religion. Il n'a cessé de prodiguer ses secours spirituels et même temporels à cette foule de militaires catholiques de tous les grades, nés dans les provinces russes, polonaises et autres, qui servent dans l'armée de Géorgie, et qui, sans cette mission, auraient été et seraient, pendant de longues années, privés de tout secours spirituel.

Le P. Philippe ayant reconnu combien il était utile de savoir la langue française pour traiter d'af-

faires avec les chefs du gouvernement actuel, il est parvenu à l'apprendre en peu de tems, et il en a retiré les plus grands avantages. Il est à désirer, par le même motif, que tous ceux que l'on élèvera à l'avenir au poste de préfet, possèdent la même langue.

Je terminerai ce petit essai en faisant des vœux sincères pour la conservation et la prospérité toujours croissante de cette utile mission, et en exprimant l'espérance que la congrégation de la Propagande ne tardera pas à y envoyer les religieux dont elle a un si grand besoin, et sans lesquels les respectables missionnaires de Géorgie ne pourraient continuer avec succès les honorables travaux qu'ils ont entrepris pour la gloire de l'église et pour le salut des chrétiens de l'Asie.

Anecdote relative au Braj-bhakha, traduite de l'Hindostani; par M. Garcin de Tassy.

Un jour Mian Tan Sen chanta devant l'empereur Akbar cet hymne de Sour-das (1), à la louange de Wichnou :

जसोदा बार बार यह भाखै
है कोउ ब्रज में हितू हमारौ
चलत गुपालहिं राखै

---

(1) Nom d'un poète et chanteur célèbre qui a écrit en Braj-bhakha. Il

Le monarque lui en demanda l'interprétation. La voici, répondit Mian : *Jasoda* (1) *dit à chaque heure, à chaque instant, « Quelqu'un de nos amis, en Braj, ira-t-il retenir Gopal* (2)*?* » Mian, après avoir chanté et expliqué ces vers, se retirait, lorsque Birbal vint. Le roi, voulant savoir s'il entendrait ces mots de la même manière, le pria de les lui traduire aussi. Sire, répondit Birbal, en Braj-bhakha बार *bar* signifie *porte*, ainsi il faut traduire. *Jasoda dit ceci à chaque porte : « Y a-t-il quelqu'un de nos amis, en Braj, qui s'oppose au départ de Gopal?* » Au même moment, Raja Toral Mal entra, Akbar s'informa aussi auprès de lui du sens de ces vers. Sire, répondit-il, en Braj-bhakha, on donne le nom de बार *bar* à *l'eau* et à une *porte*; or, la *porte de l'eau* c'est le *quai* ou le *rivage*; voici donc, d'après cette explication, le sens de cette strophe : *Jasoda dit ces mots sur chaque rive : « Y a-t-il quelqu'un de nos amis, en Braj, qui empêche Gopal d'aller?* » Sur ces entrefaites Moulla Faïzi arriva. Akbar le chargea aussi de lui expliquer le sens de ces paroles. Protecteur du monde, répondit-il,

---

était aveugle; de là un aveugle se nomme सूरदास *sour-das* ou simplement सूर *sour*.

(1) Nom de la mère-nourrice de Krichna, incarnation de Wichnou.

(2) Un des noms de Krichna.

बार *bar* a le sens d'*eau* et de *porte ;* mais ici par *eau*, le poète a voulu exprimer les *pleurs* et par *porte, l'œil.* Il faut donc traduire : *Jasoda dit ceci en pleurant : « Y a-t-il quelqu'un de nos amis, en Braj, qui ne laissera pas partir Gopal? »*

Cependant le Nabab Khan-Khanan étant survenu, l'empereur lui demanda aussi la signification de ces mots. *Kibla* du monde, répondit le Nabab, d'autres personnes ont-elles déjà expliqué le sens de cet hymne à Wichnou?—Akbar ayant fait alors répéter à chacun l'explication qu'il avait donnée : Sire, poursuivit le Nabab, tout ceci n'est point le sens de la strophe; mais bien le développement de ce que chacun des commentateurs ressentait dans son cœur.—Comment cela? dit le roi.—Certainement, répliqua le Nabab. Ce pauvre chanteur, qui a l'habitude de réciter à chaque instant des chansons soporifiques, s'est persuadé que Jasoda aussi disait, à chaque heure, les mots qu'on lui attribue. Birbal qui, en qualité de Brahme, erre de porte en porte, a pensé que Jasoda disait ces mots à chaque porte; et Toral Mal, qui est arithméticien, a imaginé que c'était sur chaque rive ou quai. Quant à Faïzi, qui est poète, aucun sens ne lui a paru plus naturel que celui de *pleurer* : c'est pourquoi il s'est persuadé que Jasoda disait ces mots en pleurant.—Bien, dit le Chah, en entendant ce discours, mais actuellement faites-nous part à votre tour de votre opinion sur le sens de ces vers.—Asile du monde, dit le Nabab, *bar* signifie aussi *cheveu ;* on peut donc traduire également : *chaque cheveu de Jasoda dit :*

» *Y a-t-il quelqu'un de nos amis, en Braj, qui empêche Gopal d'aller?* » Akbar, charmé de connaître ces différentes explications, donna des louanges à chacun des glossateurs, et loua beaucoup la fécondité de la langue *Braj-bhakha*.

TEXTE.

اکبــــر بادشاه کی روبرو ایک روز میان تان سین نـی سورداس کا یهه بسین پد گایا

جسودا بار بار یهه بهاکهی
هی کوو برج مین هتو همـارو
چلت گپالهه راکهی

شاه نی اس کی معنی پوچهی میان نی کها جسودا گهـڑی گهڑی یـهه کـهـی هـی کوئی بـرج میـن دوست همـارا جو چلتی هوی گوپال کو رکهی میان تـو کائی سعـ بهـائی چلی گیئی اس مین آئی بیربل حضرت نی ان سی بهـی اس کا ارتهه بوچهـا بیربل بولی پیر ومرشید بار کهتی هین دروازی کو سـو جسودا دروازه دروازه یهه کهتی هی کـه هـی کوئی برج مین دوست همارا جو گوپال کـو نجـانـی دی اتنی مین راجا ٹوڑل مـل آئی حضرت نی ان سی بـهـی معنی پوچهی کها حضرت سلامت جسودا کرشن کی مـا

بار کہتی ہین پانی کو اور دروازی کو سو پانی کا دروازہ
ہوا کُھاٹ اس سی معنی یہی ہوئی کہ جسودا کُھاٹ
کُھاٹ یہ کہتی ہی کہ ہی کوئی برج مین دوست ہمارا
جو کوپل کو چلنی سی باز رکھی اس درمیان آئی ملّا
فیضی بادشاہ نی ان سی بھی وس کی معنی پوچھی
جواب دیا جہان پناہ سلامت بار بہنی۔ آب اور در
یہان آب سی مراد ہی آنسو اور در سی مراد ہی آنکھ
اس سی معنی یہی نکلی کہ جسودا روکو یہ کہتی ہی کہ
ہی کوئی برج مین دوست ہمارا جو کوپل کو نجانی دی
اس عرصی مین آئی نوّاب خانخانان شاہ نی ان سی
بھی اس کی معنی پوچھی تب نوّاب نی عرض کی کہ
قبلۂ عالم اس بسن پد کی معنی کیسی اور نی بھی کہی
ہین اس بات کی سنتی ہی جس جس نی جو جو معنی
کہی تھی حضرت نی کہ سنائی تب نوّاب نی کہا جہان
پناہ یہ تو اس بسن پد کی معنی نہین پرمان ہر ایک نی
اپنی دل کا خیال بیان کیا شاہ نی فرمایا سو کیا بولا وہ
بچارا کلاونت جیسی ایک نوم توم لفظ کو گھڑی گھڑی
کہتا ہی وس کی دل مین یہی خیال بندھا کہ جسودا بھی
گھڑی گھڑی کہتی ہی اور بیربل ذات کا باہمن در در

کا پهرني والا اس کی بهی دل مين يهی بندش باند هی
که جسودا ٹهاٹ ٹهاٹ کهتی هی اور فيضی شاعر اسـی
سواے روني کی اور مضمون نه سوجها اتـی اس کـی
خيال مين آيا که جسودا رو رو کهتی هی يه بات سن کـر
شاه نی فرمايا کـه بهلا اب تم کهواسکـی کيا معنی هيـن
عرض کی که جهان پناه بار کهتی هين بال کو سو جسودا کا
بال بال يه کهتا هی کـه هی کوئی برج مين دوست همـارا
جو ٹوپل کا چلنا موقوف کری معنی کی سنتی هی شاه
نی خوش هو سب کی داد دی اور وسعت زبان برج کی
نهايت تعريف کـــــی ۔

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

La Chine. — *Mœurs, usages, costumes, arts et métiers, peines civiles et militaires, cérémonies religieuses, monumens et paysages;* d'après les dessins originaux du P. Castiglione, du peintre chinois Pu-quà, de W. Alexandre, Chambers, Dadley, etc.; par MM. Devéria, Régnier, Schaal, Schmit, Vidal, et autres artistes connus; avec des notices explicatives et une introduction, présentant l'état actuel de l'empire chinois, sa statistique, son gouvernement, ses institutions, les cultes qu'il admet ou tolère, et les

grands changemens politiques qu'il a subis jusqu'à ce jour ; par D. B. de Malpière. *Paris*, imprimerie de Firmin Didot, et lithographie de Goujon et Mlle. Fromentin. 3 vol. grand in-4° (13 premières livraisons).

On s'est beaucoup occupé en Europe de l'histoire, des antiquités et de la philosophie du peuple chinois; on y a réuni peu de matériaux authentiques propres à faire juger ses progrès dans les arts qu'il a cultivés depuis tant de siècles. Le P. Amiot nous a donné, sur la théorie de la musique, un long mémoire dont les commentaires de l'abbé Roussier sont loin d'avoir dissipé les obscurités : l'ouvrage de M. Chambers ne contient, relativement à l'architecture publique et privée, et à la construction de ces jardins irréguliers qu'on a nommés jardins anglais, que des renseignemens imparfaits et peu sûrs, tels qu'on peut les consigner sur des planches dépourvues des explications nécessaires. Tout ce qu'on connaît de la sculpture chinoise se réduit à ces figurines où on s'étudie à reproduire les formes monstrueuses des divinités allégoriques de l'Inde et la niaiserie extatique des contemplatifs, ou à ces caricatures plus burlesques encore que les Chinois fabriquent exprès pour nous les vendre, et qui attestent notre mauvais goût plus encore que le leur. La gravure en bois qu'ils ont inventée n'a pas été seulement appliquée aux usages de leur typographie : elle a donné naissance à des productions qui n'ont jamais été examinées, quoique le cabinet du Roi en possède plusieurs très-remarquables ; on

en trouve un plus grand nombre pour la peinture, sur laquelle on a néanmoins prononcé en général d'après les paravens et les tentures qui étaient des objets encore plus répandus. Le mieux eût été de tirer des collections publiques et particulières un choix de morceaux propres à faire connaître, si je puis parler ainsi, le mérite moyen des peintres de la Chine; car on ne peut s'attendre à ce que les chefs-d'œuvre, s'il en existe, aient été envoyés en Europe; une telle publication aurait décidé si les artistes chinois peuvent justifier jusqu'à un certain point les éloges que leur ont donnés quelques missionnaires, ou s'ils sont, comme on l'a dit, des barbouilleurs qui savent appliquer des couleurs très-vives sur des dessins sans génie et sans vérité.

L'ouvrage entrepris par M. de Malpière remplira en partie l'objet que je viens d'indiquer: son dessein pourtant a été moins de faire juger les ouvrages des artistes de la Chine, que de s'en servir pour donner une idée juste des costumes, des habitudes de la vie, de l'attirail des professions, de la disposition des intérieurs, de l'aspect des lieux publics, et d'une infinité d'autres choses que les récits et les descriptions des voyageurs ne rendent pas toujours avec la fidélité désirable, et que leurs figures altèrent presqu'inévitablement. Mais comme il a eu l'heureuse pensée de prendre la représentation principalement dans les peintures venues de la Chine et exécutées par les gens du pays, les tableaux qu'il reproduit ont un double intérêt: on y voit à la fois les Chinois comme sujets

et comme auteurs ; leurs habitudes et le talent de leurs artistes, leur genre de vie et leur manière de peindre, les recueils descriptifs qu'on a publiés jusqu'ici sur la Turquie, l'Hindoustan et d'autres parties de l'Asie, ont rarement réuni ces deux avantages.

Toutefois, pour que les jugemens dont ce recueil pourra devenir l'occasion ne fussent pas trop défavorables aux Chinois, il aurait fallu que le plan de l'auteur n'eût pas exclu les représentations de productions naturelles ; car c'est tout justement le genre où ils excellent. Sans entrer dans l'examen des questions qui ont été indiquées tout-à-l'heure, on peut dire, d'après ce qui est venu en Europe de peintures de la Chine, que les artistes de ce pays, quoique supérieurs à tous ceux du reste de l'Asie, se sont arrêtés à une certaine médiocrité sous le rapport des parties essentielles de l'art ; on ne saurait attendre d'eux ni correction dans le dessin, ni élégance dans le style, ni grandeur ni variété dans la conception : il n'est pas vrai qu'ils ignorent la perspective et les ombres ; mais ils sont accoutumés à en violer les lois ; ils atteignent quelquefois dans l'exécution matérielle une perfection que nos peintres de gouache, de miniature et d'aquarelle, surpasseraient difficilement ; mais pour ce qui est de l'expression, de l'ordonnance, du mouvement, pour tout ce qui reste à l'imagination, à la conception, au génie, en un mot, à la partie morale et intellectuelle de l'art, on n'aperçoit dans les meilleurs ouvrages que nous connaissons que des intentions fugitives et des efforts impuissans. Voilà pourquoi l'imi-

tation de la nature morte, qui n'exige pas les mêmes ressources, a été portée si loin à la Chine : tout ce qui demande un soin minutieux, une attention soutenue, tout ce qu'on peut faire avec de bons yeux et des mains pleines de dextérité, réussit dans ce pays, dont les habitans se distinguent surtout par la patience, l'exactitude, un esprit d'ordre et de régularité.

Parmi les sujets que M. de Malpière a fait lithographier, les plus remarquables représentent des intérieurs d'appartemens, de temples, de palais, des paysages, des jardins, des tours, des navires. Les détails de ces divers objets sont peints, dans plusieurs originaux que nous avons vus, avec beaucoup de soin et d'élégance ; on prend dans ces petits tableaux une idée très-exacte des ameublemens, des objets d'utilité et du goût des ornemens. C'est là surtout ce que l'éditeur avait en vue, et l'on peut dire qu'il a entrepris de faire en Chine, avec l'aide des naturels, une sorte de voyage pittoresque dont les résultats ne sont guère moins instructifs qu'agréables à parcourir. Les figures isolées ou groupées qui font voir des princes, des magistrats, des militaires, des marchands, des artisans, des laboureurs, des femmes, des religieux, etc., donnent une idée plus complète de l'habillement des Chinois des deux sexes et de toutes les conditions, que les descriptions des voyageurs ; et c'est la meilleure manière d'apprendre ces bagatelles et une foule d'autres petits détails qu'il faut savoir, mais auxquels on regretterait de donner du tems et d'accorder trop d'importance.

Pour assurer à son recueil le genre de mérite qu'on est en droit de chercher dans un ouvrage pareil, M. de Malpièré s'est assuré le concours de plusieurs artistes connus et estimés : c'est là sans doute un moyen de succès, pourvu que les dessinateurs ainsi choisis veuillent s'astreindre à suivre exactement les modèles qui leur sont livrés, que leur crayon les rectifie et ne les embellisse pas, qu'ils en conservent avec une scrupuleuse fidélité le goût exotique et le caractère propre. Les physionomies chinoises sont peu agréables au jugement des hommes de notre race : ce sont elles pourtant qu'il faut reproduire, et non des têtes européennes. Certains jeux de couleurs plaisent aux Chinois et reviennent souvent dans leurs peintures : il serait déplacé d'y substituer des teintes plus harmonieuses ; il y a des nuances comme le rose, le bleu de ciel et le vert clair, qui sont à peine employées par ces peuples ; il ne faudrait pas que l'enlumineur les fît reparaître trop souvent. Le caprice des décorations, les accidens de la nature, la forme bizarre des rochers, sont autant de traits dont l'absence nuirait à la ressemblance du portrait, et en diminuerait la valeur aux yeux des connaisseurs. Ce n'est pas à M. de Malpière que nous adressons ces observations : il a dû lui-même se les faire en commençant ; mais ici, comme quand il s'agit de représenter les monumens de l'art chez les anciens, il faut se garder de trop bien faire, et c'est ce que d'habiles artistes ont souvent besoin qu'on leur rappelle.

L'éditeur a joint à chaque planche un texte expli-

catif généralement assez court, et dont il a puisé la substance dans les écrits des missionnaires et dans les relations des voyageurs; ces extraits ont été faits avec goût et discrétion: cependant on y a peut-être trop indifféremment réuni et balancé les témoignages d'écrivains qui sont loin de mériter la même confiance. Les lettres, les mémoires, les traductions des missionnaires de la Chine forment encore le fonds où l'on peut puiser avec le plus de sécurité, et il est peu équitable de dire que leurs *amplifications* ont été réduites à leur juste valeur par le récit des historiens de l'ambassade du lord Macartney, du lord Amherst, de MM. Barrow, Deguignes, Huttner. Ces écrivains n'ont rien ajouté de bien essentiel à ce que le compilateur Duhalde avait rassemblé dans sa *Description*, et ils lui ont souvent emprunté les particularités mêmes dont on leur fait honneur; on a eu occasion de répéter souvent cette assertion dans ce journal, et l'on a tâché plusieurs fois de la soutenir de preuves. En faisant un choix plus sévère dans les ouvrages qu'il voulait consulter, l'éditeur eût trouvé, entr'autres avantages, celui d'éviter pour les noms propres et les termes chinois la bigarrure d'orthographe qui résulte d'emprunts faits à des auteurs des diverses nations de l'Europe; mais ce sont là de bien légères remarques, et qui s'appliquent à la portion la moins considérable de l'ouvrage; la connaissance des usages, des costumes, des arts, doit surtout être fournie par les planches, et grâce au goût des Chinois qui aiment ces sortes de représentations, ainsi qu'à la curiosité des amateurs

européens qui ont saisi toutes les occasions de s'en procurer à la Chine, il est peu de ces objets, propres à faire connaître l'aspect particulier et le caractère extérieur de la nation, dont nous ne possédions la figure sur des peintures originales, et qui ne puissent entrer par conséquent dans la collection de M. de Malpière.

L'éditeur a pris, pour l'exécution de la partie pittoresque de cette collection, tous les soins qui peuvent donner du prix à un livre de luxe et d'agrément : les planches, très-bien lithographiées dans un des meilleurs ateliers de Paris, sont enluminées avec une perfection qui mériterait des éloges dans tout autre ouvrage, mais qui était particulièrement nécessaire dans celui-ci. De toutes façons, ce recueil est fort supérieur à tout ce qu'on a publié jusqu'ici dans le même genre; il doit plaire aux gens du monde par son élégance, il peut intéresser les savans par les détails de mœurs qu'il retrace, et par l'avantage spécial d'être en grande partie fondé sur des matériaux originaux. Si, négligeant plus souvent encore de copier les planches des auteurs européens qui l'ont précédé, lesquelles peuvent déjà avoir été falsifiées, et ne peuvent que s'altérer de plus en plus en passant de nouveau sous le crayon du dessinateur européen, M. de Malpière s'attache surtout aux originaux chinois qu'on trouve en grand nombre dans nos collections, et qu'il y a toutes sortes d'avantages à choisir de préférence, il assurera à son recueil un mérite absolument nouveau : ce recueil remplira d'une manière plus générale et plus complète

l'intention qu'on s'est proposée, en enrichissant de vues et d'autres dessins faits à la hâte les relations des voyageurs anglais et hollandais à la Chine. Nous avons cru pouvoir entretenir un instant nos lecteurs d'une production qui servira ainsi à populariser des notions exactes, et qui ne sera même pas inutile pour l'intelligence d'ouvrages plus graves, dans les occasions où la connaissance d'un usage peut donner la clef d'un passage difficile, et où la meilleure description parle moins clairement et moins rapidement qu'une figure.

L'ouvrage entier doit former trois volumes et se composer de 36 à 40 livraisons de 6 planches coloriées chacune; il en a paru 13 qui contiennent la matière d'un volume. La publication se continue avec régularité.

ABEL-RÉMUSAT.

نظم العقود في كسر العود *La Lyre Brisée*, dithyrambe de M. Agoub, traduit en vers arabes, par le Cheykh Réfaha. *Paris*, 1827, à la Librairie Orientale de Dondey-Dupré. Prix : 5 fr.

Un poème arabe, publié à Paris, par l'auteur lui-même, est une chose assez rare pour mériter de fixer l'attention publique. Ce poème est l'ouvrage de l'un des Cheykhs arabes qui ont accompagné, à Paris, les jeunes Égyptiens, envoyés par le pacha Mohammed-Ali, pour y être initiés comme eux aux connaissances de l'Europe; mais ce qui ajoute encore à l'intérêt que doit inspirer cette composition poétique du Cheykh

Réfaha رفاعه, c'est qu'elle est une traduction fidèle du dithyrambe français de M. Agoub, intitulé *la Lyre Brisée*, et dédié à la célèbre madame Dufrénoy سيدة دفرينوا.

M. Agoub, membre de notre Conseil, fut chargé par le vice-roi d'Égypte de diriger, avec M. Jomard, membre de l'institut, les études des jeunes Égyptiens. Animé d'un louable zèle pour la civilisation du pays qui l'a vu naître, et également versé dans la connaissance approfondie des deux langues, M. Agoub voulut prendre lui-même une part active à l'enseignement. Le Cheykh Réfaha, qui, quoique jeune encore, était déjà professeur au Caire dans la célèbre Mosquée d'el-Azhar, est l'un de ses élèves les plus distingués, et la traduction qu'il publie est à la fois un témoignage de ses progrès dans la langue française, et un hommage de sa reconnaissance.

« J'ai voulu, dit-il dans sa préface arabe, appli-
» quer tout mon zèle à traduire un poème français,
» composé par M. Agoub, le chef de nos professeurs,
» qui, possédant le génie des deux langues arabe et
» française, excelle à comprendre leurs sens divers et
» réunit en lui leur double gloire. »

Cette préface, dans laquelle le traducteur arabe fait connaître les motifs de son voyage en France, et la méthode qu'il a suivie dans son travail, nous a paru fort bien écrite. Il a ajouté quelques notes à sa traduction, elles sont tout-à-fait indispensables pour des lecteurs arabes, également étrangers aux idées et aux langues des peuples de l'Europe.

Ce travail est propre à inspirer autant d'estime pour l'auteur que pour le traducteur. L'habileté du disciple est la preuve la plus décisive de la supériorité du maître, et nous regrettons qu'il n'ait pu continuer de consacrer ses efforts et son zèle à l'instruction de la colonie studieuse que l'Égypte nous a confiée. Les enseignemens du docte professeur produiront, nous l'espérons, de nouveaux fruits, et on annonce encore la traduction, en langue arabe, de plusieurs ouvrages français, d'une étendue considérable, et parmi eux on distingue une version des *Élémens de Géométrie* de Legendre. Cette traduction est fort avancée, les deux premiers livres sont déjà terminés. Elle a été entreprise par le Cheykh Réfaha, dont les chants arabes forment le sujet de cette annonce. Des succès aussi importans, obtenus en moins d'une année, donnent de hautes espérances, et nous aimons à croire que les conseils du savant recommandable qui sait si bien expliquer à ses compatriotes les secrets de la langue et de la poésie française, fructifieront, et que l'Égypte sera redevable à ses disciples des plus grands et des plus utiles services.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 5 Novembre 1827.

M. Gibon, professeur à l'école préparatoire, a été présenté et admis comme membre de la société.

M. César Moreau communique un aperçu des revenus et des dépenses des établissemens anglais dans les Indes orientales pour les années 1823, 1824 et 1825.

M. le chevalier Alexander Johnston écrit pour annoncer l'envoi de plusieurs Mémoires de sa composition, faisant partie de la 3e partie du premier volume des *Transactions* de la Société Royale Asiatique de la Grande-Bretagne.

M. Jouannin, présent à la séance, adresse au conseil des détails sur la famille arménienne de Douz-oglou, et fait hommage à la Société d'un Dictionnaire persan et arménien, publié par un des membres de cette famille. Le Dictionnaire persan-arménien est renvoyé à l'examen de M. Saint-Martin qui en fera un rapport verbal.

On entend le rapport de la commission chargée de l'examen des dessins rapportés des Indes par M. W. Daniel. Les conclusions de ce rapport tendant à ce que la plus grande publicité soit donnée à l'entreprise de M. Daniel, et que des extraits étendus de son prospectus soient insérés dans le *Journal Asiatique*, sont adoptées.

M. de Grégory lit la troisième et dernière partie de son Mémoire sur l'administration de la justice à la Chine.

M. Klaproth lit un Commentaire sur un passage de Strabon, relatif à la géographie du Caucase.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. Kieffer de la part de la Société Biblique d'Angleterre : *Rapports annuels de la Société Biblique de Londres*,

7 vol. in-8°; — *Évangile éthiopien*; — *Psaumes*, en copte et en arabe; — *Nouveau Testament*, en arabe; — *Nouveau Testament indien*; — *Genèse et Proverbes*, en indoustani; — *Nouveau Testament*, en portugais; — *Nouveau Testament*, en tartare; — par M. de Hammer : 2e vol. de l'*Histoire de l'Empire ottoman*, *par M. de Hammer*, en allemand, in-8°; — par M. Saint-Martin : *Relation d'un Voyage fait en Europe à la fin du XVe siècle*, *par Martyr*, trad. de l'arménien par M. Saint-Martin; — par MM. Géringer et E. Burnouf : l'*Inde française*, 1re livraison; — par M. de Sacy : *Chrestomathie arabe*, 2e édition, 3e vol.; — par M. Jouannin, au nom de M. Douz-oglou : *Dictionnaire persan-arménien-turc*, publié par M. J. Douz-oglou.

Rapport fait au conseil de la Société Asiatique le 5 novembre 1827, au nom de la commission nommée dans la séance du 1er octobre, sur la collection des vues de l'Inde, par M. W. Daniel.

Messieurs,

La commission que vous avez nommée dans votre dernière séance, pour examiner les dessins rapportés de l'Inde par M. William Daniel, après en avoir pris connaissance, m'a chargé de vous exposer son opinion sur cet objet, et en même tems sur la nature et le plan de l'ouvrage que le savant artiste anglais se propose de publier.

Cet ouvrage se compose, 1° de vues générales de temples et de pagodes anciennes et modernes, dessinées d'après nature dans les diverses contrées de l'Inde, où se trouvent les monumens les plus nombreux et les plus remarquables du culte des Brahmanes; 2° de dessins reproduisant avec

une exactitude qui paraît scrupuleuse, les plus minutieux détails de leur architecture ; 3° de quelques représentations des usages et des costumes des peuples Hindous. Les vues des temples et les détails d'architecture occupent incontestablement la première place dans cette précieuse collection ; les costumes et les usages de la vie privée, qui s'y trouvent en assez petit nombre, n'y paraissent introduits que pour répandre quelque variété sur l'ensemble. Aussi votre commission a-t-elle cru devoir donner toute son attention aux sujets qui reviennent le plus souvent dans l'ouvrage de M. Daniel, et elle y a considéré principalement les nombreux matériaux qu'il renferme pour l'étude de l'architecture chez les Hindous.

Les monumens religieux, dessinés par l'auteur, appartiennent à toutes les parties de la presqu'île, mais surtout aux environs de Bénarès, au Bihar, au Maduré et à l'extrémité méridionale de la péninsule. En examinant ces vastes constructions sous un point de vue général, toutes paraissent empreintes d'un caractère commun et qui les distingue essentiellement des monumens de l'architecture grecque. Tandis que ces derniers sont composés de parties inséparables de l'accord desquelles résulte l'harmonie du tout, qui ne seraient rien hors de l'ensemble, et sans lesquelles l'ensemble ne serait pas, les temples hindous les plus gigantesques sont formés de la réunion, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, de l'addition de parties toutes identiques les unes aux autres, et qui pourraient rester indépendantes de l'édifice auquel elles appartiennent, parce qu'elles en reproduisent exactement toutes les proportions. Chaque monument est donc, pour ainsi dire, le total d'un plus ou moins grand nombre d'autres monumens, construits de la même manière, mais dans des dimensions diverses,

de sorte que leur réunion forme, non pas un ensemble, mais une aggrégation en tout semblable à chacune des parties qui la composent. Ce caractère qu'on n'a peut-être pas observé assez attentivement, se retrouve dans les moindres détails de la sculpture des Indiens, par exemple dans les statues singulières de leurs divinités que l'artiste a surchargées à dessein des mêmes attributs mille fois répétés. Sans rechercher ici comment ce système d'architecture a pu être inspiré aux Hindous par la vue des scènes naturelles qui les environnent, et surtout par les idées originales, sinon toujours justes, qui dominent tout leur système religieux, nous dirons qu'il est impossible de ne pas en être frappé à la vue des monumens dessinés par M. Daniel; et sous ce rapport sa collection présente un intérêt tout à fait nouveau. Des débris de temples et de sculptures, dont l'examen pourrait peut-être jeter du jour sur l'histoire des idées religieuses chez les Hindous, y ont également trouvé place. Ainsi, on remarque une statue en pied, représentant, suivant la tradition populaire, le dieu *Crichna* incarnation de Vichnou, avec le vêtement que portent encore aujourd'hui les prêtres bouddhistes de Ceylan, et les cheveux bouclés que l'on voit sur toutes les représentations de *Bouddha*. Cette statue curieuse, qui se distingue des autres compositions de l'art indien par une extrême simplicité, a été trouvée dans le Bihar, pays où est né le Bouddhisme, et ce seul rapprochement suffit pour en faire entrevoir toute l'importance, ainsi que celle des ruines qui subsistent encore dans cette contrée et dont M. Daniel a rapporté de nombreux dessins.

En examinant ensuite ceux qu'il a recueillis dans le sud de la presqu'île, et entre autres dans le Maduré, où n'a point pénétré la conquête musulmane, votre commission a

été frappée de la grandeur et de la singularité de ces édifices, presque tous inconnus jusqu'ici. On y retrouve le même caractère que dans ceux du nord, c'est-à-dire la répétition de parties semblables les unes aux autres, de même qu'à l'ensemble qui en résulte; mais les formes en sont complètement différentes. Il y a, dans le détail des ornemens, une richesse dont il serait difficile de se faire une idée sans les avoir vus. Trop souvent le choix en est bizarre; on ne peut cependant nier que l'aspect de ces constructions, au moins à en juger par les esquisses de M. Daniel, ne doive produire sur les spectateurs une vive impression. A peine achevés, quelques-uns de ces dessins sont déjà de l'effet le plus frappant; et quelque talent qu'y ait déployé l'artiste, ils ne peuvent, dans leur état actuel, devoir leur mérite qu'à la fidélité avec laquelle ils reproduisent la réalité.

Au reste, si la vérité était nécessaire dans la représentation de l'ensemble des édifices, elle ne l'était pas moins pour les détails d'architecture, où il est si facile et si commun de voir ce qui n'est pas. Dans cette partie de son travail, M. Daniel a sacrifié au désir d'être vrai, tout jusqu'aux préoccupations et aux habitudes du talent. Souvent, au lieu de dessiner, il a calqué, et quelques-unes de ses esquisses sont des empreintes matériellement exactes des ornemens qui décorent l'intérieur des temples hindous. Cette portion de la collection de M. Daniel est extrêmement curieuse, et votre commission la considère même comme ce qui existe de plus utile pour l'étude de l'art chez les Hindous. Ce n'est que quand les monumens de ce peuple auront été ainsi exposés dans tous leurs détails, qu'on pourra s'en former une idée exacte et essayer de résoudre les questions importantes auxquelles ils donnent lieu.

Alors seulement on pourra en fixer la date d'une manière plus ou moins rigoureuse, déterminer leurs rapports avec ceux des autres peuples de l'antiquité, et apprécier le degré d'originalité qui distingue l'art chez les Indiens. Votre commission a pensé que la publication de l'ouvrage de M. Daniel fournirait des matériaux précieux pour la solution de ces questions. Elle a cru satisfaire au vœu du conseil en engageant l'auteur à commencer, aussitôt qu'il lui sera possible, à faire connaître le résultat de ses travaux, et en lui exprimant le vif intérêt que la Société prendrait à leur publication. Déjà les plus honorables encouragemens ont été accordés à M. Daniel. Honorée du patronage de la Société Royale Asiatique de Londres, puissamment favorisée par le vice-président de cette savante compagnie, sir Alexander Johnston, et soutenue par la réputation d'un nom déjà célèbre, cette Collection, avec tant de titres à la faveur publique, ne pouvait manquer de recueillir encore les témoignages d'estime que votre commission a été heureuse d'exprimer à son auteur. Mais une haute faveur attendait en France M. Daniel. S. A. R. Mgr le duc d'Orléans a daigné lui témoigner tout l'intérêt qu'elle prenait à ses travaux, et en faire part au conseil. Si la Société Asiatique de Paris eût voulu donner à M. Daniel une preuve éclatante de son empressement à le seconder, elle n'eût pu mieux faire que d'oser appeler sur son entreprise l'auguste protection qui l'avait accueilli d'avance.

Il ne nous reste donc qu'à proposer au conseil de manifester hautement la part que les amis des sciences et des arts de l'Asie prendront à la belle entreprise de M. Daniel, en publiant dans le journal de la Société des extraits étendus de son prospectus, pour faire connaître au public français un ouvrage si digne de l'attention de tous les hommes éclairés.

E. Burnouf, *rapporteur.*

M. Mall, conseiller ecclésiastique et professeur d'hébreu à l'université de Munich, vient d'écrire à un des membres de la Société Asiatique, pour lui faire savoir qu'il fait imprimer en ce moment les Psaumes en hébreu avec la traduction des Septante et celle de la Vulgate, accompagnés de notes critiques et explicatives. Il ajoute qu'il a l'intention de publier ainsi séparément et sur le même plan tous les autres livres de l'Ancien Testament. Les deux traductions que M. Mall joint au texte hébreu sont les seules qui fassent autorité; elles sont presqu'inséparables de l'original. Ce savant professeur s'est occupé pendant long-tems d'une étude spéciale de l'Écriture sainte, et il s'est fait connaître d'ailleurs d'une manière très-avantageuse par une Grammaire hébraïque, qui se distingue par une exactitude scrupuleuse. Il a publié récemment une nouvelle édition de cet ouvrage. On doit donc espérer que la triple édition de l'Ancien Testament qu'il prépare ne laissera rien à désirer, et qu'elle obtiendra le succès que méritent la science et les travaux de l'auteur. Les Psaumes paraîtront au mois d'avril prochain et se vendront chez M. Dondey-Dupré, rue Richelieu, n° 47 bis.

On annonce la mort de M. J. Godefroy Eichhorn, membre de l'académie de Gottingue, correspondant de l'institut de France et associé étranger de notre Société Asiatique, arrivée à Gottingue dans le mois de septembre dernier. Il était fort avancé en âge. Dans un de nos prochains numéros, nous donnerons une notice succincte sur la vie et les nombreux ouvrages de ce savant orientaliste.

(Décembre 1827.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Sur la langue Géorgienne, par M. Brosset jeune.

Une Grammaire et un Dictionnaire sont les premiers instrumens indispensables pour quiconque aborde une nouvelle littérature. L'une renferme les élémens du langage, l'autre en décrit les règles; l'un fournit les matériaux, l'autre le moyen de les mettre en œuvre. En un mot, si la Grammaire, ouvrage de la synthèse, applanit à l'étudiant les difficultés de l'analyse; le Dictionnaire, résultat d'opérations analytiques, pourrait, à défaut d'un Traité grammatical, faire deviner la logique du discours, comme des faits épars, mais bien observés, sont dans les sciences exactes la base des principes. Ces deux sortes d'ouvrages exigent donc beaucoup de philosophie, et nous voyons qu'en chaque littérature les bonnes Grammaires et les bons Dictionnaires furent composés par des hommes qui n'étaient rien moins que de maigres philologues.

Ici même

Il en est jusqu'à trois que je pourrais nommer,

si l'on doutait de leurs talens ou de leur modestie.

qu'une grammaire; et, quoi qu'en ait dit un savant dont nous sommes habitués à respecter les décisions, ce sont elles bien plus que les mots qui diversifient les idiomes.

Or, le moyen de mettre en regard et de rendre l'une par l'autre, dans une traduction fidèle, deux choses aussi hétérogènes! L'inobservation du principe de l'individualité en ce genre a inondé l'Europe de mauvaises grammaires, et valu à nos devanciers les rudimens latins en chinois et en japonnais des Fourmont et des Rodriguez. En un mot chaque langue a ses procédés.

L'auteur russe n'a pas été plus conséquent dans l'exécution. On voit partout dominer la grammaire de son pays, c'est pour elle que sont toutes les classifications.

On est surpris, par exemple, de ne trouver à l'article des noms aucune règle particulière à la langue géorgienne. Le texte vous dit qu'en russe il y a sept cas, et quatre déclinaisons pour les noms, exposées en onze paradigmes. Quant au géorgien, vous lisez dans une première note (cette note m'avait échappé quand je disais que Firalof compte sept cas pour le géorgien) qu'il y a huit cas, et dans une deuxième

que la déclinaison est simple. Oui, sans doute, mais il fallait ajouter que les noms propres ont des inflexions spéciales, que ceux en ვა, ვი, ყლ, donnent lieu à des changemens dans l'écriture, qui méritent d'être indiqués. Et si, pour éviter une embarrassante simplicité, on voulait dire franchement qu'il y a en géorgien cinq déclinaisons, Firalof, dans ses onze exemples correspondans aux russes, n'en fait connaître que trois, celles des noms en ა, ი, ო, et encore imparfaitement. Mais je dois épargner des détails trop techniques. Seulement, il me semble, quant au huitième cas dont les noms géorgiens sont gratifiés, que l'addition de l'article emphatique მან ne peut en constituer un, puisqu'elle laisse subsister le thême du mot sans altération autre que le retranchement de la finale dans les seuls noms en ი, et que d'ailleurs cet article peut se mettre à tous les cas.

Les participes sont également distingués à la manière russe, en actifs, réfléchis, relatifs, moyens, communs, passifs. Or, en géorgien, il n'y en a que deux, l'actif et le passif. L'auteur n'avertit pas toujours de ces différences. Pour qu'un ouvrage de ce genre fût parfait, il aurait fallu, nous semble-t-il, quel que fût l'idiome auquel on accordât la primauté, les traiter

chacun à part dans une colonne, et se copier fidèlement dans l'autre.

Il paraît bien que M. Firalof eut plutôt l'intention de composer un manuel qu'un trésor de la langue géorgienne. Indépendamment des lacunes essentielles que présente son livre, on n'y trouve pas cette foule de détails qu'on se plaît à rencontrer dans un ouvrage de ce genre, détails sans lesquels il pourrait être bon, mais incomplet.

Lorsqu'un peuple a deux langages, l'un destiné aux ouvrages d'esprit et à la conversation de la haute société, l'autre approprié aux relations habituelles de la vie, il est presque toujours nécessaire d'en faire la distinction; la différence n'en fût-elle que dans l'écriture, il doit alors y avoir deux séries de formes grammaticales.

La langue géorgienne est dans ce cas. L'idiome de la Bible est tout autre que le vulgaire. Et nous tenons de M. Klaproth que peu de Géorgiens sont en état de comprendre la chronique nationale de Vakhtank. M. Firalof aurait dû dire laquelle de ces deux langues il se proposait d'expliquer; car, s'il croit enseigner le géorgien vulgaire, pourquoi, ch. II, deuxième note, s'appuie-t-il d'un texte du Nouveau Testament? et

s'il traite le littéral, pourquoi ces formes წავიდეთ, შემოდით, აქედამ, გაკვეთილი, ვსდგავარ, etc., qui sont toutes vulgaires, se trouvent-elles en foule dans son livre? Cependant il faut être juste, la langue dont l'Autodidacte expose les principes se rapproche bien plus du littéral que le patois irrégulier de Maggi; c'est sans doute le dialecte Karthalinien, le plus pur de tous, suivant l'auteur du *Voyage au Caucase*.

Outre cela, les Géorgiens ont deux systèmes d'écriture. L'un sacré ou littéral, qu'ils appellent *koudzouri* ხუცური, leur fut donné par le savant Mesrob au cinquième siècle. Au premier coup d'œil il ressemble assez au caractère sacré des Arméniens, pour qu'il soit aisé de les confondre. Deux manuscrits en *koudzouri* sont à la Bibliothèque Royale; l'un contient des légendes pour chaque jour de l'année ecclésiastique, l'autre des lectures du Nouveau Testament. L'un et l'autre sont tronqués. Quand on examine de près la composition de ce caractère, on est presque tenté de croire que son inventeur voulait rendre la lecture et la communication des idées très-difficiles, telle est la variété, la multiplicité des traits dont se forment les lettres, et leur aptitude à se dé-

composer partiellement avec ce qui précède et ce qui suit. Et cependant c'est avec un pareil système graphique que la Géorgie a parcouru plus de huit siècles. Ce n'est qu'au quatorzième, à l'époque de l'organisation du calendrier dont la première année tombe en 1313, que fut inventé l'Alphabet vulgaire, appelé *Kedwouli* ou *Mkedrouli keli* მხედრული ხელი dans le vocabulaire géorgien-français. Voyez pour ces détails Adler, *Mus. Borg.*, p. 161-163. On dit, au rapport du prince David, dans sa petite histoire de Géorgie, écrite en russe, que l'invention de l'écriture cursive est due à Pharnavaz, premier roi de Géorgie, de la race Schina-karthli.' Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, p. 200, note *b*.

Il semble que ces particularités et le tableau des formes du *Koudzouri* eussent été d'autant mieux placés dans la première partie de l'Autodidacte, que ses disciples, et les Russes, leurs dominateurs, ne peuvent lire l'Écriture-Sainte que dans ce caractère.

La première partie de l'Autodidacte et la suivante, toutes deux excessivement courtes, ne contiennent autre chose que les alphabets et les syllabaires géorgien et russe avec leur correspondance et leurs valeurs numériques. Elles sont suivies de deux tables, l'une

de 382, l'autre de 246 mots détachés avec leur interprétation, et leur transcription en caractère tantôt russe, tantôt géorgien : on ne sait trop quel en peut être l'usage, à moins qu'elles ne soient là comme exercice de lecture.

Au reste tout est à faire pour la langue géorgienne depuis l'alphabet jusqu'à la syntaxe. Ni le nombre, ni la place, ni la forme des lettres ne sont authentiquement fixés.

Le dictionnaire d'Irbachi (1626), le premier ouvrage imprimé en Europe, en caractères géorgiens vulgaires, ne donne que trente-six lettres; Maggi, quatorze ans plus tard, en compte trente-sept, Firalof trente-huit, un alphabet imprimé à Tiflis, en 1818, dont je dois également la communication à M. Saint-Martin, en adopte trente-neuf.

Il est vrai que la dernière, le Φ *pha* n'est pas d'un grand usage dans le vulgaire, puisqu'elle ne se rencontre pas une seule fois dans le Nouveau Testament ni dans Firalof.

Mais ce qui peut excuser Irbachi à l'égard des deux autres, c'est que l'une, le ჲ *hie*, bien qu'ancienne, puisqu'elle se trouve dans les manuscrits et que d'ailleurs elle tient sa place dans l'ordre numérique,

est tantôt semblable pour la forme au ი *in*, tantôt elle en diffère. Si bien que Maggi lui-même ne sait trop qu'en penser (p. 2), ni s'il faut la regarder comme lettre sacrée ou comme un signe vulgaire.

La dernière dont il reste à parler, le ჶ *phie*, paraît d'invention postérieure au quatorzième siècle, ainsi que le ჶ. Car ni l'une ni l'autre n'ont une valeur numérique.

Les lettres déplacées ou mal placées, par Irbachi seulement, sont ჳ qui devrait être la trente-cinquième et non la neuvième; Ⴏ dix-septième au lieu de dix-neuvième; ლ vingt-quatrième au lieu de vingt-sixième.

Les lettres dont la forme n'est pas réglée sont en grand nombre dans les deux alphabets.

Si de là nous passons aux signes orthographiques, dont il est parlé au deuxième livre de la troisième partie, la seule qui traite de la grammaire proprement dite, l'Autodidacte montre aussi peu d'exactitude.

Dans les manuscrits géorgiens les plus soignés, toute la ponctuation et l'orthographe se bornent à un seul signe, qui vraiment n'est pas d'une grande utilité, c'est un trois-point .·. placé après chaque mot, quelquefois même entre les parties d'un composé ალექ.·. სანდრე.·. *Alek-sandre,* ჳოსტანტინე.·. პოლო.·.

Costanti-poli. Telle est la ponctuation des premières pages de la chronique géorgienne, de la plus ancienne copie du roman Tariel, et des textes géorgiens de Maggi. Ailleurs, dans le Nouveau Testament, en caractères vulgaires, et dans une autre copie du Tariel, on trouve la virgule, le point simple ou suspensif, et le double ou triple point final. Ailleurs encore, dans le Nouveau Testament en caractères sacrés, on trouve outre cela le double point au milieu de la phrase et l'astérisque à la fin. Le point simple ou suspensif, et le double ou triple point final, se rencontrent seuls dans une mauvaise copie du Code de Vakhtank, et dans un manuscrit en *koudzouri* de la Bibliothèque Royale.

C'est assez dire qu'en cette matière il n'y a rien de bien arrêté. Firalof tranche la question en introduisant dans la Géorgie l'orthographe européenne toute entière, sauf le double point final qu'il emploie constamment dans sa traduction géorgienne.

Il y a une lacune bien autrement considérable, au chapitre neuvième qui traite du verbe. En effet, les Géorgiens conjuguent les leurs en les modifiant de tête à queue. Or, jusqu'ici personne n'a suffisamment, à ce qu'il nous semble, exposé cette théorie. Et d'a-

bord les grammairiens ont toujours voulu joindre aux verbes les pronoms personnels séparables. A peu près comme si en grec on se faisait une loi de dire : ἐγὼ τύπτω, σὺ τύπτεις, etc. Peut-être cela est-il nécessaire en italien et en russe; mais en géorgien chaque personne, outre son inflexion propre, a sa caractéristique initiale : ვ pour la première personne de chaque nombre, dans les verbes directs, joint à une autre voyelle, qui seule caractérise à son tour les deuxième et troisième p. pl., différenciées d'ailleurs par l'inflexion. Première personne ვა, ვე, ვი, ვჳ; deuxième et troisième p. sing. et pl. ა, ე, ი, ჳ.

La voyelle, jointe à la caractéristique, doit surtout être observée, 1° parce qu'elle est la même à tous les tems; 2° parce qu'elle influe ordinairement sur la signification, comme en hébreu les points formateurs des quatre conjugaisons : *phiel, phual, hiphil, hophal.*

Ce sont en géorgien les simples voyelles ა, ე, ი, უ et la double voyelle ჳ, équivalent, je crois, au *scheva.* Cette dernière est la plus usitée, et toujours sous-entendue, quand il n'y en a pas d'exprimée. Le ე, articulation plus forte, mais de même nature, le remplace quelquefois.

Les autres voyelles, qui me semblent les abréviations des pronoms démonstratifs აგი, ეგე, იგი, représentent avec différentes nuances le pronom de la troisième personne, d'où vient qu'elles en sont parfois caractéristiques insignifiantes. ა, უ sont toujours actifs, souvent transitifs, ვუწყი, *je sais*, ვაუწყებ, *je fais savoir*, მრწამს, *je crois*, არწმუნეს, *ils persuadèrent*; c.-à-d. *ils firent croire*. ე, ი sont plus souvent passifs. ჰშჳა, *il engendra*, იშჳა, *il naquit*, c.-à-d. *il fut engendré*, etc.

Pour bien comprendre ceci, il faut savoir que les verbes géorgiens ne contiennent pas leur sujet, mais qu'en revanche, leur régime s'exprime habituellement par les pronoms préfixes :

მ, pour la première pers. sing.

გ, deuxième p. sing. et pl.

ა, ე, ი, უ, troisième p. sing. et pl.

გვ ou გუ, première p. pl.

Or, ces pronoms, qui ne sont que de simples consonnes, doivent être suivis de la voyelle caractéristique du verbe. Ainsi, quoi qu'il arrive, tout verbe a régulièrement deux régimes; son démonstratif préfixe et son complément séparable, soit pronom de même pers. que le préfixe, soit nom substantif; auxquels

peut se joindre l'un des préfixes propres à chaque personne. Ex: du premier cas, Mat. 27, 44. აყუედრებდეს მას, *ils l'insultaient*. ა et მას se rapportent au même complément. Du deuxième cas, ib. 22, 17. აწ მარქუ ჩუენ, *allons, dis-nous ceci*. მ et ჩუენ, préfixe et pronom de la première p. ; ა pronom démonstratif qui se rapporte à la chose dont il va être fait mention.

Maggi avait soupçonné ceci, p. 89; Firalof n'en dit rien, et ce n'était pas là une chose qu'il fallût omettre: s'il s'en fût bien rendu compte, il n'eût pas pris pour de simples parfaits, si passés qu'il les suppose, les verbes indirects dont j'ai parlé; puisque d'ailleurs ces verbes ont un présent et un futur.

Il ne faut pas s'étonner que Vater, simple compilateur de grammaires, n'ait fait que copier les paradigmes de ses devanciers. Il a donné les faits qu'il trouvait, n'ayant donc rencontré nulle part un traité de syntaxe, où, se défiant peut-être de celle de Maggi, il ne consacre à cet article qu'une demi-page in-8°.

Si l'on s'exprime de la sorte ce n'est pas pour déprimer d'utiles travaux, je crois même que la reconnaissance doit engager un auteur, surtout lorsqu'il s'engage dans une route peu frayée, à profiter docile-

ment des lumières d'autrui. Il est vrai que j'ai tiré peu de secours de ces divers auteurs, surtout de Firalef qui n'est venu qu'à la fin de mon travail; j'y ai du moins éclairci bien des doutes et puisé la connaissance de plusieurs faits inconnus. Et spécialement sur le sujet qui m'occupe, je me suis confirmé dans cette pensée, que, pour bien saisir le mécanisme de la conjugaison géorgienne, il faut la regarder comme divisée en trois grandes classes; verbes en ბი, et ვი les plus ordinaires; verbes en ი pur, c'est-à-dire précédé de toute autre consonne que ბ ou ვ. Avec cette division, il devient aisé pour l'ordinaire de trouver l'indicatif et les tems simples du verbe.

Mais on ne peut passer sous silence, pour la rareté du fait, le chapitre de la syntaxe, l'avant-dernier de la troisième partie de l'Autodidacte.

« La syntaxe, dit-il, la troisième partie de la grammaire apprend comment il faut ranger les diverses » parties du discours afin qu'elles forment un sens » complet. » Puis, après avoir donné l'analyse grammaticale de deux courtes phrases, il ajoute : « Au » lieu de la syntaxe, on a joint ici diverses leçons » morales et des dialogues pour mieux faire connaître » les langues. »

Est-on excusable d'être aussi succinct sur une pareille matière, quand on a employé d'ailleurs plus de la moitié de son livre en divisions et subdivisions plus subtiles qu'utiles, et en définitions de grammaire abstraite, si rebattues qu'elles sont triviales? Il semblerait que ce fût un oubli de la part de l'auteur, ou peut-être se propose-t-il de publier un traité à part sur ce sujet.

La quatrième partie contient des leçons de morale, consistant en un préambule sur la loi naturelle, la transcription du décalogue, huit extraits des livres sapientiaux de l'Écriture, et environ une centaine de maximes de philosophie pratique, toutes bien pensées, dont quelques-unes même sont assez piquantes.

ნუ ყოველსავე იტყჳ რაჲცა იცი, არამედ შემთხვევასა ჟამსა და დროსა:

Ne dis pas tout ce que tu sais, mais suivant le tems et l'occasion.

შურ-აგე მხოლოდ კეთილ-მო-ქმედებითა:

Ne te venge que par un bienfait.

მიეც კელის-აღპყრობა გლახაკსა, და შეიწროებულსა:

Donne poignée de main au pauvre et à celui qui est dans la détresse.

მოყუარენი შეგიყუარებენ, და მტერნიცა ვერღა შემძლებელ-იქმნებიან მოძულებად შენდა :

Que tes amis t'aiment, et que tes ennemis même ne puissent te haïr.

D'ailleurs ces phrases détachées sont pour les commençans un exercice aussi utile qu'agréable.

Je passe sur la cinquième partie où sont dix-huit dialogues familiers, tels que ceux qui se trouvent à la suite des grammaires anglaise, allemande, italienne, etc., pour arriver à la sixième et dernière, qui est un lexique alphabétique russe-géorgien; s'il eût été en même tems géorgien-russe, l'usage et la transcription en seraient devenus bien plus commodes à ceux qui ignorent la langue russe, et le peuple du Karthwel y aurait lui-même gagné.

Cette sixième partie est un morceau précieux, et, nous osons le dire, aussi parfait que peut l'être un vocabulaire. Elle contient 2671 articles ou mots russes, avec leurs correspondans géorgiens, bien choisis, bien rendus, et surtout d'une orthographe régulière.

Avant le travail de Firalof, l'Europe avait déjà son vocabulaire géorgien-italien. Dans l'exemplaire de cet

ouvrage, appartenant à la Bibliothèque Royale, autrefois au savant Anquetil, se trouve une note manuscrite, sur feuille volante, extraite de la bibliothèque de St.-Jorre, t. I, p. 244, relative au P. Irbachi, auteur du vocabulaire. Il y est dit que ce religieux géorgien était dans tout l'Orient en grande réputation de science et de sainteté, et qu'il fut souvent employé par la diplomatie à des négociations politiques. Si cela est ainsi, il faut que Paolini, son collaborateur, ait bien mal rendu la prononciation géorgienne, tant les mots sont méconnaissables dans ce dictionnaire. A la lettre ტ, par exemple, prise au hasard, dans les douze premiers articles :

ტაბალი, *lisez* მდაბალი.
ტავადები, — თავადები.
ტავინანე, — დავინანე.
ტავისუპლება, — თავისუფლება.
ტავისუპალი, — თავისუფალი.
ტჩხებელი, — ტჯცებელი.
ტაკუანიწემა, — თაყვანისცემა, etc.

On ne peut donc le consulter qu'avec une extrême précaution. Heureusement nous avons pour le recti-

fier deux autorités assez rassurantes, les éditeurs du Nouveau Testament et le livre de Firalof.

Les vocabulaires, même les mieux faits, sont en général peu utiles à la science; d'abord ils renferment toujours un fort petit nombre de mots, puis on n'y trouve nul détail sur les inflexions des noms, les tems principaux et les régimes des verbes, la série analogique des significations; en un mot, ils ne peuvent guère convenir qu'au voyageur, toujours à peu près sûr de se faire entendre avec un pareil guide, et qui, s'il reste dans le pays, ne tarde pas d'apprendre suffisamment la grammaire pratique.

Toutefois, hâtons-nous de le dire avec reconnaissance, c'est un vrai coup de bonheur que de rencontrer ainsi sur sa route une foule de matériaux, dont l'étude fait son profit, sauf à la critique de les élaborer.

Avec la Bible entière et les trois vocabulaires que nous possédons, il sera possible de se former un vaste trésor, que viendront grossir les nouveaux dérivés fournis par la lecture des textes.

Le beau vocabulaire géorgien-français et français-géorgien que la Société Asiatique a publié, extrait en grande partie, à ce qu'il semble, du lexique de Fira-

lof, renferme environ 4058 articles; c'est-à-dire 974 de plus que celui d'Irbachi; ce serait, sans les synonymes et les renvois, une conquête de 1387 mots, comparativement à l'ouvrage russe, dans lesquels sont compris ceux que l'auteur a recueillis sur les lieux; et l'on ne saurait trop louer la modestie qu'il a eue de marquer d'un astérisque les mots d'orthographe douteuse.

Ce vocabulaire et le précédent ont l'avantage de présenter beaucoup de verbes à la première partie de l'indic., justement la plus difficile à trouver, parce qu'elle n'est pas la plus simple. Mais l'ouvrage de M. Klaproth a cela de particulier qu'il indique un grand nombre de rapprochemens et d'étymologies arabes, turques, persannes. Il fallait pour faire ces rapprochemens des connaissances aussi variées que celles de l'auteur. Mais on pourrait se permettre de croire, quant aux étymologies russes, qu'il ne soutiendrait pas celles-ci : აფიცარი, მანდატური, მაიორი, ფოშტა, ბაშფორთი, puisqu'il est aisé d'y lire les mots français, *officier*, *commandant*, *major*, *poste*, *passeport*. Au reste, plus du quart de la langue russe se compose ainsi de larcins utiles faits à ses voisins, et quel idiome n'en est pas là plus ou moins?

Un dictionnaire géorgien, qu'il soit rangé ou non par ordre de radicaux, devrait, selon nous, offrir, outre l'indication dont il a été parlé plus haut, celle de la troisième personne du parfait simple, et celle du futur et de l'impératif correspondans. Avec ces détails, en y joignant le régime et l'analogie des significations, il sera aisé de retrouver toute autre modification du verbe.

Essai sur le radical გებ.

გება, nom d'action. L'action d'établir, d'être établi, arrangement; g. ისა, p. ნი.

კვალად-გება, n. d'a. A. de rétablir, d'être rétabli, réorganisation.

ვჰგებ, v. n. Propr. je me tiens debout; analog. j'attends, deuxième parf. ბდა, 2 f. ბდეს; v. a. Je mets en présence, j'offre; g. სა.

ეგების, pr. Il est attendu; an. peut-être.

ვაგებ, v. a. J'arrange; g. სა, 1 parf. გო, 1 f. გოს.

ნაგები, n. Offrande; g. ისა.

საგებელი, n. Récompense; g. ბლისა.

განგება, n. d'a. L'action d'arranger, d'être arrangé, arrangement.

განვაგებ, v. a. J'arrange; g. სა, 1 p. გო, 1 f. გოს.

განგებული, part. pass. Arrangé.

განგებულება, n. d'a. L'action de réformer, d'être réformé, réforme, disposition; g. ისა.

განსაგებელი, n. Disposition, chose disposée, emploi, office. — Adj. celui qui dispose, qui arrange; g. ბლისა.

განმგებელი, adj. Celui qui dispose; g. ისა.

გარდავაგებ, v. a. Je raccommode; g. ბსა, 2 part. ბდა, 2 f. ბდეს.

დაგება, n. d'ac. L'ac. d'offrir, d'être offert, offrande, réconciliation.

დავაგებ, j'arrange, v. a. g. სა, 2 p. ბდა, 2 f. ბდეს. — Je réconcilie. 1 p. გო, 1 f. გოს, 3 p. გნა; passif. დავეგები, je suis réconcilié. imp. გე, 3 p. გენა; — დავიგები, je suis arrangé, 3 p. გენა.

დაგებული, part. pass. Arrangé.

წინა-დაგებული, part. pass. Arrangé, orné; g. ისა, présenté.

მიგებება, n. d'a. L'a. d'aller à la rencontre, de rencontrer, d'être rencontré; rencontre; g. ისა.

მიუგებ, je réponds. v. n. 1 p. გო, 1 f. გოს. — J'établis.

მივეგებვები, je rencontre. 3 p. ბვოდა, 3 f. ბვოდეს. g. ბა.

მივაგებ, v. a. Je rends, je donne, 1 p. გო. 1. f. გოს; g. ბა.

მისაგებელი, représaille; g. ბლისა.

მოვიგებ, je réponds, j'établis, v. a. g. ბა, 1 p. გო, 1 f. გოს.

მოგებული, part. pass. Établi, acquis en propriété; g. ისა.

მომიგებიეს, v. i. Je tiens, je possède, 1 p. გო, 1 f. გოს.

მოსაგებელი, n. Rétribution, ce qui est rétribué; g. ბლისა.

მოვეგებვები, je rencontre, v. n. g. ბა, 3 p. ბვოდა ou ბოდა.

წარვაგებ, je dépense, v. a. 1 p. ო, 1 f. ოს; g. ა.

წარმეგების, je dépense, v. i. 1 p. გო, 1 f. გოს.

Tous les tems et autres particularités que je n'ai pas indiqués, me sont inconnus.

Traduction de deux Odes mystiques de Seïd-Ahmed Hâtif, Isfahâni.

INTRODUCTION.

Les odes dont on va donner le texte et la traduction sont généralement goûtées en Perse, et semblent avoir mérité l'attention de quelques personnes auxquelles leurs études et leurs voyages ont rendu familières les mœurs et la poésie des Orientaux ; elles y ont remarqué une grâce particulière de style, une grande élévation d'esprit et une liaison d'idées que l'on trouve rarement dans les gazels les plus renommés, et même dans les odes du célèbre Hâfyz.

Seïd-Ahmed-Hâtif-Isfahâni السيد احمد هاتف اصفهانی, mort il y a plus d'un demi-siècle, est l'auteur de ces vers charmans. Il était attaché à la secte philosophique des Soufys صوفی dont il développe la doctrine mystique et les rêveries, quelquefois sublimes,

dans les ouvrages peu nombreux qu'il a laissés et qui sont encore inconnus à l'Europe savante, si ce n'est peut-être à quelques voyageurs anglais. Je ne possède de lui qu'un petit recueil de *gazels,* d'où sont extraites les odes qui vont être imprimées dans ce journal.

Les Soufys, quoique toujours persécutés par les dévots musulmans, sont encore même aujourd'hui assez nombreux en Perse parmi les hommes lettrés; mais ils cachent leurs opinions avec soin, se défendent d'appartenir à une secte que le vulgaire regarde comme une société d'*impies et d'athées* (1), et n'exposent jamais leurs principes qu'à ceux qu'ils ont déjà éprouvés et jugés dignes d'une entière confiance.

Pendant les révolutions qui suivirent la chute de la dynastie des Sefys آل صفویه, en 1723, l'empire ottoman servit d'asile à plusieurs de ces philosophes, qui trouvèrent, dans les couvens des *Mewlewis,* du repos, une douce hospitalité, enfin communauté de doctrine et souvent même de langage. Pour ne pas répéter ce qu'on a déjà écrit sur cette secte intéressante, le lecteur curieux de connaître plus de détails doit recourir à d'*Herbelot* (Bibl. Orient., articles *Sofi, Tefsaouf,*, *Echk-allah,* etc.), au savant ouvrage de *Muradgea d'Ohson* (Tableau de l'Empire Ottoman), mais surtout à *Chardin,* dont on ne saurait trop louer

(1) L'Espagne et l'Italie offrent un exemple analogue dans l'opinion que l'on y manifeste contre la franc-maçonnerie; et parmi les Turcs de Constantinople, l'épithète de *farmassoun* (franc-maçon) équivaut à tout le mal qu'on peut dire d'un homme accusé d'être sans foi ni loi, sans religion et sans mœurs.

l'exactitude, l'étonnante fidélité et l'excellent esprit: c'est le meilleur peintre que nous ayons de la Perse.

Il resterait à donner ici la clef de quelques expressions empruntées au langage ordinaire de l'amour, et qui disposeraient à croire, au premier abord, qu'il ne s'agit que d'une *maîtresse*. Ce style passionné ne peut même manquer de paraître étrange; mais nos livres sacrés nous en offrent un exemple bien frappant dans le *Cantique des Cantiques;* et ce point de comparaison n'est pas indigne de devenir l'objet de quelques réflexions sur l'invariabilité des mœurs, des idées, des formes, de ce vieil Orient, où, plus que nulle autre part sur la face de la terre, tout vous y fait répéter avec le Sage: qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil: *Nihil sub sole novum.*

Dans les deux odes qui suivent cette introduction, le poète adresse d'abord au *Bien-Aimé* les plus tendres expressions de son amour et de son dévouement; puis il dit avoir été entraîné par un délire passionné dans un pyrée ou temple des mages: là il se trouve au milieu d'une assemblée auguste présidée par un *vieillard* (پير); ce *Bien-Aimé*, ce *Vieillard*, c'est l'*Eternel*, c'est *Jehowa* (celui qui est, *ego sum qui sum*), environné des puissances célestes, des saints qui composent la cour du Maître et du Créateur des mondes; le poète leur donne les noms des divers ministres du culte des mages: *Mough* مغ, *Moughzadè* مغزاده, *Moubed* موبد, *Destour* دستور; ou bien il les fait agir dans ce cercle mystique, comme les échansons (*Saky* ساقى), et les joueurs d'instrumens (*Mouthryb* مطرب), dans

les fêtes mondaines. Le vin que le Vieillard ordonne de verser à l'Étranger est le symbole de l'amour qui embrase les élus; et quand l'hôte, *non invité* (*nakhândè* ناخوانده), en est enivré à son tour, il proclame l'Unité de Dieu, qui est le Grand-Tout, sans qui rien n'existe; cette profession de foi (*Chèhâdet* شهادت) termine la première ode, aussi bien que la deuxième et trois autres encore, dont je n'ai pu malheureusement jusqu'ici retrouver le texte; elle y est ramenée avec beaucoup d'adresse, et elle y produit un effet qui a quelque chose de sublime (1).

Dans la seconde ode, une église est le lieu de la scène, qui se passe entre le poète et une jeune et belle chrétienne qu'il y rencontre par hasard. C'est la partie la plus parfaite de ce petit poème; mais je crains bien de ne pouvoir faire goûter, dans une traduction faible et prosaïque, toute la grâce et tout le charme répandus dans l'original; on y verra cependant que les Orientaux ont une idée assez juste des bases fondamentales du Christianisme, et qu'ils savent parler assez dignement d'une religion qui a le Messie pour fondateur.

ODE PREMIÈRE.

1. O toi à qui mon cœur et mon ame s'offrent en

---

(1) Les pièces de ce genre sont appelées *Terdji bend* ترجيع بند (*Nodus iterationis*), à cause du refrain qui les termine et qui les assimile sous ce rapport aux Psaumes de David, dont le dernier verset, dans les prières catholiques, est toujours à la gloire du père, du fils et de l'esprit-saint, etc.

sacrifice, toi devant qui il est si doux de les répandre l'un et l'autre ; —

2. C'est à toi qu'est dû le sacrifice du cœur, ô toi qui es si ravissant ! L'effusion de l'ame est un tribut que réclame ta beauté.

3. Qu'il est difficile de retirer son cœur de tes mains ! qu'il est aisé de répandre son ame à tes pieds !

4. Le chemin qui conduit à toi est un chemin rempli d'écueils ; le mal de t'aimer est un mal sans remède.

5. Nous sommes des esclaves, l'ame et le cœur à la main, l'œil sur tes mouvemens, et l'oreille attentive à tes ordres.

6. Ton cœur désire-t-il la paix ? — Voici nos cœurs ; mais si tu veux la guerre, voici nos ames.

7. La nuit dernière, brûlant d'amour, entraîné par mes désirs, j'errais éperdu de tous côtés.

8. Enfin l'ardeur qui me consumait dirigea mes regards vers le temple des mages.

9. Loin l'œil du profane ! Je vis un lieu solitaire qu'éclairait une lumière de vérité, et non des flambeaux de cire.

10. Je vis briller ce feu que Moïse, fils d'Amran, contempla sur le Sinaï dans la nuit sainte.

11. Un vieillard excitait le feu sacré ; par respect, autour de lui étaient rangés les jeunes acolytes,

12. Tous au teint de lys, aux joues de rose, tous au doux langage, à la bouche petite ; —

13. Psaltérions, harpes, flûtes, tambours et lyres, flambeaux, mets exquis, vins, roses et basilics, —

14. Échansons beaux comme la lune, aux cheveux musqués, — musiciens qui unissaient à la gaîté de leurs chants une voix mélodieuse; —

15. Les prêtres, leurs enfans (*Mough* et *Mough-zadè*), les sages et le pontife (*Moubed* et *Destour*), étaient tout prêts à servir le vieillard.

16. Pour moi, honteux d'être musulman, je cherchais à me cacher dans un des angles du temple.

17. Le vieillard demanda : « Quel est cet étranger? » Je lui répondis: C'est un amant égaré, éperdu!

18. « Qu'on lui donne, *reprit-il*, une coupe du vin le plus pur, quoique cet hôte soit venu sans être appelé. »

19. *Aussitôt* un échanson, adorateur du feu, versa d'une main ardente, dans mon verre, un feu dévorant.

20. Quand j'eus achevé ma coupe, tout s'évanouit *pour moi*, esprit et religion; elle avait consumé et l'impiété et la foi.

21. Je tombai ivre; et, dans mon ivresse, j'ouis des accens que les langues humaines ne sauraient jamais rendre; —

22. Mes membres, tout en moi, jusqu'aux veines et aux artères, redisaient ces paroles *sacrées* :

23. « Il est unique, il n'y a rien que Lui; Lui seul existe; il n'y a de divinité que *Jehowa* (Hou). »

* ترجيع بند اوّل *

ای فـــدای تو هم دل وهم جان
وی نثـار رهت همین و همـان

دل فدای تو چون توئی دلبر
جان نثار تو چون توئی جانان
دل رهاندن زدست تو مشکل
جان فشاندن به پای تو آسان
ره وصل تو راه پر آسیب
درد عشق تو درد بی درمان
بند کانیم و جان و دل برکف
چشم بر حکم و گوش بر فرمان
گر دل صلح داری اینک دل
ور سر جنگ داری اینک جان
دوش از سوز عشق وجذبهٔ شوق
هر طرف میشتافتم حیران
آخر کار شوق دیدارم
سوی دیر مغان کشید عنان
چشم بد دور خلوتی دیدم
روشن از نور حق نه از نیران
دیدم آنجا آتشی کان شب
دید در طور موسی عمران
پیری آنجا باتش افروزی
بادب گرد پیر مغبچگان

همه سیمین عذار و گل رخسار
همه شیرین زبان و تنگ دهان
چنگ و عود و نی و دف و بربط
شمع و نقل و می و گل و ریحان
ساقی ماه روی مشکین موی
مطرب بذله گوی خوش الحان
مغ و مغزاده موبد و دستور
خدمتش را تمام بسته میان
من شرمنده از مسلمانی
شدم آنجا بگوشهٔ پنهان
پیر پرسید کیست این گفتم
عاشق بی قرار و سرگردان
ساغری بدهندش از می ناب
گرچه ناخوانده باشد این مهمان
ساقی آتش پرست آتش دست
ریخت در ساغر آتشی سوزان
چون کشیدم نه عقل ماند و نه دین
سوخت هم کفر از آن وهم ایمان
مست افتادم و در آن مستی
بزبانی که شرح آن نتوان

این سخن میشنیدم از اعضا
همه حتی الورید و الشریان
که یکی هست و هیچ نیست جزاو
وحده لا اله الا هو

ODE SECONDE.

1. O Bien-Aimé, je ne briserai jamais les liens qui m'attachent à toi, lors même que l'épée séparerait chacun de mes membres!

2. Oui, même en te livrant mille de nos ames, ce serait payer à vil prix un doux demi-sourire de ta bouche!

3. O *mon* père! épargne-moi tes conseils sur mon amour; car ce fils ne deviendra jamais digne de toi.

4. Et moi aussi je connais le chemin du séjour de la félicité; mais que faire? Ne suis-je pas tombé dans les filets?

5. Que ceux qui me donnent des conseils sur mon amour pour toi, aillent donc à leur tour en recevoir du vulgaire! —

6. Je rencontrai *un jour* dans une église une jeune et belle chrétienne; je lui dis: « O toi qui es la maîtresse de mon cœur,

7. « Toi dont les charmes semblent avoir attaché chacun de mes cheveux aux fils de ta ceinture sacrée (*Zunnar*),

8. » Quoi ! tu n'as point encore trouvé le chemin de l'*Unité* (*Wyhdet*) *de Dieu?* Jusques à quand la honte de la trinité (*Tèslis*) dans un seul?

9. » Comment peux-tu donner les noms de *Père*, de *Fils* et d'*Esprit-Saint* (*Eb*, *Ibn*, *Rouh-Kouds*) au Dieu unique *en son essence?* »

10. Elle ouvrit alors ses douces lèvres *pour me répondre,* et laissa couler ces paroles à travers le plus charmant sourire:

11. « Si tu connais vraiment les mystères de l'Unité *de Dieu*, ne te permets pas de nous traiter calomnieusement d'impies. —

12. » L'Éternel, objet de notre amour, a lancé dans ces trois miroirs les rayons de sa face éblouissante.

13. » La soie change-t-elle de nature, parce que tu l'appelles brocart, satin et taffetas? »

14. Nous parlions encore, quand tout-à-coup la cloche *du temple* proclama à grand bruit ces paroles sacrées :

15. « Oui, il est unique, il n'y a que Lui; Lui *seul* existe; il n'y a de divinité que *Jehowa.* »

* ترجیع بند ثانی *

از تو ای دوست نگسلم پیوند
ور بتیغم برند بند از بند
الحق ارزان بود زما صد جان
وزدهان تو نیم شکر خند

ای پدر کم پند ده زعشقم
که نخوا هد شد اهل آن فرزند
من ره کوی عافیت دانم
چه کنم کوفتاده ام بکمند
پند آنان دهند خلق ایکاش
که زعشق تو میدهندم پند
در کلیسا بدلبری ترسا
گفتم ای دل بدام تو دربند
ای که داری بتار زنارت
هر سرموی من جدا پیوند
ره وحدت نیافتی تاکی
ننگ تثلیث بریکی تا چند
نام حق یگانه چون شاید
که اب و ابن وروح قدش نهند
لب شیرین گشود و با من گفت
وزشکر خنده ریخت ازلب قند
که گرز سر وحدت آگاهی
تهمت کافری بر ما مپسند
در سه آیینه شاهد ازلی
پرتو از روی تابناک افکند

سـه بـه کـردد بریشـه ار اورا
پرنیان خوانی و حریرو پـرنـد
ما دراین کفتکو که ازیک سـو
شد زنا قوس آن ترانه بلـنـد
که یکی هست وهیچ نیست جزاو
وحل لا اله الا هـو

۲ ۲
۲

Ces deux morceaux de poésie persane ont déjà été publiés, au commencement de 1812, dans les *Mines de l'Orient,* recueil précieux pour les Orientalistes européens. M. de Hammer a eu le regret d'abandonner cette publication, faute des fonds que lui fournissait M. le C[te] W. Rzewuski, noble Polonais qui a consacré une partie de sa fortune à visiter le Levant en 1817, 1818 et 1819; avant son voyage, son amour des lettres orientales l'avait porté à faire de grands sacrifices pour les *Mines de l'Orient,* ouvertes sous ses auspices aux hommes de tous les pays. Cette nouvelle *édition*, si je puis m'exprimer ainsi, a été revue et corrigée de manière à la rendre plus digne de l'indulgence des lecteurs.

Paris, le 10 décembre 1827.

J.-M. Jouannin,
Premier secrét.-interprète-adj. du roi
pour les langues orientales, etc.

Rapport sur le *kala sankalita*, recueil de mémoires du lieutenant-colonel John Warren, publié à Madras en 1825. 1 vol. in-4° de 557 pages, lu à la Société Asiatique dans sa séance du 3 décembre 1827, par M. Stahl.

Quarante années se sont écoulées depuis que Davis et Burrow ont commencé à étudier l'astronomie indienne dans des livres sanscrits, et à faire marcher cette étude de front avec celle de l'arithmétique, de la géométrie et de l'algèbre, dont la connaissance dut leur paraître nécessaire, vu la différence des méthodes indiennes dans les sciences exactes, de celles qu'un usage de plusieurs siècles a rendues familières à l'Europe. Diverses circonstances empêchèrent que l'ensemble de ces recherches fût communiqué, du moins dans ses résultats, au monde savant : un nouveau travail était nécessaire. L'illustre Colebrooke réunit à tant de titres acquis précédemment à la reconnaissance publique celui de donner la première traduction d'un système complet d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie (1); mais il restait encore à faire un traité d'astronomie indienne appliquée à la chronologie, qui pût devenir d'une pratique usuelle, et c'est la tâche que s'est imposée l'auteur de l'ouvrage qui fait l'objet du présent rapport.

(1) *Algebra, with arithmetic and mensuration, from the Sanscrit of Brahmegupta and Bhascara*. Lond. 1807. in-4°. LXXXIV et 378 pag.

Les détails qui suivent sont fournis par l'auteur lui-même, M. Warren, officier français émigré en 1791, et entré dans l'Inde au service de Sa Majesté Britannique, qu'il ne quitta qu'à l'époque de la restauration. Pendant ce tems M. Warren fut employé à la mesure de la méridienne sous les ordres du célèbre colonel Lambton : comme il s'était occupé dans ses momens de loisir de la partie astronomique de la chronologie indienne, il communiqua dès l'an 1814 le manuscrit du premier mémoire de la collection actuelle à un ami (M. Ellis), sur le rapport duquel le gouvernement de Madras en fit l'acquisition. Le conseil du collége de St.-George ayant engagé l'auteur à continuer son travail, il y comprit l'analyse et l'explication des douze principaux computs indous et mahométans, suivant lesquels les différentes nations de l'Inde règlent leurs calendriers; ces laborieuses recherches furent terminées en 1825. Le gouvernement de Madras, après les avoir soumises à l'examen de quelques savans européens et indiens, en ordonna l'impression à ses frais; l'auteur regrette beaucoup de ne pouvoir présenter l'ouvrage au lecteur français dans sa langue maternelle, et il le publie tel qu'il l'a composé, ses occupations actuelles ne lui permettant pas d'en entreprendre la traduction, et attendu qu'il n'existe aucun moyen dans l'Inde de le faire imprimer en français; mais la langue anglaise nous est devenue assez familière pour qu'il puisse espérer de trouver parmi les savans quelques personnes qui ne rencontreront d'autre obstacle à la lecture de ce livre que la

difficulté de rapporter les élémens de l'astronomie indienne à ceux de l'astronomie européenne, et de s'attacher à un sujet aride, dépourvu de toute espèce d'agrément, et qu'il ne lui a pas été possible de traiter avec beaucoup de méthode.

La première partie de l'ouvrage, intitulée *Clef de madhyama saura mana*, contient l'exposition de l'année solaire en usage chez les Tamouls. Cette année est partagée en six saisons (*ritu*), dont chacune contient deux mois; les jours sont de deux sortes : le *savan* se compose du tems écoulé entre deux levers du soleil, et le *saura* comprend le tems que met le soleil à décrire un degré de l'écliptique. L'année civile admettant comme chez nous des jours intercalaires, les astronomes ont essayé de remédier à cet inconvénient en divisant l'année en deux parties inégales, où les fractions du jour se trouvent comprises. On sait que les Indiens ont admis une grande période (*mahayug*) composée de 4,320,000 années, divisée en quatre parties dont la dernière, le *caliyug*, est composée de 432,000 ans; en 1827, 4,300 de ces années se sont écoulées depuis la dernière période, en sorte que pour l'achever, il ne reste plus que 427,700 ans à parcourir. Le nombre des jours du *mahayug* a été évalué diversement selon la durée plus ou moins longue de l'année solaire que le traité astronomique *aria siddhanta* porte à 365 j. 6^h 12' 30"; le *suriah siddhanta* à 36" 34'"; le *sittandy* à 12" 36'". Les tables (destinées à faciliter les calculs) que l'auteur a ajoutées à son traité, supposent la fixation du premier méridien à *Avanti*,

que l'on croit être *Ondjein*, ou plutôt à *Lanca* (75° 53' 15" E. de Greenwich, 73° 33' E. de Paris) une des quatre villes imaginaires que les Indiens placent sous l'équateur à 90° de distance. D'autres astronomes prennent pour point de départ la petite île de *Ramis suram* (Ram Ishura, 79° 22' 5" de Gr., 77° 1' 50" de Par.), située entre Ceylan et la Terre-Ferme 9° 18' 7" L.S. célèbre par son observatoire et par une ancienne pagode.

La seconde partie du *kala sankalita*, contenant la clef du *siddhanta chandia mana* ou de l'année luni-solaire (1), était sans contredit la plus difficile à traiter, et l'auteur avoue que souvent il était réduit à deviner avant de pouvoir démontrer. L'obscurité du *chandra-panchangum* (calendrier luni-solaire) est telle, que l'on dirait que ses auteurs l'ont inventé dans le dessein de dérober le secret de leurs principes à l'astronome aussi bien qu'au chronologiste (2). Le travail de l'auteur nous semble avoir d'autant plus de mérite, que tous ses prédécesseurs, rebutés sans doute par des difficultés qu'il a su vaincre, s'étaient contentés d'effleurer le sujet. L'année (3) commence avec la nou-

(1) Cette année, principalement usitée chez les Circars septentrionaux, malgré quelques traits de ressemblance, n'a pas plus de rapport avec l'ère des anciens juifs et le *saros* des Chaldéens que toute autre division du tems.

(2) *Seems to have been invented for the purpose of perplexing the astronomes and confounding the chronologist.*

(3) *The lunar year of the Hindus*. As. Res. t. 3, p. 257-293, ed. Calc. ne contient qu'une table des jours de fête, d'après ce qui est dit p. 259.

velle lune qui précède l'année solaire; elle se partage en douze mois auxquels on ajoute au besoin un treizième; chacun de ces mois est divisé en deux *paesha* ou *pachum*, dont le premier est nommé *saekla* ou *soocha* (éclairé), et l'autre *chrishna* ou *koula* (sombre); chaque *paesha* contient 15 *tidhi* ou jours lunaires de la longueur de 59 s. 3 v. 38 p. ou 23 h. 37' 27" 1/5; l'année solaire en contient 371. Suit un article fort curieux sur la gnomonique indienne et l'exposition du système des intercalations, pour accorder cette année ainsi construite avec l'année solaire: d'après les données précédentes, on doit s'attendre à des difficultés sans nombre augmentées encore par les chiffres énormes dont les Indiens ont pris l'habitude (1) de hérisser leurs traités d'astronomie, et qui, rendant l'usage des logarithmes de nul secours, obligent à recourir sans cesse à la règle de trois (*treirasica*) aussi incommode qu'ennuyeuse. L'auteur s'est fait jour à travers cette masse de théories, de calculs et de règles spéciales, et s'il semble craindre qu'on ne lui reproche aux Indes la longueur de ce travail (l'année luni-solaire ayant cessé d'être en usage excepté dans le Télinga), nous n'hésitons pas à admettre que cette partie n'encourra jamais un semblable reproche en Europe, où c'est au passé que s'attachent exclusivement les recherches auxquelles on se livre sur la littérature sanscrite.

On pourrait conclure que Will. Jones avait essayé, mais sans succès, de traiter la partie astronomique.

(1) On remarque des traces de cette habitude jusque dans la métrique, v. *Asiat. Res.* t. x, p. 422, ed. Calc.

Dans l'appendice qui suit ce traité, l'auteur a donné un commentaire sur les tables de l'astronome Indien *Vilala Cuchinna*, fourni par un naturel du pays, Josela Bascarjosey; et nous croyons avec lui que ces documens étaient précieux à recueillir, parce qu'ils indiquent la marche des idées et du raisonnement chez un peuple qui souvent a trouvé la vérité par des chemins bien différens des nôtres. Viennent ensuite la triple exposition du *Vrihaspati chacra* ou cycle *sexagésimal* de Jupiter, d'après les règles du *Suriah Siddhanta* usité au nord du fleuve Nermada, d'après les préceptes du livre astronomique *Jantistava*, en usage dans quelques provinces septentrionales du Bengale; et enfin d'après le système chronologique des astronomes du Télinga. Le *Vrihaspati chacra* n'a jamais beaucoup servi en astronomie; mais il est employé souvent pour la chronologie, et l'auteur a consacré exclusivement une quarantaine de pages (245-289) à donner des règles générales, accompagnées d'exemples destinés à faire voir la manière de calculer la date quelconque d'un ancien monument indien. Nous reviendrons bientôt sur l'année mahométane et nous terminerons l'exposé du contenu du *Kala Sankalita* en ajoutant que l'auteur y a annexé un traité général de chronologie destiné principalement aux Indes, où il est si difficile de se procurer des livres scientifiques (1), et le premier mois de deux

(1) L'auteur en rapporte deux exemples frappans, p. 293, auxquels on pourra ajouter le témoignage de Taylor, *Liliwati*, *introd.* p. 5.

calendriers indiens avec la traduction ; un glossaire des mots sanscrits usités en astronomie, et une table des jours de fête terminent l'ouvrage.

La question qui se présente naturellement après cet exposé est de savoir si l'auteur n'a nulle part abordé le sujet de l'antiquité de l'astronomie indienne, si fortement ébranlée par les attaques de Bentley, ou si les matériaux fournis au lecteur le mettent à portée de se former une opinion tant soit peu positive à cet égard. M. John Warren déclare que des questions telles que celle de la précession des équinoxes et autres, sont étrangères à son travail ; il répète cette assertion à diverses reprises, et néanmoins dans le *postcriptum*, au sujet du dernier ouvrage de Bentley (publié à Calcutta en 1823), nous avons remarqué qu'il élève quelques doutes quant au point de départ de ce système. On pourrait ajouter que l'algèbre et l'astronomie ayant toujours été liées aux Indes, *Arya bhatta* qui les a le premier traitées systématiquement, ne citant ni l'ère de Vicramaditya ni celle de Salivahana, il est assez probable que cet astronome vivait à une époque antérieure à celle de ces deux ères, et que la connaissance du véritable système du monde chez les brahmanes pour lesquels, d'après leurs livres sacrés, la lune était au-dessus du soleil et les planètes au-dessus des étoiles fixes, ne saurait remonter beaucoup plus haut. Il est clair que les astronomes durent se trouver bien souvent dans la position de Galilée.

Néanmoins *Arya bhatta* avait déjà découvert la rotation diurne de la terre autour de son axe, et écar-

tant le dragon *Rahou*, il enseigna la véritable cause des éclipses, soutint que la lune et les étoiles étaient des corps opaques qui ne recevaient leur lumière que du soleil, et que le rapport du diamètre à la périphérie était comme 1, à la racine carrée 10, ce qui donnait, à très-peu de chose près, la circonférence de la terre, et supposait la mesure d'un arc du méridien. Il est visible que des siècles d'observations dûrent précéder ces résultats, et si Bailly, Burrow et Playfair ont eu tort de supposer que le commencement du *Caliyug* avait été fixé par des observations astronomiques contemporaines, on aurait également tort, à notre avis, d'admettre avec Bentley que les brahmanes s'avisèrent tout-à-coup de vouloir être la plus ancienne nation du monde, allongèrent leurs périodes jusqu'aux trillions et prononcèrent l'anathème contre l'ancienne manière d'évaluer le tems, et par les traités composés pour cet objet. Nous ne voyons dans toute l'histoire aucun exemple qui autorise une telle supposition.

Nous avons promis de dire un mot de la partie du *Kala Sankalita*, qui est relative à l'hégire ou à l'ère des Mahométans. Cette manière de diviser le tems est trop connue pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter beaucoup ; d'ailleurs M. Warren annonce lui-même que son travail n'est qu'un extrait de ce qu'ont écrit sur ce sujet Greaves (1), Christman (2), le P. Petau, Wolf et autres. Il est seulement à regretter que notre

(1) Commentaire sur les tables d'Oulough-beg.

(2) Notes sur Alfragan.

savant chronologiste n'ait point eu connaissance des travaux de M. Navoni, et surtout de la formule de M. Ideler qui donnent des moyens sûrs et faciles de faire concorder les dates musulmanes avec celles du calendrier grégorien.

Quoi qu'il en soit, M. Warren, loin de se contenter du moyen approximatif qui consiste à diviser par 33 le nombre des années écoulées de l'hégire, et à y ajouter celui de 622, année de la fuite de Mahomet; loin d'approuver même la méthode du docteur Hutton, qui propose de multiplier le nombre d'années écoulées par 354 et à diviser le produit par 365 1/4 sauf à tenir compte de la différence additive énoncée ci-dessus, M. Warren, disons-nous, a enrichi son travail, 1° de tables astronomiques qui donnent les moyens de comprendre parfaitement le mécanisme des computations indiennes et d'obtenir avec précision, par le calcul, la correspondance des années, des mois et des jours, soit des calendriers grégorien et mahométan, soit des calendriers mahométan et hindou; 2° d'autres tables dites chronologiques construites pour le même objet et d'après les principes exposés dans le *Kala Sankalita*, mais destinées plus particulièrement aux personnes qui, n'ayant ni la volonté ni le tems d'approfondir la matière, ont cependant besoin de vérifier, avec le moins d'embarras possible, une date quelconque comprise entre le 17me et le 20me siècle de notre ère, d'après les divers styles usités dans l'Inde, ou bien une époque de l'hégire à partir du commencement de cette ère jusqu'à l'an 1900

de J.-C. Ces dernières tables font autorité dans les tribunaux et dans l'administration des présidences de Madras et de Bombay. C'est assez dire combien elles méritent confiance.

Pour nous résumer, autant que nous pouvons en juger d'après nos connaissances trop superficielles, sans doute, en ce genre, nous n'hésitons pas à émettre l'opinion que, sous le modeste titre de *Mémoires*, l'ouvrage dont M. John Warren fait hommage à la Société Asiatique est un véritable traité de chronologie indienne dont l'utilité n'est pas contestable et dont l'exécution fait le plus grand honneur au zèle, à la patience et aux talens de notre compatriote, son auteur.

Nous croyons faire une chose agréable aux lecteurs du *Journal Asiatique* en ajoutant ici la formule de M. Ideler.

Année cyclique des Arabes.

On intercalle le mois synodique entre deux réunions subséquentes de la lune avec le soleil, d'après le mouvement moyen de ces deux corps la longueur de ce mois étant de $29^{j}\ 12^{h}\ 44'\ 3''$, on donne alternativement aux mois 30 et 29 jours.

PREMIÈRE TABLE.

	Durée.	Somme.		Durée.	Somme.
Muharrem.	30j	30j	Redjeb.	30	207
Sefer.	29	59	Schaban.	29	236
Rebi-elewwel.	30	89	Ramadan.	30	266
Rebi-elakhir.	29	118	Schewwal.	29	295
Djoumady-elewwel.	30	148	Dzou'lkada.	30	325
Djoumady-elakhir.	29	177	Dzou'lhidjah.	29	354

Douze mois synodiques donnent 354ʲ 8ʰ 48ᵐ (34″); 30 années synodiques donnent exactement 10631ʲ, 30 années civiles ne donnant que 10620ʲ, il faut intercaller dans 30 années 11 jours pour ramener le commencement de chaque mois à la première phase; les années 2, 5, 7, 10, 13, 16, 18, 21, 24, 26 et 29 du cycle, sont bissextiles.

DEUXIÈME TABLE.

Années.	Somme de jours.	Années.	Somme de jours.	Années.	Somme de jours.
1	354	11	3898	* 21	7442
* 2	709	12	4252	22	7796
3	1063	* 13	4607	23	8150
4	1417	14	4961	* 24	8505
* 5	1772	15	5315	25	8859
6	2126	* 16	5670	* 26	9214
* 7	2481	17	6024	27	9568
8	2835	* 18	6379	28	9922
9	3189	19	6733	* 29	10277
* 10	3544	20	7087	30	10631

FORMULE.

Divisez le nombre des années écoulées par 30; le quotient donne les cycles passés, et le reste les années passées du cycle courant; chaque cycle contenant 10631ʲ, multipliez le quotient par le nombre, et ajoutez au produit la somme des jours (d'après la table deuxième) qui répond au reste. Ajoutez (d'après la table première) la somme des jours des mois passés de l'année courante, et enfin les jours du mois courant. Alors vous avez les jours écoulés depuis l'hégire jusqu'à la date donnée (inclusivement); ajoutez 227,315 jours (depuis le 1 janv. de notre ère jusqu'au 15 juillet 622), vous avez un nombre de jours à réduire en années et mois; divisez-les donc par les 1461 jours de la période bissextile

de 4 années, multipliez le quotient par 4, pour avoir les années des périodes bissextiles écoulées, soustrayez du reste de la division aussi souvent que vous pouvez 365, et comptez pour chaque soustraction une année de plus; le reste de la dernière soustraction donnera le jour courant du calendrier Julien, auquel correspond la date arabe; vous changerez la date julienne en grégorienne, en ajoutant, depuis le 5 octobre 1582 jusqu'à la fin de février 1700, dix jours; de là jusqu'à la fin de février 1800, onze, et ainsi de suite, un jour par siècle. Ex: on demande à quelle date de notre ère correspond le premier muharrem 1227 :

$$\frac{1227}{30} = 40 \quad \text{plus} \quad 27$$

40 + 10631 = 425240

Somme pour 27 années =	9568	(table deuxième)
Année courante	1	
Nombre absolu	227015	
	661824	

661824 | 1461

1452 | 452

442 + 4 = 1808 + 3 (on peut soustraire trois fois 365 de 1452) = 1811 années écoulées. Le reste de la dernière soustraction est 357, c'est-à-dire le 22 décembre 1812, vieux style, ou le 3 janvier 1813, nouveau style.

Mémoire sur un nouveau système d'orthographe générale européenne pour les langues orientales.

Comme je me suis occupé d'établir à Londres une nouvelle institution pour l'enseignement des langues orientales, surtout de celles de l'Inde, j'ai eu beaucoup d'occasions de remarquer le grand avantage, et même la nécessité de posséder en Europe un système convenable d'orthographe pour les mots orientaux. Premièrement, afin de faciliter aux commençans l'étude de ces langues, dont un grand nombre est détourné par la difficulté supposée d'apprendre un caractère étranger, obstacle qui les frappe d'abord; et, quoique ce soit une difficulté plus apparente que réelle, elle n'en décourage pas moins le commençant. Deuxièmement, afin que les savans ayent une clef dont ils puissent se servir pour l'explication des écrits de l'Orient, et que tout le monde, mais surtout les voyageurs, soient par là en état de représenter les mots orientaux, les noms des personnes et de lieux avec clarté et précision. Troisièmement, afin que l'on puisse imprimer, s'il en est besoin, des ouvrages orientaux, ou au moins des citations et des extraits, plus facilement qu'on ne le fait avec le caractère original, qui est peu propre à la typographie, et encore peu connu des imprimeurs européens, d'où vient et la difficulté de parvenir à l'exactitude requise malgré les

peines que l'on se donne et les dépenses que l'on fait. Toutefois mon objet principal n'est pas de proscrire l'emploi des caractères orientaux, mais plutôt d'en étendre et d'en faciliter l'usage, en introduisant, comme une clef pour y parvenir, un alphabet pour les langues orientales composé de caractères européens, déjà connus de l'étudiant, et réunis dans un système méthodique selon les principes suivans :

Principes.

Premier. Que chacun des caractères en usage dans les langues arabe, persane, turque, hindoustane, etc., soit fidèlement représenté dans l'orthographe européenne par une seule lettre, qui y corresponde en valeur autant que possible.

Deuxième. Que, comme aucun de nos alphabets ne peut fournir le nombre requis de signes convenables, on adopte l'un ou l'autre des alphabets grec, romain ou italique, pour le fond du nouveau système, et que l'on emprunte des autres langues des lettres pour suppléer à ce qui manquera à l'alphabet adopté.

Troisième. Que cependant on doit préférer l'alphabet italique, tant à cause qu'il est plus généralement connu que l'alphabet grec, que parce qu'il se transcrit plus aisément que l'alphabet romain, et en même tems qu'il s'accorde mieux par sa forme avec les principales additions qui doivent y être faites.

Quatrième. Qu'il convient d'adopter les caractères grecs pour représenter les lettres particulières à la langue arabe, et qui, dans les autres langues musul-

manes, ne se trouvent que dans les mots empruntés à l'idiome arabe. Pour distinguer encore le signe ژ particulier à la langue persane, on peut adopter une lettre romaine, ou, si on le préfère, une capitale italique, comme s'accordant mieux avec la forme oblique des autres caractères. On doit étendre le même principe à d'autres langues, qui font du caractère arabe la base de leur alphabet. Une nouvelle lettre, par exemple, trouvée dans la langue turque, peut être représentée par un signe alphabétique emprunté aux langues polonaise, allemande, russe, ou à toute autre langue d'une nation voisine, plus intéressée que nous à connaître la littérature turque.

Cinquième. Qu'on adopte dans leur forme originale trois ou quatre caractères orientaux, dont la valeur est ambiguë ou différente selon les pays; et pour lesquels il est difficile de trouver, dans les alphabets européens, un équivalent approchant qui puisse réunir les suffrages des savans. (Les lettres dont je parle sont : ص, ط, ع, ة, etc.). Ces caractères orientaux, avec un peu de soin de la part de l'imprimeur (ou du compositeur), dans le choix et l'arrangement des types convenables, s'adapteront passablement bien avec l'alphabet grec et italique.

Sixième. Enfin, d'éviter le grand inconvénient qu'entraîne l'usage des voyelles dont la valeur est devenue très-équivoque parmi les nations de l'Europe, à cause des sons contraires qui leur sont assignés dans nos différentes langues; ces voyelles peuvent être remplacées par des signes tirés de l'alphabet grec, qui,

n'étant en usage aujourd'hui chez nous que pour une langue morte, peuvent plus facilement s'adapter à un emploi particulier, que les lettres d'aucune langue encore vivante, qu'on parle et qu'on comprend généralement.

Avantages du système proposé.

Je prendrai maintenant la liberté de faire voir les principaux avantages qui, selon moi, peuvent résulter de ce système orthographique.

1° Il écarte toutes les lettres accentuées et surmontées ou souscrites de points diacritiques qui tendent, ce me semble, à rendre peu commodes la plupart des autres systèmes, surtout dans l'impression, qui en est à la fois pénible et dispendieuse. En outre, on peut observer, en passant, que les accens, les points et les autres petites marques, sont trop exposés à être oubliés et omis dans la transcription, et qu'ils aident fort peu la mémoire, faculté dont une si grande portion dépend de la vue.

2° Il éloigne la confusion qui résulte de l'usage de représenter des sons simples ou de simples caractères orientaux par deux ou trois, ou même par quatre lettres romaines, comme par exemple : ج, خ, ش, etc., que quelques orientalistes rendent par *dsch*, *kh*, *sch*, etc.

3° Il a le grand avantage de faire connaître, dans les langues mêlées de l'Inde, de la Perse, etc., les mots dérivant d'une source sanscrite, persane ou arabe.

4° Enfin on obtient tous ces avantages sans peine

et avec le moins de dépense possible, en ce qu'on n'emploie que des caractères avec lesquels presque tous les étudians européens sont déjà familiarisés, et dont les principaux établissemens d'imprimerie, dans cette partie du monde, sont pourvus.

Quoique je ne puisse produire à présent d'autre exemple, à l'appui de mon système, qu'une épreuve de quelques feuilles tirées à la hâte, et sans avoir pu faire un choix convenable de caractères propres à s'adapter exactement les uns avec les autres, je me flatte que cet opuscule (Voyez *Clavis orientalis, or Lecture Card of the oriental institution*), imprimé avec tant de précipitation, fournira cependant une preuve satisfaisante que le mélange de caractères divers, au lieu d'être difforme, présente à l'œil une agréable variété, et forme un alphabet qui n'est *pas* dépourvu d'élégance, tandis qu'au contraire, par sa forme oblique, courbe et italique, son usage, dans les citations, soulagera parfois de l'uniformité du texte, et offrira un contraste très-utile avec les lettres romaines carrées et verticales qu'on emploie généralement dans les ouvrages européens.

Sandford Arnot.

Modèle de l'Alphabet général européen, proposé pour la langue arabe et les autres langues musulmanes.

CONSONNES.

ف *f*	ر *r*	ا α (Gr. *alpha*)
ق *q* (ou ϰ Grec)	ز *z*	ب *b*
ک *k*	ژ z (Rom. ou	پ *P* (ou *p*)
گ *g* (ou *G*)	Capit. Ital.)	ت *t*
ل *l*	س *s*	ث θ (Grec)
م *m*	ش ʃ (long *s* ital.)	ج *j* (Anglais)
ن *n*	ص σ (Grec)	چ *c* (Italien)
و *w* (ou υ)	ض ض	ح *H* (c'est-à-dire
ه (ou ɤ quand	ط τ (Grec)	*h* capital)
il est final)	ظ ظ	خ *x* (Espagnol)
ی *y*	ع ع (ou ɛ)	د *d*
	غ γ (Grec)	ذ δ (Grec)

VOYELLES.

Diphthongues ou sons composés.	Voyelles Longues. Maɛrωf.	Voyelles Longues. Majhωf.	Voyelles brèves.
			اَ α (G. *alpha*)
اَی *ae*	اِی *ie*	ی *e*	اِ *i*
اَو *ao*	اُو ω (Gr.)	و *o*	اُ ου (G. ου)

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

HEBREW TALES; *selected and translated from the writings of the anciens hebrew sages*, etc., c'est-à-dire *Contes hébreux, extraits et traduits des écrits des anciens sages hébreux, précédés d'un essai sur la littérature profane des Juifs*; par M. HYMAN HURWITZ, 1 vol. in-12. Londres, 1826, papier satiné; 10 fr. 50 cent. Et Paris, à la Librairie orientale de Dondey-Dupré, rue Richelieu, nº 47 bis.

Cet ouvrage présente un recueil de quatre-vingt-un Contes ou Récits, extraits des anciens auteurs juifs qui ont vécu dans les cinq premiers siècles qui ont suivi la destruction de Jérusalem, par Titus. C'est particulièrement dans le *Talmud* et dans les *Medrashim*, que l'auteur a puisé. Ce dernier ouvrage contient avec les diverses interprétations du texte de l'Écriture sainte, données par les plus habiles Rabbins, des explications mystiques, des systèmes philosophiques, présentés sous une forme allégorique, et enfin des traités de morale, appuyés d'exemples, de paraboles et d'historiettes, feintes ou réelles. C'est dans cette partie que M. Hurwitz a fait un choix judicieux de Contes et de petits Récits, propres à donner une idée juste de la tournure d'esprit des Lettrés qui instruisaient et gouvernaient la nation juive après

la chute de son temple et sa dernière dispersion. Ce choix était difficile à faire; le bon sens et le bon goût ne sont pas ordinairement le partage des beaux esprits israélites de cette époque ancienne, et ce n'était pas une petite affaire, que d'extraire de leurs ouvrages des morceaux propres à ne pas inspirer une idée défavorable de cette littérature hébraïque, autrefois assez cultivée, mais très-peu connue actuellement des savans de l'Europe. Le traducteur nous paraît y avoir quelquefois assez bien réussi. Les historiettes sont traduites ici pour la première fois, à l'exception seulement de trois d'entre elles, qui ont été données aussi par M. Coleridge, un ami de l'auteur, dans un ouvrage intitulé *the Friend*. On trouve à la suite de ce recueil un choix d'aphorismes et d'apophthegmes, tirés des mêmes sources.

Le travail de M. Hurwitz est précédé d'un essai assez étendu sur le mérite, l'importance et le caractère de la littérature profane des Juifs, qui ont écrit depuis les Machabées et pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne. Les détails qui y sont consignés, et qui sont presque tous empruntés au Talmud et aux Talmudistes, sont curieux pour la plupart; mais malheureusement pour la littérature hébraïque, ils sont propres à présenter sous le jour le plus désavantageux les productions et les conceptions des plus célèbres docteurs de la nation juive. Rien n'égale la frivolité, la bizarrerie et quelquefois l'extravagance de leurs idées. On doit cependant savoir gré de cette publication à l'auteur, qui est déjà connu par d'u-

tiles travaux sur la langue et les études sacrées et particulièrement par ses *Vindiciæ Hebraicæ.* On lui doit des remerciemens pour avoir voulu donner une idée d'une littérature bien négligée dans ce siècle, et peu ou mal connue du public européen.

M. J. A.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 3 *Décembre* 1827.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société :

MM. le marquis Leprestre de Chateaugiron.

Sandford Arnot, professeur de langues orientales à Londres.

J.-W. Whiteside, membre du collége de la Trinité à Dublin.

M. Spencer Smith écrit à la Société pour lui annoncer l'envoi de sa traduction de l'inscription arabe de Bayeux.

M. Huttmann, secrétaire-adjoint de la Société Asiatique de Londres, annonce l'envoi de la 3e partie du 1er volume des *Transactions* de cette Société.

M. Babington, secrétaire de la même Société, adresse au Conseil une copie d'une inscription indienne de Trinquemalé dans l'île de Ceylan, avec un Mémoire y relatif par Sir Alexander Johnston.

MM. Maissas et Michelot font hommage au conseil de la *nouvelle Géographie Méthodique*; M. Klaproth est chargé d'en faire un rapport verbal.

On entend le rapport de M. Stahl sur le *Kala sankalita* de M. Warren. (Voyez ci-devant, pag. 356-368.)

M. le marquis Fortia d'Urban donne communication d'une inscription qu'on dit phénicienne et qu'on dit trouvée à Malte.

M. Dumoret lit le commencement de la vie de Timour, traduite du Turk.



OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.



Par M. Lassen : *De pentapotamia Indica, commentatio geographica atque historica.* Bonn, 1827, in-4°; — par MM. Meissas et Michelot : *Géographie méthodique*, accompagnée d'un atlas, 1 vol. in-8°, atlas in-f°. Paris, 1827; — par M. Spencer Smith : *Description d'un monument arabe du moyen âge, conservé à Bayeux*, 2e édition, br. in-8°. Caen, 1827; — par le même : *Le Festin d'Alexandre, Cantate*, broch. in-8°; — par M. Beggren : *Resor e Europa och Osterlanderne*, 2 vol. in-8°. Stockholm, 1826; — par M. J.-H. Pareau : *Antiquitas hebraica breviter descripta, etc.*, 1 vol. in-8°. Utrecht, 1823; — par la Société : *Transactions of the*

american philosophical Society, 3e vol., part. 1re. Philadelphie, 1827; — par M. le marquis Fortia d'Urban : *Tableau chronologique des événemens rapportés par Tacite, et antérieurs à l'avènement de Tibère*, in-8°: Paris, 1827; — par M. Toulousan : *L'Ami du Bien*, 2e année, nos 2 et 3, in-8°. Marseille, 1827.

PUBLICATION NOUVELLE.

M. *Grangeret de Lagrange*, membre du conseil de la Société Asiatique, vient de faire paraître un volume in-8° en arabe et en français, imprimé à l'Imprimerie Royale. Il est intitulé ANTHOLOGIE ARABE, *ou choix de Poésies arabes inédites, traduites pour la première fois en français, et accompagnées d'observations critiques et littéraires* (1). Son titre arabe est :

نخب الازهار فى منتخب الاشعار و اذكى الرياحين
من اسنى الدواوين

Nous allons faire connaître rapidement les divers morceaux contenus dans ce recueil. L'ouvrage commence par des extraits tirés du *diwan*, c'est-à-dire de la collection des œuvres d'*Abou' tthayyb Ahmed ben-Hosaïn almoténabby*, un des poètes les plus célèbres des Arabes, appelé ordinairement Moténabby, qui vivait dans le 4e siècle de l'Hégyre. Les morceaux choisis sont quatre poèmes en l'honneur

(1) Chez MM. Debure, rue Serpente, n° 7, et chez Dondey-Dupré, rue Richelieu, n° 47 bis. Prix : 10 fr.

d'un fameux général nommé *Abou-chodjâa Fâtik-alkébir*, et un autre poème en l'honneur du guerrier *Abou'lfawares Dillir*, fils de *Lechker-wazz*, général persan, au service des sultans de la race des Dilémites. Des fragmens considérables de cette partie des extraits de M. Lagrange ont déjà paru dans le *Journal Asiatique*, en 1822, tome I, p. 335-348, et, en 1824, t. IV, p. 80-88. On les trouve ici avec le texte original et un ample commentaire grammatical, philologique et littéraire, qui renferme tous les renseignemens propres à donner une complète intelligence de ces divers fragmens.

Viennent ensuite des pièces de vers, tirées du *diwan* ou recueil d'un autre poète arabe, le *Cheikh Omar ben Faredh*. Les morceaux extraits des œuvres de ce poète, très-estimé des Arabes, sont au nombre de cinq. Le dernier est intitulé *la Khamriade*, ou l'*éloge du vin*, ce qui est l'explication du premier titre qui est un terme arabe francisé. Cette pièce et plusieurs autres des extraits de ce poète, contenus dans cette Anthologie, avaient déjà été insérées dans le *Journal Asiatique*, en 1823, t. III, p. 228-243. On les retrouve également ici avec des additions très-considérables. On remarque, dans les notes qui s'y rattachent, un morceau d'une assez grande étendue, destiné à faire connaître et apprécier le caractère des poésies et du génie du poète arabe, Omar, fils de Faredh, et dans lequel l'auteur s'attache à rechercher les motifs de la haute estime que les peuples de l'Orient portent à cet écrivain.

On trouve ensuite une pièce de vers élégiaque de *Salah-eddin Khalil ben ibek Assafady*, poète arabe qui vivait dans le 13e siècle.

Les pièces tirées des œuvres de Moténabby, les poèmes d'Omar, fils de Faredh, et celui de Safady, sont accom-

pagnés, dans la partie orientale de ce recueil, d'amples commentaires originaux écrits en langue arabe.

L'élégie de Safady est suivie de plusieurs extraits tirés d'un livre intitulé *Conquête de la Syrie*, composition en prose mêlée de vers, par *Abou-Abd-allah-Mohammed ben Omar Alwakédy*. Ce morceau, intitulé Dhérar fils d'Alazwar, a déjà été, en 1822, inséré dans le *Journal Asiatique*, t. I, p. 16-27.

M. Grangeret de Lagrange n'a donné, dans la partie arabe de son ouvrage, que les fragmens en vers qui se trouvent dans les portions du livre de Wakédy, dont il a placé la traduction dans la partie française de son Anthologie.

Tous ces morceaux occupent 63 pages; le reste de l'ouvrage est formé par une collection de sentences, de pensées morales, d'énigmes, de poésies érotiques et autres sur la rose, la pomme, le nénuphar, des lettres amoureuses et des prières en vers. Ils ont été tirés des ouvrages d'*Ibn Khilkan* ou *Khallican*, de Soyouthy, de l'histoire des Arabes d'Espagne, par Almokry, du *Kitab-alaghany*, ou livre des chansons, et de plusieurs autres ouvrages arabes manuscrits. On distingue parmi eux plusieurs pièces de la composition d'Omar fils de Faredh, d'Hamadany, auteur d'un recueil de séances, semblable à celui de Hariry, mais plus ancien, etc. On doit faire observer que tous les fragmens arabes, insérés dans cette Anthologie, forment chacun en particulier un tout complet; l'auteur n'en a rien retranché, il s'est toujours astreint à les traduire intégralement.

L'auteur a placé, à la suite des traductions de toutes ces pièces, des *Notes explicatives, critiques et littéraires*. Indépendamment des détails qu'il était nécessaire d'y donner pour l'intelligence des originaux, on y trouve encore le texte

et la traduction de plusieurs fragmens considérables, tirés des auteurs orientaux les plus estimés, et même quelques pièces en vers, traduites du persan. Parmi ces fragmens on distingue un long morceau de l'*Histoire de la Conquête de l'Andalousie* (c'est l'Espagne qu'il fallait dire), par Almocry, et de nombreux extraits empruntés à cet intéressant ouvrage. On doit remarquer particulièrement une élégie d'Abou'lbekâ Saleh de Ronda en Andalousie. Cette pièce, qui a pour sujet les malheurs de l'Espagne musulmane, a été composée dans les derniers tems de la domination des Maures en Espagne. Il en a déjà été question dans le *Journal Asiatique*, t. IV, p. 352-371. Je n'indiquerai plus que trois *macâmâts* ou scènes de Hamadany, et quelques pièces en persan de Djâmy et de Saady.

La partie française de cette anthologie est terminée par un *Hymne en l'honneur de Iéhovah.* Cette pièce est en prose, elle n'est pas traduite de l'arabe, elle a été composée par l'auteur de ce recueil.

TABLE GÉNÉRALE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE XI[e] VOLUME DU JOURNAL ASIATIQUE.

MÉMOIRES.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Pages.

MÉLANGES.

FIN DE LA TABLE.

LIBRAIRIE ORIENTALE DE DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS.
Imp.-Lib. et Memb. de la Société Asiatique de Paris,
Et Lib. de la Soc. Royale Asiat. de la Grande-Bretagne et d'Irlande, sur le Continent,
RUE RICHELIEU, N° 47 *bis*, ET RUE SAINT-LOUIS, N° 46, AU MARAIS.

A MM. LES SOUSCRIPTEURS

Du Journal Asiatique.

Janvier 1828.

Le *Journal Asiatique*, consacré à la *Littérature Orientale* et aux faits qui ont rapport à l'ASIE, existe depuis cinq ans. L'intérêt bienveillant avec lequel le Public de tous les pays l'a accueilli a rempli les vues de la Société, et récompensé les efforts des personnes spécialement chargées de la rédaction. Dans le principe, la Société ne crut pas devoir donner à cet ouvrage autant d'extension qu'en exige le vaste champ de la littérature asiatique. De nouveaux arrangemens mettent à présent la Société en état de donner plus d'étendue à cet écrit périodique, et de commencer avec l'année 1828 une nouvelle série, qui portera le titre de NOUVEAU JOURNAL ASIATIQUE. Au lieu de *quarante-huit feuilles* par an, ce Journal en contiendra désormais jusqu'à *soixante*, sans compter le *Rapport annuel sur les travaux de la Société*, et les autres pièces qu'elle publie tous les ans, lesquelles formeront un 13ᵉ *cahier supplémentaire*.

Le *Nouveau Journal Asiatique* contiendra, comme l'ancien, des mémoires, traductions, pièces originales, extraits de manuscrits, notices historiques, géographiques et biographiques ; morceaux de littérature et de poésie orientale, etc. Une partie de chaque cahier sera consacrée à la critique littéraire ; on y rendra compte de tous les ouvrages qui, par leur étendue ou leur importance, mériteront de fixer l'attention des personnes instruites. On y trouvera également tous les faits, soit politiques, soit littéraires, relatifs à l'Asie ; les annonces ou observations intéressantes. On s'attachera aussi à faire connaître les titres de tous les ouvrages qui se publient sur les langues et les peuples de l'Asie.

L'étendue plus grande donnée à chaque cahier permettra d'y insérer en entier ceux des Mémoires dont le contenu ne permet pas de les couper en plusieurs morceaux, sans nuire à l'intérêt des sujets et à l'enchaînement des idées. Ces Mémoires seront accompagnés des gravures, lithographies et cartes nécessaires, et tout l'ouvrage sortira des presses de l'Imprimerie Royale.

CONDITIONS

Conditions de la Souscription.

L'accroissement donné à cette nouvelle série du **Journal Asiatique**, *dans lequel se trouvera compris aussi le Rapport Annuel, qui se distribuait jusqu'ici séparément, nécessitera une légère augmentation du prix de l'abonnement.*

Prix de l'abonnement	*Par semestre.*	*Par année.*
Pour Paris	14 fr.	25 fr.
Pour les départemens, *franc de port*	15 fr. 75 c.	28 fr. 50 c.
Pour l'étranger, *id.*	17 fr. 35 c.	31 fr. 70 c.

On ne peut souscrire pour moins de SIX MOIS.

JOURNAL ASIATIQUE. — PREMIÈRE SÉRIE.

Ce Recueil précieux, qui date de la naissance de la Société Asiatique de Paris (Juillet 1822), n'a pas besoin d'éloges et se recommande suffisamment par les mémoires importans qu'il contient. — Il se compose de 11 volumes in-8° (66 numéros), contenant des *fac simile*, des *cartes* et autres planches. Prix de la série .... 100 fr.

Prix, par collection de chaque année (12 N°s).......... 20 fr.

Les Nos 1 à 24 ne se vendent plus séparément; il n'en reste que très-peu d'exemplaires, dont le prix est de .... 50 fr.

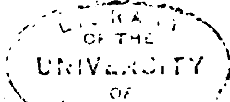
AVIS ESSENTIEL.

Comme Libraires de la Société Royale Asiatique de la Grande-Bretagne et d'Irlande, DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS ont l'honneur de prévenir MM. les Orientalistes qu'ils se chargeront de faire passer à cette Société tout ce qu'ils voudront bien leur confier; il en sera de même pour MM. les Savans de Londres, à l'égard de la Société Asiatique de Paris.

Leur collection d'ouvrages de littérature asiatique (Belles-Lettres, Voyages, Histoire, etc.) s'augmentant tous les jours par suite de leurs acquisitions ou des envois qui leur sont faits de l'étranger, ils espèrent publier bientôt un Catalogue assez étendu. Ils prient néanmoins MM. les Abonnés de leur adresser généralement toutes leurs demandes, qu'ils s'empresseront de remplir, ne doutant pas que la plupart des livres dont ils auront besoin ne se trouvent dans leur collection. Ils continuent à faire des échanges, à recevoir des dépôts, et à se charger de faire venir des Pays étrangers, notamment de l'Angleterre, de la Hollande, de l'Allemagne et de l'Italie, les *livres orientaux*, et autres, qui leur seraient demandés. Une correspondance bien établie les met à même de recevoir les ouvrages dans le plus court délai possible, et à des prix raisonnables.

Comme Imprimeurs, DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS renouvellent leurs offres de services pour l'impression de tous ouvrages dans les diverses langues de l'Asie, dont ils ont, en grande partie, les caractères.

IMPRIMERIE DE DONDEY-DUPRÉ, RUE SAINT-LOUIS, N° 46.




C03194485S


115229

